This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

32101 082991058

Digitized by Google

N2
R4
(SA)
ser. 5
v. 1
1915

Library of

Princeton University.
Art Museum Library
Presented by
Allan Marquand
Class of '74

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1915

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME I

JANVIER-JUIN 1915

UNIVERSITY
LIBRARY
PRINCETON N.J.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1914

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR DEUX MONUMENTS GALLO-ROMAINS

I

Un bloc sculpté du Musée de Beauvais (haut. 0,59 ; larg. 0,77) est décrit comme suit par le commandant Espérandieu, dans le tome V de son *Recueil des Bas-reliefs de la Gaule* (p. 157, n° 3923).

« Amour bestiaire. Le petit personnage est entièrement nu et paraît avoir des ailes ; il tient, de la main gauche, un bouclier rond et se défend contre un lion qui s'élance vers lui. Le fauve et l'Amour, montés chacun sur un gradin, sont séparés par un rocher qui supporte un disque. Au second plan, les traces d'un arbre. La pierre est complète ; au moins une autre lui était juxtaposée qui contenait la main droite du bestiaire »

Que signifie ce disque, figuré en perspective au-dessous des pieds de devant du fauve ? Sous toutes réserves, il me semble intéressant de le rapprocher des disques de jet, les *tchakras* indiens, représentés, comme on sait, sur un diptyque consulaire en ivoire du ve siècle, précisément dans un combat de l'amphithéâtre[1]. Ici aussi des fauves, lions, ours, taureaux, etc., sont attaqués par des bestiaires dont plusieurs lancent le disque, tandis que quelques-unes de ces armes volent dans les airs ou gisent à terre.

C'est à M. Buttin qu'est due l'explication de cette première représentation. Dans le premier volume de mon *Manuel*, j'ai résumé comme suit le travail de cet archéologue sur le *tchakra* :

« Les anneaux-disques, par leur forme et leurs dimensions, rappellent en effet une arme asiatique, autrefois très répandue et aujourd'hui encore en usage

1. Ce diptyque a été reproduit, sur les indications de M. Buttin, dans le *Reallexikon* de M. Forrer, art. *Diptychon*, p. 178, pl. 49.

(RECAP)
OCT -3 1917 389501
Digitized by Google

dans l'Inde, chez les Akalis. Le *tchakra* — tel est son nom indien — est actuellement en acier poli, parfois incrusté d'or. Le guerrier le lance en le faisant tourner rapidement autour de son index, la main levée au-dessus de la tête. A quatre-vingts pas l'arme manque rarement son but. Plusieurs peuples de l'antiquité asiatique, les Egyptiens, les Hébreux, les Chaldéens et les Babyloniens, l'ont employée, et les plus anciens poèmes sanscrits en font mention. Enfin, à une époque récente, on a rapporté du Cambodge et de l'Inde un de ces anneaux-disques en pierre. (Ch. Buttin, *Les anneaux-disques préhistoriques et les tchakras de l'Inde*, Annecy, 1903; c. r. avec figures, par M. Cartailhac, dans *L'Anthropologie*, 1904, p. 539) ».

Je ne vois guère d'autre explication à donner au sujet du disque figuré sur la pierre de Beauvais. Si mon hypothèse est fondée, cette sculpture serait la seconde représentation du disque de jet dans l'art antique et la première sur les monuments de la Gaule romaine.

II

Autre conjecture au sujet d'une autre sculpture de la Gaule Belgique figurée dans le même volume de M. Espérandieu. Il s'agit d'une pierre découverte en 1671 et conservée autrefois à Luxembourg, dans la collection Binsfeld. Ce monument, aujourd'hui disparu, n'est connu que par un dessin tiré du recueil manuscrit d'Alexandre de Wiltheim, dessin maladroit, observe M. Espérandieu, mais dont la sincérité est hors de doute : « Homme nu debout, paraissant occupé de deux animaux, difficilement reconnaissables, placés à ses pieds et tournés, comme lui, vers la droite. Bas-relief mythologique dont je ne comprends pas la signification. » (Espérandieu, *loc. cit.*, p. 258, n° 4081).

Je crois que le sujet figuré est *Hercule ramenant Cerbère enchaîné*. Il suffit de modifier le mouvement du bras droit du héros pour que le type soit à peu près semblable à l'Hercule au Cerbère qui se rencontre sur les vases de Lezoux (voir mes *Vases céramiques ornés*, II, p. 79, fig. 471). La main gauche baissée tenait la chaîne attachée au cou du monstre. Une des

Digitized by Google

têtes de celui-ci, sans doute fruste et brisée, n'a pas été reproduite par Wiltheim.

On trouve d'ailleurs, parmi les sculptures d'Arlon, de très nombreuses représentations se rattachant au mythe d'Hercule (Espérandieu, *loc. cit.*, nos 4012, 4014, 4071, 4073, 4126, 4127, 4132, 4140).

J. Déchelette.

Digitized by Google

COUPE ATTIQUE SIGNÉE D'ANAKLÈS

La coupe que je me propose d'étudier ici en détail est un des spécimens les plus remarquables de la série de produits céramiques signés par ces artisans grecs du VIe siècle av. J.-C. qu'il est convenu d'appeler les *petits maîtres* [1].

La forme en est pure et délicate, l'ornement sobre et raffiné. C'est ce que sut fort bien remarquer Eugène Farochon qui acheta ce vase en 1836, chez un marchand de curiosités de Rome.

Farochon, qui avait obtenu le grand prix de gravure en médailles en 1835, faisait alors son stage en Italie. Doué d'un enthousiasme impulsif pour toutes les manifestations artistiques des anciens, il n'avait pas laissé échapper l'occasion d'acquérir un vase grec pourvu d'une inscription pour la modique somme de vingt lires.

Cette délicate et fragile poterie n'était pas en parfait état de conservation, mais elle avait été assez habilement recollée et ses parties ornées n'avaient par bonheur que fort peu souffert.

Quatre ans elle resta à la Villa Médicis, admirée des pensionnaires de l'Académie.

En 1840, Farochon revint en France. Malgré tous les soins dont il l'avait entourée pendant le voyage, son emplette était décollée lorsqu'elle arriva à Paris.

Elle fut alors remontée par un de ces restaurateurs qui tra-

1. Cette coupe a déjà été publiée, mais très sommairement, en 1911, dans mon livre, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*, p. 171, fig. 195 et 196, et en 1914 par M. Georges Perrot, *Histoire de l'Art*, tome X, p. 235, fig. 152. J'ai pensé qu'elle méritait mieux que ces brèves descriptions et qu'il n'était pas superflu d'en donner une idée plus complète, dans un mémoire accompagné de dessins au trait et d'une bonne photographie.

Digitized by Google

vaillaient pour les collections Panckoucke, Durand, de Luynes, etc , et qui « massacraient » les vases, couvrant de peinture à l'huile leur admirable vernis noir sous prétexte de dissimuler les fêlures et les collages. Cet individu sans scrupules alla jusqu'à remplacer un morceau qui manquait par un fragment d'une autre coupe qui n'avait pas le même diamètre.

Fig. 1. — Coupe d'Anaklès.

*
* *

Un peu après l'Exposition universelle de 1900, j'eus le plaisir de faire la connaissance de Paul Farochon, architecte, fils unique d'Eugène Farochon. C'était un homme affable qui avait vécu dans l'intimité des principaux artistes de l'époque de son père.

Je le vois encore dans sa tenue noire, un peu celle d'un pasteur de l'Église réformée, racontant de charmantes anecdotes sur Ingres, Michel Pascal, Blanchard, Ottin, Armand Leleux et surtout Corot, pour qui il professa jusqu'à sa dernière heure un sentiment d'admiration profonde; il accompagnait son récit

Digitized by Google

d'un geste qui mettait en valeur une main au modelé pur et aristocratique.

Il avait le sentiment d'être le gardien plutôt que le maître des objets d'art que son père lui avait laissés. C'était en guide enthousiaste qu'il vous faisait les honneurs de ses collections, entassées dans son appartement de la rue Vaneau.

Un jour qu'il me montrait la coupe grecque que son père avait achetée à Rome et qui était pour lui un objet d'intime délectation, il me demanda ce que j'en pensais au point de vue archéologique et à quelle époque on pouvait la faire remonter. Je le renseignai bien volontiers. Je lui fis, de plus, observer que cette pièce, déjà précieuse par le fini de son exécution, portait en outre la signature d'un industriel connu seulement par deux ou trois produits céramiques et je lui demandai l'autorisation de la publier.

Très satisfait de cette proposition, Farochon me permit alors de prendre chez lui le croquis qu'on trouvera dans mon livre et dans le tome X de l'*Histoire de l'Art* de G. Perrot.

Tout en dessinant, je le questionnai sur l'origine de son vase. Par bonheur, Eugène Farochon avait transmis à son fils les renseignements que lui avait fournis l'antiquaire de Rome. L'objet, au dire de ce dernier, avait été découvert à Chiusi, en 1835.

Or, en consultant le *Bullettino dell'Instituto di corrispondenza archeologica* de l'année 1835, on trouve, à la page 126, la description d'une coupe qui ne peut être que celle de la collection Farochon. Cette coupe, écrit l'auteur de l'article du *Bullettino*, trouvée avec d'autres antiquités, dans le *Val di Chiana*, à Chiusi, est pourvue d'un pied plus haut que de coutume ; elle est fragmentée, mais le meilleur de ses deux faces est assez bien conservé. De chaque côté, un *capriuolo* s'enlève en noir sur le fond rosâtre du récipient et est rehaussé de retouches de couleur carmin. Au-dessous de l'animal, on lit l'inscription :

ΑΝΑΚΛΕΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ.

Digitized by Google

Mon croquis fut rapidement terminé, mais la publication en resta suspendue jusqu'en 1910.

A cette époque, Paul Farochon mourut me laissant, par testament, ses collections.

Devenu, de ce fait, possesseur de la coupe d'Anaklès, je décidai de la mettre entre les mains d'un restaurateur consciencieux.

Elle avait beaucoup souffert et sa forme était visiblement

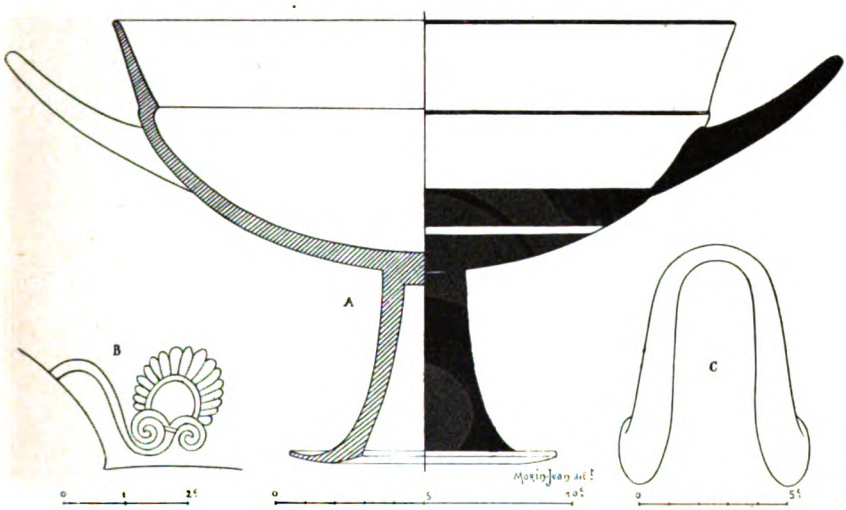

Fig. 2. — Coupe d'Anaklès.

altérée. Je la confiai en 1912 à M. G. Le Batard qui la démonta entièrement, nettoya, gratta un à un les nombreux morceaux, puis les assembla de nouveau avec une patience inlassable. Cette restauration dura plus de deux mois. Elle réussit parfaitement. Le vase a retrouvé sa primitive élégance.

***

La qualité immédiate et évidente de l'œuvre d'Anaklès, c'est la distinction, la parfaite élégance de ses lignes (fig. 1 et 2). Sévères et impeccables, de telles lignes conviendraient mieux à une vasque de métal qu'à un récipient de terre cuite. Il

Digitized by Google

semble qu'il y ait un certain désaccord entre la structure de notre coupe et la matière dont elle est formée.

Peut-être des modèles métalliques hantaient-ils le céramiste, l'invitant à donner à ses ouvrages des qualités expressives qui ne sont guère celles de l'argile plastique.

Ingres avait fait cette judicieuse remarque et, frappé par les qualités toutes linéaires du vase, il en avait pris un croquis à la mine de plomb que j'ai pu voir chez Paul Farochon, vers 1906, mais qui, depuis, a mystérieusement disparu.

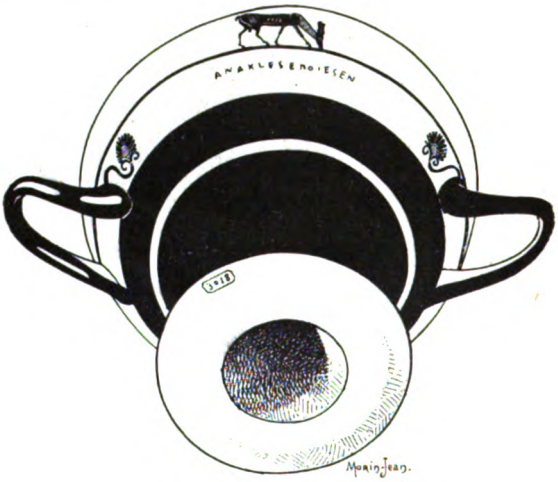

Fig. 3. — Coupe d'Anaklès.

Anaklès semble s'être plus spécialement attaché à la forme et à la fabrication technique de ses produits qu'à leur décor. C'est d'ailleurs comme potier qu'il y a apposé son estampille :

Ἀνάκλες ἐποίεσεν, *Anaklès a fait.*

Sa coupe est une vasque profonde à courbe régulière, surmontée d'un col bas légèrement évasé. Le pied, très haut, repose sur une base plate un peu concave. Les anses sont élancées et établies dans un plan oblique (fig. 2).

Les trois tons qui constituent la polychromie du vase, le

Digitized by Google

beau noir lustré à reflets doux, le jaune orangé de la terre, le rouge violacé des retouches, offrent une harmonie tranquille et sobre.

A l'intérieur, le récipient est noir, sauf le fond qui est clair et orné d'un petit cercle noir[1]. A l'extérieur, il est noir depuis le pied[2] jusqu'à la naissance des anses, sauf un cercle assez mince réservé en clair. La partie supérieure, qui comprend le haut de la vasque et le col, est claire et divisée en deux zones à peu près égales par un filet peint au noir délayé.

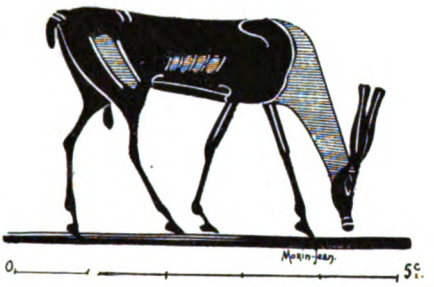

Fig. 4. — Biche broutant (coupe d'Anaklès).

L'ornementation de la zone inférieure, identique sur les deux faces, est constituée par la signature du potier[3], flanquée, à droite et à gauche, de gracieuses palmettes portées sur un pédoncule qui s'attache à la naissance des anses (fig. 2 B et 3).

Un croquis sans prétention décore chacun des côtés de la zone supérieure.

D'une part, c'est un animal de la famille des cervidés, probablement une biche[4], posée de profil à droite et paissant (fig. 4).

Avec ses hautes pattes fines, ses longues oreilles, son cou délié, sa tête menue[5], la bête est légère et gracieuse. Le noir

1. Un cercle très mince est réservé en clair sur le haut du rebord du col.
2. Le dessous du pied ainsi que la tranche de la base sont en clair.
3. La signature est peinte, des deux côtés, en lettres noires.
4. C'est sans doute par erreur que l'animal est désigné dans le *Bullettino* par le terme *capriuolo*.
5. De ce côté du vase, la tête de l'animal a été refaite.

Digitized by Google

qui a servi à la peindre tourne au jaune pâle par endroits; la musculature est indiquée par des incisions sobres et fines; des retouches en rouge vineux sont disposées sur le cou, entre les côtes et sur la cuisse.

Une figure de ce genre est une formule que l'on retrouve sur maints vases du VIe siècle[1]. C'est un sujet où n'apparaît pas l'effort individuel d'un artiste. C'est en quelque sorte la cristallisation d'une vision collective.

En peignant cette biche, Anaklès[2] n'a fait qu'obéir à la tradition et reproduire une recette qui renferme en elle un total d'hérédités superposées.

Où il se révèle comme un esprit plus fertile, comme un artisan plus original, ayant le sens du pittoresque, c'est dans la peinture de l'autre face. Là, nous voyons aussi une biche, mais la bête gracile n'est plus dans l'attitude du paisible ruminant qui, comme sur une multitude de vases corinthiens, broute l'herbe des prairies. Elle retourne la tête, soit pour se lécher la patte, soit pour se gratter le museau, dans un mouvement bien observé et d'un réalisme ingénu[3] (fig. 5).

***

La coupe que je viens de décrire ne constitue pas un accident dans la céramique grecque. Elle appartient à un groupe homogène de vases qui, tous, ont été conçus sur le même plan. Les uns et les autres, œuvres des Exékias[4], des Tléson[5], des Hermogénès[6], sont caractérisés par la hauteur du pied, la profondeur de la vasque, la division des revers en deux zones à

1. Notamment sur la coupe F. 54 du Louvre, signée par Exékias. Cf. Ed. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, p. 740 et G. Perrot, *Histoire de l'Art*, tome X, fig. 127.

2. Ou l'artiste chargé de décorer ses vases.

3. Le même mouvement, ou à peu près, a été donné au cerf qui orne la coupe F. 84 du Louvre. Cf. Ed. Pottier, *Catalogue des vases*, p. 749 et *Album des vases antiques du Louvre*, p. 99, pl. 69.

4. *Wiener Vorlegeblätter* de 1889, pl. VII, 2 a.

5. Ed. Pottier, *Catalogue* p. 749 et *Album des Vases*, F. 86, p. 99, pl. 69.

6. Ed. Pottier, *Catalogue* p. 750 et *Album des Vases*, F. 87, p. 100, pl. 69.

Digitized by Google

l'aide d'un ressaut qui souligne à l'œil l'architecture du vase, la présence de fines palmettes près de l'attache des anses, la sobriété générale du décor[1].

La forme de ces récipients est d'origine ionienne. C'est la forme cyrénéenne[2] épurée par le goût attique. D'une élégance peu commune, ces pièces de luxe rivalisaient, dans les banquets, avec la vaisselle de métal précieux. Celles qui portent la signature de Tléson sont nombreuses[3]; celles qui sont pour-

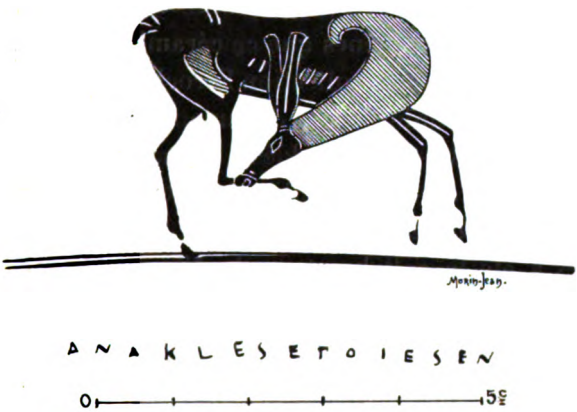

Fig. 5 — Biche se retournant (coupe d'Anaklès).

vues de l'estampille d'Anaklès sont très rares. M. Klein n'a pu grouper que quatre vases sous le nom de ce dernier artisan[4].

Le premier, au musée de Berlin, a été trouvé à Orvieto[5] (fig. 6).

1. Quelquefois même le minuscule sujet de la zone supérieure du revers est supprimé. La signature de l'artisan apparaît seule dans la zone inférieure. C'est, comme le dit très justement M. Pottier, une preuve qu'on attachait plus d'importance à la fabrication du vase qu'à son décor. Cf. Ed. Pottier, *Catalogue*, p. 697 et suiv.

2. Ed. Pottier, *op. l.* p. 528; G. Perrot, *Histoire de l'Art*, tome IX, p. 568 (coupe d'Arcésilas au cabinet des Médailles de Paris).

3. G. Perrot, *op. laud.*, tome X, p. 223.

4. W. Klein, *Die griechischen Vasen mit Meistersignaturen*, Vienne, 1887, p. 75.

5. *Bullettino*, 1879, p. 4; *Wiener Vorlegeblätter*, 1889, pl. VII, n° 3.

Digitized by Google

On y voit Héraklès combattant l'Hydre de Lerne et, d'un côté, la signature d'Anaklès, de l'autre celle de Nicosthènes[1].

Le second se confond certainement avec la coupe Farochon. Klein ne sait pas où il se trouve, mais il renvoie à la page 126 du *Bullettino* de 1835.

Sur le troisième, trouvé à Caere[2], et sur le quatrième, qui est à Berlin[3], la lecture du texte reste indécise.

On ne connaît donc, en réalité, que deux vases indiscutablement signés d'Anaklès.

Or, comme c'est peut-être en qualité de peintre travaillant dans l'atelier de Nicosthènes que ce céramiste a signé le vase de Berlin[4], la coupe de la collection Farochon nous apparaît, en dernière analyse, comme le seul document qui nous fasse savoir d'une manière certaine qu'Anaklès a travaillé pour son compte comme fabricant à Athènes. C'est à ce titre surtout que je la signale à l'attention des archéologues.

Anaklès a été le collaborateur de Nicosthènes, le rival de Tléson, d'Ergotélès, d'Hermogénès et de Tlenpolémos. Il se classe donc dans ce groupe d'artisans dont les œuvres, qui préludent aux admirables produits des Euphronios et des Douris, remontent au temps des Pisistratides.

MORIN-JEAN.

1. Ed. Pottier, *Catalogue*, p. 701.
2. Castellani, *Bullettino*, 1865, p. 146.
3. Gerhard, *Arch. Zeitung*, 1879, p. 182.
4. Ed. Pottier, *Catalogue* p. 701.

Fig. 6. — Vase d'Anaklès à Berlin.

Digitized by Google

LES FUNÉRAILLES D'ALARIC

L'épitomateur de Dion Cassius rapporte que Décébale, le dernier chef de la Dacie indépendante, lorsqu'il vit son pays et sa capitale occupés par les légions romaines, menacé de tomber lui-même aux mains de l'ennemi, se donna la mort (LXVIII, 14) ; les Romains s'emparèrent de son corps et portèrent sa tête à Rome. On eut plus de peine à découvrir son trésor, qu'il avait soigneusement dissimulé sous les eaux de la rivière Sargetia, détournée de son cours et puis ramenée dans son lit. Ce travail avait été exécuté par des prisonniers que Décébale fit ensuite mettre à mort, de crainte qu'ils ne révélassent la cachette. Elle fut pourtant indiquée aux Romains par un compagnon du chef dace qu'ils firent prisonnier; le trésor de Décébale vint grossir ainsi le butin des vainqueurs.

Une histoire analogue a été racontée par Jordanès (*De rebus geticis*, X', à propos des funérailles d'Alaric. Le chef visigoth, après le désastre de la flotte qui devait le porter en Sicile ou en Afrique, mourut subitement en Calabre. Les Goths, qui l'aimaient et le pleurèrent beaucoup, détournèrent de son lit la rivière de Barentin (Busento), près de la ville de Cosenza. Au milieu du fleuve à sec, une troupe de captifs creusèrent une fosse profonde et y déposèrent le roi avec de grandes richesses ; puis on rétablit le cours des eaux et, afin que personne ne pût connaître le lieu où ils avaient enterré leur chef, les Goths tuèrent tous ceux qui avaient pris part à ce travail.

Dans ce récit, comme dans celui qui concerne Décébale, il est question d'une cachette pratiquée sous une rivière et du massacre des ouvriers, ordonné pour assurer le silence. A ces deux motifs près, les histoires diffèrent ; dans le cas de Décé-

Digitized by Google

bale, il s'agit de mettre en sûreté un trésor ; dans celui d'Alaric, le trésor n'est qu'accessoire : l'objet essentiel semble être de garantir un mort respecté contre les entreprises de ses ennemis posthumes, contre une profanation de sa sépulture. Bien que les Goths aient été établis en Dacie sous Aurélien (276) et aient pu, par suite, connaître les légendes daces, je crois qu'on aurait tort de chercher dans le texte de Jordanès un écho de la tradition rapportée par Dion Cassius. Historiques ou non dans leurs éléments localisés, ces épisodes relèvent du folklore et l'on en trouve ailleurs des variantes. Ainsi, au XIIe siècle, il est question d'une châtelaine de Cahuzac (Gers) qui avait fait construire une forteresse « aux cent tours et détours » et qui fit décapiter ensuite son architecte, pour qu'on ne connût jamais les travaux de défense exécutés par lui. Cette légende a été encore rappelée, ces jours derniers, par M. Funck-Brentano (*Liberté*, 1er octobre 1914), à propos d'une nouvelle qui fit le tour de la presse : des Polonais, employés par les Allemands à creuser le sol près de Kalish, afin d'y disposer des mines, auraient été fusillés ensuite pour prévenir toute indiscrétion[1]. Aux heures de fer que nous vivons — et de certain côté, hélas ! — aucun acte de barbarie n'est impossible ; le fait qu'il s'agit d'un thème de folklore n'empêche malheureusement pas et explique peut-être qu'il ait pu inspirer des actes trop réels ; mais avant d'aborder la critique du récit de Jordanès, il n'était pas inutile d'y noter des éléments légendaires et « récurrents » qui, *a priori*, tendent à jeter sur lui quelque discrédit.

Telle n'a pas été, que je sache, l'opinion de la plupart des historiens. L'ancien directeur de l'Ecole française de Rome, notre aimable et savant maître Auguste Geffroy, parlait souvent, vers 1880, de l'intérêt qu'il y aurait à fouiller le lit du Busento, pour y retrouver les dépouilles de Rome ensevelies

1. Une variante atténuée du même « motif » se trouve dans *Le Temps* du 9 février 1915. Les Allemands, est-il dit, ont transformé la forêt de Nonnenbruch en forteresse ; après quoi, « les hommes qui furent employés à ces travaux de fortification ont été arrêtés et conduits dans les villages de la Basse-Alsace, pour empêcher toute indiscrétion ».

Digitized by Google

avec Alaric. En 1884, un vœu dans ce sens fut exprimé par un Congrès archéologique réuni à Breslau[1]. Le dernier historien des Visigoths, M. Hodgkins, ne met pas en doute le récit de Jordanès et se demande poétiquement si Alaric, né dans une île des bouches du Danube, élevé au milieu des eaux bruissantes, n'a pas voulu lui-même que le murmure des vagues berçât son dernier sommeil. Notons pourtant que Jordanès ne dit rien de volontés exprimées par Alaric : l'objet du travail qu'il attribue aux captifs des Goths aurait été simplement de cacher la sépulture du chef, *ne a quoquam quandoque locus cognosceretur*. Pourquoi cette dissimulation ? Jordanès ne le dit pas ; c'est par simple conjecture qu'on songe au péril d'une violation de la tombe royale. A prendre le texte tel qu'il a été écrit près d'un siècle et demi après les événements, il semble qu'il soit seulement destiné à expliquer pourquoi l'on ne montre nulle part la tombe d'Alaric. La seule conclusion directe qu'on en puisse tirer, c'est que l'emplacement de cette sépulture était inconnu vers 550 ; la légende était déjà intervenue pour expliquer le motif de cette ignorance, de la manière la plus honorable pour les Goths.

Mais pourquoi Alaric aurait-il été enseveli en Italie, si l'on craignait pour le repos de son corps ? Il y avait probablement, chez les Goths, quelque tradition remontant au début du ve siècle qui obligeait de l'admettre. Dans le poème de Claudien sur la guerre contre les Goths, antérieur de dix ans à la mort d'Alaric, le poète fait dire au guerrier barbare, parlant de l'Italie, qu'il y régnera s'il est vainqueur, qu'il y trouvera son tombeau s'il est vaincu (XXVI, 530) :

Hanc ego vel victor regno, vel morte tenebo
Victus humum...

C'est dans ce même discours (v. 547) qu'Alaric rappelle la prédiction, réalisée en 410, qui le poussait en avant : *Penetrabis ad Urbem*. Nous ignorons comment Claudien était informé de ce

1. *Bonner Jahrb.*, t. LXXVIII, p. 225 ; *Correspondenzblatt der Anthrop. Gesellschaft*, 1884, p. 149.

Digitized by Google

qui se passait et se disait au camp d'Alaric; mais, contemporain des événements qu'il raconte, il a pu recevoir les confidences de prisonniers goths, de quelque membre de la *pellita Getarum curia* (XXXVI, 482). En tous les cas, il ne peut être question ici de prophétie *post eventum*; le bruit devait être accrédité parmi les Goths, dès l'an 400, qu'Alaric voulait être enterré en Italie.

On sait que le mauvais ouvrage de Jordanès, *De rebus geticis*, est, dans son ensemble, un abrégé de la grande histoire des Goths de Cassiodore; mais il ne faut pas oublier qu'au témoignage de Jordanès lui-même, il n'avait pas, quand il écrivait, le livre de Cassiodore sous les yeux, et, en second lieu, qu'il dit avoir ajouté divers détails à son modèle, *plura in medio mea dictatione permiscens*. Ainsi l'on n'est nullement autorisé à attribuer à Cassiodore, c'est-à-dire à un écrivain sérieux, tout ce qu'il y a de légendaire et de grossièrement erroné dans son abréviateur.

En dehors de Jordanès, nous possédons, pour cette époque comprise entre 410 et 420, les fragments ou plutôt les extraits de l'historien grec Olympiodore, recueillis dans la *Bibliothèque* de Photius. Ces extraits sont assez considérables; il est visible que Photius, lecteur curieux, a volontiers noté les anecdotes, les traits brillants. Or, sur la mort d'Alaric, il y a rien, sinon qu'il mourut et fut remplacé, à la tête des Goths, par Ataülf. Nous pouvons donc admettre qu'Olympiodore, très voisin des événements, ne connaissait pas ou n'avait pas recueilli l'histoire romanesque des funérailles du roi goth. Comme on ne trouve aucune allusion à cet épisode dans aucun livre autre que celui de Jordanès, il est permis d'y voir une légende ayant eu cours parmi les Goths au VIe siècle et qui n'était fondée sur aucun témoignage contemporain.

En elle-même, d'ailleurs, elle est bizarre, ou, pour mieux dire, ne supporte pas l'examen. Il n'y avait aucun motif d'ensevelir les richesses de Rome avec Alaric, puisqu'elles étaient plus nécessaires que jamais aux Goths en campagne, éprouvés par la perte récente de leur flotte. Il n'y avait nul motif de dissimuler la dépouille mortelle d'Alaric, car, s'étant réconcilié

Digitized by Google

avec Honorius aux dépens de l'empereur éphémère Priscus Attale, il n'était pas alors en guerre ouverte avec la cour de Ravenne, que le pillage de Rome paraît avoir laissée indifférente. Mais ce qu'il y a de plus invraisemblable dans cette histoire, ce qui en dénote le plus expressément le caractère légendaire, c'est qu'elle répond à un état d'esprit et à des usages nettement païens. Or, Alaric et tous les Goths étaient chrétiens, et, à la différence de beaucoup de grands personnages romains de leur temps, ils étaient des chrétiens convaincus, dociles aux enseignements de la secte arienne dont ils se réclamaient. Les moines jouent un rôle considérable dans la vie, malheureusement si mal connue, d'Alaric. Dès sa première campagne en Grèce, le païen Eunape, dans sa biographie de Maxime (§ 52), le montre escorté et guidé par des moines qui lui ouvrent le défilé des Thermopyles, sans doute par haine des païens, encore nombreux et puissants dans la Grèce d'alors. Plus tard, lors d'une de ses marches sur Rome, c'est un moine qui se présente à lui et essaye de l'arrêter; sur quoi Alaric répond qu'il ne s'avance pas vers la ville de son plein gré, mais poussé par une force supérieure. Lors de la prise de Rome en 410, événement dont les détails nous échappent, mais qu'éclairent quelques témoignages contemporains de S. Jérôme et de S. Augustin, Alaric se montre respectueux des églises et de leurs trésors d'orfèvrerie sacrée; il reconnaît également leur droit d'asile et ne permet de molester aucun ecclésiastique. On sait assez que la mansuétude relative des Goths, au cours d'un pillage qui dura de trois à six jours, est un des arguments dont se sert Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, pour répondre aux plaintes des païens de Rome. C'est à tort qu'ils attribuaient leurs malheurs à la colère des dieux abandonnés qui les avaient protégés pendant plus de dix siècles; si les Goths n'avaient pas été chrétiens, Rome eût été traitée comme autrefois Troie, Carthage ou Corinthe; il n'en serait pas resté pierre sur pierre. Si donc les Goths étaient chrétiens au point d'être arrêtés par leur religion dans l'œuvre coutumière de la destruction totale et

Digitized by Google

du pillage, on ne croira pas facilement que les prêtres ariens de l'armée, au moment de la mort de leur chef, aient permis qu'on lui préparât une sépulture suivant des usages païens, ni surtout qu'on l'arrosât du sang de captifs, ce qui constituait presque, en l'espèce, l'équivalent d'un sacrifice humain. Concluons que si le récit des funérailles d'Alaric a inspiré la poésie moderne[1], il n'y a là qu'un juste retour, l'épisode conté par Jordanès n'étant probablement que la mise en œuvre d'une légende gothique conservée par quelque chant remontant aux temps du paganisme et, par suite, fort antérieure à l'époque d'Alaric.

J'ajoute une observation au sujet des moines qui auraient servi, en Grèce, d'éclaireurs à l'armée des Goths. François Lenormant écrivait, à l'article *Eleusinia* du *Dictionnaire des Antiquités* : « Alaric envahit l'Attique avec ses Goths. On sait qu'il épargna Athènes; mais à Eleusis les moines qui accompagnaient son armée obtinrent de lui la destruction complète des temples et des édifices où se célébraient les mystères. » En note, il renvoie à Eunape, *Vita Maximi*, § 53. Bien d'autres historiens ont répété la même assertion. En réalité, elle ne peut s'autoriser ni du texte cité d'Eunape, ni d'aucun autre. Eunape parle de l'engeance impie, habillée de vêtements bruns, qui guida Alaric à travers les Thermopyles; puis il relate que l'Eumolpide qui l'avait initié à Eleusis prédisait la ruine des sanctuaires et celle de la Grèce qui devaient s'accomplir à peu de temps de là; mais il ne dit point que la destruction des sanctuaires ait été commandée par Alaric, ni qu'elle lui eût été conseillée par les moines. Lenormant prétend encore, dans le même passage (p. 551) — il l'avait déjà écrit dans la *Revue d'architecture* en 1868 — qu'on retrouva, dans les décombres des grands Propylées, ensevelis sous leur chute, des cadavres de guerriers goths reconnaissables à leurs armes. Si l'on avait jamais découvert des armes gothiques rigoureusement datées de 396,

1. Voir notamment la ballade de Platen, autrefois célèbre en Allemagne ; on en trouvera une traduction à l'article *Ballade* du *Grand Dictionnaire* de Larousse, t. II, p. 112.

Digitized by Google

ce seraient des objets d'une grande importance archéologique, des objets célèbres et dont la place serait marquée dans tous les manuels; or, il n'en a plus jamais, que je sache, été question. Lenormant, en 1868, était dans cette période de sa brillante jeunesse où le malin génie qui lui suggéra tant de mystifications exerçait sur lui la plus tyrannique influence; il y a là, j'en suis convaincu, non pas un témoignage en quelque sorte matériel de la destruction des édifices d'Eleusis par les Goths, mais de la fantaisie peu scrupuleuse d'un érudit qui avait par accès des goûts impérieux de romancier[1].

Salomon REINACH.

1. M. Chavannes m'a signalé une tradition chinoise analogue à celle des funérailles d'Alaric (*Mémoires historiques de Sematsien*, trad. Chavannes, t. II, p. 195). Lors des obsèques de l'empereur Che-Loang dans la montagne Li, vers 209 av. J.-C., « quand le cercueil eût été descendu, quelqu'un dit que les ouvriers et les artisans qui avaient fabriqué les machines et caché les trésors savaient tout ce qui en était et que la grande valeur de ce qui avait été enfoui serait donc divulguée. Lorsque les funérailles furent terminées et qu'on eut dissimulé et bouché la voie centrale qui menait à la sépulture, on fit tomber la porte à l'entrée extérieure de cette voie et on enferma tous ceux qui avaient été employés comme ouvriers ou artisans à cacher (les trésors); ils ne purent pas ressortir. On planta des herbes et des plantes pour que (la tombe) eût l'aspect d'une montagne ». Malgré le caractère réaliste de ce récit, je ne crois pas du tout qu'il y ait là de l'histoire, mais une légende née, comme beaucoup d'autres, à l'entour d'un grand tumulus dont on ignorait le constructeur et le contenu.

Digitized by Google

A PROPOS

D'UNE

STATUETTE EN BRONZE D'ATHÉNA-NIKÉ

J'ai publié, il y a cinq ans, une statuette en bronze de Svéti-Kirilovo (arrondissement de Stara-Zagora), où j'avais reconnu une Athéna-Niké[1] (ici fig. 1, d'après une nouvelle photographie; hauteur de la statuette 0m,415, avec la base 0m,475). Dernièrement M. Georges Seure, dans une étude spéciale, a étudié en détail cette statuette et conclu qu'elle représentait Artémis[2]. Il serait à peine utile de revenir sur la question de l'interprétation si M. Seure ne s'était efforcé d'établir l'existence d'un type tout à fait nouveau d'Artémis, qui serait en rapport étroit avec le cavalier thrace. Cette hypothèse, que l'auteur émet (p. 28) en essayant de l'appuyer sur l'autorité de M. Salomon Reinach, repose sur une série de suppositions que la vue de la statuette même paraît écarter.

Je dois faire remarquer d'abord que M. Seure, qui a puisé tous les détails concernant la provenance et la description de la statuette dans mon étude en bulgare (dont le contenu lui était, par conséquent, bien connu), n'a pas suffisamment saisi les explications que j'ai données. Je n'y ai pas considéré la figure comme une Athéna-Niké dans le sens d'une Athéna-Niképhoros, comme M. Seure l'a compris (p. 30). La course rapide, le sein découvert et le chiton court sont, à n'en pas douter, des

1. *Izvestia* de la Société archéol. bulgare, I, 1910, p. 16-22, avec une héliogravure; v. aussi *Arch. Anzeiger*, 1911, p. 369, fig. 12; S. Reinach, *Répertoire*, t. IV, p. 172,2. L'image publiée dans le *Catalogue de la vente Serrure* (10 mai 1906, pl. II) ne m'était pas connue.

2. *Rev. des études grecques*, t. XXV, 1912, p. 24-39; *Rev. arch.*, 1913, I, p. 45 et suiv.

Digitized by Google

caractères qui seraient étranges dans une figure d'Athéna. Au contraire, toutes ces particularités conviennent à Niké qui, de son côté, se trouve en rapport étroit avec Athéna. C'est cette raison qui me fait considérer notre figure comme une œuvre

Fig. 1. — Statuette d'Athéna.

de syncrétisme, comme une Athéna qui est en même temps une Niké. Une pareille fusion n'a rien d'étonnant, non seulement à cause de la parenté étroite entre les deux déesses, mais aussi, comme l'a montré dernièrement M. Savignoni[1], parce que le

1. *Minerva Vittoria*, in *Ausonia*, t. V, 1910, p. 69-96.

Digitized by Google

type d'une déesse Athéna-Niké, quoique peu répandu, a toujours existé depuis le VIe siècle av. J.-C. jusqu'à l'époque romaine avancée. Ce type de la déesse trouve son expression dans les figures ailées d'Athéna. De même qu'elle a été parfois représentée avec des ailes sous l'influence de Niké, il est possible aussi, comme dans le cas présent, qu'elle ait subi à d'autres égards l'influence de cette dernière déesse[1]. C'est seulement dans cet ordre d'idées que j'avais fait allusion à l'Athéna-Niké de l'Acropole d'Athènes, laquelle, du temps de Pausanias, était connue dans le peuple comme « La Victoire sans ailes ». Donc, M. Seure ne résume pas exactement ma pensée lorsqu'il écrit (p. 27) que je considère notre figure « comme une Minerve et la rattache expressément, avec exemples à l'appui, au type *classique* de l'Athéna-Niké ».

Ainsi, la difficulté, portant sur les deux motifs principaux — le mouvement et le costume — que M. Seure met en avant en faveur de son hypothèse sur Artémis, peut être considérée comme écartée. D'ailleurs, ces motifs ne sont pas exclusivement caractéristiques d'Artémis. Une importance décisive pour l'interprétation de la statuette doit être attribuée au casque. M. Seure reconnaît (p. 33) que nous avons là justement une forme de casque qui était spéciale à Minerve. D'autre part, M. Seure ne cite pas un seul exemple d'Artémis casquée. La supposition que l'artiste se serait laissé influencer dans ce cas par la figure de la déesse thrace Bendis-Artémis, représentée d'ordinaire avec un bonnet phrygien, n'est pas convaincante.

Non moins importants pour l'explication de la statuette sont les attributs que nous devons supposer aux mains de la déesse. La main droite est levée à peu près jusqu'à la hauteur de l'épaule et tendue de côté. La paume de la main est largement ouverte; le pouce est un peu éloigné et les autres doigts sont joints l'un à l'autre. Nous avons l'impression que la déesse devait

4. Sur les figures de Niké sans ailes qu'on ne rencontre, semble-t-il, que dans les temps les plus anciens, voir Studniczka, *Kalamis* (*Abhandl. der Sachs. Gesell. der Wissensch.*, t. XXV, 1907), p. 50 et suiv.) et Savignoni, *l. c.*, p. 71.

Digitized by Google

tenir un objet assez grand, large en bas, qui était appuyé vers le milieu de la paume au moyen d'un clou. Je supposais que cet objet avait pu être une petite Niké[1] ou un hibou. M. Seure trouve cela inadmissible. « Cette Victoire, dit-il (p. 31), aurait tenu, puisqu'il reste les traces d'une attache, mais elle aurait dû être placée perpendiculairement à la paume de la main sur laquelle elle était censée debout, et par suite elle aurait produit une sensation très nette d'équilibre impossible ou faux, car il n'est pas douteux que la paume de la main n'est pas du tout horizontale ». Pour cette raison[2], M. Seure suppose l'existence d'un objet tout différent, d'un épieu. D'après lui, le moment représenté est celui où la déesse lance l'épieu et a déjà ouvert la main. Mais, d'une part, la main, au moment de lancer un épieu, peut à peine se trouver dans une pareille position; d'autre part, la supposition de M. Seure est inadmissible en raison de considérations techniques. Entre le pouce et les autres doigts il n'y a pas « un trou rond » (Seure, p. 32, note 2 : intervalle annulaire et de faible diamètre) ; mais le pouce est tendu parallèlement aux autres doigts (voir la fig. 1), comme cela se voit bien aussi dans l'héliogravure[3].

L'essai fait avec l'original montre en outre qu'il est impossible de placer dans la main droite de la déesse un épieu de la manière indiquée par M. Seure. Car l'épieu ne serait pas dirigé

1. Cet attribut ne doit pas être exclu par le fait que la déesse même est représentée comme Niké ; on le rencontre, par exemple, dans la main droite d'Athéna ailée sur une monnaie de Démétrios (Savignoni, *l. c.*, fig. 3, 3).

2. Dans l'original, l'inclinaison de la paume de la main n'est pas aussi forte que le prétend M. Seure.

3. Ce detail, qui n'a pas échappé à l'attention de M. Seure (p. 32, note 2), n'est pas pris en considération par lui, puisqu'il pense qu'il « résulte d'un découpage maladroit pratiqué par le photographe sur le cliché autour de la silhouette ». Je puis assurer que, sur ce point, l'héliogravure est absolument fidèle. La photographie a été exécutée avec beaucoup de soin et, pour éviter precisément une découpure ou une retouche, on a employe un écran en verre pour supprimer les ombres. Puisque M. Seure fait allusion dans un autre passage (p. 25, note 1) aux prétendus « défauts » de l'héliogravure, il n'est pas superflu de rappeler qu'elle est l'œuvre d'un spécialiste réputé, M. Michael Frankenstein à Vienne.

Digitized by Google

en avant et un peu en bas, en suivant l'inclinaison de la paume; il serait tout à fait horizontal et ne toucherait pas du tout la paume de la main. De plus, l'épieu, proportionné à la distance entre le pouce et la paume, ne pourrait pas avoir plus de 2 mm. d'épaisseur, alors que le clou au milieu de la main, devant servir à le retenir, est large de 4 mm., par conséquent destiné à un objet beaucoup plus large. Il faut faire remarquer également qu'on ne trouve pas l'épieu comme arme d'Artémis. Les exemples cités par M. Seure (p. 35, notes 1 et 2) sont sans importance, puisque dans tous ces cas nous avons affaire soit à des restaurations modernes, soit à d'autres objets (flèche ou arc).

Pour ce qui concerne l'attribut de la main gauche de la déesse, M. Seure ne s'explique pas avec précision (p. 37). Il est porté à y voir « un faisceau de javelots destinés à remplacer celui que lance la main droite » ; cependant il est enclin aussi à laisser la main vide. Quant à l'attribut qui, d'après la position de l'avant-bras et de la main, semble s'imposer, à savoir la longue lance, M. Seure (p. 31) pense qu'il doit être rejeté parce que « inclinée légèrement sans être retenue par rien, elle aurait évidemment glissé ». En réalité, l'essai que je fis lors de l'arrivée de la statuette au Musée National de Sofia, en me servant d'un gros fil de cuivre, prouve qu'une lance peut parfaitement rester dans la main gauche sans avoir besoin d'une attache spéciale (voir fig. 1). C'est avec cet attribut seulement qu'on peut expliquer d'une façon satisfaisante la position du bras gauche. La faible saillie de l'avant-bras montre clairement qu'il soutenait un objet allongé qui n'a laissé aucune trace de soudure ou de jonction. La main formant une cavité fait penser à une lance ou — ce qui pour d'autres considérations est invraisemblable — à une branche de palmier Ces deux attributs sont absolument étrangers à Artémis.

On voit donc que la coiffure de la tête (le casque), ainsi que les attributs possibles, témoignent contre Artémis et en faveur d'Athéna. Les particularités de la statuette qu'on ne trouve pas

Digitized by Google

d'ordinaire chez Athéna, s'expliquent suffisamment par sa qualité d'Athéna-Niké.

Les autres arguments que M. Seure invoque en faveur de son hypothèse n'ont guère de valeur. Le fait qu'on ne rencontre pas en Thrace Athéna aussi souvent qu'Artémis (p. 28), ne signifie rien pour l'interprétation de la statuette. Si réellement il y a eu, près de Svéti-Kirilovo, un sanctuaire du cavalier thrace, il ne s'ensuit pas (p. 27) que la statuette doive avoir un rapport quelconque avec ce sanctuaire. Du reste, on a trouvé dernièrement près de Svéti-Kirilovo une autre statuette en bronze d'Athéna, d'un type courant, dont la désignation ne prête pas au moindre doute[1].

Quant à la date de notre figurine, je m'étais arrêté (*Izvestia*, t. I, p. 21 et suiv.) au IIIe siècle après J.-C , et cela, non pas tant à cause des particularités du style que pour des considérations tout autres. J'avais, en effet, attiré l'attention sur le fait que les monnaies romaines impériales (non pas les monnaies locales thraces, comme l'a compris M. Seure, p. 37, note 5) portent, dès le IIe siècle, l'image de la Victoire représentée courant, précisément telle que la montre notre statuette, tandis qu'auparavant elle était représentée volant en l'air, les pieds joints. Un des exemples les plus anciens du même type d'Athéna courant se voit sur une monnaie de bronze de Commode[2]. Cette analogie, ainsi que le style de la statuette, qui est évidemment d'une basse époque, ne laisse aucun doute sur la date. Si le IIIe siècle après J.-C. répond le mieux au caractère syncrétique de la figure, cette coïncidence fortuite ne fait que confirmer notre conclusion. Les remarques générales de M. Seure sur l'exécution du bronze (p. 38) ne la modifient en rien sur ce point.

B. FILOW.

1. *Izvestia*, t. III, p. 312, fig. 234.
2. Cohen, t. III, p. 275; voir aussi Jahn-Michaelis, *Arx Athenarum*, tab. XXXV, 13.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE FIGURE DU DIEU AU MAILLET

La figure 1 représente une statuette de bronze, acquise il y a deux ans par le musée de Saint-Germain-en-Laye (Inv. n° 58257). Elle a été, nous assure-t-on, trouvée à Orpierre, dans les Hautes-Alpes [1]. La statuette mesure 0m,113 de hauteur. Elle est d'une exécution un peu grossière et d'un art qui savait mal calculer les proportions; la dimension démesurée des mains, que la photographie exagère encore, et la disproportion des avant-bras, l'un trop court, l'autre trop long, en témoignent suffisamment. Mais, en somme, elle est d'un bon style et copiée sur de bons modèles. Le personnage barbu qu'elle représente, couronné de feuillage et vêtu d'une peau de bête attachée sur l'épaule gauche, est une divinité. Dans la main droite, tendue en avant, il tient un vase, une *olla*; de la main gauche il s'appuyait légèrement sur une hampe élevée. Celle-ci a été restituée. Un barillet cylindrique, percé d'un trou en son milieu, nous a été apporté avec la statuette comme ayant été trouvé avec elle. Il devait couronner la hampe; c'était une tête de maillet.

Un nettoyage maladroit, détruisant la patine, avait donné au bronze un très mauvais aspect. Mais l'examen du personnage et de ses attributs apaise les doutes dont l'authenticité de la figure a été un instant l'objet. Les caractères du type sont à la fois nouveaux et cohérents. A supposer qu'il y eût faux, il faudrait que le faussaire fût un archéologue. Les circons-

1. Cette statuette est parvenue au musée de Saint-Germain-en-Laye par l'obligeante entremise de M. Costa de Beauregard. Orpierre est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gap.

Digitized by Google

tances dans lesquelles l'objet nous est parvenu ne nous permettent pas de le penser.

C'est le dieu gaulois au maillet, dont nous avons déjà tant

Fig. 1. — Dieu au maillet. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

d'exemplaires, que nous offre la nouvelle statuette du dieu au maillet; elle a l'*olla* et nous avons lieu de croire qu'elle avait aussi le maillet. Mais le costume du dieu, couronne et peau de

Digitized by Google

bête, est celui de Silvain[1]. On sait déjà que ces deux divinités, gauloise et romaine, ont des affinités. Le dieu gaulois au maillet porte généralement le costume indigène, blouse, braies et manteau[2]. Des monuments importants le représentent également nu; une peau de bête attachée par les pattes de devant autour de son cou lui couvre les épaules et la tête[3]. Je ne connais pas d'autre exemplaire d'un dieu au maillet couronné et drapé d'une peau. Le dieu d'Orpierre est un Silvain dans les mains duquel un adaptateur gallo-romain a placé l'olla et le maillet du dieu gaulois.

Ainsi ce petit monument nous apporte un exemple et une preuve de la confusion qui s'est produite en Gaule entre les deux divinités, l'une indigène, l'autre importée. C'est à ce titre surtout qu'il nous intéresse. Il nous a paru d'autant plus précieux que les preuves formelles du fait ne sont pas très nombreuses et que leur interprétation n'est pas encore complète.

***

Ce sont des monuments épigraphiques et des monuments anépigraphes. Les monuments épigraphiques portent des dédicaces à Silvain, illustrées par la figure d'un maillet[4], ou par celle du dieu au maillet pourvu de ses divers attributs[5]. Les monuments anépigraphes représentent Silvain avec les attributs de dieu au maillet[6] ou le dieu au maillet avec les attributs

1. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. I, p. 113; 175, 2; 220, 1, 4; 221, 1, 4; 407, 4; t. II, p. 43, 1-8; 44, 1-2, 3-7; III, 5. — Id., *Répertoire de reliefs grecs et romains*, t. II, p. 31, 2; 490, 2; t. III, p. 39, 2; 200, 2; 246, 3; 375, 3. — Sur Silvain, ses attributs et ses représentants, cf. les articles de Peter et de Hild dans Roscher et Saglio.

2. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 137-185.

3. *Ibid.*, p. 175, bronze de Vienne; p. 181, bronze de Bonn.

4. *C. I. L.*, t. XII, 663, Arles; 1025, Avignon; 1101, Apt; 1102, Saint-Saturnin d'Apt; 1179, Vénasque; 1834, Vaison (Espérandieu, *Recueil des Bas-reliefs de la Gaule Romaine*, t. I, n° 284); 1335, Saint-Romain-de-Malegarde; 1518, Notre-Dame des Anges; 1895, Vienne; 4147, Nages; 4179, Massillargues (Espérandieu, *o. l.*, t. I, n° 497).

5. *C. I. L.*, XIII, 6146, Eisenberg ou Ramsen (Salomon Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, t. I, p. 226); 8639, Xanten.

6. Espérandieu, *o. l.*, t. I, n° 301, Séguret (Vaucluse, Musée Calvet à Avignon). Le dieu tient une syrinx. Voir plus bas.

Digitized by Google

de Silvain[1]. Ces monuments nous apprennent que, dans une partie de la Gaule, le nom de Silvain a été attaché à un type divin, celui du dieu au maillet, différent de son type classique, qui d'ailleurs comportait des variantes, et que les deux types étaient équivalents, puisque leurs attributs étaient interchangeables.

Il n'y a plus lieu de discuter si le dieu au maillet est ou n'est pas un Silvain provincial, costumé à la mode de ses nouveaux adorateurs et pourvu d'attributs spéciaux[2], depuis que l'on connaît son nom, ou l'un de ses noms indigènes, *Sucellus*[3].

Un double travail de définition et de représentation s'accomplissait dans la religion gallo-romaine, dont les monuments en question sont des exemples. Elle traduisait en latin les noms de ses dieux indigènes à l'usage des immigrés et des étrangers, mais surtout à celui du peuple bilingue et de double civilisation, façonné par la conquête. Celui-ci, sous l'afflux d'images dont la civilisation nouvelle travestissait tous les rêves de son imagination, devait faire effort pour reconnaître ses vieilles divinités obscures et familières. A la netteté des pensers nouveaux leur antique fluidité s'adaptait mal. Pour les fixer, il s'est appliqué à les retrouver dans les dieux latins. Donner des noms latins aux dieux gaulois, c'était les classer et les définir, mar-

1. Espérandieu, *o. l.*, t. III, n° 2166, Chassey (Musée d'Autun), dieu vêtu comme le dieu au maillet tenant une *olla* dans la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche; 2234, Saint-Révérien, dieu au maillet adossé à un pin (le maillet est brisé); 2750, Vichy, dieu au maillet et au tonneau, adossé à un pin. — S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, t. II, p. 85, 4, Stuttgart, monument à quatre faces dont l'une représente un dieu au maillet tenant dans la main gauche quelque chose qui paraît être une serpe. Cf. A. Michaelis, *Das Felsrelief am « pompösen Bronn » bei Lemberg, canton Bitsch*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde*, 1895, p. 138; p. 135, bas-relief de Dabo (Dagsburg), détruit en 1870 dans le bombardement de Strasbourg : le dieu tient une serpe et s'appuie sur une hampe dont l'extrémité, figurée comme une pointe de lance ou une pomme de pin, était peut-être un maillet.

2. Sur les thèses opposées auxquelles a donné lieu l'interprétation du type, voir S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 156 sqq.

3. A. Michaelis, *o. l.*, p. 128 sqq.; S. Reinach, *Cultes*, etc., t. I, p. 215 sqq.; H. Hubert, *Nantosvelta, déesse à la ruche*, dans les *Mélanges Cagnat*, p. 281 sqq.

Digitized by Google

quer leur place permanente dans le panthéon commun du monde complexe où la Gaule se trouvait englobée. Les dieux latins avaient des images typiques et des attributs plastiques. Les dieux des Celtes avaient des attributs poétiques dont leurs idoles, car ils en avaient, ne portaient pas toujours les symboles, et celles-ci se confondaient dans une indistincte impersonnalité[1]. L'art plastique des Gaulois n'était pas arrivé à représenter des personnes, ni à figurer des types. L'imagerie religieuse des conquérants suppléa à son indigence, quand les Gaulois romanisés sentirent le besoin de concevoir leurs dieux en formes précises et distinctes. Ils les imaginèrent de traits empruntés. On tâtonna, cela va sans dire. Le type de Silvain, en particulier, prêta à des combinaisons instables, avec celui de Mercure par exemple[2]. Il y eut des hybrides; le dieu au maillet en est un. Dans son cas, au surplus, il se peut que Silvain ne soit pas seul en cause.

La statuette d'Orpierre nous apprend quelque chose de plus que les monuments auxquels il a été fait allusion. Ceux-ci sont des bas-reliefs. Elle est la première statuette de bronze, figurant le dieu au maillet, qui tienne de Silvain[3]. Les figurines en bronze du dieu au maillet sont assez nombreuses; pas une, M. S. Reinach en a fait justement la remarque, ne représente le dieu en compagnie d'un chien ou tenant la serpette de Silvain[4]. Les bas-reliefs sont d'un art populaire et rustique. Les statuettes, œuvres d'un art plus réfléchi, renseignent

1. Cf. A. Héron de Villefosse, *Le dieu gaulois accroupi de Bouray* (Seine-et-Oise), dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1913, p. 244 sqq.; S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 225 sqq.

2. Espérandieu, *o. l.*, t. I, n° 3852, Forêt de Compiègne, La Garenne du Roi (Musée de Saint-Germain-en-Laye) : divinité en costume indigène, coiffée d'un pétase, portant une serpe et une bourse.

3. Avec cette réserve que les figurines qui représentent le dieu coiffé de la peau de loup ne dérivent pas d'un type spécial de Silvain, mais du type d'Hercule (S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 141, n°s 146, 147, p. 175, 176, 181; Id., *Rép. de la Statuaire*, t. III, p. 227, 2).

4. S. Reinach, *Cultes*, *l. l.*, p. 231. Liste des représentations du dieu au maillet : Id., *Bronzes figurés*, p. 137-156, 169-185. Liste complémentaire : Id., *Cultes*, t. I, p. 270.

Digitized by Google

mieux sans doute sur la véritable expression du type et sur le caractère du dieu. M. S. Reinach induit de là que l'assimilation du dieu au maillet avec Silvain est fortuite, superficielle, accidentelle et, somme toute, qu'elle nous trompe sur sa nature intime. Dans les statuettes, ajoute-t-il, « les seuls types classiques dont l'imitation soit évidente sont ceux de Jupiter, de Pluton et de Sérapis », c'est-à-dire de dieux célestes ou de dieux infernaux. Le dieu au maillet est un dieu infernal, le *Dispater* dont parle César [1], qui pouvait avoir été un dieu céleste. Or, on ne peut plus dire maintenant que son assimilation à Silvain ne soit attestée que par une seule catégorie de monuments, d'importance secondaire. On ne peut plus en conclure qu'elle se soit produite seulement aux étages inférieurs de la religion gallo-romaine. Elle s'est faite assurément dans la religion rustique: mais la religion gauloise a dû laisser aux divinités rustiques une place de premier plan.

Ainsi l'association de la personnalité divine de Silvain au type du dieu au maillet paraîtra plus générale et plus régulière que l'on n'avait lieu de le penser jusqu'à présent Elle a été faite formellement et nominativement. L'inscription d'un petit autel découvert à Worms juxtapose les noms : *Deo Sucelo* [*e*]*t* [*Si*]*lvano* [2]. Elle les distingue, à vrai dire, en les réunissant par la conjonction *et*, mais en sorte que les noms semblent s'appeler l'un l'autre et désigner des personnes complémentaires. A Vienne, d'où provient la plus importante statuette de bronze du dieu au maillet que nous connaissions encore [3], les deux noms ont été employés concurremment [4].

Mais, d'autre part, la statuette d'Orpierre est la première représentation certaine du dieu au maillet qui tienne de

1. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 167, et *Comptes-Rendus de l'Academie des Inscriptions*, 1887, p. 420, 443.
2. *C. I. L.*, t. XIII, 624; A. von Domaszewski, *Abhandlungen zur römischen Religion*, p. 81. Cf. *C. I. L.*, t. VII, 642, *Deo Silvano Cocidio*; t. XIII, 3968, *Deo Silvano Sinqu*(*ati*).
3. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 175.
4. Sucellus : *C. I. L.*, t. XII, 1836, Silvanus (?) : *Ibid.* 1835.

Digitized by Google

Silvain avec une parfaite évidence autre chose que son nom et des attributs. L'assimilation des deux divinités s'y manifeste par l'adjonction pure et simple des attributs de l'un au type de l'autre Le bronzier, fabricant d'images saintes pour laraires privés, qui a fait la statuette, voulant faire un dieu au maillet, a pris dans ses modèles un Silvain et l'a fidèlement copié. Sa méthode de transposition est sans détour et le produit en est catégorique. Son œuvre, fût-elle unique en son genre, nous donne donc à penser néanmoins que, dans les autres cas, la figuration du dieu au maillet, pour originale qu'elle paraisse être, a pour point de départ le type de Silvain, autrement dit que le type du dieu au maillet est le type de Silvain, plus ou moins modifié. Ses figures peuvent procéder soit du type nu, comme celle d'Orpierre, soit du type vêtu de Silvain [1]. Ainsi l'assimilation du dieu au maillet à Silvain a été complète ; elle a porté sur le nom, les images, la personne ; il est vraisemblable qu'elle a été constante.

Le maillet même sur lequel s'appuie Sucellus n'est pas un attribut qui aurait répugné à Silvain. Ce n'est pas, je crois, un symbole de dieu tonnant, céleste ou infernal. M. S. Reinach y voyait un fétiche fulgurant dont le dieu ne serait que le porteur [2]. Je ne suis pas sûr, au contraire, que le maillet soit entre les mains du dieu un attribut indispensable, ni même peut-être original. Sucellus en a d'autres. Le vase, qui ne le quitte guère, est le vase à boire. J'ai groupé, dans un précédent travail, une série de monuments qui figurent à ses pieds un tonneau ou une pile de tonneaux. Son maillet, quand il n'est pas stylisé, est un maillet de tonnelier [3]. C'est un outil professionnel comme la serpe ou le *pedum* de Silvain. Si

1. Cf. par exemple le Silvain, en tunique et guêtré, d'un bas-relief du Vatican : S. Reinach, *Répertoire de reliefs*, t. III, p. 386, 1. Sur le type vêtu de Silvain, cf. R. Peter, *l. l.*, p. 835.

2. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 167.

3. H. Hubert *Mélanges Cagnat*, p. 281 sqq. Il faut ajouter à la liste Espérandieu, *o. l.*, t. III, n. 2259 (Entrains).

Digitized by Google

quelque fait prouvait un jour que Silvain, lui aussi, l'eût porté pour son compte, je n'en serais pas autrement surpris, car Silvain, entre autres travaux, préside à ceux des ouvriers en bois et d'ouvriers qui mettent en œuvre des instruments de bois[1].

Si Sucellus est, comme le fait penser son tonneau symbolique, un dieu de la bière et de tout ce qui se rattache. à l'origine, à l'usage sacré et à la signification religieuse de cette boisson, c'est un dieu panceltique[2]. Son culte devait être pratiqué par toute la Gaule. Or, les monuments du dieu au maillet ont une extension limitée. La trouvaille de la statuette d'Orpierre n'ajoute rien à l'idée que l'on était déjà en mesure de s'en faire. Sauf une exception[3], tous ces monuments ont été trouvés à l'est d'une ligne qui, partant du Bas Rhin, gagnerait Reims, engloberait la vallée de l'Allier et aboutirait à la Méditerranée vers Saint-Gilles[4]. Le culte de Silvain a la même extension, limitée à la bande orientale de la Gaule et à la Narbonnaise[5]. Silvain n'était pas une divinité de premier plan comme Mercure et les autres grands dieux, dont les images suivaient partout la civilisation latine. Silvain devait suivre en Gaule le petit colon latin. Il semble que Sucellus n'ait été représenté sous la forme du dieu au maillet que là où le culte de Silvain avait pénétré. M. von Domazewski a suggéré que, dans la Narbonnaise, Silvain avait remplacé Pan dont le culte était populaire à Marseille[6]. Divinité gréco-latine, ses images auraient été colportées dans la zone où s'exerçait l'influence de Marseille. Tout justement, le dieu au maillet de Séguret porte la syrinx de Pan[7]. C'est encore une raison de penser que le type du dieu au maillet

1. *Ephemeris epigraphica*, VIII, 591 : *Silvano sacrum caplatores* (les tireurs d'huile).
2. H. Hubert, *l. l.*, p. 291.
3. Statuette de Lillebonne : S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 179.
4. Voir la carte de répartition dressée par A. Michaelis, *l. l.*, p. 134.
5. A. von Domazewski, *o. l.*, p. 80 sqq. ; J. Toutain, *Les Cultes païens dans l'empire romain*, t. I, p. 261 sqq.
6. A. von Domazewski, *o. l.*, p. 191 ; R. Peter, *l. l.*, 874.
7. Espérandieu, *o. l.*, t. I, n° 301.

Digitized by Google

procède des types de Silvain qui avaient cours dans la Narbonnaise[1].

***

Pourquoi Silvain et Sucellus ont-ils été confondus? Rencontre d'images, a dit M. S. Reinach. Sucellus avait un chien; c'était un chien infernal, qui peut-être était un loup[2]. Le dieu accompagné d'un chien pouvait être Sucellus ou Silvain. Le bâton de l'un faisait penser au maillet de l'autre. L'un et l'autre pouvaient tenir une coupe ou un pot[3]. Certaines figures du dieu au maillet qui n'ont gardé du maillet que sa hampe se distinguent à peine des groupes que formaient les Lares armés de la lance et les chiens de garde assis à leur pieds[4]. Or, Silvain était le *Lar Agrestis*[5]. Bref, l'image de Silvain évoquait l'image imprécise du dieu gaulois. Les images maladroites du dieu gaulois rappelaient celles de Silvain. Il y eut entre le dieu au maillet et Silvain confusion iconographique et rien de plus. Tel n'est pas mon avis. Plus l'assimilation des deux divinités paraîtra régulière, moins elle semblera résulter d'analogies extérieures. Les affinités intimes des personnes et des fonctions divines ont été d'abord appréciées. La convenance des images n'a été constatée qu'après, à plus forte raison si le dieu au maillet a été figuré à l'image de Silvain.

D'Arbois de Jubainville a supposé que Silvain avait une sorte d'homonyme gaulois, ayant au moins l'une de ses fonctions. Son nom aurait dû être **Selvanos*. La forme *Selvanus* se ren-

1. H. Hubert, *Notes de philologie et d'archéologie celtiques*, I, dans *Revue celtique*, 1913, p. 1 sqq.
2. S. Reinach, *Cultes*, *l. l.*, p. 230.
3. A. von Domaszewski, *o. l.*, p. 60. Cf. *C. I. L.*, t. VI, 646, Rome.
4. Babelon, *Description des monnaies de la république romaine*, t. I, 281.
5. *C. I. L.*, t. VI, 646. A. von Domazewski, *o. l.*, p. 66. Id., *ibid*, p. 36 : représentation de Silvain sur l'arc de Bénevent Le bas-relief de Dabo représentait probablement un Silvain; cf. A. Michaelis, *l. l.*, p. 135. Voir S. Reinach, *Bronzes figurés*, n° 42, figurine découverte à Saint-Loup-de-Ruffigny (Aube), représentant un personnage armé d'une lance et tenant une patère, qualifié, avec hésitation, *Mars debout* (?); je crois que la figurine représente un Silvain ou un Lare.

Digitized by Google

contre en effet et trahirait une confusion[1]. Le **Selvanos* hypothétique pouvait être un dieu des troupeaux ou plutôt des biens que constituent les troupeaux; le gallois et l'irlandais fournissent les mots correspondants[2]. Or, Silvain était un dieu pasteur[3]. Toutefois, rien ne donne à penser que le dieu au maillet l'ait été également.

Fig. 2. — Statuette de Silvain. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Le dieu au maillet est bien un Dispater, dieu des morts.

1. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1904, p. LII; inscription trouvée à Ménerbes (Vaucluse).

2. D'Arbois de Jubainville, dans *Revue celtique*, t. XXVI, p. 282 : irl. *Sealbhan*, troupeau; vx. celt. **selva*, possession; vx. irl. *selb*; irl. *sealbh*; gall. *helw*; vx. gall. *elw* (glosé, *lucrum*, *quaestus*). Le nom des *Silvanectes* est expliqué par cette étymologie : Grühler, *Französische Ortsnamen*, p. 87. Les sens présentent, renversée, l'alternance *pecus pecunia*.

3. Virgile, *Énéide*, VIII, 601 :

Silvano fama est veteres sacrasse Pelasgos
Arvorum pecorisque deo lacumque diemque.

Cf. *C. I. L.*, IX, 3375; Caton, *De agricultura*, 83.

Digitized by Google

Mais, chez les Celtes, les dieux de l'autre monde ont été les grands dispensateurs des biens de la terre[1]. Ils recèlent des trésors qui pointent à la surface du sol avec les bourgeons et les épis. La mort engrange des récoltes pour de nouvelles moissons. L'autre monde, qu'il soit sous terre ou par delà les mers, est un monde d'abondance, de jeunesse et de vie. En Gaule, Dispater était le père des Gaulois[2], parce qu'il était le père des hommes, comme les dieux irlandais du pays des morts[3]. Il en rajeunissait sans cesse la race par l'afflux des générations nouvelles. Mais la fertilité des champs s'alimente à la même source que la fécondité des hommes. D'autre part, le dieu qui avait pour symbole un tonneau, renfermant une bière divine, devait s'occuper des grains dont la bière est faite. Je suppose donc que le dieu au maillet était un dieu des céréales et des champs où on les cultivait.

C'est, à mon avis, pour cette raison que les Gaulois ont reconnu en Silvain sa figure latine, car Silvain était un dieu des champs, des greniers[4], des grains; il présidait au pesage des grains[5]. Son image tient quelquefois des épis à la main[6] et il s'en mêle aux fruits qui garnissent sa corne d'abondance ou son tablier[7]. En un mot, il est vraisemblable que le dieu au maillet est un dieu agraire. L'assimilation qui a été faite entre lui et Silvain s'explique par là et d'ailleurs le prouve.

* * *

Silvain portait un nom qui témoignait d'une nature sauvage.

1. J. A. Mac Culloch, *Celts*, dans Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, t. III, p. 283, 285; Id., *The religion of the ancient Celts*, p. 348 sqq.
2. César, *De Bello Gallico*, VI, 18.
3. A. Nutt, K. Meyer, *The voyage of Bran*, t. I, p. 133 sqq; t. II, p. 124 sqq.
4. *C. I. L.*, VI, 588.
5. *C. I. L.*, XIV, 51 (Ostie) *Votum Silvano* [*a*]*ram Sac*[*omari ad Ann*]*o nam Aug. Genio* [*Collegii*] *Sacomar*[*i*]...; A. von Domazewski, *o. l.*, p. 66. (Il s'agit de vérification des poids et mesures.)
6. S. Reinach, *Répertoire*, t. I, p. 221, 1; *Recueil*, t. III, p. 200, 2.
7. S. Reinach, *Répertoire*, t. I, 221, 2; t. II, 44, 2, 3; t. IV, p. 30, 4 (= Espérandieu, *Recueil*, t. I, 833); Peter, *o. l.*, 835, 837 (V, 2, 10). Cf. Tibulle, I, 5, 27 sqq.

Digitized by Google

Pour faire un garde champêtre, c'était un personnage inquiétant. Son cas n'est pas unique, ni même exceptionnel. La religion paysanne des laboureurs et des bergers, dont l'universelle monotonie n'est pas à démontrer, le reproduit à nombre d'exemplaires. Le dieu des champs vit dans la friche. Il fuit à l'approche de l'homme sur la lande et vers le bois. Il s'y réfu-

Fig. 3. — Statuette de Silvain. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

gie. C'est son repaire. Il y guette le laboureur, surveille le champ, lorgne sa part et de là, d'un bond, surgit pour la saisir et l'emporter. C'est là qu'il traque le loup, le renard et le corbeau, ses concurrents, qui sont aussi ses associés. De là il épie le chien et le coq, serviteurs de l'homme et ses serviteurs, qui sont aussi ses adversaires. C'est en somme un diable, mais un bon diable, velu, trapu, cornu, lascif, sauvage, hérissé de brindilles et de foin, fleurant l'herbe et les feuilles mouillées. On ne sait s'il faut le prier pour qu'il s'en aille ou pour qu'il accoure; en tous cas, on préfère ne pas le rencontrer.

Digitized by Google

Les esprits et les dieux, en qui ont été personnifiées les forces que manifeste la croissance des plantes et des animaux, n'ont été spécialisés qu'occasionnellement. Les phases saisonnières de la vie naturelle, les cultures diverses, l'élevage ont donné lieu à des fêtes, à des cultes distincts, à la conception des fonctions divines et à des appellations liturgiques également distinctes, mais qui ne correspondent pas respectivement à autant de personnes ou de catégories spirituelles. Pauvreté d'imagination, peut-être. Les hommes n'en ont jamais mis en commun plus qu'il ne fallait. Sentiment de l'unité naturelle et de l'universelle sympathie, très probablement. Libres ou domestiquées, la nature et la végétation ont été confiées aux mêmes dieux.

D'autre part, le champ cultivé est une emprise sur la nature sauvage, faite avec l'assentiment présumé ou contraint des maîtres de celle-ci. L'offrande faite aux dieux du sol a le caractère d'une compensation. Le défrichement d'ailleurs les avait expropriés, mais non pas délogés. De la terre qu'ils possédaient improductive, ils restaient gardiens et fermiers. L'esprit qui verdissait les buissons gonfle les épis. Les épis tombent avant les feuilles, mais la vie du champ continue au bois voisin.

Silvain gardait le champ, mais vivait au bois. Il devait y rencontrer le dieu au maillet dont la sollicitude s'étendait sans doute, comme la sienne, sur plus d'un département de la nature. La religion rustique de nos pays, héritière des Gaulois et des Gallo-Romains, a fourni à W. Mannhardt ses meilleurs exemples de génies sylvestres qui sont des esprits des moissons[1]. Le mystère des bois et des landes convient aux fées ménagères, abrite les portes de leurs palais, où les morts participent quelquefois à l'ivresse de leurs banquets et de leurs rondes.

***

La statuette d'Orpierre deviendra peut être une tête de série. Il n'est pas probable qu'elle ait été seule de son espèce. Je

1. W. Mannhardt, *Wald-und Feldkulte*, t. I, p. 154 sqq.

Digitized by Google

propose d'attribuer à Silvain deux statuettes de bronze qui se trouvent au musée de Saint-Germain. Elles représentent des personnages barbus, nus et couronnés. Le catalogue de M. S. Reinach fait de l'un un Hercule et de l'autre un Jupiter.

1° Figure 2. S. Reinach, *Bronzes figurés*, n° 127 (Inv. n° 17628). « Haut. 0^{m},088. Belle patine. Très jolie figurine découverte aux environs de Vienne-la-Ville (Marne) et donnée en 1872 par A. de Barthélemy. Le héros, barbu et lauré, est représenté dans l'attitude du repos. Manquent une partie du bras droit et des jambes. » Il est évident que la main gauche tenait une hampe; quant à la couronne, elle peut être la couronne d'aiguilles de pin qui était celle de Silvain.

2° Figure 3. S. Reinach, *ibid.*, n° 3 (Inv. n° 18784). « Haut. totale 0^{m},08; haut. de la base, 0^{m},007. Acheté à Dôle en 1872, avec douze autres objets. Style barbare. Le dieu est lauré. Petite base irrégulière à sept pans. »

Ces figures n'ont aucun attribut de Jupiter ou d'Hercule. Les bras droits sont cassés. J'imagine plus volontiers dans la main qui leur manque le manche du dieu au maillet que le foudre de Jupiter.

H. Hubert.

Digitized by Google

STATUE DRAPÉE DE JEUNE HOMME
PROVENANT D'ÉPIDAURE

Il y a quelques mois j'ai eu l'occasion de voir à Paris la statue qui fait l'objet de cette note. Elle se trouvait chez M. Yanakopoulos, marchand d'antiquités, qui a bien voulu me communiquer les photographies reproduites ci-dessous. D'après ses indications, le lieu de provenance serait Épidaure. Exécutée en marbre grec, elle est plus grande que nature. et mesure en hauteur un peu plus de 2 mètres. L'état de conservation serait tout à fait satisfaisant si quelques éraflures n'avaient atteint la pointe du nez et le menton, et brisé çà et là les arêtes des plis du vêtement, surtout au-dessous de la main gauche. Tandis que le travail de la partie antérieure est assez soigné, le revers est négligé et traité par grandes masses très simplifiées. Nous avons sous les yeux l'effigie d'apparat d'un jeune homme imberbe, représenté debout, vêtu d'une tunique et d'un himation qui le drape jusqu'aux chevilles, le bras droit enveloppé dans le manteau et ramené sur la poitrine, les doigts restant libres, le bras gauche entièrement recouvert par les plis du vêtement et la main appuyée derrière la hanche.

Au premier coup d'œil, on reconnaît ici un type statuaire que l'art grec a fréquemment reproduit à partir de la seconde moitié du IVe siècle, et dont des exemples bien connus sont le Sophocle du musée du Latran[1] et l'Eschine du Musée national de Naples[2]. Il est à peine besoin de rappeler qu'un des éléments essentiels de cette sorte de formule canonique, destinée à faire une longue fortune dans l'art hellénistique et gréco-romain, est la pose du bras droit enveloppé dans le manteau et ramené

1. Arndt-Bruckmann, *Griech. und roem. Portraets*, pl. 113-115.
2. *Ibid.*, pl. 116-118.

Digitized by Google

vers la poitrine. J'ai plaisir à rappeler les pages où M. Heuzey a fait ressortir la valeur esthétique de ce type drapé : « Dans cet état de tension moyenne, écrit-il, les plis, comme dans un instrument bien accordé, possèdent, si l'on peut dire, le maximum de sensibilité et de faculté expressive. Il suffit du moindre degré de contraction ou de relâchement pour en tirer des modulations différentes »[1]. Cette formule dont les caractères tiennent « à l'essence même du costume antique » est adoptée avec une telle faveur, nous la trouvons reproduite dans des statues si nombreuses, que la statue d'Épidaure constituerait simplement un nouvel exemplaire s'ajoutant à une série déjà très abondante, si elle ne se distinguait, à certains égards, du type le plus courant. Pour le désigner, il nous suffira de rappeler une statue de provenance grecque, celle d'un jeune homme drapé, trouvée à Érétrie, et datant de la fin du IIe siècle avant notre ère[2]. Si le mouvement de la draperie et le geste du bras droit sont les mêmes que dans notre statue, la différence essentielle réside dans la pose du bras gauche qui tombe le long du corps, recouvert du manteau; c'est la pose qu'on retrouve dans les statues féminines où l'on reconnaît la contrepartie du type masculin drapé, et dont les *Herculanaises* sont des exemples classiques. On a déjà signalé les dissemblances qui distinguent les deux types, dont le second, celui de la statue d'Érétrie, atténue, semble-t-il, ce que le premier a d'un peu familier et pour ainsi dire de personnel, et, prenant ainsi un caractère plus général, répond à toutes les exigences pour une effigie d'apparat, qu'il s'agisse d'un personnage de marque ou d'un simple bourgeois, d'une statue honorifique ou d'une statue tombale. C'est ce dernier dont on connaît le plus de répliques, et qui semble être le plus populaire à l'époque hellénistique[3]. Sur les stèles funéraires, il est associé au type féminin dit de la

1. Heuzey, *Du principe de la draperie antique*, p. 34.

2. Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler griech. und roem. Sculptur*, pl. 519. Cf. notre ouvrage sur les *Statues funéraires*, p. 283, fig. 175.

3. Des exemples sont cités par Arndt, *Denkmaeler*, notice de la pl. 519. Pour les types statuaires, voir S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II,

Digitized by Google

Pudicité, qui est une variante plus récente du type des *Herculanaises*[1].

La statue d'Épidaure dérive d'un prototype dont on connaissait déjà quelques répliques plus ou moins directes[2] et que nous pouvons désigner en toute sûreté, à savoir l'Eschine du musée de Naples. C'est même trop peu de dire qu'elle en dérive ; elle en reproduit exactement l'attitude et la draperie. Qu'on la compare au modèle, on se rendra compte que le sculpteur l'a suivi de très près, jusque dans le détail, jusque dans le moindre pli, et a fait simplement œuvre de copiste. Si la tête manquait, la statue serait certainement classée comme une réplique de la statue de Naples.

Le type de la tête mérite qu'on s'y arrête. Le visage aux traits réguliers, à l'ovale large et plein, aux yeux enfoncés sous l'arcade sourcilière, présente certains caractères individuels. C'est très vraisemblablement un portrait. La chevelure est massée en boucles courtes et serrées, qui laissent deviner la forme du crâne ; l'exécution rappelle celle des têtes athlétiques du ve siècle, plutôt que celle des têtes-portraits hellénistiques où prévaut, pour le rendu des boucles, un sentiment plus pittoresque. Il faut relever un détail qui a son intérêt, car il nous aide à déterminer la date de la statue : c'est la coupe régulière des cheveux sur le front et sur les tempes qui sont ainsi cernés

613, 4 (Panticapée, Ermitage), 615, 4, 5 (Tusculum), 617, 5 (Cyrène, British Museum) 8 (Nicopolis), 618, 3 (Venise), 624, 6 (Philippeville, Louvre). Cf. *Magnesia am Maeander*, p, 210, fig. 213; Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du musée impérial ottoman*, II, p. 311, n° 582, statue d'un prêtre du culte impérial, Cyzique. Le type est reproduit très fréquemment sur les stèles hellénistiques et gréco-romaines. Ainsi, stèle de Ménandros à la Bibliothèque nationale (*Statues funéraires*, p. 281, fig. 174); stèle de Salonique (Heuzey, *Mission de Macédoine*, pl. 22 *bis*, 7); stèle de Délos (*Exploration archéologique de Délos*, G. Leroux, *La salle hypostyle*, p. 61, fig. 85; p. 62, fig. 88).

1. *Statues funéraires*, p. 289 et suivantes.

2. Arndt, notice citée. Ainsi, la statue du Museo civico de Vérone (S. Reinach, *Répertoire* II, 618, 4) où la pose est renversée. Dans le *Catalogue des sculptures* du Musée impérial ottoman, M. G. Mendel décrit une réplique simplifiée du type de la statue d'Eschine où l'auteur paraît avoir utilisé une « rédaction » hellénistique de l'original. T. III, p. 339, n° 1100.

Digitized by Google

d'une ligne très nettement dessinée, alors que dans la statue d'Érétrie l'agencement des boucles fait songer à la tête du Méléagre et à celle de l'Hermès d'Andros. Cette disposition des cheveux ramenés sur le front et formant une sorte de frange rappelle, à n'en pas douter, la mode adoptée par les Romains au Ier siècle avant notre ère et au temps d'Auguste[1], et il serait facile d'en citer de nombreux exemples dans les têtes-portraits de la même époque trouvées en Grèce. Je mentionnerai seulement une tête de Magnésie du Méandre[2] et une tête d'éphèbe du Musée national d'Athènes[3]. On peut encore rapprocher à ce point de vue de la statue d'Épidaure des têtes d'éphèbes provenant d'Athènes, récemment publiées par M. Fr. Poulsen, et qui appartiennent au IIIe siècle de notre ère[4]. Elles attestent la persistance de ce traitement de la chevelure dans les ateliers d'Athènes. De ces rapprochements, il résulte que la statue d'Épidaure date, suivant toute vraisemblance, de la fin du Ier siècle avant notre ère ou du début du siècle suivant. Elle est en tout cas plus récente que celle d'Érétrie, et certaines lourdeurs d'exécution, notamment dans la partie inférieure du corps, dans le modelé des pieds, viennent à l'appui de la date que nous proposons.

Aussi bien, si la provenance indiquée est exacte, notre conclusion peut encore se justifier par d'autres arguments. Les inscriptions d'Épidaure nous apprennent qu'au début de l'époque impériale, le hiéron ne cesse pas de se peupler de statues votives, statues de bienfaiteurs, de gymnasiarques, offrandes de pyrophores, effigies de personnages consacrées aux dieux[5]. On relève sur des bases de nombreuses signatures d'artistes, argiens, athéniens, péloponnésiens, qui se placent dans la

1. Cf. Arndt-Bruckmann, *Griech. und roem. Portraets*, nos 67, 79, 314-315.
2. *Magnesia am Maeander*, p. 216, fig. 220.
3. Arndt-Bruckmann, nos 399-400.
4. Fr. Poulsen, *Têtes et bustes grecs récemment acquis par la Glyptothèque Ny Carlsberg*, *Bull. de l'Académie royale de Danemark*, 1913, p. 420, fig. 8, p. 422-428, fig. 9 *a* et 9 *b*.
5. *Corpus inscr. graec.*, I, nos 1112 sqq., 1121 sqq., 1418 sqq.

Digitized by Google

période dont nous avons parlé plus haut. Les noms des Argiens Labrias et Athénogénès[1], de Philoclès de Mégalopolis[2], de Théophilos[3], celui d'Eunous, fils d'Eunomos[4], qui revient assez fré-

Fig. 1.

Fig. 2.

1. *Corpus inscr. graec.*, I, 1112-1118.
2. *Ibid.*, 1434.
3. *Ibid.*, 1152.
4. *Ibid.*, 1138-1143.

Digitized by Google

quemment, attestent l'activité des ateliers grecs. La statue qui nous occupe donne donc une idée exacte de la moyenne de cette production, trop abondante pour être bien originale, et

Fig. 3.

nous aide à évoquer l'image de toutes ces effigies votives ou honorifiques. Quant à identifier le personnage représenté, il n'y faut pas songer. Est-ce un Romain comme on pourrait le sup-

Digitized by Google

poser à raison de la coupe de la chevelure et de la fréquence des noms romains dans les inscriptions d'Épidaure? A vrai dire, la forme du costume indique plutôt un Grec, un de ces jeunes gens honorés d'une statue ἀρετῆς ἕνεκεν, suivant une formule très courante[1]. Au reste, les grandes dimensions du marbre qu'il faut encore à ce point de vue rapprocher de certaines statues de Magnésie du Méandre[2], tendraient à en accuser le caractère honorifique.

Il n'est pas sans intérêt de constater que pour la structure générale de la tête et l'exécution de la chevelure, le sculpteur s'est inspiré des traditions du ve siècle, alors que pour le reste du corps il s'est adressé à un modèle du IVe siècle et l'a copié littéralement. C'est là un témoignage nouveau d'un fait bien connu, à savoir le retour au goût classique dont les initiateurs ont été, dès le IIe siècle, les maîtres de la renaissance attique, les Timarchidès, les Euboulidès et leurs contemporains. On sait déjà, par les exemples que nous avons empruntés au mémoire de M. Fr. Poulsen, que cette veine de classicisme se continue assez tard. La statue d'Épidaure fournirait ainsi un document intéressant pour une étude qui n'a pas encore été faite en détail et dans son ensemble : l'histoire de la sculpture en Grèce à l'époque gréco-romaine.

Max. Collignon.

1. *Corpus*, 1148, sqq.
2. *Magnesia am Maeander*, p. 211.

Digitized by Google

LES AGES PROTOHISTORIQUES

DANS L'EUROPE BARBARE

(*Suite*[1].)

TROISIÈME PÉRIODE, IVe ET IIIe SIÈCLES

I. — La Protohistoire d'après les Textes et la Linguistique.

En Orient, les Scythes occupent les mêmes contrées que précédemment ; la Thrace et l'Illyrie royale font partie de l'empire macédonien. — A la fin du ve siècle, les races et les peuples de l'Europe centrale et occidentale sont répartis de la manière suivante. Au nord des Alpes se trouvent les Hyperboréens, qu'à partir de cette époque les Grecs confondent souvent avec les Celtes. La rive droite du Rhin moyen est habitée par la nation celtique des Belges, la Gaule par les Celtes, la péninsule hispanique par les Ibères et l'Angleterre par les Bretons. Dans les premières années du IVe siècle des tribus celtiques de l'Est et du Centre de la Gaule se fixent dans l'Italie septentrionale et l'Allemagne du Sud, et, au cours du même siècle, d'après l'interprétations d'un texte d'Aviénus, dans le sud de la Gaule et dans quelques régions de l'Espagne. Enfin, au commencement du IIIe siècle, des tribus germaines envahissent l'Allemagne du sud et se fixent sur la rive droite du Rhin moyen, d'où elles chassent les Belges qui émigrent, les uns dans la Gaule du sud, les autres dans les régions du Haut-Danube, en Illyrie, en Thrace et jusqu'en Asie mineure.

Les récits d'Hérodote sur les habitudes des peuples de la Scythie conservent leur valeur pour les IVe et IIIe siècles. Stra-

1. Voir la *Revue archéologique* de janvier-février 1914.

Digitized by Google

bon confirme les renseignements d'Hérodote sur les Illyriens, et fait connaître les confédérations que ces peuples formaient aux ve, ive et iiie siècles. — A la fin du iie siècle, Polybe constate que les mœurs des Gaulois cisalpins, soumis depuis longtemps aux Romains, diffèrent entièrement de celles des colons au milieu desquels ils vivent ; on en conclut que dans la période précédente les Gaulois n'ont pas pris les habitudes des populations étruscisées de l'Italie du Nord qu'ils dominent. L'état social et politique des divers peuples de la Gaule décrit par César et par Strabon s'applique bien certainement au iiie siècle, époque à laquelle le druidisme breton a été introduit dans le pays. On ne sait rien des habitudes des Celtes fixés en Illyrie et en Thrace ; Polybe et Strabon donnent quelques détails sur les Celtibères. Les informations de Strabon et de Tacite sur les Germains se rapportent, en partie du moins, aux ive et iiie siècles. — En résumé, si, comme à l'époque précédente, on possède des indications sur l'état social et politique et les croyances religieuses de certains peuples barbares, les arts industriels des différentes contrées restent entièrement inconnus.

Les événements politiques de la période se résument ainsi. En Orient, les Sarmates, tribus parties de la Caspienne, se sont fixés au iiie siècle sur le Don, d'où ils dominent les Scythes des steppes de l'ouest. — En Italie, toutes les régions du Centre et du Sud sont successivement soumises par les Romains. — Dans l'Europe centrale et occidentale, la période est remplie par les migrations des Celtes. Au ive siècle, des tribus de l'Est et du Centre de la Gaule s'établissent dans l'Italie septentrionale et l'Allemagne du Sud et peut-être dans le sud de la Gaule et dans différentes régions de la péninsule hispanique. Au commencement du iiie siècle, les Belges de la rive droite du Rhin émigrent dans le Sud-Ouest de la Gaule et dans la péninsule balkanique. — Au cours du même siècle, les Ibères et les Gaulois cisalpins prennent part, à un titre ou à un autre, aux guerres puniques. L'Espagne, un instant conquise par les Carthaginois (238-219), est soumise une première fois par les Romains

Digitized by Google

(210-206). La Cisalpine subit également la loi de Rome (221). Le seul fait signalé dans l'Europe septentrionale est la révolte des Germains contre les Belges qui abandonnent la rive droite du Rhin.

II. — Les documents archéologiques.

a) **Scythie** [1]. — Les mobiliers funéraires montrent que les habitudes des peuples nomades ne sont pas modifiées. Chez les Scythes sédentaires du littoral de la mer Noire, surtout aux environs des colonies grecques, d'importantes découvertes font connaître les faits suivants. L'industrie et le commerce sont représentés par trois sortes de produits : 1° Les armes, des parures et des ustensiles sont de types barbares. 2° De nombreux objets de luxe, — parures, bijoux, ivoires, métaux émaillés, vases de bronze, poteries attiques à figures rouges et poteries peintes et à reliefs — proviennent de pays helléniques. 3° Certains objets de travail barbare sont imités de modèles grecs. — Les mêmes séries existent dans la décoration où l'on trouve, avec des produits helléniques, des objets de types barbares, armes, parures et ustensiles, ornés par des Grecs de sujets empruntés à l'art hellénique ou à la vie des steppes. La monnaie la plus ancienne est imitée des statères d'or de Lysimaque. — Les usages funéraires sont ceux de la période précédente. Des sépultures de chefs témoignent des sacrifices humains qui accompagnaient les funérailles. A Kertch, les dispositions des sépultures et les mobiliers offrent un mélange des habitudes barbares et grecques. Sous de grands tumulus ou dans des cavités creusées dans le roc, des chambres funéraires sont ornées de fresques se rapportant à la vie des barbares et à celle des Grecs. Des figurines et les sujets qui décorent certaines parures indiquent que des dieux du panthéon hellénique étaient honorés par les Scythes.

b). **Péninsule italique** [2]. — *Régions méridionales*. — Les décou-

1. Kondakof, Tolstoï et S. Reinach, *loc. cit.*
2. Montélius, *Les civilisations primitives de l'Italie*. Stockholm, 1895-1904.

Digitized by Google

vertes nettement attribuées à cette période sont jusqu'ici assez rares. Il est possible que les poteries peintes à personnages signalées dans la Messapie par Lenormant descendent jusqu'aux IVe et IIIe siècles. C'est toutefois au IVe siècle que commence en Campanie la fabrication des vases vernissés noirs qui, répandus dans le monde barbare, servent à dater bien des gisements.

Étrurie. — Les IVe et IIIe siècles sont représentés dans de nombreuses sépultures par des poteries attiques à figures rouges de la dernière période de cette fabrication. — Comme à l'époque précédente, l'influence hellénique se manifeste en particulier dans la décoration architectonique dorienne des façades de grandes sépultures dont les dispositions intérieures reproduisent celles des habitations étrusques. — Les objets recueillis sont de trois sortes : 1° Des produits indigènes, parures et ustensiles de métal et poteries, rappellent ceux de l'époque précédente. 2° Des bijoux, des œufs d'autruche, des ivoires gravés et des poteries attiques à figures rouges viennent de pays grecs et d'Afrique. 3° La série la plus nombreuse comprend des objets de fabrication indigène imités de modèles grecs, bijoux, ustensiles de métal et poteries peintes. C'est à ce moment qu'apparaissent les poteries de *bucchero nero* à reliefs. — Les trois séries se rencontrent dans la décoration où dominent les motifs de l'art grec, dessins géométriques et floraux, sphinx ailés, centaures, figurines de divinités helléniques, etc. Il en est de même des fresques des chambres funéraires, dont les compositions représentent des scènes de la vie privée qui se rapprochent de celle des Grecs. Aucune de ces imitations ne reflète un degré bien notable d'originalité chez l'artisan étrusque ; dans les œuvres plastiques, les proportions et le modelé sont le plus souvent défectueux. Seules, les figures de personnages indiquent une recherche des ressemblances individuelles. — Les usages funéraires sont ceux de la période précédente : tombes à fosses et à chambres, avec le rite de l'inhumation presqu'exclusivement pratiqué.

Digitized by Google

Régions septentrionales. — Une quarantaine de nécropoles, disséminées au nord des Apennins, depuis le Picenum jusqu'au fond des vallées alpestres, présentent, soit dans le rite et la disposition des sépultures, soit dans certains objets du mobilier, les mêmes caractères que les stations de la Tène de la Gaule orientale attribuées aux IVe et IIIe siècles. On rencontre également dans ces sépultures quelques objets étrusques et romains et des produits barbares décorés par des artisans étrangers. Comme dans la Gaule de l'est, les sépultures sont à inhumation, en terre libre ou dans des caissons de pierre sèche, excepté toutefois dans la région atestine où le rite de l'incinération est conservé. A Marzabotto, situé aux pieds de l'Apennin à l'entrée de la plaine de Bologne et à Servirola près de Reggio d'Émilia, il existe des puits funéraires à sépultures multiples. Le mobilier a partout la même composition : objets d'usage personnel, armes, parures, ustensiles ; aliments avec vaisselle et amulettes. Des figurines de divinités helléniques ont été trouvées dans des sépultures de la région de Bologne.

c) **Contrées au nord des Alpes.** — *α*) *Autriche et Tyrol*[1]. — Huit stations sont signalées dont les vestiges, armes, parures et sépultures, sont semblables à ceux de la Gaule de l'est des IVe et IIIe siècles.

β) *Bavière*[2]. — Quelques stations de la Tène ont été découvertes. Nous devons ajouter que des tumulus fouillés par Naue dans la Haute-Bavière et la Franconie renferment à la fois des objets de Hallstatt et de la Tène. Cet observateur en a conclu que sur ces plateaux élevés, l'industrie de Hallstatt s'est prolongée pendant la période, tout en faisant quelques emprunts à l'industrie de la Gaule orientale.

γ) *Souabe et Hesse*[3]. — Dans la contrée qui s'étend entre les

1. Radimsky, *Die Nekropole von Jezerine*, Vienne, 1895.
2. J. Naue, *L'Epoque de Hallstatt en Bavière*, in *Rev. arch.*, 1895.
3. A. Schliz, *Die Gallischen Bauernhöfe der Früh-La Tène-Zeit im Neckargau*, Stuttgart, 1906.

Digitized by Google

monts de Thuringe et la rive droite du Rhin jusqu'au Taunus, il existe de nombreuses stations dont les vestiges sont semblables à ceux de la Gaule de l'Est des IVe et IIIe siècles. Des villages agricoles ont été fouillés dans le cercle du Neckar. L'industrie est représentée par des armes et des parures, torques à bouton, bracelets, anneaux et fibules de la Tène, et par des poteries assez grossières. La décoration des objets comprend des dessins géométriques incisés de la période précédente, et des motifs nouveaux, volutes en S et tourbillons ou spirales tracées sur des surfaces courbes. Des figures à la pointe ou en relief, empruntées à la flore ou à la faune et parfois stylisées, sont imitées de la décoration hellénique : rosaces, palmettes, rinceaux, etc[1]. Les sépultures, toutes à inhumation, sont souterraines, en terre libre ou dans des cavités entourées de pierres.

δ) *Bohême*[2]. — De nombreuses nécropoles de la Tène ont été fouillées au nord de ce pays, le long de l'Elbe et de ses principaux affluents. Les objets de métal, armes, parures et ustensiles, sont des types de la Gaule orientale. Quelques formes céramiques sont particulières à la contrée.

ε) *Allemagne du Nord et Scandinavie.* — Des objets de la Tène ont été recueillis ; mais nulle part on ne rencontre une série de produits qui indiquent une transformation complète de l'industrie de ces contrées. On doit donc admettre que l'emploi du bronze est toujours prédominant, à l'exception toutefois de la région comprise entre l'Oder et la Vistule, où des stations dont l'industrie et les usages funéraires sont nettement de la Tène ont remplacé celles de Hallstatt de la période précédente.

d) **Contrées à l'Est des Alpes.** — α) *Hongrie*[3]. — Une trentaine de stations disséminées dans les régions montagneuses à l'ouest

1. Reinecke, *Zur Kenntniss der La Tène Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, Mayence, 1902.

2. Dr Pič, *Čechy na úsvitě Dějinn, etc.*, Publication de la section préhistorique du Musée National, Prague, 1902-03.

3. Prof. M. B. Postá (de Kolozsvár), *Communication inédite.*

Et. Kovács, *Le cimetière de l'époque de La Tène d'Apahida*, Kolozsvár, 1911.

Digitized by Google

de la plaine hongroise et au sud de la Transylvanie sont attribuées aux IVe et IIIe siècles par des objets semblables à ceux des sépultures de la Gaule de l'Est de la même période. Trois sortes de produits ont été recueillis : 1° Les armes, parures et fibules et des poteries sont des types de la Tène. 2° Des poteries façonnées à la main ou au tour, en particulier le vase bitronconique, rappellent celles de la période précédente dans les mêmes régions. 3° Des poteries indigènes de formes *olla* et *lékané* sont imitées de types helléniques. A la même période appartiennent vraisemblablement les monnaies d'argent trouvées à Kützar, qui sont imitées des tétradrachmes de Philippe et les monnaies dites à la croix des mêmes régions. — Quelques objets métalliques sont ornés de motifs de la Tène ; en Transylvanie, des bandes et des lignes brillantes sur engobe mat décorent des poteries comme dans la Gaule du Sud et la péninsule hispanique. — Des sépultures à incinération et en sol plat, parfois entourées de murettes de pierre ou de caissons de dalles, rappellent celles des mêmes contrées.

β) *Illyrie*[1]. — Dans une vingtaine de stations des bassins supérieurs de la Drave et de la Save et du littoral adriatique (Carinthie, Styrie, Carniole, Istrie, Bosnie et Herzégovine), il a été trouvé quatre sortes d'objets : 1° des fibules de la Certosa à une ou deux spires et des vases bitronconiques ; 2° des armes, des parures et des fibules des types qui caractérisent la Tène ; 3° des poteries campaniennes ; 4° des objets de travail indigène imités de types grecs. — Les mêmes séries se rencontrent dans la décoration qui présente, sur des objets métalliques, des motifs de la Tène et des ornements végétaux stylisés, imités de bijoux grecs. Une stèle en pierre, bordée d'une double torsade, représente un guerrier armé à la grecque. — Comme à l'époque précédente, les usages funéraires comportent les deux rites avec prédominance de l'inhumation, en Bosnie du moins. La plupart des tombes sont souterraines ; il existe des tumulus. La

1. Radimsky, *Die Nekropole von Jezerine in Prîtoka bei Bihać*, Vienne, 1895.

Digitized by Google

composition du mobilier est la même qu'à l'époque précédente : objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes. Ces observations ont conduit Hœrnes à admettre que, comme au nord des Alpes, l'industrie de Hallstatt s'est prolongée dans ces régions au delà du IVe siècle[1].

e) **Gaule.** — *Régions de l'Est et du Centre*[2]. — De nombreuses stations, dont les vestiges diffèrent entièrement de ceux de l'industrie hallstattienne, sont attribuées aux IVe et IIIe siècles en raison des découvertes faites dans l'Italie septentrionale et de quelques objets helléniques. Nous devons ajouter que nombre d'archéologues font remonter le début de la nouvelle période à la dernière moitié du Ve siècle. Les établissements, représentés par des *oppida*, des couches à débris et des nécropoles, comprennent deux groupes particulièrement importants, l'helvétique et le marnien, et des stations plus ou moins disséminées dans les autres régions, qui s'avancent au centre jusque sur les plateaux de l'Orléanais et du Nivernais.

L'industrie et le commerce présentent trois sortes de produits : 1° Les types qui caractérisent l'industrie de la Tène sont l'épée courte à pointe émoussée et à soie de poignée, les lances en forme de feuille de laurier, le grand bouclier et les parures parmi lesquelles les torques à bouton, les bracelets et les anneaux. La céramique, façonnée à la main, est d'une technique plus soignée qu'à l'époque précédente. Des formes nouvelles sont communes à toutes les régions; d'autres varient d'une région à l'autre. 2° Des produits helléniques et italiques, vases attiques à figures rouges et poteries campaniennes, ont été trouvés jusque sur la rive gauche du Rhin moyen. 3° Quelques objets, notamment la bouterolle de l'épée et la

1. Dr M. Hœrnes, *L'Epoque de la Tène en Bosnie*, Paris, Maréthеux, 1900; *Hallstattperiode*, Brunswick, Vieweg, 1905.

2. A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, Leroux, 1889.

— Les différentes monographies relatives aux découvertes de la région marnienne.

— Viollier, *Essai sur les rites funéraires en Suisse, des origines à la conquête romaine*, Paris, Leroux, 1911.

Digitized by Google

fibule, rappellent des types hallstattiens; des poteries sont imitées de vases hallstattiens, grecs et italiques. — Les mêmes séries existent dans l'art et la décoration. On voit, en effet, sur les objets en métal comme sur les poteries : des motifs géométriques de la période précédente; des motifs nouveaux en S et en tourbillon, et des ornements figurés empruntés à la flore ou à la faune, parfois stylisés, qui sont manifestement imités de l'art hellénique. A cette dernière catégorie se rattachent des bronzes émaillés et des objets de verre, perles, anneaux, etc. — Le rite de l'inhumation est exclusivement pratiqué dans toutes les régions. Les dispositions de la sépulture varient; on trouve dans le nord-est et en Champagne la fosse creusée en sol plat, et en Suisse la cavité entourée de pierres ou dans laquelle les corps sont déposés dans des cercueils de bois. La composition du mobilier est la même qu'à l'époque précédente : objets d'usage personnel, armes, parures, vêtements, aliments avec vaisselle et amulettes, et quelquefois des chars.

Régions du Sud[1]. — En dehors des poteries grecques des IVe et IIIe siècles, aucune observation n'est venue jusqu'ici compléter ce que nous avons dit de la colonie phocéenne de Marseille dans la période précédente.

De nombreux établissements barbares des IVe et IIIe siècles ont été signalés dans toutes les régions. Aux environs de Montpellier, l'enceinte de Murviel remonte, en partie du moins, à cette période. — Les caractéristiques du commerce et de l'industrie sont les suivantes : 1° Des armes, des parures, des ustensiles et des poteries sont semblables à celle de l'Est de la Gaule; toutefois la céramique est le plus souvent façonnée au tour. 2° Dans toutes les stations du littoral, on rencontre des poteries attiques à figures rouges et des vases dits ibéro-grecs, ces derniers venus

1. Saint-Venant, *Les derniers Arécomiques*, in *Bull. de la Com. des Trav. hist. et arch.*, 1897;
— L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique*, in *Rev. arch.*, 1910-1911.

Digitized by Google

de la péninsule hispanique. 3° De nombreux objets, colliers et bracelets, poteries, etc., sont imités de modèles grecs. Enfin, dans tout l'isthme pyrénéen il a été trouvé des monnaies d'argent dites *à la croix* et de bronze imitées de pièces grecques. — Les mêmes séries existent dans la décoration. Les motifs géométriques sont plus élégamment tracés que dans la période précédente; quant aux parures, les ornements empruntés au règne végétal sont parfois si finement exécutés qu'on ne peut les attribuer qu'à des Grecs. En dehors des dessins géométriques incisés, assez rares du reste, et de quelques motifs de l'art hellénique, les ornements des poteries ne sont guère représentés jusqu'ici que par des bandes et des lignes sinueuses brillantes, obtenues en brunissant certaines parties de l'engobe mat. Des scènes de chasse, dessinées à la pointe sur un engobe brillant, doivent être attribuées à des artisans indigènes. Il est possible que la statue mutilée du guerrier de Grésan, près de Nîmes, remonte à cette période; ce serait l'œuvre d'un artisan de Marseille ou d'un élève indigène. — Les usages funéraires sont les mêmes que dans la période précédente. L'incinération est exclusivement pratiquée. Les sépultures sont le plus souvent souterraines et en terre libre : on a signalé des tumulus sur un plateau des Basses-Cévennes[1]. A Toulouse[2], il existe des puits funéraires avec des sépultures multiples; dans cette localité, les diverses parties d'une même sépulture sont souvent réunies dans une jarre ou dans une caisse de bois, comme dans l'Italie centrale[3].

1. Ulysse Dumas, *Epoque hallstattienne*, in *Bull. soc. Ét. des sc. nat.* de Nîmes, 1905.

2. L. Joulin, *loc. cit.*

3. Hœrnes pense que, comme dans les contrées à l'est des Alpes, l'industrie de Hallstatt s'est prolongée au delà du IVe siècle dans les régions pyrénéennes. Les trouvailles de la Tène faites dans le Bas-Languedoc et à Toulouse et les découvertes du nord-est de la péninsule hispanique, où, comme nous le verrons, des produits caractéristiques de la Tène sont mélangés à des poteries attiques à figures rouges de la période qui a suivi la disparition des poteries à figures noires, ne permettent pas de se ranger à cette opinion.

Digitized by Google

Région de l'Ouest. — Aucun des éléments caractéristiques de la Tène n'a été trouvé dans ces régions, de sorte qu'il n'a pas été possible jusqu'ici de déterminer les stations appartenant à cette période.

f) **Péninsule hispanique.** — α) *Régions du Nord-Est.* — *Emporion.* — Les tranchées faites dans le sol de la ville grecque montrent qu'au-dessus de la couche qui renferme des poteries attiques à figures noires, il s'en trouve une que des vases attiques à figures rouges des derniers temps de la fabrication et des poteries campaniennes permettent de rapporter aux IVe et IIIe siècles. Or, c'est dans cette couche qu'apparaissent les poteries de terre jaune rougeâtre ou grise, décorées au pinceau de dessins géométriques, rarement de scènes à personnages, que l'on désigne en Espagne sous le nom d'*ibéro-grecques*[1]. A ces objets s'ajoutent des poteries grossières de terre grise ou brune, qui rappellent la céramique indigène de cette période dans le sud de la France, et de nombreuses monnaies parmi lesquelles la drachme d'Emporion et des monnaies de bronze barbares imitées de pièces grecques de Sicile du IIIe siècle. Les sépultures sont semblables à celles de la période précédente comme rite et dispositions.

Stations barbares[2]. — Des stations de toute nature ont été signalées dans les diverses régions. Sur le littoral, on trouve la ville ibérique d'Indica accolée à Emporion et San Feliu de Guixols près de Gérone ; aux environs de Barcelone, l'oppidum de Puig-Castelar et Cabrera de Mataro; dans le Haut-Aragon, Calaceite sur la pente occidentale des monts Ibériques. Il en existe également dans les régions de Calatayud, de Saragosse et d'Huesca. — Les habitations retrouvées à Puig-Castelar et à Calaceite ont des murs en pisé et en pierre sèche comme celles de la ville grecque d'Emporion. On doit rapporter à la période les substructions de l'enceinte rasée d'Indica, et les reprises

1. Prof. Cazurro, *communication inédite.*
2. Ouvrages et mémoires de Botet y Siso, Rubio de la Serna, de Sagarra, Cazurro, Cabié, Mis de Cerralbo.

Digitized by Google

des murailles dites cyclopéennes de Gérone et de Tarragone, qui sont bâties en matériaux quadrangulaires avec bossages imités de constructions grecques. — Trois sortes de produits ont été recueillis : 1° Des objets métalliques sont des types de la Tène, — épées, umbos de bouclier et fibules (Mataro et Puig-Castelar). Les poteries indigènes varient de formes suivant les régions. 2° Des objets importés de pays helléniques, vases attiques à figures rouges et poteries campaniennes, se trouvent en abondance dans toutes les stations voisines du littoral et même à Calaceite ; elles font défaut dans les gisements de l'intérieur. 3° Dans toutes les stations, de nombreux objets sont imités de modèles grecs — sabre *machaera*, parures, fibules annulaires, très nombreuses poteries ibéro-grecques de terre jaune rougeâtre ou grise, décorées ou non de peintures. On trouve également des monnaies barbares imitées de la drachme d'Emporion et de pièces sicules de bronze du IIIe siècle. — La décoration présente les mêmes séries. Les motifs géométriques et figurés des poteries peintes, empruntés à toutes les périodes de l'art hellénique, sont parfois mélangés d'une manière anachronique sur le même objet. Sur une poterie de Santa-Maria de Huerta on voit un motif manifestement punique. Par contre, des vases de formes grecques et des fusaïoles à surface lissée sont ornés de dessins géométriques incisés et empâtés de matières colorées comme les poteries barbares de la période précédente. — Les sépultures, toutes d'incinération et souterraines (Mataro, San Feliu de Guixols, Calatayud, Santa-Maria de Huerta), reproduisent, dans leurs dispositions, divers modes des périodes précédentes de l'Italie centrale et septentrionale : cavités en terre libre ou dans des cistes de dalles, certaines entourées de cromlechs ou marquées par des stèles. Le mobilier a partout la même composition : objets d'usage personnel, vêtements, armes et parures, aliments avec vaisselle et nombreux os d'animaux (Mataro, Calatayud, Santa-Maria de Huerta).

β) *Régions du Sud.* — Cette contrée comprend tout le litto-

Digitized by Google

ral depuis le cap Nao, au-dessous de Valence, jusqu'à l'embouchure du Tage, le bassin du Guadalquivir et le plateau d'Alméria-Albacète qui fait communiquer le littoral méditerranéen avec l'Andalousie.

Colonies grecques et puniques[1]. — Parmi les nombreux établissements qui, dès la période précédente, s'échelonnaient du cap Nao à Cadix, un seul est bien connu : la ville punique située près de Villaricos, province d'Alméria. — Les produits de cette période sont de trois sortes : 1° Des objets puniques, bijoux, parures, ustensiles et poteries, rappela ceux des couches à débris de Carthage. 2° Des objets importés de pays helléniques, parures, poteries attiques à figures rouges, poteries campaniennes. 3° Des objets de travail barbare, les uns semblables à ceux du nord-est de la péninsule, les autres, imités de types grecs, sabres *machaera*, fibules et poteries. — Les trois séries se rencontrent dans la décoration. On trouve, sur les poteries peintes ibéro-grecques, des motifs géométriques ou figurés helléniques, mêlés à des ornements puniques. Des œufs d'autruche sont peints de sujets d'animaux encadrés de torsades. — D'après le Dr Siret, les deux dernières séries de sépultures décrites dans la période précédente descendent aux IVe et IIIe siècles. Elles sont à inhumation dans des cryptes bâties avec galeries d'accès, et à incinération dans de petits puits ; un fragment de sphinx ailé en pierre était engagé dans le mur d'une de ces tombes.

De nombreuses sépultures puniques d'inhumation ont été fouillées à Cadix. C'est là qu'a été découvert le sarcophage anthropoïde de marbre dont il a déjà été parlé. A Malaga, en démolissant la grande muraille de l'Alcazaba, on a recueilli de nombreux vestiges puniques et grecs des IVe et IIIe siècles.

Stations barbares. — Région d'Alicante-Albacète[2]. — Ce

1. Dr Louis Siret, *Villaricos y Herrerias*, in *Mém. de la Acad. de la Historia*, Madrid, 1908.

2. R. P. Furgús, *La Etad prehistorica* in *Orihuela*, Orihuela, 1903.
— P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, Paris, 1903 ;
— Albertini, *Fouilles d'Elche*, in *Bull. Hispan.*, Bordeaux, 1906-07.

Digitized by Google

groupe comprend la plaine de Murcie-Alicante, les pentes des montagnes qui la limitent au nord et à l'ouest, et le plateau d'Almansa-Albacète. Les IVe et IIIe siècles sont représentés par les ruines d'un édifice au Cerro de los Santos près d'Yékla, et par des couches à débris et des nécropoles (Orihuela, Elche, Alicante, Almansa, Amaréjo, Méka et Albacète). — Les objets recueillis sont de trois sortes : 1° Des parures et des poteries de fabrication indigène, rappellent comme technique et décoration celles du Nord-Est de la péninsule et du Sud de la Gaule. 2° Des bijoux en or, des vases attiques à figures rouges et des poteries campaniennes, importés de pays helléniques. 3° Des armes, des parures, des ustensiles et des poteries dites ibéro-grecques, peintes ou non, imitations de modèles helléniques par les ateliers indigènes. Des monnaies barbares reproduisent des types et des symboles de pièces sicules du IIIe siècle. — Les mêmes séries se rencontrent dans la décoration des objets de métal et de terre cuite. L'architecture est représentée par quelques fragments de chapiteaux doriques plus ou moins irréguliers; la plastique, par de nombreuses statues et figurines votives de prêtresses et d'orantes découvertes au Cerro de los Santos et sur quelques autres points de la région. Les particularités de ces œuvres, quand elles ne sont pas de grossières ébauches, sont les suivantes. L'anatomie et le modelé sont le plus souvent défectueux; dans la représentation des yeux et des cheveux, on rencontre des figurations conventionnelles de l'art grec archaïque. Les vêtements ajustés des prêtresses diffèrent entièrement de ceux des Grecs. Il en est de même de leurs parures; on constate, toutefois, que certains éléments des bijoux sont empruntés à l'orfèvrerie hellénique. Des figures en pierre d'animaux réels et fantastiques, sphinx ailés, taureau à face humaine, cheval, etc., trouvées dans la même région, témoignent d'influences gréco-orientales, analogues à celles déjà signalées en Etrurie et dans l'Italie méridionale[1]. — De nombreuses nécro-

1. L. Joulin, *loc. cit.*

Digitized by Google

poles, toutes bouleversées, sont à incinération. La plus importante, celle d'Orihuela dans la plaine de Murcie, a donné de nombreux objets, parures, ustensiles et poteries ibéro-grecques.

Bassin du Guadalquivir[1]. — Trois groupes de stations, rapportées aux IVe et IIIe siècles par des objets helléniques bien datés, sont situées, l'une dans la région de Cordoue à Almedinilla, les deux autres dans celle de Séville, à Carmona et à Osuna. Les deux premiers groupes sont représentés par des nécropoles ; à Osuna, des décorations architectoniques et des sculptures proviennent d'une ville importante, dont quelques parties de l'enceinte ont été retrouvées. — Les documents recueillis sont de trois sortes. 1° Des poteries indigènes assez grossières rappellent celles du Nord-Est de la péninsule et du Sud de la Gaule. 2° Des objets importés de pays grecs ou puniques : vases de métal, poteries attiques à figures rouges, poteries puniques, plaquettes d'ivoire, œufs d'autruche, etc. 3° D'autres objets manifestement imités de produits helléniques, sabres *machaera*, fibules annulaires, poteries ibéro-grecques, peintes ou non. — Les trois séries se retrouvent dans l'art et la décoration. 1° Les motifs géométriques incisés des poteries barbares sont ceux de la période précédente. 2° Des plaquettes d'ivoire, décorées au trait d'animaux réels et fantastiques et de scènes de chasse dans une région d'Afrique, sont de travail grec comme des objets analogues trouvés en Étrurie. Il faut ajouter des bijoux puniques et égyptisans. 3° La décoration des poteries ibéro-grecques paraît moins variée que dans la région d'Alicante-Albacète. On trouve également à Carmona des poteries ornées de dessins obtenus par le brunissage de certaines parties de l'engobe mat. A Osuna, des décorations architectoniques se rapportent aux ordres dorique et ionique. Les

1. George Bonsor, *Les colonies préromaines du Guadalquivir*, in *Rev. arch.*, 1898.
— P. Paris, *loc. cit.*
— Engel et Paris, *Une forteresse ibérique à Osuna*, in *Arch. des miss. scientif. et littér.*, 1906.
— Engel et Paris, *Fouilles à Almedinilla*, in *Rev. arch.*, 1906.

Digitized by Google

sculptures architecturales sont représentées par des encadrements et des frises de torsades à doubles spires. Des reliefs représentent des scènes religieuses et guerrières, dans lesquelles les costumes et les attributs sont, les uns particuliers à la région, les autres imités des Grecs. A ces figures s'ajoutent des animaux, taureau, bélier, mouton, dont certains détails rappellent des sculptures archaïques de Sélinonte. Toutes ces œuvres, dont l'anatomie et le modelé sont très imparfaits, ne peuvent être attribués qu'à des artisans grecs ou à des indigènes formés à leur école. — Dans les trois régions, les nécropoles sont à incinération. A Carmona, il y a des tumulus comme à l'époque précédente ; à Almedinilla, de petits puits en terre libre.

L'Alemtejo. — La nécropole d'Alcacer do Sal, au sud de Lisbonne, fouillée sans méthode, est rapportée aux IVe et IIIe siècles par de nombreux objets, sabres *machaera*, torques et bracelets, poteries ibéro-grecques, monnaies grecques et barbares.

γ) *Régions du Nord-Ouest. — Partie inférieure et moyenne du Duero*[1]. — Des frises sculptées qui encadrent des baies trapézoïdales et d'autres sculptures des habitations des Citanias du Minho rappellent celles d'Osuna. C'est ce qui les fait rapporter, en partie du moins, aux IVe et IIIe siècles. A Palencia, sur le cours moyen du Duero, il a été recueilli des poteries ibéro-grecques ; dans les régions voisines d'Avila, on a signalé des représentations grossières en pierre d'animaux, taureaux, veaux et porcs.

Partie supérieure du bassin du Duero[2]. — Les fouilles récentes de Numance ont mis au jour le sol de la cité celtibérienne. Les installations des habitations et des rues sont imitées de celles des villes grecques. Parmi les nombreux menus

1. Martins Sarmento, *A Arte mycenica de Nor-Oeste de Hispania*, in *Portugalia*, 1899.

2. A. Schulten, *Numancia*, in *Abhandl. d. k. Gesellschaft der Wissenschaft zu Göttingen*, t. VIII, 1905.

— L. Joulin, *loc. cit.*

Digitized by Google

LES ÂGES PROTOHISTORIQUES DANS L'EUROPE BARBARE

CARTE n° 2

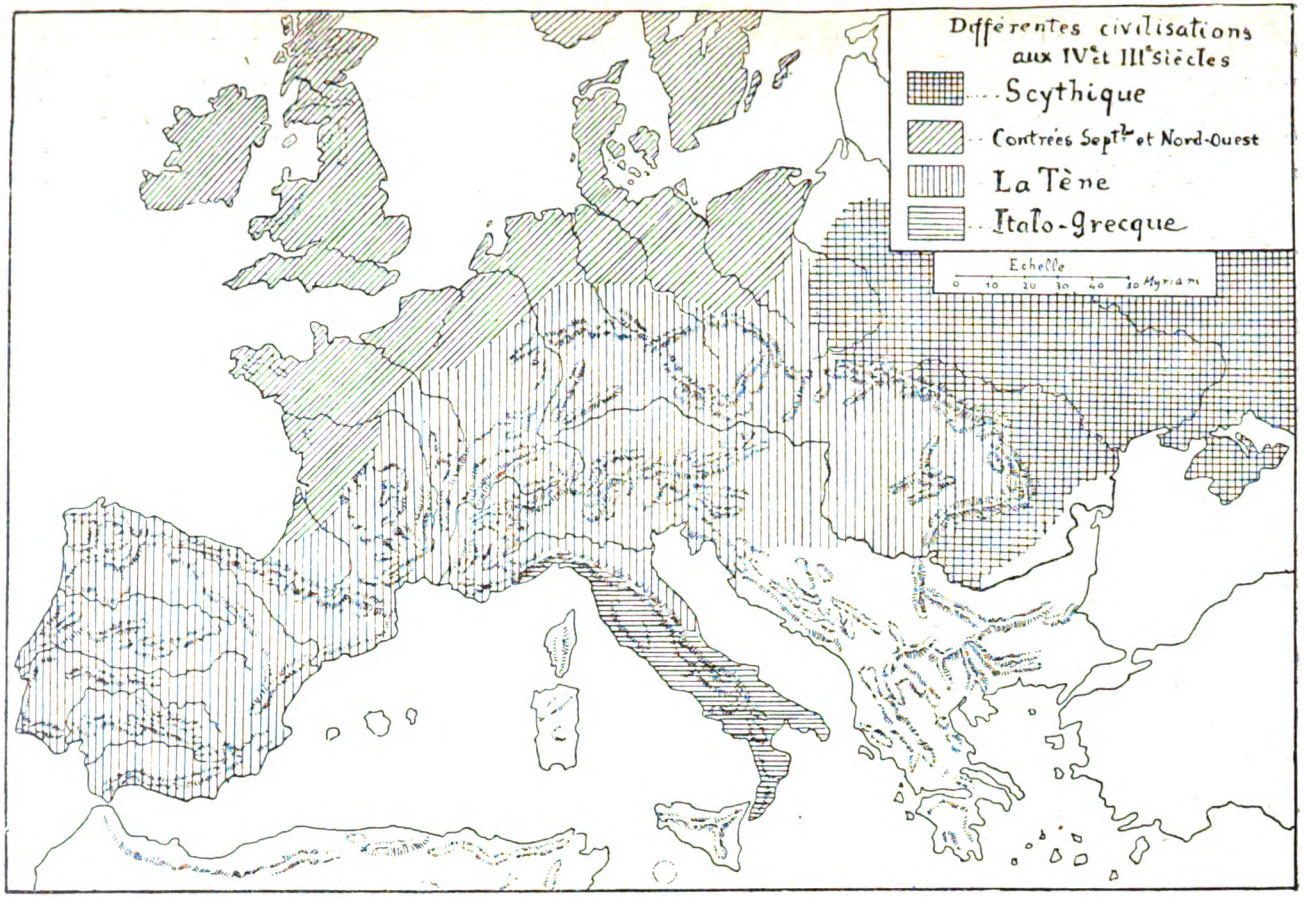

Digitized by Google

débris on voit quelques fibules de la Tène, des poteries indigènes assez grossières et des poteries ibéro-grecques avec des décorations très variées. Il faut remarquer que les vases attiques et campaniens font entièrement défaut dans cette couche.

Ensemble de l'Europe barbare. — Les transformations industrielles que révèlent les découvertes archéologiques laissent intacts les quatre groupes de contrées de la période précédente, sous la réserve que les régions italiques comprises entre les Alpes et les Apennins se réunissent à la première zone périphérique dont il a été parlé dans la période précédente.

On peut résumer de la manière suivante les nouvelles caractéristiques de chacun des groupes. — Les habitudes des Scythes nomades et sédentaires ne sont pas modifiées. Dans l'Italie, méridionale et en Etrurie les influences helléniques se maintiennent dans l'industrie et la décoration des objets. Dans la première zone périphérique, l'industrie hallstattienne a disparu à la fin du ve siècle ou au commencement du ive, excepté dans des régions montagneuses au nord et à l'est des Alpes, pour faire place à l'industrie de la Tène, caractérisée par de nouveaux types uniformes d'armes, de parures et d'ustensiles, plus ou moins mêlés, suivant les contrées ou les régions, à des objets importés ou imités des civilisations supérieures de la Méditerranée. Au iiie siècle la monnaie est adoptée dans la péninsule hispanique et le sud de la Gaule, qui ont déjà reçu des alphabets grecs. — Les caractéristiques de l'industrie des diverses contrées de la deuxième zone périphérique n'ont pas été nettement déterminées. On constate que la fabrication du bronze y domine encore, et que la technique et la décoration des objets de ce métal manifestent quelques influences des civilisations méridionales.

III. — Interprétation des découvertes archéologiques.

1) *Civilisations des différentes contrées.* — **Orient.** — Les grands événements qui se passent en Orient aux ive et iiie siècles

Digitized by Google

ne paraissent pas avoir modifié les habitudes et les mœurs des Scythes nomades. De leur côté, les peuples sédentaires du littoral subissent de plus en plus l'influence hellénique. Si les vêtements, les armes, les parures et les usages funéraires diffèrent toujours de ceux des Grecs, de nombreux objets importés des pays helléniques et des décorations faites dans le pays par des Grecs ou par des indigènes formés par eux satisfont le goût du luxe développé à un haut degré parmi des populations qu'a enrichies un commerce particulièrement actif avec toutes les contrées du monde grec. Des figurines et des ornements trouvés dans des sépultures montrent que plusieurs divinités du panthéon hellénique étaient honorées par les Scythes, ainsi du reste qu'Hérodote l'avait mentionné, en limitant toutefois au culte de Mars les statues, les autels et les temples de la Scythie.

Péninsule italique. — L'archéologie a montré que la conquête de l'Etrurie et de l'Italie méridionale par les Romains n'a pas changé les habitudes des régions hellénisées. La Campanie inaugure la fabrication de ces vases vernissés noirs, qui, pendant deux siècles, sont importés en grande quantité dans toutes les contrées barbares du bassin occidental de la Méditerranée. Il est possible que des poteries peintes à personnages de la Messapie, imitées de la céramique grecque, descendent jusqu'à cette période. Enfin, l'industrie étrusque s'inspire des vases grecs à reliefs pour décorer ses poteries de *bucchero nero*.

Dans toute la contrée qui s'étend des Alpes aux Apennins, on rencontre les vestiges d'une civilisation entièrement différente de celles de la période précédente. Les armes, les parures, les ustensiles et les usages funéraires, semblables à ceux de la Gaule orientale, ont été justement attribués aux nations celtiques qui, aux IVe et IIIe siècles, ont dominé l'Italie septentrionale, en conservant leurs habitudes et leurs mœurs au milieu de populations plus ou moins étruscisées. Le voisinage de l'Étrurie et de Rome ne se fait sentir que par d'assez rares

Digitized by Google

objets importés et la décoration de quelques armes et parures barbares. On doit toutefois remarquer que, contrairement à ce qui s'est passé dans la Cispadane et la Haute-Italie, où les sépultures sont à inhumation comme dans la Gaule de l'Est, le rite de l'incinération se maintient dans la région atestine.

Première zone périphérique. — Sous les réserves faites par d'éminents observateurs pour certaines régions montagneuses au nord et à l'est des Alpes, l'archéologie nous apprend que dans toutes les contrées où régnait la civilisation hallstattienne aux VIe et Ve siècles, les principaux objets de son industrie métallique disparaissent au commencement du IVe siècle et peut-être avant. Ils sont remplacés par des armes, des parures et des ustensiles de types uniformes qui caractérisent l'industrie de la Tène. La décoration des objets comprend, avec quelques dessins géométriques de la période précédente, des motifs figurés empruntés à l'art hellénique. Comme à l'époque de Hallstatt, les nouveaux produits sont mêlés à des objets qui varient suivant les contrées et les régions, objets parmi lesquels se trouvent des éléments importés ou imités des civilisations supérieures de la Méditerranée et surtout de la civilisation hellénique. On constate, en outre, que les types caractéristiques de la Tène sont les plus nombreux et variés dans la contrée formée des deux côtés du Rhin moyen par la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud-Ouest, et que les emprunts faits à la civilisation hellénique sont particulièrement nombreux dans les régions du littoral méditerranéen de la Gaule et de l'Espagne et dans quelques parties du sud-ouest et du nord-ouest de la péninsule hispanique. Les usages funéraires de la période précédente se sont maintenus dans la plupart des contrées, à l'exception de la Gaule de l'Est et de l'Allemagne du Sud, où l'inhumation en sol plat a remplacé les deux rites et les tumulus hallstattiens.

Les transformations produites dans l'industrie et le commerce de tout le domaine de Hallstatt au commencement du IVe siècle conduisent à rechercher si la nouvelle industrie s'est développée simultanément dans toutes les contrées ou dans

Digitized by Google

l'une d'elles en particulier ; dans le dernier cas, quel est le pays où elle est née et comment elle s'est propagée dans les autres contrées. Nous savons que les types métalliques les plus variés de la Tène se rencontrent dans la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud-Ouest ; d'autre part, on trouve des objets semblables dans toutes les régions de l'Italie du Nord, où, d'après les textes, des nations de l'Est et du Centre de la Gaule ont émigré au commencement du IVe siècle. Ces observations conduisent à placer la naissance de l'industrie de la Tène dans le pays compris entre les monts de Thuringe et les bords des plateaux qui descendent du Jura et des Alpes vers les vallées du Rhin, de la Seine et du Rhône.

L'étude des divers types qui caractérisent l'industrie de la Tène donne lieu aux remarques suivantes. L'épée, par sa dimension, se rapproche des glaives grecs et romains et la soie de poignée se rencontre dans des épées italiques des VIe et Ve siècles, tandis que la pointe mousse de l'épée, la bouterolle à ailettes et la fibule sont imitées d'objets hallstattiens. Le grand bouclier rappelle un modèle grec. Le collier à tige tordue, avec agrafe à bouton, existe chez les Scythes. Enfin, la céramique, façonnée à la main, du moins dans la Gaule de l'Est, présente, comme dans la période précédente, des formes imitées de vases italiques dont la courbure est remplacée par des carénures. — A part quelques ornements nouveaux, la décoration des objets est empruntée aux motifs hallstattiens et à ceux de l'art grec. — Comme particularités régionales, on trouve le long du littoral méditerranéen de la Gaule et de l'Espagne, dans le bassin du Guadalquivir et dans d'autres régions de la péninsule, des enceintes, des temples et des habitations imitées des colonies grecques voisines et de nombreux objets, armes, parures, poteries peintes ou non, inspirés de modèles grecs, ainsi que des œuvres plastiques qui reflètent les diverses périodes de l'art hellénique et des pratiques religieuses semblables à celles des pays où l'anthropomorphisme grec a pénétré.

Digitized by Google

Sur le mode de propagation de la nouvelle industrie dans les autres contrées hallstattiennes, deux hypothèses se présentent. Ou bien des migrations s'y sont produites au commencement du IVe siècle en même temps que dans la Haute-Italie et dans l'Allemagne du Sud; ou bien les liens politiques qui unissaient ces contrées aux VIe et Ve siècles ont suffi pour y introduire presqu'à la même époque les modifications industrielles produites dans la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud-Ouest. Ces transformations se seraient faites toutefois concurremment avec d'autres influences, notamment celles des civilisations supérieures de la Méditerranée, dans les régions voisines des colonies grecques et puniques. C'est à cette dernière hypothèse que l'on doit se rallier en l'absence de textes mentionnant d'une manière certaine des migrations de peuples celtiques de la Gaule de l'Est au IVe siècle dans les contrées situées à l'est et à l'ouest du massif des Alpes.

Deuxième zone périphérique. — Cette zone comprend, comme à l'époque hallstattienne, les plaines de l'Allemagne du Nord, les péninsules scandinaves, le Nord-Ouest de la Gaule et les îles bretonnes. Le manque de documents bien datés laisse indécis l'état des industries de ces diverses contrées. Malgré quelques importations d'objets de la Tène, le bronze est encore presque exclusivement employé en Scandinavie. Le fer s'est sans doute répandu dans l'Allemagne du Nord et le Nord-Ouest de la Gaule; mais nulle part on ne trouve un ensemble d'objets caractérisant l'industrie de ces pays, à l'exception toutefois de la région comprise entre l'Oder et la Vistule, où des stations de la Téne ont succédé aux établissements hallstattiens dont il a été parlé.

2) *Événements politiques.* — L'étude que nous venons de faire fournit d'importantes contributions aux événements qui se sont passés dans la période.

A partir du IVe siècle, l'histoire distingue nettement les peuples des diverses contrées, Celtes en Gaule, Ibères en

Digitized by Google

Espagne, Celtes de l'Allemagne du Sud et Illyriens. Il faut donc admettre que l'empire celtique qui, aux IVe et Ve siècles, réunissait tous ces peuples a cessé d'exister. Les textes font également connaître que les peuples de la Gaule de l'Est et du Centre étaient alors groupés sous l'hégémonie des Bituriges. Comme c'est chez eux que l'industrie de la Tène a pris naissance, on est conduit à penser que la nouvelle industrie a été créée pour préparer la lutte contre les nations armées à la grecque des contrées méridionales où ces peuples voulaient s'établir. Si les découvertes archéologiques de l'Italie septentrionale résolvent définitivement la question posée par les textes contradictoires de Tive-Live en démontrant que la domination des Celtes dans la contrée ne s'est produite qu'au IVe siècle, elles permettent de supposer que cette invasion avait été précédée d'établissements celtiques faits dans la Haute-Italie, ainsi qu'il résulte du texte de Tite-Live relatif aux Insubres de ces régions. D'autre part, les fouilles de Marzabotto indiquent que les Gaulois n'ont pas imposé leur civilisation aux populations de la contrée qu'ils ont soumise et que la civilisation de la Tène est restée sans modifications pendant les deux siècles de leur domination dans la Cisalpine.

Les documents archéologiques font du reste rejeter définitivement l'hypothèse suggérée par un texte d'Aviénus, à savoir que la civilisation de la Tène aurait été apportée au cours du IVe siècle dans le Sud de la France et dans certaines parties de la péninsule hispanique par des invasions gauloises et que c'est à l'une d'elles que serait due la fondation de l'État celtibérien. On constate, en effet, que les vestiges attribuables au IVe siècle des régions de la péninsule où les Celtes se seraient fixés alors, ne diffèrent pas de ceux des régions dans lesquelles ils n'auraient pas pénétré.

La propagation de l'industrie de la Tène dès le commencement du IVe siècle, dans toutes les contrées hallstattiennes, ne permet pas de rapporter les vestiges trouvés en Illyrie aux invasions belges du IIIe siècle. En revanche, la stratification des puits

Digitized by Google

funéraires de Toulouse permettrait peut-être d'attribuer la couche supérieure de sépultures avec ses poteries plus élégantes aux Tectosages établis dans la région à partir du IIIe siècle. C'est du reste à cette époque que les relations commerciales avec les peuples de civilisation supérieure ont fait adopter la monnaie imitée de types grecs chez les Scythes sédentaires, dans le Sud de la Transylvanie, dans la péninsule hispanique et dans le Sud-Ouest de la Gaule.

Aucun vestige n'indique que la conquête passagère de l'Espagne par les Carthaginois (233-219) ait influé sur l'industrie et le commerce des diverses régions. Rien non plus jusqu'ici ne réflète les événements qui se sont passés en Espagne et en Gaule pendant la deuxième guerre punique, en dehors des enceintes du Nord-Est de la péninsule élevées ou remaniées par les barbares pour défendre leur indépendance.

Dans les contrées septentrionales de l'Europe aucune découverte ne peut être rapportée au seul fait mentionné par les textes, la révolte des Germains qui chassent les Belges de la rive droite du Rhin et déterminent la migration de ces peuples dans le Sud de la Gaule, dans la péninsule des Balkans et en Asie-Mineure.

(*A suivre.*) Léon JOULIN.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

(*Suite* [1]).

II

INSCRIPTIONS.

§ 1. — *Ex-voto à des divinités.*

129. — Partie supérieure d'un autel en calcaire grossier[2].

Provenance : Riben, district de Pleven[3].

Dimensions : haut. totale : $0^m,60$; couronnement de l'autel, larg. : $0^m,52$, ép. : $0^m,40$; champ de l'inscription : $0^m,42 \times 0^m,34$; lettres : $0^m,03$ à $0^m,04$.

En même temps ont été découverts : *a*) un chapiteau corinthien de facture barbare[4] ; *b*) une tête-portrait de femme, IIIe siècle[5].

Le couronnement de l'autel comprend : un bandeau plat où sont indiqués deux acrotères par un trait en creux, trois moulures, une rangée d'oves.

L'inscription a été revue sur un estampage obligeamment communiqué par M. Kazarov :

1. Pour le premier article, cf. *RA*, 1914a, p. 54-66.
2. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 180, n° 4, fig. 5 (Kazarov). — *Jahrbuch*, 1912, Anzeiger, p. 572. — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 55.
3. De la même provenance, un banquet funèbre (non décrit) avec 3 lignes d'inscription, dont il ne reste que quelques lettres : on reconnaît à la l. 3 le nom propre *Valens* (*Sbornik*, 1901, p. 769, n° 72).
4. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 276 (Découvertes nouvelles).
5. *Ibid.*, fig. 12 = *Jahrbuch*, 1912, Anzeiger, fig. 13, ce qui me dispense de m'en occuper ici.

Digitized by Google

IOMTAMITENO	*I. O. M. Tamiteno*
MIVLIVSFRO	*M. Iulius Fro-*
NTINIANVS	*ntinianus*
⁻ET · AVGG NN	[*v*]*et. Augg. nn.*
traces de lettres.	. . . . .

Texte du IIIe siècle probablement (mention de plusieurs empereurs). Le seul mot intéressant est l'ethnique *Tamitenus*, venant d'un nom de lieu comme *Tamita* = Ταμίτης, patronymique tiré d'un nom propre dissyllabique *Τάμης, encore inconnu, mais certain grâce à l'existence de composés dans lesquels il entre à titre de composante initiale : Ταμο-δρία[1], *Tami-masades*[2].

130. — Pilier votif en marbre blanc[3].

Provenance : Skolochtitza, district de Kustendil[4].

Haut. : 0m,30 ; larg. : 0m,075 ; ép. : 0m,075.

Je reproduis la copie en majuscules de M. Filov ; j'y ajoute mes restitutions personnelles.

AΓ		Ἀγ[αθῇ τύχῃ]
KYPIΩA		Κυρίω Ἀ-
ΠΟΛΛΩΝ		πόλλων-
HPAKΛEI		[ι] Ἡρακλεί-
ΔHCΠEP	5	δης Περ-
CEOCEKH		σέος [σ]κη-
NOPAΦOC		νόραφος
ΠEPAYTO		[ὑ]πὲρ αὐτο-
KAITΩN		[ῦ] καὶ τῶν
EIDEIΩN	10	εἰδείων
EYXAPICT		εὐχαριστ[ή]
PCNANEΘE		ρ[ις]ν ανέθε-
TON		το <ν>

1. Restitution évidente proposée par Tomaschek (*die alten Thraker*, II, 2, p. 63) au lieu de Ταμο-νδάρι (Procope, *de Ædif.*, IV, 11, 20, dans la province du Rhodope, aux environs de Pizos : cf. *BCH*, 1898, p. 473 suiv.).

2. Variante (Bergmann, *Scythes*, p. 49) de Θαμι-μασάδης (Hdt, IV, 59), mot composé sur le modèle de Ὀκτα-μασάδης (Hdt, IV, 80 ; — cf. sur la coupe possible Ὀκτ-αμασάδης, *REG*, 1913, p. 253, note 2 *c*). Comparer aussi le nom Θάμυ-ρις (du type Βείθυ-ρις, Βένδα-ρις, *Maga-ris*, Μούκα-ρις, Σάγα-ρις, etc.).

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 285 (Découvertes nouvelles).

4. Autres objets indiqués au même endroit comme étant de la même prove-

Digitized by Google

L. 5. — Περσεὺς en Thrace : cf. *BCH*, 1912, p. 579, n° 33.

L. 6. — σκηνόῤῥαφος, *fabricant de tentes* : cf. Suidas, *s. v.* : ὁ τὰ δέρματα συῤῥάπτων ; Hérod., *s. v.* : ὁ σκήνας ῥάπτων ἤγουν τέντας.

L. 13. — ἀνέθετο, au moyen, au lieu de la forme usuelle ἀνέθηκε. Cf. *Thesaurus*, *s. v.* ἀνατίθημαι, *activa significatione*, et Plat., *Rep.*, 362 C : θεοῖς θυσίας καὶ ἀναθήματα ἀνατίθεσθαι.

131. — Stèle *porte-plaque* en calcaire[1]. — Musée de Sofia, n° 3186. — Fig. 45.

Provenance : Mikhiltzi, près Pavlikeni, district de Tirnovo[2]. Trouvée antérieurement à 1902, date de l'entrée au Musée.

Dimensions : haut. : 1m,42 ; larg. : 0m,51 ; ép. : 0m,19.

La pierre est partout dégrossie sommairement et non polie, sauf dans l'espace, limité par deux traits verticaux, qui porte l'inscription, et encore seulement dans la partie de cet espace réellement employée par le graveur. Elle était cassée dans sa moitié inférieure, au-dessous du texte ; les deux fragments se rejoignent et ont été réunis. L'extrémité supérieure se termine par l'indication fruste d'un fronton triangulaire et de deux acrotères, le tout sans aucun ornement, mais limité par trois lignes creuses horizontales et équidistantes, dont la dernière a été entamée par le sommet arrondi d'une niche destinée vraisemblablement à recevoir un *ex-voto*, sans doute une plaque de marbre de dimensions exactement équivalentes, insérée de justesse, car on ne voit aucune trace de trous de scellement[3].

nance : *a*) Statuette de marbre (Zeus ?), haut. : 0m,40 ; — *b*) Fragment d'un *ex-voto* au Cavalier ; — *c*) Cavalier en argile (ci-dessous).

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 17-18, n° 14, fig. 14 (Filov). — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 194.

2. Variante du nom : Mikhaltzi (ne pas confondre avec un autre village pareillement appelé ; cf. ci-après, n° 134). La présente inscription doit s'ajouter à mon *Corpus* des textes et monuments de la région nicopolitaine (*Nicopolis ad Istrum*, *RA*, 1907-1908). Si l'on veut bien se reporter à la carte que j'ai donnée (*RA*, 1907², p. 259, cartouche en bas à gauche), on devra placer Mikhiltzi entre Biéla Tcherkva et Ialare.

3. De pareils trous sont au contraire souvent visibles : cf. par exemple Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, fig. 123, où il y a place pour trois tenons. — Autres stèles analogues : Kalinka, *op. cit.*, fig. 44 ; *CIL*, III, 12480. J'ai cru utile de donner une image de ce genre de monument, exemple d'un arrangement usuel auquel j'aurai occasion de me référer par la suite.

Digitized by Google

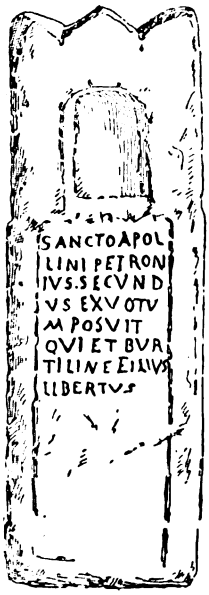

Fig. 45.

1re lecture :	2e lecture :
Sancto Apol-	*Sancto Apol-*
lini Petron-	*lini Petron-*
ius Secund-	*ius Secund-*
us ex votu-	*us ex votu-*
m posuit,	5 *m posuit.*
qui et Bur-	*Quiet(us) Bur-*
ti.in(us), e(t) Eilius	*tilin(us) e(t) Eilius*
libertus.	*libertus (posuerunt)*

L. 4-5. — *Ex votum*, faute grammaticale fréquente[1].

L. 6-8. — La fin de l'inscription présente plusieurs difficultés.

a) Le début de la l. 6, malgré la forme renversée de la lettre ȣ (non indiquée sur la présente figure), comprend assurément les lettres QVIET. Mais deux explications sont également possibles et également douteuses :

I. — Elles sont le début de la formule usuelle, *qui et*, introduisant un surnom, *Burtilin(us)*, normalement abrégé[2] et normalement placé[3]. Mais l'intercalation, en avant de cette formule, des expressions relatives à la dédicace, serait un exemple

1. Cf. *Mélanges Perrot*, p. 264. — Exemples analogues : *Izvestia Mouzei*, fig. 86 et 87 ; *CIL*, III, 642, 12466. Cf. *pro salutem* : *CIL*, III, 7533, 12494.

2. Abréviations semblables de noms en *-in(us)* dans *CIL*, III, 14507, *b* 50.

3. Les Thraces romanisés indiquent fréquemment en seconde place leur nom indigène employé comme *signum* : Μάρκος ὁ καὶ Βονώλας (Kalinka, *op. cit.*, n° 158); Μάρκος ὁ καὶ Γόλης (*RA*, 1913[1], p. 65, note 1) ; *Æl. Vales qui et Esbenus* (*CIL*, III, 8040); *Aur. Marcellinus qui et Diza* (*CIL*, VI, 2694) ; *C. Iul. Victor qui et Sola Dini*, *C. Iulius Pudens qui Dines* (*CIL*, X, 3590 et 4969) ; Σαδίνα ἡ καὶ Μνῆσα (*RA*, 1907[2], p. 421, n° 10) ; *Veneria Valentina qui et Pelma* (*CIL*, III, 7454) ; etc.

Digitized by Google

sans précédent. Partout, dans l'épigraphie latine, le *signum* suit immédiatement le nom[1]; la règle paraît sans exception[2], sauf un cas unique[3], que personne à ma connaissance, n'a relevé et qui, comme le nôtre, se prête à plusieurs explications[4].

Nous serions donc en présence d'un ἅπαξ d'autant plus inexplicable que la formule *qui et Burtilinus* ne terminant pas le texte ne peut même pas être supposée représenter une addition explicative faite après coup.

II. — Elles sont le début d'un nom propre abrégé, *Quiet(us)*. On lirait donc *Quiet(us) Burtilin(us)* comme on lit, dans un texte de Salone[5], *Quiet(us) Justinus*. L'inscription aurait alors été rédigée en deux fois, d'autres dédicants ayant ajouté

1. Je me suis reporté à tous les exemples cités dans les *Indices* du *Corpus* et d'Orelli.

2. Cf. dans *Glotta*, IV et V, l'étude de M. Lambertz : *Zur Ausbreitung des Supernomen oder Signum im röm. Reiche* (spécialement ch. 9).

3. *CIL*, III, 13926 : *Coulio Lepori qui vixit... — Coulius Zoticus et Publicia Ursa — filio infelicissimo posueru* — NT QVIHACARI.

4. Le premier éditeur de l'épitaphe (M. Boulitch, dans *Bull. di Storia Dalm.*, XVII, 53) propose de lire, à la dernière ligne, *cari(ssimo)*; les éditeurs du *Corpus* donnent une meilleure explication de l'ensemble des lettres visibles et incomprises en restituant : *qui[esc]a[s]*, *cari(ssime)*. Ils ont aussi songé à la formule d'interdiction relative à la violation de sépulture : *qui hac arc[a...*, etc.]; cette formule aurait l'avantage d'utiliser sans changement toutes les lettres sauf la dernière, mais elle suppose au moins une autre ligne gravée au-dessous; or la pierre ne paraît porter plus bas aucune trace de gravure ou de cassure. C'est pour ce motif que Mommsen avait pensé à restituer seulement *qui [M]acari*, comme surnom au vocatif. Mais on voit combien la restitution reste douteuse.

5. *CIL*, III, 4150 : liste de *curiales* dont la plupart sont des affranchis. Ceux-ci sont répartis en cinq curies dont chacune, avec son numéro d'ordre, est inscrite en tête d'une colonne distincte et suivie des deux noms de chacun de ses membres. La quatrième colonne débute ainsi :

CVR · IV
QVIET · IVSTINV S

Grâce au hasard qui fait que les lettres QVIET. se trouvent au début de la liste pour la quatrième curie, il est manifeste qu'on ne saurait y reconnaître la formule *qui et*, ni en faire la suite du dernier nom écrit dans la colonne précédente à la fin de la liste pour la troisième curie : la pierre porte du reste, pour surcroît de preuve, un espace vide au-dessous de ce nom, pour montrer que la liste est bien terminée. C'est donc par erreur que les auteurs des *Indices* pour ce volume du *CIL* ont renvoyé à la col. IV, l. 1, pour exemple de la formule *qui et*. Il faut assurément lire *Quiet(us)* ou *Quiet(ius)*, nom auquel renvoie du reste aussi le *CIL*, laissant par conséquent au lecteur le choix entre les deux interprétations.

Digitized by Google

leurs noms à la suite du texte primitif, finissant après *posuit* et offrant par lui-même un sens complet.

b) Les lettres qui suivent le nom *Burtilin*(*us*) se lisent, ainsi que le signale expressément M. Filov : E EILIVS. Il est difficile de rattacher la première au nom précédent et de lire BVRTILINE = *Burtiline*, forme barbare[1]. Admettons donc la restitution E = Ꞇ = *et*. Mais il est impossible de lire ensuite, comme le propose M. Filov, [*f*]*ilius*. Le mot qui suit, LIBERTVS, ne saurait être qu'un nom propre ou un nom commun : comme nom propre, son existence est fort douteuse[2]; comme nom commun, il faudrait qu'il fût accompagné d'un nom propre[3], et dans les deux cas il serait nécessaire que le possessif *ejus* fût exprimé : *filius ejus Libertus*, ou *filius ejus, libertus*. On ne peut guère songer à retrouver cet *ejus* dans les lettres EILIVS (*ei*⟨*li*⟩*us* = *eius*, faute du lapicide; cf. les graphies EIIVS et EIIVS pour *ejus*, citées par Stoltz-Schmalz, *Latein. Grammatik*, p. 253). Dans le second cas, du reste, le mot *libertus*, qui semblerait devoir se rapporter grammaticalement à *filius*, ne pourrait logiquement se rapporter qu'à *Burtilin*(*us*) : construction bien étrange, pour ne pas dire inadmissible.

Cela nous conduit à accepter, sans essayer de la modifier, la graphie du mot douteux EILIVS. Nous ne connaissons pas de nom propre orthographié *Eilius*; mais il s'agit ici de la transcription latine d'un vocable vraisemblablement étranger, et par conséquent les lettres initiales EI peuvent provenir soit d'un phénomène d'iotacisme (*Eilius* = *Ilius*), soit d'un allongement de E usuel en bas-latin[4] et fréquent dans les pays danubiens[5] (*Eilis* = *Elius*). La forme *Ilius* n'aurait pour justifica-

1. Cf. *Dize* = Δίζας (*Rev. hist. Dalm.*, XVI, p. 149); *Durze* = Δουράζεις ou Δόρζας (*CIL*, VI, 2385, 11); *Sese* = *Sises* (*CIR*, 980), etc.

2. De Vit, *Onomasticon*, s. v., dit bien : *nomen servile ex vocabulo communi proprium factum*; mais les exemples auxquels il renvoie, *CIL*, VII, 1336 (555 et 556), sont des marques de potier qui ne prouvent rien.

3. Je n'ai pas trouvé d'emploi de *libertus*, au singulier, sans nom propre.

4. Cf. Seelmann, *Aussprache des Latein*, p. 225, 237.

5. Exemples : *Valentinus* (Kalinka, *op. cit.*, n° 392); *Ceiler*, *Marceillina*, *Modeistus* (*CIL*, III, 10805, 10141, 12416).

Digitized by Google

tion qu'un nom grec fort improbable[1]; la forme *Elius* au contraire est usitée fréquemment soit pour *Ælius*[2], soit pour *Helius* = Ἥλιος[3]. Enfin *Helius* est connu comme nom d'affranchi[4] : c'est donc pour lui que je me déciderais.

Eilius libertus n'est l'affranchi ni de *Petronius Secundus...*, *qui et Burtilin(us)*, ni celui de *Quiet(us) Burtilin(us)*, selon qu'on adoptera l'une ou l'autre des lectures proposées : c'est ce que montre l'absence du possessif *ejus*. Il est un second ou un troisième dédicant qui s'ajoute au premier ou aux deux autres.

On me pardonnera d'avoir juxtaposé les deux transcriptions possibles sans prendre parti. Aucune d'elles ne me satisfait pleinement. La seconde a l'avantage de supprimer une restitution qui ne s'autorise d'aucun exemple; la première a pour elle d'introduire un nom qui a bien les apparences d'un *signum*, car *Burtilinus* est un nom indigène. Nous n'en connaissons pas d'autre exemple, mais sa forme paraît se rattacher à la langue thrace. C'est, semble-t-il, un patronymique[5] qu'il conviendrait peut-être de restituer dans un autre texte de provenance également mésienne. Dans ce texte, la lecture admise, *Burti[nus]*, paraît trop courte, si l'on remarque que les autres lignes de l'inscription indiquent au même endroit une lacune moyenne d'au moins cinq lettres[6].

D'après les règles ordinaires de la dérivation, *Burtilinus* suppose une forme **Burtilas* ou **Burtilus*, diminutif[7] ou patronymique[8] provenant lui-même d'un dissyllabe-racine de type

1. Hésychius : Ἥλιος· μύστης (correction des commentateurs : ἵλιος· μῦς τις?).
2. *CIL*, III, 1629, 3 ; de Wit, *Onomasticon*, s. v. *Elius*.
3. *Æliodorus* = *Heliodorus*, très fréquent dans l'*Index* de *CIL*, III.
4. *CIL*, III, 13360 : *Helius libertus*.
5. Cf. Ἱππαρεῖνος, *CIG*, 2130 (Scythie) ; Μυρσῖνος (Kalinka, *op. cit.*, n° 431) de Μύρσος (*Ant. Muenzen N. Griechenlands*, II, 1, n° 101, à Abdère) ou Μύρσας (*Klio*, III, p. 352 = *Sbornik*, 1906-1907, XXII[1], art. de M. Filov, p. 16, n° 2, l. 18 ; lecture à supprimer selon M. Walter, *Ath. Mitth.*, 1910, p. 139).
6. *CIL*, III, 7466 = Kalinka, *op. cit.*, n° 128 (Choumla). Aux deux lignes précédentes on lit : *Ca[es(aris) et]*, et *[sua et]*; un peu plus loin : *de s[uo et]*.
7. Cf. Παιβίλας (*BCH*, 1900, p. 306, n° 2), diminutif de Παίβης.
8. Cf. Δέσιλος (Hdt, VII, 115), ethnique de Δέσας (pour Δίζας?; voir Δεσάκενθος, *BCH*, 1897, p. 136, n° 29, et Διζάκενθος = *Disacentus*, *CIR*, 990).

Digitized by Google

normal[1], **Burtas* = **Burtus*. Ce dernier nom est actuellement inconnu[2]; mais son existence en Thrace semble certaine, puisqu'il entre comme composante initiale dans le nom de lieu *Burto-diza*[3], et réapparaît vraisemblablement dans divers autres noms de lieu[4].

L'épithète *sanctus*[5], dans la région thraco-mésienne, a été rencontrée avec les noms d'Hercule[6], d'Esculape[7], de Silvain[8]. C'est la troisième fois qu'on la trouve accolée au nom d'Apollon[9]; elle est particulièrement fréquente quand il s'agit du Héros Cavalier[10]. Ici, c'est vraisemblablement comme identifié au Héros qu'Apollon est qualifié de *sanctus*, car :

1° Les dimensions de la plaque votive absente correspondent aux dimensions les plus usuelles des *ex-voto* ordinairement consacrés à cette divinité locale[11];

1. Cf. Γέτας, Ἄστας, Σίντος, etc.

2. Cf. toutefois Βροῦτις (= * Βούρτις ?), prophétesse thrace : Suidas, *s. v.* Βρούτιδες. — Le nom propre *Burtus*, lu par Orelli, n° 2023, dans une inscription espagnole, et recueilli par de Vit, *Onomasticon*, avec la mention : *cognomen romanum originis barbaricae*, a été rejeté par *CIL*, II, 676, qui lit [*A*]*bur*[*n*]*us*. Rapprocher pourtant Βρουτοβρία (= Βουρτο-βρία ?), πόλις μεταξὺ Βαιτίου ποταμοῦ καὶ Τυριτανῶν (St. Byz.).

3. Forme régulière tirée de variantes nombreuses : *Burtudizus, Burdidizus, Burtodexion, Burtodixi*, Βουρτουδιζι, *Burtizus, Urizio*. — Cf. Besnier, *Lexique de géogr. anc.*, s. v. *Burtudizus*.

4. *Burtinon* (*Itin. Ravenn.*, 181), sans doute ethnique (Βουρτηνὸς); *Burticum* (*ibid.*, 371) : les variantes *Buaticus*, Περοντικὸν, font songer à un nom de lieu peut-être distinct de la racine Βουρ —, et finissant par -τεῖχος. — Sur la racine βουρ — *buri*, cf. Pauli, *Inschrift von Lemnos*, s. v. ; Tomaschek, *die alten Thraker*, III, p. 17 ; A.-J. Reinach, *RHR*, 1912, vol. LXVI, p. 4, note 2.

5. Liste des dieux qualifiés *sancti* dans Roscher, *Lexicon*, III[2], p. 308.

6. Voir ci-dessous.

7. *Izvestia Mouzei*, n° 27.

8. *Ibid.*, n°s 33 à 35 (fig. 25 à 27, reliefs représentant Esculape, Hygie et Télesphore); n° 109 (fig. 54, relief du Cavalier Chasseur); n° 114.

9. Kalinka, *op. cit.*, n° 160 : *Apollini sancto, Antonius Zinenis princeps...*, autel votif provenant d'Adam Klissé (*Tropaeum Trajani*) ou d'Aptaat Kalessi (*Abrittus*) ; n° 171 : [*Dian*]*e* (?) *et Ap*[*olli*]*ni sanctis*, [*B*]*illanius T*[*ro*]*ilus bf. cos. leg. I Ital.*, autel votif provenant de Ferdinandovo (*civitas Montanensium*).

10. Neuf exemples : la plaque étudiée *REA*, 1912, p. 138 suiv. et fig. 1 ; les huit autres sont citées *ibid.*, p. 139, note 2, II et III, p. 140, note 1.

11. Sur plus de 600 reliefs du Cavalier que j'ai classés, il y en a environ 450 dont on connaît les dimensions exactes : 70 stèles et 380 plaques. Parmi ces dernières, une soixantaine ont des dimensions très voisines de celles que devait

Digitized by Google

2° L'identification du Cavalier avec Apollon est de beaucoup la plus fréquente en Thrace[1];

3° L'existence, à l'époque romaine, d'un temple d'Apollon-Cavalier est probable dans le voisinage du village de Mikhiltzi, d'où provient notre monument.

Les restes de ce sanctuaire, plus importants et surtout mieux bâtis que ceux qu'on connaît d'ordinaire en Thrace, semblent en effet reconnaissables dans une partie des ruines antiques désignées par le nom de *Dikili Tach*. Ces ruines sont situées à l'E. du village, dans un endroit que j'essaierai ci-après de déterminer avec certitude. Elles sont fort populaires en Bulgarie[2]; par leur quantité et leurs dimensions, elles sont au

avoir la plaque encastrée dans la stèle qui nous occupe (environ 30 × 24). Je me bornerai à citer, parmi celles qui portent une dedicace à Apollon, les suivantes : 1. *DH*, n° 40, p, 335 (32 × 25). — 2. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1894, p. 220, n° 123 (24 × 21). — 3. *Sbornik*, 1896, p. 424, n° 2 (25 × 20). — 4. *Ibid.*, 1901, p. 806, n° 24 (21 × 19).

1. Preuves et références dans *REG*, 1912, p. 26-27, note 6.

2. La tradition locale est double. — Sous sa forme demi-savante, elle profite du voisinage des ruines de *Nicopolis ad Istrum* (environ 18 km. à vol d'oiseau) et de la confusion qui a longtemps subsisté entre la *Nicopolis* de Trajan, dite *ad Istrum*, et la *Nicopolis* d'Héraclius, située *sur le Danube* (moderne Nikopol; sur cette erreur, cf. *RA*, 1907², p. 263 et notes 6, 7), pour voir dans le Dikili Tach les vestiges d'un monument turc, commémoratif de la victoire de Bajazet à Nicopoli (1396). — Sous sa forme folkloriste, elle explique l'état actuel des ruines par une légende où apparaît le héros Marko, sorte d'Héraklès slave (sur Marko, cf. Kanitz, *Donau-Bulgarien und der Balkan*, II, p. 101 et 267). Voici, brièvement résumée d'après MM. Chkorpil (*Moghili*, p. 59), cette légende.

Une jeune fille de Nicopolis, aimée de Marko et d'un autre jeune homme, préférait ce dernier. N'osant pas refuser ouvertement Marko, elle proposa aux deux rivaux d'exécuter chacun un travail, promettant d'appartenir à celui qui aurait terminé le premier. A Marko, elle demanda de construire deux colonnes [les deux piliers romains du Dikili Tach]; à son rival, elle imposa une œuvre plus facile parce qu'elle ne comportait pas l'élévation de lourds matériaux à une grande hauteur : l'édification d'un aqueduc et d'une fontaine [l'aqueduc amenant à Nicopolis les eaux de la grotte de Mousina; voir ci-après]. Marko, se servant de l'un de ses cheveux comme de cordage, allait achever son travail plus tôt que son concurrent, lorsque la jeune amoureuse s'avisa d'un stratagème héroïque : « Je vois bien, dit-elle à Marko, que tu es proche de gagner. Mais, comme tu es fort en avance, viens te reposer un peu près de moi. » On devine la suite : Marko, rassasié de volupté, s'endort, et son rival achève le premier le travail imposé [explication du fait que l'aqueduc est, encore aujourd'hui, intact]. A son réveil, Marko furieux prend l'une de ses bottes et la lance sur la colonne inachevée : celle-ci s'écroule [explication de l'état actuel des ruines, où l'un des piliers gît

Digitized by Google

nombre des plus importantes dans la péninsule balkanique. Seules, les ruines de *Nicopolis ad Istrum*, qui du reste ne sont pas très éloignées, les dépassent par l'étendue de leur surface et les égalent par le volume des matériaux. Mais le Dikili Tach est unique par la hauteur des parties restées debout, et c'est miracle qu'il ait été jusqu'à présent presque complètement dédaigné des archéologues[1].

Avant Kanitz, on citait le Dikili Tach à cause de son renom traditionnel dans le peuple, mais on en ignorait généralement l'emplacement exact[2]. Deux autres localités de la Bulgarie du N. portent du reste le même nom, et cette fâcheuse habitude des Turcs de répéter à satiété dans une même région des noms de lieux qu'ils croient caractéristiques, mais qui restent vagues et généraux (*dikili tach* = la pierre construite, épithète possible de toutes les ruines restées partiellement debout), n'a pas été sans aider à la confusion[3]. Kanitz, le découvreur de *Nicopolis ad Istrum*[4], a pour ainsi dire découvert aussi le Dikili Tach en 1871 ; mais pendant sa visite rapide faite au cours d'une seule journée, il n'a pris que des notes et des croquis insuffisants. Rédigées beaucoup plus tard, vers 1879[5], ses notes ont fourni la matière d'un récit sommaire, exact dans l'ensemble, mais plein d'imprécision et trop préoccupé de l'effet littéraire[6] ; ses

sur le sol] et la botte, emportée par son élan, vole jusqu'à l'autre rive du Danube (à 50 km. de là à vol d'oiseau).

1. Je regrette vivement moi-même de ne l'avoir pas visité en 1900, pendant que je fouillais sur le site de *Nicopolis ad Istrum*.

2. L'historien bulgare Slavéïkov place Dikili Tach à plus de 30 km. vers l'E., sur la rive gauche de la Rositza, près de son confluent avec la Yantra (Kanitz, *la Bulgarie danubienne*, p. 197).

3. On nomme également Dikili Tach : 1° un village du district de Kemanlar, où on a fouillé plusieurs *tumuli* (Chkorpil, *Moghili*, p. 99 ; *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 281) ; 2° les ruines d'un château fort sur la rive droite du Danube à l'O. de Metchka, district de Roustchouk (*Izvestia russe de C/ple*, X, 1905, p. 454, n° 13 ; *Aboba-Pliska* [Atlas], pl. XCIX *b*). Ce dernier emplacement a été identifié avec *Trimammium*, à 12 milles de *Sexanta Prista* = Roustchouk (cf. ci-après, n°s 136-139).

4. Cf. *RA*, 1907², p. 258.

5. Date de l'édition allemande citée à la note suivante.

6. *Donau Bulgarien und der Balkan*, II, p. 136-138, reproduites p. 194-197

Digitized by Google

dessins, retouchés à loisir et fâcheusement composés dans l'esprit de Piranèse, ne correspondent pas à la réalité [1]. Heureusement nous possédons, pour les contrôler et les modifier, des photographies prises plus récemment par des savants bulgares [2] et russes [3]. Mais ces archéologues eux-mêmes ont décrit assez sommairement et sans y attacher d'importance les ruines qu'ils visitaient; il est malaisé de se faire d'après eux une idée précise des monuments et d'en reconstituer les détails avec certitude. Toutefois, personne n'ayant depuis eux repris la question, et aucune fouille n'ayant été entreprise [4], c'est encore à leurs brèves notices et à leurs illustrations qu'il convient de se reporter provisoirement.

Il sera donc utile pour la question qui nous occupe — et il est conforme à l'esprit de la présente publication [5] — de résumer ici, en les contrôlant l'un par l'autre et en les rapprochant de Kanitz, ces deux documents en langues slaves. Malgré la difficulté, je crois pouvoir dégager quelques clartés et proposer des conclusions. Je serais heureux, en tout cas, d'avoir appelé l'attention des archéologues sur cet ensemble de monuments, et provoqué le désir d'inaugurer quelques recherches. Mes hypothèses actuelles montreront en quel sens pourraient être dirigés les travaux : les résultats de ceux-ci aboutiraient, je l'espère, à une confirmation.

de l'édition française en un volume (*La Bulgarie danubienne et le Balkan*, 1882).

1. Deux figures, identiques dans l'une et l'autre édition. Elles forment des hors-texte placés en regard des p. 194 et 198 de l'édition française; j'indiquerai plus loin en détail les motifs de mes critiques; mais les défauts de la seconde figure sautent aux yeux.

2. MM. Chkorpil frères, *op. cit.*, p. 57-59 et fig. 17, pour l'ensemble; M. K. Chkorpil seul, dans *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 216, n° 90, pour les inscriptions.

3. Commission envoyée par l'Institut russe de Constantinople pour fouiller à Aboba, et ayant à ce propos fait un rapide voyage d'exploration dans la Bulgarie du N. (*Izvestia de C/ple*, X, 1905, p. 477; *Aboba-Pliska* [Atlas], pl. CVII, fig. 4).

4. Au témoignage de M. Filov, directeur du Musée de Sofia, à qui je me suis adressé pour avoir des renseignements complémentaires, en lui signalant l'intérêt qu'auraient des recherches en cet endroit.

5. *RA*, 1911², p. 304; 1914², p. 60.

Digitized by Google

132. — Dikili Tach. — Fig. 46 *a* (d'après les documents bulgares) et *b* (d'après les documents russes).

I. *Localisation.* — Le Dikili Tach se trouve sur la rive droite de la Rositza (la rivière de *Nicopolis ad Istrum*, ancien 'Ιατρὸς? cf. *RA*, 1907[1], p. 259) ; au N. de Mousina, écrit simplement Kanitz ; — au S. de Lesitcheri, disent les Russes, au bord d'un chemin carrossable, sur la gauche en regardant la vallée de la Rositza ; — sur la route qui va de Lesitcheri à Mousina, précisent MM. Chorpil (route de Drénovo à Svichtov, c'est-à-dire ancienne voie romaine de *Philippopolis* à *Novae* par le col de Chipka : pour cette route, voir ci-après, n° 134). Les savants bulgares ajoutent que le monument est situé à mi-distance entre les villages de Ialare et de Mikhiltzi, au point culminant du plateau aride qui s'étend entre les vallées de la Rositza et de la Ligovanka.

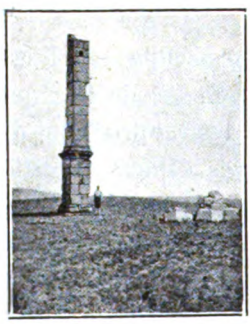

a Fig. 46 *b*

Si on reporte cet ensemble de renseignements sur la carte de l'État Major bulgare (au 420.000e, 2e édit. Danef, à Plovdiv, 1898), on constate que le site exact du Dikili Tach doit être placé au point même où la limite des districts de Tirnovo et de Pascalevetz coupe le chemin précité. Il est du reste probable qu'un monument de cette importance a dû servir de point de repère dans la triangulation qui a précédé l'établissement de la carte. Dans la délimitation administrative, on a dû faire usage de cette borne naturelle justement placée au bord d'une voie qu'il s'agissait de partager entre deux circonscriptions voisines. A cette place, le Dikili Tach se trouve à 2 kilomètres environ au S. de la Rositza, à 4 kilomètres environ des trois villages de Mikhiltzi, Mousina et Ialare, et à 18 kilomètres environ, à vol d'oiseau, du site de *Nicopolis ad Istrum*.

Kanitz a noté, dans le voisinage immédiat, les restes d'une conduite d'eau sans doute destinée à l'alimentation de cette dernière ville. MM. Chkorpil indiquent que son point de départ se trouve dans une grotte au S. du village de Mousina ; les Russes, qui en ont relevé toutes les traces visibles, signalent que

Digitized by Google

l'aqueduc passe à plus de 1 kilomètre à l'E. du Dikili Tach, allant d'abord droit au N. de Mousina jusqu'à la Rositza qu'il franchit, puis tournant de là vers l'E. dans la direction de Nicopolis.

La supposition émise par Kanitz, que le Dikili Tach serait un vestige des piliers de cet aqueduc (viaduc, par erreur, dans le texte français), est donc manifestement fausse. Cette idée a germé dans l'esprit de l'auteur à la suite d'une description inexacte tirée de notes trop hâtives prises sur le terrain, et aggravée d'un dessin fantaisiste. Même sans connaître le tracé exact de l'aqueduc, on pouvait conclure du seul examen des lieux que si, parvenues dans les basses terres d'alluvion au voisinage de la rivière, les eaux couraient dans un canal aérien qui paraît avoir été assez peu surélevé (4 à 6 m. probablement), elles ne pouvaient, au début de leur course et sur le plateau dont il s'agit, avoir été suspendues et placées en contre-haut de leur point de départ[1].

II. *Description.* — Le Dikili Tach, s'accordent à dire tous les auteurs, se compose de trois groupes de ruines : *a*) un pilier partiellement intact ; *b*) un second pilier semblable au précédent, mais démoli ; *c*) un amas de colonnes, d'architraves et de frontons. Chacun de ces groupes est distant du précédent d'une longueur équivalente : 10 mètres environ (13 pas, disent MM. Chkorpil ; Kanitz ne précise pas, mais il est manifeste que son dessin rapproche beaucoup trop les deux piliers). Tous trois sont sur une ligne droite orientée de l'est à l'ouest.

a) Kanitz compare le premier pilier à un obélisque posé sur une base rectangulaire moulurée ; cette comparaison l'amène à modifier son dessin de manière à en exagérer la hauteur et la minceur. Il indique pour la base une hauteur d'environ 4 mètres ; ces mesures sont confirmées par les savants bulgares et russes (moulure supérieure : $0^m,40$; moulure inférieure : $0^m,50$ [Chkorpil] ou $0^m,47$ [Russes] ; champ intermédiaire : 3 m. environ). La hauteur totale est évaluée à 14 mètres environ par Kanitz et par les Russes, ce qui donne 10 mètres pour la partie qui surmonte la base, et qui se compose de douze blocs de pierre (onze seulement, disent MM. Chkorpil). Les dimensions de chaque assise varient suivant les auteurs ($1^m,47$ de côté selon les Russes et les Bul-

1. Voir, dans les photographies de la commission russe (*Aboba Pliska*, pl. CVI-CVII) : 1° des contreforts en conglomérat de briques, subsistant dans la plaine de la Rositza, et ayant vraisemblablement supporté le canal aérien de l'aqueduc (pl. CVI, n°s 3 et 4) ; 2° les ruines supposées du pont sur lequel les eaux franchissaient la rivière (pl. CVI, n° 1) : il reste une partie de la pile riveraine contrebutant le bord septentrional ; ce sont des pierres quadrangulaires en bel appareil, provenant, de même que celles du Dikili Tach et toutes celles de *Nicopolis*, des vastes carrières encore visibles aujourd'hui dans les environs de Khodnitza (reproduction de l'état actuel dans le même Recueil, pl. CVII, n°s 1 et 2). Le parcours de l'aqueduc et l'emplacement du pilier du Dikili Tach sont sommairement indiqués sur le cartouche *c* annexé à la figure 4, pl. CI).

Digitized by Google

gares ; 1m,58 × 1m,26 selon Kanitz) ; les hauteurs indiquées (0m,70 Kanitz, 0m,60 Russes) ne donnent ni l'une ni l'autre la hauteur totale de 10 mètres environ sur laquelle tout le monde est d'accord, même si l'on y ajoute pour la calculer les pierres tombées qui gisent au pied du pilier (trois disent les Russes ; plusieurs, dit Kanitz, dont le dessin représente seize assises, ce qui suppose quatre pierres tombées). A en croire Kanitz, on arriverait par le calcul à un total de 11m,20 qui dépasse sa propre évaluation, mais qui est inférieur au résultat qu'on tirerait de son dessin manifestement trop allongé (la partie supérieure y est égale à cinq fois la base, ce qui donnerait 20 m. !). Selon les Russes, le total ne dépasserait pas 9 mètres. Ces détails demeurent donc incertains.

Bulgares et Russes s'accordent à remarquer que la dixième pierre porte un trou carré visible du reste sur leurs photographies. Ce trou, placé sur la face est, ne paraît pas traverser la pierre : les Russes, d'ailleurs, lui donnent le nom de *niche*. Kanitz ne l'a ni signalé ni dessiné ; mais ses autres inexactitudes interdisent de tenir compte de son silence sur ce point, et on ne saurait supposer qu'une cavité si régulière et si haut placée ait pu être creusée par les modernes entre 1871, date du voyage de Kanitz, et 1891, date probable de la photographie prise par MM. Chkorpil[1].

Les Russes enfin notent un point négligé par leurs prédécesseurs, et que leur photographie met en évidence : la double moulure de la base n'existe que sur trois côtés et la face ouest en est dépourvue[2].

b) Un second pilier semblable au précédent se trouve à une dizaine de mètres vers l'est. Il est démoli et les pierres gisent sur le sol, l'une à côté de l'autre ; la chute a eu lieu dans la direction du nord. Kanitz a remarqué la « régularité surprenante » de cette ligne horizontale de pierres tombées ; son dessin sur ce point s'accorde avec la photographie des Russes. Mais il déclare avoir trouvé la base encore intacte et la reproduit en place, beaucoup trop voisine cependant de la précédente. MM. Chkorpil ne l'ont vue que démolie ; la chute, provoquée sans doute par les paysans ou par un tremblement de terre[3], se placerait donc entre 1871 et 1891.

1. Le livre où ils l'ont publiée est de 1898 ; mais c'est en 1891 qu'a été copiée sur place l'inscription dont il sera question plus loin ; la photographie a dû être prise à cette époque.

2. Le texte n'est pas très net sur ce point, et l'indication de la face S.-E. y est certainement erronée.

3. On ne voit pas bien pourquoi les paysans auraient démoli cette base ; s'ils voulaient emporter des pierres, ils pouvaient prendre toutes celles qui se trouvaient déjà à terre, et en fait les matériaux sont restés sur place. Les secousses sismiques ne sont pas rares dans la région (on se rappelle le terrible tremblement de terre qui en 1912 a détruit la moitié de la ville voisine de *Tirnovo*) ; mais il semble étrange qu'un mouvement du sol ait pu faire tomber une base de 4 m. et laisser intact le pilier voisin qui a 14 m. Je signale toutefois, en faveur de cette hypothèse, la remarque faite par les Russes que le pilier *a*) est

Digitized by Google

c) Dix mètres encore plus loin, toujours vers l'est, on rencontre un amoncellement de matériaux, placés au pied d'un arbre rabougri qui a manifestement inspiré à Kanitz les abondantes frondaisons de son dessin[1]. La photographie, comparée à l'image composée par Kanitz[2], montre tout ce que celle-ci a de conventionnel : l'aspect « romantique » qu'il prête aux ruines « sur lesquelles, à l'envi, plantes grimpantes et chardons jettent un manteau de feuillage » ; la composition « artistique », qui lui permet d'entasser en un fouillis harmonieux des pierres qui apparaissent dans la réalité plus dispersées. Notre auteur déclare avoir vu « des frises sculptées et moulurées (pierres avec moulures et oves, disent les Russes), des dalles ($1^m,26 \times 2^m,53$) ornées de panneaux carrés (le dessin montre que ces panneaux sont oblongs et renferment des feuilles et des grappes, ainsi que le constatent les Russes, qui en fournissent les mesures : $0^m,39 \times 0^m,56$), des pilastres, des colonnes (cannelées sur le dessin), deux frontons couverts de bas-reliefs et trois gigantesques pierres plates chargées de figures et d'inscriptions grecques ».

Toujours d'après le dessin, l'un de ces frontons a pour ornement un bouclier et une lance. Il rappelle un fronton semblable découvert à *Nicopolis ad Istrum*[3] : je cite ici, pour comparaison, les mesures de ce dernier (long. : $2^m,85$; larg. : $1^m,75$; ép. : $0^m,42$). Les Russes décrivent ce premier fronton, mais ne parlent pas du second, qui selon Kanitz représente le Héros Cavalier dans une scène que nous étudierons plus loin. Leur silence est d'autant plus étrange que cette sculpture, par sa taille et par son emplacement, constitue une pièce, jusqu'à présent presque unique[4], qui est le morceau capital des ruines.

Des trois pierres que cite Kanitz, il en reproduit deux seulement sur son dessin : l'une porte un bas-relief, l'autre le début d'une inscription dont la fin se retrouve, selon M. K. Chkorpil, sur un morceau détaché qui est sans doute la troisième pierre de Kanitz ; mais pourquoi cet auteur ne l'a-t-il ni dessinée ni déchiffrée ?

Il s'agit, semble-t-il, de deux architraves : le dessin de Kanitz leur donne même aspect et largeur égale. Nous connaissons les mesures de l'une d'elles ; l'épaisseur : $0^m,28$, fournie directement par M. Chkorpil : la longueur : $2^m,70$ environ et la largeur : $0^m,38$ environ, ces deux dernières dimensions calculées

incliné ; leurs prédécesseurs n'ont pas signalé cette déviation, qui indiquerait peut être un cataclysme récent.

1. Edition française, en regard de la p. 194.
2. *Ibid.*, en regard de la p. 198.
3. *RA*, 1907², p. 273 ; p. 417, n° 5.
4. Les reliefs monumentaux du Cavalier sont très rares ; outre celui de l'arc triomphal à Salonique (*RA*, 1913¹, p. 72, note 4, 2°), on ne peut guère citer que la sculpture rupestre de *Madara* (Kanitz, éd. franç., p. 410 et fig. ; *Aboba Pliska*, pl. LXXXIV).

Digitized by Google

d'après les renseignements tirés du texte allemand[1]. La longueur s'accorde assez bien avec celle que l'on peut supposer aux frontons d'après l'analogie du fronton nicopolitain déjà cité.

III. *Interprétation.* — A. La première architrave est un bloc lisse qui porte en son milieu (?) un relief que Kanitz a dessiné sommairement dans sa moitié supérieure seulement, et que M. Chkorpil décrit insuffisamment en quelques lignes trop brèves. Du dessin et des dimensions ci-dessus indiquées on peut conclure que le relief, plus haut que large, mesure approximativement $0^m,30 \times 0^m,20$, ce qui correspond aux dimensions ordinaires d'un *ex-voto* thrace, mais ce qui ne s'explique de façon satisfaisante que si le relief n'était pas placé très haut. C'est peut-être pour ce motif que M. Chkorpil refuse de considérer la pierre comme faisant partie du même monument que l'autre architrave. Mais, comme il ne donne pas de motifs valables pour appuyer cette affirmation (par exemple, différence de dimensions ou changement de matière), il n'y a pas lieu d'en tenir compte jusqu'à plus ample informé. La seule conclusion qu'on en puisse dès à présent tirer, c'est que ces architraves devaient reposer, chacune dans une façade différente, sur des colonnes ou piliers proportionnés à leur longueur, donc assez peu élevés (5 à 6 m. au *maximum*?). Le relief gravé sur l'une d'elles restait alors normalement visible. C'est dire qu'elles n'appartiennent pas au grand monument dont il subsiste les deux hauts piliers ci-dessus décrits, ce qui les aurait surélevées à plus de 14 mètres du sol. Mais cette conclusion s'imposait déjà d'elle-même pour plusieurs motifs : d'abord l'écartement excessif de ces deux piliers (10 mètres)[2]; ensuite le fait que des matériaux aussi lourds ne seraient pas tombés à dix mètres en dehors du plus rapproché de ces piliers ; enfin, architraves et frontons font partie d'un ensemble de ruines distinctes appartenant vraisemblablement à un second monument de taille plus modeste que le premier.

Le relief qui orne l'architrave dont nous nous occupons est surmonté d'une courte inscription disposée au-dessus de la sculpture. Dans son état actuel, tel qu'il est figuré sur le dessin de Kanitz, cette inscription n'est pas placée symétriquement par rapport à l'axe vertical du relief, et elle s'étend à droite plus

1. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 216, n° 99. Calcul de la longueur : les lettres de la seconde ligne, sur le deuxième fragment, sont au nombre de 15 et occupent $0^m,935$, soit pour chaque lettre un espace de $0^m,0627$. Il y en a 41 en tout, plus, au début et vraisemblablement à la fin, un espace anépigraphe sensiblement égal à une lettre : d'où $0^m,0627 \times 43 = 2^m,696$. — Calcul de la largeur : dimensions des lettres, $0^m,065$ et $0^m,085$; intervalle des lignes, $0^m,075$; un intervalle sensiblement égal est à supposer au-dessus et au-dessous de l'inscription, d'où le total : $0^m,065 + 0^m,085 + (0^m,075 \times 3) = 0^m,375$.

2. Il est vrai qu'ils étaient sans doute séparés par deux colonnes, de sorte que la portée d'un bloc d'architrave pouvait fort bien ne pas dépasser et même ne pas atteindre 3 m. (voir ci-dessous).

Digitized by Google

qu'à gauche. La lecture de Kanitz, adoptée par M. Chkorpil, distingue les lettres ΕΝΙΕΣΥΜΥΝΓΣ. J'avais jadis, en republiant ce texte, proposé de restituer le mot ἐ[π]ισ(σ)υν[κ]υν[η]γὸς, où je voyais le titre possible de quelque membre d'une association de chasseurs[1]. Mais, s'il est probable qu'à l'époque romaine existaient dans la région thraco-mésienne des confréries de ce genre, analogues à celles qui subsistent de nos jours et que j'ai citées pour comparaison[2], nous n'avons pas de preuve certaine que leurs membres se soient nommés κυνηγοὶ ou συνκυνηγοί. Le renseignement fourni par un texte philippopolitain, qui mentionne un κοινὸν κυνηγῶν[3], est douteux, car il se rapporte peut-être plutôt aux *venatores* du cirque, comme l'a conjecturé Waltzing[4], qu'à de véritables chasseurs. — De plus, le mot ἐπισυνκυνηγὸς, s'il n'est pas inadmissible, paraît inconnu[5], et du reste il faudrait pour l'adopter : 1° admettre que la seconde lettre du texte a été mal lue, et restituer Π au lieu de N ; 2° supposer une faute du lapicide ou un redoublement du Σ, phénomène de prononciation locale dont nous possédons des exemples[6], mais uniquement lorsque le Σ est suivi d'une consonne[7].

Pour ces motifs, je renonce à ma première interprétation et je lis avec M. Chkorpil συνκυνηγός. Mais il reste à expliquer les lettres précédentes, que notre auteur abandonne à tort. Comme elles ne se suffisent pas à elles-mêmes, il faut bien, malgré le silence de Kanitz et de M. Chkorpil, supposer devant elles d'autres lettres disparues, ce qui du reste rétablirait la symétrie de l'inscription par rapport à l'axe vertical du relief. Au lieu d'[Αὐλουζ]ένις συνκυνηγὸς, ou de tout autre nom thrace en -ζένις ou grec en -γένης, ce qui nous ramènerait toujours à l'hypothèse abandonnée d'un titre appartenant à quelque membre d'une société de chasseurs, je préfère restituer [Ἄρτ]ε[μ]ις συνκυνηγός. La correction M pour N se justifie d'elle-même ; συνκυνηγὸς est une épithète connue d'Artémis[8] ; la déesse est bien en Thrace la *compagne de chasse d'Apollon-Cavalier*[9] ; enfin Apollon-Cavalier est représenté ici sur le fronton qui fait partie du même ensemble de ruines, et le relief lui-même représente Artémis.

1. *RA*, 1908², p. 74, n° 103.
2. *Ibid.*, note 1 de la même page.
3. *DH*, 42, p. 336 = *IGR*, 731.
4. *Corporations professionnelles chez les Romains*, IV, p. 126, n° 187.
5. Je ne l'ai trouvé ni dans le *Thesaurus* ni dans les *Lexiques*.
6. Ἀσσκλήπιος (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 70, n° 67) ; εὐχαριστήριον (*Ibid.*, p. 88, n° 128, fig. 67 ; de même *DH*, p. 456, n° 111 c¹¹) ; ἐπισσκευάσας (Kalinka, *op. cit.*, n° 156) ; Μόσσχος (*Ibid.*, n° 46).
7. Sur cette particularité, fréquente surtout dans la langue hellespontique, cf. *BCH*, 1912, p. 290.
8. Plusieurs exemples dans le *Thesaurus* ; en particulier Eurip., *Hippol.*, 1093.
9. *REG*, 1912, p. 39-41.

Digitized by Google

Voici en effet la description que M. Chkorpil donne de ce relief : « La sculpture représente une figure féminine avec un animal (chevreuil?) de chaque côté ; ... dans cette figure on doit vraisemblablement reconnaître Artémis ». Selon le dessin de Kanitz, la déesse serait debout, de face : ses bras ne paraissent pas levés. Il s'agit probablement de la Diane chasseresse gréco-romaine, accompagnée soit de deux chiens, soit d'un chien et d'un animal sauvage, daim ou cerf. Le type est habituel dans la sculpture provinciale[1].

Inscription restituée, relief d'Artémis, fronton avec le Cavalier, sont trois preuves qui se corroborent l'une l'autre en faveur de notre interprétation. Sculptée sur l'architrave qui supportait un tympan avec l'effigie d'Apollon chasseur, la déesse mérite vraiment l'épithète de *compagne de chasse* du dieu, συνκυνηγός. Le rapprochement des deux images montre qu'elle est aussi sa *compagne de temple*, σύνναος ; leur taille différente et leur subordination laissent supposer la hiérarchie locale des deux divinités. Figurée dans un modeste relief, sous l'important fronton que décore une grande image du Cavalier, Artémis n'occupe dans le sanctuaire que la seconde place, et la première est réservée au dieu chasseur, Apollon.

Pour que ce raisonnement ait pleine valeur, deux points restent à démontrer : 1° il faut que l'inscription de la seconde architrave ne contredise pas l'attribution des sculptures à un temple ; 2° il faut que le cavalier du fronton soit bien Apollon chasseur.

B. La seconde architrave porte un texte divisé en deux fragments dont Kanitz n'a connu que le premier : le second a été découvert par M. Chkorpil, qui affirme son appartenance à une même pierre, et du reste il paraît bien que les lignes, surtout la seconde, se raccordent exactement. Dans le premier fragment, rien ne s'oppose à ce qu'on reconnaisse une dédicace religieuse ; dans le second, deux expressions, ζῶν καὶ φρονῶν et μνίας χάριν, semblent indiquer une dédicace funéraire. La question primordiale serait donc d'établir si les deux fragments n'appartiennent point à deux inscriptions différentes, auquel cas toute difficulté disparaitrait. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons qu'à nous en tenir à l'affirmation de M. Chkorpil. Mais il ne nous est pas défendu d'en appeler à ceux qui reverraient les pierres ou fouilleraient au Dikili Tach.

Le premier fragment d'inscription ayant subi des dégâts depuis le passage de Kanitz, M. Chkorpil s'est adressé en 1891 à son prédécesseur et a obtenu communication de la copie originale pour la comparer avec la sienne. L'ensemble du texte se présente sous la forme suivante :

1. Cf. par exemple *Répert. Reliefs*, II, p. 90, n° 1.

Digitized by Google

a) *b*)

copie de Kanitz

ΚΙΦΥΑΡΕΒΦΥΛΚΑΙΙΕΡΕΥΕΡΩΜ
ΚΑΙΤΦΥΓΙ/ ΤΡΦΚΑΙΜΗΤΡΦΙ/ι

copies de M. Chkorpil

disparu ΗΕΒΦΥΛΚΑΙΙΕΡΕΥΓΡΩΜ VNKΛΙΦΡΦΝΩΝΕΛΙ
> VII/ΤΡΦΚΑΙΜΗΓΡΦΜ NIAΕΧΑΡΙΝΕΠΦΙΗΓ

D'où la lecture de M. Chkorpil que j'ai jadis reproduite et adoptée[1] :

. . . .ης, βουλ(εύτης) καὶ ἱερεὺς Ῥώμ[ης, ζ]ῶν καὶ φρονῶν ἑα[υτοῦ] καὶ τοῦ [πα]τρὸς καὶ μητρὸς μνίας χάριν ἐποίη[σεν].

J'y voudrais aujourd'hui ajouter quelque chose. D'abord, le nom du dédicant. La consécution immédiate et sans lacune appréciable des l. 1 et 2 prouve que dans la copie de Kanitz la lettre K commence à chaque ligne le texte de l'inscription. Il en résulte qu'on peut avec certitude chercher un sens complet aux premières lettres de la l. 1, que M. Chkorpil a abandonnées. La comparaison des deux copies montre qu'elles se lisent ΚΙΦΥΑΗΞ, et il n'est pas douteux, d'après le contexte, qu'elles cachent le nom du dédicant. Ce nom, selon moi, ne peut se lire que par modification ou adjonction d'une lettre : ΚΙΦΥΛΗΞ ou ΚΙΦΥΑΛΗΞ, c'est-à-dire K. Ἰούλης = *Q. Julius*[2], ou K. I. Οὐάλης = *Q. I(ulius) Valens* (K ne saurait abréger *Caïus*, toujours écrit Γ[3]). Je pencherais pour ce dernier, plus conforme aux règles ordinaires de l'onomastique romaine, si l'anomalie de l'abréviation I = Ἰούλιος ne m'obligeait à préférer le premier, qui a du reste l'avantage de ne supposer l'oubli d'aucune lettre, mais seulement la fausse lecture de A au lieu de Λ, toute naturelle.

D'autre part, j'avais jadis noté, à propos d'ἑαυτοῦ et des autres génitifs : « usités pour des datifs ou dépendant de μνίας χάριν ». La première hypothèse correspond à une faute si rare et si grossière[4] qu'il est difficile de penser qu'elle ait pu trouver place dans la dédicace d'un monument relativement important et soigné ; la seconde interprétation me paraît aujourd'hui seule valable. Elle met en relief l'étrange oubli de l'article devant μητρὸς, et aussi le fait que ni le père ni la mère ne sont nommés par leur nom. L'absence de ces noms propres, la dédicace du monument *en souvenir* de gens dont l'un au moins est vivant, l'emploi du verbe ἐποίησεν, plus rare dans ce cas que κατεσκεύασεν, sont trois arguments qui font douter que l'inscription soit bien une épitaphe[5].

1. *RA*, 1908[2], p. 70, n° 87.
2. Ἰούλης pour Ἴουλις = Ἰούλιος, par iotacisme. Pour le prénom *Quintus* dans a gens *Julia*, cf. Dessau, *Prosopogr.*, II, p. 170 suiv., 9 exemples.
3. *REA*, 1912, p. 384.
4. Dieterich, *Untersuchungen*, p. 149 suiv.
5. Reste toujours, argument inverse, la formule ζῶν καὶ φρονῶν.

Digitized by Google

Même incertitude pour ce qui concerne le dieu cavalier figuré sur l'un des frontons. Nous ne le connaissons que par le dessin de Kanitz; personne ne s'est depuis lors donné la peine de le décrire ou de le photographier. Admettons-en provisoirement l'exactitude. Le dieu est figuré galopant vers la droite, chlamyde au vent; de sa dextre il brandit l'épieu; sous le cheval, un chien poursuit un sanglier; en avant, un serpent s'enroule sur un tronc d'arbre. La majeure partie de cette description semble correspondre à une scène de chasse du type usuel; toutefois la présence du serpent et du tronc d'arbre, fréquents sur les reliefs funéraires, pourrait donner à l'ensemble un caractère funèbre. C'est du moins l'opinion de certains commentateurs de représentations analogues.

Voyons si elle est fondée. Je connais, sur plus de 600 reliefs du Cavalier thrace, 38 exemplaires sur lesquels le tronc d'arbre et le serpent sont figurés exactement comme sur notre fronton. 16 sont anépigraphes et par conséquent sans autorité dans le cas actuel; 22 portent des inscriptions : 10 épitaphes, 12 dédicaces au Héros[1]. Il n'y a donc pas lieu de décider.

Mais on peut avoir d'autres motifs de trancher la question. La présence sur une architrave du monument d'un relief d'Artémis, *compagne de chasse du Cavalier*, est un argument sérieux en faveur de l'attribution de l'ensemble des ruines à un sanctuaire du Héros. Si même on admettait que cette architrave n'appartînt pas au même édifice que l'inscription et que le fronton du Cavalier[2], il faudrait l'attribuer au monument voisin, et la présence au Dikili Tach d'un temple du Dieu Chasseur n'en serait pas moins certaine. Dans ce cas, il faudrait appeler l'attention sur les dimensions inusitées du temple : 10 mètres de façade, 14 mètres de hauteur sous fronton, et probablement une vingtaine de mètres en longueur. C'est une construction d'une importance rare dans les pays thraco-mésiens, unique s'il s'agit du sanctuaire d'un dieu local. L'édifice est assurément un temple *in antis* : s'il n'est pas consacré au Cavalier, quelle divinité en est titulaire? C'est ce que des fouilles seules pourraient nous apprendre. S'il est dédié au Héros thrace, le monument voisin, qui porte sur son fronton l'image du dieu, pourrait soit lui être également dédié, soit être un sépulcre de famille mis sous la protection de cette divinité locale, dont le culte a parfois un sens funé-

1. Voici la liste de ces dernières : *a*) *DH*, p. 335, n° 39 : κυρίῳ ἥρωι εὐχήν (Philippopoli) — *b*) *Sbornik*, 1900, p. 8, n° 1 : .....ἀνέστησεν, scène de curée (Sofia) — *c*) *Ibid.*, 1894, p. 76, n° 2 : κυρίῳ Ἀπόλλωνι Γιγκισηνῷ εὐχαριστήριον, scène de curée et reliefs accessoires (Dinicli) — *d*) *Ibid.*, p. 86, n° 52 : Ἀπόλλωνι Σκοδρηνῷ εὐξάμενος ἀνέθηκε (Opitzviel) — *e*), *f*) *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1882, p. 19, n°s 38 et 39 : εὐχὴν ἥρωι ἀνέθηκεν et εὐχαριστήριον ἥρωα ἀνέθηκαν (Tomi) — *g*) *Ibid.*, 1884, p. 3, n° 7 : *Ero et D*[*ianae*?] (Tomi) — *h*), *i*), *j*) *Izvestia Mouzei*, 1907, fig. 28 (avec une femme), 35, 51 (cheval au pas), dédicaces à l'Asclépios de Salda (Glava Panéga) — *k*) *REA*, 1912, p. 369 : τὸν πρὸ πύλαις ἥρωα τὸν ἄλκιμον ἐν τριόδοισι... (Enos?) — *l*) *Documents*, première série; n° 94, fig. 29: γενικῷ Ἀπόλλωνι (Topouchlar).

2. C'est l'avis de M. K. Chkorpil; mais il ne donne pas de motifs.

Digitized by Google

raire. Quelle que soit l'explication adoptée, l'existence en ce lieu d'un sanctuaire du Cavalier est un fait désormais incontestable[1]. A ce sanctuaire appartiendraient, outre l'un des monuments au moins du Dikili Tach, les *ex-voto* de *Petronius Secundus* (notre n° 131) et de Χρηστὸς Ἀλεξάνδρου[2], tous deux trouvés au voisinage immédiat du Dikili Tach et représentant le Cavalier.

133. — Base de bronze ayant supporté une statuette[3].

Provenance : Karlovo.

Dimensions : $0^m,055 \times 0^m,09$.

Sur la face principale, lettres très grossièrement gravées :

AVR · GERV	*Aur(elius) Geru-*
LATES · LEG	*la tes(serarius) leg(ionis)*
VII CL·SA·V·S	*VII Cl(audiae) S(everianae) A(ntoninianae) v(otum) s(olvit)*

M. Kazarov compare avec raison le nom de lieu *Gerulatae*, en Pannonie[4]. Mais il convient surtout de faire le rapprochement suivant : un diplôme du 7 janvier 237, trouvé récemment à Provadinovtzi (district de Samokov), contient le nom de *M. Aur., Mucatralis f., Zerula, Ulpia Serdica ex Thrac(ia), eques singularis Augg. nn.*[5]. Il est fort possible que le diplôme et notre inscription se rapportent tous deux à un seul et même personnage, un Thrace qui aurait fait son service militaire dans la *legio VII Claudia*, une des légions de Viminacium[6]. Cette légion avait des détachements en Mésie, en Thrace

1. Cela expliquerait pourquoi, à Nicopolis même, on a trouvé si peu de preuves d'un culte du Cavalier (*RA*, 1908², p. 82). C'est que le centre de ce culte aurait été hors la ville, en un lieu déjà assez éloigné, mais consacré sans doute par une tradition très antérieure à la fondation de Nicopolis par Trajan.

2. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 131, n° 185, fig. 106. Plaque de $0^m,16 \times 0^m,14$, ébréchée en haut à gauche. Le Cavalier, au galop à dr., brandit l'épieu (?); sous le cheval, sanglier poursuivi par deux chiens. Inscription : sur le fronton, [κυρίῳ ἥρ]ωι (?); sur la plinthe : Χρηστὸς Ἀλεξάνδρου — εὐχὴν ὑπὲρ τοῦ συνεργίου. M. Dobrousky n'a pas lu le mot εὐχήν, pourtant parfaitement visible sur la photographie. Provenance exacte : le lieu dit Palata, sur le territoire de Ditchin, au bord de l'aqueduc romain allant à Nicopolis.

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 179, n° 3, fig. 4 (Kazarov). — *Jahrbuch*, 1912, Anzeiger, p. 572. — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 53.

4. *CIL.* III. p. 549 (Karlburg).

5. *Jahreshefte*, 1911, p. 130. — *Bull. Com. di Roma*, 1911, fasc. 4. — *C-R. Inscr.*, 1912, p. 394. — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 59.

6. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Legio*, p. 1083; Filov, *die Legionen der Provinz Moesia.*

Digitized by Google

aussi, notamment dans la région philippopolitaine[1], à laquelle appartient Karlovo, lieu de provenance de notre inscription.

Un avancement normal[2] l'aurait fait passer dans la garde prétorienne à Rome, et après sa libération il serait venu se retirer dans son pays natal, la région de Serdica. Dans ce cas, notre inscription pourrait être datée d'une vingtaine ou d'une quinzaine d'années avant 237.

L'orthographe *Gerula*, dont on connaît aussi la variante *Gerulus*[3], n'est qu'une déformation, habituelle dans le langage populaire[4], du véritable nom thrace. Le diplôme, pièce officielle, en a mieux respecté la graphie exacte : *Zerula*, en grec Ζηρούλας. Ce nom est la forme diminutive normale[5] d'un nom dissyllabique, Ζήρας, que nous connaissons peut-être[6], et qui est en tout cas nécessité, comme composante initiale, par des noms de lieu comme Ζηρό-βαστα[7] et *Ziri-dava* = *Giridava*[8].

Au même mot se rattachent des formes adjectivales connues :

1. *IGR*, 704 (Aklani).

2. Cf. Domazewski, *die Rangordnung der röm. Heeres*, p. 24, nos 23 à 25; ce dernier exemple est topique; il cite un *tesserarius legionis* devenu, par avancement, *eques coh. praetorianae* (*CIL*, VI, 2672).

3. *CIL*, III, 2345; VII, 1336 (555).

4. L'équivalence de G et Z dans les transcription des noms thraces est des plus fréquentes. Ainsi les mss. d'Hérodote portent Ζιβελέϊξις et Γεβελεΐζις (*REG*, 1913, p. 253); *Germizera* = Ζερμιζέρα; Ἴλγοῦς (Kalinka, *op. cit.*, n° 252) = Ἤζοῦς (*DH*, 113 a, p. 471, n° 29); Βάγης (Latyschev, II, 78, 402) = *Βάζης (*Bazis*, f., *CIL*, VI, 3202; Βάζεις en Lycaonie, *BCH*, VII, p. 134).

5. Cf. *Margulas* (*CIL*, III, 14206[10]), *Cerzulas* (*DH*, 113 a, n° 4, p. 470), *Lenulas* (*CIL*, XIII, 7049), *Polulas* (*CIL*, III, 707), *Perulas* (*CIL*, VI, 2737); *Regulas* (*CIR*, 443); *Sintulas* (Tomaschek, II, 2, 43), *Susullas* (*CIL*, II, 2984), Ῥηβούλας (*CIA*, II, 175 b), *Porsulae*, ville (*Itin. Anton.*, *T. Peut.*), etc.

6. Σήρας, forme douteuse (*Sbornik*, 1901, p. 803, n° 19 c); *Ziras*, fl. de Mésie (correction de *Riras*, Pline, *HN*, IV, 11, 8, par Roesler, dans *Zeitschrift für œst. Gymnas.*, 1873, p. 116).

7. Ethnique Ζηροβαστηνὸς (*Sbornik*, 1901, p. 791, n° 103); non lu par Kalinka, *op. cit.*, n° 55 : or il faut tenir grand compte du fait que les lectures de ce dernier, faites sur des estampages avec toute la rigueur scientifique, sont ordinairement beaucoup plus précises que celles du *Sbornik*; elles ne sont toutefois pas impeccables, et les *fac simile* notamment exagèrent parfois la précision pour des monuments très détériorés où le doute à chaque instant reste permis. C'est le cas justement pour l'inscription dont il s'agit, que j'ai jadis moi-même étudiée directement au Musée de Sofia).

8. *CIL*, III, 12399. Cf. Besnier, *op. cit.*, s. v. *Ziridava*.

Digitized by Google

l'ethnique *Ζηρηνὸς, attesté par la localité appelée *Zirinae*[1] et le surnom Ζειρηνὴ donné à l'Aphrodite macédonienne[2]; l'épithète *Ζηρήνιος, confirmée par le nom de lieu Ζηρανία, dont la variante Ζειρανία[3] fait songer à rattacher toute la série[4] au substantif ζείρα[5]. Mais cette étymologie a été contestée[6].

Georges SEURE.

1. *T. Peut.*; Besnier, *op. cit.*, s. v. Sur une coupure différente de ce même nom, *Zi-rinae*, cf. *REG*, 1913, p. 253, note 3, et les exemples (diversement explicables) réunis par Tomaschek, *op. cit.*, s. v. -ρινα.

2. Hesych., *s. v.*; Tomaschek, II, 1, p. 45.

3. St. Byz., *s. v.*, d'après Ephore et Théopompe.

4. Ajouter le nom de lieu *Ζηρίνουλα, tiré de l'ethnique Ζηρινο[υλη]νὸς (*Sbornik*, 1901, p. 791, n° 103); non lu par Kalinka, *op. cit.*, n° 55; mais voyez les réserves exprimées à la note 7 de la page précédente.

5. Sur le sens de ce mot, cf. *REA*, 1912, p. 383, note 4; *RA*, 1913[1], p. 48, note 3. Ajouter les observations de M. Kazarov dans *Wochenschrift für kl. Phil.*, 1913, p. 945, qui m'oppose avec raison l'interprétation donnée par M. Foucart dans *Mélanges Perrot*, p. 96. Cette interprétation, appuyée sur l'image fournie par un bas-relief attique du culte de Bendis, possède par là même une force probante qui me fait douter du sens que j'avais adopté.

6. Pauli, *Inschr. von Lemnos*, p. 22, suppose une racine thrace *ziri* = *en or*; Pape, *s. v.* Ζειρηνή, songe à ζείρη = *mitre*; Bugge, *Ursprung der Etrusker*, p. 46, à une racine σειρ = *soleil*; Welcker, *Gotterlehre*, II, p. 110, rapproche Ζειρηνὸς de Σειρήν, etc.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

LA MYTHOLOGIE FIGURÉE ET L'HISTOIRE PROFANE

DANS LA PEINTURE ITALIENNE DE LA RENAISSANCE

L'histoire de l'influence de l'antiquité sur la Renaissance italienne n'a pas encore été écrite, ou n'a été l'objet que d'aperçus généraux et très sommaires[1]. Pour traiter ce vaste sujet avec tous les développements qu'il comporte, il faudrait procéder à des dépouillements de longue haleine, tant à travers les œuvres littéraires (latines et italiennes) du XIIIe au XVIe siècle, que dans le trésor des peintures, miniatures, dessins, majoliques, gravures, plaquettes, médailles et ivoires. Je ne puis songer à m'engager dans ce labyrinthe; le temps et le courage me font défaut. Mais, depuis plusieurs années, au cours de mes recherches sur la peinture italienne, j'ai pris note des tableaux, conservés dans des collections ou offerts en vente, dont les sujets sont relatifs aux légendes de l'antiquité classique et à son histoire; j'ai dépouillé aussi, à cet effet, nombre d'ouvrages d'ensemble, de monographies et de catalogues. Il n'est pas à ma connaissance qu'on ait encore tenté de dresser une pareille liste, ni même qu'on ait ébauché ce grand travail. Le mien, présenté sous la forme d'un petit lexique, est certainement fort incomplet et je ne doute pas qu'on y puisse facilement ajouter; c'est précisément pour provoquer des additions et corrections que je le publie, après l'avoir conservé longtemps en manuscrit. Les œuvres que j'énumère sont antérieures à 1580, c'est-à-dire à la fin de la

1. Voir Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, t. I. p. 205-272; t. II, p. 102-138; t. III, p. 118-128; E. Jaeschke, *Die Antike in der Florentiner Malerei des Quattrocento*, Strasbourg, 1900 (sans valeur).

Digitized by Google

Renaissance ; ce sont, à titre exclusif, des peintures sur mur, sur bois, sur toile, sur carton ; je ne fais état ni des tapisseries, ni des dessins, ni des miniatures, ni des peintures céramiques, qui fourniraient à elles seules la matière d'un long mémoire. Le système de classement que j'ai adopté est trop simple pour avoir besoin d'être expliqué; les abréviations usitées pour les références ne créeront pas d'embarras aux connaisseurs[1]. J'ai énuméré les *Triomphes* sous les noms des divinités ou allégories qu'ils concernent, en m'abstenant d'ailleurs d'insister sur cette classe de représentations, déjà étudiées dans leur ensemble par Müntz et le duc d'Essling[2].

PREMIÈRE PARTIE

LES DIEUX ET LES DÉESSES

I. — Assemblée et groupe de dieux.

a) L'assemblée des dieux a été figurée par l'école de *Raphaël* dans l'histoire de Psyché à la Farnésine (*Museum*, VIII, 159) ; par *Jules Romain* au Palais du Té près de Mantoue (*Mus.*, V, 146-7; Müntz, III, p. 247); par *Primatice* à Fontainebleau (Dimier, p. 164); par *Paul Véronèse* à la villa Maser (Yriarte, pl. à la p. 144). Dans cette dernière composition, on voit 7 divinités assemblées autour de l'Immortalité et 4 autres représentées dans les voussures (cf. *Gazette*, 1878, II, p. 28; *Rassegna*, 1914, p. 69). Un festin de dieux par *Giov. Bellini*, daté de 1514, est au château d'Alnwick (Gronau, p. 124)[3].

1. *Cr. Bo.* et *Cr. H.* désignent respectivement les nouvelles éditions anglaises du chef-d'œuvre de Crowe et Cavalcaselle par MM. Borenius et Hutton. Un nom d'auteur non suivi d'un titre désigne soit un ouvrage d'ensemble très connu (p. ex., *Michel*, *Müntz*, *Passavant-Lacroix*), soit une monographie concernant le peintre ou la collection dont il s'agit (p. ex., *Ricci*, pour l'œuvre de Corrège; *Rusconi*, pour les tableaux Borghèse), soit enfin un catalogue de photographies dans le commerce (p. ex. *Anderson*). Les titres exacts et complets se trouvent presque tous en tête du catalogue des peintures italiennes du Louvre par Seymour de Ricci (1913).

2. Voir aussi A. Venturi, *les Triomphes de Pétrarque*, dans la *Revue de l'art*, t. XX, p. 209.

3. A la lisière d'un bois, des hommes et des femmes sont couchés formant demi-cercle, mangeant et buvant, servis par des Nymphes et des Satyres. On pense que Titien a collaboré à ce tableau.

Digitized by Google

b) Des dieux tirant de l'arc contre un torse de femme qui leur sert de cible (composition imitée d'un dessin de Michel Ange et dit *Il bersaglio degli Dei*) se voient, à la galerie Borghèse, dans une fresque de l'école de *Raphaël*; on a cru y reconnaître aussi « les Vices tirant à la cible », d'après un épisode du *Nigrinus* de Lucien (Rusconi, p. 105; Lafenestre et Richtenberger, *Rome*, t. II, p. 49).

c) Je mentionne ici quelques peintures représentant plusieurs dieux groupés, sans qu'on puisse dire (ce sont généralement des restes de décorations murales) s'ils étaient engagés dans quelque action commune, ou si l'artiste avait voulu figurer un mythe.

Giorgione, Bacchus, Vénus, Mars, Mercure. Autrefois à la casa Filangieri, Venise (Cr. Bo., II, p. 22).

G. B. Grassi, Jupiter, Méduse, Vulcain. Autrefois sur une façade à Udine (Cr. Bo., III, p. 196).

Girolamo da Treviso, Jupiter et Neptune. Autrefois à la casa Tomasin, Trévise (*ibid.*, III, p. 125).

Giulio Licinio, Pluton, Vénus, Janus[1]. Autrefois sur une façade à Augsbourg (*ibid.*, III, p. 191).

Pinturricchio, La Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus; Saturne, Apollon (dieux des sept planètes). Appartements Borgia au Vatican (Cr. H., III, p. 269).

Pordenone, Vulcain, Mars, Bacchus. Façade à Trévise (Cr. Bo., III, p. 146).

Primatice, Diane, Apollon, Minerve et l'Amour, à Fontainebleau (Dimier, p. 298; cf. Rosini, *Storia*, t. V).

II. — Uranus et Saturne.

Parmi les fresques de la villa Palatine (plus tard Spada et Mills), qui furent exécutées par des élèves de *Raphaël*, on a reconnu Saturne enlevant la virilité à Uranus (Ermitage, n. 52; Passavant-Lacroix, II, p. 233). Un élève de *Pérugin*, au *Cambio* de Pérouse, a figuré Saturne sur un char traîné par deux serpents (Cr. H., III, p. 230). Saturne est représenté, parmi d'autres divinités et héros, sur le plafond de l'hôtel André-Jacquemart à Paris, attribué à *Mocetto* (n. 1011); *Primatice* l'avait peint deux fois à Fontainebleau (Dimier, p. 287, 298). Saturne figure deux fois dans les fresques de l'école de *Pinturricchio* à l'appar-

1. Un Janus de *Primatice* était à Fontainebleau (Dimier, p. 287).

Digitized by Google

tement Borgia (Anderson, 5075, 2412) et une fois dans celles de *Véronèse* à la villa Maser. Avec quatre divinités, entre autres Diane et Vénus, il se voit sur le plafond que *B. Peruzzi* a peint au rez-de-chaussée de la Farnésine (Passavant-Lacroix, II, p. 354; Cr. H., III, p. 366). *P. Véronèse* a montré Saturne aidant la Religion à triompher de l'Hérésie (Berlin, n. 304).

III. — Jupiter.

a) Types du maître des dieux.

Tadd. Bartoli, Jupiter tenant le foudre, au palais public de Sienne (Cr. H., II, p. 120).

Primatice, à Fontainebleau, motifs divers (Dimier, p. 557).

École de *Pérugin*, Jupiter sur un char traîné par des aigles, au *Cambio* à Pérouse (Cr. H., III, p. 280).

Perino del Vaga et *Pinturricchio*, dans l'appartement Borgia (Anderson, 5078, 2440).

Jules Romain, Sacrifice à Jupiter; Jupiter et l'aigle, au palais de Mantoue (Arco, p. 49, 59).

P. Véronèse, Jupiter et l'aigle, à la villa Maser.

b) Groupes allégoriques.

Dosso Dossi, Jupiter, Mercure et Iris, chez le comte Lanckoronski à Vienne, aussi expliqué comme « Jupiter et la Vertu » (*Jahrb. pr. K. S.*, 1900, p. 264). — *P. Véronèse*, Jupiter, la Fortune et la Germanie, à Berlin, n. 303; Jupiter, Junon, Cybèle et Neptune, *ibid.*, n. 326.

c) Enfance et éducation de Jupiter.

P. Bordone, Jupiter et une nymphe, autrefois chez Crespi à Milan.

Jules Romain, Enfance de Jupiter, Nat. Gall., n. 624 (cf. Arco, p. 74).

A. Schiavone, même sujet à Gosford House, dans la coll. James Knowles et à Vienne, n. 160 [1].

Tintoret, Jupiter nourri par les nymphes, chez Lady Wantage, n. 233.

Vasari, même sujet au Palais Vieux de Florence (*Rev. de l'art*, 1909, I, p. 464).

1. Un autre tableau de *Schiavone*, à Vienne, passe pour représenter la naissance de Jupiter; mais cette interprétation est très douteuse.

Digitized by Google

d) JUPITER VICTORIEUX DES GÉANTS.

Pordenone, Jupiter foudroyant les géants, sur une façade à Udine (Cr. Bo. III, p. 152) et dans une villa à Plaisance (*ibid.*, III, p. 165).

Jules Romain, Chute des géants au Palais du Té (Arco, p. 46 et pl.; *Gazette*, 1874, I, p. 287).

P. Véronèse, Jupiter foudroyant les crimes, au Louvre, n. 1198 (*Gazette*, 1891, I, p. 9).

e) JUPITER AMOUREUX.

1. ALCMÈNE.

Jules Romain, Jupiter, Alcmène, Mercure et Sosie, carton égaré (Arco, p. 81).

2. ANTIOPE.

P. Bordone, à la villa Borghèse, n. 119; *Corrège*, au Louvre, n. 1118 (Jupiter a la forme d'un Faune aux pieds de cheval; Antiope, avec l'arc auprès d'elle, paraît avoir été confondue par le peintre avec l'Amazone du même nom); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 314); *Titien*, au Louvre, n. 468; *P. Véronèse*, à Munich, n. 1133 et dans l'ancienne collection Doetsch, n. 82; école de *Raphaël*, au Vatican, dans la chambre de Bibbiena, aussi expliqué comme Pan et Syrinx (Passavant-Lacroix, II, p. 230).

3. CALLISTO.

Sir John Boileau possédait autrefois un tableau attribué à *Fra Filippo Lippi*, représentant Jupiter et Callisto (Cr. H., II, p. 345). On a cru reconnaître Jupiter, sous la forme d'une nymphe, s'approchant de Callisto, dans un tableau de *Palma Vecchio* à Francfort (*Burl. Mag.*, X, 1906, pl. à la p. 275).

Un carton avec Jupiter et Callisto est cité dans l'œuvre de *Jules Romain* (Arco, p. 81); *Primatice* les avait représentés à Fontainebleau (Dimier, p. 282). Pour l'histoire ultérieure de Callisto, voir DIANE.

4. DANAÉ.

Les deux compositions les plus célèbres sont celles de *Corrège* à la villa Borghèse (Michel, IV, p. 404; Thode, p. 103) et de *Titien*, dont il existe de nombreux exemplaires (Naples, Madrid, Vienne, Ermitage, Pembroke); une excellente variante, attribuée par Berenson à *Padovanino*, était en vente à Paris en 1908.

L. Lotto, chez Sir Martin Conway (Cr. Bo., III, p. 394).

Digitized by Google

B. Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 301).

J. Romain, carton égaré (Arco, p. 81).

Tintoret, à Naples (Anderson, n. 5267) et à Lyon (Dissard, p. 20).

Véronèse (école de), à Turin, n. 564 (phot. dans le Catal. illustré de Turin).

5. Europe (enlèvement d').

Franc. di Giorgio, au Louvre, n. 1640 A (*Rassegna*, 1914, p. 104).

Giorgione (?), dans l'ancienne coll. Burne-Jones (*Exhib. Ven. art*, n. 94).

Luini, fresque à Berlin.

Mocetto, Musée André-Jacquemart, n. 1011.

B. Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Pordenone, à Plaisance (Cr. Bo., III, p. 165).

Primatice, tableau perdu (Dimier, p. 90).

Titien, chez Mrs Gardner à Boston (Fischel, p. 134). Esquisse dans la coll. Wallace; variante à Newbattle Abbey (Ecosse).

Véronèse et son école, à la Nat. Gall., n. 97; au Palais des Conservateurs (Anderson, n. 1011); au Palais Ducal (*Museum*, IX, 109); à Dresde, n. 243; dans la coll. Benson, n. 110 (signé); à Bar-le-Duc, n. 75 (esquisse autrefois chez Campana, n. 505).

L'exemple de beaucoup le plus ancien serait celui de l'ancienne collection Somzée à Bruxelles (vente du 24 mai 1904, n. 284), que le catalogue attribue à *Ambrogio Lorenzetti* (xive siècle); mais la description de ce panneau prouve que la désignation proposée est absurde; ce serait plutôt une Clélie[1].

6. Ganymède.

Girol. da Carpi, à Dresde, n. 145.

Corrège (?), à Modène (Ricci, p. 137); à Vienne, n. 59 (*ibid.*, p. 340).

Michel-Ange (école de), à Vienne, n. 95.

Palma, autrefois à Venise (Cr. Bo., III, p. 388).

B. Peruzzi, Ganymède monté sur l'aigle, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

1. « Amazone sur un cheval blanc, chevauchant vers la droite; à gauche, deux autres femmes debout ». Haut. 0,40; larg. 0,46. L'étiquette porte : « Mythologie. L'enlèvement d'Europe? »

Digitized by Google

Pordenone, autrefois sur une façade à Conegliano (Cr. Bo., III, p. 143).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 287).

Fr. Rossi, autrefois chez Somzée, n. 451.

Titien (école de), à la Nat. Gall., n. 32.

Fig. 1. — Léda et le cygne, par Sodoma. Ancienne collection Somzée, n° 385.

7. Io.

La plus ancienne représentation est sur un *cassone* de l'école de Ghirlandajo chez Mme Baillie Hamilton (Cr. H., II, p. 471). Au XVIe siècle, outre « Jupiter et Io » de *Corrège* à Vienne, n. 64 (Ricci, p. 332), on peut citer une peinture de *Garofalo* dans la coll. Raczynski à Posen (*Rass.*, 1913, p. 2) et « Jupiter et Io épiés par Junon », œuvre d'*A. Schiavone* à l'Ermitage, n. 121. *Primatice* représenta Argus et

Digitized by Google

Io à Fontainebleau (Dimier, p. 299). *Jules Romain* avait figuré Jupiter et Io, ainsi que Io gardée par Argus (Arco, p. 81).

8. JUTURNA.

A. Schiavone. Jupiter et Juturna assis; Lara leur présente un bassin; à droite, Mercure emmène Lara aux Enfers (Ovide, *Fastes*, II, 599). Coll. Cook à Richmond.

9. LÉDA.

Léonard de Vinci est l'auteur de deux croquis, représentant l'un

FIG. 2. — Léda et le cygne, par un imitateur de Léonard. Vente du 30 mai 1908 (Paris), n° 6.

Léda nue et debout, avec le cygne et les œufs d'où sortent ses enfants, l'autre Léda accroupie, avec un entourage analogue. Le second motif n'est connu en peinture que par un tableau d'Oggiono, autrefois chez l'impératrice Joséphine, aujourd'hui chez le prince de Wied, qui fut exposé et photographié à Düsseldorf, n. 252 (*Russ.*, 1905, p. 7; *Gazette*, 1904, II, p. 285). La Léda debout a été souvent

Digitized by Google

peinte par les élèves et imitateurs de Léonard; le meilleur exemplaire paraît être celui de la collection Johnson à Philadelphie (*Rass.*, 1905, p. 135)[1].

Autres peintures représentant Léda et le cygne :

Bacchiacca, à Bruxelles, n. 698.

Corrège, à Berlin (Ricci, p. 336); de l'école de Corrège au casino Rospigliosi (Anderson, n. 3335).

Franciabigio, à Bruxelles, n. 478.

Michel-Ange, dans le sous-sol de la Nat. Gall. (Knapp, p. 163; *Bull. d'arte*, 1909, pl. à la p. 312; copies à Venise et à Dresde, *ibid*, p. 308, 312; cf. Dorez, *C. R. Acad*, 19 mars 1915).

Peruzzi, Léda sur le dos du cygne, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

Tintoret, aux Offices (Lafenestre-Richtenberger, *Florence*, p. 104).

Vasari, dans la galerie Borghèse (*Museum*, IX, 26).

Véronèse, tableau perdu dont il y a de nombreuses répliques, p. ex. à Dresde, n. 234; celle de la Galerie d'Orléans passait pour être dans la coll. de Vandeul.

10. Olympias.

Jules Romain, Jupiter sous l'aspect d'un dragon avec la mère d'Alexandre, au Palais du Té (Arco, p. 35).

11. Sémélé.

Schiavone, à la Nat. Gall., n. 1476.

Jules Romain, carton perdu (Arco, p. 81).

f) Divers.

Voir plus loin *Cupidon* (mythe de Psyché) et *Philémon et Baucis*.

1. Tableau perdu, autrefois à Fontainebleau (Müntz, *Léonard*, p. 422); répliques de la coll. Oppler à Hanovre (*Jhbch. preuss. KS.*, 1897, p. 136), de la collection de La Rozière, du casino Borghèse (*ibid.*, p. 136; BS. 1144; *Rev. de l'art*, 1912, II, 324); de l'ancienne coll. de Somzée, autrefois chez Marcille (vente du 24 mai 1904, n. 385, pl. 45; ici fig. 1); de l'ancienne coll. Doetsch, n. 89; du musée de Troyes, n. 170 (par *Bacchiacca*?); de la coll. de Ruble, aujourd'hui, dit on, en Amérique (Müntz, p. 426); d'une coll. vendue à Paris en 1908 (ici fig. 2). Cette variante peut être due à un artiste français italianisant.

Digitized by Google

IV. — Junon.

L'épouse du maître des dieux a été figurée par *P. Véronèse* à la villa Maser; elle est assise, tournée vers un Amour qui tient un oiseau au bout d'un fil (Yriarte, p. 130).

Corrège, Junon châtiée par Jupiter, suspendue par les poignets, suivant la légende homérique, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 79).

Farinati, Junon et les Parques, à Stuttgart, n. 144.

Gianpedrino, Junon nue caressant un paon, autrefois dans la coll. Rezzonico à Milan, n. 13 (*Rép. des peint.*, I, p. 638).

Jean d'Udine, Junon sur un char attelé de paons, jadis dans le vestibule de la villa Madama (Passavant-Lacroix, t. II, p. 354).

Primatice, Junon descendant du ciel, à Fontainebleau (Dimier, p. 96) et autres épisodes relatifs à Junon (*ibid.*, p. 557).

Sebastiano del Piombo, même sujet à la Farnésine (Cr. Bo., III, p. 208).

Tintoret, Junon allaitée par Hercule, ou l'origine de la Voie Lactée, à la Nat. Gall. n. 1313.

Tintoret, Junon répandant ses trésors sur Venise, tableau perdu (Thode, p. 47).

P. Véronèse, Junon répandant ses trésors sur Venise, à Bruxelles (Meissner, p. 69).

P. Véronèse (?) Junon et Apollon, à Berlin, n. 311.

P. Véronèse, Junon, Jupiter, Cybèle, Neptune, *ibid.*, n. 326.

V. — Vesta.

Je n'ai pas réussi à découvrir de représentation de Vesta; je m'occuperai des Vestales à la suite des tableaux relatifs à l'histoire romaine (§ LIV, *c*).

VI. — Pluton et Proserpine.

a) LE DIEU ET LA DÉESSE DES ENFERS.

Pordenone, à la Casa d'Anna de Venise, peinture disparue (Cr. Bo., III, p. 193).

Digitized by Google

Jules Romain, dans le vestibule de la villa Madama (Passavant-Lacroix, II, p. 354). — *Du même*, Pluton rentrant aux Enfers sur son quadrige, au Palais du Té (*Gazette*, 1874, I, p. 286).

Seb. del Piombo, à la Farnésine (Cr. Bo., III, p. 208).

b) Enlèvement de Proserpine.

Léonard de Vinci avait dessiné un Enlèvement de Proserpine; d'après son carton, qui fut détruit au XVIIIe siècle, un de ses élèves peignit un tableau qui existait encore à Fontainebleau avant 1650 (Müntz, *Léonard*, p. 509; S. R., *Rev. archéol.*, 1910, I, p. 378).

Jac. Bassano, dans la galerie Doria-Panfili (Anderson, n. 5363).

Dosso Dossi, dans la coll. de Lady J. Horner à Mells Park, Somerset.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 259).

Niccolo dell' Abbate (?) et *Primatice* (?) à Stafford House (*Notes and Queries*, 14 mai 1910, p. 398; cf. Reveil, I, pl. 45).

Padovanino, à l'Académie de Venise (Anderson, n. 12766).

P. Véronèse (?), tableau daté de 1567, autrefois dans la famille Cockburn, chez M. S. Hughes en 1910.

VII. — Vulcain.

a) « Vulcain et Minerve, ou la création d'Erechthée » est le sujet d'une petite fresque de l'école de *Raphaël* dans la chambre du cardinal Bibbiena au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 251).

b) Vulcain dans sa forge.

Jacopo Bassano, à Turin, n. 587.

Leandro Bassano, à Madrid, n. 51, 52.

Ghirlandajo, à Volterra, peinture presque détruite (Cr. H., II, p. 463; Davies, p. 149).

Girolamo da Treviso, dans la coll. Bagatti-Valsecchi à Milan.

Luini, au Louvre, n. 1356 (*Z. f. bild. K.*, 1910, p. 113).

Mantegna, dans le « Parnasse », au Louvre, n. 1375.

Palma, autrefois à Bergame (Cr. Bo., III, p. 389).

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 78).

Sodoma, à la Farnésine (Gielly, *Sodoma*, p. 168).

Tintoret, au Palais Ducal (Holborn, pl. à p. 62) et tableau perdu (Thode, p. 46).

Digitized by Google

Vasari, aux Offices (Müntz, III, p. 97).

Véronèse, à la villa Maser (Yriarte, p. 131).

c) Divers.

Tintoret, Vénus avec Cupidon à son sein, gardée par Vulcain, tandis que Mars conduit un char dans les airs, au Pitti (Holborn, p. 116.)

VIII. — Cérès.

a) Le mythe d'Erisychthon puni par Cérès (Ovide, *Met.*, VII, 738-878) n'a été figuré, à ma connaissance, que par *Giorgione*, sur un *cassone* de Padoue (Justi, II, n. 45). L'interprétation est assurée par une édition illustrée des *Métamorphoses* publiée à Venise en 1497.

b) Cérès, déesse de l'Abondance des fruits.

Palma, autrefois à Venise (Cr. Bo., III, p. 353).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 164, 287, 294).

Michel Pannonius de Ferrare, vers 1450, tableau de Budapest, n. 44, avec épigraphe en grec.

Balt. Peruzzi, dans la coll. Hertz à Rome (Anderson, n. 5267).

c) *Bonifazio*, Triomphe de Cérès, dans la coll. Benson, n. 102 (*Les Arts*, 1907, n. 70, p. 28).

Garofalo, Sacrifice à Cérès, dans la coll. Mond (pl. 39).

Primatice, Cérès change Ascalaphe en hibou, à Fontainebleau (Dimier, p. 260) et autres épisodes (*ibid.*, p. 537).

Véronèse, Cérès et son cortège, à la villa Maser.

IX. — Cybèle.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 287).

Jules Romain, Cybèle assise sur un lion, au palais du Té (Müntz, III, p. 247).

Tintoret, Cybèle conduisant un char attelé de deux lions, au Palais Ducal (*Gazette*, 1894, II, p. 73).

École de *Véronèse*, Cybèle entre deux lions avec Jupiter, Junon et Neptune, à Berlin, n. 326.

Digitized by Google

X. — La Terre.

La Terre Mère a été figurée par Corrège dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 55) et par Titien à Urbin (*Arte*, 1909, p. 383).

XI. — L'Abondance.

Dosso, à Dresde (Venturi, *Gall. Crespi*, p. 37).
Gianpedrino, dans la coll. Borromée (*Rassegna*, 1905, p. 8).
Peruzzi, au Vatican (Cr. H., III, p. 364).
Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 287).
Raphaël (école de), au Louvre, n. 1510.
P. Véronèse, Abondance et Force, à la villa Maser (Yriarte, p. 108).

XII. — Bonus Eventus, Hyménée, Morphée.

Corrège, Bonus Eventus, dans la Caméra di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 38).

Primatice, Hyménée, Morphée, à Fontainebleau (Dimier, p. 287, 288).

XIII. — Vertumne et Pomone.

Sur des fresques de *Pontormo* à Poggio a Caiano figurent Vertumne, Pomone, Diane, etc. La fable de Vertumne et Pomone a été peinte, peut-être d'après une esquisse de Léonard, par son élève *Melzi* (Berlin, n. 222); elle l'a été aussi par P. Bordone (Louvre, n. 1178), et par *Primatice* à Fontainebleau (Dimier, p. 296; Pomone seule, *ibid.*, p. 286).

XIV. — Flore et Zéphyre.

On donne le nom de Flore à une figure de femme par *Titien* aux Offices (Fischel, p. 25), qui présente des fleurs de la main droite. Une figure allégorique milanaise, aussi qualifiée de Flore (ancienne coll. Morrison), a servi de modèle à la trop fameuse Flore en cire de Berlin, attribuée par M. von Bode à Léonard, en réalité de l'Anglais Lucas (*Rev. archéol.*, 1909, II, p. 416; *Z. f. bild. K.*, 1910, p. 150). Flore et Zéphyre, qui sont nommés ensemble dans la description du Printemps par Lucrèce (V, 738-9), paraissent dans la célèbre *Primavera* de *Botticelli* (Horne, t. I, p. 57 et pl. à la p. 50), ainsi que dans

Digitized by Google

les décorations de *Sebastiano del Piombo* à la Farnésine (Cr. Bo., III, p. 211), de *Primatice* à Fontainebleau (Dimier, p. 287, 294), etc.

XV. — Les Vents.

Éole paraît dans quelques scènes de *l'Énéide* (voir § XLVII). *Botticelli* a peint les Vents dans la « Naissance de Vénus » aux Offices, n. 39 et dans le « Printemps », à l'Académie de Florence, n. 80. *Primatice* a figuré Eole à Fontainebleau (Dimier, p. 296). *Sebastiano del Piombo* a représenté, à la Farnésine, l'enlèvement d'Orithye par Borée (Cr. Bo., III, p. 211).

XVI. — Apollon.

1. Types du dieu de la musique.

Taddeo Bartoli, Apollon jouant de la lyre, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 120).

Dosso Dossi, au château de Ferrare et à la galerie Borghèse.

Lattanzio Gambara, Apollon jouant de la lyre au milieu des dieux, fresque à Brescia (Cr. Bo., III, p. 328).

Pinturricchio, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5077).

Spagna, Apollon jouant du violon, au Capitole (Müntz, III, p. 539).

Tintoret, Apollon berger, tableau perdu (Thode, p. 46).

P. Véronèse, à la villa Maser.

Timoteo Viti, à la galerie Corsini de Florence.

2. Apollon groupé avec d'autres personnages.

Nombre de groupes où intervient Apollon furent peints à Fontainebleau par *Primatice* (Dimier, p. 530, en donne le détail.)

a) Apollon et Admète, par *Matteo Balducci*, autrefois chez F. Ravaisson-Mollien.

b) Apollon et un Centaure, par *B. Peruzzi*, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

c) Apollon et Cupidon, par *Bacchiacca* (?) chez Cook à Richmond, n. 34[1]; par *Schiavone* à Vienne, n. 204 (cf. Ovide, *Met.*, I, 456).

1. Cupidon paraît faire des reproches à Apollon armé, qui répond par un geste de défense; inexpliqué.

Digitized by Google

d) Apollon et Daphné, sujet fréquent :

Bacchiacca (?), dans la coll. Cook à Richmond, n. 33.

Florentin anonyme, sur un *cassone* de l'Earl of Crawford (*Early Italian Art*, n. 104; *Burl. Mag.*, XXII, p. 200).

Franciabigio, dans la coll. Robert Benson.

Giorgione, Apollon tuant Python; Apollon, Daphné et Cupidon, au séminaire de Venise (Justi, II, n. 41; *Gazette*, 1897, II, p. 273).

Ant. Pollaiuolo, à la Nat. Gall., n. 928.

Gir. Santacroce (?) Apollon et Daphnée, à la Brera, n. 720.

Andrea del Sarto, dans la galerie Corsini à Florence.

Schiavone, à Vienne, n. 202.

Une figure de Daphné, par *Luini*, est à la Brera, n. 74.

e) Apollon et une Heure, de l'école de *Dosso Dossi*, à Vienne, n. 130.

f) Apollon et Marsyas, sujet fréquent :

P. Bordone, à Dresde, n. 203.

Brusasorci, au palais Cloz-Salvetti à Trente.

Cariani, sur un *cassone* chez Mrs Austen.

Cima, à Parme (Burckhardt, p. 86).

Corrège (école de), à l'Ermitage, n. 82, *a*.

Leonbruno, grav. dans Rosini, V, pl. 175, et à l'Ermitage (?)

Pérugin, *Pinturricchio* ou *Raphaël* au Louvre, n. 1059 (Michel, IV, p. 319).

Raphaël, dans la Chambre de la Signature au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 52).

Jules Romain et ses élèves au Palais du Té (Arco, p. 50) et au Palais dei Biondi à Mantoue (*ibid.*, p. 73).

g) Apollon, Midas et Pan, par *Cima*, à Parme, n. 371 (*Gazette*, 1896, I, p. 436).

Apollon et Midas par *Peruzzi* à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

h) Apollon, Orphée, Mercure, etc., par *L. Costa*, au Louvre, n. 1262.

i) Un peintre de Ferrare a représenté le triomphe d'Apollon au palais Schifanoja (Anderson, n. 11388) : le dieu est dans un char à quatre chevaux que guide l'Aurore (Cr. H., III, p. 19)[1]. Le même sujet a été figuré, au Cambio de Pérouse, par un élève de *Pérugin*

1. Mme Berenson me signale une Aurore de *Lotto* dans une coll. privée en Carinthie (Kirschbischl).

Digitized by Google

(Cr. H., III, p. 230). *Tintoret*, dans un tableau perdu (Thode, p. 46), avait représenté Apollon couronnant un poète.

Apollon, identifié au Soleil et accompagné de la Lune, se voit sur le plafond de la salle Borgia au Vatican, œuvre de *G. d'Udine* et de *Perino del Vaga*, ainsi qu'au Palais du Té, décoré par *Jules Romain* et ses élèves (Arco, p. 50).

Un tableau de *Penni*, Offrande à Apollon, est gravé dans Rosini, V, pl. 10.

Il sera question plus loin de Phaéthon et des Muses.

XVII. — Diane.

La sœur d'Apollon a été figurée : *a*) rarement comme divinité lunaire; *b*) très souvent comme chasseresse.

a) *Corrège*, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 175).

Mocetto, Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Perino del Vaga, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5072).

Pérugin, Diane lunaire dans un char traîné par deux nymphes (Cr. H., III, p. 230).

Pinturricchio, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5072).

Romanino, au château de Trente (Cr. Bo., III, p. 283).

Tintoret, Diane avec les Heures, à Berlin, n. 310.

b) *P. Bordone*, Diane chasseresse, à Dresde, n. 204.

Bald. Carrari, Diane avec ses nymphes, coll. Spiridon à Paris.

École de *Francia*, dans l'ancienne coll. Roblot à Paris.

Primatice, en divers lieux (Dimier, p. 542).

Jules Romain, la Chasse de Diane, à la *Regia* de Mantoue.

École de *Solario*, vente à Paris, 2 mai 1881, n. 119.

Tintoret, dans l'anc. coll. John Ruskin (*Old masters*, 1896, n. 99).

P. Véronèse, à la villa Maser (Müntz, III, p. 4); à l'Ermitage, n. 149; dans l'ancienne coll. Somzée, n. 328 (copie).

c) Diane et Actéon. Sujet très souvent traité :

Matt. Balducci, chez Lord Crawford.

Brusasorci, à Glasgow et dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 225.

Florentin anonyme, autrefois chez Burne Jones (*Early Italian art*, n. 154; vente Sedelmeyer, t. III, n. 122). On voyait en 1913 chez

Digitized by Google

Seligmann un *cassone* florentin représentant Actéon partant pour la chasse, métamorphosé, puis cherché par ses compagnons.

Giorgione, tableau perdu, dont il y a peut-être une copie à Hampton-Court, n. 136 (Cr. Bo., III, p. 41).

Innoc. da Imola, fresque de la villa della Viola près de Bologne (*Jhbch pr. KS.*, 1908, p. 174; *Rass.*, 1912, p. 146).

Polid. Lanziani, à Hampton Court, n. 173, et à Christ Church, Oxford.

Parmesan, à la villa Sanvitale près de Parme (Müntz, III, p. 515); à Fontenellato (Anderson, n. 10657-10666).

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Pesellino (école de), plateau avec Diane au bain, dans l'anc. coll. Artaud de Montor, n. 135, peut-être chez Hulschinsky à Berlin.

Jules Romain, au palais de Mantoue (Arco, p. 73).

Schiavone, à Vienne, n. 168 (d'après Titien).

Jac. del Sellaio, dans la coll. Jarves à New Haven (*Burl. Mag.*, X, 1906, p. 205).

Titien, à Madrid, n. 482; à Bridgewater House (Fischel, p. 127): dans la galerie d'Orléans, puis chez Lord Brownlow (*Burl. Mag.*, XX, 162); chez lord Yarborough (*Venetian art*, n. 192).

d) Diane et Callisto (cf. plus haut, Jupiter et Callisto, I, 5, *c*).

Dosso Dossi, dans la galerie Borghèse, n. 304 (*Arte*, 1909, p. 32).

Florentin anonyme, autrefois chez Sedelmeyer (catal. de vente, t. III, n. 123).

Padovanino, à l'Académie de Saint-Luc (Anderson, n. 1229).

Peruzzi (?), plafond de la salle du rez-de-chaussée de la Farnésine (Passavant-Lacroix, t. II, p. 354).

Schiavone, à Amiens, n. 241.

Tintoret, tableau autrefois chez Charles Ier (Thode, p. 47).

Titien, à Madrid, n. 483; à Bridgewater House et à Vienne (Fischel, p. 128, 129); dans la coll. Leuchtenberg (Muxel et Passavant, pl. 11).

e) Diane et Endymion.

Cima, à Parme, n. 372 (Burckhardt, p. 106; *Gazette*, 1896, I, p. 437).

Garofalo, à Dresde, n. 139.

Innoc. da Imola, fresque de la villa della Viola près de Bologne (*Jhbch pr. K. S.*, 1908, p. 177).

Digitized by Google

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).
Jules Romain, à Budapest, n. 171.

XVIII. — **Minerve**.

a) La déesse armée de la sagesse.

Taddeo Bartoli, au Palais public de Sienne (Cr. H., II, p. 120).
Corrège, à la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 394)
P. Véronèse, à l'Ermitage, n. 150.

Des artistes *ferrarais* ont représenté le triomphe de Minerve, sur un char attelé de deux licornes, entre deux Cupidons, sur les murs du Palais Schifanoja (Michel, III, p. 737). *Primatice* a figuré le triomphe de Minerve à Fontainebleau (Dimier, p. 299).

b) Minerve combattant.

Mantegna, Minerve poursuivant les Vices, au Louvre, n. 1376 (*Gazette*, 1895, I, p. 392).

Pérugin, Minerve combattant les Amours, au Louvre, n. 1567.

Pordenone, Minerve combattant les géants, sur une façade à Udine (Cr. Bo., III, p. 152); chassant les Vices, autrefois à Venise (Cr. Bo., III, p. 173).

Tintoret (école de), Minerve luttant avec Neptune pour la possession d'Athènes, au musée Jacquemart-André, n. 556.

c) Autres épisodes.

Botticelli, Minerve domptant un Centaure, au Pitti (Horne, p. 158).

Peruzzi, Minerve se préparant pour la chasse, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

Piero di Cosimo, Minerve jette les flûtes que ramasse Marsyas, coll. H. Oppenheimer (*Arundel Club*, 1914, pl. 2).

Tintoret, Minerve repoussant Mars, au Palais Ducal.

Véronèse, Minerve armant Mars, à Berlin, n. 309.

XIX. — **Mars et Bellone**.

Les groupes de Mars avec Vénus seront cités plus loin (§ XX, *f*); il a déjà été question du groupe de Mars et de Minerve (§ XVIII, *c*).

Le dieu de la guerre a été figuré par *Tadd. Bartoli* au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 120); par *Mocetto* dans un plafond de la coll. Jacquemart-André, n. 1011 (fig. 3); par *Pérugin* au Cambio

Digitized by Google

(Cr. H., III, p. 230); par *Perino del Vaga* et *Pinturrichio* dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 2441, 5076); par *P. Véronèse* à la villa Maser. Un tableau de l'école de Brescia vers 1540, au Musée de Berlin, n. 176, représente Mars et la Paix, qui brûle des armes et des drapeaux sous les yeux du dieu. — *Primatice* a peint Mars et Bellone à Fontainebleau (Dimier, p. 286, 287, 296).

Fig. 3. — Mars, par Mocetto. Musée Jacquemart-André, n° 1011.

XX. — Vénus.

1. Types de la déesse de la Beauté et de l'Amour.

a) Vénus debout.

Gio. Bellini, à l'Académie de Venise (*Museum*, II, 74).

Botticelli, à Berlin, n. 1124 (*Jhbch pr. KS.*, 1890, p. 6); autre tableau disparu, autrefois chez Bromley.

Bronzino, dans la galerie Colonna.

Lor. Costa, à Budapest, n. 124.

Lor. di Credi, aux Offices, n. 3452 (*Gazette*, 1901, II, p. 414).

Gianpedrino, dans la coll. L. Mond à Londres.

Leonbruno, à Budapest (*Rass.*, 1906, p. 69).

Perino del Vaga, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 2443).

Peruzzi, dans la galerie Borghèse, n. 92.

Pinturricchio, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5074).

Digitized by Google

b) Vénus couchée.

Botticelli (école de), au Louvre, n. 1299 (*Gazette*, 1886, II, p. 177) et à la Nat. Gall., n. 916.

Cariani, dans la galerie Borghèse, n. 30, et à Hampton Court.

Giorgione et Titien, à Dresde, n. 185. Il y avait autrefois un Cupidon aux pieds de la déesse (Cr. Bo., III, p. 39). Ce tableau est une « tête de série » et a été très souvent imité.

Palma, à Dresde, n. 190 et à Cambridge, n. 109.

Titien, aux Offices et à Madrid (Fischel, p. 118, 119 et 214).

Véronèse, à la villa Maser (*Gazette*, 1878, II, p. 136).

c) Vénus assise et sur un char.

Girol. da Carpi, Vénus sur un char traîné par des cygnes, à Dresde, n. 143.

Pérugin, Vénus sur un char traîné par deux colombes; Cupidon lance une flèche, au Cambio de Pérouse (Cr. H., III, p. 230).

Peruzzi, Vénus nue assise, galerie Borghèse (Cr. H., III, p. 368).

Piero della Francesca, Triomphe de Vénus, à la Société historique de New-York (*Rass.*, 1907, p. 43).

Piero di Cosimo, Triomphe de Vénus, à Hertford House (Wallace), n. 556.

Raphaël (école de), Vénus (?) ou plutôt Galatée assise sur un monstre, à l'Ermitage, n. 47.

d) Toilette de Vénus.

Bissolo, Vénus à sa toilette, à Vienne, n. 13. Un tableau semblable, attribué à Bellini, a figuré à la vente Fairfax Murray en 1914, n. 2.

Palma (*le jeune*?), à Cassel, n. 409.

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Raphaël (école de), Vénus attachant sa sandale, à l'Ermitage, n. 49 (cf. Passavant-Lacroix, t. II, p. 231).

Titien, à l'Ermitage, à Dresde et au palais Corsini à Florence (*Les Arts*, 1906, n. 52, p. 21).

Véronèse, dans l'ancienne coll. Doetsch, n. 81.

e) Naissance de Vénus.

Botticelli, aux Offices, n. 39 (Cr. H., II, p. 406).

Raphaël, dans la salle de bains du cardinal Bibbiena (Passavant-Lacroix, t. II, p. 229).

Digitized by Google

Titien, à Bridgewater House (Fischel, p. 35).

Vasari, au Palais Vieux de Florence (*Rev. de l'art*, 1909, I, p. 465).

2. Vénus groupée et épisodes de la légende de Vénus.

a) Vénus et Adonis, sujet très souvent traité :

P. Bordone, Vénus et Adonis, à Vienne, n. 253; dans l'ancienne coll. Crespi à Milan (Venturi, p. 166).

Corrège, Adonis, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 24).

Farinati, Vénus et Adonis, à Vienne, n. 400.

Ferramola, Naissance d'Adonis, sur une façade de Brescia (Cr. Bo., III, p. 256).

Giorgione, Naissance d'Adonis, Vénus et Adonis, deuil de Myrrha, *cassone* à Padoue (Justi, II, n. 44); de son école, Vénus et Adonis, à la Nat. Gall., n. 1123.

Fig. 4. — Naissance d'Adonis, par Mocetto. Musée Jacquemart-André, n° 1011.

Luini, Naissance d'Adonis, à la Brera, n. 76.

Mocetto, Naissance d'Adonis, au Musée Jacquemart-André, n. 1011 (fig. 4).

Digitized by Google

Seb. del Piombo, Adonis mort en présence de Vénus et de Cupidon, aux Offices, n. 592 (*Arte*, 1907, p. 93).

Pordenone, Naissance d'Adonis, à Plaisance (Cr. Bo., III, p. 165).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 260, 287).

Raphaël (école de), Vénus et Adonis (ou Ariane et Bacchus?), dans la salle de bains de Bibbiena (Passavant-Lacroix, t. II, p. 231) et à l'Ermitage, n. 48.

Jules Romain, Vénus et Adonis surpris par Mars, au Palais du Té (Arco, p. 35).

Tintoret, Vénus et Adonis, autrefois à Paris chez Trotti (*Revue de l'Art*, 1909, I, p. 15); Vénus et Adonis avec Cupidon et les trois Grâces, autrefois chez Dowdeswell à Londres; Vénus et Adonis, à Dublin, identique à l'un des précédents? (*Athenaeum*, 1915, I, p. 125).

Titien et son école, Vénus et Adonis, à Dresde, n. 182, 183; à la Nat. Gall., n. 34; à Madrid, n. 455; chez Lord Normanton (*Burl. Mag.*, IV, p. 16); à Cobham Hall; chez le duc de Westminster et chez Lord Elcho.

Vénitien anonyme, Vénus et la chasse d'Adonis, à Hampton-Court, n. 1086 (Cr. Bo., III, p. 53).

P. Véronèse, Vénus et Adonis, à Madrid, n. 526 (*Gazette*, 1892, II, p. 473); à Dresde, n. 238, 244; dans la galerie d'Orléans, puis aux États-Unis; dans la coll. Cook, n. 175.

Tim. Viti, Naissance d'Adonis, à Bologne.

Zelotti, Vénus et Adonis, à la villa Emo près de Trévise (*Rev. de l'art*, 1911, I, p. 199).

b) Vénus et Anchise.

Schiavone, à Stuttgart, n. 486.

c) Vénus et Cupidon (ou plusieurs Amours).

Matt. Balducci, au Palais Saracini à Sienne.

P. Bordone, à Vienne, à la Nat. Gall. et dans l'ancienne coll. Crespi à Milan (Venturi, p. 168).

Bronzino, aux Offices (Anderson, n. 6725); à Dublin, n. 77; dans la galerie Colonna (Anderson, n. 734).

Florentin anonyme, Vénus couchée, avec trois Amours, Nat. Gall. n. 916.

Franciabigio, Vénus et deux Amours, à la villa Borghèse (Anderson, n. 3700).

Digitized by Google

L. Lotto, Vénus couchée et Cupidon *meiens*, chez Granet à Paris en 1913. Même composition attribuée à *Titien* dans la coll. Scarpa (1895).

École de *Michel-Ange*, Vénus et l'Amour, à l'Ariana près de Genève.

Palma, à Cambridge, n. 109.

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 287, 296).

Pontormo, aux Offices, n. 1284.

Raphaël (école de), à l'Ermitage, n. 50 ; Vénus blessée se plaint à Cupidon, fresque de la salle de bains de Bibbiena (Passavant-Lacroix, t. II, p. 230).

Titien, à l'Académie de Vienne (*Burl. Mag.*, X, p. 102); au palais Corsini à Florence; aux Offices (Fischel, p. 93); à Cambridge, n. 129.

Vénitien anonyme, à Dresde, n. 288, 289.

P. Véronèse, à la villa Maser (Yriarte, p. 272) et à Oldenbourg.

d) Vénus et Enée.

Pordenone, Vénus donnant un bouclier à Enée, sur une façade à Trévise (Cr. Bo., III, p. 146).

e) Vénus et les Grâces.

Dans la fresque de Botticelli au Louvre (Horne, p. 146).

f) Vénus et Mars. Sujet très souvent traité.

P. Bordone, dans la galerie Doria, n. 294.

Botticelli, à la Nat. Gall. n. 915 (Horne, p. 140).

Cariani, autrefois à South Kensington (Berenson, *Venetian Painters*, p. 92).

Ferrarais anonyme, Vénus sur un char traîné par des cygnes, tenant Mars captif, au palais Schifanoja (Cr. H., III, p. 19).

Florentin anonyme, Mars et Vénus surpris par Vulcain, *cassone* chez Seymour de Ricci.

Garofalo, dans la coll. Lanckoronski à Vienne.

Du même, Vénus, Mars et Cupidon devant Troie, à Munich, n. 347.

Licinio, Vénus, Mars et Cupidon, dans la coll. Haussmann à Hanovre (Cr. Bo., III, p. 189).

Mantegna, dans le « Parnasse », au Louvre, n. 1375 (*Gazette*, 1907, II, p. 289).

Piero di Cosimo, Vénus, Mars et Cupidon, à Berlin, n. 107 (*Jhbch. pr. K. S.*, 1896, p. 122 ; 1906, p. 297).

Digitized by Google

Jules Romain (?), à Sanssouci (Arco, p. IV); Mars et Vénus au bain servis par des Amours, au Palais du Té (Arco, p. 35).

A. Schiavone, Mars et Vénus couchés, Vulcain approche avec le filet, chez Lord Carlisle.

Sodoma, même sujet au Mus. de New-York (*Bull.*, 1911, p. 194).

Titien (école de), à Vienne, n. 153.

Vénitien anonyme, Mars et Vénus surpris par Vulcain, dans l'ancienne coll. Lizé à Rouen (*Rép. peint.*, II, p. 738).

P. Véronèse, à l'Ermitage, n. 151 ; chez Lord Wimborne, puis au au Musée de New-York (*Bull.*, 1910, p. 287; *Nat. Loan Exhib.*, 1909, p. 29 ; *Zft. f. bild. K.*, 1902, p. 264; *Rass.*, 1911, p. 8).

P. Véronèse (école de), à Francfort, n. 49.

g) Vénus et Mercure.

Botticelli, Vénus, Mercure, les trois Grâces et Cupidon, dans la *Primavera* à l'Académie de Florence, n. 80.

P. Véronèse, à la villa Maser.

h) Vénus et Minerve.

Tintoret, à Madrid, n. 387.

i) Vénus et Psyché.

Titien, à Vienne, n. 173. Voir *Cupidon et Psyché.*

j) Vénus et Satyre.

Véronèse, à la villa Borghèse (Anderson, n. 4228).

k) Vénus et Saturne (?)

Peruzzi, Vénus endormie surprise par Saturne (?), à la Farnésine (Cr. H. III, p. 366).

l) Vénus et Vulcain. Voir plus haut, *Vénus et Mars.*

L. Bassano, à Vienne, n. 316.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 164).

Jules Romain, au Louvre, n. 1421 et fresque disparue (Arco, p. 54).

Tintoret, au Pitti (Anderson, n. 9460).

m) Divers.

P. Bordone, Vénus et un chevalier, dans l'ancienne coll. Crespi à Milan (Venturi, p. 167) et à Vienne (*ibid.*).

Bronzino, Vénus, Cupidon et la Jalousie, à Budapest, n. 163 ; Vénus, Cupidon, la Folie et le Temps, à la Nat. Gall., n. 651.

Digitized by Google

Florentin anonyme, le triomphe de Vénus, au Louvre (*Burl. Mag.*, 1903, I, p. 17).

Lotto, Vénus poursuivie par la Chasteté, à la galerie Rospigliosi (*Gazette*, 1895, I, p. 369).

Titien, Vénus instruisant une Bacchante (?) à Munich, n. 1116; offrandes à Vénus et culte de la déesse, à Madrid, n. 451 (*Jhbch. pr. K. S.*, 1904, p. 18); Vénus et un chevalier jouant de l'orgue, à Madrid, n. 420 (Fischel, p. 92; réplique à Dresde, n. 177).

P. Véronèse, Vénus (?) et Venise, à la villa Maser (Yriarte, frontispice).

XXI. — **Cupidon ou l'Amour.**

Cupidon et les Amours interviennent dans un grand nombre de représentations de Vénus, classées au paragraphe précédent.

Au xve siècle, Cupidon est souvent un adolescent; au xvie, il tend de plus en plus à devenir un *putto*, comme les Eros de l'art alexandrin.

a) Types du petit dieu.

A. Aspertini, Jeux d'amours, à Città Castellana (*Arte*, 1915, p. 88, 89).

Costa et Mantegna, le royaume de l'Amour (?), au Louvre (Kristeller, p. 359).

Dosso Dossi, Cupidon avec figure allégorique (?), dans la coll. Salting, puis à la Nat. Gallery.

Gaudenzio Ferrari, Amours musiciens et danseurs, à Bergame, galerie Lochis, n°s 49-51, 84.

Florentin anonyme, le Jardin de Cupidon, à New-Haven (*Burl. Mag.* XI, p. 338-9).

Giorgione, Cupidon dans un paysage, tableau disparu (Cr. Bo. III, p. 40).

Girolamo da Treviso, Cupidon jouant avec un monstre, sur une façade à Trévise (Cr. Bo., III, p. 125).

Filippino Lippi, Deux Amours, avec la Musique, à Berlin, n. 78 *a*.

B. Peruzzi, Cupidon, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

Raphaël (école de), Six Amours victorieux, dans la salle de bains de Bibbiena (Passavant-Lacroix, t. II, p. 231).

Titien, Cupidon tambourinant, à l'Académie de Vienne (*Burl. Mag.*, X, p. 102).

Digitized by Google

P. Véronèse, Cupidon avec deux chiens, à Munich, n. 1134.

b) Naissance de Cupidon.

P. Véronèse, à la villa Maser (Yriarte, p. 127).

c) Education de Cupidon.

Corrège, à la Nat. Gall. n. 10 (Ricci, p. 324).

Titien, dans la Galerie Borghèse, n. 170 (Fischel, p. 146).

d) Cupidon aurige.

Raphaël (école de), Cupidon conduisant par paires des cygnes, des dauphins, des escargots, des papillons, des serpents, des tortues, dans la salle de bains de Bibbiena (*Gazette*, 1874, I, p. 476-479).

e) Cupidon s'armant ou armé, Cupidon combattant.

Capriolo (?), Cupidon lançant des flèches sur un couple d'amoureux, à Hanovre, n. 280 (Cr. Bo., III, p. 53).

Parmesan, Cupidon taillant son arc, à Vienne, n. 62 (nombreuses répliques).

Pérugin, Combat de l'Amour et de la Chasteté, au Louvre, n. 1567 (*Gazette*, 1895, II, p. 136).

Cosimo Roselli (?) Cupidon combattu par la Chasteté, à la Nat. Gall., n. 1196.

Raphaël (école de), Cupidon tirant de l'arc, à l'Ermitage, n. 53.

Titien, Armement de Cupidon, dans la galerie Borghèse (*Museum*, VII, 36) ; Cupidon portant un faisceau de flèches, dans une peinture allégorique au Louvre, n. 1589 (Fischel, p. 57)[1].

Titien (école de), Cupidon avec arc et flèche, sur le dos d'un lion, dans la coll. Jekyll (*Rép. des peint.*, I, p. 614).

f) Cupidon enchaîné ou désarmé.

Benvenuto di Giovanni, dans la coll. Franchetti (*Arte*, 1900, p. 134).

Girolamo da Benvenuto, à New-Haven (*Burl. Mag.*, XIII, p. 381).

Signorelli (école de), à la Nat. Gall., n. 910.

g) Cupidon et Pan.

Raphaël (école de), dans la salle de bains de Bibbiena (Passavant-Lacroix, t. II, p. 232).

1. Je considère que, dans ce tableau, la dame assise sur la gauche cherche à entrevoir, dans un globe de cristal, le sort réservé à l'amour du chevalier qui lui tâte le cœur.

Digitized by Google

h) Cupidon et le Temps.

Pordenone, tableau autrefois à Venise (Cr. Bo., III, p. 173).

i) Cupidon et Tritons.

Italien du XVIe siècle, dans l'ancienne coll. Doetsch, n. 137, peut-être d'après une peinture antique. Voir plus loin, *Galatée*.

j) Cupidon et Psyché. Histoire de Psyché.

Brusasorci, à Vérone (Biermann, *Verona*, p. 173).

Polydore de Caravage, Psyché règne dans l'Olympe, au Louvre, n. 1186.

Giorgione, Histoire de Psyché, peinte sur un *cassone* perdu (Cr. Bo., III, p. 40).

Raphael et son école, à la Farnésine (Rosenberg-Gronau, p. 150-156 : Vénus, Cupidon et les Grâces; Vénus et Junon; Vénus court chez Jupiter; Vénus chez Jupiter; Mercure cherchant Psyché; Psyché cherchant la cassette et paraissant devant Vénus; Cupidon priant Jupiter; Mercure conduisant Psyché à l'Olympe; réunion des dieux; noces de Cupidon et de Psyché).

École de Raphael, au château Saint-Ange (Rodocanachi, *Le château Saint-Ange*, pl. à la p. 148; *Z. f. bild. K.*, 1901, p. 86-91 : Récit de la vieille; oracle du dieu; désolation de Psyché; Vénus avec Cupidon malade; épreuves de Psyché).

Jules Romain, au palais du Té (Arco, p. 31).

Schiavone, à Chatsworth; à Cassel, n. 455-6; à Vienne, n. 185.

Jac. del Sellaio, dans la coll. Brinsley-Marlay au Fitzwilliam à Cambridge (*Jhbch. pr. K. S.*, 1895, p. 219; *Grafton Gall.*, 1911, pl. 1).

h) Triomphes de l'Amour.

Cariani ou *Bonifazio*, à Vienne, n. 201.

Florentin anonyme, dans l'ancienne coll. Cernuschi (Müntz-d'Essling, p. 144) et au Musée de South Kensington (*ibid.*, p. 147).

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Fr. Montagna, à Colloredo (Müntz-d'Essling, p. 156).

Fr. Pesellino, chez Mrs. Gardner à Boston (*Burl. Mag.*, X, p. 64).

Jacopo del Sellaio, à Fiesole (*Rev. de l'art*, 1906, p. 283).

Signorelli, autrefois chez Barker (Cr. H., III, p. 70).

P. Uccello (?), à New Haven (Cr. H., II, p. 303).

A. Vanni, à l'Académie de Sienne (Müntz-d'Essling, p. 141).

Digitized by Google

XXII. — **Mercure**.

a) TYPES DU DIEU-MESSAGER.

Bramantino, au château de Milan (*Jhbch pr. K. S.*, 1896, p. 145).

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Pinturrichio et *Perino del Vaga*, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5073, 2438).

Tintoret, dans un tableau allégorique de Madrid, n. 387.

Mercure figure dans l'histoire de Psyché (§ XXI, *j*), dans l'Education de l'Amour (§ XXI, *c*), etc.

b) MERCURE ET AGLAURE (OU HERSÉ).

Véronais anonyme, au Musée Fitzwilliam de Cambridge (*Zft. f. bild. K.*, 1902, p. 265 ; *Mag. of art*, 1883, p. 125).

c) MERCURE ET ARGUS.

Pinturricchio, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5011, 5012).

d) MERCURE AVEC DEUX COQS.

École de *Pérugin*, au Cambio de Pérouse (Cr. H., III, p. 230).

e) MERCURE ET LES GRACES.

Botticelli, La Primavera, à l'Académie de Florence, n. 80.

Tintoret, au Palais Ducal de Venise (Lafenestre et Richtenberger, *Venise*, p. 283).

f) MERCURE ET UNE NYMPHE ENDORMIE.

Leonbruno, autrefois chez Grandi à Milan (*Rass.*, 1909, p. 30).

g) MERCURE CHASSANT LES VICES.

L. Costa, au Louvre, n. 1162.

h) MERCURE AVEC PÉGASE.

Mantegna, dans le « Parnasse » au Louvre, n. 1375 (*Gazette*, 1907, II, p. 291).

i) TRIOMPHE DE MERCURE ET DIVERS.

Ferrarais, au palais Schifanoja (triomphe).

Primatice, Mercure conduisant les Mânes aux Enfers, à Fontainebleau (Dimier, p. 260).

Digitized by Google

XXIII. — **Bacchus et son cortège.**

a) Types du dieu des vendanges.

Gio. Bellini ou *Basaiti*, Bacchus enfant, dans la coll. Benson (*Les Arts*, 1907, n. 70, p. 2).

Bonifazio, dans la coll. Benson, n. 103.

Botticelli, tableau perdu, autrefois à Florence (Cr. H , II, p. 415).

Caroto, ancienne coll. Hertz à Rome.

Léonard de Vinci (?) au Louvre, n. 1602 (*Arte*, 1906, p. 412).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 131).

Romanino, au château de Trente (Cr. Bo., III, p. 283).

b) Naissance de Bacchus.

Jules Romain, autrefois dans la galerie d'Orléans (Arco, p. 74).

c) Bacchus dans l'Olympe.

P. Véronèse, à la Villa Maser (Yriarte, p. 152).

d) Bacchus et Ariane, sujet fréquemment traité :

Cima, au Musée Poldi Pezzoli à Milan (*Rassegna*, 1908, p. 41; 1912, p. 120).

Dosso Dossi, au château de Ferrare.

Lattanzio Gambara, fresque à Brescia (Cr. Bo., III, p. 328).

Garofalo, à Dresde, n. 138.

Jules Romain, au Palais du Té (Arco, p. 35).

Tintoret, au Palais ducal de Venise (Lafenestre-Richtenberger, *Venise*, p. 282); à Strasbourg, n. 280.

Titien, à Madrid, n. 450; à la Nat. Gall., n. 35.

Vénitien anonyme, à Édimbourg, n. 101 (Cr. Bo., III, p. 252).

e) Bacchus et Cérès.

Crémonais anonyme, à Bergame, galerie Carrara, n. 317.

f) Bacchus et Mars (?)

Gio. Bellini, à Venise (Lionello Venturi, p. 386).

g) Bacchus et Satyres. Voir plus loin, *Bacchanales*.

Pordenone, à Plaisance (Cr. Bo., III, p. 165).

h) Bacchus et Silène. Voir plus loin, *Bacchanales*.

Jules Romain, au Palais du Té (Arco, p. 50).

Digitized by Google

i) Bacchantes. Voir *Bacchus et Ariane* et *Bacchanales*.

Parmesan, à Bologne, n. 615.

j) Satyres. Mêmes renvois que plus haut, *g*.

Cima, Satyre courant, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 178.

Corrège, dans la Camera di San Paolo à Parme (Ricci, p. 286).

Corrège ou *Palma*, Satyre jouant de la syrinx, à Munich, n. 1094 (*Burl. Mag.*, X, p. 246).

Lotto, Satyre regardant des vases antiques (?), autrefois à Trévise (Cr. Bo., III, p. 394).

Jules Romain, Satyre jouant de la flûte, à la villa Doccia près de Florence, n. 27.

k) Satyre et nymphe. Voir *Bacchanales*.

Dosso Dossi, au Pitti, n. 147.

Raphael (école de), dans l'ancienne coll. Campana, n. 444, puis à l'Ermitage, n. 54.

A. Schiavone, dans l'ancienne coll. Doetsch, n. 50.

l) Silène ivre. Voir *Bacchanales*.

Giolfino, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 218.

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Pordenone, à Plaisance (Cr. Bo., III, p. 165).

m, *n*) Silène sur un ane (avec trois pans).

Cima, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 177, autrefois chez Thieme à San Remo (*Rass.*, 1908, p. 41).

Giolfino, même collection, n. 217.

o) Silène et Satyre. Voir *Bacchanales*.

Jules Romain, Silène et Satyre sur un char traîné par des chèvres, au Palais du Té (*Gazette*, 1874, I, p. 285).

p) Bacchanales, triomphe de Bacchus. Voir plus haut, *d*.

Matt. Balducci, au municipe de Gubbio.

Costa et Mantegna, Comus et son cortège, au Louvre (Kristeller, *Mantegna*, p. 359).

Garofalo, à Munich, n. 57.

Girolamo da Carpi, au château de Ferrare.

Leonbruno, à Munich (*Rass.*, 1903, p. 93).

Digitized by Google

Pellegrino di San Daniele, tableau perdu (Cr. Bo., III, p. 89).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 286; du même, Momus, *ibid.*, p. 287).

Jules Romain, au Palais du Té.

Sodoma, à Subiaco (*Kunsthistor. Gesellschaft*, pl. XV, *b*).

Titien, à la Nat. Gall. et à Madrid (*Gaz.*, 1908, I, p. 136; 1892, II, p. 465); au Pitti, n. 110; à Magonza (Venturi, *Coll. Crespi*, p. 177).

Véronèse, à la villa Maser (*Gazette*, 1878, II, p. 136).

XXIV. — **Neptune.**

a) Types du dieu des mers.

Leonbruno, Neptune chevauchant un dauphin, dans une composition allégorique imitée d'une gravure de Mocetto; coll. Rey-Spitzer (vente Bourgeois, 27 oct. 1904, n. 49; *Rass.*, 1906, p. 91).

Pinturrichio, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5015).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 282, 298).

Raphael (école de), Neptune traîné par des chevaux marins, jadis dans le vestibule de la villa Madama (Passavant-Lacroix, t. II, p. 354).

Jules Romain, au palais du Té (*Gazette*, 1866, I, p. 13) et au palais dei Biondi à Mantoue (Arco, p. 73).

Bronzino a représenté l'amiral Andrea Doria sous les traits de Neptune, à la Brera, n. 565, et dans la coll. privée du prince Doria (Cr. Bo., III, p. 238).

b) Neptune et Amymone.

Raphael (école de), peinture perdue (Passavant-Lacroix, t. II, p. 354).

c) Neptune et Amphitrite.

Pordenone, à Plaisance (Cr. Bo., III, p. 165).

Jules Romain, autrefois chez le cardinal Fesch (Arco, p. 74).

d) Neptune, Diane, Satyre.

Bonifazio, dans la coll. Benson, n. 101 (le char de la Nuit).

e) Neptune et Mars (protecteurs de Venise).

P. Véronèse, au Palais ducal (*Rass.*, 1912, p. 49).

f) Neptune et Minerve.

Garofalo, à Vienne, n. 132 (*Rép. de peint.*, II, p. 732); à Dresde,

Digitized by Google

n. 183. — Neptune créant le cheval, par *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 298).

g) Neptune et Vénus.

Niccolo dell' Abatte, gravé dans Rosini, V, pl. 149.

Neptune a également été figuré parmi des Tritons et des Néréides, ainsi qu'aux noces de Thétis et de Pélée.

XXV. — Tritons et Néréides.

Ces divinités se rencontrent, à titre accessoire, dans plusieurs compositions relatives à Vénus, aux Noces de Thétis et de Pélée, etc.

a) Tritons et Néréides.

Florentin anonyme, sur un *cassone*, au Musée Jacquemart-André, n. 585.

Raphael (école de), dans les appartements pontificaux du château Saint-Ange (Rodocanachi, p. 160).

Jules Romain, au Palais du Té (Arco, p. 50).

b) Tritons et Amours.

Araldi, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Anderson, n. 10483).

c) Tritons.

A. Aspertini, à Città Castellana (*Arte*, 1915, p. 92).

Brusasorci, à Vérone (Biermann, *Verona*, p. 173).

Giam. del Moro, au même endroit (*ibid.*, p. 170).

B. Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 282).

d) Galatée.

Jacopo dei Barbari (?), à Dresde, n. 59 *a*.

Perino del Vaga, à la galerie Doria-Panfili, n. 256.

Raphael, à la Farnésine (Rosenberg-Gronau, p. 108).

Raphael (école de), Galatée ou Vénus sur un monstre marin, à l'Ermitage, n. 47.

Jules Romain, à l'Académie de S. Luc (Anderson, n. 4959).

XXVI. — Nymphes et Naïades.

Ces divinités, comme les Néréides, paraissent souvent à l'état de personnages accessoires. Je ne signale que des œuvres où elles jouent un rôle plus important.

Digitized by Google

P. Bordone, Berger et nymphe, autrefois chez Crespi à Milan (vente de 1914, p. 166, n. 10).

Giorgione, dans le « Concert champêtre » du Louvre, n. 1136 (Cr. Bo., III, p. 28).

Leonbruno, Nymphe endormie découverte par des Pans, dans la coll. Rey Spitzer (*Rass.*, 1906, p. 90).

Luini, Nymphes au bain, à la Brera (*Gazette*, 1899, II, p. 99).

Palma, Deux nymphes et un berger, dans la coll. O. Phillips (*Burl. Mag.*, XI, p. 186); Nymphe, autrefois à Venise (Cr. Bo., III, p. 388).

Primatice, Naïade, à Fontainebleau (Dimier, p. 287, 297).

Raphael (école de), Nymphes endormies surprises par un Faune, à l'Ermitage, n. 54; Syrinx observée par Pan, *ibid.*, n. 51.

Jules Romain, La nymphe Castalie et la nymphe Hippocrène, au Palais du Té (Arco, p. 30). Ces peintures ont aussi été attribuées à Camillo Mantovano.

Titien, Nymphe et berger, à Vienne, n. 186 (*Gazette*, 1893, I, p. 142).

XXVII. — **Fleuves**.

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III), p. 368.

Primatice, à Fontainebleau (le Danube et le Nil, Dimier, p. 298).

Jules Romain, au Palais du Té (Dimier, *Primatice*, p. 7).

XXVIII. — **Pan** (Voir *Nymphes*).

Boccaccino (*Pseudo*), Pan et Syrinx, dans la coll. Benson, n. 86 (*Rass.*, 1912, p. 91).

Cima, Silène et trois Pans, autrefois dans la coll. Thieme à San Remo, puis chez Johnson (*Rass.*, 1908, p. 41); Pan avec Apollon et Midas, à Parme, n. 373.

Giorgione (?), Pan et Satyre jouant de la double flûte, à Oxford (Cr. Bo., III, p. 55); Pan (?) jouant de la syrinx avec deux nymphes et, sur la droite, un jeune homme combattant un petit Pan, dans la coll. Cook, n. 138.

Piero di Cosimo, Pan découvrant Procris morte, à la Nat. Gall., n. 6.8; Pans à la chasse, à New-York (*Rass.*, 1905, p. 26).

Raphael (école de), Pan épiant la nymphe Syrinx, à l'Ermitage,

Digitized by Google

n. 51; Cupidon et Pan, dans la salle de bains de Bibbiena (Passavant-Lacroix, II, p. 232).

Jules Romain, Pan et Olympos, à Dresde, n. 104.

Signorelli, Pan, Olympos et Echo, tableau dit « Echo et Pan » ou « Pan dieu de la musique et de la nature », à Berlin, n. 79 A (Michel, IV, p. 291). Une variante de cette peinture était au palais Petrucci à Sienne (Cr. H., III, p. 70).

XXIX. — **Hermaphrodite.**

Je n'en connais pas d'exemple. La fresque de l'école de *Raphael*, aujourd'hui à l'Ermitage, ne représente certainement pas Hermaphrodite et Salmacis, comme le voulaient les rédacteurs du catalogue Campana, n. 440.

XXX. — **Dieux étrangers.**

Le seul exemple que je trouve à citer est l'ensemble des fresques relatives à Osiris et à Isis, exécutées par *Pinturricchio* dans l'appartement Borgia (d'après Plutarque). Osiris enseigne l'agriculture ; le bœuf Apis ; la mort d'Osiris ; Isis retrouve les membres d'Osiris ; Isis règne sur l'Égypte (Anderson, nos 4288-9, 5000-5010).

XXXI. — **Fortune, Providence, Renommée, Victoire.**

Pour l'*Abondance* et *Bonus Eventus*, voir plus haut, § XI et XII.

a) La Fortune.

Gio. Bellini, à l'Académie de Venise, n. 595 (Lionello Venturi, p. 388).

Leonbruno, dans l'ancienne coll. Crespi à Milan (*Rass.*, 1906, p. 92).

Michel-Ange (école de), à Vienne, n. 102.

P. Véronèse, au Palais Ducal (Meissner, p. 104).

b) La Providence.

Corrège, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 254).

c) La Renommée ou la Gloire.

Bonifazio, Allégorie de la poursuite de la Renommée, dans la coll. O. Beit (p. 71 du catalogue Bode).

Costa, Triomphe de la Renommée, à Saint-Jacques Majeur de Bologne (*Revue de l'art*, 1906, p. 215).

Digitized by Google

Florentin anonyme (Piero di Cosimo?), le Triomphe de la Renommée, autrefois chez Artaud de Montor, puis à la Société historique de New-York (*Gazette*, 1905, I, p. 417).

Franc. Mantegna, le triomphe de la Renommée, à Colloredo (Müntz-d'Essling, p. 156).

Matteo da Pasti, le triomphe de la Renommée, aux Offices (*ibid.*, p. 134).

Mocetto, même sujet, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Pesellino, même sujet, dans la coll. Gardner à Boston (Müntz-d'Essling, p. 146).

Jules Romain, la Renommée, au palais du Té (Arco, p. 49).

Titien, La Gloire, à Madrid, n. 432 (*Museum*, VIII, 108-9).

Vénitien anonyme, le triomphe de la Renommée, dans la coll. Cook, n. 183.

P. Véronèse, La Renommée et le Temps, à Castelfranco Veneto (*Rass.*, 1914, p. 63).

d) La Victoire.

A. Aspertini, à Città Castellana (*Arte*, 1915, p. 88).

B. Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., p. 366).

A. Schiavone, La Victoire et la Tempérance avec Scipion, à Vienne, n. 190.

Pour les autres personnifications et allégories, voir plus loin, § LV.

XXXII. — Les Grâces.

Corrège, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 2).

Cossa (?) dans le triomphe d'Avril et de Vénus, au palais Schifanoja (*Arte*, 1914, p. 47).

P. Farinati, à Gosford House.

Palma, à Dresde, n. 189 (désignation très douteuse).

Peruzzi, chez le prince Chigi à Rome (Laf. Richt., II, p. 277.)

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 297).

Raphael, à Chantilly, n. 38, probablement d'après un relief de Pise (*Arte*, 1914, p. 41-48).

Titien, à la villa Borghèse (*Les Arts*, 1902, n. 3, p. 30).

Fr. Vanni, à la villa Borghèse.

Toutes ces représentations dérivent de l'antique, mais par l'entremise de la médaille de Forzore Spinelli et de reliefs; l'influence du groupe de Sienne n'y paraît point.

Digitized by Google

XXXIII. — Les Heures.

Dosso Dossi, les Heures conduisant les chevaux d'Apollon, à Dresde, n. 130.

Primatice, Danse des Heures, à Fontainebleau (Dimier, p. 299).

Raphael, les douze Heures, œuvre perdue, connue seulement par des estampes (Passavant-Lacroix, II, p. 353).

XXXIV. — Les Muses.

Dosso Dossi, Muse instruisant un poète de cour, à la Nat. Gall., n. 1234.

Giolfino, Terpsichore et Uranie (Anderson, 12440-1).

Giorgione, tableau autrefois à Padoue (Cr. Bo., III, p. 52).

Mantegna, Apollon et les Muses sur le Parnasse, au Louvre, n. 1375 (*Gazette*, 1895, II, p. 128).

Altobello Melone (?), autrefois à Crémone (Cr. Bo., III, p. 333).

Pordenone, autrefois à Padoue (Cr. Bo., III, p. 150).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 297); le Parnasse (*ibid.*, p. 164.

Raphael, le Parnasse, au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 59).

Raphael (école de), autrefois à la villa du Palatin (Passavant-Lacroix, II, p. 234); Mnémosyne tenant une flèche sur le front de l'Amour (*ibid.*).

Jules Romain, Apollon dansant avec les Muses, au Pitti, n. 167.

Rosso, le défi des Piérides aux Muses, au Louvre, n. 1486.

Schiavone, à Munich, n. 1089.

Spagna, au Capitole (Cr. H., III, p. 308).

Tintoret, Apollon descendant du ciel vers les Muses assemblées, à Kingston Lacy et à Vienne, n. 241 ; à Hampton Court, n. 77 (*Art Journal*, 1903, p. 85).

Tintoret (école de), à Dresde, n. 271.

P. Véronèse, à la villa Maser (Yriarte, p. 120).

T. Viti et d'autres, Apollon et les Muses, au palais Corsini à Florence (*Arte*, 1908, 226; 1911, 141-6).

XXXV. — Les Parques.

Beccafumi, dans la coll. Johnson, à Philadelphie, n. 115.

Corrège, à la Camera di S. Paolo, à Parme (Ricci, p. 195).

Digitized by Google

Michel-Ange (école de), au Pitti, n. 113 (*Burl. Mag.*, XX, 146).

Primatice, Vénus et les Parques à Fontainebleau (Dimier, p. 297).

XXXVI. — Les Saisons.

Botticelli, Le Printemps, à l'Académie de Florence, n. 80.

Botticelli (école de), L'Automne ou l'Abondance, à Chantilly, n. 16.

Cossa, L'Automne (?), à Berlin, n. 115 *a* (*Jhbch. pr. K. S.*, 1895, p. 88).

Lattanzio Gambara, sur une façade à Brescia (Cr. Bo., III, p. 328).

Mantegna, L'Eté et l'Automne, ou Tuccia et Sophonisbe (?), à la Nat. Gall., n. 1125.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 294, 492).

Raphaël (école de), Allégorie du Printemps, dans la coupole de la *loggia* de la villa Madama à Rome (*Gazette*, 1903, I, p. 319).

Tintoret, peinture perdue, autrefois à la Casa Barba de Venise (Thode, p. 46).

C. Tura, dans la coll. Layard à Venise (*Gazette*, 1897, II, p. 118).

P. Véronèse, à la villa Maser.

XXXVII. — Les Sibylles.

Comme elles passent pour avoir annoncé l'avènement du Christ, les Sibylles appartiennent aussi à l'iconographie chrétienne; ainsi s'explique le grand nombre de leurs images[1].

L'épisode de la Sibylle de Tibur, montrant la Vierge et l'Enfant dans une gloire céleste à l'empereur Auguste, a été figuré par *P. Bordone* au Pitti (Anderson, n. 9033); par *Carpaccio* ou un élève de *Cima* dans la coll. Layard à Venise (*Jhbch pr. K. S.*, 1903, p. 139; *Arte*, 1912, p. 449); par *Falconetto* à Vérone (Biermann, *Verona*, p. 126); par *Domenico Ghirlandajo*, au chœur de S. Trinità, à Florence; par *Miranda* à Vérone, 29 via del Paradiso; par *B. Peruzzi*, à l'église Fontegiusta de Sienne (*Répert. peint.*, I, p. 657); par l'école de *Raphaël* dans la Salle de la Signature au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 93).

Castagno, à Sainte-Apollonie de Florence (Cr. H., II, p. 308).

Dosso Dossi, à l'Ermitage (*Arte*, 1912, p. 215).

(1) Angelina Rossi, *Le Sibille nelle arti italiane*, dans l'*Arte*, 1915, p. 209, sq.

Digitized by Google

Giampetro de Cemmo, à S. Rocco de Bagolino près de Brescia (Cr. Bo., III, p. 254).

Giorgione, tableau perdu dont il y a des copies à Munich, Pavie, etc. (Cr. Bo., III, p. 31; cf. Rosini, V, pl. 138).

Filippino Lippi, dans la chapelle Caraffa de l'église de la Miséricorde à Rome (Anderson n. 5226-9).

B. Luini, à S. Maria dei Miracoli à Saronno et à Busto Arsizio près de Milan.

Mantegna. Une grisaille, chez le duc de Buccleuch à Londres, a été expliquée comme la Sibylle avec Tarquin, ou une Sibylle avec un prophète (Kristeller, p. 369, fig. 130).

Michel-Ange, à la chapelle Sixtine.

Morando, à Vérone, 29, via del Paradiso.

Moretto, dans la coll. W. C. Alexander à Heathfield (Cr. Bo., III, p. 291) et à l'Escurial (*ibid.*, p. 307).

Ombrien anonyme, à S. Giovanni Evangelista de Tivoli (*Arte*, 1904, p. 157).

Pacchiarotto ou *Fungai*, dans la coll. Loeser (*Rass.*, 1914, p. 103).

Girol. Padovano, à S. Francesco de Padoue (Cr. Bo., III, p. 269).

Pérugin, au Cambio (Cr. H., III, p. 229).

B. Peruzzi (école de), à S. Pietro in Montorio à Rome (Anderson, n. 5240).

Pinturricchio, à S. Maria del Popolo à Rome (Michel, IV, p. 329) et à Spello (Cr. H., III, 279).

Pordenone, à Plaisance (Cr. Bo., III, 115) et à Munich.

Raphaël, dans l'église S. Maria della Pace à Rome (Rosenberg-Gronau, p. 103).

Jules Romain (école de), dans la coll. Cook, n. 73, 74.

Romanino, à Pisogne (Cr. Bo., III, p. 281).

Siénois anonyme, dans la coll. Cagnola (*Rass.*, 1914, p. 103).

P. Véronèse, à S. Sebastiano, Venise.

Zelotti, à S. Francesco della Vigna à Venise.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

LES CYCLES LÉGENDAIRES

XXXVIII. — L'Héracléide.

Le Palais de Venise, à Rome, possède une série d'exploits d'Hercule de l'école vénitienne (Anderson, n. 4249-56); une autre, de *B. Peruzzi*, est à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368); une troisième, de *Primatice*, était à Fontainebleau (Dimier, p. 554); une quatrième, de *P. Véronèse*, est à la villa Maser (*Gazette*, 1878, I, p. 399).

a) Hercule. Types du héros.

Franciabigio, Hercule dans un temple, entouré d'adorateurs, aux Offices, n. 1223.

Piero della Francesca, Hercule, jadis dans la coll. Collachione à Borgo San Sepolcro, puis chez Mrs. Gardner à Boston (Cr. H., III, p. 21).

A. Pollaiuolo, dans l'ancienne coll. Butler (*Exhib. of Old Masters*, 1894, n. 218).

b) Hercule allaité par Junon.

Jules Romain, autrefois dans la galerie d'Orléans (Arco, p. 74).

Tintoret, à la Nat. Gall., n. 1313.

c) Hercule étouffant les serpents.

Pordenone, à Plaisance (Cr. Bo., III, p. 165).

d) Hercule entre le vice et la vertu.

M. Balducci, sur un *cassone* du palais Saracini, à Sienne.

Florentin, sur un *cassone* du Musée des arts décoratifs à Berlin.

Sebastiano del Piombo, à Oldenbourg.

Véronais, sur un plateau de la coll. Franchetti à Venise (*Arte*, 1901, p. 134).

P. Véronèse, autrefois dans la galerie d'Orléans, puis aux Etats-Unis. Sujet douteux. Copie ancienne dans la coll. Cook, n. 177.

On a parfois voulu voir le songe d'Hercule dans le tableau de *Raphaël* dit « Le songe du chevalier », à la Nat. Gall., n. 213.

e) Hercule et Antée.

A. Pollaiuolo, aux Offices, n. 1153.

Digitized by Google

f) HERCULE ET ATLAS.

Luini, 25 Borgo Nuovo, à Milan (*Rass.*, 1913, p. 32).

g) HERCULE ET DÉJANIRE.

Voir *Hercule et Nessus*.

h) HERCULE ET LE DRAGON DES HESPÉRIDES.

Pordenone, à l'Ermitage, n. 117.

i) HERCULE ET HÉBÉ (mariage en présence de Junon?)

Raphaël (école de), autrefois dans les loges de la villa Palatine (Passavant-Lacroix, II, p. 234).

Hébé seule a été figurée par *Caroto* à Vérone (Biermann, *Verona*, p. 136) et par *Bronzino* au palais Corsini (Anderson, n. 2734).

j) HERCULE ET L'HYDRE.

Florentin anonyme, sur un *cassone* de la coll. Cook, n. 21.

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

A. Pollaiuolo, aux Offices, n. 1153.

k) HERCULE ET IOLE.

Jules Romain, au Palais du Té (Arco, p. 50).

l) HERCULE ET LE LION DE NÉMÉE.

Girolamo da Treviso, à la casa Moretti de Trévise (Cr. Bo., III, p. 125).

Peruzzi, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

m) HERCULE ET NESSUS (DÉJANIRE).

P. Farinati, à Vienne, n. 398.

Florentin anonyme, sur un *cassone* de la coll. Cook, n. 21.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 287).

A. Pollaiuolo, à New-Haven (Cruttwell, pl. à la p. 78).

Zelotti, à la villa Emo près de Trévise (*Rev. de l'art*, 1911, I, p. 201).

n) HERCULE ET OMPHALE.

Francesco Bassano, à Vienne, n. 280.

Florentin anonyme, sur un *cassone* de l'ancienne coll. Somzée (vente de 1904, n. 316).

Giorgione (école de), Omphale nue, vêtue de la peau de lion, dans l'ancienne coll. Somzée (vente de 1904, n. 319).

Tintoret, Hercule habillé en femme, se mirant dans une glace, tableau perdu (Thode, p. 47).

Digitized by Google

Tintoret (école de), Hercule chassant un Satyre du lit d'Omphale, à Vienne, n. 254 (Thode, p. 47).

o) Hercule et les Pygmées.

Dosso Dossi, à l'Académie de Vienne et à Graz (*Jbch. pr. KS.*, 1900, p. 267).

XXXIX. — La Thébaïde.

Malgré la popularité du poème de Stace, je ne trouve pas que la peinture italienne s'en soit inspirée. Toutefois, Wickhoff a tenté d'expliquer par la *Thébaïde* (IV, 730 sq.) un tableau de *Giorgione* au palais Giovanelli à Venise : Adraste, pendant une journée torride, est allé à la recherche d'une source ; il trouve dans un bois la reine Hypsipyle avec l'enfant Opheltès. L'anonyme de Morelli désigne ce tableau ainsi : « *Tela con la tempesta, con la cingana et soldato.* » (Cr. Bo., III, p. 19).

Lazz. Bastiani, construction de Thèbes, dans la coll. Kaufmann à Berlin.

Primatice, Amphion, à Fontainebleau (Dimier, p. 287).

XL. — La Théséide.

a) Thésée et les Amazones.

Carpaccio, Thésée recevant les Amazones, d'après la *Teseide* de Boccace, au Musée Jacquemart-André, n. 1029 (*Arte*, 1914, p. 58).

Giolfino, Thésée et Antiope dans la coll. Chalandon, à Paris.

b) Thésée et Ariane.

Piero di Cosimo, à Marseille (*Rass.*, 1908, p. 205).

Pollaiuolo (école de), Noces de Thésée et d'Ariane, au Musée des Arts décoratifs à Paris.

c) Thésée combattant les Centaures, aux noces de Pirithoüs.

Pordenone (école de), à l'Ermitage, n. 118.

d) Thésée et le Minotaure.

Ombrien anonyme, fresque du xve siècle à Collepepe (*Bull. d'arte*, 1909, p. 461).

XLI. — Légendes crétoises.

L'histoire de Minos et de Dédale décore deux faces d'un *cassone* attribué à *B. Parenzano*, dans la coll. Brinsley-Marlay à Cambridge.

Digitized by Google

a) Dédale et Icare.

Lattanzio Gambara, Dédale et Icare, fresque à Brescia (Cr. Bo., III, p. 328).

Piero di Cosimo, Dédale et Icare, dans la coll. Kaufmann à Berlin (*Rép. peint.*, III, p. 758 ; ici fig. 5, avec détails obscurs).

Fig. 5. — Histoire de Dédale, par Piero di Cosimo. Collection Kaufmann, à Berlin.

Jules Romain, chute d'Icare, au Palais du Té (Arco, p. 31).

Sebastiano del Piombo, chute d'Icare, à la Farnésine (Cr. Bo., III, p. 208).

b) Minos prenant Athènes.

Florentin anonyme, à Besançon, n. 202.

c) Pasiphaé et le taureau.

Florentin anonyme, à Besançon, n. 201 (Perdrizet et Jean, *La coll. Campana*, pl. 64, pl. III).

Jules Romain, Pasiphaé entrant dans la génisse de bois construite par Dédale, au palais du Té (Arco, p. 35).

Digitized by Google

XLII. — La Perséide.

Pour la naissance de Persée, fils de Danaé et de Jupiter, voir plus haut, § III, *e*, 4.

Bonifazio, Délivrance d'Andromède par Persée, à Bergame, galerie Carrara, n. 198.

P. Bordone, Persée armé par Minerve et Mercure (?), dans la coll. Cook, n. 161.

Léonard de Vinci. La tête de Méduse qu'il avait peinte est perdue (Müntz, *Léonard*, p. 509) ; il est douteux qu'on en possède une copie dans la peinture célèbre des Offices, n. 1159.

Palma Giovine, Délivrance d'Andromède par Persée, à Cassel, n. 462 (cité ici bien que postérieur à 1580).

Perino del Vaga, Délivrance d'Andromède par Persée, au château S. Ange (Anderson, n. 3369).

Peruzzi, Persée vainqueur de la Gorgone, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

Piero di Cosimo. Trois tableaux aux Offices (482-4) représentent Persée sauvant Andromède, combattant Phinée, qui trouble sa noce, et pétrifiant ses ennemis avec la tête de Méduse. Une autre peinture de l'école de Carpaccio (?), relative au mythe de Persée, est chez la marquise de Ganay à Paris (*Les Arts*, 1909, n. 96, p. 2).

Tintoret (?), Délivrance d'Andromède par Persée, à l'Ermitage, n. 135.

Titien, Délivrance d'Andromède par Persée, à Hertford House (*Gazette*, 1902, I, p. 445; Fischel, p. 144). Variante à Cassel.

Zelotti, Délivrance d'Andromède par Persée, à Rennes (Gonse, *La Peinture*, p. 275).

XLIII. — L'expédition des Argonautes.

Deux panneaux de *cassone*, de l'école de *Pesellino*, ont été vendus par Bardini à Londres en 1900, achetés par Pierpont Morgan et exposés par lui au Musée métropolitain de New-York (*Bulletin*, déc. 1909, grav. aux p. 222-223). On y voit : 1° Jason quittant Pélias ; Orphée, Jason, Chiron, Hylas ; 2° le débarquement des Argonautes : Jason, Mercure, Orphée, Eétès, Médée ; Médée et Jason ; l'enlèvement de la Toison d'Or ; les opérations magiques de Médée.

Digitized by Google

Deux compositions analogues sur *cassone*, attribués l'une à *Filippino Lippi*, l'autre à *Benozzo Gozzoli*, ont fait partie de la coll. de Lord Ashburnham (*Rép. des peint.*, I, p. 649). On y voit : 1° le départ de Jason ; le navire Argo et le rocher des Symplégades ; 2° l'arrivée des Argonautes ; banquet donné par Jason ; Jason tuant le dragon, enlevant la Toison d'Or, fuyant avec Médée.

Ferrarais anonyme, le débarquement des Argonautes, à Padoue, n. 424.

Ercole Roberti, Médée et ses enfants(?) dans la coll. Cook, n. 119 (*Rép. des peint.*, I, p. 633).

Schiavone, Jason tuant les taureaux d'Eétès, dans l'ancienne coll. Butler (*Anc. Venetian art*, n. 193).

Il est fort douteux qu'il faille, avec Wickhoff, reconnaître Vénus et Médée dans le célèbre tableau de *Titien* à la galerie Borghèse, dit « Amour sacré et Amour profane » (Fischel, p. 21). Je me suis occupé à plusieurs reprises de l'interprétation de cette peinture, où je vois aujourd'hui « L'invitation au bain nuptial » (*Rev. archéol.*, 1912, II, p. 433).

XLIV. — Les Tyndarides.

Je ne puis citer qu'un enlèvement des filles de Leucippe par les Dioscures, attribué à *Jules Romain* (Carlsruhe, n. 436).

XLV. — La guerre de Troie.

Un cycle de peintures relatives à la guerre de Troie, par *Jules Romain*, décorait le palais ducal de Mantoue (Arco, p. 55). Il comprenait les épisodes suivants : Jugement de Pâris ; enlèvement d'Hélène ; songe d'Andromaque ; bataille de Grecs et de Troyens sur le corps de Patrocle ; le cheval de bois ; Laocoon ; Thétis chez Vulcain ; Ajax foudroyé.

a) Naissance de Pâris.

Giorgione, encore tout jeune, avait représenté la naissance de Pâris ; une copie fragmentaire de l'original perdu, connu par une gravure de Th. van Kessel, est à Budapest, n. 195. La découverte de l'enfant Pâris et sa remise à la nourrice sont traités sur deux panneaux giorgionesques de la collection Martin Conway (*Burl. Mag.*, VI, p. 156).

Digitized by Google

b) Jugement de Pâris. Sujet très souvent traité.

Baldovinetti (école de), dans la coll. Spiridon à Paris.

Florentin anonyme vers 1410, à Prague, n. 210; autre dans l'ancienne coll. Gavet, n. 749; autre (plateau d'accouchée) dans la coll. Martin Le Roy à Paris (*Burl. Mag.*, XVII, p. 126).

Francesco di Giorgio, *cassone* dans la coll. de Mrs Wheelwright (*Art in America*, 1914, p. 397-403). Sur le même, adieux de Paris à Oenone.

Giorgione (école de), à Dresde, n. 187 ; chez l'earl of Malmesbury (*Exh. Venet. art*, n. 29).

Girolamo da Benvenuto, au Louvre, n. 1668 (*Arte*, 1906, p. 406).

Girolamo da Treviso, chez Mme Laura Minghetti à Rome, et à Trévise, casa Tomasin (Cr. Bo., III, p. 125).

Matteo da Siena, dans la coll. Ch. Butler (*Early Ital. art*, n. 142); Pâris, assis à g., donne à Vénus la pomme, sur laquelle on lit en lettres grecques ΤΗ ΚΑΛΗ.

Palma, tableau perdu (Cr. Bo., III, p. 368).

Pesellino (?), dans la coll. Carrand au Bargello (*Les Arts*, 1904, n. 31, p. 4; *Jbch. pr. KS.*, 1904, p. 14). — Autre de la même école dans la coll. Benson, n. 19 (autrefois chez Bonaffé et Carmichael).

Pietro di Domenico, autrefois dans la Coll. T. W. Jackson à Oxford.

Schiavone, à Turin, n. 562.

Carlo Veronese, à Madrid, n. 549 *a*.

Stef. da Zevio, au Bargello (*Rass.*, 1913, p. 13).

c) Enlèvement d'Hélène. Sujet souvent traité à Florence.

Florentin anonyme, au Hâvre, n. 30, *cassone*; à Prague, n. 211, *cassone*; à Paris, dans la coll. Chalandon, *cassone*; dans la coll. Cook à Richmond, n. 18.

Cariani, au Musée de New-York.

B. Gozzoli (?), à la Nat. Gall., n. 591.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 259). Du même, Ménélas pleurant Hélène (*ibid.*, p. 259); Pâris blessé devant Troie (p. 77).

Raphaël (école de), fresque de la villa dite de Raphaël à Rome, à l'Ermitage, n. 55.

Sassetta (école de), Enlèvement d'Hélène et débarquement à Troie, *cassone* à Francfort.

A. Schiavone, à Turin, n. 570; dans la coll. Butler (*Exh. Venet. art*, n. 195).

Digitized by Google

d) Histoire d'Achille.

Lattanzio Gambara, mort de Patrocle, fresque à Brescia (Cr. Bo., III, p. 327).

Ghirlandajo (école de), Noces de Thétis et de Pélée, avec Tritons, Néréides, Pans, Centaures, *cassone* au Louvre, n. 1416 *a b* (*Les Arts*, 1902, n. 12, p. 18).

Giolfino, Achille et Ulysse, à Vérone.

Giorgione, Achille en butte aux flèches de Pâris, tableau perdu (Cr. Bo., III, p. 40).

B. Gozzoli (?), Achille prenant congé de Briséïs et Briséïs amenée à Agamemnon par Ulysse, *cassone* du musée de Cluny, 1703-4 = Campana, n. 164.

Primatice, Achille à Scyros, à Fontainebleau (Dimier, p. 260). Du même, Thétis chez Vulcain (*ibid.*) et sujets relatifs à Agamemnon, (*ibid.*, p. 260, 292).

Raphaël (école de), Achille à Scyros et Achille reconnu par Ulysse, à la villa Madama (Passavant-Lacroix, II, p. 354).

e) Sacrifice d'Iphigénie.

Caroto ou *Michele da Verona*, dans l'ancienne coll. Ch. Butler (*Exhib. Venet. art*, 1893-94, n. 22). Paraît identique au tableau attribué à *Giolfino* dans la coll. Benson, n. 114.

Ferramola, sur une façade à Brescia (Cr. Bo., III, p. 256).

Pordenone, sur une façade à Trévise (*ibid.*, p. 146).

Schiavone, à Turin, n. 561.

f) Mars et Vénus devant Troie (*Il.*, V, 330-364).

Garofalo, à Dresde, n. 135.

g) Mort d'Hector.

Florentin anonyme, dans la coll. Brinsley-Marlay à Cambridge (Cr. H., III, p. 295).

h) Le cheval de Troie introduit dans les murs.

Carpaccio (?) Vente Guidi di Faenza, 1902, pl. 6, n. 52.

Florentin anonyme, anc. coll. Gavet, n. 750.

Lorentino d'Angelo (?), au musée de Cluny, n. 1708 = Campana, n. 180.

i) Prise de Troie, fuite d'Enée et ruine des Priamides.

Florentin anonyme, Prise de Troie, dans la coll. Brinsley Marlay (Cr. H., III, p. 295).

Digitized by Google

Girol. Genga, Fuite d'Enée, à Sienne, n. 334.

Girolamo dai Libri (école de), Enée portant Anchise quitte Troie avec Ascagne et Créuse, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 221 [1].

Primatice, Polymnestor tuant Polydore, à Fontainebleau (Dimier, p. 297); du même, Pyrrhus démontant Polyxène, *ibid.*

Raphaël (école de), Fuite de la famille de Priam, dans l'ancienne coll. Somzée (vente de mai 1904, n. 455).

Schiavone, Ruine de Troie, fuite d'Enée et d'Anchise, à Turin, n. 569.

Signorelli, Fuite d'Enée, à Sienne (Cr. H., III, p. 70) [2].

XLVI. — L'Odyssée.

L'histoire d'Ulysse a été peinte par *Primatice* à Fontainebleau (Dimier, p. 101, 291, 581).

a) Circé.

Dosso Dossi, dans la coll. Benson, n. 60 (*Les Arts*, 1907, n. 70, p. 25) et dans la galerie Borghèse, n. 217 (*Museum*, IX, 126).

Parmesan, Circé changeant en pourceaux les compagnons d'Ulysse, tableau perdu, connu par une gravure de Bonasone.

Un *cassone* attribué à *Dello Delli*, vendu avec la coll. Somzée en mai 1904 (n. 317), est décrit ainsi par le catalogue : « Scènes de l'Odysée. Ulysse dans l'île de Circé ou (?) épisode de Polyphème. Panneaux latéraux : char de triomphe et épisode du siège de Troie. » Je donne ce signalement pour ce qu'il vaut.

b) Polyphème, Acis et Galatée.

Giorgione avait peint une tête de Polyphème, qui est perdue (Cr. Bo., III, p. 40).

Jules Romain, Polyphème, Acis et Galatée, au palais du Tè (Müntz,

1. Dans la coll. Henry Willett à Brighton, qui est dispersée, était un panneau de *cassone* attribué à un maître *véronais*, représentant Enée quittant Troie en flammes avec Anchise, Ascagne et Créuse (*Exhib. Venet. art.*, n. 91). C'est sans doute celui de la coll. Johnson, dont le beau catalogue ne donne malheureusement pas l'historique des œuvres inventoriées.

2. Je ne sais ce que sont devenus deux panneaux de la coll. Campana (n. 173, 174), attribués à l'école de *Piero della Francesca*, où l'auteur du catalogue Campana reconnaissait des incidents de *l'Iliade*, tandis que le catalogue de S. Cornu les rapportait à *l'Odyssée* (Perdrizet et Jean, *La galerie Campana*, p. 24).

Digitized by Google

III, p. 101); suivant Vasari, Jules Romain avait peint Polyphème avec des Satyres à la villa Madama.

Sebastiano del Piombo, Polyphème jouant de la flûte, à la Farnésine (Cr. Bo., III, p. 211).

c) PÉNÉLOPE ET LE RETOUR D'ULYSSE.

Jac. Bassano, à Rennes, n. 31.

Beccafumi, au Séminaire de Venise.

Florentin anonyme, au Musée de Cluny, n. 1706. On y reconnaît Pénelope tissant.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 525).

Pinturrichio, Pénelope et le retour d'Ulysse (?), à la Nat. Gall., n. 911 (*Museum*, IV, 53).

XLVII. — L'Enéide.

Pour éviter des répétitions, je commence par décrire quelques panneaux de *cassone* où sont réunis plusieurs épisodes de *l'Enéide*.

1. *Florentin* anonyme, dans la coll. Kestner au Musée de Hanovre, n. 15. Scènes des quatre premiers livres de *l'Enéide*, à savoir : *a*) Les vaisseaux troyens sur la côte d'Afrique; Enée et Achate rencontrent Vénus sous les traits d'une nymphe chasseresse; *b*) Enée et Didon se rencontrent dans le temple de Junon; *c*) Les servantes de Didon portent les dons de la reine aux vaisseaux troyens, auprès desquels Vénus parle à Cupidon; *d*) Banquet de Didon, ayant Enée à côté d'elle; *e*) La chasse de Didon et Enée; épisode de la caverne (*Burl. Mag.*, XI, p. 132; Huelsen, *On some Florentine cassoni illustrating ancient Roman legends*, in *British and American archaeological Society of Rome*, 21 fév. 1911; *Bull. comunale*, 1911, pl. 2).

2. *Florentin* anonyme, attribué à *Paolo Uccello*, dans la coll. Jarves à New-Haven; *a*) Junon ordonne à Eole d'exciter une tempête; c'est le même modèle que dans le Virgile de la bibliothèque Riccardi enluminé pour les Médicis vers 1450 (Huelsen); *b*) La tempête est calmée par Neptune, qui approche sur son char; *c*) Débarquement d'Enée en Afrique; accompagné d'Achate, il rencontre Vénus; *d*) Enée chassant sur la côte d'Afrique; *e*) Enée rencontre Didon à Carthage au temple de Junon, décoré de scènes en relief, parmi lesquelles Achille tuant Hector, le Cheval de bois, la dernière lutte

Digitized by Google

entre Achille et Hector autour des murs de Troie; *f*) Construction des murs de Carthage ; *g*) Débarquement d'Enée et de ses compagnons dans le Latium ; la laie et ses trente petits paraissent sur l'emplacement de Lanuvium ; *h*) Vue de Rome avec ses monuments (Huelsen, *op. cit.* ; *Bull. comunale*, 1911, pl. 1).

3. Toute une série de scènes des livres VII-XII de l'*Enéide* ont été traitées par un *Florentin* sur un *cassone* de la coll. Campana, n. 130, déposé au musée de Cluny, n. 1710 : les galères troyennes, la réception des Troyens par Evandre, le sacrifice à Hercule, les exploits de Camille, le duel d'Enée et de Turnus, le mariage d'Enée et de Lavinie (Perdrizet et Jean, *La collection Campana*, p. 20-21).

a) Enée et Didon, sujet souvent traité.

Bonifazio (école de), Didon amoureuse, coll. Benson, n. 106.

Caroto, Didon (?) abandonnée sur le rivage, dans la coll. d'Otto Lanz à Amsterdam (*Rép. peint.*, t. II, p. 740).

Dosso, Désespoir de Didon, dans la coll. Doria-Panfili, n. 41.

Florentin anonyme, arrivée d'Enée chez Didon, à Hanovre, n. 14 ; quatre panneaux représentant l'histoire d'Enée et de Didon, passés de la coll. Campana, n. 168-171, au musée d'Orléans, n. 469 (attribués à l'école de Piero della Francesca) ; Enée causant avec Didon que caresse Cupidon sous les traits d'Ascagne, dans la coll. Benson ; Fiançailles d'Enée avec Didon, au Musée des Arts décoratifs à Paris (*Gazette*, 1908, II, p. 403).

Lattanzio Gambara, Enée et Didon, fresque à Brescia (Cr. Bo., III, p. 327).

Girolamo dei Libri (école de), Didon reçoit Enée à l'entrée d'un portique, *cassone* autrefois chez Willett à Brighton (*Exhib. Venet. art*, n. 37).

Liberale da Verona, Mort de Didon, à la Nat. Gall., n. 1336.

Mantegna, Didon, l'épée à la main, debout devant le bûcher, grisaille de la coll. J. E. Taylor (Kristeller, p. 367, fig. 128).

Peruzzi, Didon et Enée, dans la coll. du comte Govio à Milan et vente Rezzonico, Milan, 1898, n. 1 (Didon recevant Cupidon et les présents d'Énée).

Sckiavone, Didon et Enée, à Stuttgart, n. 487.

P. Véronèse (école de), Didon fondant Carthage, à la villa Magnaboli, près de Trévise (Müntz, III, p. 117).

Digitized by Google

b) Enée et Anchise aux Enfers.

Peinture perdue de *Giorgione* (Cr. Bo., III, p. 49).

c) Métabus et Camille.

L'histoire de Métabus et Camille figure sur un *cassone* de l'ancienne coll. Ch. Butler, aujourd'hui au Musée métropolitain de New-York, qu'on attribue à *Cozzarelli* ou à *Matteo da Siena*. Le pendant, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 111, représente Camille et ses compagnes combattant sous les murs de Laurentum (*Exhib. early Ital. art*, n. 148, 162). Camille figure encore sur un *cassone siennois*, dans la collection Chigi Zondadari à Sienne (*Rass. d'arte senese*, 1910, p. 36).

d) D'après une brillante hypothèse de Wickhoff, le célèbre tableau de *Giorgione* à Vienne, n. 16, dit *Les philosophes*, *Les arpenteurs* ou *Les astronomes*, représenterait Evandre et son fils Pallas montrant à Enée le futur emplacement de Rome, suivant *Aen.*, VIII, 306-48 Justi, *Giorgione*, II, pl. 3). Mais cela n'est nullement sûr ; Schaeffer a pensé à Marc Aurèle jeune avec deux philosophes, sujet qui a été traité, dans l'école vénitienne même, par Palma ; suivant Ludwig, il s'agirait d'un incident du roman de Merlin.

XLVIII. — Les Métamorphoses.

Quatorze sujets des *Métamorphoses* d'Ovide, peints par *Tintoret*, sont dans la galerie de Modène (Thode, p. 47) ; d'autres ont été exécutés par *Sebastiano del Piombo* à la Farnésine (Cr. Bo., III, 211). Pour les autres peintures relatives aux fables ovidiennes, on consultera l'index du présent travail.

***

TROISIÈME PARTIE

XLIX. — Héros, héroïnes, êtres fantastiques.

Je suis ici l'ordre alphabétique comme le plus commode. Avant de signaler un oubli, on est prié de se reporter à l'index, car les notices qu'on va lire ne doivent pas faire double emploi avec celles des deux premières parties de ce mémoire[1].

1. Je ne détaille pas les *preux* et les *preuses* figurées au château de Manta près de Saluces (*Arte*, 1905, p. 94 ; *Rass.*, 1911, p. 62).

Digitized by Google

a) Alcyon trouvant le corps de Céyx.

Carpaccio, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 173 (*Rass.*, 1905, p. 131).

b) Amazones.

Carpaccio, Ambassade des Amazones auprès de Thésée, d'après la *Théséide* de Boccace, au Musée Jacquemart-André, n. 1029 (*Arte*, 1914, p. 58).

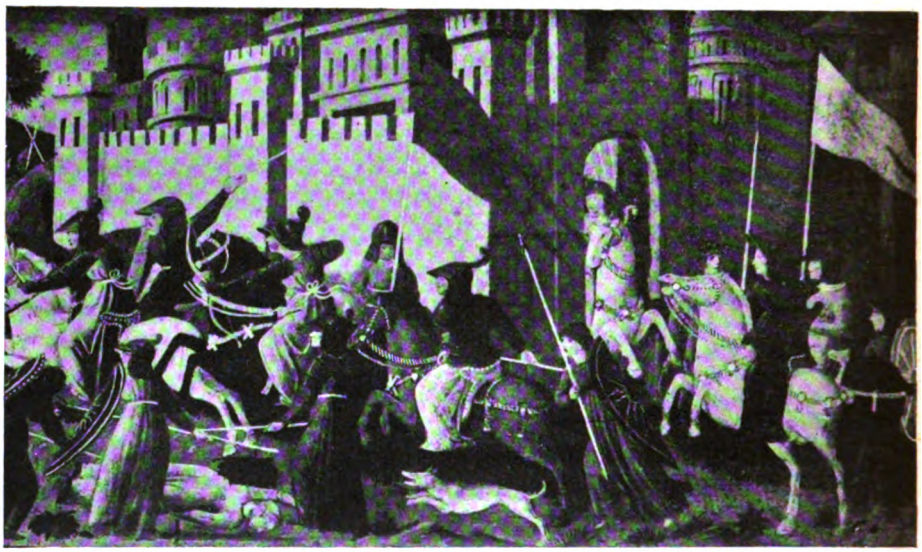

Fig. 6. — Les Amazones devant Troie, par un Florentin. Fragment d'un *cassone* de la collection Chalandon, à Paris.

Florentin, Bataille d'Amazones contre des Grecs (sous les murs de Troie?), dans la coll. Chalandon à Paris; *cassone* (fig. 6). Les Amazones montent à califourchon, portent des robes longues et ressemblent plutôt à des béguines chevauchant qu'à des héroïnes. Dans la même collection, Thésée combattant l'Amazone Antiope (à pied).

Girolamo da Treviso, Amazones et Centaures, autrefois à la casa Tomasin de Trévise (Cr. Bo., III, p. 125).

B. Parenzano, Deux batailles d'Amazones, l'une à la villa Doccia près de Florence (coll. H. W. Cannon), l'autre dans la coll. Borromée à Milan, n. 56.

Jules Romain (école de), Quatre batailles d'Amazones, de Cen-

Digitized by Google

taures et de Tritons, peintes par des élèves de Jules Romain au palais du Té (Arco, p. 50).

Le fait surprenant que les Amazones ont été très rarement représentées par l'art italien de la Renaissance s'explique par le manque de modèles classiques. Aldroandi, dans son catalogue des sculptures antiques de Rome, en 1550, ne connaît que deux statues *crues* d'Amazones : l'une n'est pas une Amazone, mais probablement une Héra (Clarac, 417, 727) ; l'autre est l'Amazone Patrizi, sur un cheval qui s'abat (*Rép. stat.*, II, p. 326, 1). Les Amazones figurées sur les sarcophages n'ont pas été reconnues par lui comme telles ; ainsi, chez Bindo Altoviti, il décrit un grand sarcophage *con varie figure... di gente a pie et a cavallo, in atto di combattere*, alors qu'il agit d'une Amazonomachie, analogue à celle du sarcophage du Palais des Conservateurs (Robert, *Sarkophagenreliefs*, t. II, p. 133, pl. XLVI, 111 et 112). D'ailleurs, presque tous les grands monuments représentant des Amazones ont été découverts postérieurement au milieu du xve siècle et l'on sait que la Renaissance n'a fait aucune attention aux peintures de vases grecs, où les figures d'Amazones sont si fréquentes. Il n'en est que plus intéressant de remarquer — je dois cette observation à Mme Sellers-Strong — qu'un sarcophage du Vatican, avec combat d'Amazones, est représenté au fond d'une Sainte Famille de Ludovico Mazzolino de Ferrare, mort avant 1530 (Nat. Gall., n. 82) [1].

c) Arachné (ou l'industrie) ?

P. Véronèse (?) au Palais Ducal (*Gazette*, 1891, I, p. 12).

d) Argus (cf. *Mercure et Argus*, plus haut, § XXII, *c*).

Bramante, au Castello Sforzesco de Milan.

e) Atalante.

Cossa, Atalante et Mélanion, à Berlin, n. 113 *a*.

Florentin ou *Véronais*, Atalante et Mélanion, *cassone* au Musée Jacquemart-André, n. 1054.

Giolfino, Atalante et Mélanion, deux panneaux au Fitzwilliam Museum de Cambridge, n. 208 et 210.

1. De même, les sujets d'un sarcophage représentant le combat des Centaures et des Lapithes paraissent avoir servi à la décoration d'une colonne historiée sur un *cassone* florentin (Huelsen, *Brit. and Amer. arch. Soc. of Rome*, 21 fév. 1911).

Digitized by Google

Giorgione (école de), Atalante sur les genoux d'Hippomène, en présence de Cupidon, peut-être de *Beccarruzzi*, à la Nat. Gall. n. 1123 (Cr. Bo., III, p. 55).

Schiavone, Atalante et Mélanion, dans la coll. Cook, n. 170.

f Atlas.

Pordenone, Atlas colossal, à la casa Rovario à Venise (Cr. Bo., III, p. 172). — Cf. *Hercule*, XXXVIII, *f*.

g) Centaures.

A. Aspertini, Centaures marins, à Città Castellana (*Arte*, 1915 p. 92).

Botticelli, Minerve domptant un Centaure, au Pitti (*Rép. peint.*, III, p. 766).

Ghirlandajo (école de), Noces de Thétis et Pélée, au Louvre; Centaures dans le cortège.

Filippino Lippi, Centaure avec Cupidon, à Christ Church, Oxford.

Perino del Vaga, Centaures combattant, au château S. Ange (Anderson, n. 3365).

Peruzzi, Centaure avec Apollon, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 366).

Piero di Cosimo, Centaures avec Pans, scènes de chasse, à New-York (*Rassegna*, 1905, p. 26).

Pinturricchio, Centaures et Amours, dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 4421).

h) Centaures et Lapithes (combat des).

Brusasorci, au palais Murari à Vérone (Biermann, *Verona*, p. 173).

Piero di Cosimo, dans la coll. Burke, puis chez Ricketts (*The architectural Review*, août 1902, p. 65, 67).

Signorelli, dans la coll. Barker, puis chez Mrs. Austen.

Tintoret, chez l'Earl of Malmesbury.

i) Céphale et Procris.

Polydore de Caravage, à Vienne, n. 33.

Piero di Cosimo, Procris morte découverte par un Satyre, à la Nat. Gall., n. 698 (Michel, IV, p. 361).

Florentin, (école de *P. Uccello*), coll. Campana, puis à Lille, n. 929.

j) Cerbère, Charon.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 286-7).

Digitized by Google

k) DEUCALION ET PYRRHA.

Giolfino, autrefois chez Guggenheim à Venise.

A. Schiavone, à Parme, n. 368.

l) EOS (L'AURORE) ET TITHON.

Bonifazio, Aurore et Tithon, coll. Benson n. 100.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 307).

Tintoret, Aurore et Tithon, au palais Donato à Venise (*Gazette*, 1894, II, p. 69).

Véronèse, Naissance de l'Aurore, villa Maser (Müntz, III, p. 273).

m) ERICHTHONIOS.

A la Farnésine, *Sebastiano del Piombo* a représenté les filles de Cécrops ouvrant le panier où est Erichthonios; deux oiseaux vont dénoncer leur indiscrétion à Minerve (Cr. Bo., III, p. 211).

n) ESCULAPE.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 281, 299).

HÉBÉ. — Voir XXXVIII, *i*.

o) HIPPO (Val. Max., VI, I, 1).

Fungai, chez Maurice de Rothschild (*Rass.*, 1913, p. 126).

Matteo di Giovanni, coll. Chigi-Zondadari (*Rass.*, 1911, p. 60).

Giovanni di Paolo, dans une coll. romaine (*ibid.*, 1913, p. 122).

Voir aussi parmi les fresques du château de Mantà près de Saluces (*ibid.*, 1911, p. 62 sq.).

p) HYLAS.

P. di Cosimo, Hylas et les nymphes, dans la coll. Benson, n. 29.

P. di Cosimo (école de), même sujet, *ibid.*, n. 30.

q) INO LEUCOTHÉE.

Corrège, dans la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 236).

r) IXION.

Titien, tableau autrefois à Madrid, détruit dans un incendie.

s) MÉLÉAGRE.

B. Peruzzi, Chasse de Méléagre, à la Farnésine (Cr. H., III, p. 368).

t) MIDAS.

Cima, Midas, Apollon et Pan, à Parme, n. 373 (*Gazette*, 1896, I, p. 436); coll. Moltke au Danemark (Krobel, *Ital. Billeder*, p. 119).

Dosso Dossi, Jugement de Midas, chez l'Earl of Carlisle.

Digitized by Google

Leonbruno, à Berlin (*Rass.*, 1906, p. 65).

Schiavone, à Hampton Court, n. 175.

Signorelli, Midas découvrant qu'il a des oreilles d'âne, tableau autrefois au palais Petrucci à Sienne (Cr. H., III, p. 70).

u) Narcisse.

Beltraffio, aux Offices. n. 3417, et à la Nat. Gall., legs Salting (*Burl. Mag.*, XVII, p. 15.

Bertucci (?) au Musée Jacquemart-André, n 1034.

Franciabigio, coll. Benson, n. 36.

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011 (*Arte*, 1914, p. 70).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 287).

Tintoret, dans la galerie Colonna à Rome, n. 20 (Thode, p. 48).

v) Niobé.

Primatice, Niobé suppliant Diane; les Niobides tués par Diane et Apollon, à Fontainebleau (Dimier, p. 299). *Polydore de Caravage* et *Maturino* ont peint ce mythe sur une façade à Rome (*Rass.*, 1905, p. 100 sq.; cf. Rosini, V, pl. 11).

w) Orion.

Jules Romain (?), à Berlin (Arco, p. IV).

x) Orphée.

Jac. Bassano, dans la galerie Doria Panfili, n. 125.

Cima, dans la coll. Lanckoronski à Vienne.

Lor. Costa, au Louvre, n. 1162.

Giorgione ou *Cariani*, Orphée et Eurydice, à Bergame, galerie Lochis, n. 179 (Justi, II, pl. 46; *Gazette*, 1897, II, p. 271).

Padovanino, Orphée et Eurydice, à l'Académie à Venise (Anderson, n. 12767).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 299).

Luini (?), Orphée et Eurydice, deux épisodes, dans l'ancienne coll. Somzée (vente de 1904, n. 405).

Jules Romain, Orphée et Pluton, au palais du Té (Arco, p. 50).

y) Phaéthon.

Brusasorci, au Palais Ducal de Mantoue.

Florentin, chez l'Earl of Crawford, *cassone* où l'on voit Phaéthon agenouillé devant son père et la chute de l'imprudent (*Burl. Mag.*, XXII, p. 200).

Digitized by Google

Giolfino, deux petits tableaux chez Berenson à Florence.

Léonard de Vinci (?), Chute de Phaéthon, peinture perdue, autrefois à Florence (Müntz, *Léonard*, p. 509).

Primatice, Phaéton implorant son père, à Fontainebleau (Dimier, p. 164).

Jules Romain, Chute de Phaéthon, au Palais du Té à Mantoue (Arco, p. 38).

Sebastiano del Piombo, même sujet, de la Farnésine (Cr. Bo., III, p. 208).

z) Philémon et Baucis.

Bramantino, à Cologne (*Arte*, 1910, p. 167; 1914, p. 26).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 164).

aa) Pirithoüs (voir *Centaures*).

Ghirlandajo (école de), Mariage de Pirithoüs et d'Hippodamie, *cassone* dans la collection de Mrs. Austen (Cr. H., II, p. 471).

Procris. Voir *Céphale*, XLIX, *i*.

bb) Prométhée.

Titien, Prométhée enchaîné, à Madrid, n. 427.

On a reconnu les mythes de Prométhée, de Dédale et de Pandore sur deux faces d'un *cassone* attribué à *Piero di Cosimo*, qui sont conservées l'une à Strasbourg (n. 216 *b*), l'autre (ici fig. 5) dans la coll. Kaufmann à Berlin (cf. Knapp, *Piero di Cosimo*, p. 87 et la notice du catalogue de Strasbourg par Dehio).

cc) Pygmalion et Galatée.

Pontormo, au palais Barberini, n. 16.

dd) Scylla.

Sebastiano del Piombo, Scylla coupant le cheveu d'or de Nisos, à la Farnésine (Cr. Bo., III, p 211).

ee) Sirènes.

A. Aspertini, à Città Castellana (*Arte*, 1915, p. 92).

Giov. Bellini, à l'Académie de Venise (Lionello Venturi, p. 388).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 259).

ff) Sisyphe.

Titien, à Madrid, n. 465.

Digitized by Google

gg) TANTALE.

Titien, tableau jadis à Madrid, détruit dans un incendie[1].

***

QUATRIÈME PARTIE

L. — Histoire grecque et orientale.

a) TOMYRIS, VICTORIEUSE DE CYRUS.

Castagno, à Sainte-Apollonie de Florence (*Museum*, VII, 41).

b) DARIUS Ier ET XERXÈS.

Florentin anonyme. Triomphe de Darius, dans la coll. Carlo Cinughi à Sienne (*Les Arts*, 1904, n. 33, p. 12).

Giolfino, Couronnement de Darius, avec la cavale qui hennit, dans la coll. Benson, n. 111.

P. Véronèse, Tributs offerts par les Grecs à Xerxès, à Castello Colleoni (*Rassegna*, 1914, p. 66, 67).

c) SMERDIS, LE MAGE IMPOSTEUR.

Giolfino, Mise à mort de Smerdis, dans la coll. Benson, n. 112.

d) DARIUS CODOMAN.

Florentin anonyme, Darius Codoman partant en guerre contre Alexandre, *cassone* de la coll. Crawford (*Early Italian art*, n. 104).

P. Véronèse, La famille de Darius aux pieds d'Alexandre, à la Nat. Gall., n. 294, et à la villa de Magnadoli près de Trévise (Müntz, III, p. 117).

e) ALEXANDRE LE GRAND.

Florentin anonyme, Mariage d'Alexandre et de Roxane, dans la

1. Je signale en note quelques peintures à sujets mythologiques ou classiques qui restent inexpliquées :

Andrea di Giusto, Scène mythologique, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 20.

Giolfino, Un enfant casqué reçoit un message d'un groupe de femmes, au musée Fitzwilliam de Cambridge.

Girolamo dei Libri (école de), Une jeune femme brûle une image de cire, scène magique, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 222.

P. Véronèse (école de), à Budapest, n. 139 (Allégorie sur Venise?).

Digitized by Google

coll. de l'Earl of Crawford (*Burl. Mag.*, XXII, p. 202); Bataille du Granique, Alexandre et Sisygambis, même collection (*ibid.*); Triomphe d'Alexandre, dans la coll. Carlo Cinughi à Sienne (*ibid*).

Pacchiarotto, Alexandre le Grand, dans la coll. Cook, n. 60.

Perino del Vaga, Alexandre coupant le nœud gordien, au château S. Ange; Mariage d'Alexandre avec Roxane, d'après Raphaël, dans la villa dite de Raphaël (Passavant-Lacroix, II, p. 236).

Primatice, Alexandre et Bucéphale, Alexandre et Campaspe, etc., à Fontainebleau (Dimier, p. 272, 528).

Raphaël (école de), Alexandre faisant déposer les œuvres d'Homère dans le tombeau d'Achille, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 90); mariage d'Alexandre et de Roxane, à la villa Borghèse (Anderson, n. 1079).

Jules Romain, Alexandre le Grand, à Mantoue et à Vienne (Arco, p. 53); Alexandre découvrant les poèmes d'Homère, au palais du Té (Arco, p. 43).

Schiavone, Alexandre le Grand, à Vienne, n. 148 *a*.

Sodoma, Alexandre et Bucéphale, à la Farnésine; mariage d'Alexandre et de Roxane, à la Farnésine et dans l'ancienne coll. Weber (*Rev. de l'art*, 1910, I, p. 441; 1912, I, p. 225).

Vénitien anonyme, Mort d'Alexandre, dans l'ancienne coll. W. Farrer (*Burl. Mag.*, XXI, p. 96).

f) Aristote. Voir plus loin, *Groupes de philosophes*.

Taddeo Bartoli, Aristote, au Palais public de Sienne (Cr. H., II, p. 120).

Florentin anonyme, Aristote chevauché par Campaspe (le lai d'Aristote), plateau à Turin, n. 95 (Müntz-d'Essling, p. 143)[1].

Mocetto, Aristote (?), au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Savoldo, Aristote, à Vienne, n. 213.

g) Démocrite et Héraclite.

Bramante, à la Brera de Milan (Michel, IV, p. 266).

h) Diogène.

Parmesan, Diogène devant son tonneau, tableau connu par une gravure de Caraglio.

1. Même sujet dans une miniature ombrienne (*Arte*, 1912, p. 113).

Digitized by Google

i) Empédocle.

Signorelli, au dôme d'Orvieto.

j) Euclide.

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

k) Platon (?)

Corrège, Philosophe assis, à la Camera di S. Paolo à Parme (Ricci, p. 118).

l) Ptolémée.

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

m) Solon.

Raphaël (école de), Solon parlant au peuple, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 93).

n) Zaleucus.

Beccafumi, La justice de Zaleucus, au Palais Public de Sienne.

Perino del Vaga, même sujet, aux Offices (*Bull. d'arte*, 1909, p. 270).

Primatice, autrefois à Fontainebleau (Dimier, p. 428).

Raphaël (école de), même sujet, au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 73).

o, *p*) Groupes de philosophes et de grecs illustres.

1. Un grand nombre de philosophes grecs, Platon, Aristote, Socrate, Diogène, Héraclite, Pythagore, figurent, avec le jeune Alcibiade, le géographe Ptolémée (confondu avec un roi de ce nom) et le mage Zoroastre, dans la fresque de *Raphaël* au Vatican connue sous le nom de *L'École d'Athènes* (Lafenestre-Richtenberger, *Rome*, I, p. 39)[1].

2. Socrate, Pittacus, Léonidas et Périclès ont été représentés par *Pérugin* dans les fresques du *Cambio* de Pérouse (Williamson, *Perugino*, p. 149).

3. Dans les tableaux de *Benozzo Gozzoli* (Louvre, n. 1319) et de *Traini* (à Sainte-Catherine de Pise), qui représentent le triomphe de S. Thomas d'Aquin, le grand théologien de l'Église est assis entre Aristote et Platon.

1. Sur les représentations de femmes illustres dans l'art italien du xive et du xve siècle, voir *Rassegna*, 1911, p. 61 sq.

Digitized by Google

4. La série de portraits autrefois à Urbin, aujourd'hui conservés au Palais Barberini, au Louvre et à Cleveland (États-Unis), où l'on voit entre autres Platon, Aristote, Ptolémée, Solon, Hippocrate, Homère, Euclide, a été autrefois attribuée à *Melozzo da Forli*, mais passe, depuis Morelli, pour l'œuvre de *Juste de Gand*, Flamand qui travaillait à Urbin (Seymour de Ricci, *Descr. des peint. du Louvre*, I, p. 179-183).

***

CINQUIÈME PARTIE

LI. — La Rome des rois.

a) Fondation de Rome.

Morto da Feltre, Romulus et Remus nourris par la louve, dans la casa Bartolini à Feltre (Cr. Bo., III, p. 116).

Perino del Vaga, Fondation du temple de Jupiter sur le Capitole par Tarquin le Superbe, aux Offices à Florence (*Bull. d'arte*, 1909, p. 271).

Primatice, Romulus bâtissant le temple de Jupiter, et triomphe de Romulus, à Fontainebleau (Dimier, p. 299).

Jules Romain (?), Fondation de Rome, autrefois chez Bozzotti à Milan (Arco, p. IV).

Sodoma, Histoire de Rea Silvia (?) dans la coll. Chigi à Rome, puis chez Schlichting et au Louvre (en 1915). Sujet très obscur (Priuli-Bon, p. 114).

b) Enlèvement des Sabines.

Aspertini ou *Peruzzi*, à Madrid, n. 573 (*Burl. Mag.*, XXII, p. 326).

Franc Bassano, à Turin, n. 560.

Dom. Beccafumi, dans la coll. Saracini à Sienne (?).

Lattanzio Gambara, à Brescia (Cr. Bo., III, p. 327).

Girol. Genga, à Strasbourg, n. 262.

Rinaldo Mantovano, à la Nat. Gall., n. 644.

B. Peruzzi, dans la coll. Chigi (Lafenestre-Richtenberger, *Rome*, II, p. 277).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 299).

c) Bataille des Romains et des Sabins ; réconciliation.

Florentins anonymes, deux *cassoni* de la coll. Cook, n. 20, et de la coll. de l'Earl of Crawford (*Burl. Mag.*, XXII, p. 326).

Digitized by Google

Dom. Ghirlandajo (école de), dans la galerie Colonna à Rome (*Burl. Mag.*, I, p. 10).

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 299).

Jacopo del Sellaio, dans la coll Johnson à Philadelphie, n. 54 (*Burl. Mag.*, X, p. 205) et à New-Haven (*ibid.*).

Vecchietta, dans la coll. Palmieri-Nuti à Sienne.

d) Numa et Egérie.

Gianpedrino, Egérie, chez le marquis Brivio à Milan.

Jules Romain, Histoire de Numa, autrefois à la villa Lante à Rome (Arco, p. 20).

e) Les Horaces et les Curiaces.

Domenico Campagnola (?), autrefois chez Sedelmeyer (*Vente*, t. III, n. 106).

f) Chasteté et mort de Lucrèce. C'est le sujet le plus fréquemment traité de l'histoire romaine.

Leandro Bassano, à l'Académie de Venise, n. 407.

Dom. Beccafumi, dans la coll. Saracini à Sienne (?)

Benvenuto di Giovanni, *cassone* autrefois chez Artaud de Montor (*Peintres primitifs*, pl. 38-39; cf. *Gazette*, 1898, II, p. 501).

Botticelli, dans la coll. de Mrs. Gardner à Boston (Horne, p. 286).

Botticelli (école de), à Dublin, n. 110; à Chantilly, n. 353.

Bramantino, à Berlin et chez la comtesse Sola Busca à Milan (*Jhbch oest. KS.*, XXVI, p. 309); dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 267.

A. del Brescianino, dans la coll. Palmieri-Nuti à Sienne.

Bugiardini, à Berlin, n. 248.

P. Farinati, à Vienne, n. 390.

Ferrarais anonyme, à Naples.

Florentins anonymes, tableaux à Oxford, n. 179; au musée Jacquemart-André, n. 1046; à la vente Gavet, nos 735, 736; à la vente Doistau (1909), n. 50 et pl. à la p. 14.

Francia, à Dublin, n. 190 (*Magazine of Art*, 1890, XIII, p 229).

Giampedrino, à Isola Bella, coll. Sterbini (*Arte*, 1905, p. 439).

Giolfino, à Berlin, n. 284.

Filippino Lippi, au Pitti (Konody, pl. 21).

L. Lotto, à Dorchester House (*Mag. of Art*, 1886, IX, p. 425) et dans la coll. Liechtenstein (Cr. Bo., III, p. 430).

Digitized by Google

Matteo di Giovanni, sur un *cassone* de la coll. Chigi-Zondadari à Sienne (*Rass. d'arte senese*, 1910, p. 36).

Gir. Mazzola, à Naples (*Bull. d'arte*, 1908, p. 387 .

Altobello Melone, autrefois à Crémone (Cr. Bo., III, p. 348).

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Palma, à la galerie Borghèse, n. 106; à Vienne, n. 136.

Parmesan, à Naples.

Parrasio, dans la coll. Mond (Richter, II, p. 188).

Piero della Francesca (école de?), à Bergues (coll. Campana, n. 167).

Ercole Roberti, Brutus, Collatin et Lucrèce à Modène, n. 50 (*Rass.*, 1914, p. 127).

Jules Romain, au Capitole (Arco, p. III).

A. del Sarto (?), autrefois au Palais Royal (Reveil, I, pl. 38).

Sodoma, à Turin, n. 59; à Hanovre, n. 35; dans l'ancienne coll. Weber à Hambourg (cf. *Jhbch pr. KS.*, 1897, p. 206, 212).

Tintoret, à Madrid, n. 437; à Vienne, n. 234.

Titien (école de), à Hertford-House.

LII. — La Rome républicaine.

a) Horatius Coclès.

Carpaccio (école de), au Musée Jacquemart-André, n. 741.

Florentin anonyme, à Francfort, n. 10, *b*.

b) Mutius Scaevola.

Florentin anonyme, à Francfort, n. 10, *b* (sur le même *cassone* que l'épisode d'Horatius Coclès).

A. Mantegna (?), au cabinet des Estampes de Munich et (fresque) à Mantoue, Piazza Purgo 12 (Kristeller, p. 371, 457).

Mocetto, au Musée Jacquemart-André, n. 1011.

Jules Romain, autrefois à la villa Lante (Arco, p. 20).

A. Schiavone, à Vienne, n. 331.

c) Clélie.

M. Balducci, à Bergame, galerie Morelli, n. 46.

Dom. Beccafumi, dans la coll. Benson, n. 11 (autrefois chez Butler).

Matteo di Giovanni, à New-York (*Bull. Metrop. Mus.*, 1911, p. 194).

B. Parenzano, chez le marquess of Bath à Longleat, Wilts,

Jules Romain, dans la coll. Hertz à Rome,

Digitized by Google

d) Brutus condamnant ses fils.

C. Amalteo, sur une façade à Bellune (Cr. Bo., III, p. 200).

e) Coriolan.

Girol. Genga, dans la coll. Mond à Londres (Richter, pl. 37).

Michele da Verona, à la Nat. Gall., n. 1214[1].

Signorelli, autrefois dans la coll. Barker (Cr. H., III, p. 70).

Ecole de *Vecchietta*, chez Otto Kahn à New-York; *cassone* (*Art in America*, 1914, p. 397-403).

P. Veronèse, à la villa Magnadoli près de Trévise.

f) Virginie.

Botticelli, à Bergame, galerie Morelli, n. 141 (Horne, p. 282).

Botticelli (école de), au Louvre, n. 1662 *a*.

Botticini (?), chez le duc de Brindisi à Florence.

Matteo di Giovanni (école de), au château de Sebenstein (prince Liechtenstein).

g) Cincinnatus.

P. Véronèse, Cincinnatus à la charrue et en costume de consul, à la villa Magnadoli près de Trévise.

h) Marcus Curtius.

Bacchiacca (?), à la Nat. Gall , n. 1304.

Dom. Beccafumi (?), dans la coll. Wesendonck.

Morto da Feltre, fresque de la casa Bartoldini à Feltre (Cr. Bo., III, p. 116).

Pordenone, autrefois à la casa d'Anna à Venise (*ibid.*, III, p. 173)[2].

i) Curius Dentatus.

B. Luini (école de), au Louvre, n. 1365.

A. Schiavone, à Vienne, n. 148.

j) Manlius Torquatus.

C. Amalteo, Manlius Torquatus présidant à l'exécution de son fils, peinture d'une façade à Bellune (Cr. Bo., III, p. 200).

1. Un autre tableau du même, interprété dubitativement comme l'histoire de Coriolan, a passé de la coll. Lippmann chez Knoedler en 1913 (*Rép. peint.*, III, p. 779).

2. Giac. Francia a représenté le dévouement de Curtius dans un dessin conservé à Lille (*Gazette*, 1877, I, p. 393). Ce dessin fait partie d'une série importante d'esquisses relatives à la mythologie et à l'histoire ancienne; elles sont pourvues de légendes (*ibid.*, p. 395).

Digitized by Google

k) Romains et Gaulois.

Bonifazio, Brennus jetant son épée dans la balance, à Rome, dans la coll. Hertz (fig. 8).

Fig. 8. — Histoire de Brennus, par Giolfino. Collection de feu Harry Hertz, à Rome.

Florentin anonyme, *cassone* à Oxford, n. 8 : 1° Meurtre de Papirius par les Gaulois ; 2° Fuite des Romains à travers le Tibre ; 3° Le *flamen quirinalis* et les Vestales emportent les Pénates ; les Vestales sont pieds nus, détail donné par Florus (I, 7) et non par Tite Live ; 4° Lucius Albinius fait descendre sa famille d'un char pour y placer les Vestales ; 5° Le culte des Vestales institué à Caere dans un temple circulaire (Huelsen, *Brit. and Amer. archaeol. Soc. of Rome*, 21 fév. 1911).

Lorentino d'Angelo (?), Bataille de Romains et de Gaulois (?), dans la coll. Campana, n. 182, puis au musée de Cluny, n. 1713 (Perdrizet et Jean, *La collection Campana*, p. 25).

Perino del Vaga, Brennus à l'arrivée de Camille (gravé dans Rosini, t. V, pl. 192).

Paolo Uccello (?), *cassone* à Turin : 1° L'armée gauloise sous les murs de Clusium ; à dr., le forfait de Q. Fabius ; 2° Bataille de l'Allia ; les Romains vaincus traversent le Tibre à la nage.

Giolfino, Chasteté de l'épouse d'Ortiagon (Val. Max., VI, 1, 2 ; Boccace, *De clar. mulier.*, 71), dans la coll. Benson, n. 113.

l) Annibal.

B. Peruzzi, Annibal en Italie, fresque au Capitole.

Lazzaro Vasari (?), Bataille de Romains et de Carthaginois (?), dans la coll. Campana, n. 178, puis au musée de Cluny, n. 1712.

Digitized by Google

P. Véronèse, Le serment d'Annibal, à la villa Magnadoli près de Trévise.

m) MARCELLUS.

Giolfino, Histoire de Marcellus, autrefois chez Eug. Schweitzer à Berlin.

Perino del Vaga, Le siège de Syracuse et la mort d'Archimède, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 73, 93).

n) LA CONTINENCE DE SCIPION.

A. Aspertini (?), à Madrid, n. 574.

Dom. Beccafumi, à Lucques et au palais Bindi-Sergardi à Sienne.

Brusasorci, au palais Cloz-Salvetti à Trente.

Niccolo dell' Abbate, au Louvre (Michel, IV, p. 754; cf. Dimier, *Primatice*, p. 174).

Pacchiarotto, dans la coll. Somerset.

B. Peruzzi, au palais Pollini à Sienne.

Jules Romain, au palais du Té (Arco, p. 43).

A. Schiavone, Scipion avec la Tempérance et la Victoire, à Vienne, n. 190.

P. Véronèse, à la villa Emo à Fanzolo (*Rass.*, 1914, p. 65).

o) TRIOMPHE DE SCIPION.

Mantegna, Triomphe de Scipion Nasica et réception de la grande déesse phrygienne à Rome, Nat. Gall., n. 902 (Kristeller, p. 361, fig. 122).

Perino del Vaga, Triomphe de Scipion, au palais Doria à Gênes (*Magazine of Art*, I, p. 77).

p) SOPHONISBE (?)

Mantegna, Sophonisbe buvant le poison (?), figure aussi expliquée comme une Saison, à la Nat. Gall., n. 1125 (Kristeller, p. 366).

q) TIBERIUS GRACCHUS.

Ecole de Signorelli, à Budapest, n. 64 (*Arte*, III, p. 226).

r) JUGURTHA.

Florentin anonyme, Histoire de Jugurtha, au palais Adorno à Gênes (Müntz-d'Essling, p. 142).

s) CATILINA.

P. Amalteo, La conspiration de Catilina, sur une façade à Bellune (Cr. Bo., III, p. 200).

Digitized by Google

t) CICÉRON.

Franciabigio, Triomphe de Cicéron, au Poggio a Caiano près de Florence.

u) CÉSAR.

Taddeo Bartoli, César, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 120).

Florentin anonyme (autrefois cru *Piero della Francesca*), Triomphe de César, à la Société historique de New-York (*Burl. Mag.*, XIII, p. 376; *Gazette*, 1905, I, p. 417).

Mantegna, Triomphe de César, cartons à Hampton Court, d'après lequels on a exécuté dans l'école diverses peintures (Kristeller, p. 272, 440).

Mantovano, Triomphe de César, à Vienne, n. 28.

Matteo di Giovanni (école de). Mort de César : il sacrifie à Apollon ; il reçoit une lettre d'avis; il est assassiné; son corps est exposé et brûlé sur le forum, à Oxford, n. 16.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 262).

Jules Romain, César fait brûler les lettres de ses ennemis, au Palais du Té (Arco, p. 43).

Romanino, Triomphe de César, dans la coll. Cook, n. 155.

A. Schiavone, César, Vienne, n. 148 *b*.

Jacopo del Sellaio, César averti de ne pas aller au Sénat; meurtre de César, à Berlin, n. 1132, 1133 (*Jhbch pr. KS.*, 1899, p. 272-3).

Vénitien anonyme, César recevant la tête de Pompée, à Cobham Hall (Cr. Bo., III, p. 45).

v) POMPÉE.

Taddeo Bartoli, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 120). Voir le précédent.

w) BRUTUS ET PORTIA.

Michele da Verona, au Musée Czartoryski à Cracovie (*Rass.*, 1915, p. 29).

x) PROSCRIPTIONS DES TRIUMVIRS.

Italien du XVIe siècle, dans l'ancienne coll. Somzée (vente de 1904, n. 415) [1].

1. « 415. Scène d'exécution de victimes dans l'ancienne Rome. Composition de nombreuses figures. Dans le bas, l'inscription suivante : *Cum tribus infaelix serviret Roma tirannis | Tunc facies rerum quam modo cernis erat.* — Bois. Haut., 0m,56 ; larg., 1m,30. » Je ne sais où a passé ce tableau.

Digitized by Google

y) Cléopatre et Antoine.

Caroto, Cléopâtre, à Vérone, n. 341.

Piero di Cosimo (?) Cléopâtre, à Chantilly, n. 13 (*Jhrbch pr. KS.*, 1896, p. 135).

Giampedrino, Cléopâtre, à Isola Bella et dans l'ancienne coll. Aynard, n. 50.

Pordenone, Cléopâtre, autrefois à Vérone (Cr. Bo., III, p. 177).

Raffaellino del Garbo, Cléopâtre, dans l'ancienne coll. Doetsch, n. 100.

Salviati, Cléopâtre, dans la coll. Johnson à Philadelphie, n. 86.

Cesare da Sesto (?), Cléopâtre, dans l'ancienne coll. Campana, n. 521, puis à Bayeux.

P. Véronèse, Antoine et Cléopâtre, à la villa Magnadoli près de Trévise (Müntz, III, p. 117).

P. Véronèse (école de), Cléopâtre, à Cassel, n. 466 ; à Munich, n. 1140 (et ailleurs).

z) Groupes de Romains illustres.

Taddeo Bartoli, au Palais Public de Sienne : Scipion l'Africain, M. Curtius Dentatus, Scipion Nasica, M. Portius Cato, Cicéron (Cr. H., II, p. 120).

Pérugin, au *Cambio* de Pérouse : Caton, Fabius Maximus, Numa, Camille, Trajan, Lucius Sicinius, Horatius Coclès, Scipion, Cincinnatus (Williamson, *Perugino*, p. 149).

Parmi les portraits du Louvre et du palais Barberini que l'on attribue à *Juste de Gand* (§ L, p. 4), il y a des effigies de Romains, notamment de Cicéron, d'Auguste, de Virgile, de Sénèque, de Boèce.

LIII. — La Rome impériale.

a) Portraits d'empereurs.

Lorenzetti, Néron, Géta, Caracalla, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 98).

Mantegna, César, Auguste, Tibère, Othon, Galba, Caligula, au château de Mantoue (Anderson, n. 10970-10977 ; *Gazette*, 1894, II, p. 9).

Titien, Quatre portraits d'empereurs à la Résidence de Munich (*Zft. f. bild. K.*, 1908, p. 101, 109).

Digitized by Google

b) AUGUSTE.

Raphaël (école de), Auguste défendant de brûler l'Enéide, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 91). Voir § XXXVII (Sibylle et Auguste).

c) MARCELLUS.

Giolfino, Mariage de Marcellus avec Julie fille d'Auguste, dans la coll. du Bon Stummer à Vienne.

d) VIRGILE.

Signorelli, au dôme d'Orvieto (Anderson, n. 15536).

e) OVIDE.

Tintoret (?), Ovide et Corinne, à Cologne et à Madrid.

f) LUCAIN.

Signorelli, au dôme d'Orvieto (Anderson, n. 15533).

g) TITUS ET LA GUERRE JUDAÏQUE.

Altichieri. Guerre judaïque d'après Josèphe, fresques disparues, autrefois dans la grande salle du palais à Vérone (Cr. H., II, p. 176).

Jules Romain, Triomphe de Vespasien et de Titus, au Louvre, n. 1420.

h) TRAJAN (JUSTICE DE) [1].

P. Amalteo, La justice de Trajan, à Ceneda (Cr. Bo., II, p. 199).

Mocetto, même sujet, au Musée Jacquemart-André, n. 1011 (*Arte*, 1914, p. 70).

Jules Romain (école de), même sujet, à Besançon, n. 207.

Véronais anonyme du xve siècle, même sujet, à la Nat. Gall., n. 1135, 1136.

i) HADRIEN.

Perino del Vaga, Hadrien et la Vertu, au château S. Ange (Anderson, n. 3357).

j) MARC AURÈLE.

Palma, Marc Aurèle jeune et trois philosophes, peinture perdue, autrefois à Venise (Cr. Bo., III, p. 388).

J. Romain (école de), La sévérité de Marc Aurèle, à Besançon, n. 208.

k) CONSTANTIN.

Piero della Francesca, Le songe de Constantin, à S. Francesco

1. Voir *Rassegna*, 1906, p. 135.

Digitized by Google

d'Arezzo (*Museum*, VII, 107) ; Constantin vainqueur de Maxence au Pont Milvius, *ibid.* (Walters, p. 32).

Dom. Morone (?), Constantin triomphant des Francs (vente Rezzonico, Milan, 1898, n. 2).

Raphaël (école de), Baptême de Constantin, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 302) ; épisodes divers de la vie de Constantin (*ibid.*, p. 308).

Jules Romain, Constantin harangue ses troupes, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 299) ; Constantin vainqueur de Maxence au Pont Milvius, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 300) et à l'Ambroisienne de Milan (Arco, p. III).

l) Attila.

Raphaël, Attila arrêté devant Rome, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 133 ; Rosenberg-Gronau, p. 93).

m) Justinien.

Raphaël (école de), Justinien remettant les Pandectes à Tribonien, au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 87 ; Rosenberg-Gronau, p. 71).

LIV. — Antiquités et Religion de Rome.

a) Sacrifices païens.

Luini, à la Brera, n. 73.

Primatice, à Fontainebleau (Dimier, p. 296).

Raphaël (école de), au Vatican (Passavant-Lacroix, II, p. 93).

Torbido, à Vérone, via della Stella.

b) Triomphes (non identifiés).

Bellini (école de), dans la coll. Cook, n. 133.

Jacopo del Sellaio, autrefois dans la coll. Lippmann (catal. de 1912, pl. II, 33).

Lazzaro Vasari (?), Deux panneaux représentant l'entrée triomphale d'une armée à Rome, autrefois dans la coll. Campana, n. 177, 179, puis à Cluny, n. 1714, 1707 (Perdrizet et Jean, *La collection Campana*, p. 24-25).

c) Vestales.

C. Amalteo, sur une façade à Bellune (Cr. Bo., III, p. 200).

Carpaccio (?), Vestale, dans la coll. W. Farrer (*Exhib. Venet. art*, n. 132).

Digitized by Google

Corrège, Vestale, dans la Camera de S Paolo à Parme (Ricci, p. 97).

Filippo Lippi (?), Fuite des Vestales après la bataille de l'Allia, à Oxford, n. 8 (voir plus haut, LII, *k*).

Mantegna, Deux grisailles, acquises de la coll. Hamilton par la Nat. Gall , représentent, suivant Kristeller (p. 366), la vestale Tuccia et Sophonisbe buvant le poison ; d'autres y voient des allégories de l'Eté et de l'Automne.

Neroccio dei Landi (?) La vestale Claudia, dans la coll. Gustave Dreyfus à Paris (*Arte*, III, p. 227 ; *Les Arts*, janv. 1908, p. 7 ; cf. *Cook collection*, n. 60).

Parenzano (?) ou école de *Botticelli*, Histoire de la vestale Tuccia, autrefois dans la coll. Campana, n. 222, puis à Rouen, n. 55[1].

LV. — Allégories et Personnifications.

Ces représentations n'étant pas spécifiquement païennes, je n'en donne ici qu'un choix (cf. Müntz, t. III, p. 121 et suiv.).

Ages (les trois). — *L. Lotto* (?), au Pitti, n. 157 ; *Titien*, à la Bridgewater Gallery (Fischel, p. 20).

Architecture. — *Parmesan* (?), coll. Cook, n. 200 ; *Véronèse*, Villa Emo près de Trévise (*Rev. de l'art*, 1911, I, p. 204).

Arithmétique. — *Pinturricchio*, dans l'appartement Borgia (*Arte*, 1902, p. 381.)

Arts libéraux. — *Botticelli*, au Louvre (Horne, p. 144)[2].

Astrologie et astronomie. — *Aspertini* à Minerbio (*Arte*, 1915, p. 99); *Melozzo* ou plutôt *Juste de Gand*, à Berlin (*Arte*, 1902, p. 375) ; *Parmesan* (?), coll. Cook, n. 200 ; *Raphaël*, au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 52).

Calomnie. — *Botticelli* aux Offices (Horne, p. 256) ; *Florentin*, à Nîmes (*Jhbch pr. KS.*, 1887, p. 38) ; *Franciabigio*, au Pitti, n. 427 ; *Leonbruno*, vente Crespi, n. 28.

Chasteté. — *Florentins* anonymes, Triomphe de la Chasteté, à Düsseldorf (Müntz-d'Essling, p. 145), à Mayence (*ibid.*, p. 144), à S. Ansano (*ibid.*, p. 150), à South-Kensington (*ibid.*, p. 147), à Turin (*ibid.*, p. 143) ; *Francesco di Giorgio*, même sujet, dans les coll. de Lady Wantage, n. 81, et de Cook, n. 8 ; *Giorgione* (école de), chez Kaufmann à Berlin (*Arte*, 1902, p. 298) ; *Giotto* à Assise (Müntz-d'Ess-

---

1. Nombre de scènes ou figurent des Romains ne peuvent être désignées plus clairement ; je citerai les suivantes : une bataille peinte par un *Florentin* du xve siècle au Musée des Arts décoratifs à Paris ; une « mêlée de cavaliers autour d'une femme dévêtue ; au fond, à droite, un combat sur un pont » (vente Somzée, mai 1904, n. 333) ; l'entrée d'un général âgé dans une ville, par *Giolfino*, à Altenburg, n. 191 ; les « scènes de la vie romaine » peintes par *Pinturrichio* dans l'appartement Borgia (Anderson, n. 5067-69) et dans la coll. Chigi à Rome (Anderson, n. 4726-37) ; celles de *Sodoma* dans la même coll. (Anderson, n. 4725).

2. P. d'Ancona a étudié en détail les représentations des Arts libéraux dans l'art italien (*Arte*, 1902, p. 211, 269).

Digitized by Google

ling, p. 107); *Lotto*, au palais Rospigliosi (Berenson, p. 180); *Pérugin*, combat de l'Amour et de la Chasteté, au Louvre, n. 1567; *Peruzzi*, à Berlin, n. 109; *Pesellino*, dans les coll. Austen et Gardner (Müntz-d'Essling, p. 148); *Vénitien*, dans la coll. Cook, n. 182.

Concorde. — *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 93).

Courage. — *Botticelli*, aux Offices (Cr. H., II, p. 379); *Giorgione*, fresque du palais A. Loredano, connue par une gravure (Cr. Bo., III, p. 22). Voir *Force*.

Dialectique. — *Melozzo* ou *Juste de Gand*, à Berlin (*Gazette*, 1889, I, p. 109); *Pinturricchio* dans l'appartement Borgia (*Arte*, 1902, p. 379).

Espérance. — *Mocetto*, au Musée Jacquemart-André, n. 1011; *Raphaël*, au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 42).

Fidélité. — *Franc. di Giorgio*, dans la coll. Chalandon à Paris (*Rass.*, 1914, p. 100).

Force (voir *Courage*). — *Gio. Bellini*, à Venise (*Rev. de l'art*, 1899, p. 249); *Mocetto*, au Musée Jacquemart-André, n. 1011; *Pérugin* (*Raphael?*) au Cambio (*Rass.*, 1913, p. 75); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 262); *Raphaël*, au Vatican (Rosenberg-Gronau, n. 70); *Véronèse*, à la villa Maser (Yriarte, p. 108).

Fraude. — *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 97).

Géométrie. — *Pinturricchio*, dans l'appartement Borgia (*Arte*, 1902, p. 382).

Grammaire. — *Ibid.*, p. 378.

Guerre. — *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 97).

Jurisprudence, Justice. — *Taddeo Bartoli*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, 120); *Dosso*, à Dresde (Venturi, *Gall. Crespi*, p. 38); *Ghirlandajo* (école de), à Sainte-Apolline de Florence (Cr. H., II, p. 471); *Giorgione*, fresque au *Fondaco dei Tedeschi* à Venise, connue par une gravure de Zanetti (Fischel, p. xi); *Jacobello del Fiore*, à Venise (Lionello Venturi, p. 82); *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 93); *Mocetto*, au Musée Jacquemart-André, n. 1011; *Palma* (?), vente Kraemer, 1913, n. 42; *Pollaiuolo*, aux Offices (Michel, III, p. 173); *Pordenone*, lion ailé surmonté d'une figure de la Justice, à Conegliano (Cr. Bo., III, p. 167); *Pordenone* ou *B. Licinio*, La Justice et la Tempérance, à Venise (Cr. Bo., III, p. 177); *Gius. Porta*, dans la coll. Mond (*Arte*, 1911, p. 173); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 262); *Raphaël*, au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 49); *P. Véronèse*, La Justice et la Paix aux pieds de Venise, au Palais Ducal (*Gazette*, 1877, I, p. 489); du même, à Castelfranco Veneto (*Rass.*, 1914, p. 64).

Luxure. — *Gio. Bellini*, à Venise (*Rev. de l'art*, 1899, p. 249).

Magnanimité. — *Taddeo Bartoli*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., p. 120).

Modestie et Vanité. — *Luini* (?), chez Edm. de Rothschild à Paris.

Mort (triomphe de la). — *Bonifazio*, composition connue par une gravure (Müntz-d'Essling, p. 187); *L. Costa*, à S. J. Majeur de Bologne (*ibid.*, p. 151); *Florentin* anonyme, à South-Kensington (*ibid.*, p. 147); *P. Lorenzetti*, à l'Acad. de Sienne (Pératé, *Mélanges P. Fabre*, 1903); *Matteo de' Pasti*, aux Offices (*ibid.*, p. 138); *Ombrien* (?) à Palerme (*Bull. d'Arte*, 1909, p. 130); *Orcagna* (?) au Campo Santo de Pise (Venturi, V, p. 729 et suiv.); *Pesellino*, dans la coll. Gardner à Boston (*Burl. Mag.*, X, p. 64).

Musique. — *Dosso*, à Modène (*Rass.*, 1908, p. 202); *Filippino Lippi* à Berlin (*Museum*, IX, 43); *Melozzo* ou *Juste de Gand*, à la Nat. Gall. (*Museum*, VI, 110); *Parmesan* (?) dans la coll. Cook, n. 200; *Pinturricchio*, dans l'appartement Borgia (*Arte*, 1902, p. 383); *Véronèse*, à la villa Emo près de Trévise (*Rev. de l'art*, 1911, I, p. 204).

Paix. — *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 93); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 259).

Digitized by Google

PEUR. — A. Sienne (Cr. H., II, p. 98).

PHILOSOPHIE. — *Raphaël*, au Vatican (Rosenberg-Gronau, p. 50).

POÉSIE. — *Ibid.* (p. 49).

PRUDENCE. — *Mocetto*, au Musée Jacquemart-André, n. 1011; *Pordenone*, à Conegliano (Cr. Bo., III, p. 143); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 262, 299). — Une *Prudenza* est gravée sous le nom de Michel Ange dans Rosini, *Storia*, t. V, p. 99. — *Via Media* personnifiée par Luini (*Rass.*, 1910, p. 43).

RHÉTORIQUE. — *Melozzo* ou *Juste de Gand*, à la Nat. Gall. (*Arte*, 1902, p. 371); *Pinturrichio*, dans l'appartement Borgia (*Arte*, 1902, p. 380).

ROME PERSONNIFIÉE. — *Taddeo Bartoli*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., p. 120).

SAGESSE. — *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 93).

TEMPÉRANCE. — *Licinio*, à Venise (Cr. Bo., III, p. 177): *Mocetto*, au Musée Jacquemart-André, n. 1011; *Palma*, à l'Académie de Londres (*Burl. Mag.*, XXI, p. 272); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 262).

TEMPS (TRIOMPHE DU). — *Botticelli* (école de), à S. Ansano (Müntz-d'Essling, p. 152); *Pesellino*, dans la coll. de Mrs. Gardner (*Burl. Mag.*, X, p. 64).

TEMPS ET HISTOIRE. — *Véronèse*. à la villa Maser (*Art pratique*, 1910, n. 72).

TRAHISON. — *Lorenzetti*, au Palais Public de Sienne (Cr. H., II, p. 97).

TYRANNIE. — *Ibid.* (p. 98).

VANITÉ (voir *Modestie*). — *Palma*, dans la coll. Stumm à Berlin (*Arch. f. Kunstgesch.*, 1914, n. 64); *Titien* (?), à l'Académie de S. Luc (Fischel, p. 185).

VERTUS. — *Corrège*, au Louvre (Ricci, p. 344, 345); *Giorgione*, fresque disparue du palais Loredano à Venise (Cr. Bo., III, p. 22); *Girol. da Treviso*, sur une façade à Trévise (*ibid.*, p. 125); *Pérugin*, au *Cambio* à Pérouse; *Pinturricchio* (école de), à Altenburg (Cr. H., III, p. 294); *Pollaiuolo*, aux Offices (Cr. H., II, p. 379); *Primatice*, à Fontainebleau (Dimier, p. 582); *Spagna*, à Spolète (*ibid.*, III, p. 308): *P. Véronèse*, Vertus conjugales, à la Villa Maser (*Rass.*, 1914, p. 71).

VICES. — *Corrège*, au Louvre (Ricci, p. 344); *Mantegna*, Minerve ou la Sagesse poursuivant les Vices, au Louvre, n. 1376[1].

CONCLUSION

Si, des longues listes qui précèdent, on exclut les œuvres des grands protagonistes de la Haute-Renaissance — Giov. Bellini, Corrège, Giorgione, Léonard de Vinci, Mantegna, Michel Ange, Palma, Pérugin, Pinturricchio, Raphaël, Titien — et celles de leurs élèves et successeurs, on se persuadera que la peinture italienne du xve siècle n'a fait qu'une place très modeste aux thèmes de la mythologie païenne, alors pourtant qu'ils étaient assez exactement connus depuis le temps de Pétrarque et de Boccace, accessibles déjà dans des compilations et des manuels. C'est sans doute que le besoin ne s'en faisait pas sentir et que

1. Je signale encore une allégorie inexpliquée du xve siècle, Pitti, n. 336.

Digitized by Google

la clientèle des artistes ne leur demandait encore de sujets païens qu'à titre exceptionnel.

Il serait intéressant de chercher comment les peintures touchant à la mythologie et à l'histoire ancienne se distribuent *par écoles*, et aussi comment elles se distribuent *par genres*, les plus riches répertoires, à cet égard, étant constitués par les *cassoni* florentins. Mais, pour aborder utilement de pareilles classifications, il faudrait opérer sur des listes plus complètes que les miennes et où la description des œuvres — souvent empruntée ici à des catalogues trop sommaires — serait beaucoup plus détaillée et plus précise. Je me suis contenté de fournir un canevas et un point de départ à des recherches ultérieures ; je remercie d'avance tous ceux qui voudront bien corriger mes relevés ou y apporter des compléments. La *Revue* publiera avec plaisir les notices — si possible accompagnées de photographies ou de dessins — qui lui seront adressées à ce sujet.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

INDEX

N.-B. — Les chiffres renvoient *non aux pages, mais aux paragraphes numérotés en chiffres romains* (chiffres arabes dans l'index) et aux divisions et subdivisions des paragraphes.

Abondance, 11 ; 36.
Achate, 47 ; 47, 2.
Achille, 45 *d* ; 47, 2.
Acis, 45 *b*.
Actéon, 17 *c*.
Admète, 16 *a*.
Adonis, 20, 2 *a* ; 49 *j*.
Adraste, 39.
Agamemnon, 45 *d*.
Ages (les trois), 55.
Aglaure, 22 *b*.
Ajax, 45.
Alcibiade, 50 *p*.
Alcmène, 3 *e*.
Alcyon, 49 *a*.
Alexandre, 50 *d e*.
Allia, 52 *k*.
Amazones, 40 *a* ; 47 *b*.
Amour, 21 *e*. Voir *Cupidon*.
Amphion, 39.
Amphitrite, 24 *c*.
Amymone, 24 *b*.
Anchise, 20, 2, *b* ; 45 *i* ; 47 *b*.
Andromaque, 45.
Andromède, 42.
Annibal, 52 *e*.
Antée, 38 *e*.
Antiope, 3 *e* 2 ; 40 *a*, 47 *b*.
Antoine, 52 *y*.
Apis, 30.
Apollon, 1 *c* ; 4 ; 16 : 28 ; 33 ; 34 ; 49 *g*.
Arachné, 49 *c*.
Archimède, 52 *m*.
Architecture, 55.
Argo, 43.
Argonautes, 43.
Argus, 22 *c* ; 49 *d*.
Ariane, 23 *d* ; 40 *b*.
Aristote, 50 *f*, *p*.
Arithmétique, 55.
Arts libéraux, 55.
Ascalaphe, 8 *c*.
Ascagne, 45 *i* ; 47 *a*.
Astrologie, astronomie, 55.
Atalante, 47 *e*.
Atlas, 38 *f* ; 49 *f*.
Attila, 55 *l*.
Auguste, 37 ; 52 *z* ; 53 *a b*.
Aurore, 16 *i* ; 49 *l*.
Automne, 36.
Bacchanales, 23 *p*.
Bacchantes, 20, 2 *m* ; 23 *i*.
Bacchus, 1 *c* ; 23.
Baucis, 49 *z*.
Boëce, 52 *z*.
Bonus Eventus, 12.
Borée, 15.
Brennus, 52 *k*.
Briséis, 45 *d*.
Brutus (les), 51 *f* ; 52 *d w*.
Bucéphale, 50 *e*.
Caligula, 53 *a*.
Callisto, 3 *e*, 3 ; 17 *d*.
Calomnie, 55.
Camille, Amazone, 47, 2 ; 47 c.
Camille, dictateur, 52 *k z*.
Campaspe, 50 *f*.
Caracalla, 53 *a*.
Carthage, 47, 2.
Castalie, 26.
Catilina, 52 *d*.
Caton, 52 *z*.
Cécropides, 47 *m*.
Centaures, 15 *b* ; 18 *c* ; 40 *c* ; 45 *d* ; 47 *b g*.
Céphale, 47 *i*.
Cerbère, 49 *j*.
Cérès, 8 ; 23 *e*.
César, 52 *n* ; 53 *a*.
Céyx, 47 *a*.
Charon, 49 *j*.
Chasteté, 20, 2, *m* ; 21 *e* ; 55.
Cheval de Bois, 45 ; 45 *h* ; 47, 2.
Chiron, 43.
Cicéron, 52 *t z*.
Cincinnatus, 52 *g z*.

Digitized by Google

Circé, 46 *a*.
Claudia, 54 *c*.
Clélie, 3, *e*, 5 ; 52, *c*.
Cléopâtre, 52 *y*.
Coclès, 52 *a z*.
Comus, 23 *p*.
Concorde, 55.
Constantin, 53 *k*.
Corinne, 53 *e*.
Coriolan, 52 *e*.
Courage, 55.
Créuse, 45 *i*.
Crimes, 3 *d*.
Cupidon, 7 *c* ; 16 *c* ; 18 *a b* ; 20 *b c* ; 20, 2, *a* ; 20, 2, *c* ; 20, 2, *f m* ; 21 ; 25 *b* ; 47 *a e g i*.
Curiaces, 51 *e*.
Curtius, 52 *h*.
Cybèle, 3 *b* ; 4 ; 9.
Danaé, 3, *e*, 4.
Daphné, 16 *d*.
Darius I, 50 *b*.
Darius Codoman, 50 *d*.
Dédale, 41.
Déjanire, 38 *m*.
Démocrite, 50 *g*.
Dentatus, 52 *i z*.
Deucalion, 47 *k*.
Dialectique, 55.
Diane, 2 ; 13 ; 17 ; 24 *d*.
Didon, 47, 1 ; 47 *a*.
Dieux réunis, 1 ; 21 *j*.
Diogène, 50 *h p*.
Dioscures, 44.
Dragon des Hespérides, 38 *h*.
Echo, 28.
Eétès, 43.
Egérie, 51 *d*.
Empédocle, 50 *i*.
Endymion, 17 *e*.
Enée, 20, 2, *d* ; 45 *i* ; 47.
Enéide, 47.
Eole, 47, 2.
Eos, 49 *l*.
Erechthée, 7 *a*.
Erichthonios, 47 *m*.
Erisychthon, 8 *a*.
Esculape, 49 *n*.
Espérance, 55.
Eté, 36.
Euclide, 50 *j p*.
Europe, 3 *e*, 5.
Eurydice, 49 *w*.
Evandre, 47, 2 ; 47 *d*.
Fabius Maximus, 32 *z*.
Fidélité, 55.
Fleuves, 27.
Flore, 14.
Fondation de Rome, 51 *a*.
Force, 11 ; 55.
Fortune, 3 *b* ; 31 *a*.
Fraude, 55.
Galatée, 20 *c* ; 25 *d* ; 46 *b* ; 47 *cc*.
Galba, 53 *a*.
Ganymède, 3 *e*, 6.
Gaulois, 52 *k*.
Géants, 3 *d* ; 18 *b*.
Géométrie, 55.
Germanie, 3 *b*.
Géta, 53 *a*.
Gloire, 31 *c*.
Gorgone. Voir *Méduse*.
Gracchus, 52 *q*.
Grâces, 20 2 *a e* ; 21 *j* ; 22 *e* ; 32.
Grammaire, 55.
Guerre personnifiée, 55.
Guerre de Troie, 45.
Hadrien, 53 *i*.
Hébé, 38 *i*.
Hector, 45 *f* ; 47, 2.
Hélène, 45 ; 45 *e*.
Héraclite, 50 *g p*
Hercule, 4 ; 38 ; 47, 2.
Hermaphrodite, 29.
Hersé, 22 *b*.
Heures, 16 *e* ; 17, 2 ; 33.
Hippo, 49 *o*.
Hippocrate, 50 *p*.
Hippocrène, 26.
Hippodamie, 47 *z*.
Hippomène, 47 *e*.
Histoire personnifiée, 55.
Homère, 50 *p*.
Horaces, 51 *e*.
Hydre, 38 *j*.
Hylas, 43 ; 47 *p*.
Hyménée, 12.
Hypsipyle, 39.
Immortalité, 1 *a*.
Industrie, 49 *c*.

Digitized by Google

Ino, 49 *q*.
Io, 3, *e*, 7.
Iole, 38 *k*.
Iphigénie, 45 *e*.
Iris, 3 *b*.
Isis, 30.
Ixion, 47 *r*.
Jalousie, 20, 2, *m*.
Janus, 1 *c*.
Jason, 43.
Jugurtha, 52 *a*.
Julie, fille d'Auguste, 53 *c*.
Junon, 3 *b*; 3 *e*, 7; 4; 9; 21 *j*; 38 *b*; 45 *b*; 47, 2.
Jupiter, 1 *c*; 3; 4; 9; 21 *j*.
Jurisprudence, 55.
Justice, 55.
Justinien, 53 *m*.
Juturna, 3 *e*, 8.
Laie de Lanuvium, 47, 2.
Lanuvium. 47, 2.
Laocoon, 45.
Lapithes, 47 *h*.
Lara, 3 *e*, 8.
Lavinie, 47, 2.
Léda, 3 *e*, 9.
Léonidas, 50 *p*.
Lion de Némée, 38 *l*.
Lucain, 53 *b*.
Lucrèce, 51 *f*.
Lune, 1 *c*; 16 *i*.
Luxure, 55.
Magnanimité, 55.
Marc Aurèle, 47 *d*; 53 *j*.
Marcellus (les), 52 *m*; 53 *c*.
Mars, 1 *c*; 7 *c*; 18 *c*; 19; 20, 2, *a f*; 23 *f*; 24 *c*; 45 *f*.
Marsyas, 12 *f*; 18 *c*.
Maxence. 53 *k*.
Médée, 43.
Méduse, 1 *c*; 47.
Mélanion, 47 *e*.
Méléagre, 49 *d*.
Mercure, 1 *c*; 3 *b e*; 3 *e* 8; 16 *h*; 20, 2 *g*; 21 *j*; 22; 42; 43.
Métamorphoses, 48.
Métabus, 47 *c*.
Midas, 15 *g*; 27; 49 *t*.
Minerve, 7 *a*; 18; 20 2 *h*; 24 *f*; 42; 45 *b*; 49 *g*.
Minos, 41.
Minotaure, 40 *d*.
Mnémosyne, 34.
Modestie, 55.
Momus, 24 *p*.
Morphée, 12.
Mort (triomphe de la), 55.
Muses, 34.
Musique, 55.
Myrrha, 20 2 *a*.
Naïades. Voir *Nymphes*.
Narcisse, 49 *u*.
Neptune, 1 *c*; 3 *b*; 4; 9; 18 *b*; 24; 47, 2.
Néréides, 25; 45 *d*.
Néron, 53 *a*.
Nessus, 38 *m*.
Niobé, 49 *v*.
Nisos, 49 *dd*.
Numa, 51 *d*; 52 *z*.
Nymphe, 1 *a*; 3 *c*; 17 *a b*; 22 *f*; 23 *k*; 26; 47 *p*.
Odyssée, 46.
Oenone, 45 *b*.
Olympias, 3 *e* 10.
Olympos, 28.
Omphale, 38 *n*.
Opheltès, 39.
Orion, 49 *w*.
Orphée, 15 *h*; 43; 49 *x*.
Ortiagon, 52 *k*.
Orithye, 15.
Osiris, 30.
Othon, 53 *a*.
Ovide, 53 *e*.
Paix, 19; 55.
Pan, 3 *e* 2; 15 *g*; 21 *g*; 23 *n*; 26; 28; 45 *d*; 49 *g*.
Pandore, 49 *bb*.
Pàris, 45, 45 *a b*.
Parques, 4, 35.
Pasiphaé, 41 *c*.
Patrocle, 45 *d*.
Pégase, 22 *h*.
Pélée, 45 *d*.
Pélion, 43.
Pénates, 52 *k*.
Pénélope, 46 *c*.
Périclès, 50 *p*.
Persée, 42.

Digitized by Google

Peur, 55.
Phaéthon, 49 *y*.
Philémon, 49 *z*.
Philosophie, 55.
Phinée, 42.
Piérides, 34.
Pirithoüs, 40 *c*; 49 *aa*.
Pittacus, 50 *p*.
Planètes, 1 *c*.
Platon, 50 *k p*.
Pluton, 1 *c*; 6; 49 *x*.
Poésie, 55.
Polydore, 45 *i*.
Polymnestor, 45 *i*.
Polyphème, 46 *b*.
Polyxène, 45 *i*.
Pomone, 13.
Pompée, 52 *u v*.
Portia, 52 *w*.
Priam, 45 *i*.
Printemps, 36.
Prise de Troie, 45 *i*.
Procris, 28; 49 *i*.
Prométhée, 49 *bb*.
Proscriptions des triumvirs, 52 *x*.
Proserpine, 6.
Providence, 31 *b*.
Prudence, 55.
Psyché, 20 2 *i*; 21 *j*.
Ptolémée, 50 *l p*.
Pygmalion, 47 *cc*.
Pygmées, 38 *o*.
Pyrrha, 47 *k*.
Pyrrhus, 45 *i*.
Pythagore, 50 *p*.
Rea Silvia, 51 *a*.
Religion, 2.
Renommée, 31 *c*.
Rhétorique, 55.
Rome personnifiée, 55.
Romulus et Remus, 51 *a*.
Roxane, 50 *e*.
Sabines, 51 *b*.
Sacrifices, 3 *a*; 8 *c*; 54 *a*.
Sagesse, 55.
Saisons, 36.
Saturne, 1 *c*; 2; 20 2 *k*.
Satyres, 1 *a*; 20 2 *j*; 22 *g*; 24 *d*; 26; 28; 38 *n*.
Scaevola, 52 *b*.
Scipion, 52 *n z*.
Scylla, 47 *dd*.
Scyros, 45 *d*.
Sémélé, 3 *e* 11.
Sénèque 52 *z*.
Sibylles, 37.
Sicinius, 52 *z*.
Silènes, 23 *h l m n o*; 28.
Sirène, 49 *ee*.
Sisygambis, 50 *e*.
Sisyphe, 49 *ff*.
Smerdis 50 *c*.
Soleil, 16 *i*.
Solon, 50 *m p*.
Sophonisbe, 52 *p*.
Sosie, 3 *e*.
Symplégades, 43.
Syrinx, 3 *e* 2; 26; 28.
Tantale, 47 *gg*.
Tarquins, 37; 51 *a f*.
Tempérance, 31 *d*; 55.
Temps, 21 *h*; 31 *c*; 55. Voir *Saturne*.
Terpsichore, 34.
Terre Mère, 10.
Thésée, 40; 49 *b*.
Thétis, 45; 45 *d*.
Tibère, 53 *a*.
Tithon, 47 *l*.
Titus, 53 *g*.
Toison d'or, 43.
Tomyris, 50 *a*.
Torquatus, 52 *j*.
Trahison, 55.
Trajan, 52, *z*; 53 *h*.
Tribonien, 53 *m*.
Triomphes militaires, 54 *b*.
Tritons, 21 *i*; 25; 45 *d*; 49 *b*.
Tuccia, 54 *c*.
Turnus, 47, 2.
Tyndarides, 44.
Tyrannie, 55.
Ulysse, 45 *d*; 46 *e*.
Uranie, 34.
Uranus, 2.
Vanité, 55.
Venise personnifiée, 20 2 *m*.
Vents, 15.
Vénus, 1 *c*; 2; 7 *c*; 20; 21 *j*; 24 *g*; 32; 43; 45 *b*; 47, 1, 2; 49 *j*.
Vertus, 3 *b*; 38 *d*; 53 *i*; 55.

Digitized by Google

Vertumne, 13.
Vespasien, 53 *g*.
Vesta, 5.
Vestales, 52 *k* ; 54 *c*.
Via Media, 55 (Prudence).
Vices, 1 *b* ; 18 *b* ; 22 *g* ; 38 *d* ; 35.
Victoire, 31 *d*.
Virgile, 52 *z* ; 53 *d*.
Virginie, 52 *f*.
Vulcain, 1 *c* ; 7 ; 20 2 *l* ; 45.
Xerxès, 50 *b*.
Zaleucus, 50 *n*.
Zéphyre, 14.
Zoroastre, 50 *p*.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Les masques quaternaires.

M. l'abbé Breuil me fait l'honneur de rééditer, dans le dernier cahier de la *Revue*[1], la critique qu'il a déjà insérée dans *L'Anthropologie*[2], à propos de ma théorie sur les masques quaternaires[3]. Je me vois donc obligé de reprendre à mon tour la réponse que j'ai envoyée à *L'Anthropologie*[4], espérant que la *Revue* lui fera le même accueil qu'à la critique. Je ne puis en effet laisser passer sans la relever une grave accusation de M. Breuil, car je suis fort étonné de le voir m'attribuer la paternité d'une opinion que je n'ai jamais émise. M. D., dit-il « pour étayer son objection et fortifier sa théorie psychologique, met en circulation une *très grave erreur*, et il est lui-même victime d'une *profonde méprise*, en affirmant dans ses deux travaux, l'existence de *bisons à tête humaine* dans l'art paléolithique ». Peut-être, à me lire plus attentivement, M. Breuil n'aurait pas imprimé cette phrase, qui lui fait commettre à lui-même erreur et méprise. Le savant préhistorien a l'air de croire que j'ai attribué à l'artiste paléolithique le désir conscient de transcrire des animaux à tête vraiment humaine. Or, jamais je n'ai prétendu rien de tel. J'ai fait observer qu'il existe dans cet art des images de bisons dont la tête présente un aspect faussement anthropomorphe, et la cause de cette apparence, nullement voulue, nullement observée même par l'artiste, mais qui nous frappe seuls, nous modernes, je l'ai cherchée dans l'indétermination primitive, c'est-à-dire dans l'inexpérience technique, la maladresse, qui ne permettent pas à l'ouvrier de traduire avec leurs caractères spécifiques les traits de l'homme et ceux de l'animal. Rappelant l'hypothèse de M. Luquet (M. Breuil a l'air d'admettre, à tort, qu'elle est semblable à la mienne), je m'exprimais ainsi : « M. Luquet a raison de chercher les motifs de cette ressemblance non pas dans les usages d'alors (le port des masques), mais *en dehors de la volonté de l'artiste*, dans les principes mêmes qui dirigent l'art à ses débuts. En réalité, il s'agit d'un phénomène général : l'artiste ne sait pas rendre les traits qui distinguent l'homme de l'animal et leur prête à tous deux le même masque. OEil, front, bouche,

1. *Rev. archéol.*, 1914, II, p. 300.
2. *L'Anthropologie*, 1914, p. 420.
3. *L'Anthropologie*, 1914, p. 107. Cf aussi *L'Indétermination primitive dans l'art grec*, Rev. d'Ethnographie et de Sociologie, 1912, p. 22 sq.; *L'Archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 426 sq.
4. *L'Anthropologie*, 1914, p. 597.

Digitized by Google

menton, nez, sont communs à tous deux, et la technique mal habile, qui réduit à quelques schémas toutes les formes plastiques, ne connaît pas encore les divergences légères qui donnent à ces détails, suivant les cas, une apparence humaine ou animale »[1]. *Affirmer que les bisons nous paraissent avoir une tête humaine, conséquence du dessin seul, ou affirmer l'existence de bisons à tête humaine, que l'artiste aurait consciemment mise sur leur corps bestial, ce n'est pas tout à fait la même chose!* N'ai-je pas quelque raison de reprocher à M. Breuil de dénaturer ma pensée?

Nous sommes donc d'accord sur un point : « il n'y a dans l'art paléolithique *aucun animal*, même bison, *androcéphale*; nul bison peint ou gravé par un paléolithique n'a de tête humaine ou semi-humaine » et c'est pourquoi je n'ai parlé que des « têtes pseudo-humaines des bisons quaternaires »[2].

... « Mais, continue M. Breuil, par suite d'une illusion commune aux personnes peu familiarisées avec les formes vraies du bison vivant, de mauvais dessins ont propagé cette erreur. J'ai cité alors, pour montrer comme il était facile d'interpréter des dessins de bisons réalistes de façon anthropomorphique, les copies erronées relevées à Altamira par d'imparfaits dessinateurs, victimes d'une véritable illusion. Je regrette que M. D. ait donné quelque crédit à cette confusion ; elle ôte, naturellement, toute valeur à cette partie de son argumentation, et il demeure que la théorie des masques est tout à fait justifiée, dans un nombre de cas assez important ». J'avoue ne pas suivre très bien l'enchaînement des idées de M. Breuil. Si les bisons n'ont pas une tête pseudo-humaine, il ne s'ensuit pas nécessairement que les personnages humains portent des masques. C'est confondre deux questions distinctes, d'une part l'aspect humain des têtes bestiales, de l'autre l'aspect animal des têtes humaines, et discuter la première, contester que les bisons aient l'air d'avoir des têtes humaines, ce n'est point prouver la valeur de la seconde, de l'hypothèse voyant dans les traits humains d'apparence animale le port de masques, hypothèse en faveur de laquelle M. Breuil n'avance d'autre argument que sa seule conviction. De plus, comment se fait-il, puisque cette apparence humaine des têtes de bison n'est due qu'aux copistes qui ont mal interprété les fresques originales, que M. Breuil dise ailleurs : « Bien que ces images soient presque toutes de profil, le front bombé, le museau busqué, la longue barbe de leur menton imitent assez parfaitement un profil assyroïde *pour que toutes les personnes venues dans ces grottes nous fassent remarquer le caractère pseudo-humain de leur physionomie* »[3]? Ce sont donc bien les originaux eux-mêmes qui offrent cet aspect involontairement humain, et non pas seulement les copies erronées!

Laissons du reste ces chicanes de détail; je ne désire point convaincre

1. *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, p. 23.
2. *Ibid.*, p. 26.
3. *Rev. arch.*, 1909, I, p. 253.

Digitized by Google

M. Breuil, mais seulement lui voir reconnaître que je ne mets pas en circulation *une grave erreur*, et qu'il s'est mépris sur ma pensée.

Du reste, je ne conteste nullement que la thèse des masques quaternaires puisse être vraie, et je sais trop combien nombreuses sont les analogies entre les mœurs des primitifs actuels et ceux des primitifs anciens, pour ne pas être disposé à l'admettre en principe. Mais les monuments ne me paraissent pas suffisamment convaincants jusqu'à présent. Je crois utile aussi de réagir contre cette tendance trop facile, consistant à retrouver dans toute silhouette humaine un peu étrange le port de ces masques, alors que c'est souvent à d'autres explications qu'il faut recourir. « Avec son aspect semi-humain et semi-animal, dit M. Obermaier à propos d'un bâton de commandement de Neu-Essing, cette figure rappelle beaucoup les masques cérémoniels en usage chez les primitifs actuels[1]. » M. Gsell retrouve ces masques sur les gravures rupestres de l'Afrique du Nord[2]. M. A. Reinach croit reconnaître dans des démons à tête animale, sur un coquillage égéen de Phaestos, des personnages sacerdotaux portant les masques de leurs dieux, comme à l'époque magdalénienne[3]. Vieilles hypothèses, puisque déjà Schliemann, en examinant une intaille de Mycènes, observait que plusieurs personnages semblaient porter des masques sur leur figure[4], et puisqu'on a cité, du groupe de Vetulonia, « les deux figures nues dont le visage est comme couvert d'un masque.[5] »

« On peut abuser de toutes les bonnes idées, mais l'abus qu'on en peut faire n'en diminue pas la haute portée », dit M. Breuil[6]. Certes, et c'est au contraire augmenter cette haute portée que de débarrasser l'hypothèse de toutes les applications aventureuses qui en affaiblissent la valeur; il vaut mieux prévenir l'abus, afin de ne pas avoir à détruire dans la suite des explications que l'on aura reconnues erronées, parce que l'on aura appliqué indifféremment la même théorie à des faits très divers.

Qui pourrait contester que, sous l'outil de l'ouvrier ancien, tout à fait involontairement et sans que celui-ci s'en soit même rendu compte, l'animal a pris une apparence vaguement humaine, et l'homme un aspect quelque peu bestial, qui nous étonnent aujourd'hui? J'ai cité de nombreux exemples de ces deux processus étroitement apparentés, et puis en mentionner d'autres encore.

Voici une tête de l'art chaldéen primitif[7] : « Cette petite tête décorative, dessinée de face, a le nez qui se prolonge et s'élargit à l'excès, sans apparence

1. *L'Anthropologie*, 1914, p. 259-60.
2. Gsell, *Hist. ancienne de l'Afrique du Nord*, I, 1913, p. 248.
3. *Rev. hist. religions*, LX, 1909, p. 237, note 1.
4. Cf. *Rev. d'Anthropologie*, 1880, 9, p. 86.
5. *Rev. arch.*, 1893, XXI, p. 375-6. En réalité, cette apparence provient du traitement de la chevelure et de la technique grossière des traits.
6. *L'Anthropologie*, 1914, p. 420.
7. *Gaz. arch.*, 1884, p. 195.

Digitized by Google

de bouche, de sorte que l'on peut hésiter entre une tête humaine et une tête d'animal. » La tête du lion chaldéen « rappelle par une étrange convention le profil humain, je dirais même l'ancien profil chaldéen... Le dessin archaïque de la tête du lion s'est-il maniéré en se perfectionnant, ou bien avons-nous là une forme composite, convenant à quelque animal fabuleux, comme l'aigle léontocéphale? »[1]. Sur une poterie chypriote, un bœuf a été pris d'abord pour un homme[2]. « Ainsi encore M. Alcade del Rio nommait-il d'abord tête humaine barbue ce qui était une tête de bouquetin[3]. Les animaux eux-mêmes et pour la même cause, confondent entre eux leurs profils. La tête d'un bœuf en bronze du Cabirion a plutôt l'air d'être celle d'un chien[4]; sur un bâton de commandement de la grotte de Montgaudier, la tête d'un phoque ressemble à celle d'un ours[5]. « L'artiste, dit Gaudry, a idéalisé son œuvre. Il a fait comme les artistes actuels qui, pour composer un même sujet, empruntent des parties à différents modèles. » Je ne crois pas que cette explication soit exacte, les paléolithiques, quoi qu'on ait dit d'après la fausse interprétation de sculptures et dessins, ne connaissant pas ces combinaisons fantaisistes. Sans doute il peut y avoir dans la nature des veaux à tête de bouledogue[6], mais ici il s'agit toujours du même processus, de la confusion involontaire entre les traits animaux et humains, provenant de la maladresse de l'ouvrier, qui donne dans ce cas à un phoque l'aspect d'un ours. Sur une cruche en poterie populaire du Simmenthal, au musée de Genève, portant la date de 1736, l'ours bernois a une bonne tête de chat ou d'homme niais; sur une assiette voisine, de la même fabrique, si le chasseur est affublé d'une tête semblable à celle de cet ours, ni plus humaine, ni plus bestiale, en revanche son chien paraît avoir sur le corps une tête d'homme.

Et combien de fois le dessin humain ne ressemble-t-il pas à celui de l'animal, sans que l'artiste ait cherché la moindre intention symbolique ou caricaturale! Déjà Lenormant disait, à propos d'une intaille archaïque représentant Hercule et Nérée : « J'appellerai l'attention sur la déformation bizarre que la maladresse de l'artiste a fait subir à la face humaine dans les deux personnages. Les faits de ce genre sont nombreux sur les monuments de très ancien style, et il faut en tenir compte pour une appréciation exacte des prétendues têtes de chouette des vases troyens »[7]. Rangabé faisait observer à Schliemann que ses têtes de

1. De Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 228.
2. *L'Anthropologie*, 1906, 17, p. 144, note 1.
3. *Rev. arch.*, 1874, XXVIII, p. 335.
4. *Rev. arch.*, 1891, XVIII, p. 160.
5. Gaudry, Sur une mâchoire de phoque du Groenland, *Comptes-rendus Acad.*, 1890, 25 août; cf. *L'Anthropologie*, 1890, p. 599.
6. Dareste, *Les veaux à tête de bouledogue*. Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris, 1887, n° 3, p. 374.
7. *Rev. arch.*, 1874, XXVIII, p. 3.

Digitized by Google

chouette pouvaient être « un premier essai imparfait pour former une figure humaine qui, à cause de son imperfection même, se trouverait plus rapprochée de la figure d'un oiseau »[1]. De Baye reconnaissait lui aussi, et indépendamment de Schliemann, la tête de chouette dans les idoles sculptées des grottes de la Marne[2]. Heuzey disait d'une figurine grecque archaïque, en forme de galette, que la saillie du profil est tellement accentuée qu'il fait songer involontairement à la Déméter à tête de cavale[3]. Mais qui donc aujourd'hui croirait qu'il s'agit d'une véritable tête animale? Aussi ne saurais-je admettre l'opinion de M. A. Reinach, laquelle, sous le couvert de la zoolatrie, est un retour à cette ancienne théorie, lorsqu'il prétend que les figurines chypriotes, dites pleureuses, paraissent surtout, avec leur tête tout en bec et leurs bras en moignons d'ailes, des déformations de la déesse oiseau »[4]. Sur un ceinturon en bronze gravé de l'Arménie russe préhistorique, la tête d'un archer semble celle d'un lion [5], alors que d'autres personnages ont l'air d'avoir des têtes d'oiseaux. Des boucles de ceinturons de l'art barbare montrent une grossière représentation du visage humain de face. « L'image est parfois si primitive, tellement rudimentaire, que certains archéologues hésitent encore à se prononcer sur la inature du motif représenté; il en est qui veulent y voir une tête d'animal nnommé, peut-être celle d'un bélier »[6]...

Art et réalité, gardons-nous d'identifier ces deux termes[7], et ne négligeons pas les importants facteurs techniques dans l'interprétation des œuvres d'art, surtout anciennes. Que les paléolithiques aient porté en réalité des masques animaux dans leurs cérémonies rituelles, rien d'impossible à cela, bien au contraire. Mais que leurs monuments nous transcrivent fidèlement l'image de ces masques, c'est dont je douterai, jusqu'à ce que l'on ait trouvé une représentation parfaitement claire, où il sera impossible d'expliquer autrement que par le port de masques, dont on verra les détails, l'aspect animal des têtes humaines.

Genève, 15 mai 1915. W. Deonna.

1. *Rev. arch.*, 1873, XXVI, p. 405.
2. *Les grottes à sculptures de la vallée du Petit-Morin*, 1875; cf. de Nadaillac, *Les premiers hommes*, I, p. 236; Cartailhac, *La France préhistorique*, 1889, p. 241.
3. *Mon. Grecs*, I, n° 2, 1873, p. 16.
4. *Rev. hist. rel.*, 1910, LXII, p. 359.
5. *Rev. arch.*, 1890, XVI, p. 185, fig. 6, 192, fig. 15.
6. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, I, p. 152.
7. *Rev. arch.*, 1914, II, p. 231 sq.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 25 DÉCEMBRE 1914

M. Salomon Reinach annonce que les fils de M. le comte Bégouen ont exploré, aux environs de la caverne d'Enlène (Ariège), une grotte d'accès très difficile où ils ont relevé environ 200 gravures, comprenant des images de rennes, de mammouth, de rhinocéros, ainsi que certaines représentations anthropoïdes d'une interprétation malaisée, mais qui semblent offrir un grand intérêt. La nouvelle station a reçu le nom de « Grotte des trois frères ».

L'Académie procède au renouvellement de son bureau. M. Chavannes est élu président ; M. Maurice Croiset, vice-président.

M. H. Omont est nommé membre de la Commission de l'Histoire littéraire de la France.

L'Académie procède ensuite à la nomination des commissions annuelles et des commissions de prix. Sont nommés :

Commission des travaux littéraires : MM. Bréal, Senart, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, de Lasteyrie, Collignon.

Commission des antiquités de la France : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Omont, Valois, l'abbé Thédenat, Camille Jullian, Maurice Prou.

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Paul Meyer, Collignon, Cagnat, Pottier, Haussoullier, Maurice Prou.

Commission de l'école française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Pottier, Cordier, le P. Scheil.

Commission de la fondation Benoit Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Commission de la fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu.

Commission de la fondation De Clercq : MM. de Vogüé, Heuzey, Babelon, Pottier, le P. Scheil.

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Commission du prix ordinaire ou du budget (dont le sujet proposé est : Le genre épisolaire chez les Assyro-Babyloniens, depuis les origines) : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Commission du prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Commission du prix Gobert : MM. Emile Picot, Omont, Elie Berger, Maurice Prou.

M. Prou donne lecture du rapport de M. Camille Jullian sur le concours des Antiquités de la France.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JEAN MASPERO

Agrégé d'histoire, ancien membre de l'école du Caire, attaché au département égyptien du Louvre, Jean Maspero, fils de l'illustre égyptologue, est mort au champ d'honneur, près de Vauquois, le 18 février 1915. Agé de 28 ans à peine, il avait donné de nombreuses marques de son savoir et de sa pénétration dans le double domaine copte et égypto-byzantin où il était déjà considéré comme un maître. On a parlé ici même (1913, II, p. 433) de son remarquable livre sur l'organisation militaire de l'Égypte byzantine; son ouvrage le plus important, avec celui-là, est le Catalogue des papyrus du Musée du Caire postérieurs à la mort de Théodose. Il avait aussi publié des contributions originales à la géographie ancienne de l'Égypte (1913, t. I, avec G. Wiet). Sa mort, prématurée autant que glorieuse, est un deuil pour la science française; elle a été également déplorée ailleurs[1].

S. R.

L. BERTHOLON

Né à Metz en 1854, d'une famille lyonnaise, Bertholon devint médecin militaire, fit en cette qualité la campagne de Tunisie et se fixa à Tunis en 1890. Il y occupa diverses fonctions importantes et fonda l'Institut de Carthage, dont il resta la cheville ouvrière jusqu'à sa mort (avril 1914). « Peu d'hommes, a écrit son ami M. Ernest Chantre, ont autant honoré le travail et la charité[2]. » En archéologie, en linguistique et en histoire, il se montra un autodidacte très doué, mais souvent aventureux. En dehors de ses mémoires d'anthropologie et de démographie, nous citerons ses recherches sur les origines des Berbères de souche européenne (1898, 1905), ses études sur le tatouage (1904), son livre sur les premiers colons de souche européenne de l'Afrique du Nord (1907),

1. Voir la notice dans l'*Athenaeum*, 1915, I, p. 276 et un touchant article d'Ev. Breccia dans le *Messagero egiziano*, 15 mars 1915. « E' morto per il suo paese. La sua vita dunque meritava di esser vissuta. Ha compiuto il suo dovere, tutto il suo dovere. Ha conquistato la gloria d'un subito. Il suo nome che avrebbe brillato, nella storia del pensiero, accanto a quello del padre — ch'è di fama universale — rifulgera di luce immortale per l'azione... Gastone Maspero e nato di padre italiano, originario di Brescia, leonessa d'Italia. Buon sangue latino bevve da Jean Maspero la terra d'Argonne, già fecondata di tanto buon sangue garibaldiano. Fecondata per la vittoria. Per la vittoria della latinità. »

2. E. Chantre, *Le docteur L. Bertholon, sa vie et ses œuvres* (extrait de la *Revue tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage, 1915).

Digitized by Google

son essai sur la religion des Libyens (1908) et sa part importante de collaboration au grand ouvrage publié par lui et M. E. Chantre sous le titre : *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*, Lyon, 1913.

S. R.

L'ABBÉ VIGOUROUX

Né en 1837 dans l'Aveyron, mort le 21 février 1915, l'abbé Vigouroux a été un travailleur infatigable, dont le *Manuel biblique* (très souvent réédité et traduit depuis 1879), *La Bible et les découvertes modernes* (1877; 6e éd., 1896), le *Dictionnaire de la Bible* (1891-1912)[1] et quantité d'articles d'apologétique empêcheront le nom de périr, quelque insipide que puisse sembler parfois son concordisme tiède à ceux qui ont bu aux sources froides du modernisme. D'ailleurs, Vigouroux ne fut pas un de ces conservateurs à tout prix qui refusent même d'entr'ouvrir les yeux. L'abbé Touzard a montré, avec beaucoup de finesse, qu'il introduisit dans les études exégétiques françaises un élément nouveau et heureux, celui de la connaissance du milieu où sont nés les ouvrages du Canon et où se sont formés leurs auteurs. Dans les controverses suscitées par le modernisme, s'il joua surtout un rôle de modérateur (pas de persécuteur), ce fut d'accord avec la tradition même de son Église. On peut dire encore qu'il s'informa toujours avec soin de l'état des questions et ne prétendit pas ignorer les résultats de la géologie, de l'archéologie et de l'histoire, même s'ils paraissaient, au premier abord, inquiétants pour la doctrine de l'inerrance. — Professeur de 1862 à 1903, d'abord de philosophie, puis d'Écriture sainte (il succéda à Le Hir), enfin d'exégèse biblique à l'Institut catholique de Paris (depuis 1890), il fut appelé à Rome en 1903 en qualité de secrétaire de la Commission biblique; il y passait chaque année plusieurs mois, en relations suivies avec deux papes, Léon XIII et Pie X. Les treize décisions qu'a portées, sous la direction de Vigouroux, la Commission biblique, n'ajoutent rien à sa réputation de savant[2].

S. R.

ALFRED JACOB

Malade depuis longtemps, ce bon paléographe, directeur à l'École pratique des Hautes Études, est mort le 29 mars 1915 à l'âge de 68 ans. Jacob a très peu produit, mais il a formé de nombreux élèves; il connaissait admirablement l'histoire des écritures grecques et sera difficilement remplacé.

S. R.

KYRIAKOS MYLONAS

Le 9 novembre 1914 est mort à Athènes le dernier représentant de l'ancienne école des archéologues hellènes, Kyriakos Mylônas. Il était âgé de 79 ans.

---

1. Il y a dans ce *Dictionnaire* quelques mauvais articles, mais ils ne sont pas de Vigouroux.

2. Voir Fillion, dans la *Revue du Clergé*, 15 mars 1915, p. 513; Touzard, dans la *Revue d'apologétique*, 15 mars 1915, p. 387.

Digitized by Google

Né à Smyrne, il étudia d'abord à Athènes, puis en Allemagne sous Boeckh et Curtius ; revenu en 1866 en Grèce, il y dirigea pendant quelques années l'Ἐφημερίς et fut professeur-adjoint d'archéologie à l'Université d'Athènes. Mylônas n'avait pas d'esprit ; c'était un brave homme ; il était « au courant » de mille choses et croyait volontiers ce qui avait été dit avant lui par quelque Allemand, fût-il imberbe.

S. R.

CLON STEPHANOS

Docteur en médecine (1877), premier directeur du musée anthropologique de l'Université d'Athènes (1886-1913), Clon Stephanos est mort à Athènes le 24 janvier 1915, à l'âge de 60 ans. Il avait publié, tout jeune encore, un mémoire sur les antiquités et inscriptions de Syra (1874), puis un ouvrage plus important : « La Grèce au point de vue naturel, ethnographique, anthropologique, démographique et médical » (1884). De 1903 à 1910, il fut chargé de recherches préhistoriques dans les Cyclades. Clon Stephanos était informé de la science occidentale en matière d'anthropologie somatique ; il fut sans doute le premier des Grecs à cultiver cette discipline, que beaucoup de gens compétents jugent aujourd'hui sans issue. Encore fallait-il, pour reconnaître qu'elle n'est pas et ne peut être une auxiliaire de l'histoire, l'avoir longuement et consciencieusement pratiquée. Clon Stephanos est de ceux qui auront contribué à ce résultat.

S. R.

JAMES IRVING MANATT

Né en 1845 à Millersburg (Ohio), Manatt servit pendant la guerre de Sécession, compléta ses études supérieures à Leipzig, puis enseigna le grec dans des collèges américains avant de devenir chancelier de l'Université de Nebraska et consul des États-Unis à Athènes (1889-1893). Il fut aussi professeur de grec à la Brown University. En dehors des Etats-Unis, il est surtout connu pour avoir publié l'édition anglaise du livre de M. Tsountas sur l'époque mycénienne (*The Mycenaean age*, 1897). Il est mort le 14 février 1915[1].

S. R.

Fouilles américaines à Corinthe.

Au printemps et à l'automne de 1914, la continuation de ces fouilles (au S.-O. de la fontaine de Pirène) a donné quelques résultats importants. On a découvert une statue haute de 1m,98, presque intacte, qui représente un jeune Romain ; une autre, moins bien conservée, paraît lui avoir servi de pendant (Gaius et Lucius César ?). Une troisième statue, dont le torse seul subsiste, offre un bon spécimen de « cuirasse historiée ». Citons encore une excellente tête impériale (Auguste ou Tibère ?), voilée à la façon des pontifes. A une époque plus ancienne appartient une petite tête de haut relief (IVe-IIIe siècle), qui serait le plus beau morceau de sculpture découvert jusqu'à présent à Corinthe[2].

S. R.

1. Cf. *New-York Nation*, 1915, I, p. 203.
2. *Ibid.*, 1915, I, p. 107.

Digitized by Google

Une statue d'Alexandre le Grand.

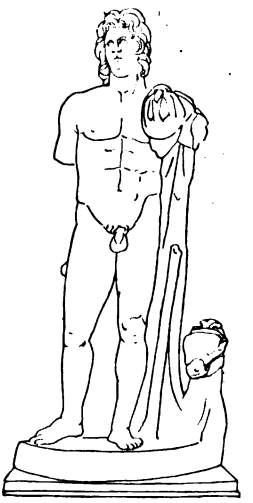

Le télégraphe a annoncé la découverte, faite par les Italiens à Cyrène, d'une statue colossale en marbre d'Alexandre le Grand, que l'on considéra d'abord comme la copie d'un original de Lysippe. Une similigravure peu distincte, d'après laquelle a été dessiné le croquis ci-joint, a paru dans *Il Marzocco* (7 mars 1915). Comme l'a reconnu l'auteur du petit article qui accompagne la similigravure, ce marbre, haut de plus de 2 mètres, n'a rien de commun avec Lysippe. Découvert dans des thermes qui ont été restaurés à l'époque d'Hadrien, c'est bien une sculpture de cette époque, comparable aux nombreuses images qu'elle nous a laissées d'Antinoüs. Dans ces dernières, il arrive que la tête du jeune Bithynien surmonte un corps copié d'après Polyclète. Ici, c'est bien un original de Polyclète qui a servi de modèle, peut-être après avoir été déjà imité pour figurer un Dioscure, avec une *protomé* de cheval sur la gauche. La tête a certainement de l'analogie avec celle d'Alexandre; elle est *alexandroïde*; mais c'est une tête idéale plutôt qu'un portrait.

S. R.

Rapport sur la marche du service du Musée d'Alexandrie en 1913[1].

Le temple de Pnéphérôs à Théadelphie.

J'avais sollicité et obtenu en 1912 de M. Maspero, directeur général du Service des Antiquités, l'autorisation de faire des fouilles au Fayoum dans les ruines de Médinet el-Gôran, Batn-Hérith, Kasr el Banat, Kôm Hochim et Guirzeh. Mon but principal était de découvrir quelques lots de papyrus; mais j'ai été amené par les circonstances à donner une autre direction à notre première campagne. En effet, lorsque vers la fin de 1912 nous allions commencer nos recherches dans les ruines de l'ancienne Théadelphie (Batn Hérith), les *sabbakhines* venaient de mettre à découvert la porte en bois et la façade du gros pylône d'un temple dédié à Pnéphérôs. Il s'agissait vraisemblablement du temple qui faisait l'objet d'un beau décret d'asile en deux exemplaires, communiqué par M. Lefebvre en 1908 à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1908, p. 772 et suivantes) et publié ensuite une seconde fois dans les *Annales du Service des Antiquités* (t. X, p. 162-170). Après m'être mis d'accord avec M. Lefebvre, inspecteur en chef du Service des Antiquités pour la moyenne Égypte, je décidai de déblayer le temple tout entier. Le travail a été long et pénible, étant donnée l'énorme couche de sable qui couvrait l'édifice et la grande superficie de la première cour, mais nous avons raison d'être satisfaits du

(1) Extraits du *Rapport* publié à Alexandrie, 1914.

Digitized by Google

résultat obtenu. Le temple, bâti en grande partie en briques crues et en partie en pierres calcaires, mesure en longueur 50 mètres. Il était orienté vers le Nord. Une longue avenue bordée de maisons s'ouvrait devant le temple et une rue plus étroite longeait la façade. Il paraît que c'est dans les maisons situées au nord du temple que les *sabbakhines* avaient découvert, avant notre arrivée, de gros lots de papyrus, entre autres les beaux rouleaux achetés par le Musée de Berlin qui renferment une foule de détails intéressant l'histoire administrative d'Alexandrie.

Le pylône d'entrée était bâti en gros blocs parallélépipèdes de calcaire jaune. La porte mesure en hauteur 3m,15, en largeur 1m,14. La partie conservée du pylône mesure en hauteur 3m,90, mais, la corniche manquant, nous devons porter la hauteur totale du pylône à 4m,50 environ. Au-dessus de la porte, entre celle-ci et la corniche, sur la surface antérieure d'un seul bloc large de 2 mètres et haut de 0m,45, est gravée, en beaux caractères, une belle inscription grecque. Cette inscription, datée du neuvième jour du mois Thot de l'an 34 du roi Ptolémée Evergète (137 av. J.-C.), rappelle que le pylône et le vestibule en pierre ont été dédiés à Pnéphérôs, dieu deux fois grand, en l'honneur du roi Ptolémée, de la reine Cléopâtre, sa sœur (et femme) et de la reine Cléopâtre, sa femme (et nièce) et de leurs enfants, par Agathadore, fils d'Agathadore, citoyen d'Alexandrie, inscrit dans la deuxième hipparchie, en union avec sa femme Isidore, fille de Dionysios et leurs enfants. Une inscription grecque identique est gravée sur la porte en bois qui fermait l'entrée. Cette porte avait été découverte presque intacte à sa place.

Deux gros lions, sculptés dans un seul bloc de calcaire, couchés sur le ventre et reposant sur deux socles, étaient placés vis-à-vis, à droite et à gauche de l'entrée, devant le pylône. Ce vestibule donnait accès à la première vaste cour. Au centre de la section orientale de celle-ci, à gauche de l'entrée, nous avons découvert un puits nilomètre, ayant un diamètre de deux mètres, bâti en blocs calcaires. On pouvait descendre du dehors jusqu'au fond du puits ; une entrée en forme de petite chapelle donnait accès à un escalier couvert, avec voûte à dos d'âne, qui descendait en pente légère vers l'Est d'abord, faisait ensuite un angle droit et tournait au Sud. Un arc percé dans la paroi du puits mettait celui-ci en communication directe avec l'escalier. La cour était entourée de gros murs en briques crues. Tout autour s'ouvraient des portes qui donnaient accès à des chambres plus ou moins grandes qui étaient employées, soit comme habitations pour les prêtres et pour les réfugiés (le temple avait obtenu le droit d'asile), soit comme magasins pour les ustensiles de culte, etc. ; çà et là, on pouvait observer des niches rectangulaires aménagées dans l'épaisseur des murs en briques. La surface de ces niches avait été recouverte d'un enduit de plâtre, qui présentait souvent des traces de peinture. Presque toutes ces traces étaient dans un déplorable état de conservation, mais la décoration d'une niche laissait voir d'une façon assez claire et presque complète une scène représentant la procession du dieu Pnéphérôs. Un crocodile momifié, couvert d'un drap blanc, la tête surmontée d'une haute couronne, est placé sur une civière que quatre prêtres transportent sur leurs épaules. Ces prêtres marchent de gauche

Digitized by Google

à droite à travers des palmiers et au milieu de festons de fleurs. Ils ont le torse nu et la partie inférieure du corps couverte d'une sorte de jupe étroite de couleur bleue. Sur celle-ci ils en ont une autre plus courte. Deux prêtres marchent devant le dieu et un groupe d'autres prêtres vient à leur rencontre. Les uns et les autres lèvent les mains à la hauteur du visage, dans un mouvement d'adoration, de prière ou de salut. *Mutatis mutandis*, cette scène rappelle celle de l'accolade qui, en certaines occasions, est encore en usage de nos jours entre les membres d'une même corporation religieuse. J'ai fait immédiatement photographier cette fresque et j'ai essayé de faire détacher l'enduit, malgré sa mauvaise qualité et sa médiocre conservation. L'opération a réussi et notre dessinateur, M. Bartocci, a pu exécuter une fidèle copie à l'aquarelle de la même grandeur que l'original et l'a complétée, autant que possible, dans les parties manquantes. Cette copie à l'aquarelle, ainsi que la photographie prise sur place, ont été exposées dans une des salles du Musée ; l'original est gardé dans notre dépôt.

La cour mesure en longueur 17 mètres et elle n'est pas fermée du côté sud. En effet, deux couloirs ou plutôt deux ruelles s'ouvrent près des angles oriental et occidental. Ces couloirs font le tour du temple, formant ainsi une enceinte complètement fermée et sans communication directe avec l'extérieur, sauf, bien entendu, la porte principale d'entrée dont nous avons parlé. Deux sphinx en calcaire flanquaient la porte qui met en communication la première cour avec une seconde rectangulaire beaucoup plus petite, fermée du côté nord par de minces parois en briques crues. A droite de cette porte, dans la première cour, se dresse une colonne en calcaire portant des trous carrés dans lesquels, sans aucun doute, on fixait des torches servant à éclairer les processions nocturnes. Une inscription peu lisible est gravée sur la colonne. Elle dit que la colonne a été érigée en l'honneur de la reine Cléopâtre (III) et du roi Ptolémée (X), dieux Philométors, par la corporation des *chenoboskoi* (éleveurs d'oies). Cette seconde cour, aux parois très peu élevées adossées au second grand pylône, a la petite porte encadrée de bois et semble être une adjonction postérieure à l'origine du temple. Les troncs de deux gros arbres sont en partie engagés dans le mur nord. Ces arbres, enfermés dans le temple, et dont l'ombre discrète protégeait les méditations des prêtres, ont été trouvés secs, bien entendu, mais en parfait état de conservation.

Un beau pylône en pierres, mesurant en hauteur $4^m,65$, flanqué de deux puissantes parois en briques crues (haut. $5^m,25$), donnait accès à une petite cour. Une porte en bois à un seul battant, haute de $3^m,25$ et large de $0^m,36$ en bas et de $0^m,34$ en haut, était encore en place et fermait le passage. Malheureusement cette porte avait été rongée par l'humidité dans sa partie inférieure et n'avait ni inscription, ni décoration pouvant justifier son transport au Musée. Sur la partie supérieure des murs en briques étaient creusés quatre trous profonds, pénétrant dans la maçonnerie, deux à droite et deux à gauche de la porte. Evidemment ils étaient destinés à fixer les mâts des drapeaux. C'est dans cette troisième cour que nous avons trouvé, déposée sur le sol, la civière en bois pour le transport du dieu crocodile. Elle était en parfait état de conservation.

Digitized by Google

Elle est exposée au Musée sur sa caisse-socle en bois sculpté, que nous avons également retrouvée, avec une belle momie de crocodile pour en expliquer la destination. A quatre mètres de distance du second, se dresse un troisième pylône ayant des dimensions un peu plus petites (haut. 4m,10).

En déblayant la surface comprise entre ces deux pylônes, nous avons rencontré de nombreux fragments de bois sculpté, souvent recouverts de stuc peint ou doré, ayant servi comme décoration d'ustensiles du culte (entre autres un beau groupe d'Hécate-Trivia), ainsi que des fragments d'un relief en chaux et plâtre. Sur le montant du portail en pierre on voyait des surfaces recouvertes de deux couches superposées de stuc. Naturellement nous n'avons pas pu identifier la scène représentée sur la couche plus ancienne. Sur le pylône de droite était peint un cavalier descendu de selle, devant son cheval, vu de profil à gauche. Le cavalier, qui s'appelle Héron Soubattos, est en train d'accomplir un sacrifice pour remercier le dieu Pnéphérôs d'une grâce reçue, probablement d'être rentré sain et sauf de quelque expédition militaire. En effet, Héron est représenté dans un habillement militaire complet et fastueux. C'était sans aucun doute un officier de grade élevé. Au-dessus d'une tunique aux longues manches il porte une cuirasse, décorée d'un Gorgoneion sur la poitrine, et au-dessus de la cuirasse un riche manteau agrafé sur le haut de la poitrine et rejeté en arrière. Les pieds sont chaussés de cette sorte de chaussures qu'on appelle improprement *crépides*, dont l'empeigne assez élevée couvre le talon et la plus grande partie du pied. Les jambes sont protégées de hautes jambières. De la main gauche, notre personnage tient presque verticalement une lance; de la main droite il verse de l'encens sur la flamme qui brûle au-dessus d'un petit autel cylindrique. Il présente le corps de trois quarts à gauche, la figure de face. C'est un homme dans la pleine vigueur de l'âge, au visage large et musculeux, encadré d'une courte barbe crépue. Il a des cheveux noirs, abondants et crépus. La tête est surmontée d'une couronne et, détail curieux, elle est dans un nimbe radié, identique à celui que nous sommes accoutumés à voir autour des têtes des saints chrétiens. Une Victoire ailée plane au-dessus de la tête du cheval; du bras droit étendu elle semble vouloir placer une couronne sur la tête du guerrier. Aux pieds de celui-ci sont un coq qu'il va sacrifier à la divinité, ainsi que d'autres offrandes votives (pommes de pin et autres fruits). Un esclave nègre, représenté tout petit en comparaison de son maître, est debout à côté de ces offrandes et tandis que dans la main gauche il tient une boîte d'encens, dans la droite, il a un instrument qu'on doit probablement identifier avec un couteau sacrificatoire. Derrière l'esclave, sur un trépied, est placé un vase à deux anses, à récipient demi-sphérique. Un serpent dresse son long corps en replis jusqu'au dessus de ce vase et lance sa tête de profil à droite vers notre personnage. Au dessus de cette scène est peinte une momie de crocodile sur une civière. Des inscriptions peintes en noir rappellent que cette scène, ainsi que nous l'avons dit, a été dédiée par Héron Soubattos en sacrifice d'action de grâces.

Sur le pilastre de gauche est peinte une scène analogue. Un guerrier est représenté à cheval, marchant de profil à droite. Le corps du cavalier est de

Digitized by Google

trois quarts à droite, la figure (malheureusement détériorée) de face. Dans la main droite allongée en dehors, il tient une patère à libation, d'où coule un liquide. La tête, surmontée d'une haute couronne (?) à tourelles, est dans un nimbe radié. Un long serpent enroule son corps autour d'un arbre placé derrière le cheval et dresse sa tête vers le cavalier. En haut du tableau, à droite, en proportion très réduite, est peint un soldat debout marchant à droite, tenant dans sa main gauche une lance et d'autres armes, et agitant de sa main droite, soulevée, une enseigne faite comme une double hache. Au dessous est peint le le dieu Pnéphérôs sous la forme d'un crocodile momifié, placé sur une civière à laquelle sont suspendus des ornements et des couronnes.

De la troisième cour on passe dans le vestibule de la chapelle principale. Les parois en bois et en briques crues étaient revêtues de trois couches de stuc, remontant à des époques différentes. En effet, la couche supérieure et même la seconde étant tombées en plusieurs endroits, on pouvait observer sur chacune des trois couches de vastes traces de peintures. La fumée des encens brûlés par les prêtres a noirci complètement la couche supérieure. Toutefois il était possible de constater qu'on avait décoré les parois avec les images de divinités à corps humain et à têtes d'animaux. Sur la seconde couche on pouvait reconnaître un Sarapis et un Khnoum. Dans le vestibule en question, il y avait une sorte de grande cage en bois, ainsi qu'une grande caisse-support en bois sculpté. L'une et l'autre évidemment ont dû servir aux besoins du culte, soit pour garder les crocodiles momifiés, soit comme socles pour y déposer la civière du dieu pendant les cérémonies et les processions.

L'autel, bâti en blocs de pierre calcaire, occupe presque en entier une chapelle en briques crues dont les parois mesurent en hauteur $5^{m},25$. La chapelle est plus élevée que le vestibule d'une vingtaine de centimètres.

L'autel mesure 3 mètres en hauteur, 2 mètres en largeur, 4 mètres en profondeur. Une petite enceinte rectangulaire, fermée sur le devant par une barrière en bois appuyée aux deux piliers de l'embrasure d'une porte dont l'architrave est tombée, séparait l'autel du vestibule. Au-dessus d'un socle massif, haut de $1^{m},30$, s'ouvrent trois niches surmontées d'une frise d'uraeus : les deux latérales sont rectangulaires, celle du centre a une section rectangulaire à la surface, mais, après un demi-mètre, elle se rétrécit en voûte. Dans l'espace au-dessus de la voûte sont peints deux dieux Nilus, à droite et à gauche d'un disque solaire ; au milieu de ce disque est représenté, debout, de profil à droite, Sebek (ou Pnéphérôs), à corps humain et tête de crocodile. Sur les parois latérales étaient encastrées quatre pièces carrées de bois servant à soutenir des cylindres, pareillement en bois, non fixés, mais roulant sur eux-mêmes. Ils servaient à faire glisser à l'intérieur de cette sorte de tabernacle la civière avec le corps momifié du dieu. Deux petits trous carrés, aménagés dans la paroi du fond de la niche, étaient destinés à contenir les deux bras postérieurs de la civière.

Cet autel intéressant complète de la façon la plus heureuse la vision suggestive d'un temple païen à l'époque gréco-romaine et de la vie religieuse qu'on y menait. L'inscription gravée sur le fronton du pylône nous montre que

Digitized by Google

ce temple de Pnéphérôs était déjà florissant en 137 av. J.-Ch. D'autres inscriptions, découvertes à l'intérieur de l'enceinte sacrée, prouvent que le culte de Pnéphérôs était en pleine prospérité l'an 163 ap. J.-C. (stèle votive en l'honneur des empereurs M. Aurèle et L Verus) et il n'est pas douteux qu'il ait duré longtemps après cette date. D'ailleurs, Pnéphérôs, divinité principale de Théadelphie, est mort très lentement dans la foi des hommes, après une lente agonie. Aucune force extérieure n'a contribué directement à le tuer. En effet, si nous avons retrouvé le temple réduit à une extrême pauvreté, il n'en est pas moins vrai qu'il était presque intact, avec ses portes en bois encore en place, et avec les ustensiles du culte. On dirait que le dernier prêtre, désolé d'être resté le seul fidèle d'un dieu dont personne ne s'approchait plus, désespéré de ne pouvoir rallumer parmi ses concitoyens l'ancienne foi, ait fermé la porte du temple et se soit éloigné lui aussi, le cœur plein d'amertume et de tristesse, peut-être à la recherche d'une foi nouvelle ou... d'un nouveau moyen d'existence.

La longue durée et la calme agonie de ce dieu prouve à sa manière que le christianisme ne remporta que tardivement une victoire complète sur le paganisme.

Prenant en considération que le pylône et l'autel seraient condamnés à une ruine fatale et prochaine si on les laissait en place, j'ai demandé à M. Maspero de vouloir bien m'autoriser à les transporter à Alexandrie. Non seulement M. Maspero a consenti à me donner cette permission, mais il a aussi envoyé au Musée d'Alexandrie la grande porte en bois qui avait été déposée au Musée du Caire. Actuellement le pylône et l'autel se trouvent démontés dans la cour du Musée où je vais les reconstruire. Les objets mobiliers que nous avons découverts pendant ces fouilles sont provisoirement exposés dans les salles 7 et 9. Je me réserve de consacrer au temple, que je viens de décrire sommairement, une étude détaillée accompagnée de nombreuses photographies.

Les fouilles, pratiquées dans plusieurs maisons autour du temple et dans quelques endroits assez éloignés de celui-ci, n'ont pas donné la riche moisson de papyrus que j'avais espérée. Un beau vase en émail vert, des ustensiles domestiques, quelques pièces de décoration architecturale et surtout une importante inscription nous ont en partie consolés de cette déception. Cette inscription de 53 lignes, datée de l'année 12 du règne de Ptolémée XIII Néos Dionysos et de sa femme et sœur Cléopâtre Tryphéna (69-68 av. J.-C.), renferme un nouveau décret d'asile pour un temple d'Hercule et pour un temple d'Isis qui existaient à Théadelphie. Les conditions de la découverte (la pierre était face contre terre parmi les ruines d'une maison privée) ne nous renseignent pas sur la position topographique de ces temples ; nous ignorons si leurs ruines ont disparu. J'espère avoir la possibilité de consacrer une nouvelle campagne de fouilles à Batn-Hérith l'année prochaine, et de pouvoir, sinon résoudre ce problème, du moins découvrir d'autres monuments intéressants et peut-être quelques lots de papyrus.

Après avoir suspendu les fouilles de Batn-Hérith, nous dûmes prendre la direction de celles que Mme Daspina Sinadino et M. Michel Salvago avaient été autorisés à exécuter dans la nécropole de Hadra. Le butin qu'on a recueilli

Digitized by Google

est formé de plusieurs urnes cinéraires du type dit de Hadra, de quelques vases en terre cuite vernissée en noir, de quelques stèles peintes, de plusieurs figurines en terre cuite, de lampes, etc. Tous ces objets ont été déposés au Musée.

Vers la fin du mois d'août, les ouvriers du palais khédivial de Ras-el-Tin ont découvert, en creusant un puits, une galerie souterraine. La Municipalité en a été avisée, et après rapport de notre Service, la Délégation a voté un crédit spécial de L. E. 100 pour nous permettre de faire des fouilles dans cette localité. Nos travaux ont mis au jour un vaste cimetière souterrain, formé de trois longues galeries s'ouvrant dans les parois d'un puits carré. Tout le long des galeries sont creusés trois rayons de *loculi* où gisent plusieurs centaines de cadavres momifiés. Malheureusement, les momies sont presque toutes en mauvais état de conservation. Toutefois, nous avons pu réunir une série de masques en plâtre doré, une collection de lampes, d'intéressantes figurines de divinités en émail et des figurines en mosaïque de pâte de verre. Ces figurines devaient être incrustées sur les pectoraux en plâtre doré qui couvraient les momies, ou faire partie des colliers dont celles-ci étaient parées. Parmi les masques, les figurines d'animaux et les fleurs faites en pâte de verre polychrome, il y en a qui sont d'un travail très fin. Il ne faut également pas oublier une belle statuette en terre cuite qu'on dirait la reproduction d'un *bas-relief pittoresque*. A côté d'un socle élevé supportant un sphinx couché sur le ventre, de profil à gauche, est assis un homme mûr dans une position compliquée, sur un escabeau. Il tient les jambes croisées, la gauche sur la droite. Quant à la partie inférieure de son corps, elle est de profil à gauche, tandis que le torse et la figure sont représentés de face. La tête est complètement chauve, à l'exception d'une longue natte qui lui descend sur l'oreille droite. Le bonhomme, habillé d'une longue tunique et d'un manteau, joue avec entrain d'une flûte qu'il tient des deux mains soulevées à la hauteur de la poitrine. Dans l'avant-bras gauche il a enfilé les deux anses d'un panier. A droite du joueur, appuyé au sol, il y a un chaudron à trois pieds rempli de fruits. Cette belle terre cuite est d'un travail assez fin et soigné. Les deux seules monnaies que nous avons trouvées sont l'une de la dernière Cléopâtre et l'autre de l'an 42 de l'empereur Auguste.

Cette nécropole ne doit pas être de beaucoup postérieure au commencement de l'ère chrétienne. Elle a, d'autre part, un intérêt historique qui n'est pas négligeable. En effet, les cadavres sont tous momifiés, ce qui confirme un passage du *De Bello civili* où il est affirmé que l'île de Pharos était exclusivement habitée par des indigènes. Les Drs Armand Ruffer et A. Rietti étudient les cadavres de ce cimetière au point de vue médical et anthropologique.

Des travaux de terrassement, qui ont été effectués dans le terrain destiné à l'hôpital des maladies infectieuses, nous avons retiré un sphinx en calcaire, quelques fûts de colonnes en calcaire revêtu de stuc, ainsi que des chapiteaux corinthiens gardant leur peinture polychrome.

L'application de la nouvelle loi sur les antiquités nous a permis de saisir à la douane une tête en basalte noir du moyen Empire, qu'on voulait exporter en cachette, ainsi qu'une statuette en bois et quelques poteries. Nous avons

Digitized by Google

également saisi une tête de Mithra, en marbre noir, que le nommé Khalifa Kattab voulait vendre clandestinement. Il fut condamné à l'amende par le tribunal et à la confiscation de l'objet. M. Maspero a bien voulu m'autoriser à garder pour le Musée d'Alexandrie les deux têtes ainsi que la statuette en bois.

Il a, d'autre part, envoyé à notre Musée une jolie statuette acéphale en marbre représentant Dionysos, découverte par M. Daressy à Kom El-Doscheh, deux têtes et deux torses en marbre, quelques inscriptions, ainsi que plusieurs monnaies en or et en argent.

Les achats ont été très peu nombreux dans le cours de cet exercice. Je signalerai cependant une superbe tête de négresse en bronze.

Le Directeur du Musée : E. Breccia.

La Collection Davis.

Théodore M. Davis, de Newport, mort à la fin de mars, a légué sa riche collection égyptienne, produit en partie de ses propres fouilles, au Musée métropolitain de New-York. Quelques difficultés juridiques, dont il a été question dans le *New York Herald* (Paris, 9 avril 1915), n'empêcheront pas ces intentions généreuses d'être suivies d'effet, au grand profit du Musée qui en bénéficie. On sait que M. Th. Davis ne se contentait pas de faire de belles découvertes, mais qu'il les publiait admirablement; nous avons plusieurs fois parlé ici des luxueux volumes qu'il a consacrés à ses importantes trouvailles et qui en augmentaient le prix par les renseignements de tout genre qu'ils apportaient.

X.

Les Collections Huybrigts.

Le *Figaro* du 3 avril 1915 annonce que, le 19 août 1914, les Allemands passant par Tongres ont entièrement détruit les collections préhistoriques et historiques réunies dans cette ville par M. Huybrigts. Outre beaucoup d'objets néolithiques et de l'âge du bronze, un médaillier, de beaux incunables, il y avait là des tableaux précieux, entre autres le *Siège de Tunis* par Vermeyen. On prétend que des experts allemands avaient autrefois évalué ces collections à 350.000 mark — renseignement suspect, comme le sont toutes les évaluations de ce genre, dues, en général, à des brocanteurs, affublés d'un faux nez d'expert, lequel ne coûte rien.

S. R.

L'Épître aux Hébreux.

La commission pontificale des Études bibliques a décidé, le 24 juin 1914, que l'*Épître aux Hébreux* était bien de saint Paul, mais qu'on y peut admettre des interpolations et croire qu'elle n'est pas, sous la forme où elle nous est parve-

Digitized by Google

nue, l'œuvre exclusive de l'apôtre. C'est du moins ainsi que je comprends un texte latin en trois articles dont la rédaction ne vise pas précisément à la clarté[1].

S. R.

Folk-lore.

Le mot *folk-lore*, qui manque dans le *Dictionnaire* de Littré (1863), mais est admis maintenant dans toutes les langues, date de 1846; il a été composé par Ambrose Merton (W. J. Thoms), fondateur de la petite Revue *Notes and Queries*. La phrase de Merton est citée dans le *Dictionary* d'Oxford, *s. v.*; elle a paru dans l'*Athenaeum* du 22 août : « What we in England designate as Popular antiquities or Popular literature, though it would be most aptly described by a good Saxon compound, *Folklore*. » La naissance de ce mot, destiné à une si haute fortune, vient d'être rappelée dans une notice bibliographique sur la seconde édition d'un *Handbook of Folklore* publié par Mme Charlotte Sophia Burne (Sidgwick et Jackson, 1915; cf. *Notes and Queries*, 6 mars 1915, p. 199).

S. R.

La puissance des manuels.

Un jour — en 1912, je crois — M. Heuzey a parlé, dans une séance de l'Académie, des vastes « coups de filet » que constituent certains ouvrages d'ensemble, didactiques, récapitulatifs, où les découvertes faites par de nombreux savants pendant des années sont démarquées et quelque peu confisquées par l'habileté d'un compilateur. Personne ne nie l'utilité de ces ouvrages; s'ils n'existaient pas, il faudrait en faire; mais il y a lieu de réagir, surtout dans l'enseignement supérieur, contre l'illusion qu'ils cherchent parfois à produire et qu'ils produisent presque toujours, même sans l'avoir cherchée, sur les novices. Voici, à ce sujet, quelques lignes très justes du Dr P. Delbet, dans un article intitulé : *L'emprise allemande* (*Figaro* du 23 mars 1915) :

« On ne s'imagine pas la puissance du manuel. Il façonne l'esprit du débutant, qui est sans défense. Le jeune étudiant s'imagine aisément que l'auteur du livre est l'auteur des découvertes... Par ces manuels allemands, dont la rédaction est souvent plus habile que loyale, bien des étudiants arrivent à croire que toute la science a été faite par l'Allemagne... Le nombre des manuels allemands qui ont été traduits en français est formidable. Certains de nos éditeurs ont été d'excellents agents de l'emprise allemande. »

Conclusion : il faut que chaque pays ait ses manuels et aussi que la critique veille au respect du *suum cuique* mieux qu'elle ne l'a fait dans ces derniers temps.

S. R.

1. Texte latin dans la *Revue biblique*, 1914, p. 601.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

R. Sabbadini, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV*. Florence, G.-C. Sansoni, 1905-1914. In-8, 2 vol. IX-233 et VIII-274 p. — Dans la forêt touffue et parfois monotone que constitue l'histoire de la philologie classique, il est des clairières où l'anecdote trouve sa place. De même que les géographes aiment à s'attarder sur la biographie d'un Colomb ou d'un Vespuce, l'annaliste de l'érudition ne peut se défendre d'une émotion sincère quand il s'efforce de ressusciter les heures mémorables de l'aube de la Renaissance. Nous avons peine, en cette époque où la collection Teubner (ou telle autre qui l'éclipsera peut-être) met entre nos mains, d'un seul coup, tout l'héritage littéraire des anciens, à nous représenter un âge qui ne connaissait ni Catulle, ni Tacite, et où il fallait presque se contenter d'un Horace et d'un Virgile, un César étant une rareté et un Cicéron complet une chimère.

A quels hardis explorateurs devons-nous cette résurrection des anciens qui nous paraît aujourd'hui si naturelle? C'est ce que M. Sabbadini a entrepris de nous raconter en deux agréables volumes qui ont leurs défauts, mais dont il n'existait pas encore l'équivalent et qui présentent assurément sur certaines compilations allemandes l'immense mérite d'avoir été écrits de première main par un spécialiste qui possède à fond son sujet, qui s'y consacre depuis des années et qui s'est préparé à cet ouvrage d'ensemble par de nombreux travaux de détail, fort appréciés des travailleurs.

Il n'était pas facile d'écrire un ouvrage lisible sur la découverte des manuscrits classiques et l'on n'ose affirmer que M. Sabbadini y soit parvenu; le second volume, publié près de dix ans après le premier, est en quelque sorte une *retractatio* (je ne dis pas une rétractation!) de quelques chapitres du tome I, dont l'auteur avait méconnu l'importance; son sujet est encore si mal connu que M. Sabbadini y a fait des découvertes au fur et à mesure de la rédaction de son manuscrit, si bien que son tome premier achevé et le XVe siècle traité de main de maître, il lui a fallu récrire une grande partie des premiers chapitres et modifier même sur certains points les grandes conclusions de son enquête.

Les humanistes italiens répétaient volontiers, et cela de très bonne foi, qu'ils sauvaient d'une perte certaine les manuscrits des classiques en les arrachant à la poussière des monastères germaniques et français. En réalité, on peut se convaincre, à la lecture du second volume de M. Sabbadini, que Pétrarque et Pogge se vantaient un peu. Des Français comme Jean de Montreuil et Nicolas de Clémangis, des Allemands comme Amplonius et Nicolas de Cues, savaient fort bien apprécier les trésors que recélaient les bibliothèques de leur pays :

Digitized by Google

les collections de classiques qu'ils possédaient n'avaient pas grand'chose à envier à celles de Florence ou de Vérone; mais la supériorité des érudits italiens sur leurs confrères septentrionaux — et l'on s'étonne que M. Sabbadini n'en fasse pas plus souvent la remarque — c'est l'influence qu'ils exerçaient sur leurs contemporains, c'est le caractère en quelque sorte *public* de leurs découvertes. Que Nicolas de Clémangis ait eu entre les mains dès 1396 un Quintilien complet, il fut à peu près seul à en profiter; que Pogge découvrît à nouveau ce même texte, à Saint-Gall, en 1416, et voilà notre auteur retrouvé non seulement pour l'humaniste italien, mais pour tous ses amis, c'est-à-dire pour l'Europe savante tout entière. Mis au jour par un Florentin, un auteur ne disparaît plus, les copies s'en multiplient; deux générations plus tard, l'invention de la typographie viendra assurer définitivement la conservation de ce précieux héritage.

Bien entendu, ce sont les bibliothèques italiennes que M. Sabbadini a le plus soigneusement explorées. Ses recherches auront l'avantage de ramener l'attention des philologues sur les manuscrits latins du xve siècle, si nombreux et si injustement méprisés. Peu de spécialistes même se rendent compte du nombre d'auteurs dont aucun manuscrit vraiment ancien n'est parvenu jusqu'à nous. Les bibliothèques des universités allemandes et anglaises, pour ne citer que celles-là, renferment par milliers des manuscrits classiques que personne n'a examinés depuis deux siècles. La découverte à Oxford, en 1899, de toute une tirade juvénalienne inconnue a prouvé aux plus sceptiques que l'ère des découvertes n'était pas encore close. M. Sabbadini est, sans doute, moins optimiste puisqu'il s'écrie en terminant son ouvrage : « Aujourd'hui les papyrus grecs de l'Égypte ressuscitent à nos yeux ébahis de nouveaux Aurispa; mais, hélas, les lettres latines se voient inexorablement refuser la naissance d'un nouveau Pogge! »

SEYMOUR DE RICCI.

A Catalogue of the paintings at Doughty House, *Richmond, edited by* **H. Cook**. Vol. I. Italian Schools, by **T Borenius**. In-fol., 231 p., avec nombreuses planches (non numérotées). Londres, Heinemann, 1913; tiré à 400 ex. numérotés et signés de M. H. Cook. — Sir Fr. Cook, premier *baronet* du nom, fut le fondateur de la vaste collection de Doughty House à Richmond. Cet habile industriel (1817-1901), comte de Monserrat au Portugal, a créé également dans ce pays, près de Cintra, des jardins qui comptent parmi les plus beaux du monde, entourant un palais moresque plein d'œuvres d'art. Son conseiller ordinaire fut sir Charles Robinson († 1913). A la mort de Cook, ses trésors furent répartis entre ses deux fils. Les peintures, sculptures et marbres antiques, vases et terres cuites, restèrent à Doughty House, propriété de sir Fred. Cook, père de notre collaborateur M. Herbert Cook, le plus « universel » peut-être des connaisseurs anglais et certainement l'un des mieux informés et des plus originaux. Les bronzes, objets d'argenterie, ivoires, porcelaines, miniatures, bijoux, passèrent au second fils, Wyndham Cook († 1905); aujourd'hui, ils sont conservés *in trust* pour son fils unique, Humphry Wyndham Cook, dans une

Digitized by Google

maison de Londres, 8 Cadogan Square. D'autres œuvres d'art sont restées à Montserrat, où il y a une précieuse bibliothèque et une collection très peu connue d'objets orientaux.

Les antiquités de Doughty House ont été cataloguées par Mme Sellers-Strong ; les richesses de Cadogan Street l'ont été par des experts du Victoria and Albert Museum. Il n'existait encore qu'une notice sommaire des tableaux de Richmond; le volume que nous annonçons est le premier d'une série de trois qui doit constituer un inventaire raisonné et illustré de cette admirable collection, où toutes les grandes écoles et presque tous les grands maîtres sont représentés. Le travail est dirigé par M. Herbert Cook, qui a publié ses observations en note du présent volume, consacré aux écoles italiennes, dont la rédaction a été confiée à un bon connaisseur scandinave, M. Tancrède Borenius. Il n'est pas à craindre que ce magnifique ensemble vienne jamais sur le marché : c'est un majorat. J'ajoute qu'il est très facile d'obtenir la permission de visiter la collection Cook ; il suffit de la demander.

Le catalogue de Doughty House devant rester peu accessible, je crois devoir en indiquer le contenu avec quelque détail.

I. **École de Sienne.** — 1-3 *Ugolino da Siena.* Moïse; Aron; deux Anges avec les instruments de la Passion. Fragments d'un polyptique autrefois à S. Croce de Florence, dispersé au XIXe siècle, notamment à la vente Warner Ottley (1847). — 4. *Naldo Ceccarelli.* V. et E. Signé et daté 1347. — 5. *Paolo di Giovanni Fei.* 15 saintes en prière. Attribution de Berenson. — 6. *Benvenuto di Giovanni.* Scènes de la Passion. Attribution de Berenson. — 7, 8. *Francesco di Giorgio Martini.* Nativité; Triomphe de la Chasteté. — 9, 10. *Beccafumi* (ou *Pacchiarotto*). S. Antoine abbé et Ste Catherine de Sienne. — 11. *Franc. Vanni.* Ste Famille.

II. **École florentine.** — *Giac. del Biondo.* Couronnement de la V. — 13. *Agnolo Gaddi* (?) Le Christ et l'Annonciation. — 14. *Lor. Monaco.* V. et E. Analogue à Louvre 1315. — 15. *Fra Angelico.* V. E. et Anges; attribué par L. Douglas à Boccati. — 16. *Filippo Lippi.* Adoration des Mages. Chef-d'œuvre peint vers 1430, le plus ancien *tondo* à sujet religieux que l'on connaisse. — 17. *Du même.* S. Joseph et S. Michel. — 18. *Style de Pesellino.* Plateau d'accouchée. Enlèvement d'Hélène. Charmant. — 19. *Franc. di Giorgio* (?) ou un *Florentin.* Profil d'Isotta di Rimini (?). — 20. *Florentin.* Réconciliation des Romains et des Sabins; *cassone.* — 21. *Florentin.* Triomphe de David, Hercule et l'Hydre, Hercule et Nessus. *Cassone* peint sous l'influence de Pollaiuolo. — 22. *École de Botticelli.* La Pentecôte. Autrefois à Lyon. — 23. *Même école.* Profil de femme, analogue à Francfort, n. 11. — 25. *Botticini.* Portrait d'enfant. Attribution de Berenson. — 26. *Pier Franc. Florentino* (?) V., E., S. Jean et Anges. Plagiat de Lippi. — 27, 28, *Raff. dei Carli.* Scènes de la vie de Moïse. Attribution de Berenson. — 29. *Fra Bartolomeo.* V., E., S. Jean et Ste Elizabeth, signé et daté 1516. Chef-d'œuvre. — 30. *Mariotto Albertinelli.* V. et E. — 31, 32. *Andrea del Sarto* (?) Portrait de l'artiste et V. et E., signés du monogramme. — 33, 34. *Andrea del Sarto* ou *Bacchiacca* (Berenson). Apollon et Daphné; Apollon et Cupidon. — 36. *Andrea del Sarto* (école d'). S. Sébastien, d'après un original perdu. — 39. *Bacchiacca.* Ste Famille. Attribution de Morelli. — 40, 41. *Du même.* Crucifixion et Cène. Attribution de Berenson. — 42. *Pontormo.* V. E. et SS. Plusieurs répliques. — 43. *Salviati* ou *Moroni.* Portrait de jeune homme.

III. **Ecole ombrienne.** — 46. *All. Nuzi* ou *B. Daddi.* Couronnement de la V.

Digitized by Google

— 47. *Giov. Franc. da Rimini.* Dieu le Père répandant l'Esprit Saint. Sujet très rare. Attribution de Mary Logan. — 48. *Ecole P. della Francesca* (*Lor. d'Arezzo?*). Présentation au temple. — 49. *Ecole de Giov. Santi* (influences flamandes par l'entremise de Juste de Gand ?) Annonciation. — 50, 51. *Signorelli.* Études. — 52, 53. *Du même*, Portrait de Niccolo Vitelli ; Crucifixion. — 54. *Pérugin* ou *Bacchiacca.* Flagellation. — 55. *Pérugin* (?) Martyre de S. Sébastien. — 56, 57 *Ecole de Pinturicchio.* V. et E. Le 56 est analogue à Louvre 1573. — 58. *Giann. Manni.* S. Sébastien. M. H. Cook songe dubitativement à Raphaël jeune. — 59. *B. Mariotto.* Visitation et Présentation. — 60. *Ombrien.* Alexandre le Grand. De la même main que le Tiberius Gracchus de Budapest. — 64. *Raphaël.* S. Jérôme châtiant l'hérétique Sabinianus. A fait partie, avec un panneau de Lisbonne, de la prédelle de la Crucifixion Mond, 1502-3 (?). — 69. *P. Presciuti.* V. E. et SS. Attribution de H. Cook, malgré une signature (suspecte) de Perino del Vaga. — 71. *P. del Vaga.* La Nativité. Beau tableau autrefois chez Lord Dudley. — 72. *Gir. Sicciolanti.* V. et E. Attribution de H. Cook. — 73, 74. *Ecole Romaine.* Deux Sibylles. — 77. *Sassoferrato.* V. et E.

V. **Ecole de Naples.** 80. *A. Sabattini.* Baptême de J.-C.

VI. **Ecole bolonaise.** — 84. *Bagnacavallo.* Grand tableau d'autel. — 85. *Annibal Carrache.* Toilette de Vénus. Influence de Corrège.

VII. **Ecole de Parme.** — 95. *Rondani.* Inspiration de S. Jérôme. Beau tableau. — 97. *Parmesan.* Portrait de Charles-Quint. — 100. *B. Schidone.* Adoration des Bergers.

VIII. **Ecole lombarde.** — 105. *Ambrogio da Predi* (aussi attribué à *Francia*, à *Beltraffio*, à un *Vénitien*). Portrait de jeune homme. — 107, 108. *Cesare de Sesto.* S. Jérome et V., E. et SS. Deux œuvres capitales du maître. — 109. *Sodoma.* S. Georges et le dragon. Joli tableau. — 110. *B. Luini.* V. E. et anges. Doucereux. — 111. *Giampietrino*, V. et E. Chef-d'œuvre de l'artiste, attribué avant Morelli à Léonard. — 112. *Du même.* Nativité. Très luinesque. — 113. *Cesare Magni.* V. E. et SS. Signé et daté 1530. Important, mais vilain. — 114. *Du même.* V. E. et SS. Très supérieur au précédent. — 115. *Gir. Giovenone.* V. E. et SS. Signé. — 116. *B. Lanini.* V. E. SS. et donateurs. Signé et daté 1552. Important. — 117. *Cos. Tura.* Annonciation et trois saints. Très beau. — 118. *Bald. d'Este.* Portrait d'homme, signé et daté 1493. Tête de série. — 119. *Ecole de Roberti* (?) Médée et ses enfants (?) Tableau célèbre. — 123. *Ecole Grandi.* Annonciation. — 125. *Garofalo.* S. Christophe, fresque transférée sur toile.

X. **Écoles de Venise et du Vénitien.** — 129. *M. Zoppo.* V. et E. Signé. — 130. *L. Bastiani.* Joseph explique le songe du Pharaon. — 131. *Crivelli.* V. et E. Charmant. — 132. *Antonello de Messine.* Christ à la colonne. Peut-être une copie par Solario d'un Antonello perdu (Berenson). — 133. *École de Giov. Bellini.* Triomphe d'un général. A droite du trône sur lequel il est assis, un devant d'autel orné, de style antique, avec l'inscription : TVRPE | IMPE | VENE | Q. | MIS. Faut-il restituer : *Turpe imperium Veneris?* — 134. *Cima.* V. et E. Signé. — 136. *Antonio da Messina* (peintre qui n'est ni Antonello ni A. de Saliba, mais un élève inconnu des Vivarini). V. et E. Signé *Añtus de Messina opus.* — 137. *Giorgione.* Portrait d'un Onigo (?) Attribué aussi à Cariani, qui est une « selle à tous chevaux » et dont les œuvres signées sont beaucoup plus faibles que les chefs-d'œuvre dont on lui fait souvent honneur (par *Schadenfreude?*). — 138. *École de Giorgione.* Sujet allégorique à déterminer. — 140, 141. *Seb. del Piombo.* Portrait de femme et portrait d'homme, le second douteux. — 142. *Titien.* Portrait de Laura dé' Dianti. Chef-d'œuvre dégradé. — 143. *Du même* Portrait de

Digitized by Google

Rainuccio Farnese. Mal conservé. — 146, 147. *Franc. Vecellio.* Adoration des Bergers et Mariage mystique. — 148. *L. Lotto* (?) ou *Jacopo de' Barbari* (?) Christ jeune. — 149, 150. *Rocco Marconi.* V. et E., Femme adultère, le premier signé *Ioannes Bellinus.* — 151. *Pordenone.* Expulsion d'Adam et Ève. Signé. — 153. *Romanino.* V. et E. Giorgionesque. — 155. *Du même* (?) Triomphe de César. — 157. *Moretto.* Pietà. Chef-d'œuvre. — 161. *P. Bordone.* Persée armé par Minerve et par Mercure. Signé. — 164. *Tintoret.* Portrait d'un sénateur vénitien. — *A. Schiavone.* Histoire de Lara (Ovide, *Fastes*, II, 599-616). — 184. *P. Farinati* ou *D. Brusasorci.* Deux excellents portraits. — 186. *Palma Giovine.* Mise au tombeau. Curieuse imitation de Tintoret. — 191. *J. B. Pittoni.* Sacrifice de Polyxène. Réplique au Louvre, n. 1460.

L'exécution des planches (héliogravures et phototypie) est très bonne, l'impression du texte correcte et claire. L'ensemble est pourtant un peu lourd ; il y a plus d'élégance dans les volumes consacrés à la collection Martin Le Roy.

S. R.

E. J. Rapson. *Ancient India, from the earliest times to the first century A. D.* Cambridge, University Press, 1914. In-12, 199 p., avec cartes et gravures. — Petit livre utile, qui enseignera rapidement aux archéologues et aux historiens non indianistes ce qu'ils n'ont pas le droit d'ignorer[1]. Parmi les monuments reproduits, citons un choix de monnaies (pl. II), la colonne de Besnagar (pl. III) et le curieux chapiteau de Mathurâ formé de deux lions affrontés (pl. IV). Des deux cartes, l'une est relative aux campagnes d'Alexandre dans le nord-ouest de l'Inde, l'autre fixe l'emplacement des régions et des villes dont il est question dans les plus anciens textes. Une bibliographie sommaire et une chronologie seront également les bienvenues, bien qu'on puisse être en désaccord avec l'auteur sur certaines dates, comme sur la mention ou l'omission de certains ouvrages. Mais il ne faut pas oublier que c'est un exposé élémentaire de questions mal connues et difficiles; prenons-le tel qu'il est et remercions-en M. Rapson[2].

S. R.

Ulysse Chevalier. *Le vandalisme allemand à Rome en 1527*. Valence, 1915. In-12, 16 p. — Description détaillée, sans indication de sources (l'auteur dit s'être servi surtout de Gregorovius, p. 15), de la dévastation de Rome en mai 1527 par les Impériaux. « C'est à tort, écrivait en 1890 F. von Bezold, qu'on a

1. Comme il est parlé (p. 145) du roi Gondopharnès et de la mission légendaire de Saint-Thomas, je signalerai à ce propos, dans *The Monist* (1er janvier 1915, p. 1 et suiv.), un intéressant mémoire de Richard Garbe, traduit en anglais par Lydia G. Robinson.

2. Divisions : I. Les sources de l'histoire de l'Inde ancienne. — II. Les civilisations de l'Inde. — III. La période des Védas. — IV. La période des Brahmanas et des Upanishads. — V. L'origine du jaïnisme et du bouddhisme. — VI. Les domaines indous des Empires perse et macédonien. — VII. L'Empire Managa. — VIII. L'Inde après le déclin de l'Empire Managa. — IX. Les successeurs d'Alexandre le Grand. — X. Envahisseurs parthes et scythiques.

Digitized by Google

attribué aux vainqueurs la destruction en masse d'œuvres d'art ; en cela, comme l'observe Gregorovius, ils valaient pourtant mieux que ces vandales qui ont détruit le château de Heidelberg et le dôme de Spire ». Ni Gregorovius ni Bezold n'oseraient plus écrire cela ; l'écho leur répondrait : *Louvain*, *Reims*, *Arras*. M. Chevalier insiste sur la fureur montrée par les lansquenets allemands et luthériens lors du sac de Rome, mais semble oublier que leurs compagnons espagnols et catholiques ne furent pas moins brutaux. Alors comme aujourd'hui, il est faux de dire, avec M. Chevalier, que la « haine antireligieuse » (*religieuse* serait plus exact) ait été l'inspiratrice du vandalisme et du massacre. En 1527, c'était la licence d'une soldatesque effrénée ; en 1914, l'infâme doctrine « terroriste » de Bernhardi et consorts. Le vandalisme de 1527 venait d'en bas, celui de 1914 est venu d'en haut; mais ce n'est vraiment pas le cas de répéter avec le poète : *Tantum religio potuit suadere malorum*[1].

S. R.

A.-J.-B. Wace et **M.-S. Thompson**. *The Nomads of the Balkans*. Londres, Methuen, 1915. In-8, x-332 p., avec 42 photogravures et 2 cartes. — Pendant l'hiver de 1909-10, les auteurs voyageaient dans la Thessalie méridionale, entre Almiros et le Mont Othrys, à la recherche d'inscriptions. Almiros et quelques villages à l'ouest de cette ville possèdent une population de *Farsherots* ou Valaques albanais venus de Pleasa. L'un d'eux, qui servait de muletier aux archéologues, leur apprit quelques mots de valaque. Un peu plus tard, dans la plaine d'Elassona, ils entendirent parler de Samarina; les détails qu'ils recueillirent à ce sujet piquèrent leur curiosité et ils décidèrent de consacrer l'été suivant à visiter les villages du Pinde. Ainsi mis en goût, ils parcoururent plusieurs régions habitées par les Valaques; de là, le présent ouvrage, qui n'a pas pour objet de décrire tous les établissements valaques, mais de donner une description minutieuse de Samarina et des villages du Pinde, ainsi que des informations générales sur les Valaques des Balkans.

Les Valaques sont appelés par les Grecs *Vlakhi* ou *Koutsovlakhi*. Le mot *Vlakhos* est peut-être apparenté à *Welche*; quant à *Koutso*, c'est un mot signifiant « boiteux » ou « imparfait »; ainsi un κουτσοδάσκαλος est un maître d'école ignorant. On a cru aussi, mais à tort, reconnaître dans cet élément le turc *kouchouk* (petit). Les Valaques eux-mêmes, dont la langue est un dialecte roumain, s'appellent *Arumâni* (Romains); les Bulgares, Serbes et Albanais, les appellent *tsintars*, à cause, dit-on, des sifflements de leur langue. Au XVIIIe siècle, ils commencèrent à l'écrire en employant des caractères grecs; depuis le milieu du XIXe siècle, ils ont adopté l'alphabet roumain. On trouve dans cette langue quantité de mots d'emprunt — grecs, slaves, turcs, albanais — dont l'importance varie suivant les régions où elle est parlée. Voici un spécimen d'une chanson valaque citée par les auteurs :

---

1. D'après le *Journal de Genève* du 28 mars 1915, la Triple Entente compte 46 millions de protestants et 60 millions de catholiques; la Double Alliance compte 45 millions de protestants et 63 millions de catholiques. On voit donc que les Réformés ne sont en majorité dans aucun des camps.

Digitized by Google

Vinirā di t alte lokuri
Trā z veadā anoastre tropuri

(« Ils vinrent d'autres lieux pour voir nos usages »).

Abondamment illustré, rempli de détails intéressants pour la sociologie, le folklore, la géographie, l'ouvrage de MM. W. et Th. vient d'autant plus à propos que l'élément valaque des Balkans, déjà menacé par les progrès de l'enseignement primaire, est appelé sans doute à disparaître plus rapidement qu'on ne pensait dans la révolution que traverse aujourd'hui la péninsule. Bien que les Valaques aient été assez souvent étudiés depuis Pouqueville, la monographie des deux archéologues anglais est appelée à occuper un rang éminent parmi les écrits dont ils ont été l'objet[1].

S. R.

Paul Peeters, bollandiste. *L'Évangile de l'Enfance. Rédactions syriaques, arabe et arméniennes*, traduites et annotées. Paris, Picard, 1914, in-8, LIX-330 p. Prix : 3 fr. 50. — « En déroulant le fil de ces contes enfantins, on a l'impression du livre des *Mille et une Nuits* chrétiennes, qui n'ont jamais pu être prises au sérieux que par accident et à la faveur d'une exégèse naïve et menteuse. » (p. LVII). Cependant « cette pauvre littérature » pénétra jusqu'au fond de l'Occident, où elle trouva partout des moines pour la copier, des traducteurs pour la vulgariser. L'art plastique s'en inspira comme la littérature. Il était donc à propos de mettre à la portée du public instruit les traductions des textes très divers que l'on connaît sous le nom d'*Évangile de l'Enfance*. L'éditeur s'est acquitté de sa tâche difficile avec une pénétration et une érudition dignes de tout estime. L'introduction, où il essaye de démêler un écheveau embrouillé entre tous, est une œuvre originale, qui sera longtemps lue et citée. Sa conclusion peut se résumer ainsi (p. LIII) : « Toutes les histoires apocryphes de l'enfance du Christ qui sont arrivées jusqu'à nous sont tributaires d'un même livre, mélange d'anciennes légendes et de nouvelles fictions, qui racontait, en un récit dramatique et circonstancié, quelques épisodes de la première jeunesse du Christ, depuis son retour d'Égypte. » Ce livre perdu peut être antérieur au ve siècle, mais les légendes qu'il a recueillies sont, en partie, beaucoup plus anciennes, puisque l'épisode de Jésus à l'école a déjà été lu par S. Irénée dans un livre gnostique. Voltaire a eu bien raison de ne pas croire qu'*apocryphe* fût synonyme de *récent*.

S. R.

1. I. Introduction. — II. De Ternavos à Samarina. — III. La vie à Samarina. — IV. Usages de Samarina. — V. Gouvernement, commerce, églises, maisons. — VI. Naissance, mariage, mort. — VII. Fêtes et légendes. — VIII. Histoire de Samarina. — IX. Les villages près de Samarina. — X. Distribution des Valaques. — XI. La langue valaque. — XII. Histoire et origine des Valaques. — Suivent des appendices : textes grecs des inscriptions dans les églises de Samarina; chants populaires et klephthiques; textes choisis, bibliographie, vocabulaire. Il y a un bon index.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

Digitized by Google

TOMBES ROMAINES

PRÈS DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le 17 mars 1914, une lettre de M. l'adjoint au maire de Port-Marly avisait le Musée de Saint-Germain de la découverte d'objets antiques, au cours de travaux de terrassement exécutés dans la propriété de M. Mac-Avoy, à l'Ermitage (ancien château d'Alexandre Dumas père, dit *Monte-Cristo*).

Cette découverte offre un réel intérêt ; on a recueilli là des

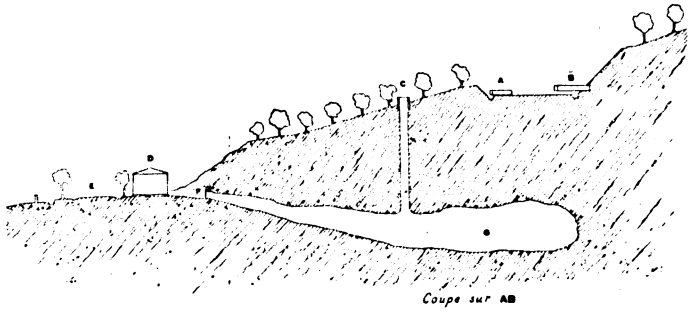

Fig. 1. — Coupe du terrain des fouilles.

objets gallo-romains en fer, en argile et en verre qui sont très rares dans notre région.

Malheureusement, les travaux de terrassement étaient faits par un entrepreneur de la ville du Pecq dont les ouvriers manquaient naturellement de toutes connaissances en fait d'antiquités. A chaque découverte, ils n'ont vu dans les pièces qu'ils ramenaient que des objets quelconques, méritant à peine d'attirer leur attention. Néanmoins, ils ont mis de côté ces objets, que nous avons pu étudier et mouler grâce à l'amabilité de M. Mac-Avoy, le propriétaire. Jamais je n'ai eu la chance d'arriver à temps pour voir une des sépultures en place et intacte ; je n'ai pu reconstituer l'ensemble des tombes et leur disposi-

Digitized by Google

tion, ainsi que la distribution des objets découverts, que d'après les indications, d'ailleurs très précises, du chef de chantier.

Le nombre des tombes est de sept, toutes à inhumation. Elles

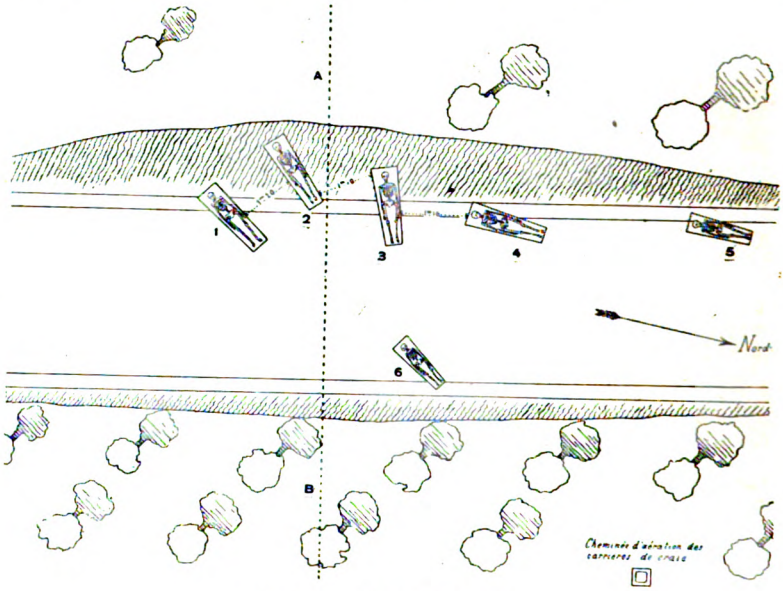

Fig. 2. — Plan des fouilles.

ont été mises au jour en creusant une tranchée allant du Nord à l'Est, dans le dessein de pratiquer une large allée carrossable dans le parc et le verger. Elles sont situées exactement au-dessus des carrières de craie en exploitation ; la cheminée d'aération de ces carrières débouche au niveau du sol à quelques mètres des tombes. Dans toutes, on semble avoir placé la tête du côté le plus élevé de la pente du terrain et les pieds du côté le plus bas.

Les tombes ne sont pas placées au même niveau. Les n°s 2 et 3 étaient les moins profondément creusées ; ce sont celles qui ont été rencontrées les premières, à 1^{m},70 de profondeur.

Le n° 1 est une sépulture d'adulte ne contenant pas de mobilier funéraire ; le cercueil était en bois ; on a conservé quelques clous de l'assemblage des planches.

Digitized by Google

Le n° 2 est une sépulture d'adulte. Le mobilier comprend : 1° un vase de terre noire à long col et panse ovale de 20 centimètres de haut (type Saint-Germain n° 12622, trouvé à Champ-

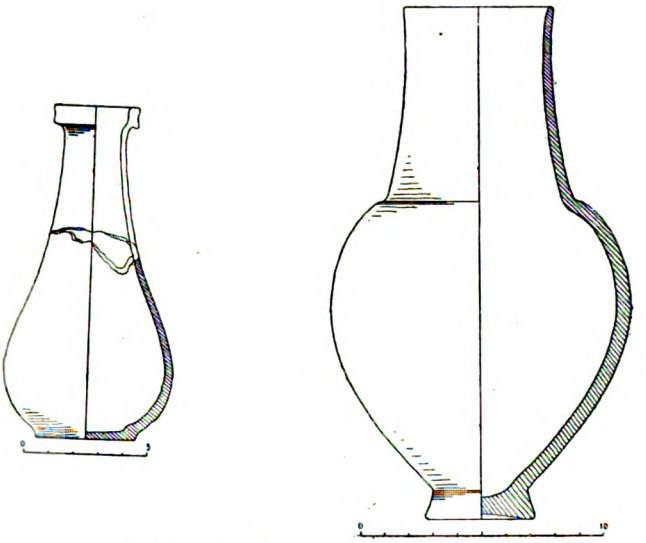

Fig. 3. — Céramique de la tombe n° 2.

dolent près de Saint-Germain-les-Corbeil, Seine-et-Oise) ; 2° un autre petit vase de terre, en forme de flacon, probablement avec

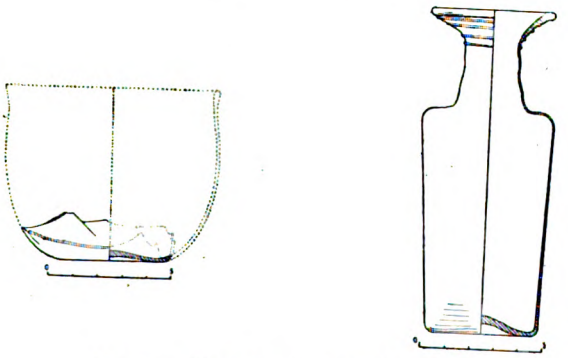

Fig. 4. — Verrerie de la tombe n° 2.

une anse ; la partie supérieure est brisée ; hauteur 136 millimètres (type du n° 28549 de Champlieu, forêt de Compiègne) ; 3° un

Digitized by Google

flacon en verre, de forme cylindrique, de 134 millimètres de haut (voir Morin-Jean, *La Verrerie*, forme 9, p. 55, fig. 29; ana-

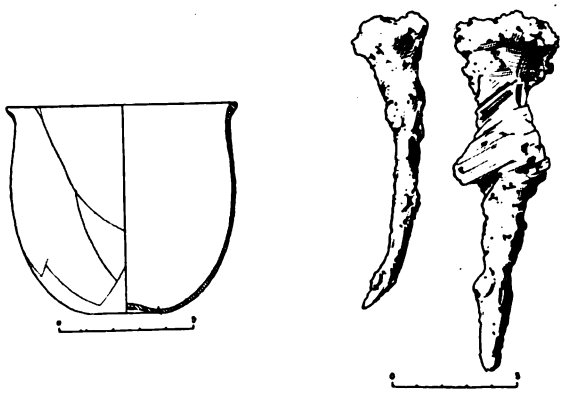

Fig. 5. — Objets de la tombe n° 3.

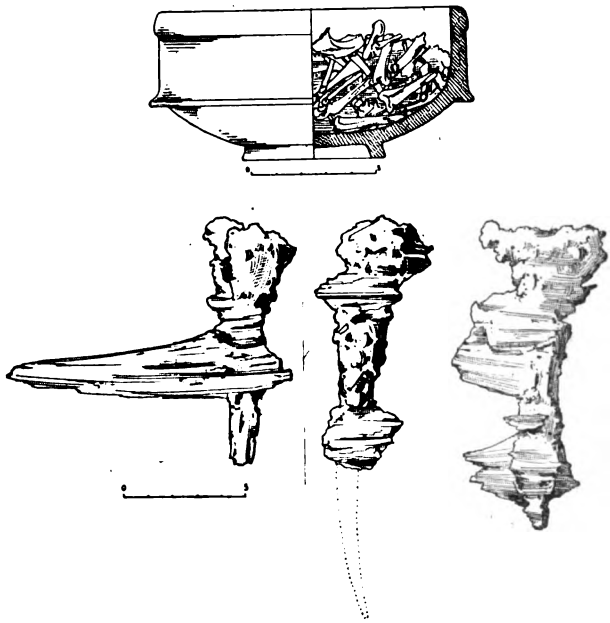

Fig. 6. — Objets de la tombe n° 4.

logues provenant des cimetières de la Marne) fouilles de Machet, à Saint-Germain, n° 12669); 4° une coupe en verre blanc incomplète (voir Morin-Jean, forme 73).

Digitized by Google

La tombe n° 3 (mort adulte) renfermait une coupe en verre fragmentée et incomplète. Elle devait contenir des objets en bronze qui n'ont pas été retrouvés, car le crâne, dans la partie frontale antérieure, portait des traces très nettes du dépôt ver-

Fig. 7. — Vase de la tombe n° 6.

dâtre des sels de cuivre. Deux phalanges de la main étaient également verdies par la présence de bagues que nous n'avons pas retrouvées. Il y avait en outre quelques clous de cercueil.

La tombe n° 4 (mort adulte) a donné une belle coupe en terre rouge de $0^m,13$ de diamètre et $0^m,06$ de hauteur ; elle contenait aussi des ossements de petits animaux. On y a découvert un grand nombre des clous du cercueil.

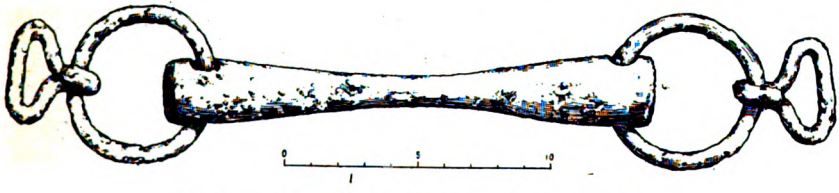

Fig 8. — Mors de cheval trouvé dans les déblais.

La tombe n° 5 est une sépulture d'enfant ; elle n'a pas donné de mobilier, seulement des clous de cercueil.

La tombe n° 6 est aussi une sépulture d'enfant ; on y a trouvé un vase en terre brune à anse, à surface grenue et percé au fond.

Dans la terre de déblai provenant de la même profondeur et du même endroit, on a recueilli un mors de cheval de forme peu connue qui paraît de la même époque ; on le soumet au jugement des spécialistes (fig. 8).

Digitized by Google

Le même niveau a donné deux monnaies de bronze : 1° Effigie de Constance Chlore. Buste lauré à droite : CONSTANTIVS NOB CAES. ℞ Carthage debout à gauche, tendant des fruits dans chaque main. SALVIS AVGG ET CAESS FEL KART (Cohen, *Constance*

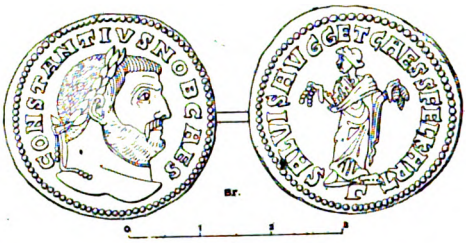

Fig. 9. — Monnaie de bronze trouvée dans les déblais.

Chlore, n° 271); 2° Effigie de Maximien Hercule. Buste lauré à droite : DN MAXIMIANO P. F. S. AVG (Cohen, t. VI, p. 508, n° 142). ℞ Femme drapée tenant une corne d'abondance à gauche et une patère dans la main droite : GENIO POP ROM. En exergue, [P]LN, avec l'indication de l'atelier (*Prima Lugdunensis*).

Il est vivement à souhaiter que quelques fouilles méthodiques soient pratiquées vers ce point, car ces tombes ne sont pro-

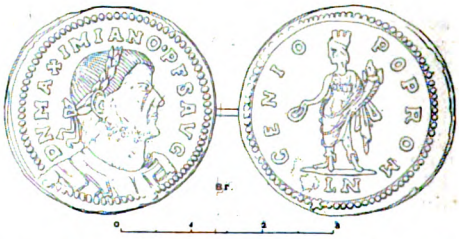

Fig. 10. — Monnaie de bronze trouvée dans les déblais.

bablement pas isolées. M. Mac-Avoy est, je crois, tout disposé à entreprendre ces recherches dans des temps moins troublés que ceux où j'écris.

B. CHAMPION.

Digitized by Google

L'ABBÉ MIGNE

L'HOMME ET L'ŒUVRE

Taillant, sc.

L'Abbé Migne en 1841.

Le milieu du XIXe siècle a vu paraître en France l'œuvre la plus considérable qui ait été publiée depuis l'invention de l'imprimerie. Un prêtre, l'abbé Migne, sans ressources au début, malgré toutes les difficultés matérielles, toutes les barrières morales qu'on éleva sur son chemin, a conçu, préparé et mené au terme qu'il s'était proposé dès le premier jour, la publication des œuvres des Pères de l'Église et de toute une série de volumes se rattachant spécialement aux études d'histoire religieuse.

Pendant de longues années, il fut de règle en France de décrier Migne, de ne parler que de ses incorrections, des erreurs de ses réimpressions, alors même qu'on ne se gênait pas pour l'utiliser sans le nommer. Voici, pour n'en citer qu'un

Digitized by Google

exemple ce que nous pouvons lire, à propos d'un des ouvrages de l'abbé Migne, dans le *Manuel* de Brunet :

« Le défaut de proportions des articles de ce volume nous semble être entièrement du fait de l'éditeur, ainsi que les nombreuses fautes d'impression qu'on peut remarquer dans ce volume, si recommandable à tant d'égards. Toutefois, ce qui n'est pas écourté dans ce Dictionnaire, ce sont les éloges que s'y donne M. l'abbé Migne, où il fait d'ailleurs bien connaître les différentes parties de la grande collection qui sort des ateliers de Montrouge. En livrant au prix de 6 fr. chacun de ces gros volumes si bien remplis, M. Migne, nous en convenons, a rendu un véritable service au clergé catholique, mais certes ces éditions font peu d'honneur à la typographie française ».

Le célèbre bibliographe, qui se croit ainsi autorisé à juger en quelques lignes dédaigneuses l'œuvre immense de Migne, prononce cet arrêt dans une *Notice sur le cinquième volume du Dictionnaire de Bibliographie catholique*.

Or, par une piquante coïncidence, il se trouve que le *Dictionnaire de Bibliographie catholique* (*Encyclopédie théologique*, t. XXXIX-XLII) n'a jamais eu que *quatre* tomes et que le volume auquel Brunet fait allusion est au contraire le t. I du *Dictionnaire de Bibliologie catholique* (*Encyclopédie théologique*, t. XLIII). Le juge sévère avait donc lui-même des erreurs à se faire pardonner.

Quand Wattenbach, Dümmler et d'autres savants étrangers eurent pris l'habitude de faire leurs renvois à « Migne », et qu'on eut appris qu'en Russie même les grandes bibliothèques synodales avaient acquis les *Patrologies*, on s'empressa en France de louer la commodité de ses éditions pour les citations, et l'on découvrit que les volumes publiés par notre compatriote n'étaient pas au fond si méprisables. Mais les années ayant passé, il parut inutile de revenir sur l'éditeur. On avait pris l'habitude de renvoyer à « Migne »; l'homme avait disparu. On se préoccupa si peu de sa vie, de la façon dont il avait pu mener à bien ce gigantesque travail, que les biographies les plus complètes ne donnent sur lui que quelques lignes, alors que la bibliographie française ne devrait pas avoir assez de louanges pour un monument qui est certainement, dans le

Digitized by Google

domaine de l'érudition, un de ceux qui lui font le plus d'honneur.

A un certain moment, on put croire que presque tous les renseignements sur les origines de cette publication avaient été détruits. La maison Garnier avait, en effet, après l'incendie dont nous parlerons à la fin de cette notice, acquis les terrains de Montrouge et tout ce qui se rattachait à l'imprimerie des *Ateliers catholiques*. On pouvait donc espérer rencontrer, dans le vieux fonds de ses archives, des pièces de toute espèce, d'érudition, d'encouragement, de collaboration. Mais quand, il y a quelques années, j'allai voir M. Garnier père, il me dit qu'assurément toutes les lettres avaient bien été mises dans des sacs lors de la prise de possession, mais qu'au moment des collections de timbres poste, il les avait données aux enfants, qui les avaient découpées et jetées ensuite aux vieux papiers. Que de précieux renseignements ont ainsi été perdus ! Les plus à regretter en cette occurence sont ceux qui avaient trait à la collaboration du Cardinal Pitra, dont la haute figure domine encore toute la science liturgique contemporaine. Fallait-il donc désespérer de la connaître ?

De ce côté nous avons une consolation. Dans sa *Vie du Cardinal Pitra*, Mgr Battandier a pu, d'après le journal de l'éminent bénédictin, recueillir quelques précieux souvenirs et consacrer ainsi plusieurs pages aux éditions des plus curieux travaux des *Patrologies latine et grecque*.

***

A une puissance de travail extraordinaire, à une mentalité combative qui lui permit de surmonter tous les obstacles, Migne joignit une telle intelligence des affaires qu'il fut, de son temps, qualifié de « Napoléon du prospectus » ; ce fut d'ailleurs presque le seul éloge qu'il reçut. Les réclames très habiles qu'il sut répandre à profusion aux bons endroits, les promesses qu'il sut faire accepter et qu'il remplissait du reste ponctuellement, vont nous permettre de reconstituer à peu

Digitized by Google

près l'histoire des éditions sorties des ateliers de Montrouge. D'heureuses rencontres de travailleurs, des conversations recueillies il y a une vingtaine d'années au cours de mes recherches sur les *Reliques de Constantinople*, des amitiés scientifiques qui m'ont fait connaître un ami de Migne, probablement le dernier survivant de ceux qui encouragèrent le vaillant éditeur, ont mis sur ma route encore plusieurs documents oubliés de la genèse des *Patrologies*.

Je dois à M. l'abbé Dommergue le nom des collaborateurs en sous-ordre de l'abbé Migne. M. Fabre Delcros, petit neveu de l'abbé Migne, qui habite Saint-Flour, m'a communiqué, avec d'intéressants renseignements de famille, les portraits qui illustrent cette notice : je ne saurais trop les remercier.

On le voit, il faut se hâter de parler de Migne, car demain, il serait peut-être trop tard pour réunir les éléments d'une étude destinée à donner à l'abbé Migne, quarante ans après sa mort, la place si méritée qu'on lui a refusée de son vivant.

***

L'abbé Migne naquit à Saint-Flour, le 25 octobre 1800, de parents qui tenaient une maison de commerce ; leur intelligence et leur persévérante activité la plaça dans la suite au premier rang dans le Cantal. Son enfance, ainsi que nous l'apprend une biographie contemporaine, ne laissait pas entrevoir l'avenir réservé au jeune Jacques-Paul Migne. Il ne songeait qu'à s'échapper, à chasser les écureuils, à gravir les roches les plus escarpées. C'est ainsi qu'il devint un très habile nageur et qu'il excella dans tous les exercices du corps. Telles furent ses premières années, pendant lesquelles il ne s'appliqua guère à l'étude. Mais sa facilité à tout apprendre suppléa à sa dissipation ; il en vint même à remporter quelques prix.

Ses professeurs, sous sa légèreté, avaient reconnu de précieuses dispositions. Aussi lorsqu'en 1817 le principal du collège de Saint-Flour, l'abbé Salesse, fut nommé proviseur du collège d'Orléans, il proposa au jeune Migne de l'emmener avec lui ;

Digitized by Google

cela séduisit le caractère aventureux de l'étudiant qui s'empressa d'accepter.

Il partit de Saint-Flour le 20 octobre 1817. Bientôt après, il entrait au Séminaire d'Orléans, dirigé par l'abbé Mirault.

Cette nouvelle vie fut une révolution dans son existence; quand il rencontra là des condisciples posés, studieux, instruits, il fut effrayé, mais non déconcerté. Son esprit opiniâtre lui fit surmonter tous les obstacles et alors qu'à son arrivée il ne savait qu'un peu de français et très peu de latin, il fut, après cinq mois, couronné au concours de Pâques. Il avait pourtant comme concurrents Stanislas Julien, le futur membre de l'Institut, et Fontaine, qui fut une des célébrités du barreau de Paris.

Deux ans plus tard, en 1820, il devint censeur au Séminaire; c'est à ce moment qu'il éprouva un attrait particulier pour l'enseignement et qu'il fut nommé professeur au collège de Châteaudun, en attendant que son âge lui permît de recevoir les Ordres. Il sut si bien s'y faire estimer que le principal, à un moment, voulut résigner à son profit ses fonctions; Migne refusa. Un an après, il reçut le diaconat, et comme son évêque voulait l'appeler à la prêtrise avec une dispense d'âge, il consacra alors plus de quinze heures par jour à revoir sa théologie.

Il fut ordonné prêtre à la Trinité en 1824, et chargé immédiatement de desservir trois paroisses du canton de Châtillon-sur-Loing (arrondissement de Montargis) : Aillant, La Charme et Dammartin. Mais la paroisse de sa résidence, Aillant, était en pays marécageux; au bout de dix-sept mois, miné par la fièvre, il fut forcé d'interrompre l'exercice de son ministère. Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, le nomma alors curé d'Auxy dans l'arrondissement de Pithiviers; mais, presque aussitôt, il reçut sa nomination à la cure de Puiseaux; c'était en 1825. Comme il était nommé là malgré le vœu des habitants, qui auraient voulu un prêtre du pays, il rencontra une hostilité non déguisée; mais peu à peu sa parole vibrante, son amabilité l'emportèrent et, quelque temps après son arrivée, il pouvait écrire à ses supérieurs : « Je repose ici sur deux

Digitized by Google

oreillers bien doux : l'estime et l'affection de mes paroissiens. Je puis faire le bien en dormant ».

Arrive la Révolution de Juillet. Il sut défendre, au péril de ses jours, un de ses confrères poursuivis par des gardes nationaux qui menaçaient sa vie. En 1831, il eut maille à partir, mais alors personnellement, avec les libéraux ; c'est alors qu'il crut devoir recourir à la presse, pour expliquer nettement sa pensée. Il composa une brochure d'environ deux cents pages, intitulée : *De la liberté, par un Prêtre*, dans laquelle il avait traité presque toutes les questions importantes du droit ecclésiastique dans ses rapports avec l'autorité séculière. Mgr de Beauregard, ayant appris que l'ouvrage était sous presse, fit venir l'abbé Migne, lui demanda ses épreuves et menaça, aussitôt qu'il les eut en sa possession, de les jeter au feu. « Je m'y oppose, s'écria Migne ». — « Et moi je m'oppose à la publication », répondit l'évêque. Migne consentit à garder le silence. Mais, dès ce moment, la manière dont la presse religieuse avait rempli jusqu'alors sa mission commença à le préoccuper. Il vint à Paris où il lança le prospectus de l'*Univers religieux*, qui valut en trois semaines dix-huit cents abonnés au nouveau journaliste. Il y était d'ailleurs autorisé par son évêque, qui avait pressenti le rôle de l'abbé Migne contre La Mennais.

Le programme de l'abbé Migne était très court : l'*Univers* ne doit servir aucun parti, ni politique, ni religieux ; il est catholique, voilà tout. Mais Migne eut beau faire; s'il obtint d'abord un grand succès, comme il voulait rester indépendant, loin de concilier les partis, il se les aliéna tous. Aussi, après avoir lutté jusqu'en 1836, il se retira du journalisme et tourna ses vues vers de plus vastes desseins : la publication des *Cours complets de Théologie et d'Écriture Sainte*, qu'on ne va pas tarder à voir annoncer.

Réimprimer, sur toutes les parties de la science ecclésiastique, les meilleurs ouvrages dont s'enorgueillit le christianisme, les mettre à la portée de toutes les fortunes, tel fut le plan grandiose auquel il allait consacrer sa vie.

Digitized by Google

A ce moment, l'historien, le savant, l'archéologue, le liturgiste qui avait besoin de consulter les Pères, n'avait que cinq sources à consulter : Marguerin de la Bigne, Desponts, Ittigius, Gallandius et Caillau.

1° Marguerin de la Bigne a publié, en 1575, la première édition de la *Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, en 8 tomes in-f° chez Sonnius, auxquels en 1579 on joignit un appendice; c'est d'après les 9 vol. parus en 1609 que fut imprimée l'édition de Cologne en 14 vol. qui parut chez Hieratus de 1618 à 1622. Enfin, en 1639, un *Auctarium* en 2 vol. fut publié à Paris par Morell.

2° Despont (Ph.) est l'éditeur de la *Bibliotheca max. veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum* (Lugduni, Anisson, 1677, 27 vol. in-f°), à laquelle il faut joindre l'*Apparatus ad biblioth. max. veterum Patrum* de Nic. Le Nourry (Paris, 1703-15, 2 vol. in-f°) et l'*Index Bibliothecæ max. veterum Patrum* de Sim. de Sainte-Croix (Genuæ, 1707, in-f°). Brunet nous apprend que la liste des auteurs compris dans cette édition, beaucoup plus complète que les autres, se trouve dans le *Catalogue de la Bibliothèque publique d'Orléans*, édit. de 1777, in-4°, p. 26 et suiv.

3° Ittigius (Thomas), savant théologien protestant, publia en 1707 son ouvrage *de Bibliothecis et Catenis Patrum variisque veterum scriptorum ecclesiasticorum collectionibus tractatus* (Leipzig, 1707, in-8° de mille pages), qui renferme une bibliographie raisonnée de toutes les collections, au nombre de cent-quatorze, des ouvrages des SS. Pères parus jusqu'alors et soixante-huit collections d'opuscules d'historiens ou autres d'écrivains ecclésiastiques que l'on n'a pas coutume de mettre au nombre des Pères. La table contient les noms d'environ 1.950 auteurs.

4° Gallandius (André), en 1765, publia une *Bibliotheca græcolatina veterum Patrum antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum* (Venise, 1765-1768, 4 vol. in-f°), qui comprend 380 écrivains, dont 180 ne se trouvent pas dans la *Bibliotheca Patrum* imprimée à Paris et à Lyon.

Digitized by Google

5° Enfin, en 1841, une *Collectio SS. Ecclesiæ Patrum græcorum et latinorum*, commencée en 1829, d'après les meilleurs textes, par D. A. B. Caillau, était arrivée à son 130e volume; l'éditeur en annonçait 200. En mettant les volumes en vente au prix de 3 fr , il montrait ainsi que le besoin se faisait sentir de réunir et de mettre à la disposition des travailleurs des textes difficiles à trouver et publiés souvent avec une extrême incorrection.

Nous ne saurions trop admirer le soin avec lequel fut dressé le plan de l'œuvre immense de Migne, puisque dans la suite des volumes de la *Patrologie latine*, par exemple, qui ne furent pas imprimés les uns après les autres, mais au fur et à mesure de leur mise au point, nous ne trouvons, pour employer le langage des critiques d'art, que deux « repentirs », c'est-à-dire deux ouvrages qui ne sont pas à leur place chronologique : Marcus Valerius Probus, grammairien du IIe siècle, édité au t. CXXX, avec Isidore Mercator, auteur du IXe siècle, et plusieurs messes, sacramentaires, diplômes, lois, qui vont du Ier au XIe siècle, dans le t. CXXXVIII, à la suite de Richer de Reims, moine du Xe siècle. Autrement, l'ordre chronologique est pour ainsi dire impeccablement suivi.

Les premiers volumes furent imprimés chez Bailly, place de la Sorbonne. Mais l'abbé Migne ne tarda pas à se sentir trop enserré. Nous n'avons en effet qu'à étudier le plan adopté, les projets arrêtés, pour comprendre qu'une œuvre aussi gigantesque devait se suffire à elle-même.

L'impression allait comprendre, en effet, immédiatement :

Pour la *Patrologie latine*	222 vol.
Pour la *Patrogie grecque-latine*	166 »
Pour la *Patrologie grecque en latin*	85 »
Pour l'*Encyclopédie théologique*	171 »
Pour les *Orateurs Sacrés*	99 »
Pour le *Cours d'Écriture sainte*	28 »
Pour le *Cours de Théologie*	28 »
Pour l'*Histoire ecclésiastique*	27 »
Pour les *Démonstrations évangéliques*	20 »

Digitized by Google

Pour la *Somme d'or*.	13 vol.
Pour les *Publications diverses*.	120 »

Au total : 979 volumes in-4°, chacun d'environ 1.150 colonnes de petit texte très serré.

L'abbé Migne comptait encore augmenter ses collections, puisqu'il ne désespérait pas d'arriver à 2.000 volumes, parmi lesquels devait figurer une *Collection complète des Conciles généraux, nationaux et provinciaux.*

A cette époque la liberté de l'imprimerie n'existait pas encore. Aussi, quand Migne, après avoir quitté Bailly, eut acquis de vastes terrains, vers le Petit-Montrouge, près des barrières du Maine et d'Enfer, sur lesquels allaient s'élever les magasins et les ateliers immenses qu'il projetait, il dut faire appel de 1844 à 1845 à un imprimeur breveté : Vrayer de Surcy, rue de Sèvres, 37, lui prêta son nom.

Mais il avait à peine commencé, que des jalousies de libraires firent agir énergiquement sur Mgr de Quelen, archevêque de Paris. Poussé par le zèle de M. Trévaux, Mgr de Quelen crut devoir ordonner à l'abbé Migne de cesser sa publication. Migne, qui avait engagé là des intérêts considérables, ne voulut pas interrompre l'œuvre commencée. Ses pouvoirs ecclésiastiques furent alors suspendus, mais dans le diocèse de Paris seulement, car, comme il était du diocèse d'Orléans, il ne pouvait être interdit à Paris. Sa conduite exemplaire, sa parfaite régularité n'empêchèrent pas Mgr Affre de continuer les sévérités de son prédécesseur, prétendant qu'un prêtre n'a pas le droit de faire du commerce. L'abbé Migne se retrancha derrière l'exemple des Bénédictins : pas plus qu'eux il ne faisait de commerce profane, puisqu'il se bornait à éditer des œuvres religieuses, et qu'il n'agissait pas autrement que les moines de Mongi en Arménie, les Lazaristes de Varsovie et de Constantinople, les Piaristes de Wilna, les Jésuites des États-Unis, les Trappistes de la Nouvelle Meilleraye en Irlande, les Méchitaristes de Vienne et de Venise, l'archevêque de Malines en Belgique, la

Digitized by Google

Propagande et le Vatican même ; car il ne mettait jamais en vente d'autres ouvrages que ceux qu'il imprimait lui-même.

L'imprimerie Migne (1845) ne fut donc pas arrêtée et peu à peu le calme se fit, surtout après la profession de foi que l'abbé Migne adressa au pape Grégoire XVI. Un prospectus qu'il lança nous apprend comment il entendait continuer le travail et les conditions dans lesquelles il allait pouvoir l'offrir au public savant.

AVIS IMPORTANT

D'après une des lois providentielles qui régissent le monde, rarement les œuvres au-dessus de l'ordinaire se font sans contradictions plus ou moins fortes et nombreuses. Les *Ateliers Catholiques* ne pouvaient guère échapper à ce cachet divin de leur utilité. Tantôt on a nié leur existence ou leur importance ; tantôt on a dit qu'ils étaient fermés ou qu'ils allaient l'être. Cependant ils poursuivent leur carrière depuis 24 ans, et les productions qui en sortent deviennent de plus en plus graves et soignées : aussi paraît-il certain qu'à moins d'événements qu'aucune prudence humaine ne saurait prévoir ni empêcher, ces Ateliers ne se fermeront que quand la *Bibliothèque du Clergé* sera terminée en ses 2.000 volumes in-4°. Le passé paraît un sûr garant de l'avenir, pour ce qu'il y a à espérer ou à craindre. Cependant, parmi les calomnies auxquelles ils se sont trouvés en butte, il en est deux qui ont été continuellement répétées, parce qu'étant plus capitales, leur effet entraînait plus de conséquences. De petits et ignares concurrents se sont donc acharnés, par leur correspondance ou leurs voyageurs, à répéter partout que nos Editions étaient mal corrigées et mal imprimées. Ne pouvant attaquer le fond des Ouvrages, qui, pour la plupart, ne sont que les chefs-d'œuvre du Catholicisme reconnus pour tels dans tous les temps et dans tous les pays, il fallait bien se rejeter sur la forme dans ce qu'elle a de plus sérieux, la correction et l'impression ; en effet, les chefs-d'œuvre même n'auraient qu'une demi-valeur, si le texte en était inexact ou illisible.

Il est très vrai que, dans le principe, un succès inouï dans les fastes de la Typographie ayant forcé l'Editeur de recourir aux mécaniques, afin de marcher plus rapidement et de donner les ouvrages à moindre prix, quatre volumes du double *Cours d'Ecriture sainte et de Théologie* furent tirés avec la correction insuffisante donnée dans les imprimeries à presque tout ce qui s'édite ; il est vrai aussi qu'un certain nombre d'autres volumes, appartenant à diverses Publications, furent imprimés ou trop noir ou trop blanc. Mais, depuis ces temps éloignés, les mécaniques ont cédé le travail aux presses à bras, et l'impression qui en sort, sans être du luxe, attendu que le luxe jurerait dans des ouvrages d'une telle nature, est parfaitement convenable sous tous les rapports. Quant à la correction, il est de fait qu'elle n'a jamais été portée si loin dans aucune édition ancienne ou contemporaine. Et comment en serait-il autrement, après toutes les peines et toutes les dépenses que nous subissons pour arriver à purger nos épreuves de toutes fautes ? L'habitude, en typographie, même dans les meilleures maisons, est de ne corriger que deux épreuves et d'en conférer une troisième avec la seconde, sans avoir préparé en rien le manuscrit de l'auteur.

Digitized by Google

Dans les *Ateliers Catholiques* la différence est presque incommensurable. Au moyen de correcteurs blanchis sous le harnais et dont le coup d'œil typographique est sans pitié pour les fautes, on commence par préparer la copie d'un bout à l'autre sans en excepter un seul mot. On lit ensuite en première épreuve avec la copie ainsi préparée. On lit en seconde de la même manière, mais en collationnant avec la première. On fait la même chose en tierce, en collationnant avec la seconde. On agit de même en quarte, en collationnant avec la tierce. On renouvelle la même opération en quinte, en collationnant avec la quarte. Ces collationnements ont pour but de voir si aucune des fautes signalées au bureau par MM. les correcteurs, sur la marge des épreuves, n'a échappé à MM. les corrigeurs sur le marbre et le métal. Après ces cinq lectures entières contrôlées l'une par l'autre, et en dehors de la préparation ci-dessus mentionnée, vient une révision, et souvent il en vient deux ou trois ; puis l'on cliche. Le clichage opéré, par conséquent la pureté du texte se trouvant immobilisée, on fait, avec la copie, une nouvelle lecture d'un bout de l'épreuve à l'autre, on se livre à une nouvelle révision, et le tirage n'arrive qu'après ces innombrables précautions.

Aussi y a-t-il à Montrouge des correcteurs de toutes les nations et en plus grand nombre que dans vingt-cinq imprimeries de Paris réunies ! Aussi encore, la correction y coûte-t-elle autant que la composition, tandis qu'ailleurs elle ne coûte que le dixième ! Aussi enfin, bien que l'assertion puisse paraître téméraire, l'exactitude obtenue par tant de frais et de soins fait-elle que la plupart des Editions des *Ateliers Catholiques* laissent bien loin derrière elles celles même des célèbres Bénédictins Mabillon et Montfaucon et des célèbres Jésuites Petau et Sirmond. Que l'on compare, en effet, n'importe quelles feuilles de leurs éditions avec celles des nôtres qui leur correspondent, en grec comme en latin, on se convaincra que l'invraisemblable est une réalité.

D'ailleurs, ces savants éminents, plus préoccupés du sens des textes que de la partie typographique et n'étant point correcteurs de profession, lisaient, non ce que portaient les épreuves, mais ce qui devait s'y trouver, leur haute intelligence suppléant aux fautes de l'édition. De plus les Bénédictins, comme les Jésuites, opéraient presque toujours sur des manuscrits, cause perpétuelle de la multiplicité des fautes, pendant que les *Ateliers Catholiques*, dont le propre est surtout de ressusciter la Tradition, n'opèrent le plus souvent que sur des imprimés.

Le R. P. De Buch, Jésuite Bollandiste de Bruxelles, nous écrivait, il y a quelque temps, n'avoir pu trouver, en dix-huit mois d'étude, *une seule faute* dans notre *Patrologie latine*. M. Denzinger, professeur de Théologie à l'Université de Wurzbourg, et M. Reissmann, Vicaire Général de la même ville, nous mandaient, à la date du 19 juillet, n'avoir pu également surprendre *une seule faute*, soit dans le latin soit dans le grec de notre double *Patrologie*. Enfin, le savant P. Pitra, Bénédictin de Solesme, et M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, mis au défi de nous convaincre d'une seule erreur typographique, ont été forcés d'avouer que nous n'avions pas trop présumé de notre parfaite correction. Dans le Clergé se trouvent de bons latinistes et de bons hellénistes, et, ce qui est plus rare, des hommes très positifs et très pratiques ; eh bien ! nous leur promettons une prime de 25 centimes par chaque faute qu'ils découvriront dans n'importe lequel de nos volumes, surtout dans les grecs.

Malgré ce qui précède, l'Editeur des *Cours complets*, sentant de plus en plus l'importance et même la nécessité d'une correction parfaite pour qu'un ouvrage

Digitized by Google

soit véritablement utile et estimable, se livre depuis plus d'un an, et est résolu de se livrer jusqu'à la fin à une opération longue, pénible et coûteuse, savoir, la révision entière et universelle de ses innombrables clichés. Ainsi chacun de ses volumes, au fur et à mesure qu'il les remet sous presse, est corrigé mot pour mot d'un bout à l'autre. Quarante hommes y sont ou y seront occupés pendant 10 ans, et une somme qui ne saurait être moindre d'un demi-million de francs est consacrée à cet important contrôle. De cette manière, les Publications des *Ateliers Catholiques*, qui déjà se distinguaient entre toutes par la supériorité de leur correction, n'auront de rivales, sous ce rapport, dans aucun temps ni dans aucun pays ; car quel est l'éditeur qui pourrait et voudrait se livrer APRÈS COUP à des travaux si gigantesques et d'un prix si exorbitant? Il faut certes être bien pénétré d'une vocation divine à cet effet, pour ne reculer ni devant la peine ni devant la dépense, surtout lorsque l'Europe savante proclame que jamais volumes n'ont été édités avec tant d'exactitude que ceux de la *Bibliothèque universelle du Clergé*. Le présent volume est du nombre de ceux révisés, et tous ceux qui le seront à l'avenir porteront cette note. En conséquence, pour juger les productions des *Ateliers Catholiques* sous le rapport de la correction, il ne faudra prendre que ceux qui porteront en tête l'avis ici tracé. Nous ne reconnaissons que cette édition et celles qui suivront sur nos planches de métal ainsi corrigées. On croyait autrefois que la stéréotypie immobilisait les fautes, attendu qu'un cliché de métal n'est point élastique; pas du tout, il introduit la perfection, car on a trouvé le moyen de le corriger jusqu'à extinction de fautes. L'Hébreu a été revu par M. Drach, le Grec par des Grecs, le Latin et le Français par les premiers correcteurs de la capitale en ces langues.

Nous avons la consolation de pouvoir finir cet *avis* par les réflexions suivantes. Enfin, notre exemple a fini par ébranler les grandes publications en Italie, en Allemagne, en Belgique et en France, les *Canons grecs* de Rome, le *Gerdil* de Naples, le *Saint Thomas* de Parme, l'*Encyclopédie religieuse* de Munich, le recueil des *Déclarations des rites* de Bruxelles, les *Bollandistes*, le *Suarez* et le *Spicilége* de Paris. Jusqu'ici on n'avait su réimprimer que des ouvrages de courte haleine. Les in-4°, où s'engloutissent les in-folio, faisaient peur, et on n'osait y toucher, par crainte de se noyer dans ces abîmes sans fond et sans rives ; mais on a fini par se risquer à nous imiter. Bien plus, sous notre impulsion, d'autres Editeurs se préparent au *Bullaire* universel, aux *Décisions* de toutes les Congrégations, à une *Biographie* et à une *Histoire* générale, etc. etc. Malheureusement, la plupart des éditions déjà faites ou qui se font, sont sans autorité, parce qu'elles sont sans exactitude ; la correction semble en avoir été faite par des aveugles, soit qu'on n'en ait pas senti la gravité, soit qu'on ait reculé devant les frais ; mais patience! une reproduction correcte surgira bientôt, ne fût-ce qu'à la lumière des écoles qui se sont faites ou qui se feront encore.

Ici l'abbé Migne parle uniquement des résultats qui, seuls d'ailleurs, à ce moment, pouvaient intéresser les acheteurs. Nous voulons aujourd'hui plus de détails, et si Migne nomme le correcteur de l'Hébreu, M. Drach, nous devons ajouter que Lévesque était secrétaire, Herman, le chef prote, les correc-

Digitized by Google

A. L. G. de Saint-Aubin, pinx.

Portrait de l'Abbé Migne, vers 1855.

Digitized by Google

teurs Sipsomo, Sandret, Hase, Bergerlé, Dübner, Lenoir, Prompsault, Tochon.

Quant à l'armée des collaborateurs anonymes, c'étaient pour la plupart des prêtres défroqués, qui trouvaient chez Migne une petite existence ; mais du moins elle était assurée, car s'il payait des prix peu élevés, il règlait très exactement. Quant à la réclame, Bonnetty en était le clairon, et célébrait Migne et son œuvre dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

Nous trouvons dans le *Prospectus* que nous venons de publier le nom de Dom Pitra, que son érudition devait plus tard faire nommer Cardinal bibliothécaire de la Sainte Église ; mais, il ne lui est pas rendu là toute la justice qui lui est due dans la mise au point des *Patrologies*. Migne sut obéir à sa direction pour en tracer le plan ; et si Mgr Malou, l'éminent évêque de Bruges, aida de ses conseils le savant bénédictin, ce fut encore Dom Pitra, alors moine de Solesmes, qui parcourut l'Europe pour découvrir les manuscrits les plus corrects ; on s'en doutait quelque peu, sans preuves malheureusement, car, comme je l'ai dit, sa correspondance avec Migne a péri ; mais Mgr Battandier, dans sa *Vie du Cardinal*, nous a tracé des pages qui sont un des chapitres les plus précieux et le moins connu certainement de l'histoire des *Patrologies* ; nous pouvons ainsi les résumer.

En 1840, les Bénédictins ne collaboraient pas encore à une œuvre commune : ils cherchaient leur voie. Seul Dom Guéranger avait trouvé la sienne, en entreprenant, pour la controverse liturgique, un beau travail sur les origines de l'Eglise romaine, et sa vie de sainte Cécile. Mais il avait aussi sur le chantier une foule d'autres volumes sur la liturgie, l'histoire, la théologie, la patristique : nombreux encore étaient les volumes dont pas une ligne n'était tracée, mais qu'il voulait écrire un jour ou l'autre et dont il se réservait le sujet. Cette *affectatio manus* rendait fort difficile à un moine de Solesmes le choix d'un travail ; Dom Pitra avait été lui-même embarrassé et avait soumis vainement à son Abbé plusieurs plans qui furent suc-

Digitized by Google

cessivement écartés. C'est sur ces entrefaites que l'abbé Migne eut l'idée de la *Patrologie*[1].

Pour réaliser une œuvre aussi considérable il fallait un double concours : un imprimeur hardi, des éditeurs à la hauteur de la tâche. Migne fut l'imprimeur et comme la publication ne touchait en rien aux travaux de Dom Guéranger, Dom Pitra, ayant reçu toutes les autorisations nécessaires, en fut l'éditeur. Les moines de Solesmes même collaborèrent à la publication : mais Dom Pitra fut en réalité le seul éditeur de la *Patrologie latine* et de la *Patrologie grecque* jusqu'à Photius. C'est lui qui établit la liste des auteurs à reproduire, vérifia les Prolégomènes, annota les dissertations, corrigea une partie des épreuves.

Ce n'est donc que justice, mais cependant bien piètre, de lire à la fin du tome CCXVIII, le dernier de la *Patrologie latine*, après l'indication détaillée de la collaboration bénédictine à cette grande publication, ces mots : « *Editores Patrologiæ inter quos præcipuus R. P. Pitra, O. S. B.* »

Outre ce travail de surveillance, il y en avait un autre plus pénible encore. Tout traité reproduit dans la *Patrologie* porte en tête de chaque chapitre un *Conspectus* ou résumé de son contenu. Pour arriver à faire ce *Conspectus*, il fallait lire le texte en entier et manier assez habilement la langue latine pour donner en une phrase l'idée mère de chaque alinéa. Ce fut le travail de Dom Pitra. L'importance matérielle de ces *Conspectus* est considérable; si on les réunissait en un volume, ils formeraient plus d'un des tomes de la Collection Migne.

Outre ce travail d'édition, Dom Pitra, faisant plus qu'il ne lui était demandé, rédigeait des préfaces pour quelques Pères. C'est ainsi que l'édition *Variorum* des œuvres de Tertullien (t. I à III) est due à sa plume. C'est encore lui qui a écrit la préface et collationné le texte de Minucius Félix sur l'unique

1. Dom Pitra protesta longtemps, mais en vain, contre le nom impropre de *Patrologie* donné à la publication. Mais rien ne put faire changer Migne, qui tenait à son titre et qui le garda.

Digitized by Google

manuscrit que l'on possède et qui est à la Bibliothèque Nationale.

Dans le volume consacré à saint Cyprien, on doit encore à Dom Pitra la révision des notes de Baluze et de Dom Prudent Maran.

Migne avait mis à la disposition de Dom Pitra, pour la publication de la *Patrologie*, toutes les éditions anciennes et les récents travaux des savants de tous les pays. Ce travail donna l'idée à l'éminent bénédictin d'en essayer un autre, consistant à recueillir les fragments des Pères qui n'avaient pas encore été édités et d'augmenter ainsi la collection à laquelle il travaillait. Il dressa donc son plan et le soumit à son Abbé : il devait se mettre à la recherche des fragments inédits des Pères et s'attacher surtout à ceux des premiers siècles, qui, étant plus près des sources de la tradition, devaient la représenter d'une façon plus fidèle. Pour cela il fallait visiter les grandes bibliothèques ; ses notes permettent de donner quelques souvenirs de ses découvertes.

De la Bourgogne où habitait sa famille, Dom Pitra s'était d'abord dirigé vers Nancy en passant par Chaumont.

Il y avait dans cette ville un archiviste, décoré pour ses bons et loyaux services dans les Archives départementales, qui lui permit de fouiller dans ses cartons. Dom Pitra y fit une découverte, qui, suivant son expression, lui fit dresser les cheveux sur la tête.

Avant de se préoccuper des documents, l'archiviste avait fait confectionner des cartons administratifs d'une grandeur et d'un format déterminés. Il y en avait pour les grandes chartes, les moyennes et les petites. Les documents ne devaient pas déborder le carton officiel, et d'impitoyables ciseaux avaient fait rentrer dans le rang les parchemins qui se permettaient de dépasser l'alignement. Comme les sceaux n'entraient dans les cartons qu'en forçant les parois, on les avait coupés et disposés dans une collection spéciale. Enfin, il y avait des pièces d'une lecture difficile : pour celles-là le moyen était radical, elles étaient

Digitized by Google

jetées au panier. C'est dans ce panier que Dom Pitra découvrit nombre de documents intéressants pour l'histoire de France et des papiers de la famille du Sire de Joinville.

De Nancy, Dom Pitra revint à Reims, où il retrouva un manuscrit de saint Rémy, dont on avait perdu la trace. Là aussi il put compter les manuscrits signés du nom et peut être de la main d'Hincmar, faire la série des livres du diacre, de l'abbé, de l'évêque et voir les modifications d'écriture qui pouvaient se produire sous une belle main, de dix ans en dix ans, sous Charlemagne.

Il passa la première quinzaine de l'année 1846 à Metz, où après avoir relevé les peintures qui ornaient les poutrelles d'un ancien couvent de Templiers[1], il fit une découverte beaucoup plus importante pour l'histoire de France. A cette époque les fusils et les canons se chargeaient par la bouche et l'artillerie confectionnait les cartouches et les gargousses. Le papier ordinaire n'étant pas assez fort pour résister aux nombreuses manipulations, on recourait au parchemin; durant les guerres de la Révolution, tous les chartriers de France furent ainsi mis à contribution. Le magasin d'artillerie de Metz continuait encore à se servir des parchemins des diocèses de Metz, Toul et Verdun, entassés à la poudrière à ce moment. Dom Pitra demanda à visiter le dépôt et ayant découvert là des documents de grande valeur, il essaya d'en arrêter la destruction en faisant connaître au général directeur de l'artillerie l'importance de ces parchemins. D'après ses conseils, Dom Pitra écrivit un double mémoire au Ministre de la guerre et au Ministre de l'instruction publique; quelques semaines plus tard, l'ordre arriva à la division de remettre à la bibliothèque de la ville, qui devait en faire le dépouillement, tous les parchemins écrits. De Metz, Dom Pitra partit pour Strasbourg; c'est là qu'il trouva le célèbre manu-

1. Étudiées par de Saulcy, *Revue archéologique*, 1849, p. 605 et 617 et gravées par le P. Cahier dans les *Nouveaux Mélanges d'archéologie* (*Curiosités mystérieuses*), p. 114.

Digitized by Google

scrit de la *Clé* de Méliton, que vainement, depuis longtemps, les savants cherchaient à découvrir.

Le journal du savant bénédictin nous fait connaître la suite de son voyage; mais nous n'y trouverons pas d'autres renseignements particuliers sur sa collaboration à l'œuvre de Migne. Seule sa correspondance aurait pu nous révéler d'autres détails; malheureusement, ils demeureront ignorés.

Nous lisons par exemple dans le compte-rendu qu'il avait fait du *Nouveau choix des Pères grecs et latins* de Dübner, qui était précisément attaché à la rédaction de la *Patrologie*, la manière dont il comprenait l'édition d'un texte d'un Père de l'Église. Il nous montre ainsi avec quel esprit critique il a étudié et mis sur pied les œuvres recueillies et collationnées pour la *Patrologie*, dont il surveillait alors la publication (1853).

« Espérons qu'enfin la question des classiques passera à une seconde période, la pratique silencieuse et sérieuse. La chose est assez grave pour s'en préoccuper avec recueillement, et l'expérience seule, aux dépens peut-être de quelques écoliers, donnera une démonstration décisive. La discussion et les faits aboutiront selon toute apparence, à un résultat que nous avons indiqué dans ce recueil, dès les premiers débats. Ce sera de combiner, par une étude parallèle, les auteurs chrétiens et payens, en donnant aux premiers, dans les hautes classes surtout, une place d'honneur. Dans cette voie, qui n'est pas nouvelle, et qui peut concilier toutes les exigences, il y aura encore des difficultés graves : deux entr'autres que nous croyons devoir signaler, en indiquant en même temps, dans la collection que nous annonçons, le moyen d'attaquer ou de lever entièrement ces difficultés.

« La première est d'abord une édition vraiment classique des auteurs chrétiens. Nous ne demandons pas qu'on fasse de prime abord ce qu'ont fait, après cent autres devanciers, les Hemsterhuis, les Wolf, les Ernesti sur l'antiquité grecque et latine; mais à s'en tenir aux conditions les plus modestes, ne donne pas qui veut une édition passable des auteurs chrétiens, suffisamment correcte pour ne pas jeter les professeurs et les élèves dans des difficultés inextricables. Une lacune, une ligne omise, une phrase inachevée, une ponctuation bouleversée, suffit pour arrêter court la plus intrépide bonne volonté. Or, nos meilleures éditions des auteurs chrétiens ne sont pas allées au-delà de la recension théologique; les plus achevées ont quelquefois abordé la chronologie, la géographie, l'histoire. Mais quant à descendre aux menus détails de la recension

Digitized by Google

grammaticale, quant à constituer un texte constamment régulier, revu et amendé selon les exigences d'une étude classique, il faut se résigner à l'attendre ; cela n'a eu lieu, et n'a été possible, ni pour les grands ni pour les moindres Pères. Les premiers étaient trop volumineux, et les seconds, depuis trois siècles, n'ont fait que passer par de grandes collections plus volumineuses encore, où la recension minutieuse et philologique des textes n'a pas été abordée. Pour les uns et pour les autres, il est douteux que les auteurs eux-mêmes aient donné ce degré de correction à toutes leurs productions. Écrivant par circonstance, au feu des controverses, ils n'ont pas eu soupçon qu'on dût un jour prendre ces pièces fugitives comme base d'un enseignement littéraire. Il y a donc un triage à faire, non seulement dans les auteurs, mais dans leurs meilleures pages ; et ce choix fait, il faut encore faire passer le texte adopté au creuset d'une philologie très exercée ».

Il donne comme exemple l'édition de Sulpice Sévère.

« C'est un auteur qui devrait faire exception, car les manuscrits en sont très nombreux et de la meilleure époque. Demeuré toujours classique, le biographe de saint Martin a eu l'honneur d'occuper, au moins depuis trois cents ans, les veilles de beaucoup d'érudits. Cependant, M. Dübner a dû s'arrêter plus d'une fois et longtemps, et a trouvé des phrases qui n'avaient pas de sens ; il a signalé ici des lacunes, où le texte de toutes les éditions est demeuré interrompu, et ailleurs, un passage tellement fautif qu'il faut désespérer d'y porter remède, sans recourir à de nouveaux manuscrits.

« Nous pourrions, continue le savant bénédictin, pousser plus loin ces détails. Or, les difficultés que présente Sulpice Sévère, l'auteur chrétien peut-être le plus classique, ne sont qu'un jeu, comparées à celles qu'offriront les Pères que la critique grammaticale n'a pas encore épurés.

« Il est une autre difficulté qu'il sera moins aisé de lever, même avec les ressources de la plus savante philologie. Il nous semble que l'on n'a pas encore fait la remarque sur laquelle nous désirons insister.

« Ce qui caractérise nos auteurs chrétiens quant à la forme, ce n'est pas une syntaxe, un vocabulaire, une prosodie particulière, une latinité, une grécité nouvelle. On ne parviendra pas à établir ce paradoxe. Il serait plus aisé de refaire le soleil en prenant ses taches, que de constituer une langue latine à part, avec les licences, les négligences, les idiotismes de nos écrivains. Il faudrait quatre ou cinq langues chrétiennes, la langue hiératique des premiers siècles, celle des Africains, celle de nos Gaulois, celle de nos scolastiques, etc. Ce qu'on dira du latin, il faudra le dire du grec attique, alexandrin, byzantin et ainsi de toutes les langues dont le christianisme aura traversé les dialectes et les périodes. »

Est-il possible de mieux répondre d'avance aux critiques qui s'en iront plus tard, haussant les épaules, ne parlant que des

Digitized by Google

incorrections de la *Patrologie*, qu'ils appelaient « fautes d'impression »? N'auraient-ils pas mieux fait de chercher l'explication de phrases actuellement incompréhensibles, qu'ils regardaient alors comme fautives, et par suite indignes de toute discussion?

Si pour une œuvre aussi gigantesque, dès le début, un plan impeccable était indispensable — et nous venons de voir avec quel soin il fut dressé par Dom Pitra — sa réalisation pratique et financière était singulièrement difficile. L'édition de la *Bibliothèque universelle du clergé*, avec ses 2.000 volumes prévus, allait exiger des capitaux considérables. L'activité de Migne, les qualités d'administrateur dont il avait fait preuve à l'*Univers*, la ténacité qu'il tenait de son origine auvergnate, devaient lui faire surmonter tous les obstacles.

Nous avons vu que l'impression avait commencé chez Bailly. Lorsqu'il le quitta, il prit comme prête-nom Vrayer de Surcy, et fit installer dans les ateliers qu'il faisait construire à Montrouge, à l'angle de la rue Thibault et de l'avenue du Maine, cinq presses mécaniques. Pour aplanir ses difficultés avec l'archevêché il prit son frère Étienne comme prête-nom d'éditeur.

Mais, malgré l'appel qu'il avait fait à nombre d'ecclésiastiques et de laïques, les capitaux réunis ne suffisaient pas. Parmi les nombreux prospectus qu'il répandit alors et qui bien entendu sont aujourd'hui perdus, un nous est cependant parvenu, égaré dans la couverture d'une Revue contemporaine. Il ne saurait être passé sous silence, car il montre un des moyens dont Migne dut user et abuser.

ATELIERS CATHOLIQUES D'IMPRIMERIE, LIBRAIRIE, FONDERIE, STÉRÉOTYPIE, GLAÇAGE, SATINAGE, BROCHURE, RELIURE, PEINTURE, SCULPTURE, HARMONIUMS ET ORGUES D'ÉGLISE ET DE SALON.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ ET DES LAÏQUES INSTRUITS
OU COURS COMPLETS

sur chaque branche de la science religieuse et humaine. 2.000 volumes in-4°. Prix : 10.000 fr. pour les souscripteurs à la *Bibliothèque* entière ; 8.300 fr. seu-

Digitized by Google

lement pour celui qui paye à la fois, dès la réception des volumes terminés, ceux même qui n'ont pas paru.

50 exemplaires de la *Patrologie* gréco-latine et de *Saint François de Sales* ont été tirés sur papier dit velin ; chaque volume ainsi imprimé coûte 3 francs en sus de ceux sur papier ordinaire.

Tous les volumes des Ateliers catholiques peuvent s'acheter à part.

S'adresser à M. Migne, rue d'Amboise, 20, au Petit-Montrouge, dans Paris.

M. Migne n'est visible qu'en semaine et d'une à deux heures.

Suit le catalogue des ouvrages parus et à paraître.

Et le prospectus se termine ainsi :

MODE LICITE, AVANTAGEUX, SOLIDE, FACILE ET MÉRITOIRE

DE PLACER SES FONDS

Toutes les fois que nous avons eu besoin de fonds pour une grande opération, nous nous sommes tourné tout naturellement vers nos frères dans le Sacerdoce et vers quelques laïques instruits, pieux et aisés. Or la Providence n'a pas permis une seule fois que notre appel fût vain. Un nouveau besoin se présente aujourd'hui, celui de pousser avec une activité sans exemple nos anciennes et nouvelles Publications.

Si l'on nous demande pourquoi une marche si rapide, nous répondrons naïvement que c'est pour mettre nos Confrères et les laïques bien pensants à même de jouir plus tôt d'un *Cours complet sur chaque branche de la Science* ; puis pour pouvoir nous-même nous recueillir un peu, après 30 ans d'une effrayante tension de nos facultés intellectuelles et physiques.

Nous avons donc confiance que cette fois encore nos dévoués Lecteurs ne nous feront point défaut. Beaucoup d'entre eux voient le bien en grand, et tous savent à quelle OEuvre nous vaquons. C'en est assez pour qu'ils souhaitent devant Dieu d'y concourir selon la mesure de leurs forces. Nous leur affirmons d'ailleurs que la mise de leurs épargnes sur notre Établissement est aussi solide que n'importe quel autre placement. En effet, en aucune circonstance imaginable, pas même celle d'un incendie, de la révolution la plus extrême ou de notre mort, leurs fonds ne sauraient être exposés. Or voici de cette sécurité les raisons bien simples : d'abord tout est assuré par une vingtaine de Compagnies, dont les plaques figurent au frontispice de l'édifice. Ensuite les magasins sont quelque chose de si prodigieux que les volumes fussent-ils vendus comme papier à l'épicier, et les clichés comme plomb au marchand de métaux, il en sortirait une somme de beaucoup supérieure au Passif. Ajoutez à cela les Créances, le Journal, le Matériel, le Mobilier, les Musées, les Bibliothèques, les Bâtiments et les Terrains que l'œil de tous voit immenses, et que nous déclarons purs de toute hypothèque ; chaque prêteur pourra donc dormir sur les deux oreilles, sans s'inquiéter en rien du sort de ses économies.

Digitized by Google

Chose inouïe dans les fastes d'une grande opération! Jamais en 29 ans d'affaires très étendues, soit par oubli de notre mémoire, soit par négligence de nos employés, soit par vengeance d'un tiers porteur, nous n'avons éprouvé la confusion d'un billet protesté ; et notre signature est restée vierge, même dans les mois qui ont suivi l'explosion républicaine et les diverses crises financières.

C'est donc un acte utile, solide et méritoire, pour ceux dont les fonds reposent improductifs, que de les consacrer quelque temps à l'impression de plus en plus rapide de la *Bibliothèque* du Clergé et des hommes religieux. Après cet acte de prudence éclairée et même de haute religion, ces amis de la bonne Science et de l'Église pourront se livrer à une sainte joie; car le temps poursuivant sans cesse sa course précipitée, leur amènera, même pendant leur sommeil, un avantage matériel et spirituel qui contribuera à leur bien-être et à leur gloire.

Au reste, voici les engagements que nous prenons : 1° Les frais de correspondance, pour aller et retour, n'incomberont qu'à nous. 2° Nous percevrons, à nos seuls dépens, les fonds au propre domicile des prêteurs. 3° Nous leur ferons une rente de 5 0/0 en espèces, ou de 7 0/0 en volumes brochés à leur choix, parmi nos publications. Et ces volumes, s'ils le désirent, nous sommes disposé à les leur envoyer, *franco*, **tout d'abord** et pour la **totalité** des intérêts qui leur reviendront pendant cinq ans entiers. Ce qui nous détermine à ce payement anticipé, c'est que les volumes leur seront plus utiles rangés dans leur bibliothèque qu'empilés dans nos magasins ; de plus, ils leur seront un nouveau gage de sécurité et de notre bonne foi. 4° Lorsqu'ils voudront retirer leur argent, ils n'auront qu'à nous en avertir deux mois à l'avance. 5° Quant aux intérêts, sans qu'on ait même besoin de les réclamer, ils seront envoyés tous les ans, soit en billets de banque, soit en bons sur la poste pris à nos seuls frais. Ainsi, nos prêteurs ne verront leur rente écornée pour quelque cause que ce soit.

S'il fallait quelque chose encore, pour bannir jusqu'à la moindre crainte, nous ne balancerions pas de dire au public religieux : Vous nous connaissez depuis de longues années passées dans les plus grandes affaires de la Typographie : vous ne pouvez ignorer qui nous sommes, tant par nos fondations que par nos publications : or vous nous estimez probablement assez pour être convaincu que nous n'accepterions pas des fonds si péniblement amassés et nécessaires peut-être à vos vieux ans, si nous les croyions exposés, même d'une manière éloignée. Eh bien ! nous vous donnons notre parole que tout ce que vous nous confierez vous sera scrupuleusement rendu, principal et accessoire. Que si nous ne vous offrons pas plus de 5 0/0, c'est que nous avons des frais à subir, pour percevoir, administrer et rendre les fonds et les intérêts ou envoyer les volumes ; c'est qu'un emprunteur qui veut faire honneur à ses affaires et ne pas nuire à autrui, ne peut guère payer davantage; c'est que plus nous offririons, plus on

Digitized by Google

devrait se méfier de nous, les gros intérêts prouvant évidemment les grands besoins et le peu de solidité des Établissements, en dépit des assertions contraires; enfin c'est qu'une heureuse expérience nous a appris que nos Lecteurs ne veulent rien recevoir au-delà du taux légal, le surplus, sauf peut-être le taux commercial, leur paraissant canoniquement et civilement usuraire, de quelque nom fardé qu'on le décore. Nous aimons à le faire observer : notre Saint-Père le Pape vient de donner un grand exemple de la conduite des Catholiques à cet égard, en émettant les actions de son emprunt au pair et en n'offrant que le 5 0/0 de revenu annuel, malgré les circonstances les plus critiques et encore le fonds étant aliéné. En prêtant ou en empruntant au taux du Souverain Pontife, aucune des deux parties n'a à rougir, ni à restituer; tandis que qui oserait laisser savoir qu'on a donné les mains à certains taux offerts et acceptés sans vergogne !

Malgré ce qui précède, si quelques Lecteurs avaient besoin de faire produire à leurs fonds une rente un peu plus forte, nous sommes heureux de pouvoir leur dire que notre position commerciale nous met à même de leur offrir licitement le 6 0/0 en espèces, ou le 8 0/0 en volumes de nos publications.

L'abbé Migne, Docteur en Théologie, Chanoine de Saint-Flour et de Rodez; membre de cinq sociétés savantes; fondateur de *L'Univers*, de *La Voix de la Vérité*, du *Moniteur catholique*, du *Journal des Faits*, et de *La Vérité*; créateur des *Ateliers catholiques*; éditeur de la *Bibliothèque universelle du Clergé*, etc.

Voilà comment l'abbé Migne faisait appel aux capitaux qui du reste ne lui firent jamais défaut. Mais pour écouler ses volumes il avait d'autres moyens. Il était parvenu à centraliser les messes, qu'il distribuait ensuite aux prêtres qui en manquaient. Il touchait le prix des messes, soit 1 fr. 25, et il les faisait dire, en payant la moitié en argent aux prêtres, soit 0,65, l'autre moitié en volumes *au prix fort*, sur lesquels par conséquent il gagnait de ce fait les 30 pour cent de remise qu'il aurait été obligé de faire aux libraires. C'est ainsi que pendant longues années on a pu être surpris de rencontrer chez les bouquinistes de province les volumes les plus rares de Migne — tels certains Dictionnaires — à des prix absolument dérisoires, 1 fr. par exemple : c'est qu'ils avaient passé en vente publique, lors du décès des prêtres qui les avaient reçus de Migne à l'origine, de la façon que nous venons d'expliquer. On comprend quel débouché rémunérateur ui offrit semblable combinaison, mais en même temps quelles

Digitized by Google

haines il dut soulever chez les libraires qui voyaient ainsi une vente très importante leur échapper.

La publication des volumes de Migne eut lieu de 1842 à 1868, sans aucun ordre logique; les différentes séries s'imprimaient en même temps. La *Patrologie latine*, comprenant 222 volumes, parut de 1844 à 1855; la *Patrologie gréco-latine* se composant de 161 volumes parut de 1857 à 1866 : elle devrait comprendre 162 volumes, mais le dernier fut détruit dans l'incendie dont nous parlerons plus loin. Enfin la *Patrologie grecque*, qui n'est que la précédente réduite à la traduction latine, comprenant 81 volumes, parut de 1856 à 1861; elle est plus complète que la série précédente parce que le LXXXIe et dernier volume contient la matière traduite du tome qui devait former le t. CLXII de la *Patrologie gréco-latine*.

Les quatre volumes de Tables qui terminent la série des Pères Latins sont précédés d'une préface qui nous apprend le labeur invraisemblable de leur composition. Quelques lignes qu'on en peut détacher montreront comment elles ont été comprises et menées à bien.

« Le retard que nous semblons avoir apporté à la publication des Tables de notre Cours complet de *Patrologie latine* trouvera une légitime excuse aux yeux du Lecteur qui saura apprécier l'immensité d'une pareille œuvre, les difficultés incroyables que nous avons eu à vaincre, le temps presqu'incalculable qu'exigeait une semblable entreprise et les fonds immenses qu'il nous a fallu avancer. En effet, nous donnons **deux cent trente et une tables** sur notre Cours de *Patrologie latine* forte de 217 volumes. Or pour dresser **chacune** de ces tables, il a fallu tourner et retourner, analyser d'un bout à l'autre, **chacun** de ces 217 volumes; et cette opération a dû nécessairement être recommencée 231 fois; ce qui donne l'analyse de plus de 50.000 volumes de notre format. Supposons qu'un homme soit d'un jugement assez rapide, d'un coup d'œil assez sûr, d'une intelligence assez vaste pour analyser un de nos volumes dans l'espace de quinze jours, il lui faudrait plus de 1.800 ans pour réaliser ce que nous avons fait, nous, en quelques années. Afin d'y parvenir, nous avons appliqué à ce travail plus de cinquante hommes pendant plus de dix ans, et le résultat a été obtenu.

« Que dire des dépenses énormes qu'il nous a fallu subir? Plus de cinquante hommes travaillant aux Tables, pendant plus de dix ans, quoiqu'avec la faible

Digitized by Google

rétribution de 1.000 francs par an et par homme, donnent plus de 500.000 fr., sans compter tous les frais d'impression ; or ces Tables ne rapporteront peut-être pas plus de 20.000 fr. ; mais n'importe ! Plaie d'argent n'est pas mortelle, et nous aurons pour nous la consolation d'avoir rendu la *Patrologie* **accessible** et **intelligible** à tous. »

Migne explique ensuite comment il a compris les 231 tables.

« Comme jamais aucune collection n'en a offert un aussi grand nombre, en tête nous avons placé la *Table des Tables*. »

Elle renvoie aux différentes sources. Nous ne les énumérerons pas toutes, bien entendu. Mais pour les historiens, les philologues et les archéologues, nous devons une mention toute particulière à la première partie, comprenant 28 tables générales, à la vingtième série, Tables de l'Histoire et de la Géographie, comprenant neuf tables, et à la vingt quatrième, Table générale des Sciences et des Arts, qui en comprend vingt-cinq sur toutes les matières. Ce sont, sans conteste, les trois séries capitales de la *Bibliothèque du Clergé*.

On trouve, en effet, dans la *Patrologie latine* les œuvres de 2.614 auteurs (quoique Potthast n'en signale que 1.369), y compris les anonymes, allant de Tertullien à la mort d'Innocent III en 1216. La *Patrologie grecque* a réuni les ouvrages de 683 auteurs, y compris les anonymes, grecs, arabes, syriaques. A la mort de Migne les tables de cette série manquaient. L'abbé Cavallera, professeur de théologie à l'Institut catholique de Toulouse, a dernièrement comblé cette lacune.

Ceux qui, non contents d'utiliser cette précieuse mine, se mettent parfois à la feuilleter, peuvent se promettre d'agréables surprises. Alors qu'on ne croirait devoir rencontrer là que des traités religieux, on découvre des documents historiques, géographiques, archéologiques, artistiques auxquels on n'aurait jamais songé.

La *Patrologie latine* renferme ainsi 250 traités n'ayant en réalité que de très lointains rapports avec le dogme et l'histoire ecclésiastique. On n'en voudra certainement pas à un travailleur qui s'est personnellement intéressé à parcourir ces volumes,

Digitized by Google

de signaler à ses confrères quelques-unes de ces œuvres qui lui ont paru du plus grand intérêt.

1. Tertullien, *Sur les Ornements des femmes.*
2. Novatien (250), *Des Mets purs et impurs chez les Juifs.*
3. Saint Cyprien (245), *De la découverte de la Tête de saint Jean-Baptiste.*
4. Eumène (261), *Discours pour le rétablissement des écoles à Autun.*
5. Anonyme du IVe siècle, *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem et d'Héraclée jusqu'à Milan en 333* (t. VIII).
6. Saint Ambroise (374), *Mœurs des Brachmanes.*
7. Publius Victor (IVe s.), *Description de la ville de Rome.*
8. Anonyme du IVe s., *Description de la ville de Rome* (t. XVIII).

9-10. Ausone (379), *Notice sur vingt-quatre professeurs de Bordeaux*; *Périoche sur les livres d'Homère.*

11. Saint Jérôme, *Du site et des noms des lieux et pays de la Bible.*
12. Saint Augustin, *De la ruine de Rome.*
13. Saint Prosper (463), *Chronique du commencement du Monde à Valens.*

14-15. Idace (388), *Chronique*; *Description des Consuls* jusqu'en 468.

16. Marcellin (le comte) (VIe s.), *Chronique.*
17. Anonyme du Ve siècle, *De la Règle monastique observée dans l'ancien monastère de Kil-ros* (*Ecosse*) (t. LIX-LX).
18. Boëce.

19-20. Saint Rémy (533), *Vers inscrits sur un ciboire*; *Épitaphe de Clovis.*

21. Denys le Petit (536), *Traduction du récit de l'Invention du Chef de saint Jean-Baptiste.*
22. Victor de Tunes (556), *Chronique* de l'an 444 à 566.
23. Gildas le Sage (556), *Livre de plainte sur la désolation de la Bretagne.*
24. Cassiodore (Magnus) (562), *Chronique commençant par les rois d'Assyrie* jusqu'en 510.
25. Jornandes de Ravenne (552), *De l'Origine et des gestes des Gètes ou Goths.*
26. Frédégaire le Scholastique (VIe s.), *Histoire et Chronique des Francs.*
27. Marius d'Avenches (VIe s.), *Chronique* de 455 à 624.
28. Jean de Biclara, *Chronique* de l'an 566 à 580.
29. Antonius Placentinus (VIe s.), *Itinéraire de Terre Sainte.*
30. Clotaire, roi des Francs, 511 à 561, *Constitution générale.*
31. Au t. LXXIII a pris place un *Dictionnaire des mots difficiles qui se trouvent dans les Vies des Pères*, par Rosweide.
32. Saint Maximus de Saragosse (644), *Chronique* de 430 à 595.
33. Eutrandus de Tolède (630), *Chronique* de 608 à 630.

Digitized by Google

34-36. Saint Isidore, *Étymologies*; *Chroniques*; *Glossaire* (t. LXXXI-LXXXIV).

37. *La Liturgie mozarabique et ses origines* (t. LXXXV-LXXXVI).

38-41. *Diplômes* de Dagobert III (715), de Chilpéric II (720), de Théodoric IV (730), de Chilpéric III (760) (t. LXXXVIII).

42. Saint Adhelme de Shrewsbury (709), *Sur la Basilique bâtie par Bugge, fille du roi des Angles.*

43-45. Bède († 735), *Travaux historiques et mathématiques*; *Chronique* jusqu'en 810; *Histoire d'Angleterre.*

46. Paul Winfrid († 801), *Gestes des Lombards.*

47. Sextus Pompeius Festus le grammairien (IIIe s.), *La Signification des mots.*

48-49. Saint Hildefonse, *Le Livre des personnes illustres*; *Continuation de la Chronique de saint Isidore* jusqu'en 686.

50-51. Saint Julien de Tolède (690), *Histoire de la rébellion de Paul contre Wamba roi des Goths*; *Chronique des rois Wisigoths* de 400 à 738.

52. Abedoc et Ethelvolfus, abbés de l'Hibernie au VIIIe s., *Les Abbés et les hommes pieux du couvent de Saint-Pierre*, dans l'île de Lindisfarna.

53-56. Anonymes du VIIIe siècle, *Sur ce que signifie le mot Ceroma*; *Apparition de l'archange saint Michel sur le mont Tumba, qui fut depuis appelé le mont Saint-Michel*; *Gestes de Dagobert et des rois des Francs*; *Chronique des Évêques de Metz* jusqu'en l'an 1260.

57. Pépin et Carloman, *Diplômes* et *Chartes.*

58. Charlemagne occupe les volumes XCVII-XCVIII.

59. Le Poète Saxon, *Annales des gestes de Charlemagne.*

60. Dagulfus (809), *Vers du Psautier en lettres dorées envoyé à Charlemagne*, dont celui-ci fit présent à Adrien Ier.

61-62. Albinus († 864), *Grammaire en forme de dialogues*; *Conversation par lettres entre Alexandre, roi de Macédoine, et Dindimus, roi des Brachmanes.*

63. Magnus, de Sens († 818), *Notes et abréviations en usage dans les livres de droit.*

64-65. Saint Agobart, de Lyon († 840), *Contre la Loi de Gondohalde et les combats impies qu'elle autorisait*; *Lettre remplie de larmes sur la division de l'empire des Francs entre les fils de l'empereur Louis.*

66. Eginhard, *Annales.*

67. Louis Ier dit le Pieux, *Diplômes.*

68. *Livre Diurne des Pontifes romains.*

69. *Formules* dont se servaient les Souverains Pontifes aux VIe-IXe s.

70. Dungalus († 827), *Lettre à Charles le Grand sur une double éclipse de soleil en* 810.

71. Ermoldus Nigellus (826), *Gestes de Louis le Pieux.*

Digitized by Google

72. Ahito ou Hatto de Bâle (836), *Diplôme* adressé par Louis le Pieux.
73. Columban de Saint-Trond (850), *Chœur lugubre* sur la mort du roi Charles le Grand.
74. Aurelianus de Moutier-Saint-Jean, *Livre de Musique.*
75. Saint Prudentius (861), *Annales de Saint-Bertin* de 835 à 861.
76. Nithardus, de Saint-Richard (853), *Sur la Discussion des fils de Louis le Pieux.*
77. Ratramnus (868), *Lettres sur les Cynocéphales.*
78. Lothaire, roi de Lorraine (868), *Trois lettres.*
79. Bernardus (870), *Itinéraire aux Lieux Saints.*
80. Adventius de Metz (875), *Libelle sur Valdrade*, concubine de Lothaire.
81. Ado, de Vienne, *Chronique générale.*
82. Charles le Chauve (840-877), *Lettres.*

83-86. Hincmar, de Reims (882), *Divorce de Lothaire et de la reine Tetberge*; *Couronnements royaux*; *Instructions aux rois Francs*; *Annales* de 861 à 882.

87. Eutropius, lombard (900), *Des droits et privilèges des empereurs dans l'empire romain* en 900.
88. Marcus Valerius Probus, grammairien du IIe siècle, *Liste alphabétique des Abréviations* (t. CXXX).
89. Réginon de Prüm (815), *Chronique* jusqu'en 917, et continuée jusqu'en 967.
90. Hucbaldus, de Saint-Amand (930), *Éloge de la Calvitie*, en 136 vers commençant par un C.
91. Saint Odon, de Cluny (942), *Ouvrages sur la Musique.*
92. Louis IV, roi des Francs (954), *Préceptes de 939.*
93. Conrad, empereur (950), *Préceptes de 943.*

94-95. Liutprandus, de Crémone (972), *Gestes des rois et des empereurs*; *Gestes d'Otton le Grand.*

96. Liutprand, de Pavie, *Chronique* de l'an 606 à 960.
97. Widukindus, de Corvey (983), *Gestes des Saxons* jusqu'en 968.
98. Erkembaldus, de Strasbourg (991), *Lois municipales données à la ville de Strasbourg.*
99. Hrotswitha, de Gandersheim (999), *Comédies.*

100-103. T. CXXXVIII, *Lois ecclésiastiques* des rois anglo-saxons du Xe siècle; *Capitulaires des rois et empereurs Francs* de 840 à 921; *Calendriers antiques.*

104-105. Benoît, de Saint-André (1001), *Chronique* jusqu'en 1001; *Pouvoir de l'Empereur dans la ville de Rome.*

106. Silvestre II ou Gerbert, pape (1003), *Lettres sur les Mathématiques et la Géométrie.*

Digitized by Google

107. Roricon, de Moissac, *Gestes des Francs* jusqu'à la mort de Clovis.
108. Henri II, empereur d'Allemagne, *Vie, Lois, Constitutions.*
109-110. Adelboldus, d'Utrecht (1027), *De la solidité de la Sphère*; *de la Musique.*
111. Adémar d'Angoulême (1029), *Histoire des Francs.*
112. Guido Aretinus (1034), *Microloge sur la science de l'art de la Musique.*
113. *Annales d'Hildesheim, de Quedlinburg, de Wissemburg et de Lambert*, jusqu'en 1137 (t. CXLI).
114. Dudon de Saint-Quentin (1029), *Actes des premiers ducs de Normandie.*
115. Guillaume V, duc d'Aquitaine en 1030, *Lettres et diplômes.*
116. Saint Guillaume, de Dijon, *Annales de Saint-Bénigne* de 564 à 1285.
117. Robert, roi des Francs (996-1031), *Lettres et diplômes.*
118. Arnoldus de Saint-Emmeran (1040), *Annales* de 748 à 1062.
119. Saint Godehard (1038), *Chroniques d'Hildesheim* de 954 à 1452.
120. Rodolphe Glaber, de Cluny (1048), *Histoires de son temps*, de 1000 à 1044.
121. Odorannus, de Saint-Pierre-le-Vif (1048), *Chronique* de 675 à 1032.
122-123. Bernon, d'Augis-la-Riche (1048), *Traité sur la musique*; *Annales augienses* de 541 à 954.
124. Wippon, chapelain de Conrad le salique et d'Henri III, empereurs en 1051, *Notice* sur ces empereurs.
125. Helgaud de Fleury (1051), *Vie de Robert, roi de France.*
126-127. Hermann Contract, de Reichenau (1054), *Chronique* jusqu'en 1203; *De la mesure de l'Astrolabe.*
128. Franco de Liège (1055), *Sur la Quadrature du cercle.*
129. Maurillus de Rouen (1067), *Épitaphes de Rollon et de Guillaume Longue-Épée.*
130-131. Adam de Brême (1076), *Description des îles de l'Aquilon*; *Chronique de Brême* de 755 à 1071.
132. Lambertus Hersfeldensis (1085), *Annales* jusqu'en 1077.
133. Berthold de Constance (1080), *Annales* jusqu'en 1080.
134. Bruno, de Magdebourg (1080), *Guerre des Saxons.*
135. Marianus Scott (1080), *Chronique* jusqu'en 1139.
136. Landulfus, de Milan (1050), *Histoire de Milan.*
137. Domnizon (1130), *Vie de la Comtesse Mathilde.*
138-139. Bernoldus (1060), *Chronique* jusqu'en 1100; *Nécrologe* de 1219 à 1267.
140. Anonyme (t. CXLIX), *Chronique de Saint-André de Cambrai.*
141. Guillaume Calculus, de Jumiège (1087), *Histoire des Normands.*
142. Guillaume de Pouille (1099), *Poème héroïque sur les gestes des Normands en Italie*, jusqu'à la mort de Robert Guiscard en 1085.
143. Anonyme (t. CXLIX), *Chronique normande* de 1041 à 1085.

Digitized by Google

144. Gaufredus Malaterra (v. 1090), *Histoire de la conquête de l'Italie par les Normands.*

145. Guillaume Ier le Conquérant. *Gestes*; *Nobles qui l'ont suivi en Angleterre*; *Lois, Discours, Diplômes.*

146-147. Lanfranc de Cantorbéry (1089), *Chronique de l'abbaye du Bec* de 1034 à 1467 : *Catalogue des livres de l'Abbaye au XIIe siècle.*

148. Saint Guillaume d'Hirsauge (1091), *L'art de la Musique.*

149. Aribo le Scholastique (1090), *La Musique.*

150. Henri, de Pomposa (1092), *Catalogue de la bibliothèque de l'Abbaye.*

151. Jean Cotton (1093), *La Musique.*

152. Constantin l'Africain, du Mont Cassin (1098), *Des Connaissances propres au médecin.*

153. Guillaume de Poitiers (1099), *Gestes de Guillaume le Conquérant.*

154-155. Bernelinus de Paris, Otkerus, *Le Monochorde.*

156. Anonyme (t. CLI), *Rythmes chantés par les soldats de Modène*, vers 925.

157. T. CLI, Monuments diplomatiques du XIe siècle; de Radulphe III le Pieux, roi des Burgondes (994-1032), Henri Ier, roi des Francs (1031-1060), Conrad le Salique, empereur (1026-1039), Henri III le Noir, empereur (1039-1056), Henri IV, empereur (1056-1106), Æthelredus II, roi des Anglais (979-1016), Canut, roi des Danois et des Anglais (1014-1036), Macbeth, roi des Scots (1057), Saint Édouard III le Confesseur (1041-1066), Saint Étienne, roi de Hongrie (1038), André, roi de Hongrie (1039), Bracilaus, duc de Bohême (1039).

158. André de Bergame (877), *Chronique depuis Nersès* jusqu'en 876.

159. Pierre le Bibliothécaire (892), *Abrégé de l'Histoire des Francs* jusqu'en 898.

160. Anonyme (t. CLI), *Panégyrique de l'empereur Bérenger* en 916.

161. Sainte Mathilde, reine de Suède (1027), *Lettres à Misogon II, roi de Pologne* (1027).

162. Jean Simera Polovecius, médecin du roi Wladimir (990), *Lettre à Wladimir, roi des Russes.*

163. Hugues de Flavigny (1140), *Chronique.*

164. Ekkehard (1095), *Chronique de Wurtzbourg* de J.-C. à 1057.

165. Anonyme (t. CLIV), *Gestes des Gaulois de Trèves.*

166-167. Lupus (1100), *Chronique*; *Annales de Bari* jusqu'en 999.

168-170. Godefroy de Bouillon, premier roi de Jérusalem (1100), *Lettres*; *Discours*; *Gestes*; *Monuments de la Guerre Sainte.*

171. Alexis I Comnène, empereur de C. P. (1081-1118), *Lettre pour demander du secours aux princes chrétiens* en 1095.

Digitized by Google

172. Anselme, comte de Ribémont (1098), *Lettre sur le Siège d'Antioche.*
173. Raoul de Caen, *Gestes de Tancréde dans l'expédition de Jérusalem.*
174. Raymond d'Agiles (109), *Histoire des Francs qui ont pris Jérusalem.*
175. Robert de Reims, *Histoire de Jérusalem.*
176. Foucher de Chartres, *Histoire de Jérusalem.*
177. Gilon de Paris, *Histoire du Voyage à Jérusalem.*
178. Gautier, chancelier de Roger, prince d'Antioche, *La Guerre d'Antioche.*
179. Fretellus, *Le Livre des Lieux Saints.*
180. Jean de Wirzbourg, *Description de la Terre Sainte.*
181. Anonymes (t. CLV), Plusieurs pièces sur la Croisade.
182. Baudouin I, roi de Jérusalem (1110), *Privilèges et lettres.*
183. Saint Louis, roi de France, *Lettre à ses sujets sur sa prise et sa délivrance, écrite* en 1280.
184. Bertier (1188), *Chants des Croisés, Chants des Pèlerins.*
185. Guibert de Nogent (1124), *Histoire des Croisades.*
186. Robert du Mont, *Auctarium à la Chronique de Sigebert.*
187-188. Philippe I, roi des Francs († 1108), *Lettres, et serment de renvoyer sa concubine Bertrade ; Diplômes.*
189. Sigebert de Gembloux († 1112), *Chroniques.*
190. Martinus, moine polonais, *Chroniques et gestes des ducs ou princes polonais.*
191. Saint Yves de Chartres († 1115), *Chronique des rois de France.*
192. Lambert d'Arras (1119), *Gestes par lesquels la ville d'Arras a recouvré sa liberté.*
193. *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon.*
194. Jean le Moine (1115), *Chronique de Bèze* jusqu'en 1135.
195. Laurent de Vérone (1118), *De la guerre Baléarique.*
196. Theoger de Metz (1119), *Musique.*
197. Hugues de Flavigny (1119), *Ses Histoires et Actes des rois Francs.*
198. Lambert de Saint-Omer (1130), *Le Livre fleuri*, encyclopédie des sciences du XIIe siècle.
199. Hugues de Clères, légat du comte Foulques V d'Angers (1130) *Commentaires sur le Majorat et le Sénescalcat de France.*
200. Ernulfus de Rochester (1124), *Recueil de l'Histoire de Rochester* jusqu'en 1124.
201. Cosmas de Prague (1125), *Chronique de Bohême* jusqu'en 1283.
202. Albericus de Dax (1125), *Histoire de l'expédition de Jérusalem.*
203. Franco d'Afflinghem (1125), *Chronique.*
204. Jean Michaelensis (1128), *Règle du Temple de Salomon.*
205. Baldricus de Dol (1130), *Histoire de Jérusalem.*

Digitized by Google

206. Domnizo, moine de Canossa (1130), *Vie de la Comtesse Mathilde.*
207. Rupert de Saint-Hubert (1135), *Chronique de Saint-Laurent de Liège* jusqu'en 1095.
208. Marbode (1123), *Le Livre des pierres précieuses.*
209-210. Honoré d'Autun (1136), *Des phases ou affections du Soleil*; *de l'Image du Monde.*
211. Falcon de Bénévent (1142), *Chronique de* 1102 à 1140.

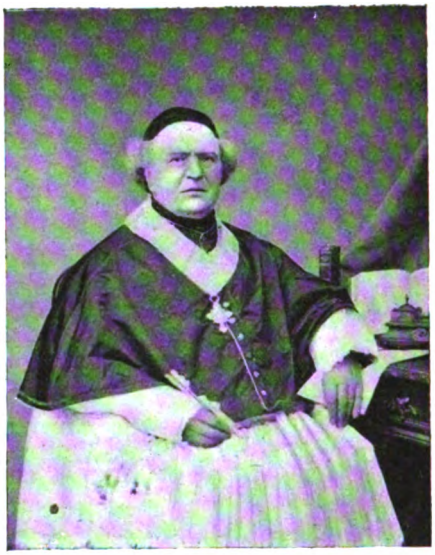

Fig. 3. — L'Abbé Migne sur la fin de sa vie.

212. Saint Otton de Bamberg (1134), *Annales de Bamberg* jusqu'en 1457.
213. Gilon de Toucy (1142), *Le Voyage à Jérusalem.*
214. Landulphus le Jeune (1163), *Histoire de Milan* de 1093 à 1136.
215. Hariulfus d'Oldembourg (1142), *Chroniques.*
216. Lisiardus de Tours (1150), *Histoire de Jérusalem* de 1100 à 1124.
217-218. Guillaume de Malmesbury (1143), *Gestes des Anglais*; *Histoires nouvelles.*
219. Teulfus, moine de Morigny (1147), *Chronique* de 1108 à 1147.
220-221. Saint Bernard († 1153), *Le tonal avec Chant gradué*; *Description des tombeaux et sculptures de Clairvaux.*
222. Suger (1152), *Vie de Louis le Gros.*
223. Orderic Vital (1143), *Histoire ecclésiastique.*
224. Herbert de Bosham (1170), *Ses Mélodies.*

Digitized by Google

225-226. Aelredus de Rieval (1166), *Généalogie des rois anglais*; *Guerre entre les Scots et les Anglais.*

227. Odon de Deuil (1168), *Voyage de Louis VII en Orient.*

228. Bertrand de Blanchefort, Grand Maître des Templiers (1168), *Lettres à Louis le Jeune.*

229. Hugo de Folieto, de Saint-Laurent (1174), *Des Bêtes et d'autres choses.*

230. Sainte Hildegarde († 1181), *Explication des qualités médicinales des plantes, des éléments, des arbres, des pierres précieuses, des poissons, des oiseaux, des animaux, des reptiles et des métaux.*

231. Godefridus de Viterbe (1190), *Mémoire des siècles* jusqu'en 1186.

232-233. Guillaume de Tyr (1190), *Histoire des faits qui se sont passés dans les pays au-delà de la mer depuis les successeurs de Mahomet* jusqu'en 1275; *Glossaire des vieux mots français.*

234. Terric, Grand Maître des Templiers (1187), *Cinq lettres* annonçant les victoires des Turcs et demandant du secours.

235-237. Robert de Torigny (1186), *Gestes de Henri I, roi des Anglais*; *Continuation de Sigebert*; *Chronique du Mont-Saint-Michel* jusqu'en 1151.

238. Raynier de Saint-Laurent, de Liège (1188), *Le triomphe de Bouillon.*

239. Saint Guillaume, de Saint-Thomas du Paraclet, en Danemark (1203), *Genealogie des rois Danois.*

240-241. Baudouin, empereur de C. P. (1120), *Lettres*; *Généalogies des comtes de Flandres.*

242. Eudes de Sully (1208), *Relation de la retraite miraculeuse de la Seine menaçant d'inonder Paris.*

243-244. Gontier de Pairis (1212), *Histoire de la prise de Constantinople*; *Gestes de l'empereur Fréderic Barberousse.*

245. Hélinand de Froidmond (1212), *Chronique* jusqu'en 1204.

246. Sicardus, de Crémone (1214), *Chronique depuis les Ptolémées* jusqu'en 1221.

247. Pierre des Vaux de Cernay (1218), *Histoire des Albigeois* jusqu'en 1217.

248. Anonyme du XIIe siècle, *Sur la prise de C. P. par un témoin oculaire* (t. CCXIII).

249-250. Innocent III, pape (1216) *Procès de l'affaire de Raymond, comte de Toulouse*; 4531 *lettres.*

Pour être moins nombreuses, les découvertes à faire dans la *Patrologie grecque* n'en sont pas moins intéressantes. Peut-être même davantage, car c'est un terrain bien peu connu que les 161 volumes qui les composent nous révèlent en grande partie.

Digitized by Google

D'ailleurs elle va jusqu'au XVIe siècle. Nous y trouvons 135 traités n'ayant réellement que bien peu de rapports avec les Pères de l'Église grecque.

1. Saint Ignace († 108), *Lettres supposées*, dont une de la Vierge.
2. Hégésippe (120), *Voyage à la ville de Rome.*
3. Julius Africanus (222), *Narration des choses qui se sont passées en Perse, à la naissance du Christ.*
4. Saint Hippolyte, de Porto (260), *Chronique d'un anonyme.*
5. Saint Pierre d'Alexandrie (311), *Que les Juifs avaient exactement réglé le 14 de la lune du 1er mois, jusqu'à la prise de Jérusalem.*

6-7. Eusèbe de Cesarée (340), *Opuscules chronologiques et astronomiques d'anciens auteurs*; *Vie de Constantin.*

8. Saint Cyrille de Jérusalem (386). *Lettres de Constantin sur l'apparition d'une croix lumineuse à Jérusalem.*

9-12. Saint Epiphane (367), *Des mesures et des poids*; *Des 12 pierres de la robe d'Aaron*; *Du Mystère des nombres*; *Explication sur le Physiologus.*

13. Saint Jean Chrysostome (407), *Sur le Serpent d'Airain.*

14-15. Synesius de Ptolémaïs (410), *Discours sur les Incursions des Barbares*; *du Don de l'Astrolabe.*

16-18. Paul le Silentiaire (450), *Description en vers de Sainte-Sophie*; *Description de l'Arribon*; *Description des Thermes Pythiens.*

19-20. Procope de Gaza (520), *Description de la Basilique de Sainte-Sophie*; *Monodie sur la même basilique renversée par un tremblement de terre.*

21. Cosmas Indicopleustes (535), *Topographie chrétienne ou opinion des Chrétiens sur le monde.*

22. Agathias de Myrina (Eolie), (536), *Histoires.*

23-24. Saint Athanase le Sinaïte († 599), *Fragments sur l'image de saint Théodore, percée par les Sarrazins*; *Chronicon Paschale.*

25-27. Georges Pisida (630), *Expédition d'Héraclius contre les Perses*; *Guerre des Abares*; *Ruine des Perses sous Chosroes.*

28. Jean Malalas (670), *Chronographie.*

29. Saint André de Jérusalem (675), *Comput pascal.*

30-31. Saint Nicéphore (828), *Evénements arrivés après l'empire de Maurice* de 602 à 770; *Abrégé chronographique depuis Adam jusqu'au règne des Empereurs Michel et Théophile.*

32. Joseph le Chrétien (990), *Le Mémorial ou abrégé de toute l'Histoire sainte.*

33. Saint Théophane l'Isaurien († 817), *Chronographie* de l'an 285 à 313, et continuation par Athanase le Bibliothécaire.

Digitized by Google

34. Anonyme (t. CVIII), *Vie de Léon l'Arménien.*
35. Léon le Grammairien, *Chronographie des derniers empereurs*, de 813 à 849.
36. Anonyme (t. CVIII), *Continuation de Théophane*, de 810 à 863.
37. Constantin VII Porphyrogenète, empereur de 912 à 959, *Histoire de la Vie et des gestes de l'Empereur Basile, son aïeul*, qui régna de 858 à 888.
38. Anonyme (t. CVIII), *Vies des empereurs Léon, Alexandre, Constantin et Romain le jeune.*
39. Jean Cameniata de Thessalonique, *Récit de la Prise de Thessalonique en* 904, où il fut fait prisonnier.
40. Syméon Métaphraste, *Annales depuis Léon l'Arménien en* 807, *jusqu'à Nicéphore Phocas, élu en* 965.
41. Georges Le Moine, *Vie des derniers empereurs depuis Léon l'Arménien, en* 810, *jusqu'à la mort de l'empereur Romain, en* 945.
42. Joseph Genesius (940), *Livre des Rois, de Léon l'Amalécite, en* 813, *jusqu'à Michel III l'Ivrogne, en* 867.
43. Georges Hamartolus (911), *Chronique* et continuation jusqu'en 1143.
44. Eutychius d'Alexandrie (950), *Annales depuis Adam jusqu'à l'époque d'Heiras l'Islamitique* (937).
45. Georges le Moine (956), *Histoire byzantine.*
46-50. Constantin VII Porphyrogenète (959), *Des Cérémonies de la cour byzantine*; *Régions de l'Orient et de l'Occident*; *Vie de Basile le Macédonien*; *Image d'Abgare*; *Choix abrégé des lois*; *Des légations des Romains chez les différentes nations*, comprenant les légats des nations aux Romains et des Romains aux nations.
51. Théodore le Petit (963), *Description de la Prise de Crète.*
52. Léon, diacre de Caloé (989), *Histoire depuis Constantin VIII* (959) *jusqu'à Jean Tzimiscès, en* 976.
53. Nicéphore Phocas (963), *Sur les Poursuites en guerre.*
54. Grégoire Abulpharage, historien arabe (XIIIe s.), *Chronique syriaque sur les expéditions en Syrie de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimisca.*
55. Abulfeda (XIVe s.), Extraits de ses *Annales musulmanes.*
56. Cemaladdinus (XIVe s.), écrivain arabe, Extraits de ses *Annales.*
57-58. Hippolyte Thébain (990), Fragments de sa *Chronique*; *Sur des Statues posées par Constantin.*
59. Suidas de Constantinople (Xe s.), *Divers indices sur son Lexique.*
60. Léon le Grammairien (1013), *Chronographie.*
61. Epiphane, moine (1015), *Description de la Syrie.*
62. Georges Cédrenus (XIe s.), *Compendium des Histoires depuis le commencement du Monde, jusqu'à Isaac Comnène.*

Digitized by Google

63. Jean Scylitzès (XIe s.), Extraits de son *Abrégé historique jusqu'à Alexis Comnène* (1081).

64-69. Michel Psellus le jeune (1070), *Sur les Vertus des pierres*; *Commentaire sur la Psychogonie de Platon*; *les Oracles magiques qui viennent de Zoroastre*; *les Oracles chaldaïques*; *Sur le Pymander de Mercure Trismégiste*; *Sur le Cheval de bronze de l'Hippodrome.*

70. Anonyme du XIe s. (t. CXXII), *Des antiquités de Constantinople, en quatre parties*; *Testament de Salomon.*

71. Nicéphore Bryenne IV, empereur de 1078 à 1081, *Histoires de* 1057 *à* 1081.

72. Constantin Manassès (XIIe s.), *Abrégé chronologique* jusqu'en 1081.

73. Nicétas Serronius (1090), *Epithètes des dieux et des déesses.*

74. Anne Comnène, femme de Nicéphore Mélisenus (1130), *Les Actions de l'Empereur Comnène.*

75-76. Jean Cinname (1180), *Les Hauts faits de Jean Comnène et de son fils Manuel Comnène*; *Tableaux généalogiques des Empereurs Ducas, Comnène, Bryenne, des ducs de la Pouille, des rois de Sicile, des sultans turcs et des sultans d'Iconium.*

77. Christophe de Bondelmonte, *Description de Constantinople en 1422* (t. CXXXIII).

78. Manuel Comnène, empereur de 1143 à 1180, *Constitutions nouvelles.*

79. Jean Phocas, moine de Crète (1180), *Courte description des châteaux et des villes depuis Antioche jusqu'à Jérusalem et des lieux sacrés de la Phénicie et de la Palestine.*

80. Épiphane le Moine, de Jérusalem (1025), *La Syrie, la Ville Sainte et les Lieux Saints.*

81. Perdicas, d'Éphèse (XIVe s.), *Exposition des monuments du Seigneur dans la ville de Jérusalem.*

82. Eugésippe (XIIe s.), *Traité de la distance des lieux de la Terre Sainte.*

83-84. Jean Zonaras (1230), t. CXXXIV, *Annales* jusqu'en 1118; *Dissertation sur les édifices construits dans l'Hebdomos*, ou espace de sept milles de la ville de Constantinople.

85. Isaac Lange, empereur (1185-1195), *Constitutions nouvelles.*

86. Néophytus le Prêtre, vers 1190, *Sur les Calamités de l'Ile de Chypre prise par les Anglais.*

87. Eustathe, de Thessalonique (1192), *Prologue aux œuvres de Pindare.*

88. Joel le Chronographe (1205), *Abrégé de chronographie depuis Adam*, jusqu'en 1204.

89-91. Nicétas Acominatus Choniates († 1216), *Histoire des Empereurs de Byzance*, jusqu'en 1204; *Des évènements qui se sont passés après la*

Digitized by Google

prise de Constantinople ; *Sur les anciennes statues que les Francs ont détruites après la prise de Constantinople en 1204.*

92. Michel Acominatus Choniates, d'Athènes (1220), *Iambes sur les Ruines d'Athènes.*

93. Théodore II Ducas Lascaris, empereur de Nicée (1255-1258), *La plus longue liste de tous les noms donnés par les Grecs à Dieu.*

94. Georges Acropolita (1282), *Annales* de 1204 jusqu'en 1261.

95. Ephremius le Chronographe (xve s.), *Les Césars, depuis Caligula jusqu'à Michel VIII* (1282).

96-99. Georges Pachymère († 1330), *Michel Paléologue, ses actions avant et pendant son règne* de 1258 à 1308 ; *Quinze dissertations adressées par un Gymnosophiste au roi Abessala* ; *Andronic Paléologue II (le Vieux), ses Actes* ; *Description de l'Augusteon ou atrium de la Grande Église de Constantinople.*

100. Nicéphore Calliste, dit Xanthopulus (1335), *Histoire.*

101-102. Nicéphore Grégoras († 1359), *Histoire romaïque ou byzantine* ; *Explication du Livre des Songes de Synesius.*

103. Anonyme (xive s.), *Catalogue des livres de l'île de Pathmos* (t. CXLIX).

104. Jean Cantacuzène, empereur de 1341 à 1355, *Histoire Byzantine* de 1320 à 1354.

105. Démétrius Cydonius, dit de Thessalonique (1355), *Lettre du grand Primicier Phacrase*, écrite quand Amurat II assiégea Thessalonique qu'il prit et brûla peu après.

106. Manuel Chrysoloras (1389), *Lettre à Jean Paléologue*, contenant la comparaison de l'ancienne et de la nouvelle Rome.

107-108. Jean Cananus (1422), *Histoire du siège de Constantinople en 1422* par Amurat II.

109-111. Manuel Paléologue, empereur en 1391, *Image du printemps sur un ouvrage de tapisserie* ; *Paroles de Tamerlan à Bajazet qu'il avait fait prisonnier* ; *Lettre à Manuel Chrysoloras*, écrite par l'Empereur pendant son séjour à la cour du roi d'Angleterre Henri IV, dont il implorait le secours.

112. Jean Anagnostès (1443), *Récit de la chute dernière de Thessalonique*, prise par Amurat II en 1430.

113. Georges Phrantzès ou Grégoire († 1477), *Chronique* de 1200 jusqu'en 1477.

114-115. Georges Codinus, curopalate (1455), *Des Offices, des Officiers de la Cour des Empereurs et de la Grande Église de Constantinople* ; *Description de Constantinople : Images, Statues et autres choses remarquables, Édifices, Sainte Sophie, Tombeaux des Empereurs dans l'Église des Saints Apôtres.*

Digitized by Google

116. Jean Ducas (1462), *Histoire byzantine*, depuis Adam jusqu'en 1462, date de la prise de Lesbos par Mahomet II.
117. Michel Glycas (v. 1430), *Annales*.
118. Jean d'Adrianopolis (v. 1440), *Poème politique à la louange de Jean Paléologue*.
119. Bartholomé de Jano (1438), *Lettre sur la cruauté des Turcs*.
120. Nicolas Barbarus, *Journal du siège de Constantinople* jusqu'au 29 mai 1452, date de la prise de la ville.
121-122. Laonicus, ou Nicolas Chalcondyle (1470), *Histoire des gestes des Turcs et Description de l'Empire grec* de 1297 jusqu'en 1462; *Annales des sultans Ottomans*, continuées jusqu'en 1550.
123. Léonard de Chio (1453), *Histoire de la prise de Constantinople*.
124. Isidore de Thessalonique († 1463), *Lettre sur la prise et le sac de Constantinople*.
125. Georges Scholarius, Gennade († 1457), *Monodie sur la prise de Constantinople*.
126. Georges Gemistus ou Pletho († 1452), *Abrégé des Dogmes de Zoroastre et de Platon*.
127. Mathieu Camariota (1453), *Narration lamentable sur la prise de Constantinople*.
128-131. Bessarion (Le Cardinal) († 1472), *Monodie sur la mort de l'empereur Manuel Paléologue*; *Sur la mort de Théodora, femme de Constantin Paléologue*; *Exhortations aux princes d'Italie sur la défaite des Chrétiens en Eubée, dans la Chalcide*; *Sur l'imminence des dangers pour l'Italie après la prise d'Otrante*.
132-134. Constantin Lascaris († 1493), *Des Écrivains grecs, calabrais de patrie et italiens de patrie*; *Le Livre du poète*, où il enseigne la nature et l'origine de la poésie; court extrait concernant les *Princes du Péloponèse, jusqu'à la prise de Constantinople*.
135-136. Théodore Gaza (v. 1430), *Éloge du chien*; *De l'Origine des Turcs*.
137. Andronic Calliste († 1502), *Monodie sur la prise de Constantinople*.
138. Empereurs de Constantinople, *Leurs constitutions nouvelles* depuis l'an 1220 jusqu'à la prise de Constantinople.

Dans cette liste, qui n'a d'autre prétention que d'être un rapide résumé, les travailleurs feront sans doute d'heureuses découvertes.

Les mythologues y trouveront la conversation de Dindimus avec Alexandre, les Cynocéphales, les Livres des Pierres, les épithètes des dieux et des déesses, Hermès Trismégiste, les

Digitized by Google

Oracles de Zoroastre, le Testament de Salomon, le Livre des Songes.

Ceux qui s'occupent de l'histoire des sciences y rencontreront des traités de médecine, d'astronomie, de mathématiques, d'histoire naturelle, des relations d'éclipses, d'inondations de Paris, de tremblements de terre.

Les traités de musique, les catalogues de bibliothèques y sont fort nombreux. Les philologues ont là des grammaires, des dictionnaires, des glossaires, des traités d'abréviations, d'étymologies, des renseignements sur les écoles primitives de la France. Homère, Platon, Pindare y sont étudiés. Les archéologues peuvent y puiser de précieux détails sur les peuples différents et leurs mœurs, sur l'histoire du théâtre, sur les descriptions de Rome, de Constantinople, de Jérusalem, d'Athènes, de la Syrie. On y lit aussi l'énumération des chefs-d'œuvre de la statuaire grecque, qui ne furent détruits qu'à la prise de Constantinople.

Enfin les historiens et les géographes y découvriront des documents bien peu connus sur les Arabes, les Perses, les Templiers, les rois de France, comme aussi des renseignements sur les grandes villes de Gaule, d'Italie et d'Orient. Quant aux chroniques, elles sont en si grand nombre que la liste en serait beaucoup trop longue à rappeler; l'énumération qu'on trouvera un peu plus haut montre quelle mine incomparable sont, à ce point de vue, les *Patrologies*.

L'*Encyclopédie théologique*, qui comprend une extraordinaire suite de dictionnaires, en 171 volumes, fut éditée en trois séries successives.

La première se compose de 59 volumes : elle parut de 1844 à 1859. La Bible, les sciences occultes, l'astronomie y occupent une place importante.

La deuxième, éditée de 1851 à 1859, est de 53 volumes et traite de la biographie et de la littérature chétienne.

La troisième a été imprimée de 1855 à 1866; on y trouve 66 volumes dans lesquels sont exposées les traditions de

Digitized by Google

l'Eglise. Mais elle comprend aussi des dictionnaires absolument distincts des questions confessionnelles.

Ces dictionnaires furent rédigés par les spécialistes les plus compétents, parmi lesquels nous relevons les noms de Dom Calmet, de Guénebault, de Colin de Plancy, de l'abbé Bourassé, de Charles de Grandmaison, de l'abbé Texier, de Gustave Brunet, de L. de Saulcy, de Mas Latrie.

Dans cette suite il importe de signaler comme particulièrement intéressants :

Les Dictionnaires de la Bible, des Cérémonies et rites sacrés, des Ordres religieux, d'Hagiographie, d'Astronomie, de Géographie archéologique, d'Iconographie, de Diplomatique, des Sciences occultes, de Statistique religieuse avec l'Art de vérifier les dates, d'Archéologie chrétienne, d'Héraldique, des Croisades, des Prophéties, de Musique, d'Épigraphie, de Numismatique, des Manuscrits, des Merveilles de l'Art, de Paléographie, des Confréries et Corporations, des Musées d'Europe, de Mythologie, des Légendes, des Abbayes, d'Esthétique chrétienne, des Superstitions, des Apocryphes, d'Orfèvrerie, des Cardinaux, de Bibliographie, de Bibliologie, des Antiquités Bibliques, des Noëls et des Cantiques.

Pour ne citer qu'un exemple des documents qu'ils peuvent nous fournir, on trouve, à la fin du *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, le célèbre moine Théophile, *Diversarum artium schedula*. Il met ainsi à la portée de tous une édition du curieux traité d'orfévrerie publié en 1843 par L'Escalopier, mais qui était d'un prix inabordable aux modestes travailleurs.

Ces Dictionnaires peuvent avoir vieilli, mais ce sont des sources de premier ordre; leur bibliographie, un peu ancienne, n'en est que plus intéressante; car dans le perpétuel renouveau de la science, elle nous apprend que quantité des découvertes actuelles ne sont que des réminiscences de choses oubliées. Ils nous montrent également la fragilité de systèmes purement sentimentaux, dont la disparition de leurs auteurs, surfaits de leur vivant, nous fait sentir aujourd'hui la valeur très superficielle.

Les *Cours complets d'Écriture Sainte et de Théologie* sont la

Digitized by Google

ATELIERS CATHOLIQUES D'IMPRIMERIE, DE LIBRAIRIE, DE FONDERIE, DE STÉRÉOTYPIE, DE SATINAGE, DE BROCHURE ET DE RELIURE.

Petit-Montrouge, le 2 Mars 1847

Monsieur

Je vous prie de me dire le prix de tirage d'une gravure au burin sur cuivre et sur acier,

2° d'une gravure à l'aquatinte sur cuivre et sur acier aussi

3° enfin un procédé lithographique dans ce dernier cas il faut m'indiquer qu'on dessinera.

Quelles sont aussi les différences dans le prix de revient pour la confection comme pour le tirage

Un mot par le porteur, s'il vous plaît, et croyez moi, Monsieur,

Votre très-humble et tout dévoué

L. Migne

M Binstein

continuation de la *Patrologie* pour les temps modernes, à partir du XVIe siècle. Pour établir ces collections, Migne avait consulté tous les évêques et théologiens d'Europe. Le titre des deux *Cours* définit leur but : ils se composent chacun de 28 volumes. Le *Cours d'Ecriture Sainte* comprend en outre un *Atlas géographique et iconographique.*

Il faut joindre à ces deux collections, comme s'y associant logiquement, un *Cours complet d'Histoire ecclésiastique*, de la Création au Pontificat de Pie IX. Commencée par Henrion, conseiller à la Cour impériale d'Aix, la publication fut continuée par l'abbé Vervorst, d'Auteuil, après la mort d'Henrion, survenue en 1862. L'ensemble forme 27 volumes.

La collection des *Orateurs sacrés* comprend les orateurs chrétiens de 1er, 2e et 3e ordre, publiés suivant l'ordre chronologique, afin de présenter, dit le prospectus, comme sous un coup d'œil, l'histoire de la prédication en France, pendant plus de quatre siècles, du XVIe au XIXe siècle. Au décès de Migne, il n'avait été édité, de 1855 à 1866, que 33 volumes; depuis, la série a été continuée. Elle se compose de 99 volumes.

La *Somme d'Or* comprend, selon l'ordre historique et chronologique, les écrits les plus célèbres en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie; elle forme 13 volumes; elle a été rédigée par l'abbé Bourassé.

Dans la série des publications diverses, il importe de signaler quelques volumes spécialement intéressants pour les archéologues : les *Livres sacrés de toutes les religions* (sauf la Bible), en 2 vol.; les *Monuments inédits de l'Apostolat de sainte Marie-Magdelaine en Provence*, de *saint Lazare*, de *saint Maximin*, de *sainte Marthe*, et des *saintes Marie Jacobé et Salomé*, en 2 vol.; les *Indices* de la *Somme* de saint Thomas; un *Lexicon manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1 vol.; les *Triple grammaire et triple dictionnaire hébraïque et chaldaïque*; les *Recherches historiques sur les peuples anciens et leurs cultes.*

Avec une édition de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, particulièrement soignée par des docteurs en théologie, nous arri-

Digitized by Google

vons au total de 979 volumes qui composent l'œuvre éditée par Migne.

***

Nous avons vu les difficultés de tous genres qui s'étaient mises à la traverse des débuts de Migne ; depuis 1848, toute inquiétude semblait définitivement écartée. Dès le 29 octobre 1847, un mandement de Mgr Affre avait en effet apporté aux censures prononcées contre l'abbé Migne de notables atténuations. Tout en rappelant les motifs qui avaient conduit Mgr de Quélen à considérer l'exercice de la profession d'éditeur comme incompatible avec le Ministère sacerdotal, le Journal seul demeurant condamné, l'abbé Migne, suspendu à Paris, était autorisé à dire la messe à Versailles ; les honneurs même lui arrivaient, puisqu'il ne tardait pas à être nommé chanoine de Saint-Flour, et que l'archevêque de Paris confiait à Migne l'impression de publications épiscopales. Enfin, à la suite de nouvelles démarches, le 7 novembre suivant, la *Voix de la Vérité* reparaissait, dûment autorisée, pendant que l'archevêque levait définitivement la suspense qui frappait l'abbé.

A Mgr Affre, qui tombait sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, succéda Mgr Sibour; il se montra favorable, tout d'abord, à l'abbé Migne. Mais les choses faillirent encore se brouiller à propos de quelques articles relatifs au cas de deux prêtres interdits. Cependant, la bienveillance épiscopale ne fut pas interrompue et, le 8 juin 1850, l'archevêque chargeait l'abbé Bautain de remettre à Migne 5.000 fr. pour l'acquisition de livres.

Quand, en 1860, l'*Univers*, dont Louis Veuillot avait pris la direction, fut supprimé, la *Voix de la Vérité* fit place au *Monde*. Migne alors remplaça le journal qui disparaissait par la *Vérité canonique*, en même temps qu'il obtenait pour lui-même, le 17 janvier 1860, le brevet d'imprimeur typographe parisien.

Tout ainsi marchait très bien ; Migne, toujours en recherche,

Digitized by Google

pensait à augmenter ses collections ; il voulait compléter les 2.000 volumes dont parlaient ses prospectus de 1847.

Il annonçait une *Bibliotheca Patristica* en 100 volumes, contenant les ouvrages des Docteurs et des Papes depuis 1216, date à laquelle s'arrêtait la *Patrologie latine*, jusqu'au Concile de Trente (1545), et aussi une *Collection universelle et complète des Conciles généraux, nationaux, provinciaux et synodaux* en 80 volumes.

Mais, en promettant une édition de tous les conciles, l'abbé Migne, encore une fois, oubliait de mentionner que le cardinal Pitra avait rêvé cette œuvre gigantesque, comme préface au Concile du Vatican. Dans un rapport à la Propagande à ce sujet, le cardinal avait en effet étudié la question sous tous ses aspects, indiquant en même temps les sources où l'on devait puiser.

Non content d'un projet, l'éminent bénédictin, sachant que le meilleur moyen de faire réussir une chose est de la commencer, s'était mis au travail et avait rédigé les Prolégomènes sur les différents Conciles depuis l'an 33 (Concile de Jérusalem) jusqu'à l'année 1849 ; il s'était enfin entendu avec l'abbé Migne, qui s'engageait à mener à bonne fin l'œuvre du cardinal ; c'était donc elle qu'il annonçait quand, le 12 février 1868, un violent incendie se déclara pendant la nuit dans les ateliers de Montrouge, détruisant, en même temps que les bâtiments, 627.855 clichés et fondant 582.722 kilos de caractères d'imprimerie.

Dans ces pertes, une était irréparable, celle du CLXII^e et dernier volume de la *Patrologie gréco-latine*. Il est, en effet, incroyable qu'en dépit de la traduction latine antérieurement publiée, les textes grecs, utilisés par Migne dans ce volume, n'aient pu, malgré tous les efforts tentés en vue d'une réimpression, être retrouvés. Rien ne prouve mieux la rareté des découvertes des collaborateurs de Migne.

Si le coup, au point de vue matériel, était terrible, les pertes étaient heureusement couvertes par les assurances contractées

Digitized by Google

avec dix-huit compagnies. Mais celles-ci se montrèrent très dures dans leur règlement : elles versèrent seulement, le 29 janvier 1869, 1.348.327 fr. à Migne, se refusant à faire plus. Migne dut alors les assigner devant le tribunal de la Seine; les événements de 1870 retardèrent le jugement. Enfin, le 20 décembre 1871, la première chambre prononça contre les Compagnies un jugement qui intéressa tellement le public que le *Droit* le reproduit presqu'intégralement. C'est d'après lui que nous le donnons, car il fait partie importante et nécessaire de l'histoire de la *Bibliothèque du clergé*.

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

(1re Chambre)

Présidence de M. Benoît-Champy.

Audience du 20 *décembre* (1871).

Incendie de l'imprimerie et des magasins de M. l'abbé Migne. — Destruction de la Bibliothèque complète du Clergé en 1.019 *volumes. — Demande en paiement de* 5.171.420 *fr. — Indemnité contre les Compagnies d'assurances : La Confiance, Le Monde, La Paternelle, Le Soleil et autres. — Expertise.*

En matière de destruction de clichés d'œuvres littéraires par incendie, les Compagnies d'assurances doivent une indemnité égale aux frais de reconstitution et non la valeur vénale de ces clichés.

Si dans certains cas, le contrat d'assurance peut être un acte de commerce, le paiement de l'indemnité par les Compagnies d'assurances mutuelles et autres est, comme toute réparation de préjudice, une dette purement civile : en conséquence, l'intérêt n'est pas dû au taux commercial.

Dans la nuit du 12 au 13 février 1868, un effroyable incendie a détruit presqu'en totalité l'important établissement d'imprimerie et de librairie, située rue d'Amboise n° 20 et Chaussée du Maine n° 127, que dirige un homme dont le nom restera attaché à l'œuvre littéraire la plus colossale de ce siècle, œuvre qui rappelle les patients travaux des moines du Moyen Age, M. l'abbé Migne.

On comprendra l'étendue du désastre lorsqu'on saura que le feu n'a pas détruit moins de 627.855 clichés. Il a été retiré des décombres 582.722 kg. de plomb, provenant des caractères d'imprimerie.

Ainsi que nous venons de le dire, les clichés ainsi détruits représentaient un ouvrage en 1.019 vol., connu dans le monde des lettres et des savants sous le titre de *Bibliothèque universelle du Clergé et des laïques instruits* ; à l'exemple de ce que d'autres ont fait de notre temps pour les classiques grecs et latins, M. l'abbé Migne avait conçu le projet de réunir tous les

Digitized by Google

ouvrages qui ont paru sur chaque branche de la science religieuse. Cette entreprise gigantesque touchait à sa fin ; sur 1.019 volumes que devait comprendre la collection, quelques-uns à peine étaient inachevés, lorsqu'une seule nuit est venue détruire ce qui avait coûté plusieurs millions et un grand nombre d'années à créer.

Les bâtiments et les marchandises étaient heureusement assurés par dix-huit compagnies pour une somme de 5.171.420 fr.

Des contestations ne tardèrent pas à s'élever sur l'importance des dommages et sur les bases d'évaluation du sinistre. Le 15 février 1868, une ordonnance de référé, rendue par M. le président du Tribunal civil de la Seine, a nommé, en qualité d'experts, MM. Poncelet et Léon Rivière pour les bâtiments, MM. Firmin-Didot et Scellos, pour le matériel industriel, MM. Delalain et Delaby pour les marchandises réunies en la demeure de l'abbé Migne, chaussée du Maine, 127.

Les difficultés de cette expertise ont surtout porté sur la partie relative à l'estimation du matériel industriel. MM. Firmin-Didot et Scellos ont été assez profondément divisés pour rendre nécessaire l'adjonction d'un troisième expert, M. Daguin, nommé par ordonnance de référé du 12 août 1868.

Nous croyons devoir reproduire ici une partie du rapport de M. Firmin-Didot, qui répond aux principales objections soulevées par les Compagnies.

Avis de M. Firmin Didot.

La Bibliothèque complète du clergé ou Cours complet sur chaque branche de la science religieuse et profane dans ses rapports avec la théologie, se composant de 1.019 volumes in-4°, est la plus grande entreprise qui ait jamais été conçue depuis l'invention de l'imprimerie.

Pour l'exécuter et la mener à bonne fin, il ne reste sur la *Patrologie*, en 476 volumes, que quelques feuilles à imprimer ; sur l'*Encyclopédie théologique*, en 171 volumes, il ne reste plus que trois volumes à imprimer ; et sur les *Orateurs*, en 100 volumes, il ne reste plus qu'un seul volume.

Il fallait un zèle et une énergie dont M. Migne a donné une preuve extraordinaire pendant sa longue carrière, ce qui est universellement reconnu, pour oser concevoir une telle œuvre et la mener à bonne fin.

La grandeur du but a soutenu son courage, mis aujourd'hui à de si rudes épreuves.

C'était une grande et noble idée que celle de reproduire intégralement et universellement la tradition du Christianisme et de laisser après soi, incrustées sur des pages en métal, toutes les œuvres de ceux qui ont porté le nom de Pères et de Docteurs de l'Église ; l'univers chrétien y applaudissait, car ces écrits intéressent aussi bien les catholiques que les sectes qui s'y rattachent ; c'était donc, on peut le dire, un monument à jamais durable qui, dans une seule nuit, a disparu.

Les Compagnies d'assurances ne pouvaient méconnaître l'importance de cette œuvre exceptionnelle qui ne saurait rentrer dans la catégorie des objets dont la valeur vénale est appréciable. Par sa nature même, elle

Digitized by Google

s'offrait sous un aspect tout particulier qui aurait dû peut-être les détourner d'en faire l'objet d'une assurance.

Quant à la valeur des clichés, il a été reconnu que les évaluations de M. Migne n'avaient rien que de très modéré ; on reconnaît en effet que le prix de 6 fr. 08, attaché à chaque page, est plutôt inférieur à la réalité, surtout si l'on prend en considération les œuvres en grec et en latin (308 vol. en latin et 168 en grec) de la seule *Patrologie*.

Ce prix des clichés doit donc être restitué intégralement à M. l'abbé Migne, ou, ce qui serait une grande satisfaction pour les chrétiens, ces clichés devraient être rétablis.

Il n'en est pas en effet de ces objets comme des objets d'art, tels que tableaux, statues, bijoux même, puisque ces 1.019 volumes pourraient être reconstitués, page pour page, ligne pour ligne, par les Compagnies d'assurances.

Mais pour reproduire ces 631.439 pages, la dépense s'élèverait à une somme au moins égale à celle du total de l'assurance, et il faudrait indemniser M. l'abbé Migne des retards qui préjudicieraient à son exploitation commerciale, retards qui lui ont déjà causé une si grande perte. Il faudrait même pour la collation des épreuves avoir recours à la bibliothèque que M. Migne avait formée à cet effet et qui est détruite presqu'en totalité. Mais cette reproduction, sans être impossible, offrirait des difficultés presque insurmontables.

La prétention de vouloir apprécier la valeur vénale d'une œuvre semblable ne me paraît pas pouvoir être admise. Lorsqu'une Compagnie assure des établissements commerciaux, contenant des marchandises ayant une valeur du jour, telles que blé, farine, coton, laine et autres objets ayant cours, il est facile d'apprécier ces valeurs, mais il n'en est pas de même d'un ensemble *sui generis*, et en effet les parties diverses, qui forment cet ensemble, s'appuient et se relient les unes aux autres, en sorte que celles qui, sous le point de vue commercial, semblent inférieures aux autres, leur sont nécessaires.

C'est avec le concours de la chrétienté que cette œuvre grandiose a été exécutée, et c'est à la chrétienté qu'elle s'adresse.

L'intérêt que lui portent depuis S. S. le Pape et NN. SS. les cardinaux, les patriarches, les archevêques, les évêques et jusqu'aux simples prêtres (ce qui est attesté par d'innombrables lettres), prouve que ce n'est pas seulement une œuvre commerciale, mais une œuvre d'un caractère tout particulier, auquel, dans l'univers, un grand nombre d'âmes religieuses s'intéressent.

Mais, dira-t-on, si M. l'abbé Migne avait voulu vendre cette grande publication, quel prix en aurait-il trouvé ? Personne ne peut le savoir ; ce qui est certain cependant, c'est que, par sa nature même, cette œuvre offre un tout autre intérêt que les œuvres littéraires ; elle s'adresse à l'esprit religieux, qui, inspiré de sentiments nobles et désintéressés, ne met point de bornes à la générosité quand il s'agit d'œuvres qui touchent à la foi.

Digitized by Google

A la voix des chefs de la religion, des souscriptions, soit pour l'acquisition de la collection, soit pour le placement et la propagation de ces œuvres, qui sont les bases de nos croyances, dans tout l'univers chrétien, devaient se manifester surtout au moment où ce monument près d'être achevé (il restait à peine sept ou huit volumes) acquérait une haute importance; et l'imagination, frappée par sa grandeur même, assurait son avenir.

On sait combien sont énormes les sommes, excédant 100 millions, que les Protestants ont consacrées à propager les Saintes-Écritures. Pourquoi, dans une proportion bien moindre, n'eût-on pas porté un semblable intérêt à cette bibliothèque universelle du clergé, véritable trésor de l'Eglise, plus précieuse encore que ses temples et ses vases sacrés ?

Ces considérations n'ont pas échappé aux Compagnies d'assurances, puisqu'elles ont longtemps hésité, ont vérifié, à plusieurs reprises l'état des choses, et M. Migne prétend même avoir dû s'assurer pour les onze quarantièmes.

Le traité a donc été signé en connaissance des choses. Les Compagnies ont pendant de longues années perçu le montant de l'assurance; il est donc juste qu'elles subissent les conséquences de leur traité.

L'expert entre ici dans l'examen détaillé des chiffres justificatifs, puis il ajoute :

Or, si l'on y ajoute tous les frais accessoires pour l'exécution de cette grande entreprise, les honoraires payés aux auteurs, le prix de rédaction des tables, dont le nombre s'élève à 240 pour la *Patrologie* seulement, travail immense, puisqu'au prix de 1.000 fr. chaque, ce serait une dépense de 240.000 fr., on voit que le prix porté par M. Migne est très modéré, aussi bien pour ses travaux littéraires que pour leur exécution matérielle, et n'a pu être obtenu que par les moyens extraordinaires d'exécution qu'il avait concentrés dans son établissement de Montrouge, maintenant anéanti.

D'ailleurs, pour reproduire l'œuvre entière, page pour page, ligne pour ligne, en s'astreignant à la correction la plus rigoureuse, qui est un des grands mérites de cette collection, comment pouvoir réunir une masse de caractères identiques suffisants pour recomposer ces 627.855 pages et opérer leur clichage ? Il faudrait en outre bien des années; et la force des choses, aussi bien que l'âge auquel est arrivé M. Migne, ne sauraient attendre une reproduction qui ne pourrait s'opérer que lentement.

Déjà toute vente par collection est interrompue. Le dommage causé par ces retards, et qui ne saurait être évalué à une faible somme, dépasserait de beaucoup celle de 97 fr. 36 la feuille, ou 6 fr. 08 la page, chiffres demandés par M. Migne.

M. Scellos s'est livré à un travail très sérieux et très exact, mais partant d'un principe que je ne saurais admettre.

Il veut établir des catégories pour la valeur des clichés, en raison du nombre d'exemplaires vendus pendant un temps déterminé, mais cette appréciation plus ou moins arbitraire ne saurait s'appliquer à une œuvre d'ensemble, et d'ailleurs on sait que, selon les circonstances, telle œuvre qui a

Digitized by Google

joui d'un grand succès, le perd quelquefois par des causes inappréciables, tandis que telle œuvre qui n'avait aucun succès commercial, en retrouve un très grand par des circonstances fortuites.

M. Scellos voudrait ainsi établir une dépréciation sur la valeur des clichés, en raison de l'usure qu'ils ont pu éprouver par suite des tirages successifs plus ou moins nombreux.

La nature des ouvrages qui composent la collection créée par M. Migne ne permet pas d'admettre que le tirage fait sur ces clichés ait pu les endommager par deux ou trois tirages. Ainsi, même en prenant les plus nombreux tirages : 5.000 exemplaires pour cinquante volumes et 6.000 pour deux volumes, il est certain que ces clichés peuvent tirer 100 à 120.000 exemplaires.

Cette détérioration est donc très minime, d'autant plus que l'impression est faite aux presses à bras, qui ménagent bien plus les clichés que ne le font les presses mécaniques.

Toutefois, pour tenir compte de cette usure sur quelques clichés et de la possibilité de réparer le dommage causé à quelques clichés plus ou moins endommagés par le feu (opération difficile et coûteuse, qui d'ailleurs, ne pourrait avoir d'utilité que si l'on rétablissait également l'ensemble des clichés), il convient de diminuer les 8 centimes portés sur le prix des clichés, soit 6 fr. 08 cent.

On objectera peut-être que parmi les ouvrages faisant partie de la collection, il en est quelques-uns qui n'ont été imprimés qu'une fois ; mais ce sont en général ceux qui ont été récemment publiés et même non terminés, ou qui ont été plus ou moins annoncés, mais qui successivement auraient pu être tirés à plus ou moins grand nombre.

Si même il en est parmi eux qui n'offrent que des chances plus ou moins favorables à la vente, on ne doit pas les considérer intrinsèquement, mais constituant un ensemble auquel ils donnent un caractère d'intégralité, de grandeur et d'utilité qui font de cette collection une œuvre exceptionnelle.

C'est par cela même que ces ouvrages, souvent devenus rares et introuvables, font rejaillir sur chacun des autres qui composent la collection un mérite que ceux-ci n'auraient pas si elle en avait été privée.

C'est ainsi que dans la *Bibliothèque des auteurs grecs*, que je publie, il est certains ouvrages qui, pris isolément, ont une valeur commerciale très minime ; tels que *Proclus*, *Porphyre* et le grand ouvrage de Théophraste, *Historia plantarium* (*sic*), etc. Mais nous les avons imprimés sachant très bien que la vente ne couvrirait jamais les frais de l'impression et du clichage. Nous n'avons pas dû cependant reculer devant cette dépense, parce que ces ouvrages complétaient la bibliothèque des auteurs grecs et donnaient à tous les autres volumes de la collection une valeur exceptionnelle dont ils auraient été privés, si on ne les y eût pas vus figurer.

Il en est de même de la publication connue sous le nom de *Univers pittoresque* ; il est certains pays qui ne pouvaient couvrir les frais, le Portugal, la Suède, la Tartarie, etc., mais ils devaient être publiés. Ils faisaient partie

Digitized by Google

de l'ensemble, de même que, dans une harmonie, il est des instruments d'un ordre moindre que les autres, mais néanmoins nécessaires.

Ainsi dans ce recueil immense, renfermant des milliers d'auteurs, il faut que les plus petits soient reproduits, si l'on ne veut faire à la tradition des lacunes inadmissibles.

La difficulté de reproduire les clichés d'une œuvre aussi immense, les délais et retards nuisibles à la vente qui en résulteront, donnent lieu de croire que les Compagnies d'assurances préféreront payer la somme qu'elles ont assurée sur les clichés, plutôt que d'entreprendre cette reproduction, qui d'ailleurs ne saurait se faire sans l'intervention de M. Migne, pour s'assurer de l'exacte correction des textes grecs, latins et hébreux ; or, vu son grand âge, on ne saurait supposer qu'il puisse suffire à une telle tâche, à laquelle sa vie presqu'entière a été consacrée avec tant d'abnégation. Rien ne saurait donc le consoler de la perte qu'il éprouve, et l'indemnité qu'il réclame me parait fondée en droit et en raison.

J'ajouterai d'ailleurs que M. Delalain, qui a expertisé le dommage causé par la destruction des volumes imprimés, m'a déclaré que son calcul, dans l'estimation qu'il en a faite, était basé sur l'opinion qu'il avait, que les clichés seraient ou rétablis ou remboursés à M. l'abbé Migne.

C'est à la suite de ces considérations que M. Didot arrive à estimer que déduction faite des onze quarantièmes, pour lesquels M. l'abbé Migne est resté son propre assureur, les Compagnies doivent à M. Didot (*sic*) [M. l'abbé Migne] une somme de 2.567.689 fr. 35 cent.

M. Scellos arrivait au contraire au chiffre de 1.225.556 fr. 20 cent. M. Scellos paraît surtout avoir pris pour point de départ cette idée : qu'il fallait s'attacher à la valeur vénale des objets assurés.

Après avoir rappelé que, aux termes des polices, « l'assurance ne peut jamais être une cause de bénéfice pour l'assuré, et qu'elle ne lui garantit que l'indemnité des pertes réelles qu'il a éprouvées », il s'exprime ainsi :

Pour se prononcer sur la valeur réelle des clichés, il ne suffit pas de rechercher le prix de leur établissement ; il faut en outre tenir compte de leur degré d'utilité, sous peine d'appliquer un seul et même prix à des choses de valeurs extrêmement différentes.

Telles sont les considérations qui m'ont engagé à poursuivre le travail que je vais exposer.

La réunion des œuvres éditées par M. l'abbé Migne, sous le titre de Bibliothèque universelle du Clergé et des laïques instruits, se compose d'environ 1.019 vol. dont 902 ont été clichés.

Depuis la fondation de cette entreprise considérable qui remonte à l'année 1838, tous les ouvrages, à l'exception de quelques volumes, ont été publiés et mis en vente, soit par collections entières, soit par volumes séparés, avec des succès très divers, c'est à-dire que certains ouvrages et même certains volumes ont trouvé un placement facile, tandis que d'autres ne seront écoulés que partiellement ou avec grande difficulté.

Digitized by Google

Cette situation, commune d'ailleurs à toute entreprise de libraire, appelait notre attention et une étude scrupuleuse.

En compulsant avec le plus grand soin les livres des tirages, j'ai pu, malgré quelques lacunes regrettables, saisir avec une exactitude suffisante le mouvement des ventes opérées sur chaque ouvrage, sur chaque volume, en remontant jusqu'à l'origine de l'établissement.

Mes investigations m'ont d'abord prouvé deux choses, savoir :

1° Que la vente de la majorité des ouvrages allait constamment en diminuant; ainsi le *Cours d'Ecriture sainte* et celui de la *Théologie* (les deux ouvrages ayant atteint le plus fort tirage, 10.000 exemplaires) ont été vendus au début à 550 exemplaires en moyenne par année et sont descendus en dernier lieu à 150 ou 200 pour le premier, à 100 ou 150 pour le second;

2° Que l'insuccès presque complet de beaucoup d'ouvrages empêcherait toujours que les frais de clichage soient couverts, et qu'il y aurait infiniment plus d'avantage à imprimer sur caractères mobiles, ainsi que nous allons le démontrer ci-après.

Dans cette catégorie, on peut citer :

Presque toute la Patrologie latine, à l'exception de saint Ambroise, Rufin, saint Jérôme, saint Augustin, saint Léon, saint Denis le Petit, saint Grégoire de Tours, saint Bernard, les Indices, etc.

Une grande partie de la Patrologie grecque, sauf les volumes nouvellement parus, sur lesquels, pour cette raison, nous devons nous abstenir de nous prononcer.

Presque toute la deuxième partie de l'Encyclopédie : Dictionnaire des persécutions, d'éloquence, de botanique, de statistique, héraldique, de zoologie, épigraphique, de littérature, etc.

La plus grande partie de la troisième série de la même Encyclopédie s'écoule également très lentement; parmi les orateurs, auteurs et ouvrages divers, quelques-uns se vendent à l'exclusion des autres, tels sont Bossuet, les tomes 87 à 100, Badoire, Saint François de Salle, de Bérulle, Olier, de Bonald, sainte Thérèse, Péronne, Ferraris, *les Démonstrations évangéliques*, *le Rituel des Rituels*, *les Répertoires*, *Summa aurea*, *Satan et l'Histoire ecclésiastique*.

Plus loin M. Scellos ajoute :

Très peu de personnes achètent les collections complètes des œuvres éditées par M. l'abbé Migne : le plus souvent c'est par ouvrage et même par volume, au gré des acheteurs.

Pour certains volumes les demandes sont tellement limitées qu'un grand nombre d'années pourront s'écouler avant l'épuisement de ce qui reste encore en magasin. Or, il est évident que dans ces conditions l'assuré, agissant conformément à ses intérêts bien entendus, commencerait par faire clicher les ouvrages ou les volumes qui lui sont le plus demandés ou qu'il possède en plus petite quantité, pour ne faire clicher les autres qu'au fur et à mesure des besoins. Et attendu que les clichés, sans exception, lui seraient payés

Digitized by Google

en même temps, il profiterait, pour partie de la somme allouée, d'intérêts qui auraient été perdus pour lui si l'incendie n'était survenu.

Cette observation a une réelle importance si l'on songe au capital considérable auquel elle s'applique. Ainsi le Dictionnaire de littérature (2e série de l'*Encyclopédie*) a été tiré, en 1851, à 1.050 exemplaires; il en restait encore 875 au moment de l'incendie; en dix-huit ans, il en a donc été vendu 175, soit un peu moins de 10 par année. 375 exemplaires ont été détruits, il n'en restait plus que 510 après l'incendie. Or, en supposant que les ventes annuelles continuassent dans la même proportion (ce qui est une supposition favorable), il y aurait assez d'exemplaires en magasin pour faire face aux ventes pendant cinquante-et-un an!

M. Daguin, le tiers expert chargé de départager MM. Didot et Scellos sur le dissentiment existant entre eux à l'égard de l'évaluation des clichés, s'est rangé à l'opinion de M. Didot. Son avis peut se résumer dans ces passages de son rapport :

Le contrat d'assurances ne doit, il est vrai, ni directement, ni indirectement être pour l'assuré une source de bénéfices; mais il est incontestable aussi qu'il doit créer pour lui une situation de sécurité en vue du fléau dont il est destiné à conjurer les désastreux effets. Cet état de sécurité, qui résume la commune intention des parties, ne peut subsister réellement qu'à la condition qu'en cas de sinistre, l'assuré ait la certitude de toucher en espèces le juste prix des objets détruits par le feu, de telle sorte qu'alors qu'il s'agit d'objets susceptibles d'être reproduits, il les puisse remplacer par des objets de pareille nature et qualité, à défaut par la Compagnie d'user de la facilité de les rétablir elle-même.

Il est constant, d'ailleurs, que les Compagnies, après leur examen approfondi de la nature du risque, ne pouvaient ignorer qu'il comprenait un ensemble d'objets dans des conditions toutes spéciales, dont il était matériellement impossible de déterminer la valeur vénale autrement que par l'évaluation du prix de revient ou de reconstitution.

Le chiffre porté si loyalement aux polices par l'abbé Migne, et sur lequel les primes ont été perçues, a motivé de la part des Compagnies, sinon une acceptation, au moins une sérieuse étude, et a été maintenu par elle du 17 octobre 1864 jusqu'au jour du sinistre, alors qu'aux termes des contrats, notamment à l'art. 8 de la police de la France et de l'art. 11 de la police du Phénix, elles avaient la faculté de réduire à leur gré et de tout temps le montant de l'assurance, ce qu'elles n'ont pas fait, engendrant ainsi la confiance de l'assuré dans l'acceptation par elles de la valeur du risque.

Enfin, si les Compagnies se trouvaient lésées par la fixation de l'indemnité sus-visée, il leur serait loisible d'user de la faculté expressément réservée à leur profit, de remplacer en nature, à l'amiable ou à dire d'experts, totalité ou partie des objets détruits par l'incendie.

Le texte du jugement fait suffisamment connaître les autres questions d'indemnités que le Tribunal avait à trancher. Sur ces différents points

Digitized by Google

nous nous contenterons de relever un seul chiffre : l'abbé Migne, cet homme qui a consacré sa vie et des millions à son œuvre, touchera des Compagnies d'assurances 626 fr. pour son mobilier personnel détruit dans l'incendie !

Le Tribunal, après avoir entendu MMes Pinard, Léon Duval et Charles, avocats de l'abbé Migne, et MMes Grévy, Templier, avocats des Compagnies, a, sur les conclusions de M. l'avocat de la République Onfroy de Bréville, rendu le jugement suivant :

Le Tribunal,

1° En ce qui concerne les bâtiments incendiés :

Attendu que les experts ont fixé la valeur des constructions avant l'incendie à 226.386 fr. 30, et le dommage à 68.387 fr. 45, déduction faite du sauvetage ;

Que l'abbé Migne n'établit pas que les constructions aient été estimées à un prix excessif ;

Que l'assurance n'étant que de 200.000 fr., il est, aux termes des polices, son propre assureur pour l'excédant et doit supporter sa part du sinistre au centime le franc ;

Que de plus il n'était assuré que pour vingt-neuf quarantièmes et qu'ainsi sa créance contre les dix-huit Compagnies est de 13.402 fr. 03 ;

2° En ce qui concerne les *clichés et le matériel industriel* :

Attendu qu'ils étaient assurés pour 3.800.000 fr.

Que l'estimation faite par les experts de la valeur avant l'incendie est de 3.890.135 fr. 91, conséquemment de 70.135 fr. 91 au-dessus du chiffre de l'assurance ;

Que le sauvetage est évalué à 340.457 fr. 05 ;

Qu'ainsi, sauf ce qui sera dit ci-après quant aux frais de sauvetage, la perte est de 3.529.678 fr. 90 ;

Qu'en faisant également application de la règle proportionnelle et en déduisant les onze quarantièmes pour lesquels l'abbé Migne est en outre son propre assureur, il est dû par les Compagnies 2.512.141 fr. 80 ;

Attendu que la réduction de 33 0/0 demandée par les assureurs est sans fondement ;

Que les défendeurs reconnaissent formellement dans leurs conclusions que l'indemnité doit être égale aux frais de reconstitution ;

Qu'il n'y a donc pas à rechercher si les clichés de tel ou tel ouvrage ont plus ou moins de valeur vénale, ni si l'abbé Migne doit ou non reconstruire les clichés ;

Que dans l'un et l'autre cas l'avantage de disposer immédiatement du capital est compensé par la moins value considérable des ouvrages de la collection, qui sont actuellement dépareillés ;

3° En ce qui touche le mobilier personnel :

Attendu que les experts ont chiffré le dommage à 863 fr. 70 ;

Que le demandeur ne justifie pas d'une perte supérieure, et que, déduction faite des onze quarantièmes, il reste dû 626 fr. 18 ;

Digitized by Google

Quant à la *bibliothèque privée* :

Attendu que le chiffre de l'assurance était de 30.000 fr. 91 ;

Que les experts n'ont fixé la valeurs des livres, avant l'incendie, qu'à 21.133 fr. 50, et le dommage qu'à 5.493 fr. 75 ;

Mais que les documents fournis établissent que la bibliothèque de l'abbé Migne se composait d'ouvrages rares et de grand prix ;

Que la moyenne adoptée par les experts est insuffisante et qu'il y a lieu d'élever à 10.000 fr. le chiffre de la perte ; conséquemment à 7.250 le chiffre de l'indemnité due par les Compagnies ;

5° Relativement aux *volumes dans les magasins* :

Attendu que le déficit articulé par l'abbé Migne n'est pas prouvé ;

Que l'indemnité déjà allouée pour la reconstitution des clichés exclut un nouveau dédommagement pour les volumes dépareillés ;

Qu'il n'est dû que la valeur de ceux qui ont été détruits et qu'il y a lieu de maintenir le chiffre de 567.862 fr. 01, dont les vingt-neuf quarantièmes sont 411.699 fr. 95 ;

6° En ce qui concerne les *chemins de Croix, tableaux, orgues et harmoniums* :

Attendu que l'expertise n'est pas contestée et qu'il est dû par les Compagnies 224 fr. 74 ;

7° Quant au *grand orgue* :

Attendu que les experts en ont fixé la valeur à 15.000 fr. et que d'après les documents de la cause cette évaluation est suffisante ;

Qu'il est dû en conséquence 10.875 fr. ;

8° Quant aux frais de sauvetage :

Attendu que les experts les ont chiffrés à 11.902 fr. pour l'imprimerie, et 4.048 fr. 75 pour la librairie ;

Que les frais ayant été faits dans l'intérêt commun seraient équitablement répartis en mettant 4.342 fr. 26 à la charge de l'abbé Migne et le reste à la charge des Compagnies ;

Que l'abbé Migne ne justifie d'aucun autre déboursé nécessaire que la que la somme de 2.161 fr. 91 énoncée au rapport des experts ;

Qu'il redoit en conséquence 2.333 fr. 05 ;

9° Quant aux intérêts :

Attendu que si le contrat d'assurances peut dans certains cas être un acte de commerce, le paiement de l'indemnité par les Compagnies d'assurances, mutuelles ou autres, est, comme toute réparation de préjudice, une dette purement civile ;

Qu'ainsi l'intérêt n'est pas dû au taux commercial ;

Attendu en outre que dans les conclusions de l'abbé Migne les intérêts de la somme de 1.348.827 fr. 39, déjà payée par les Compagnies ont été à tort ajoutés aux autres chefs d'indemnité réclamés ;

Ce qui ferait une capitalisation contraire à l'art. 1.154 du Code civil ; qu'en déduisant 2.333 fr. 05 de 2.986.619 fr. 70, il reste 2.984.386 fr. 65 dont l'intérêt, du 12 mars 1868 au 29 janvier 1869 exclusivement, a été

Digitized by Google

de 59.865 fr. 76 ; qu'en additionnant ces deux dernières sommes, on a 3.044.152 fr. 41, et qu'en déduisant la somme de 1.348.827 fr. 39 payée par les Compagnies le 29 janvier 1869, il reste une somme de 1.695.325 fr. 02 ;

Par ces motifs,

Condamne les Compagnies d'assurances : l'Abeille, l'Aigle, l'Ancienne assurance mutuelle, la Caisse générale, le Centre mutuel, la Clémentine, la Centrale, la Confiance, la France, l'Immobilière mobilière, la Fraternelle Parisienne, le Monde, le Nord, la Normandie, la Paternelle, le Phénix, la Rouennaise, le Soleil, à payer à l'abbé Migne la somme de 1.695.325 fr. 02, ensemble les intérêts du 30 janvier 1869.

Dit que chaque Compagnie contribuera au paiement de ladite somme dans la proportion de l'assurance, savoir : l'Abeille, pour deux quarantièmes ; l'Aigle, pour deux quarantièmes ; l'Ancienne assurance mutuelle, pour un quarantième ; la Caisse générale, pour un quatre-vingtième ; le Centre mutuel, pour deux quarantièmes ; la Clémentine, pour un quarantième ; la Centrale, pour un quarantième ; la Confiance, pour deux quarantièmes, la France, pour trois quarantièmes : l'Immobilière mobilière, pour un quarantième ; la Fraternelle parisienne, pour deux quarantièmes ; le Monde, pour un quarantième, le Nord, pour un quarantième ; la Normandie, pour un quarantième ; la Paternelle, pour deux quarantièmes ; le Phénix, pour quatre quarantièmes ; la Rouennaise, pour un quatre-vingtième ; le Soleil, pour deux quarantièmes ;

Et les condamne aux dépens, y compris ceux de réserve, mais non compris les frais d'enregistrement des polices qui seront à la charge de l'abbé Migne, et ceux d'expertise qui seront supportés par moitié entre l'assuré et les Compagnies, conformément aux clauses desdites polices ;

Fait distraction des dépens au profit de Barberon, avoué, qui l'a requis aux offres de droit.

Aucun document, je crois, ne pouvait montrer, mieux que ce jugement, en quelle estime, dès 1870, était tenu l'abbé Migne. M. Firmin Didot était en cette matière un juge très compétent, et le nom de M. Pinard, qui avait prêté à l'abbé, dans cette douloureuse circonstance, l'aide de son autorité, prouvait que l'œuvre pour laquelle tant de millions avaient été dépensés, méritait le respect que nombre de Français se refusaient encore à lui accorder. Il faut rappeler que M. Pinard, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, avait entretenu avec le cardinal Pitra, cardinal de curie à Rome, une correspondance politique des plus curieuses et que ces relations ne furent assurément pas étrangères à la précieuse intervention de l'ancien

Digitized by Google

procureur général de la Cour de Paris. Mais le coup avait été cruel. Malgré son tempérament si vigoureux, l'abbé Migne s'était tellement surmené pendant les dernières années que sa santé ne put résister à cette épreuve; il devint presque aveugle, et moins de quatre années après, le 24 octobre 1875, il rendait le dernier soupir, dans son appartement de l'avenue du Maine.

La *Semaine Religieuse de Paris*, dans son numéro du 30 octobre, lui rendait enfin la justice qu'il méritait. En parlant de ses obsèques, elle disait : « Non seulement M. Migne a travaillé toute sa vie pour la réalisation de son idée, mais il a souffert pour elle, et de toutes les façons. Ni de la part des hommes, ni de la part des éléments, l'épreuve ne lui a été ménagée. Mais son cœur, comme celui de Job, est resté invincible, et il est mort dans l'espérance et dans la paix ».

En 1876, Labitte, libraire-expert, publiait un catalogue des ouvrages de librairie dépendant de la succession de M. l'abbé Migne : il est des plus suggestifs, car il précise, d'après le nombre des volumes de chaque auteur qui restaient en magasin, la faveur dont certains ouvrages, édités par Migne, jouissaient au moment de sa mort. Mais ils ne passèrent pas en vente publique; la librairie Garnier acquit des héritiers de l'abbé Migne non seulement ce qui restait de l'imprimerie de Montrouge et de la maison d'édition, mais le droit de continuer et de rééditer les publications des ateliers catholiques; leur réputation, loin de diminuer, s'est confirmée, au point que tous les savants du monde, qui trouvent là une mine infiniment riche de documents, font maintenant tous leurs renvois aux textes naguère si décriés du *Migne*.

Ambulance du Mesnil-Germain, mars 1915.

F. DE MÉLY.

Digitized by Google

LES AGES PROTOHISTORIQUES

DANS L'EUROPE BARBARE

(*Suite et fin*[1].)

QUATRIÈME PÉRIODE. — IIe ET Ier SIÈCLES

I. — La Protohistoire d'après les Textes.

La seule migration signalée est celle des Boïens de la Cisalpine, qui, plutôt que de rester sous le joug romain, vont s'établir sur le Danube et en Bohême. En revanche, la domination des différentes contrées subit de nombreuses modifications. Rome, maîtresse de l'Italie entière après la soumission définitive de la Cisalpine (193), conquiert successivement l'Espagne, l'Illyrie, la Gaule et les régions de l'Allemagne du Sud situées sur la rive droite du Danube. Au commencement du IIe siècle, des tribus belges envahissent les îles bretonnes. A la fin du IIe siècle, Mithridate s'empare du royaume du Bosphore, qui, après sa défaite, passe sous le protectorat romain. Enfin, dans les dernières années du Ier siècle, les Germains Marcomans, sous la conduite de Marbod, descendent en Bohême et jusque sur le Danube. — On possède sur les civilisations des peuples barbares soumis aux Romains des témoignages contemporains. Dans le dernier tiers du IIe siècle, Polybe dit que les Celtibères assiégés dans Numance ont conservé leurs habitudes, bien que la plus grande partie de la péninsule soit depuis longtemps devenue romaine. Le même auteur constate que les

1. Voir *Revue archéologique* de janvier-février 1914 et janvier-février 1915.

Digitized by Google

mœurs des Gaulois cisalpins se maintiennent au milieu des colonies romaines. La civilisation des peuples de la Gaule a été décrite par César au lendemain de la conquête. En ce qui concerne les pays restés indépendants, Strabon dit qu'au Ier siècle av. J.-C. les Bretons entretenaient des relations commerciales avec la Gaule et l'Italie, et que leurs habitudes se rapprochaient beaucoup de celles des Gaulois. Quant aux mœurs des Germains, la peinture magistrale faite par Tacite à la fin du Ier siècle ap. J.-C. s'applique à la période que nous étudions.

II. — Les documents archéologiques.

a) **Orient**[1]. — Les mœurs des Scythes nomades ne sont pas modifiées; les Sarmates qui les dominent paraissent avoir les mêmes habitudes, d'après des sépultures des IIe et Ier siècles qui leur sont attribuées. — Les influences helléniques sont toujours aussi grandes chez les peuples sédentaires du littoral de la mer Noire. Trois sortes de produits représentent le commerce et l'industrie, savoir : des objets de types barbares, des objets importés de contrées helléniques et d'autres faits dans le pays et décorés par des Grecs ou par des indigènes formés par eux. Sous de grands tumulus de chefs, datés des IIe et Ier siècles, on rencontre encore les restes des victimes immolées lors des funérailles. Les catacombes de Kertch, que de nombreux vestiges rapportent surtout aux Ier et IIe siècles ap. J.-C., peuvent avoir été occupées dès la période antérieure.

b) **Péninsule Italique.** — Dans les diverses parties de l'Italie méridionale et centrale, l'industrie a subi une transformation qui fait disparaître peu à peu les produits régionaux, pour les remplacer, notamment dans la céramique, par des types gréco-romains. — Dans toutes les régions de la Cisalpine, depuis le Picenum jusqu'au fond des vallées alpestres, les mobiliers de nombreuses nécropoles, datées souvent par des monnaies

1. Kondakof, Tolstoï et S. Reinach, *loc. cit.*; Cte Bobrinskoy, *Fouilles des kourganes des gouvernements de Kiew et de Poltawa*, 1887, 1894, 1901.

Digitized by Google

romaines, montrent que l'industrie gauloise s'est conservée au milieu des nouvelles habitudes apportées par les colons romains. On constate en même temps que les types d'armes et de parures de la Tène se sont modifiés aux IIe et Ier siècles (Tène 2 et 3); tandis que des vases de formes gréco-romaines se trouvent mélangés à des poteries de la Tène. Les usages funéraires sont ceux de la période précédente comme rite et dispositions[1].

c) **Contrées au nord des Alpes.** — *Autriche et Bavière.* — Des objets semblables à ceux qui caractérisent les sépultures gauloises de l'Italie septentrionale se rencontrent dans quelques stations de la Rhétie et du Norique (Tyrol, Salzbourg, Haute et Basse-Autriche); il en existe également en Bavière. Dans son mémoire sur les nécropoles des hauts plateaux bavarois, Naue rapporte à une 4e période de Hallstatt, qui s'étendrait du IIIe siècle à la conquête romaine, des sépultures où des produits hallstattiens, plus ou moins modifiés, sont mêlés à des objets de la Tène et romains.

Bassins du Neckar et du Main et Bohême[2]. — Les périodes de la Tène 2 et 3, caractérisées par des objets semblables à ceux de la Haute-Italie, sont représentées par de nombreuses stations du Wurtemberg et de la Hesse et sur le plateau bohémien le long de l'Elbe et de ses principaux affluents. On trouve dans ces contrées des oppida et des agglomérations en plaine avec des retranchements de terre. Le Hradischt de Stradonic, décrit par le professeur Pić, a fourni de nombreux documents qui rappellent ceux du Mont-Beuvray en France. — Trois sortes de produits représentent le commerce et l'industrie : 1° Des objets de types barbares, armes, parures, ustensiles de métal, poteries, etc., sont des types de la Tène 2 et 3. 2° Des parures de verre, des amphores italo-grecques et des monnaies de Marseille et de peuples gaulois proviennent d'importations.

1. Montélius, *Les civilisations primitives de l'Italie*, Stockholm, 1895-1905; Viollier, *Les rites funéraires en Suisse*. Paris, Leroux, 1911.

2. Dr Pić, *Description des objets recueillis à Stradonic*, Prague, 1903; Schliz, *loc. cit.*

Digitized by Google

3° Des objets de terre cuite, de verre et de bronze émaillé et des monnaies sont imités de ceux des contrées méridionales. Les mêmes séries se rencontrent dans la décoration. Sur des colliers et des bracelets de bronze, on voit, comme dans la période précédente, des motifs géométriques et ceux en S et en tourbillon, ainsi que des palmettes et des rosaces de l'art gréco-romain. Des poteries peintes de Stradonic sont ornées de dessins géométriques et floraux. — Les sépultures sont toutes à incinération et en sol plat.

Allemagne du Nord. — L'état de l'industrie pendant la période n'est pas nettement déterminé, bien que l'on ait trouvé quelques objets de la Tène. Il faut excepter la région comprise entre l'Oder et la Vistule où l'industrie de la Tène 2 et 3 existe dans des nécropoles à incinération.

Scandinavie[1]. — Les mêmes incertitudes règnent sur l'industrie de cette contrée. On constate toutefois l'adoption tardive de l'épée de la Tène à deux tranchants, du sabre grec à un tranchant et de la ceinture villanovienne à crochet.

a) **Contrées à l'Est des Alpes.** — *Hongrie*[2]. — Des objets semblables à ceux des sépultures gauloises des IIe et Ier siècles de la Haute-Italie ont été rencontrés dans de nombreuses stations des régions de montagnes et de plateaux qui entourent la plaine hongroise. — Les produits du commerce et de l'industrie sont de trois sortes : 1° Des armes et des parures de la Tène 2 et 3; 2° Des poteries indigènes, parmi lesquelles se sont conservées des formes de la période précédente et notamment le vase bitronconique; 3° Des poteries de forme ollaire et *lékané*, imitées de modèles helléniques. — Les mêmes séries existent dans la décoration des poteries. Des bandes et lignes brillantes sur engobe mat, qui ornent des vases de la région transylvanienne, sont imitées de poteries grecques et italiques. — Les sépultures, toutes en sol plat, sont les unes à inhumation, les

1. Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, Paris, Lamarre, 1902.
2. E. Kovács, *loc. cit.*; Radimsky, *loc. cit.*

Digitized by Google

autres à incinération. La composition du mobilier est toujours la même : objets d'usage personnel, armes, parures, ustensiles et aliments avec vaisselle.

Illyrie[1]. — Dans presque toutes les stations de la période précédente, on rencontre des fibules de la Tène 2 et 3. Hœrnes, qui a étudié tous ces gisements, pense que l'industrie de la Tène 2 aurait débuté avant le IIe siècle, c'est-à-dire à une époque antérieure à celle donnée par les monnaies des nécropoles italiennes. Trois sortes de produits ont été recueillis : 1° Des armes, des parures et des fibules sont des types de la Tène 2 et 3. 2° Quelques objets, notamment des poteries, proviennent d'Italie. 3° Des parures et des poteries de fabrication indigène sont imitées de types grecs et italiques. Dans les sépultures, toutes en sol plat, on trouve les deux rites avec une proportion croissante d'incinérés.

e) **Gaule.** — *Groupes de l'Est et du Centre*[2]. — Les stations sont les mêmes que dans la période précédente, à l'exception de l'oppidum du Mont Beuvray près d'Autun, qui, d'après les monnaies, n'aurait été occupé qu'à la fin du IIe siècle. C'est dans cette station que la vie gauloise a laissé tant d'importants témoins, fortifications, habitations et ateliers. Trois sortes de produits représentent le commerce et l'industrie : 1° Parmi les objets barbares, les uns, de types uniformes, armes, parures et fibules, sont semblables à ceux de la Haute-Italie; les autres, notamment la céramique, varient plus ou moins d'une région à l'autre. 2° Des objets sont importés d'Italie, amphores italo-grecques, poteries gréco-romaines et vases de verre. 3° Des produits indigènes, en particulier des parures de verre et des poteries, sont imités de modèles grecs ou gréco-romains. — Les trois séries existent dans la décoration. De menus objets de bronze sont décorés d'émail. Sur les poteries du Beuvray on voit des dessins géométriques incisés, lignes parallèles

1. Hœrnes, *L'époque de la Tène en Bosnie*, Paris, Maréthéux, 1900.
2. A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, Paris, Leroux, 1889; Bulliot, *Mémoires sur l'oppidum du Mont Beuvray*; Viollier, *loc. cit.*

Digitized by Google

droites ou sinueuses, et des ornements peints directement sur la terre ou sur engobe avec des motifs géométriques et d'autres, palmettes et fleurs, empruntés à l'art gréco-romain. La monnaie barbare imitée de types helléniques ou romains, anépigraphe ou avec des légendes en caractères grecs ou latins, apparaît au IIe siècle dans presque toutes les régions. — Le rite de l'inhumation est exclusivement suivi en Suisse, en Franche-Comté et en Champagne. Dans les mêmes régions, les sépultures sont souterraines, en terre libre, ou protégées par des caissons de pierres, ou dans des cercueils de bois. Au Mont Beuvray, les sépultures sont à incinération et l'amphore italo-grecque sert souvent d'urne cinéraire. Des puits funéraires avec sépultures multiples ont été signalés dans cette dernière station.

Groupe du Sud[1]. — Cette période est représentée à Marseille et dans les régions voisines par des poteries et des monnaies. Nos fouilles récentes de Toulouse ont fait retrouver les emplacements de l'oppidum des coteaux et de la ville des bords du fleuve. Tous les modes de fortification en usage pendant la guerre de l'Indépendance existent dans les oppida du Lot : retranchements de terre et de pierres, terrasses à talus avec mur de terre consolidé par une charpente de bois réunie par des fiches de fer qui constitue la muraille dite à trois matériaux. Une partie de l'enceinte de Murviel près de Montpellier, construite en matériaux irrégulièrement assisés, peut être attribuée à la période. — Les produits sont de trois sortes : 1° Des objets métalliques, armes, parures et fibules, sont semblables à ceux des stations de la Tène 2 et 3 de la Gaule de l'Est. Les poteries indigènes, pour la plupart faites au tour, varient comme technique et formes d'une région à l'autre. 2° De nombreux objets sont importés d'Italie, amphores italo-grecques, vases sigillés

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique* in *Rev. arch.*, 1910-11. Dans cette étude se trouvent résumées les recherches faites dans les diverses régions par de Saint-Venant, Cau-Durban, Piette, Sacaze, le général Pothier et Ulysse Dumas, et les découvertes de l'auteur dans la région de Toulouse.

Digitized by Google

et poteries communes. A Toulouse, ces importations se sont produites aussitôt après la conquête (106). 3° A cette même époque, les poteries imitées jusqu'alors de modèles helléniques sont remplacées, du moins dans la région de Toulouse, par de nouveaux produits qui manifestent les transformations successives de l'industrie fictile indigène d'après les types gréco-romains. — La décoration présente les trois séries de fabrication ou de provenance. Parmi les objets imités, on trouve dans la région d'Albi des poteries de terre rougeâtre recouvertes d'engobe blanc sur lesquelles sont peints à l'ocre des dessins géométriques. Enfin, dans toutes les régions apparaissent des monnaies d'argent et de bronze imitées de types grecs ou romains. — Comme dans la période précédente, le rite de l'incinération est exclusivement pratiqué. Les sépultures sont souterraines, excepté dans le Cantal et sur un plateau des Basses-Cévennes où il y a des tumulus ou des tombelles. A Toulouse, il existe de nombreux puits funéraires avec des sépultures multiples. La composition du mobilier est la même que dans la période précédente : objets d'usage personnel, aliments avec vaisselle et amulettes. La stratification des puits de Toulouse montre qu'après la réunion de la région à la Province, l'amphore italo-grecque sert presque uniquement d'urne cinéraire et renferme les divers objets d'un mobilier devenu extrêmement pauvre.

Groupes du Nord et de l'Ouest. — Dans la grande plaine qui comprend toutes les parties inférieures des bassins des fleuves et des rivières depuis le Rhin jusqu'à la Garonne, aucun vestige ne se rapporte jusqu'ici d'une manière certaine à la période qui a précédé la conquête romaine. Il est toutefois probable que l'industrie ne différait pas beaucoup de celle des autres parties de la Gaule.

β) **Péninsule hispanique.** — *Anciennes colonies grecques et puniques*[1]. — Les fouilles récentes d'Ampurias et de Villaricos

1. Commission du musée de Barcelone, *loc. cit.* — Siret, *loc. cit.*

Digitized by Google

font connaître les transformations que ces villes ont subies aussitôt après la conquête.

A Ampurias, la colonie d'Emporiæ est établie à l'emplacement de la ville ibérique et l'ancienne cité grecque devient le quartier maritime de la ville romaine. Cette dernière est défendue par une enceinte de pisé élevée sur les substructions de la muraille ibérique rasée. A Villaricos, la ville de Baria est bâtie dans la plaine aux pieds des hauteurs sur lesquelles s'élevait la colonie carthaginoise. — L'industrie et le commerce sont également modifiés. A Ampurias comme à Villaricos, la couche à débris romaine ne renferme que des poteries italiques et des vases indigènes imités de types gréco-romains; les poteries ibéro-grecques ont entièrement disparu. Les monnaies sont imitées de pièces romaines.

Régions du Littoral méditerranéen et Bassin du Guadalquivir[1]. — Dans cette contrée, définitivement soumise dès le commencement du IIe siècle, on constate des transformations analogues à celles des colonies grecques et puniques. Sur le littoral qui s'étend d'Ampurias à l'embouchure de l'Ebre, les vestiges des stations barbares situées sur des hauteurs, notamment à Puig-Castelar et à Cabrera de Mataro, montrent que ces agglomérations ont été abandonnées; elles sont remplacées par des villes fondées dans les plaines voisines dont tous les débris sont romains, comme à *Betulo* près de Mataro. Il en est de même dans les régions d'Alicante, Elche et Murcie. Partout l'industrie et le commerce sont changés. De nombreux produits italiques, en particulier des poteries, sont importés; l'industrie indigène abandonne les types ibéro-grecs pour imiter les objets gréco-romains. L'art et la décoration ont subi les mêmes influences. Cependant, on peut admettre que des statues et des statuettes du Cerro de los Santos et des sculptures d'Osuna descendent jusqu'à la période que nous étudions. Les usages funéraires des époques antérieures se sont maintenus

1. George Bonsor, *loc. cit.* — P. Paris, *loc. cit.* — Engel et Paris, *loc. cit.*

Digitized by Google

partout, à en juger par les sépultures de San Feliu de Guixols dans l'Ampurdan.

Régions du Nord-Ouest[1]. — Le pays qui comprend aujourd'hui le Portugal, la Vieille Castille et les Asturies a été, pendant 70 ans, le théâtre des guerres de l'indépendance ibérique. Les observations faites dans la région du Minho et dans celle de Saragosse et les fouilles conduites récemment par le professeur Schulten à Numance dans la ville celtibérienne et les camps de Scipion, ont fait connaître les faits suivants. Malgré les transformations accomplies dans les régions soumises aux Romains dès le commencement du IIe siècle, les industries ibéro-grecques sont conservées. C'est, en effet, seulement dans les camps de Scipion et dans la couche de la ville romaine bâtie immédiatement après le siège qu'apparaissent les produits italiques et ceux de la région imités de types gréco-romains. Une inscription latine tracée sur une sculpture architecturale des citanias du Minho indique que quelques-uns de ces monuments datent de cette période. — Les sépultures de Numance n'ont pas été retrouvées; mais les fouilles de Calatayud, l'ancienne *Bilbilis*, montrent que dans ces régions, comme dans l'Ampurdan, la conquête romaine n'a pas modifié les usages funéraires[2].

γ) **Iles Bretonnes.** — Les découvertes faites à Aylesford dans le comté de Kent ont donné des armes, des parures et des fibules de la Tène 2 et 3; on y rencontre également des poteries imitées de vases italiques.

Ensemble de l'Europe barbare. — Les découvertes archéologiques divisent les contrées de l'Europe en quatre groupes d'après de nombreux éléments de l'industrie et les usages funéraires; à savoir, la Scythie, l'Italie méridionale et centrale, les pays de la civilisation de la Tène à l'époque précédente aux-

1. Prof. Schulten, *loc. cit.*; L. Joulin, *loc. cit.*
2. Cte de Samittier, *Communication inédite.*

Digitized by Google

quels s'ajoutent les îles bretonnes, et les contrées septentrionales où cette civilisation n'avait pas pénétré.

Orient. — Les Scythes nomades ont conservé leurs habitudes. Chez les populations sédentaires du littoral de la mer Noire, on rencontre de nombreuses importations d'objets de luxe helléniques et des produits d'imitation faits dans le pays.

Italie méridonale et centrale. — L'Étrurie et la Campanie abandonnent les fabrications inspirées de produits helléniques et créent les types de l'industrie dite gréco-romaine.

Contrées de la civilisation de la Tène. — Au milieu des colonies romaines les Gaulois cisalpins conservent leurs mœurs et leurs habitudes, ainsi qu'en témoignent l'industrie et les usages funéraires. Dans les autres contrées conquises successivement par les Romains, les transformations des divers éléments de la civilisation de la Tène varient suivant les pays. — En Espagne, les types de l'industrie de la Tène disparaissent dans toutes les régions soumises définitivement depuis le commencement du IIe siècle; ils sont remplacés par des produits gréco-romains importés ou imités. Dans les régions restées indépendantes jusqu'à la chute de Numance, les armes et les parures de la Tène font également défaut à partir du IIe siècle; mais les types céramiques imités de modèles helléniques de la période précédente sont conservés. Les usages funéraires ne sont pas changés. — En Gaule, les types d'armes et de parures de la Tène, modifiés aux IIe et Ier siècles comme dans la Cisalpine, subsistent jusqu'à la fondation de l'Empire; tandis que d'autres éléments de l'industrie, notamment la céramique, se transforment peu à peu en imitant les types gréco-romains. Des monnaies avec des symboles et des légendes grecques ou romaines sont frappées dans toutes les régions. Les usages funéraires de la période précédente se maintiennent jusqu'à la fondation de l'Empire. — Des observations analogues ont été faites dans l'Illyrie du Nord-Ouest. — Dans les régions de l'Allemagne du Sud conquises à la fin du Ier siècle av. J.-C., les produits gréco-romains apparaissent dès le

Digitized by Google

IIe siècle, aussi bien dans les pays où l'industrie hallstattienne a survécu que dans ceux où elle a déjà fait place aux types de la Tène. Enfin, dans les contrées qui devaient rester indépendantes, Bohême, Hongrie et Allemagne du Nord-Est, l'évolution de la civilisation de la Tène continue avec les types d'armes, de parures et d'ustensiles de la Tène 2 et 3, auxquels se mêlent parfois des produits gréco-romains importés ou imités.

Autres contrées de l'Europe barbare. — Les modifications de l'industrie des contrées septentrionales n'ont pas été bien déterminées jusqu'ici ; on rencontre quelques objets de la Tène 2 et 3 dans l'Allemagne du Nord et la Scandinavie. Il faut excepter les îles bretonnes où la civilisation de la Tène apparaît au commencement du IIe siècle.

III. — Interprétation des découvertes archéologiques.

a) **Orient.** — La domination des tribus sarmates venues des rives de la Caspienne au IIIe siècle ne paraît pas avoir modifié les habitudes des Scythes nomades. Sur le littoral de la mer Noire, l'influence hellénique se manifeste toujours par des importations d'objets de luxe et dans la décoration des produits barbares par des Grecs ou par des indigènes formés à leur école.

b) **Péninsule Italique.** — La conquête de l'Italie par les Romains se termine au commencement du IIe siècle avec la soumission définitive de la Cisalpine. Elle est suivie de changements importants de l'industrie et du commerce des différentes régions. Les produits campaniens et étrusques disparaissent peu à peu pour faire place aux types gréco-romains, que de nombreuses colonies répandent au nord des Apennins; toutefois, les Gaulois cisalpins conservent leurs mœurs et leurs habitudes. On retrouve chez eux les modifications des types d'armes et de parures observées dans les pays à l'ouest, au

Digitized by Google

nord et à l'est des Alpes. L'influence romaine ne se manifeste que dans quelques produits de luxe importés et des poteries de formes gréco-romaines.

c) **Contrées de la civilisation de la Tène aux IVe et IIIe siècles.** — Si l'on excepte la péninsule hispanique, dans toutes les contrées où régnait l'industrie de la Tène, en Gaule, dans l'Allemagne du sud, en Hongrie, en Illyrie et dans les régions de l'Allemagne du Nord qui s'étendent entre l'Oder et la Vistule, les armes et les parures caractéristiques de cette industrie se modifient successivement aux IIe et Ier siècles. En même temps, les produits italiques remplacent partout ceux qui, dans la période précédente, provenaient de pays helléniques ou hellénisés. Les contrées successivement soumises par les Romains, au cours des IIe et Ier siècles, présentent les particularités suivantes. En Espagne comme en Gaule, les agglomérations situées sur des hauteurs sont pour la plupart abandonnées ; de nouvelles villes fondées dans les plaines voisines reçoivent leurs habitants. On doit voir dans ces déplacements une des mesures politiques qui ont assuré la conquête, en même temps qu'elles affirment l'état de paix qui succédait aux luttes des divers peuples d'une même contrée. En Espagne, sur le littoral méditerranéen et dans le sud de la péninsule conquis au commencement du IIe siècle, l'industrie de la Tène disparaît entièrement, non seulement dans les armes et les parures, mais encore dans les produits imités de modèles grecs et notamment dans la céramique. Au contraire, l'industrie ibéro-grecque se maintient dans les régions restées indépendantes jusqu'à la chute de Numance En Gaule, où les types de la Tène se conservent jusqu'à l'établissement de l'Empire, les poteries celto-grecques des régions du sud sont remplacées dès la conquête par des produits imités de types gréco-romains.

Les modifications que les types de l'industrie de la Tène ont subies aux IIe et Ier siècles, posent la question de savoir si ces modifications se sont produites simultanément dans toutes les contrées, ou bien si elles proviennent de l'une d'elles. Sous

Digitized by Google

réserve de ce qui a été dit plus haut de l'époque à laquelle la Tène 2 aurait commencé en Bosnie, c'est à la dernière hypothèse que nous nous rallions. Il semble en effet que l'épée de la Tène, en s'appointant de plus en plus aux IIe et Ier siècles, se rapproche du gladius romain, et que la fibule de la Tène 3 puisse être considérée comme imitée d'un type romain au lieu d'en être le modèle. La Cisalpine serait donc le point de départ des modifications des types de la Tène 1.

c) **Deuxième zone périphérique.** — Cette zone comprend l'Allemagne du Nord et la Scandinavie, les régions nord-ouest de la Gaule et les îles bretonnes. Bien que des produits de la Tène aient été rencontrés dans l'Allemagne du Nord et la Scandinavie, les caractéristiques des industries de ces pays, où la fabrication des objets de bronze est encore très active, n'ont pas été bien déterminées. Dans les îles bretonnes, c'est l'invasion belge du IIe siècle, mentionnée par les textes, qui a apporté la civilisation de la Tène. A défaut de découvertes bien datées, on peut dire que cette civilisation existait également dans le Nord-Ouest de la Gaule où elle serait représentée par quelques sépultures armoricaines et par des gisements préromains de la partie inférieure du bassin de la Seine. On ignore du reste complètement l'état de l'industrie des tribus germaines qui, parties des rives de la mer du Nord, ont envahi à la fin du IIe siècle le sud de la Gaule et le Nord de l'Italie. Il en est de même des Marcomans qui, avec Marbod, ont fait à la fin du Ier siècle des établissements en Bohême et jusque sur le Danube.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

L'examen que nous venons de faire de l'ensemble des découvertes archéologiques signalées dans les diverses contrées fournit à la protohistoire de l'Europe barbare d'importantes contributions, du moins pour les pays les mieux explorés jusqu'ici. Cette étude augmente considérablement le domaine de certaines

Digitized by Google

civilisations, en même temps qu'elle éclaire les influences sous lesquelles quelques-uns de leurs éléments se sont successivement transformés, ainsi que les conséquences qui en résultent pour la répartition des races et des peuples et les événements politiques. Il nous paraît utile de résumer les principales conclusions de cette longue étude pour chacune des périodes de la protohistoire.

Époque antérieure au VIIIe siècle.

Les documents archéologiques des âges préhistoriques, rapprochés de ceux de la première période de la protohistoire, présentent de la manière suivante l'Europe barbare dans les deux premiers siècles du 1er millénaire. — Parmi les races dont les textes grecs et la linguistique font connaître la répartition, l'uniformité de certains types industriels, de la décoration et des usages funéraires distinguent quelques nationalités particulières, les Cispadans et les Novilarans en Italie, les peuples de la Hongrie et les Scandinaves. — Le bronze fondu est partout le seul métal d'usage commun. Des armes, des parures et des ustensiles semblables à ceux de la dernière période du bronze se rencontrent dans toutes les contrées; d'autres varient avec les pays et les régions. En Italie, des influences des civilisations mycénienne et dipylienne se manifestent par des armes, des parures et des ustensiles de travail indigène. Dans l'Europe centrale, les régions du Danube moyen et la Scandinavie, des armes, des parures et des motifs d'ornement témoignent, comme à l'âge du bronze, d'influences mycénienne et italique. Les coutumes funéraires sont généralement les mêmes dans toutes les contrées, excepté en Italie où le rite et les dispositions de la sépulture diffèrent d'une région à l'autre. On constate enfin que les stations sont peu importantes et situées dans des lieux ouverts. — Aucun événement politique n'est révélé en dehors des relations commerciales des peuples barbares entre eux et avec les pays de l'Orient méditerranéen, qu'indiquent à la fois la présence dans toutes les contrées du bronze fait avec l'étain

Digitized by Google

de la Bretagne et de parures de l'ambre de la Baltique, ainsi que les objets recueillis en Italie et dans l'Europe centrale et septentrionale. Nous ajoutons que les stations de l'Europe centrale montrent que, comme à l'âge du bronze, il règne un état pacifique entre des peuplades très disséminées.

VIIIe et VIIe siècles.

Aux peuples de diverses races que distinguait déjà l'uniformité de certains éléments de la civilisation s'ajoute peut-être le groupement des populations de l'Allemagne du Sud et de la Gaule de l'Est chez lesquelles le travail du fer s'est également développé. Un texte apprend du reste qu'au VIIe siècle des tribus celtiques se sont fixées dans la Gaule orientale

Dans deux contrées seulement l'archéologie révèle des modifications importantes des civilisations barbares. En Italie, si l'usage du fer est encore restreint, le travail du bronze en feuille est connu. Avec les objets de la période précédente, on rencontre en Etrurie des produits de luxe helléniques, notamment des poteries peintes, ainsi que des imitations faites par les indigènes. Les types métalliques et céramiques de la Cispadane sont restés les mêmes, mais la technique s'est perfectionnée. — Dans l'Europe centrale et la Gaule orientale, pays favorisés sous le rapport des gisements de fer, la fabrication de ce métal est arrivée au point de reproduire la longue épée à crans et quelques ustensiles de l'âge du bronze. Les coutumes funéraires sont en même temps changées. Comme précédemment, les agglomérations peu importantes sont situées dans des lieux ouverts.

Ces observations, rapprochées du fait que dès le VIIIe siècle les Grecs ont fondé de nombreuses colonies sur le littoral italique, conduisent à rapporter au commerce hellénique la plupart des progrès de l'industrie des diverses régions de la péninsule. D'autre part, le développement de la fabrication du fer dans l'Europe centrale ne peut être attribué qu'au travail des peuples de la contrée, motivé peut-être, comme cela a été dit, par le

Digitized by Google

manque des matières qui composent le bronze. Les changements simultanés des coutumes funéraires de la contrée restent à expliquer, si elles ne sont pas dues à des influences extérieures que les découvertes récentes faites dans l'île de Leucade permettent de soupçonner. En résumé, les progrès de l'industrie barbare sont dus, en Italie au commerce hellénique, dans l'Europe centrale à l'effort des indigènes.

VIe et Ve siècles.

Aux nationalités que caractérisaient dans la période précédente l'uniformité de types industriels de la décoration et parfois des coutumes funéraires, s'est ajouté le peuple atestin de l'Italie du Nord. D'autre part, un texte d'Hécatée peut indiquer qu'au VIe siècle les Celtes étaient descendus jusque dans le Sud-Est de la Gaule. — Des modifications importantes de certains éléments des civilisations intéressent quatre contrées ou groupes, savoir : 1° la péninsule italique ; 2° l'Europe centrale, comprenant l'Allemagne du Sud-Ouest, la Gaule orientale et la Bohême ; 3° des contrées situées à l'Est et à l'Ouest des Alpes, Hongrie et Illyrie du Nord-Ouest, Gaule du Sud et péninsule hispanique ; 4° la Scythie.

Dans la péninsule italique, l'usage du fer est devenu commun et l'influence hellénique se manifeste tout d'abord par des importations d'objets de luxe. En Etrurie, les constructions, l'industrie, l'art et la décoration s'inspirent de modèles grecs, sans que ces emprunts témoignent d'un degré notable d'originalité chez les artisans indigènes. Au contraire, dans la Cispadane et la région atestine, de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles sont créés et l'imitation hellénique ne se montre que dans la céramique et la décoration de quelques ustensiles de bronze. On constate en outre que les coutumes funéraires de l'Etrurie sont adoptées par les Cispadans.

Dans l'Europe centrale et la Bohême, l'industrie du fer forgé s'est développée considérablement, ainsi que le travail

Digitized by Google

du bronze laminé. Aux produits de la période précédente s'ajoutent des objets de fer et de bronze, armes, parures et ustensiles, poteries, la plupart imités, avec ou sans modifications, de types italiques, en particulier de ceux de la Cispadane. La décoration présente, avec des dessins linéaires de l'âge du bronze, des motifs géométriques du Dipylon. Dans les régions voisines des Alpes, quelques ustensiles de bronze sont ornés de sujets qui rappellent les situles historiées de la Cispadane. Cet ensemble de caractères constitue ce qu'on a appelé la *Civilisation de Hallstatt*.

Dans les contrées situées à l'Est et à l'Ouest des Alpes, où jusqu'alors le bronze était presque le seul métal employé, on voit apparaître à la fois le travail du fer forgé et du bronze laminé, ainsi que des armes, des parures, des ustensiles et des décorations semblables à celles de l'Europe centrale. Les formes de certains objets, notamment des poteries, diffèrent suivant les contrées. On rencontre en outre, principalement dans les régions du littoral méditerranéen, quelques produits de luxe helléniques, en particulier des poteries peintes. Les transformations de l'industrie sont accompagnées dans les mêmes régions de la fondation d'agglomérations importantes de toute nature, la plupart situées dans des positions défensives, quelques-unes avec des enceintes et des habitations qui rappellent celles des colonies grecques voisines. Les coutumes funéraires des diverses contrées ne sont généralement pas modifiées.

Les mœurs et les habitudes des Scythes nomades sont celles de la période précédente. Il en est autrement des peuples sédentaires du littoral de la mer Noire, qui, tout en conservant leurs armes et parures et les usages funéraires, adoptent de nombreux objets de luxe helléniques et font décorer par des Grecs des armes et des parures de travail barbare.

Rapprochées des indications des textes et de la linguistique, ces découvertes fournissent de nouvelles contributions aux événements de la période.

Digitized by Google

En Italie, elles permettent d'attribuer en grande partie au commerce avec les colonies grecques du littoral les progrès industriels des diverses régions. C'est sous la même influence, qui sans doute s'est exercée sur d'autres éléments chez le peuple dont la civilisation était la plus avancée, que s'est développée la puissance grâce à laquelle les Etrusques ont pu lutter sur mer avec les colonies grecques de la Gaule et de l'Italie méridionale et étendre leur empire sur la Campanie et la Cispadane.

Deux questions se trouvent posées par l'existence des types caractéristiques de Hallstatt dans la grande zone périphérique à la Méditerranée comprenant à la fois l'Europe centrale et les contrées situées à l'Est et à l'Ouest des Alpes, des Carpathes aux colonnes d'Hercule. Dans quels pays cette industrie a-t-elle pris naissance et comment s'est-elle propagée au loin presque simultanément dans des contrées de civilisations si différentes ? La constatation que les types les plus variés de Hallstatt se rencontrent dans l'Europe centrale et qu'ils sont imités pour la plupart d'objets italiques conduit à attribuer à cette contrée, où seulement, dès les périodes précédentes, arrivaient les produits italiques, la création des nouveaux types. Sur leur propagation à l'Est et à l'Ouest des Alpes, deux hypothèses se présentent : des relations commerciales ou la domination des peuples de l'Europe centrale. L'éloignement des parties extrêmes de la zone, les civilisations différentes des diverses contrées où l'industrie s'est transformée ne permettent guère de soutenir la première hypothèse ; il reste la domination des peuples de l'Europe centrale que des textes contemporains font connaître, du moins pour les pays occidentaux. Comme conséquence de cette domination apparaissent de nombreuses créations de stations naturellement défendues et ce fait que, malgré des relations commerciales continues avec les colonies grecques et puniques du littoral, les types hallstattiens restent sans changements pendant toute la période. Une autre conséquence peut en être déduite, à savoir l'état social et politique

Digitized by Google

avancé des peuples dominateurs dû à l'initiative de chefs puissants qui leur ont imposé l'imitation des industries italiques.

En Scythie, les mœurs des peuples nomades ne sont pas modifiées. Par contre, l'influence hellénique transforme de nombreuses habitudes des Scythes sédentaires du littoral.

En résumé, les transformations de certains éléments des civilisations des peuples barbares reconnaissent les causes suivantes. En Italie, toutes paraissent résulter des relations commerciales avec les Grecs du littoral, bien que les effets diffèrent d'une région à l'autre. L'imitation des modèles grecs est générale en Etrurie et dans l'Italie méridionale; dans les régions septentrionales, elle se borne à l'adoption de nouveaux procédés techniques. En Scythie, l'influence hellénique, limitée aux peuples du littoral, produit chez eux un premier éveil du goût qui se traduit par l'adoption de nombreux objets de luxe importés de pays grecs. Dans l'Europe centrale, c'est surtout au commerce avec l'Italie du Nord qu'il faut rapporter la création d'une industrie qui a permis aux Celtes de dominer les peuples des contrées situées à l'Est et à l'Ouest des Alpes, auxquels ils ont apporté leurs types métalliques, tout en laissant subsister d'autres éléments des civilisations de ces pays.

IVe et IIIe siècles.

Des types d'objets métalliques, le style de la décoration et parfois les usages funéraires distinguent quatre contrées ou groupes, savoir : 1° l'Italie méridionale et centrale ; 2° la Gaule orientale, l'Allemagne du Sud-Ouest et l'Italie septentrionale ; 3° certaines contrées à l'Est et à l'Ouest des Alpes, Hongrie et Illyrie du Nord-Ouest, Gaule du Sud et péninsule hispanique ; 4° la Scythie.

Les civilisations hellénisées des régions méridionale et centrale de l'Italie se maintiennent; de nouveaux produits réflètent les variations du goût grec dans les formes comme dans la décoration.

Digitized by Google

Dans la Gaule orientale, l'Allemagne du Sud-Ouest et l'Italie septentrionale, les armes, parures et ustensiles, le style de la décoration et les usages funéraires sont profondément modifiés. Comme nature et dimensions, les armes rappellent celles des peuples supérieurs de la Méditerranée, ce qui indique un changement dans la tactique de combat. Les ustensiles sont, les uns semblables à ceux de Hallstatt, les autres de formes nouvelles. La décoration présente à la fois les dessins géométriques de la période précédente, des ornements nouveaux et des motifs figurés empruntés à l'art hellénique. Les usages funéraires sont également changés ; l'inhumation en sol plat est générale. Tels sont les caractéristiques de la *Civilisation de la Tène*.

Dans la plupart des autres contrées où régnait l'industrie hallstattienne, les modifications sont les suivantes. Les armes, les parures et des ustensiles de Hallstatt sont remplacés par les types de la Tène. Des poteries varient de formes suivant les contrées. Partout, principalement dans les régions du littoral méditerranéen, de nombreux objets sont importés des pays de civilisation supérieure ; d'autres, de fabrication indigène, sont imités de ces modèles comme forme et décoration. Dans les mêmes régions, des agglomérations importantes de la période précédente renferment dans leurs enceintes, parfois remaniées, des habitations, des édifices, des sculptures architecturales et des œuvres plastiques imités des colonies voisines, quand elles ne sont pas l'œuvre d'artisans grecs. Des monnaies d'argent et de bronze, aux types et symboles inspirés de pièces grecques, apparaissent au IIIe siècle dans les mêmes régions et dans celles du Danube moyen. Les usages funéraires de la plupart des contrées restent sans changements.

L'industrie des Scythes nomades ne paraît pas modifiée. L'influence hellénique s'est encore accrue chez les peuples sédentaires du littoral de la mer Noire. Des mobiliers funéraires indiquent que certaines divinités du panthéon grec sont honorées par les indigènes.

Digitized by Google

Les industries des contrées septentrionales et du Nord-Ouest de l'Europe n'ont pas subi de changements importants, bien que quelques objets des civilisations méridionales aient pénétré jusqu'en Scandinavie.

Ces observations, rapprochées des textes, apportent les contributions suivantes à la protohistoire.

La conquête romaine n'a pas modifié les civilisations des régions du centre et du midi de l'Italie.

Dans toutes les contrées où régnait l'industrie de Hallstatt, ses types métalliques et le style de la décoration ont fait place à ceux de la Tène. C'est dans la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud-Ouest que les nouveaux types sont les plus nombreux et variés, ainsi que dans l'Italie septentrionale où ils ont été portés par les migrations gauloises du IVe siècle. Dans les autres contrées, les types métalliques de la Tène sont mêlés à des objets indigènes qui varient avec les contrées et, dans certaines régions, à de nombreux produits des civilisations supérieures importés ou imités. Ces constatations conduisent à placer dans la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud-Ouest la naissance de l'industrie de la Tène, dont les armes du moins paraissent avoir été faites pour préparer les expéditions contre les peuples des pays où des nations gauloises voulaient s'établir. — Comme à l'époque précédente se pose la question de la propagation des types de la Tène dans les contrées situées à l'Est et à l'Ouest des Alpes, dont les peuples antérieurement dominés par les Celtes ont recouvré leur indépendance. L'histoire apprend, il est vrai, qu'aux IVe et IIIe siècles des nations gauloises se sont fixées dans certaines régions de ces contrées; mais comment la nouvelle industrie s'est-elle transmise dans les régions où les Celtes n'ont pas pénétré ? C'est au lien politique qui avait uni tous ces peuples à l'époque précédente que nous rapportons cette propagation qui, dans certaines régions, a été accompagnée de l'accroissement de l'influence des civilisations supérieures, en particulier de

Digitized by Google

la civilisation hellénique, au point que sur le littoral de l'Espagne et de la Gaule du Sud, cette influence se manifeste, comme en Italie aux VIe et Ve siècles, dans l'installation des villes, leurs enceintes, des édifices et des œuvres plastiques.

L'expédition de Darius, à la fin du VIe siècle, n'a pas modifié la civilisation des Scythes nomades. L'influence des Grecs du littoral sur les habitudes des peuples sédentaires s'est encore accrue.

En dehors des relations commerciales déjà signalées, les découvertes archéologiques complètent les indications des textes sur les événements de la période. Elles font connaître, chez les Gaulois qui ont pris Rome, un armement et des habitudes qui se maintiennent pendant toute leur domination sur l'Italie du Nord, malgré le voisinage des Étrusques et des Romains. D'autre part, l'accroissement du commerce hellénique dès le commencement du IVe siècle dans les régions du littoral méditerranéen met en évidence le soin avec lequel, à l'époque précédente, les Celtes dominateurs avaient repoussé les influences étrangères. Enfin, en Espagne, au siège de Sagonte s'ajoute aujourd'hui la mise en état de défense des villes du Nord-Est, pour témoigner des efforts des peuples ibériques défendant leur indépendance, successivement menacée par les Carthaginois et les Romains.

En résumé, les transformations de certains éléments des civilisations barbares sont dues aux mêmes causes que dans la période précédente. La civilisation de la Tène, manifestement créée sous l'influence hellénique, a permis à des nations gauloises de s'établir dans certaines contrées méridionales. C'est au commerce hellénique, incontestablement favorisé par les guerres puniques, que sont dus la plupart des progrès constatés dans les mœurs et les habitudes des peuples des régions littorales de la Méditerranée, chez lesquels les emprunts faits aux civilisations supérieures dépassent de beaucoup ceux des Scythes du Pont-Euxin.

Digitized by Google

IIe et Ier siècles.

Les textes éclairent de plus en plus la protohistoire de l'Europe barbare. Les seuls changements que l'on constate dans la répartition des races et des peuples sont l'exode des Boïens de l'Italie sur le Danube et en Bohême au commencement du IIe siècle et l'établissement de nations germaniques sur la rive droite du Rhin et le Danube au cours du Ier siècle. Les modifications des éléments des civilisations barbares révélées par l'archéologie sont les suivantes.

En Italie, les produits hellénisés de l'Etrurie et de la Campanie font place à ceux de l'industrie gréco-romaine. Toutefois, au milieu des colonies romaines, les Gaulois de la Cisalpine conservent leurs mœurs et leurs habitudes jusqu'à la fondation de l'Empire.

Dans les contrées de la Tène successivement conquises par les Romains, les transformations de cette civilisation diffèrent suivant les pays. — En Espagne, les types métalliques de la Tène disparaissent partout dès la première conquête à la fin du IIIe siècle; toutefois, certaines industries ibéro-grecques, parfois influencées par les types gréco-romains, se maintiennent dans diverses régions jusqu'à leur soumission définitive. Au fur et à mesure de la conquête, les oppida abandonnés sont remplacés par des villes fondées dans les plaines voisines. D'autre part, les usages funéraires se maintiennent jusqu'à l'établissement de l'Empire. — En Gaule et dans la Cisalpine, les types métalliques de la Tène, modifiés dans quelques détails de forme, sont conservés jusqu'à l'Empire, tandis que des objets de types gréco-romains remplacent les produits celto-grecs, non seulement dans la Province conquise à la fin du IIe siècle, mais encore dans les régions indépendantes voisines. C'est à cette dernière influence que se rapportent la plupart des importants vestiges de la vie gauloise retrouvés à Bibracte. Comme en Espagne, de nouvelles villes sont établies dans le voisinage des oppida abandonnés. Des observations analogues

Digitized by Google

ont été faites dans certaines régions de l'Illyrie. — Dans les contrées qui devaient rester indépendantes, Allemagne et Hongrie au delà du Danube, la civilisation de la Tène se maintient jusqu'aux invasions barbares des IIIe et IVe siècles ap. J.-C. Les nombreux objets de diverse nature recueillis à l'oppidum de Stradonic (Bohême) sont attribués aux Boïens arrivés dans le pays au commencement du IIe siècle. — Enfin, en dehors des effets économiques qui ont suivi la conquête romaine, les grandes fouilles de Numance et d'Alesia permettent aujourd'hui de restituer dans toutes leurs parties deux pages de l'histoire militaire de Rome tracées par Scipion et par César.

Dans les îles Bretonnes, la civilisation de la Tène apportée au IIe siècle par une invasion belge se maintient jusqu'à la conquête romaine au Ier siècle après J.-C.

En Scythie, l'influence hellénique est toujours aussi grande sur le littoral de la mer Noire. — Dans les contrées septentrionales de l'Europe où la fabrication du bronze prédomine encore, on constate l'adoption tardive de quelques types des industries des pays méridionaux.

En résumé, l'influence des civilisations barbares les unes sur les autres reste assez faible pendant cette période. C'est la conquête romaine qui répand, plus ou moins rapidement suivant les contrées, les différents éléments de la civilisation gréco-romaine et prépare ainsi la grande unité qu'a réalisée *la Paix Romaine*.

Léon JOULIN.

Digitized by Google

CATALOGUES ET COLLECTIONS D'INCUNABLES

Il y a longtemps — La Bruyère le constatait déjà — que l'on accuse les bibliophiles de ne pas lire leurs livres. Les plus coupables à cet égard sont sans doute les collectionneurs d'incunables. A leurs yeux, ces volumes sont avant tout des monuments typographiques, remarquables bien plus pour leur date et pour leurs caractères d'impression que pour leur contenu. Il nous a paru curieux de rechercher depuis quand on collectionne les incunables et depuis quand on les étudie, car les deux choses vont de pair. Nous avons constaté que l'on pourrait, sur cette matière, écrire une des pages les plus curieuses tant de l'histoire de la bibliographie que de celle de la bibliophilie.

Au XVIe siècle, on paraît ne point avoir recherché les livres du XVe : ni les bibliographes comme La Croix du Maine, Du Verdier, Gesner et ses continuateurs, ni les bibliophiles comme Fernand Colomb, Rasse des Neux ou Jacques-Auguste de Thou, ne semblent avoir témoigné la moindre sollicitude pour les incunables ; c'est vers le milieu du siècle suivant que l'on commence à s'en préoccuper et c'est la France qui paraît avoir donné l'exemple. Presque simultanément, le *Mascurat* (1649) de Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, et un petit traité de Jacques Mentel, *De vera typographiae origine* (1650), montrèrent le parti qu'on pouvait tirer de l'étude des premiers monuments typographiques pour écrire l'histoire des débuts de l'imprimerie. Peu après (1688), un libraire hollandais, Cornelius A Beughem, publia un petit catalogue intitulé *Incunabula typographiae*, décrivant plus de deux mille impressions du XVe siècle. Le titre, malgré sa préciosité, fit fortune et bien que les Allemands disent plutôt aujourd'hui *Wiegendruck*, je ne vois

Digitized by Google

que les Anglais pour rejeter le mot *incunable* et lui préférer l'expression modeste de *early printed books*.

De nos jours, si l'on est d'accord sur le mot, on ne l'est pas moins sur la chose; mais encore convient-il de préciser quelque peu. Un incunable est un livre — ou même une simple feuille volante — imprimé au xve siècle, c'est-à-dire avant le 1er janvier 1501 ; mais comme, dans beaucoup de pays, l'année commençait seulement le 25 mars, il s'ensuit que plus d'un livre, daté de janvier, février ou mars 1500, a en réalité été imprimé pendant le premier trimestre du xvie siècle ; on ne peut les appeler incunables qu'en les faisant profiter d'une certaine tolérance. Ajoutons que, pour beaucoup d'impressions non datées, il n'est pas facile de savoir si elles sont antérieures ou postérieures à 1500 : on leur accorde en général le bénéfice du doute.

C'est vers la fin du règne de Louis XIV que l'on commença à collectionner les incunables : la mode en fut lancée par un petit groupe de bibliophiles, aujourd'hui bien oublié, qui paraît avoir établi à Paris son quartier général. Le plus brillant fut le prince Eugène de Savoie dont les livres, splendidement reliés, font aujourd'hui partie de la Bibliothèque impériale de Vienne, à l'exception des quelques doubles que les conservateurs de ce dépôt eurent la faiblesse, vers 1800, de vendre au libraire anglais Edwards (un seul de ces volumes fut payé une quarantaine de mille francs, en 1884, par un bibliophile de Providence, U. S. A.!) ; à peine moins remarquable était la collection d'un Autrichien établi à Paris, le baron de Hohendorf, également incorporée aujourd'hui à la *Hofbibliothek* de Vienne; deux autres cabinets furent dispersés par la voie des enchères : en 1725 celui d'un officier des gardes, Charles-Jérôme Cisternay Du Fay [1] et, en 1738, celui de l'ambassadeur de Pologne à

1. A la vente de Du Fay les deux grands acheteurs furent Hoym et le comte de Toulouse ; la bibliothèque que ce dernier avait formée à Rambouillet parvint par héritage à Louis-Philippe et fut dispersée en 1852 avec le reste des livres de ce monarque.

Digitized by Google

Paris, ce comte d'Hoym dont le baron Pichon a si savamment écrit la biographie.

Vers la même époque, l'Angleterre connut toute une pléiade de grands bibliophiles, collectionneurs passionnés d'incunables, et dont les bibliothèques ont, en partie, subsisté jusqu'à nos jours. Ce fut d'abord, *facile princeps*, Edward Harley, Earl of Oxford († 1741), dont les manuscrits, les inestimables *codices Harleiani*, ornent aujourd'hui le British Museum, mais dont les livres, vendus en 1743 au libraire Osborne, font encore la gloire de tous les cabinets où on les retrouve, reconnaissables aux somptueux maroquins dont les recouvraient les relieurs Elliott et Chapman.

Charles Spencer, troisième comte de Sunderland (1675-1722), gendre du duc de Marlborough, avait formé une précieuse bibliothèque de près de quarante mille volumes qui fut conservée intacte, jusqu'en 1880, par les ducs de Marlborough. A cette époque, ils l'offrirent au baron James de Rothschild pour un demi-million ; celui-ci refusa et la collection fut détaillée aux enchères ; le total formidable de quatorze cent mille francs produit par cette vente (1881-1883) marque une date dans l'histoire de la bibliophilie anglaise. Une autre bibliothèque formée à la même époque, celle du duc de Roxburghe, fut dispersée dès 1812 (enchère célèbre de 56.500 francs pour le *Boccace* de 1471 que Roxburghe avait payé cent guinées à la barbe de Sunderland et de Harley); celle de lord Pembroke fut vendue seulement en juin 1914 ; celle de l'évêque Moore est encore intacte à Cambridge et le vieux fonds de la bibliothèque des ducs de Devonshire, à Chatsworth, remonte également à la même époque.

A cette ardeur des bibliophiles pour les productions typographiques du xve siècle correspondit un zèle semblable chez les bibliographes : un Italien, Orlandi, publia en 1722 un catalogue des incunables qui lui étaient connus, ouvrage fort médiocre et qu'annulèrent complètement les *Annales typographici* de Maittaire (1719-1741), décrivant, outre cinq mille incunables, au

Digitized by Google

moins une dizaine de mille impressions de la première moitié du XVIe siècle. Le répertoire de Maittaire n'était d'ailleurs qu'une ébauche qui existe en deux rédactions consécutives ; le premier volume des *Annales*, celui consacré aux incunables, publié d'abord en 1719, fut réédité en 1733.

A l'exception du supplément de Maittaire par Michel Denis (1789), le XVIIIe siècle ne connut pas d'autre répertoire d'incunables. Et pourtant, la connaissance des premiers monuments typographiques s'accroissait chaque jour. D'une part, on explorait les bibliothèques publiques; de l'autre, le patriotisme local inspirait aux bibliographes le désir de cataloguer les impressions de leurs villes natales. De leur côté, les collectionneurs ne chômaient pas.

En Angleterre, les grands bibliophiles du règne de Georges Ier trouvèrent peu d'imitateurs pendant cinquante ou soixante ans ; mais, en Allemagne, où les incunables ont toujours été très nombreux, il se forma des collections considérables, plus importantes peut-être comme quantité que comme qualité, et dont les possesseurs semblent souvent avoir été inspirés par des préoccupations mercantiles. A l'époque de Louis XV et de Louis XVI, la vraie capitale de la bibliophilie est Paris.

Autour de la boutique des célèbres De Bure, gravitait une foule d'amateurs dont je ne puis citer ici que les plus illustres. Ce fut tout d'abord l'académicien Claude Gros de Boze, qui recueillit plus d'une dépouille de la bibliothèque Harleienne. En 1753, il céda ses livres au président de Cotte et aux frères Bouttin qui en détachèrent les incunables et les revendirent en bloc au roi des collectionneurs du jour, le financier Gaignat. Malheureusement, le brillant cabinet de ce dernier n'eut qu'une durée éphémère et fut vendu aux enchères en 1769. Tout ce qu'il possédait de plus précieux fut adjugé à un amateur illustre dont la bibliothèque fut une des plus belles qu'un particulier ait jamais réunie : je veux parler du duc de La Vallière, qui posséda tout près de cent mille volumes. Dès 1759, il avait acquis la collection de Guyon de Sardière ; en 1769, il achetait pour

Digitized by Google

90.000 francs de livres anciens à la vente Gaignat et il y joignait peu après le cabinet de Bonnemet, ainsi que les somptueux vélins de la bibliothèque familiale des d'Urfé.

Après la mort du duc, tous ces trésors furent dispersés : une première vente (1784) produisit la somme énorme de 465.000 francs, et il restait encore un fonds de près de soixante-dix mille volumes, qui, cédés au marquis de Paulmy, passèrent ensuite chez le comte d'Artois pour former le premier noyau de la bibliothèque de l'Arsenal. Louis XVI se montra bien inspiré en donnant carte blanche à l'abbé Capperonnier pour ses acquisitions à la vente de 1784. Une somme totale des plus raisonnables permit à la Bibliothèque royale de se faire adjuger, outre la presque totalité des manuscrits, un grand nombre des incunables les plus précieux, comblant ainsi des lacunes fort graves et profitant d'une occasion qui jamais depuis ne s'est représentée.

C'est à cette époque que le métier de chercheur d'incunables commença à nourrir son homme. Le protagoniste de cette profession nouvelle fut un dominicain français, Dom Maugérard; dès 1767, il parcourait l'Allemagne à la recherche d'impressions du xve siècle que les bibliothèques publiques et corporatives des pays rhénans lui cédaient allègrement en échange de volumes modernes. Ses meilleurs clients furent, outre le duc de La Vallière, qui envoyait chez le relieur, sans même les ouvrir, les caisses expédiées d'Allemagne par son fournisseur, un haut fonctionnaire des Domaines, le Messin Dupré de Geneste, et surtout l'archevêque de Sens, le trop célèbre cardinal Loménie de Brienne. Quand ce dernier ne put plus se défendre contre ses créanciers, il dut vendre sa bibliothèque ; il commença (1788) par rétrocéder au roi le cabinet de Dupré de Geneste qu'il venait à peine d'acquérir; Renouard lui racheta son incomparable série d'impressions aldines; quant à ses incunables, dont l'abbé Laire publia en 1791 le catalogue, on les dispersa l'année suivante en vente publique à Paris, et de nouveau la Bibliothèque royale put en faire son profit. Une

Digitized by Google

autre portion de ses livres et notamment les beaux vélins provenant des Minimes de Tonnerre, fut envoyée à Londres pour y être vendue avec le cabinet de Pâris d'Illens.

Nous voici arrivés à la fin du XVIIIe siècle : un grand ouvrage bibliographique, les *Annales typographici* de Panzer, publié à Nuremberg de 1793 à 1803, résume, sous une forme pratique, tout ce que l'on savait à cette époque. Dix mille incunables y sont inventoriés, avec un soin et une méthode dignes des plus grands éloges. Maittaire, dont les *Annales typographiques* descendaient jusqu'en 1557, rangeait tous les ouvrages, année par année, dans une même série chronologique; Panzer, qui avait très justement compris l'intérêt plus spécialement typographique des incunables, les classa par lieux d'impression, permettant ainsi à ses lecteurs de suivre année par année le développement de l'art dans chaque localité. Son ouvrage s'arrête à l'année 1536; mais la partie relative au XVIe siècle est de beaucoup la moins poussée.

Maittaire citait assez rarement ses sources ; Panzer les indiqua toujours, et ce n'est pas son moindre mérite d'avoir minutieusement dépouillé toute la documentation imprimée, antérieure à son répertoire, monographies spéciales, catalogues de ventes ou de dépôts publics. Il ne négligea pas davantage l'examen direct des incunables et cita souvent, outre sa propre collection qui était fort belle, le fonds très riche de l'Université de Gœttingue.

La Révolution française et la dissolution des établissements monastiques jetèrent dans la circulation une foule immense de livres du XVe siècle. En France, grâce à des mesures conservatoires dont on ne fera jamais assez l'éloge, la collectivité ne perdit qu'assez rarement ses droits. Passées en bloc dans les dépôts littéraires de chaque département, les bibliothèques des couvents formèrent le noyau solide de nos bibliothèques de province. Grâce à l'activité de Van Praet, notre Bibliothèque nationale s'enrichit de façon prodigieuse. C'est à cet éminent bibliographe qu'elle dut, en peu d'années, de devenir, pour les

Digitized by Google

incunables, la première du monde. Quand les généraux de Napoléon pénétraient dans une ville allemande ou italienne, leur premier soin était souvent de prélever dans les dépôts locaux quelques incunables de choix. En 1815, on ne rendit pas tout, et l'habileté patriotique de Van Praet nous conserva à cette époque plus d'un trésor. On profita même de la vente (en 1817) du comte de Mac Carthy, gentilhomme irlandais établi à Toulouse, pour ajouter au dépôt de la rue de Richelieu quelques *vélins* précieux dont l'acquisition avait été manquée lors de la vente du duc de La Vallière. Ajoutons que, pendant tout le Premier Empire, Van Praet eut pour collaborateurs passionnés, d'abord les frères De Bure, bien dignes de leur beau titre de « libraires de la Bibliothèque », et ensuite Dom Maugérard, qui ne cessait de parcourir l'Allemagne avec le seul désir de nous enrichir : on ne lui a pas encore pardonné, outre-Rhin, la clairvoyance de ses acquisitions. Les faveurs de Dom Maugérard s'étendirent aussi à un riche amateur nancéen, le comte Léon d'Ourches, dont la bibliothèque, vendue en 1811, fut cataloguée par le plus grand bibliographe du XIXe siècle, Jacques-Charles Brunet.

Cependant, en Angleterre, les Harley et les Sunderland avaient trouvé d'illustres successeurs. De 1810 à 1830, la bibliophilie connut en Angleterre deux décades glorieuses dont les annales ont été écrites par un chroniqueur aussi vaniteux et superficiel qu'il était prolifique. C'est dans les écrits du Rev. T. F. Dibdin qu'il faut lire l'histoire de la vente Roxburghe, de la grandeur et décadence de la bibliothèque du marquis de Blandford, et surtout celle des progrès de la *Spenceriana*. Lord Spencer (1758-1834) fut sans contredit le plus grand collectionneur d'incunables qui ait jamais vécu; le cabinet qu'il forma pouvait être justement envié par bien des bibliothèques publiques, n'étant surpassé en importance, croyons-nous, que par la Nationale, le British Museum et peut-être le Cabinet de Vienne. Cette collection n'était pas extrêmement nombreuse : plus d'une libraire a déjà réuni un stock de deux mille

Digitized by Google

cinq cents incunables; mais quel amateur, que dis-je, quelle bibliothèque publique, a jamais possédé quatorze livres xylographiques, cinquante-six Caxtons, les deux Bibles attribuées à Gutenberg, les Psautiers de 1457 et 1459, cinq impressions de Pfister, les quatre premières éditions de Dante, le Boccace de Valdarfer, le *Livre de Saint-Albans* et la série à peu près complète de toutes les éditions originales des classiques latins? Lord Spencer débuta par un coup de maître, dès 1790, en acquérant la précieuse petite bibliothèque d'éditions *principes* formée par le comte Reviczki. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il ne cessa d'acheter, dépensant pour sa bibliothèque une somme totale de cinq ou six millions. Pour y prendre cinq ou six Caxtons plus complets que les siens, il acquit en bloc la bibliothèque Alchorne; pour posséder un Horace unique, il n'hésita pas à acheter de même la collection tout entière du duc de Cassano Serra. Par bonheur, ces trésors n'ont pas été dispersés : en 1892 Mrs Rylands acheta pour 6.250.000 francs la *Spenceriana* demeurée intacte et en fit cadeau à la ville de Manchester.

Lord Spencer eut plus d'un imitateur; qu'il nous suffise de citer quelques noms bien chers aux bibliophiles : le marquis de Blandford, Sir Mark Sykes, George Hibbert, Michael Wodhull, John Dent, Richard Heber, le duc de Sussex, dont les bibliothèques furent dispersées aux enchères, le roi Georges III et l'honorable Thomas Grenville, dont les cabinets sont aujourd'hui incorporés au British Museum, Thomas Dampier, évêque d'Ely, dont le duc de Devonshire acheta la bibliothèque en bloc.

De 1830 à 1880, nouvelle éclipse de la bibliophilie en Angleterre; deux ou trois amateurs riches régnèrent sans rivaux sur le monde des livres : Robert Holford, dont les livres dorment encore à Dorchester House, Henry Huth (1815-1878) et surtout Lord Ashburnham (1797-1878), aussi grand amateur d'incunables qu'il fut grand collectionneur de manuscrits, ainsi qu'on put le constater à sa vente, en 1897-1898.

L'Allemagne, vers 1800, ne connut sa prodigieuse richesse en incunables qu'en voyant ses dépôts mis au pillage par les

Digitized by Google

agents de l'étranger : elle s'en soucia d'ailleurs assez médiocrement et le plus actif de ces chasseurs d'incunables, Alexandre Horn de Ratisbonne, put tranquillement, pendant vingt ans, enrichir Georges III et Lord Spencer des dépouilles de la chartreuse de Buxheim et des autres grands monastères allemands. En 1835, la grande collection d'incunables du docteur Kloss de Francfort passa tout entière en Angleterre pour y être vendue. Si les Bethmann en gardèrent environ sept cents volumes, c'est à Paris qu'est aujourd'hui cette portion, dans la riche bibliothèque du baron Hugo. Cependant, dans plusieurs villes, de grands dépôts publics se formèrent : à Wolfenbuttel, sous l'impulsion d'une princesse de la maison de Brunswick; à Gœttingen (fonds précieux légué par le conseiller hanovrien Duve) ; à Gotha, où le duc était lui-même grand bibliophile; à Stuttgart, bien que le roi de Wurtemberg ait eu la faiblesse de vendre à Lord Spencer un Virgile introuvable; à Aschaffenburg, où vinrent échouer les débris de la bibliothèque électorale de Mayence; à Darmstadt (fonds Fischer); enfin et surtout à Munich, où le baron von Aretin accumula une collection prodigieuse de onze mille incunables, prélevés dans tous les couvents de la Bavière.

Cette dernière collection fut inventoriée par un bibliographe modeste et consciencieux, Ludwig Hain, dont le *Repertorium bibliographicum* (1826-1838) est encore à l'heure actuelle le seul catalogue général qui existe des impressions du xve siècle. Sur les seize mille trois cents incunables qu'il énumère, les deux tiers sont décrits d'après les originaux de la bibliothèque de Munich, détail que l'auteur a le soin de noter en faisant précéder ces articles d'un astérisque. Ces descriptions, d'une exactitude extrême, servent encore aujourd'hui de modèle pour les catalogues de ce genre. Pour chaque ouvrage, Hain a soigneusement indiqué la division des lignes du titre et de la souscription, l'emploi des majuscules, minuscules et abréviations, le nombre des feuillets, celui des lignes dans chaque page. S'il n'avait été précédé dans cette voie par Van Praet

Digitized by Google

(dont les premiers travaux remontent à 1814), Hain mériterait sans contredit le titre de fondateur de la bibliographie moderne que ses compatriotes n'hésitent pas à lui décerner.

Il y a bien d'ailleurs quelques ombres au tableau. Hain ne cite jamais ses sources, sans doute parce que, pour les cinq ou six mille ouvrages qu'il décrit de seconde main, il n'a guère fait que démarquer Panzer, en supprimant ses indications bibliographiques, si nécessaires pourtant. D'autre part, à l'ordre géographique de Panzer, si instructif pour l'histoire de l'imprimerie, si fécond en rapprochements suggestifs, Hain substitue l'ordre alphabétique des auteurs. L'ouvrage, d'ailleurs, est en partie posthume et, dans le dernier volume, l'article *Virgile* et l'article *Voragine* sont simplement omis [1].

Tel qu'il était, le *Repertorium* de Hain rendit pourtant d'immenses services; encore aujourd'hui, dans un grand nombre de cas, un simple renvoi au numéro de Hain remplace avantageusement une longue description et la meilleure preuve des mérites du vieux bibliographe allemand, c'est qu'aucune des tentatives faites pour remplacer son répertoire n'a encore abouti — et cela depuis près d'un siècle !

De 1830 à 1890, la science des incunables ne fit pas autant de progrès qu'on eût pu l'espérer. Les amateurs négligèrent les monuments typographiques du XVe siècle pour rechercher dans chaque pays les œuvres des littératures nationales : l'Anglais collectionna les Quartos et les Folios de Shakespeare ; le Français, les plaquettes gothiques et les éditions originales des grands auteurs du XVIe et du XVIIe siècle. Même en Italie, il ne se forma que des collections éphémères d'incunables ; si ceux des Trivulzio sont toujours à Milan et si ceux du comte d'Elci ont été légués à la Laurentienne de Florence, presque tous les autres cabinets, et il n'en est guère d'importants, ont été dispersés : c'est un hasard si celui de Melzi, du moins en ce qui

1. Deux bibliographes modernes ont comblé ces lacunes, Copinger pour *Virgile* et Mlle Pellechet pour *Jacques de Voragine*.

Digitized by Google

concerne les éditions du xve siècle, a trouvé abri à Chantilly, après avoir été légué à Louis-Philippe par l'amateur anglais Standish.

C'est en 1851 que le duc d'Aumale devint ainsi possesseur d'une collection importante d'incunables. On doit le dire à son honneur, à une époque où la mode était ailleurs, il ne négligea jamais cette section de sa bibliothèque ; il n'avait d'ailleurs comme rival en France qu'Ambroise Firmin-Didot (ventes de 1878 à 1884) et le prince survécut de vingt ans à l'imprimeur. Dans toutes les grandes ventes, de 1855 à 1895, il sut distinguer les plus belles pièces, insistant surtout sur les productions des presses françaises, si bien que l'on trouve aujourd'hui à Chantilly toutes les plus belles impressions de Paris et de Lyon.

Moins fastueusement peut-être, mais avec un goût non moins sûr, deux amateurs français de province, le Rouennais Eugène Dutuit et le Nantais Thomas Dobrée, constituèrent discrètement des bibliothèques extrêmement précieuses que la prévoyance de leurs fondateurs a sauvées de la dispersion : l'un et l'autre aimaient fort les beaux incunables, ainsi qu'en témoignent les collections qu'ils ont laissées à la ville de Paris et à celle de Nantes.

Plus près encore de nous, l'admirable bibliothèque du baron James de Rothschild, dont le catalogue par M. Emile Picot est le modèle des catalogues, montre à quel point, dans une bibliothèque française et constituée selon la formule, la place des incunables est restreinte : ce n'est pas qu'ils soient absents, mais on les sent au second plan ; ceux qui sont admis sur les rayons le doivent bien rarement à leur seul caractère de monuments typographiques.

Les caprices de la mode bibliophilique qui, dans cette promenade de deux siècles, nous font passer tous les vingt ans d'un pays dans un autre, nous ramènent pour la troisième fois en Angleterre. Après un demi-siècle de stagnation, la loi Cairn, vers 1880, en libérant l'aristocratie anglaise des servitudes que lui imposaient certains majorats, permit la vente aux enchères

Digitized by Google

d'une foule de bibliothèques immobilisées depuis cinquante ans et plus. C'est ainsi qu'en moins de dix ans on vit disperser la bibliothèque Sunderland, celle de Beckford, celles de Lord Jersey, de Wodhull, de Sir John Thorold, du duc de Buccleuch, de Lord Hopetoun et de Lord Crawford.

Ce fut l'âge d'or des amateurs d'incunables. Les livres les plus introuvables vinrent en foule sur le marché : en cinq ans, on adjugea trois exemplaires de la Bible de Gutenberg et on aurait presque pu, en y mettant le prix, reconstituer la *Spenceriana*. Où passèrent tous ces volumes? Pour beaucoup, l'Angleterre, pays fort *cachottier*, ne nous l'a pas encore dit et si l'on cite quelques cabinets, comme ceux de Lord Amherst of Hackney, de George Dunn et de W. H. Crawford, aujourd'hui dispersés, ou ceux, subsistant encore, de Lord Crawford, de M. Dyson Perrins et de M. Fairfax Murray, il en est bien d'autres dont on ignore jusqu'au nom.

Vers 1890, d'ailleurs, les libraires ne purent plus « tenir le le coup. » Quaritch lui-même devait plusieurs millions à des *auctioneers* célèbres : les cours baissaient devant l'encombrement du marché. La situation semblait sans issue, quand l'arrivée d'un élément nouveau vint sauver la mise et rendre aux incunables une prospérité qu'ils n'avaient jamais encore connue. Ce sauveur, ce facteur nouveau, c'était le dollar.

Depuis longtemps, il y avait eu en Amérique quelques bibliophiles isolés ; dès 1850, un James Lenox ou un George Livermore savaient apprécier un incunable. Lenox même en réunit de fort beaux, aujourd'hui à la New-York Public Library, où ils sont venus se joindre à la petite collection formée à grands frais, vers 1880, par John Jacob Astor ; dans les vingt dernières années du siècle, un Brayton Ives et surtout un Robert Hoe (sa vente a produit dix millions) réunirent d'admirables impressions du xve siècle ; mais c'est principalement depuis 1900 que les amateurs américains se sont mis à acheter des incunables et à les payer de gros prix. Citons, parmi les bibliothèques les plus importantes en cette spécialité, celle de M. Henry Walters,

Digitized by Google

à Baltimore, cataloguée par Olschki, celle de feu John Boyd Thacher, à Albany, celle du général Rush C. Hawkins, aujourd'hui à Providence, celle de M. Henry E. Huntington, une des dernières venues en date ; celle enfin de feu Pierpont Morgan, la plus importante de toutes.

Comme bibliophile, le grand amateur américain que nous venons de nommer ne fut pas moins heureux que dans les autres branches de la Curiosité : dès 1897, il achetait une Bible de Gutenberg sur vélin et, deux ans plus tard, le cabinet fort choisi de Theodore Irwin, d'Oswego, ainsi que la bibliothèque Toovey tout entière. Vers 1905, l'acquisition, pour plus de trois millions, des incunables de Richard Bennett vint tripler d'un seul coup la collection : cet amateur anglais, après la mort de William Morris, avait acheté en bloc sa bibliothèque pour à peu près un demi-million ; il y joignit presque tous les Caxtons de Lord Ashburnham et tous les beaux volumes du xve siècle qu'il put trouver dans le commerce anglais et, cette collection faite, il n'eut rien de plus pressé que de la vendre à Pierpont. Comme ailleurs, les incursions de Morgan sur le terrain de la Bibliophilie coûtèrent fort cher à ses rivaux ; pendant quelques années, il fut impossible d'acheter un livre du xve siècle sans le payer à ces tarifs que les Italiens ont justement appelés *prezzi americani*. Les principaux agents de cette hausse furent, bien entendu, les libraires et non pas tant les anglais et les français, pour qui les incunables ne furent jamais qu'un « à côté », que les libraires germaniques, les Baer de Francfort, les deux Rosenthal de Munich, Olschki de Florence, auxquels se joignirent quelques spécialistes d'autres nationalités, comme le libraire polonais Voynich, sans parler de marchands de moindre envergure. A l'usage surtout de la clientèle américaine, ils publièrent des catalogues fort habilement rédigés par des secrétaires anonymes, dont l'érudition dépassait celle de plus d'un bibliothécaire. Pour se former une grosse collection d'incunables, on n'eut plus qu'à signer des chèques ; certains de ces catalogues offraient en vente jusqu'à trois mille impressions différentes

Digitized by Google

du xve siècle. Les prix, bien qu'élevés, n'étaient pas tous également inaccessibles et les bibliothèques publiques elles-mêmes purent combler ainsi des lacunes, avant de publier les catalogues de leurs richesses.

C'est que, depuis 1890, et de tous côtés, les érudits s'étaient remis à étudier les incunables. Suivant la voie indiquée dès 1860 par un grand et modeste savant anglais, Henry Bradshaw, et appliquée à cette époque par son ami et élève William Blades dans sa monographie célèbre sur Caxton, on commença à employer dans l'étude des incunables les procédés de la dissection anatomique. On demanda au volume lui-même de nous indiquer sa date et son imprimeur ; on étudia l'évolution graduelle de chaque presse, on différencia les fontes de caractères et les procédés d'impression, on examina les filigranes des papiers, on rechercha le pliage des feuilles, on s'efforça, à l'aide des produits qui en sont sortis, de préciser l'individualité de chaque atelier et de fonder ainsi, sur des bases scientifiques, une science qui jusqu'alors était restée dans l'empirisme.

Les Pays-Bas furent parmi les initiateurs de ce mouvement et les travaux de Holtrop et de Campbell nous apprirent d'un seul coup, sur les presses néerlandaises du xve siècle, presque tout ce qu'il était possible d'en savoir.

En Angleterre, un savant bien personnel et d'une rare perspicacité, M. Gordon Duff, raffina jusqu'aux dernières limites l'étude des premières impressions de la Grande-Bretagne, tandis qu'un de ses amis, Robert Proctor, fonctionnaire du British Museum, mort prématurément dans une ascension alpestre, parvint d'un seul coup à révolutionner la science des incunables en classant par *caractères* les dix mille incunables du vaste dépôt londonien.

Paru en 1897, l'*Index* de Proctor marque une grande date dans l'histoire de ces études spéciales : grâce à l'examen des fontes de caractères, plusieurs milliers d'impressions sans lieu ni date se trouvèrent en une fois définitivement classées. Avec les ressources du British Museum, complétées par celles de la

Digitized by Google

Bodléienne, Proctor avait jeté les bases d'une nouvelle édition de Hain, annulant d'un seul coup les efforts mal coordonnés de toute une génération de travailleurs, corrigeant mille erreurs répandues et remplaçant presque partout l'hypothèse par la certitude.

L'ouvrage de Proctor eut un immense retentissement et donna dans tous les pays, aux études typographiques, non seulement une impulsion irrésistible, mais encore la base solide qui leur manquait. En Angleterre même il en fut ainsi et le grand catalogue des incunables du British Museum, dont M. Pollard et ses collaborateurs ont déjà publié trois somptueux volumes, est le fruit direct des travaux de Proctor, la consécration définitive de ses méthodes. Ce précieux répertoire met en même temps en lumière l'esprit méthodique avec lequel depuis un siècle le British Museum travaille à l'enrichissement de cette section de la bibliothèque. Malgré quelques lacunes (Pfister fait totalement défaut), il nous paraît que la collection de Londres, d'abord riche des seuls fonds Cracherode, Georges III et Grenville, a aujourd'hui dépassé celle de la Bibliothèque nationale à laquelle, il y a cinquante ans, elle était notablement inférieure. Cette avance, elle la doit à une dotation infiniment plus importante. Chez nous, le manque de fonds paralyse la Bibliothèque de la rue de Richelieu et l'on ose espérer que la jeune *Société des amis de la Bibliothèque nationale* n'oubliera pas, dans ses libéralités, le rayon des incunables.

Dirai-je aussi que dans notre pays les études typographiques semblent subir une éclipse ? Ce serait à peine exagérer de déclarer qu'en France nous n'avons qu'un seul spécialiste de la matière. Cette pauvreté est le résultat d'une discipline. Notre pépinière de bibliographes, l'École des Chartes, est trop éprise du document pour montrer une grande tendresse à des textes que l'on s'astreint presque à ne pas lire. Le plus grand des chartistes, Léopold Delisle, dans ses nombreux travaux sur les incunables, se préoccupa fort peu de leur « anatomie ». Il était trop peu archéologue pour s'arrêter à ces minuties typographiques et

Digitized by Google

il ne connut qu'assez tard le mérite et l'utilité de ces méthodes nouvelles. On doit le dire à son honneur, il finit par leur rendre justice et un de ses derniers travaux fut une analyse fort pénétrante du nouveau catalogue du British Museum.

Un simple libraire, Anatole Claudin, avait compris depuis longtemps le parti que présentait la « méthode anatomique » pour l'étude des incunables. Cet autodidacte de génie, servi par une mémoire prodigieuse, mais desservi par un esprit parfois confus, tenta dans sa vaste *Histoire de l'imprimerie en France* une histoire monumentale des incunables français. Sur cinq volumes, il en imprima quatre, dont trois ont vu le jour et dont le quatrième, grâce à M. Paul Lacombe, sera bientôt publié. Doué d'une faculté d'adaptation peu commune, ce vieillard s'était assimilé et avait fait siennes les méthodes de Bradshaw et de Proctor. Il avait même formé des élèves : Henry Harrisse, le fougueux bibliographe des *Americana*, Mlle Marie Pellechet, à qui il inspira l'idée de dresser un *Catalogue général des incunables des bibliothèques françaises* (elle mourut après avoir publié le premier volume), enfin le digne continuateur de cette dernière, M. M.-L. Polain.

Ce dernier ne nous en voudra pas si nous saluons en lui le représentant le plus autorisé des études typographiques en France; le second et le troisième volume du grand catalogue entrepris par Mlle Pellechet surpassent le premier de cent coudées et constituent, à côté du nouveau catalogue du British Museum, un monument bibliographique de premier ordre, mettant en valeur les richesses extraordinaires de nos dépôts, décrivant des centaines d'impressions inconnues et indiquant aussi à nos bibliothécaires les lacunes à combler sur leurs rayons.

L'Allemagne scientifique est toujours prompte à s'approprier le suc des découvertes étrangères. Elle s'est si bien assimilée aujourd'hui les méthodes de Bradshaw et de Proctor qu'elles font désormais partie intégrante de son corps de doctrine bibliographique. Avec son esprit de systématisation et son apti-

Digitized by Google

tude aux vastes compilations, il est peu étonnant qu'elle ait songé à publier un *Corpus* des incunables et à remplacer le *Repertorium* vieilli de l'Allemand Hain par une autre œuvre allemande.

La gestation de ce *Corpus* fut pénible : dès 1885, un bibliographe éminent, Karl Dziatzko, de Gœttingue, paraît y avoir pensé; de son côté, en 1891, un autre savant, feu Konrad Burger, inaugurait la « politique des réalisations » en publiant un *Index* de Hain où les seize mille incunables décrits dans le *Repertorium* étaient classés méthodiquement par presses.

On crut un instant qu'un amateur anglais, W. Copinger, ferait à lui seul l'ouvrage souhaité; mais il n'aboutit qu'à réunir, sous une forme assez peu pratique, avec de nombreuses corrections à Hain, la description d'environ sept mille incunables inconnus à ce bibliographe. Malheureusement, Copinger ne put profiter des recherches de Proctor sur l'identification par les caractères des livres sans nom d'imprimeur et, d'autre part, il emprunta d'innombrables références aux répertoires les moins recommandables, comme la *France littéraire* de Gustave Brunet, bien moins érudit que son illustre homonyme. Tel qu'il est, l'ouvrage de Copinger est, non un nouveau Hain, mais bien, comme l'auteur l'intitulait, *Collections towards a new edition of that work*. Ce que l'on y trouve de mieux, c'est un prodigieux *Index* de près de quatre cents pages, rédigé par Konrad Burger, où sont inventoriées et classées par imprimeurs, non-seulement toutes les impressions décrites par Hain et Copinger, mais encore toutes celles énumérées par Proctor, par Mlle Pellechet (pour son tome I seulement), et dans un nombre assez considérable de monographies spéciales.

Cet *Index* est le plus grand répertoire d'incunables que nous possédions à l'heure actuelle. En y ajoutant les deux mille volumes énumérés dans les *Appendices* de Reichling (1905-1914), on doit arriver à un total d'environ vingt-huit mille numéros.

On aurait bien tort, pourtant, si l'on croyait que ces inventaires représentent la totalité des impressions connues du

Digitized by Google

xve siècle : voici, en effet, le résultat de quelques coups de sonde. Si, sur cent impressions connues de Caxton, Burger n'en oublie guère que trois ou quatre, pour une centaine de livres imprimés par Gutenberg et ses successeurs, on constaterait bien une vingtaine d'omissions. Pour d'autres presses, plus imparfaitement connues, la proportion est encore moins favorable et c'est ainsi que M. Peddie a enregistré en 1905 *deux cent quatre-vingt-quatre* impressions de Brescia dont *soixante-dix-huit*, c'est-à-dire plus du quart, sont inconnues à Burger. Mieux encore : Burger ne cite que *cinq* livres imprimés par le premier typographe de Rouen, Guillaume Le Talleur, tandis que M. Le Verdier, de Rouen, en connaît plus de *vingt*. On ne se tromperait donc guère en évaluant à tout près de *trente-cinq mille* le nombre total des impressions du xve siècle dont les exemplaires complets ou mutilés sont parvenus jusqu'à nous.

Ce répertoire général des incunables, cet inventaire définitif de la typographie au berceau que les bibliographes attendent depuis si longtemps, il semble bien que l'Allemagne soit sur le point de nous le donner. Il y a plusieurs années déjà que le gouvernement prussien a constitué une commission spéciale dite du « catalogue des incunables », ayant son siège à la Bibliothèque royale de Berlin. Le président en est M. Conrad Haebler, auteur d'ouvrages définitifs sur les incunables de la Péninsule hispanique. Il a comme collaborateurs M. Freys de Munich, M. G.-A. Schmidt, de Darmstadt, M. E. Voulliéme, auteur d'un excellent ouvrage sur les premières impressions de Cologne, auxquels s'étaient joints dès l'origine Konrad Burger, décédé depuis, et un éminent bibliographe suédois, M. Isaac Collijn.

Ce sont les fiches de Burger qui ont servi de base aux travaux de la commission. Celle-ci, depuis huit ans, a déjà inventorié une grande partie des collections existantes. Les bibliothèques publiques de l'Allemagne ne lui ont pas fourni moins de *cent cinquante mille* exemplaires, parmi lesquels un grand

Digitized by Google

nombre d'impressions non décrites; des commissaires spéciaux ont entrepris de longs voyages à travers l'Europe : M. Ernst, bien préparé à ces recherches par des travaux appréciés sur les bibliothèques de Hildesheim et de Hanovre, a parcouru l'Espagne et le Portugal où il a trouvé près de *douze mille* volumes; M. Collijn a choisi comme terrain de son activité la Russie et les pays scandinaves, tandis qu'un nouveau collaborateur, M. E. Crous, a exploré en tous sens les collections anglaises, dans lesquelles il a découvert et enregistré, en moins de six mois, plus de *trente-huit mille* volumes.

Dans quelques années, nous pouvons espérer voir aboutir les efforts de la commission berlinoise : elle nous a déjà donné, à titre de spécimen, deux intéressants fascicules consacrés aux impressions découvertes par la commission au cours de ses travaux préliminaires; l'un d'eux, qui ne décrit que des feuilles volantes, indulgences, etc., est particulièrement instructif.

A ces travaux nous ne ferons qu'un reproche, c'est de négliger de parti-pris tout ce qui touche à l'histoire individuelle de chaque exemplaire. Dès le début du XIXe siècle, Van Praet avait compris tout l'intérêt que présentait à cet égard une énumération aussi complète que possible des possesseurs successifs de chaque incunable; malheureusement, une pareille histoire des exemplaires ne saurait être brève : nous en avons fait nous-mêmes l'expérience dans nos monographies sur Caxton et sur les premiers successeurs de Gutenberg. Il nous a fallu trois cents pages in-quarto moyen pour décrire deux cents incunables : à cette échelle, le répertoire général des incunables ne compterait pas moins d'une cinquantaine de volumes[1]!

1. En attendant, un bibliographe anglais singulièrement laborieux et exact, M. Peddie, nous donne, sous le titre de *Conspectus incunabulorum*, un *Hain* de poche dont nous avons déjà deux volumes.

Je me dois aussi de citer ici les principaux recueils de fac-similés d'incunables : les somptueux *Monumenta Germaniæ et Italiæ typographica* de feu Burger, la *Typographie ibérique* de Haebler, l'introuvable série des *Woolley photographs*, la série si précieuse des publications de la *Type facsimile society*, l'album de Thierry-Poux, *Premiers monuments de l'imprimerie en France*, enfin la collec-

Digitized by Google

On nous annonce que le nouveau *Hain* sera classé comme l'ancien suivant l'ordre alphabétique des auteurs ; combien nous paraîtrait plus instructive la classification géographique si brillamment consacrée par l'*Index* de Proctor, et surtout par le nouveau catalogue du British Museum !

SEYMOUR DE RICCI.

tion, en cours de publication, de la *Gesellschaft für Typenkunde des XV Jahrhunderts* qui, quand elle sera achevée, dispensera de recourir à toute une bibliothèque. Le *Typenrepertorium* de M. Haebler forme un index utile de tous ces albums de planches.

Parmi les catalogues d'incunables de bibliothèques publiques, outre ceux que j'ai signalés plus haut (Proctor pour Londres et Oxford, Pellechet et Polain pour l'ensemble de la France), on peut mentionner ceux de Manchester (E. Gordon Duff), de Dublin (Abbott), de Lambeth (Maitland), de St. Bride's Institution (Peddie), de Trinity College à Cambridge (Sinker), de Liverpool (Sampson), d'Edimbourg, de La Haye (Holtrop), de Deventer (Ledeboer), de Chantilly (L. Delisle), de Versailles, Dijon, Lyon et Colmar (tous quatre par Mlle Pellechet), de la Sorbonne (Châtelain), de Sainte-Geneviève (Daunou et Pellechet), de la Mazarine (Marais et Dufresne de Saint-Léon), du Mans (Guérin), de Besançon (Castan), de Toulouse (Desbarreaux-Besnard), d'Auch (Parfouru), d'Albi (Portal), de Metz (Jacob), de Grenoble (Maignien), d'Orléans (Cuissard), de Roanne, de Nantes (Musée Dobrée, par Polain), de Nancy (Favier), de Verdun (Frizon), de Reims (Jadart), de Foix (Fontes), d'Autun (Gillet et Bœll, excellent), de Poitiers (Lièvre), de Perpignan (Vidal), de Nevers (d'Asis-Gaillisans), de Marseille (Barré) ; de Cologne (Ennen), de Trèves et de Bonn (Voulliéme), de Wiesbaden (Zedler), de Hildesheim (Ernst), de Hanovre (Ernst et Bodemann), de Brunswick (Nentwig), de Berlin (Voulliéme), de Leipzig (Gunther et Klemm), d'Aschaffenburg (Merkl), de l'Université de Munich (Seemiller), de Bielefeld (Bertram), de S. Mang in Füssen (Helmschrott), de Heiligenstadt (Knütgen), de Lubeck (Gesner), d'Oldenburg (Merzdorf), de Beuerberg (Hupfauer), de Saint-Gall (Scherer), de Soleure (Gisi), de Wesemin (Schmid), de Porrentruy (Trouillat), de Copenhague (Bolling), d'Upsala-Vasterås-Linköping (Collijn), de Melk (Schachinger), d'Olmutz (Schubert), de Vienne (Denis, Hubl, etc.), de Vorau (Lampel), de Pürglitz, de Neustift (Gras), de Budapest (Hellebrant, Horvath), de Moscou, de Murano (Mittarelli), de Bologne (Caronti), d'Imola (Galli), de Vérone (Sgulmero), de la Magliabecchiana (Fossi), de Naples (Licteriis), de Mahon (Roura), de Porto (Carvalho), du Grolier Club de New-York, de Providence, U. S. A. (Winship), etc.

Peu d'amateurs ont imprimé leurs catalogues ; font exception : Lord Crawford, le prince de Lichtenstein, J. Pierpont Morgan, le général Rush C. Hawkins, M. Henry Walters, feu I. Bywater et enfin M. Fairfax Murray, dont les catalogues sont des merveilles d'érudition.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Au musée d'Art et d'Histoire de Genève.

On a donné, il y a quelque temps, dans cette Revue, la bibliographie des objets antiques qui sont conservés au Musée d'Art et d'Histoire de Genève[1]. Il n'est peut-être pas inutile de la compléter ici par quelques nouvelles indications sommaires, suppléant à l'absence de catalogue.

M. A. Cartier, directeur général du Musée, qui avait bien voulu guider, avec sa compétence connue, les membres du XIVe Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, réuni à Genève en 1912, a donné un bref aperçu de nos richesses artistiques dans le *Compte rendu de ce Congrès*[2]. On notera aussi les quelques indications contenues dans le récent ouvrage de M. E. Doumergue sur Genève[3].

*
* *

Marbres. — M. G. Nicole vient de publier à nouveau les marbres antiques, auxquels j'ai consacré antérieurement divers articles[4]. Aux références qu'il donne, j'ajouterai encore :

N° 1887-8. Tête de jeune homme. *Gaz. arch.*, 1878, p. 9 ; Wieseler, *Antike in der Sudwestlichen Schweiz*, in *Nachr. d. kgl. Gesell. d. Wiss. in Göttingen*, 1877, p. 633. Je reconnais volontiers l'authenticité de cette tête, dont j'avais douté.

N° 1894-5. Oscillum. Cf. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1913, p. 93, note 2; Deonna, *Études d'arch. et d'art*, 1914, frontispice et fin, fig.

N° 1868-9. Tête d'Eros. L'original auquel remonte la tête, connu par plusieurs répliques, a été identifié récemment avec la statue de Pantarkès de

---

1. *Le nouveau Musée d'Art et d'Histoire à Genève*, in *Rev. arch.*, 1910, II, p. 401-12.

2. *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Genève, 1914, II, p. 497 sq. : Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

3. *La Genève des Genevois*, 1914, p. 263 sq. (antiquité, p. 264, 271-2).

4. Arndt-Amelung, *Photographische Einzelaufnahmen Antiker Skulpturen*, VII, 1913, p. 11 sq.

Digitized by Google

Phidias par M. Schrader[1]. Furtwaengler avait déjà prononcé le nom de ce maître, et attribuait cette œuvre à sa jeunesse. S'il est nécessaire, comme le croient certains, d'accoler un nom d'artiste à chaque sculpture, l'opinion de Furtwaengler paraît plus vraisemblable que celle de M. Schrader. En effet, comme le remarque M. Lechat[2], les traits du visage, à en juger par les meilleures répliques, entre autres par celle de Copenhague, sont plus conformes au style des environs de 450 qu'à celui de 436, date de la victoire de Pantarkès. L'adoucissement des traits, dans la réplique de Genève, ne provient pas de l'original, mais est le fait du copiste[3].

N° 1870-1. Tête d'Hermès. Cf. une tête analogue, trouvée à Pergame[4]. J'ai relevé ailleurs les caractères phidiesques de la tête; toutefois, M. Nicole préfère se ranger à l'autre hypothèse qui attribue l'original à une école polyclétéenne des environs de 400. L'hypothèse n'est point improbable[5], à condition d'admettre une forte influence attique sur un type polyclétéen, influence qui se produit déjà, on le sait, sur les dernières œuvres de Polyclète lui-même; pour ma part, je m'en tiens encore à l'analyse que j'ai donnée des traits du visage. Assurément, comme le remarque M. Nicole, le modelé de la tête d'Hermès est plus sévère que celui de la tête d'Eros précédente; mais on notera, comme il a été dit, que l'adoucissement des traits de cet Eros n'est pas dû à l'original; en revanche, il y a conformité parfaite avec les visages du Parthénon. A comparer la tête de Genève au type d'Hermès que M. Sieveking attribue à Polyclète, on verra toute la différence qui les sépare[6].

N° 1884-5. Torse pergaménien. Positif chez Krüss, Hambourg, 1914, n° 12792.

N° 1903. Statue de général ou de fonctionnaire romain. Sur le curieux détail de la main droite, qui paraît avoir un double pouce, cf. mon article dans *Études d'archéologie et d'art*, 1914, Genève, p. 46 sq.

N° 1904-5. Tête féminine de Martigny. M. Nicole suspecte l'authenticité de la pièce — à tort, me semble-t-il. Sur des portraits romains imitant les types

---

1. Schrader, *Ueber Phidias*, in *Wiener Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 35 sq.; Lechat, *Rev. des ét. anc.*, 1913, p. 193 sq.

2. *Ibid.*, p. 194, note 3.

3. Sur les modifications apportées aux visages par les copistes, cf. mon récent ouvrage: *L'expression des sentiments dans l'art grec, Les facteurs expressifs*, 1914, p. 49 sq.

4. *Ath. Mitt.*, 1910, p. 499, pl. XXIV.

5. En archéologie, surtout quand il s'agit de caractériser les nuances de styles des œuvres, toutes les hypothèses contradictoires sont aussi plausibles les unes que les autres. Cf. ma critique, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, I, p. 346 sq.

6. Sieveking, *Hermes des Polyklet*, in *Jahrbuch*, 1909, p. 1 sq.; cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1911, I, p. 261-2, fig.; *Rev. des ét. anc.*, 1910, p. 642; *Rev. des ét. grecques*, 1910, p. 190.

Digitized by Google

archaïques du ve siècle, Gauckler, Tête de femme casquée, *Le sanctuaire syrien du Janicule*, p. 347 sq.

P. 23, k. Torse d'Aphrodite. *Compte rendu de la Société auxiliaire du Musée*, 1905, p. 9, 2°.

P. 23, t. Tête d'Auguste jeune. Est-ce la tête qui est mentionnée dans Rigaud, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève*, 2e éd., 1876, p. 298 (don François Duval à la Société des Arts) ?

M. Nicole avait omis dans sa description deux marbres, qu'il mentionne toutefois dans le supplément ajouté au tirage à part de son travail, *Catalogue des sculptures grecques et romaines au musée de Genève, et des collections particulières genevoises*, Genève, 1914. Ce sont les suivants :

Tête féminine ayant décoré un bras de fauteuil. Style archaïsant. *Rev. arch.*, 1897, 31, p. 313 ; 1908, II, p. 167, fig. 14, p. 168 ; Deonna, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 47, fig. 10 ; *Revue suisse d'Ethnographie et d'art comparé*, 1914, p. 55, fig.

Tête d'enfant rieur, de Chypre. *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève, 1909, p. 11-3, fig. 1-2.

Ajoutons encore :

Tête de satyre douloureux. *Ibid.*, p. 17, fig. 9. Sans doute Rigaud, *op. l.*, p. 196, note 1.

Tête chypriote. Deonna, *Études d'arch. et d'art*, p. 63, fig.

Sarcophage d'enfant, avec Eros forgerons. Griffons sur les petits côtés. *Catal. Fol.*, n. 1361 ; *Nos Anciens*, 1909, p. 14. Sur ce motif fréquent : Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 229, 257 ; *Jahrbuch*, 1913, p. 68 sq., référ.

Têtes d'enfants romains. *Nos Anciens*, 1909, p. 13-4, fig. 4.

Notons encore un bas-relief de marbre, avec la tête de Vespasien, qui, découvert près d'Annecy, aurait été vendu vers 1827 à un antiquaire de Genève. Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 290, note 2. Qu'est-il devenu ?

*
* *

Moulages. — Parmi les moulages de monuments antiques[1], il en est deux qui ont sommeillé pendant longtemps dans un sous-sol, mais qui, présentant un certain intérêt, viennent d'être exposés avec les autres dans la grande salle du premier étage.

---

1. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 412. Moulage du fameux vase de Mantoue, *Rev. arch.*, 1875, 29, p. 413. Divers dons de moulages, Rigaud, *op. l.*, 2e éd., p. 298. M. H. Darier vient de donner généreusement au Musée plusieurs moulages antiques (*Compte-rendu pour 1913*, p. 12). Moulages de 12 portraits d'empereurs, d'après des originaux de la collection Albani, et celui d'une tête colossale d'Apollon, de Rome, qui étaient en 1742 à la Bibliothèque publique (Baulacre, *Œuvres*, I, p. 104-5).

Digitized by Google

Ce sont deux torses masculins ayant appartenu à la collection Fol[1], moulages de statues qui ornaient les frontons d'Egine, exécutés avant la restauration de Thorwaldsen. Étant donné que celle-ci est erronée en bien des points, que les cassures anciennes ont été retravaillées, que les pièces modernes ont été soudées aux anciennes avec tant de solidité qu'il serait impossible de les en détacher sans dommage[2], on comprend l'importance que présentent, pour la reconstitution des frontons, les moulages faits avant que des mains trop zélées ne se fussent portées sur ces restes admirés.

Trouvés en 1811, les frontons furent moulés en partie à Athènes peu après, et c'est sur la vue de ces moulages que Wagner passa en 1813 le contrat d'achat pour Munich. Une série en fut transportée à Munich, et Furtwaengler, dans son bel ouvrage sur Egine[3], en a tiré grand profit pour ses reconstitutions. Il est vraisemblable, dit-il, en mentionnant les torses du Musée Fol, que d'autres moulages ignorés se cachent encore dans diverses collections[4].

Ceux de Munich, étudiés par Furtwaengler, sont les suivants :

Fronton *ouest* :

B. Guerrier tombé sur un genou, *Aegina*, p. 208, fig. 151 (moulage complété par quelques nouveaux fragments).

C. Buste de l'archer oriental, *ibid.*, p. 210, fig. 153-4.

E. Guerrier étendu, *ibid.*, p. 213, fig. 157.

G. Buste d'Athéna, *ibid.*, p. 216, fig. 162.

Fronton *est* :

G. Aegina, p. 243, fig. 196 (avec nouveau fragment de jambe).

H. *ibid.*, p. 245, fig. 199 (face), p. 247, fig. 202 (dos).

Des deux torses de Genève, l'un est la figure B du fronton ouest[5]. L'autre,

1. *Catal. descriptif*, I, p. 302, n° 1371-2.

2. Furtwaengler, *Aegina*, p. 197.

3. *Aegina*, 1906. — Mentionnons les principaux travaux parus depuis cette date : sur le nom d'Aphaia, Kraus, *The classical review*, 1908, février, p. 17 ; historique des sculptures, Michon, *Les sculptures d'Egine et de Phigalie*, *Rev. des ét. grecques*, 1912, p. 158 sq., 401 sq. ; *Rev. arch.*, 1911, I, p. 333 sq. ; sur les reconstitutions des frontons, critique de celles de Furtwaengler, Wagner, *Die Aegineten und die Schule*, Korrespond. blatt f. d. Gelehrten und Realsch. Wurtembergs, 1907, n° 12, p. 162 sq.; Mackenzie, *The East pediment sculptures of the temple of Aphaia at Aegina*, Annual Brit. School at Athens, XV, 1908-9, p. 274 sq. ; Lory, *Die Rekonstruction der Aeginetengruppen*, Die Umschau, 1908, n° 25, p. 490 sq. ; Schulthess, *Die Insel Aegina*, Preuss. Jahrbücher, 1911, 2, p. 193 sq. ; Wolters, *Aeginetische Beiträge*, Sitzungsber. d. k. bayr. Akad. d. Wiss., 1912, n° 5 ; de Groote, *Aegineten und Archäologen, eine Kritik*, 1912 ; S. Reinach, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 187 (trouve aussi que les reconstitutions de F. sont invraisemblables) ; Bulle, *Handbuch der Archäologie*, 1913, p. 25 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, X, p. 544. Sur le Musée d'Egine, Courouniotis, *Eph. arch.*, 1913.

4. Sur les détails, *Aegina*, p. 191.

5. Indiqué dans le *Catal. Fol* comme appartenant au fronton est. En effet,

Digitized by Google

dit Furtwaengler, serait la figure D du fronton est. Il y a là une erreur manifeste, sans doute uniquement typographique ; il s'agit en réalité de la figure G du fronton est (fig. 1-2).

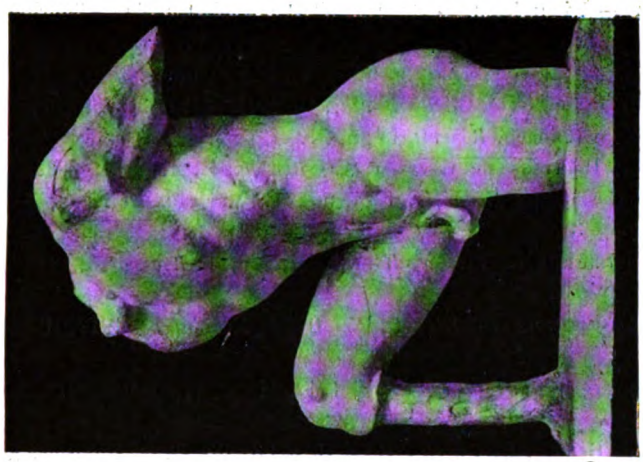

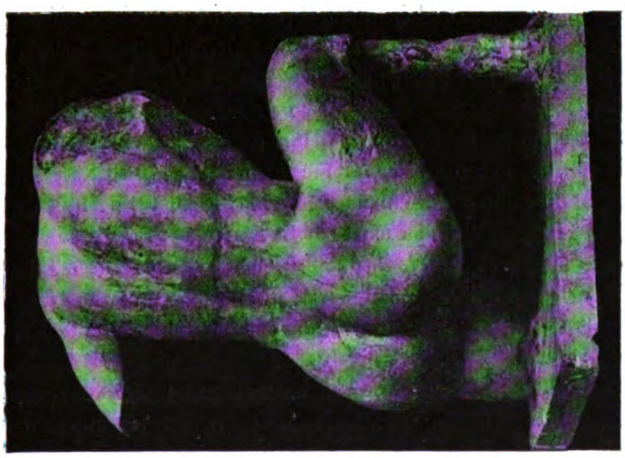

Fig 1 *a* et 1 *b*. — Égine, fronton O., n° B.

On ne sait comment ces deux moulages sont parvenus à Genève. Rappelons toutefois que de bonne heure les sculptures d'Egine ont attiré l'attention des érudits genevois. En 1828, M. Bétant visitait le temple d'Aphaïa, et, quelques

cette statue avait d'abord été jointe à ce fronton, Furtwängler, *op. l.*, p. 194, 5 ; 208, 7 ; 209.

Digitized by Google

trente ans après, consignait ses notes de voyage dans un article de la *Bibliothèque Universelle*[1].

*
* *

Bronzes. — Figurines. — On a décrit et reproduit quelques figurines de bronze dans des articles antérieurs[2]. De plus, dans l'étude qu'il a consacrée au Musée de Genève, M. Nicole en a mentionné quelques-unes :

N° 1867. Bouc de Sierre. Cf. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 42, 3. Figurine semblable à Boston, Reinach, *Répert.*, IV, p. 513, 4.

N° 1880-2. Dionysos de Chevrier. Cf. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 32 ; Doumergue, *La Genève des Genevois*, 1914, p. 271 ; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 50, 375, note 3.

N° 1883. Hermès de Logras. Cf. *Répert.*, II, 786, 4 ; *Rev. arch.*, 1912, II, p. 33.

P. 22 a. Arès polyclétéen. *Répert.*, IV, 106, 3 ; *Rev. arch.*, 1912, II, p. 33.

Cf. encore :

Tête de chien de Sierre. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 32 ; Doumergue, *op. l.*, p. 271.

Dispater de Genève, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 33 ; *Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz*, 1914, p. 28, fig. 42.

Héraclès de Langin. *Répert.*, IV, p. 20, 6 (dit à tort Poseidon). Cf. encore, mention de diverses statuettes d'Héraclès, de provenance savoisienne, dans Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 374, note 4.

Dispater de Viège (fig. 3). Sur l'ornement en ancre, qu'il porte sur l'estomac, C. Jullian, *La question de la crémaillère*, Rev. études anciennes, 1915, p. 63 sq., et ma critique, *A propos du dieu de Viège*, ibid., p. 145 sq.

La statuette avec modius citée dans *Rev. arch.* 1888, 12, p. 115, comme provenant de Niège (lire Viège), au musée de Lausanne, est sans doute ce Dispater. Cf. encore *Rev. arch.*, 1912, II, p. 33 ; Reinach, *Répert.*, II, 23-3.

Toutes les figurines du Musée de Genève seront décrites et illustrées dans le prochain catalogue des bronzes antiques, qui paraîtra tout d'abord en articles dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1915.

Les figurines des Musées de Berne[3] et de Neuchatel[4] ont été récemment publiées de façon intégrale. En continuant ces études par les autres musées

---

1. XI, 1861, p. 650 sq. ; XIII, p. 526 sq.

2. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410-1 ; Bronzes du Musée de Genève, *ibid*, 1912, II, p. 32 sq.

3. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1913, p. 18 sq. Bronzes figurés antiques du Musée de Berne.

4. *Ibid.*, p. 93 sq. Figurines de bronze antiques du Musée de Neuchâtel.

Digitized by Google

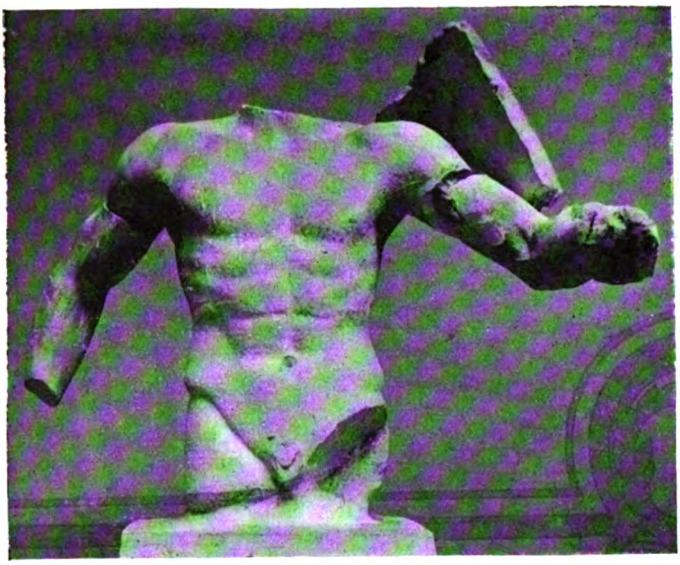

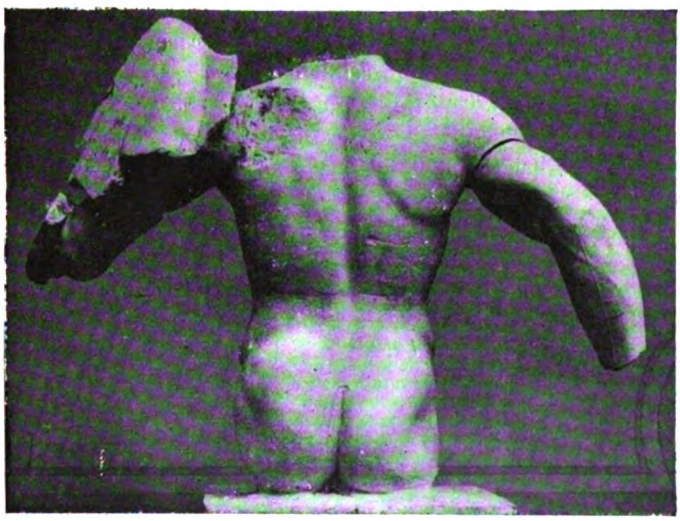

Fig. 2*a* et 2*b*. — Égine, fronton E n° G.

Digitized by Google

suisses, on réunira les éléments nécessaires à l'élaboration d'un Corpus des bronzes suisses[1], dont l'utilité archéologique serait incontestable.

Notons encore que l'Hermès des Fins d'Annecy avait été vendu à un antiquaire de Genève (F. 6,500), avant d'avoir été acquis par Dutuit, qui l'aurait payé 70.000 fr. De même, une jambe de cheval, actuellement à Saint-Germain, Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 44, 88.

Objets mobiliers. — Couvercle de miroir à relief. *Rev. arch.*, 1909, I, p. 247, fig.; 1910, II, p. 409; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Speculum*, p. 1426, note 10.

Entonnoir en bronze de la Deleyse. Martigny, *Rev. des ét. anc.*. 1913, p. 172, note 4. Sur cette batterie de cuisine, *Rev. arch.*, 1875, 29, p. 412 sqq.; 1883, 2, p. 392.

Manche d'ustensile, serpent enroulé autour d'un tronc d'arbre. *Cat. Fol*, n. 1172; Chapot, *La colonne torse*, p. 52, fig. 63. Sur ce motif fréquent, Piper, *Mythol. d. christ. Kunst*, I, p. 66 sq.; Cumont, *Mithra*, I, p. 194, note 9.

Plaque de bronze, Grec terrassant un centaure, *Fol*, I, p. 213, n° 982; Deonna, *Études d'arch. et d'art.*, 1914, p. 45, fig.

*
* *

Céramique. — Coupe en faïence égyptienne. *Catal. Fol*, II, pl. XI, 4: Wallis, *Egyptian ceramic art*, p. 64, fig. 144; M. F. Courby l'étudiera dans son prochain travail sur les vases à reliefs.

Coupe italique à figures rouges. Cf. mon étude *Une erreur de dessin sur une coupe antique du Musée de Genève*, Rev. des ét. grecques, 1914, p. 59 sq.

Poteries italiques, type picentin, *Fol*, I, 6-10, 24, 25; *Gaz. arch.*, 1880, p. 5.

Vases peints gaulois. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 411; *Mém. de la Délégation en Perse*, XIII, p. 87, note 6; Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 415, note 3; 417 fig. et note, 418; Déchelette, *Manuel d'arch. préhist.*, II, 3, p. 1490-1, fig. 6827.

Fragment de poterie à relief, à sujet obscène. Allmer, *Inscr. de Vienne*, IV, n° 1979, p. 476; *CIL*, XII, 5867, 36; *Bull. Soc. nat. Antiq. de France*, 1912, p. 285.

Amphore tyrrhénienne. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 407; Deonna, *Etudes d'arch. et d'art*, 1914, p. 29, fig.

Pithos ionien (fig. 4). Pottier, *Catal. des Vases*, II, p. 399: « Le plus bel exemplaire de ce groupe que je connaisse ». Deonna, *Études d'arch. et d'art*, 1914, p. 53, fig.

Vase à parfum protocorinthien, en forme de singe tenant sur ses genoux un canthare. *Fol*, I, n° 115; *L'homme préhistorique*, 1913, p. 312, note 5.

Reliefs de terre cuite, dits reliefs Campana. Étudiés et reproduits en partie dans l'ouvrage consacré à cette série céramique, par Rohden et Winnefeld, *Architek-*

1. *Indicateur*, 1913, p. 19-20.

Digitized by Google

tonische römische Tonreliefs der Kaiserzeit, 1911 (cf. p. 315, référ. aux pages

Fig. 3. — Dispater de Viège.

et figures de l'ouvrage, et correspondance avec les numéros du Catal. Fol). Le

Digitized by Google

fragment Fol n° 870, serait faux (*ibid.*, p. 93, note 1). Le relief Fol n° 340 est aussi cité par Chapot, *op. l.*, p. 10 , note 4[1].

Lampes. Guyer, *Die christlichen Denkmäler des ersten Jahrtausends in der Schweiz*, p. 24, réf. Avec signature d'Anniser ; Le Blant, D'une lampe romaine portant la marque Anniser, *Rev. arch.*, 1875, 29, p. 1 sq. ; Roller, *Catacombes de Rome*, I, p. 174.

Bol à glaçure rouge des Tranchées[2]. *Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz*, 1914, p. 56, fig. 77.

Mentions diverses dans Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 458 (calibre pour vase); p. 425, note 1 (gobelet de Martigny) ; p. 430, note 5 (olla d'Avenches) ; p. 301

Fig. 4. — Pithos étrusco-ionien.

(poids d'argile des Fins d'Annecy) ; p. 445, fig. 76 (poids d'argile de Capri) ; p. 447 (*id.*) ; p. 414, note 1, 2, 3 ; 415 et note 3 ; 423, 424, note 4 ; 425, note 1 ; 426, 434, 439, note 4 (vases gallo-romains divers.)

*
* *

Argent et or[3]. — Disque de Valentinien, Reinach, *Répert. de reliefs*, III, p 524 ; Doumergue, *op. l.*, p. 271 ; *Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz*,

1. Cf. les adjonctions au catal. de Rohden-Winnefeld par Moretti, *Bol. d'arte*, 1913, p. 125 sq. (Thermes).

2. Sur les fouilles des Tranchées, et les découvertes céramiques, *Rev. arch.*, 1909, I, p. 223, note 1 ; sur l'enceinte romaine de Genève, dite à tort enceinte de Gondebaud, Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907.

3. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410 (référ. pour les principales pièces).

Digitized by Google

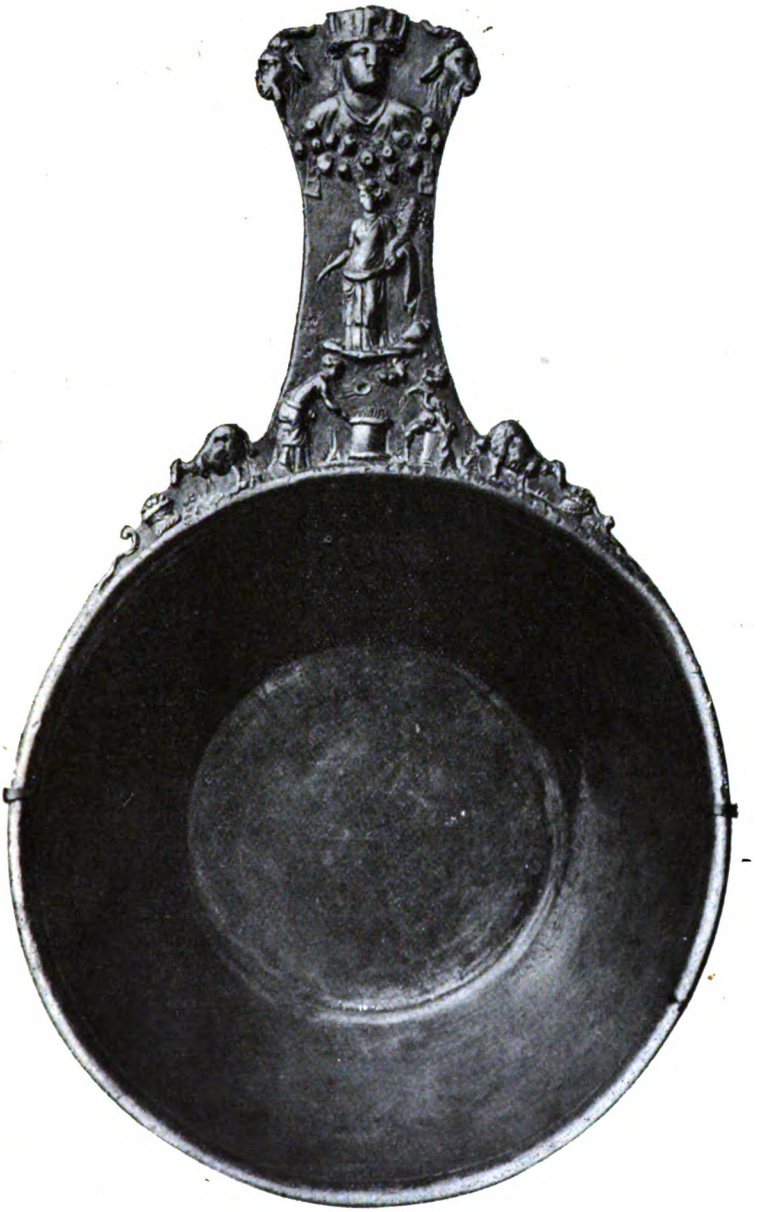

Fig. 5. — Casserole en argent de Reignier.

Digitized by Google

1914, p. 56, fig. 75; Didron, *Hist. de Dieu*, p. 151, note 5; Blavignac, *Études sur Genève* (2), I, p. 212 sq., fig.; Guyer, *op. l.*, p. 13; sans doute le bouclier votif en argent cité dans *Rev. arch.*, 1898, XXXIII, p. 241.

Trésors de Landecy et des Fins d'Annecy. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines*, 1900; Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, p. 25; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 112 sq., pl. XXIV, p. 9 et note 2, 287, 488, 489.

Casserole de Reignier. La provenance Pregny, indiquée par Mommsen d'après

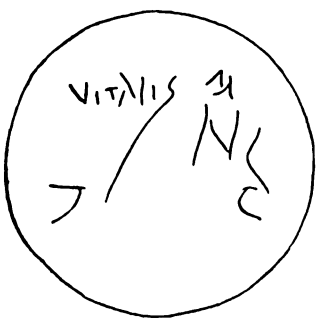

Fig. 6. — Casserole de Reignier. Graffiti tracés sur le fond.

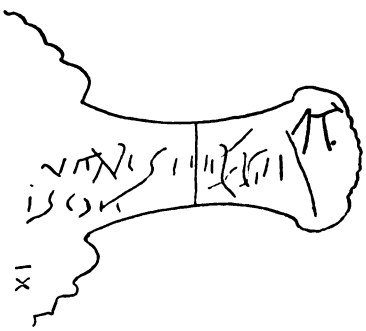

Fig. 7. — Casserole de Reignier. Graffiti tracés sur le revers du manche.

Bonstetten, est fausse. Les reproductions antérieures étant toutes défectueuses, nous donnons ici une meilleure image de cette belle pièce d'orfèvrerie[1], ainsi que le fac-simile des graffiti tracés sur le fond et le revers du manche, partiellement relevés par Mommsen[2] (fig. 5-7). Cartier, *Collections archéol. et hist. Guide sommaire remis au corps enseignant*, 1914, p. 26, fig.

Trésor de Saint-Genis. Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 486. Nous donnons aussi les photographies des deux pièces principales de ce trésor : casserole C. 1376 (fig. 8), avec graffiti (fig. 9) au revers ; petit plateau (fig. 10) C 1372, avec graffiti (fig. 11).

Dieu solaire, statuette en or. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 354 sq,; 1913, I, p. 307 sq. ; Nicole, *op. l.*, p. 24, z. M. Nicole conteste l'authenticité de cette figurine; cf. ma réponse *Rev. arch.*, 1913, II, p. 293-4, et *Études d'archéo-*

1. Analogues, de Vindonissa, Hauser, *Vindonissa*, 1904, pl. LXII; Reinach, *Bronzes figurés*, p. 313 sq.; Willers, *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie*, 1907, pl. VII-VIII; *Rev. arch.*, 1895, I, p. 245 sq. etc.

2. On lit distinctement sur le fond et sur le manche le nom de *Vitalis*.

Digitized by Google

Fig. 8. — Casserole de Saint-Genis.

Fig. 9. — Casserole de Saint-Genis. Graffiti tracés sur le revers du manche.

Digitized by Google

Fig. 10. — Petit plateau en argent de Saint-Genis.

Fig. 11. — Petit plateau de Saint-Genis. Graffiti tracés sur le fond.

Digitized by Google

logie et d'art, Genève, 1914, p. 49 sq. (Dieu solaire) ; cf. encore Nicole, *Catalogue* (Supplément).

***

Intailles. — J'ai étudié dans un des récents numéros de *Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, 1914 (Un châtiment domestique, tirer l'oreille), p. 129 sq., une pâte de verre du Musée, représentant un motif connu, une main tirant le lobe d'une oreille, et j'ai montré par quel processus le rite de tirer l'oreille, siège de la mémoire, est devenu simple châtiment. Cf. aussi *Études d'archéologie et d'art*, 1914, p. 15.

Eros à la lanterne. *Musée Fol*, II, pl. XVII, 10 ; *Bonner Jahrbücher*, 1909, p. 394-5, fig. 14, p. 426, note 134.

Cylindre assyrien. *Musée Fol*, II, pl. II, 4, p. 79-80 ; *Rev. arch.*, 1885-6, p. 310 sq., fig. 15; Ménant, *Intailles de l'Asie Mineure*; cf. *Rev. d'Anthropologie*, XV, 1886, p. 322.

***

Divers. — Cartier, *Mobilier de quelques dolmens de la région des Cévennes au Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, Rev. des ét. anc., 1911, 4, p. 430 sq.

Mayor, *A propos d'une figure de bois taillée*, Indicateur d'antiquités suisses, 1913, p. 117 sq. Grossière statue de bois, sans doute œuvre du moyen âge, analogue aux Rolandsäulen.

Mentionnons encore, dans l'étude de M. Nicole : stucs, p. 23, u ; p. 24, z; statue de terre cuite, d'un fronton étrusque, p. 18, n° 1890; ivoire ionien, p. 22 b; groupe chypriote de Centaure et nymphe, p. 22 a ; monuments dont les références sont données déjà dans *Rev. arch.*, 1910, II, p. 406 sq.

Moderne : « Tête antique d'Ariane, en marbre de Paros, sur un buste de marbre sanguin », don de M. Menu-Wyss, à la Société des Arts, vers 1797, Rigaud, *op. l.*, 2° éd., p. 196, note 1.

Verre doré des catacombes, avec les têtes de saint Pierre et de saint Paul, qui serait faux (*Musée Fol. Etudes d'art et d'arch.*, III, p. 265, pl. LXVII, 5) ; *Rev. de l'art chrétien*, 1896, 46, p. 36-7.

Cratère, avec Oreste entre Clytemnestre et Apollon. *Rev. arch.*, 1882, 44, p. 138, note 1.

Tissus coptes. *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 3° fasc., 1893, p. 42 sq., pl. II (D. 694, Achmin).

Fibules, boucles de ceintures au type de Daniel. Baudot, *Sépultures des barbares*, p. 149; Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, II, p. 502 ; *Rev. arch.*, 1902, 40, p. 356 sq. (agrafe de Daillens), p. 360 (de la Balme); Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, passim. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 411-2.

Bagues mérovingiennes. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, 412 ; 1893, XXI, p. 271 ;

Digitized by Google

XXII, p. 88 sq. Mayor, Notes sur les anneaux mérovingiens du musée de Genève.

« Pierre aux dames » (*Rev. arch.*, 1910, II, p. 404). *Mém. Soc. hist.*, 1847, V, p. 492 sq., pl. ; cf. *Anthropologie*, 1894, V, p. 102.

Statue de Ramsès II (*Rev. arch.*, 1910, II, p. 406). Mayor, *Bull. Soc. d'hist.*, I, 1892-97, p. 154-5 ; Ed. Naville, *Journal de Genève*, 9 juin 1889.

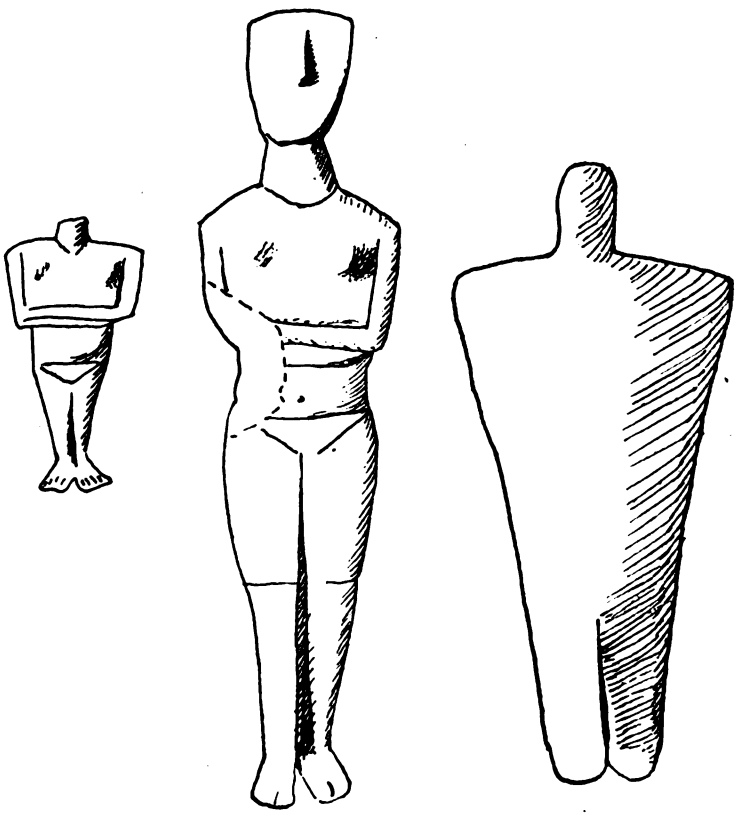

Fig. 12. — Idoles d'Amorgos.

Momie. Ed. Naville, *La momie du musée de Genève*, Mém. Soc. d'hist., 1886, 2e série, II, p. 381.

Pipes antiques (?). Reber, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, p. 198.

Divers objets de l'âge du fer. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1059, 1366, etc.

*
* *

Acquisitions récentes. — *Musée d'art et d'Hist. Compte-rendu pour*

Digitized by Google

1913, 1914, p. 22, 29. On signale rapidement ici les principales acquisitions récentes :

Sculptures. — Trois idoles énéolithiques, en marbre des îles, acquises à Amorgos en 1912[1] (fig. 12).

N° 6148. Haut. 0,33. La forme humaine est ramenée à un schéma rudimentaire ; le corps, trapézoïdal, ressemble à une pioche dont les deux dents seraient les jambes, et dont le tenon de fixation serait la tête.

Fig. 13. — Tête de lion, applique.

N° 6149. Haut. 0,43. Type plus développé[2] : bras incisés croisés sur la poitrine, jambes jointes, pieds inclinés[3], tête levée[4]. Le nez est en relief, mais les

1. *Compte rendu du Musée*, 1912, p. 30. — Sur ce type figuré bien connu : Milani, *Studi e Materiali*, III, p. 39 sq. ; *Fouilles de Delphes*, IV, p. 2, note 2, référ. ; Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, p. 220 sq. ; 2e édit., 1914, p. 359 sq. ; Déchelette, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, p. 45, référ., I, p. 594 sq. ; Muller, *Nacktheit und Entblössung*, p. 57 sq. ; Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, 1913, passim ; Kahrstedt, *Zur Kykladenkultur*, *Ath. Mitt.*, 1913, p. 148 sq. (Amorgos, p. 165); Contenau, *La déesse nue babylonnienne*, 1914, p. 73.

2. On notera que parmi ces idoles, celles dont les formes sont les plus développées ne sont pas nécessairement plus récentes que celles dont l'aspect est rudimentaire, et qu'il ne faut pas confondre ici encore le développement logique des formes avec le développement chronologique. Cf. mon article, *Logique et chronologie*, Rev. d'Ethnogr. et de Sociol., 1913, p. 323.

3. Sur ce détail, Deonna, *L'archéologie*, II, p. 269.

4. Sur ce détail, d'origine technique comme le précédent, *ibid.*, p. 271.

Digitized by Google

yeux et la bouche étaient indiqués par la peinture, dont il reste de faibles traces[1].

N° 6150. Haut. 0,15. Même type. Tête brisée. Bas du corps se terminant en pointe[2].

Sarcophage en marbre, trouvé en 1908 à Cumes[3] et donné en 1912 au Musée par M. Mottu de Naples[4]. La cuve, rectangulaire et sans aucun ornement, est surmontée d'un couvercle à double rampant, avec des acrotères à chaque angle[5]. VIe siècle avant J.-C.

*
* *

Bronzes. — Athéna, provenant d'Avenches, 1913[6]. N° 6877. La déesse casquée s'appuyait de la main droite sur la lance et dans la gauche tenait sans doute la patère. Himation attaché sur l'épaule gauche, traversant obliquement la poitrine. Jambe d'appui gauche. Travail romain. *Musée d'Art et d'Hist.*, *Compte-rendu pour 1913*, (1914), p. 27, 30.

Queue de cheval, provenant d'une applique en relief. Inv. 6876. *Ibid.*, p. 27, 30.

Tête de lion, applique (fig. 13). Provenance : Pont de la Thielle. Haut. 0,07. Acquis en 1914 avec l'aide de la Société auxiliaire du Musée. Inv. n° 6949. Cette pièce, découverte avec d'autres objets de l'époque romaine en 1884, a fait partie de la collection Dardel-Thorens et a été exposée dans la section de l'Art ancien de l'Exposition nationale, Genève, 1896. Elle a été reproduite et som-

---

1. Dans les statuettes de cette époque, l'artiste a souvent recours à la peinture pour marquer certains détails du visage, comme les yeux et la bouche, alors qu'il en exécute d'autres en relief. Cf. Déchelette, *Manuel d'arch. préhistor.*, I, p. 586, 599; *Fouilles de Delphes*, IV, p. 1 etc.. D'autres fois cependant, il ne s'agit plus d'un détail peint qui s'est effacé, mais d'un détail que l'artiste a volontairement omis, par simplification du motif, ou par crainte magique, Deonna, *L'archéologie*, III, p. 146, ex.; ainsi la bouche est presque toujours omise dans les dessins australiens, Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, p. 240 ; Grosse, *Les débuts de l'art*, p. 126, fig. 20, etc. En tout cas, on ne saurait dire, comme M. l'abbé Hermet, que par la suppression de la bouche, on a voulu figurer la divinité du Silence! *Compte rendu du XIVe Congrès international d'anthrop. et d'arch. préhist.*, II, 1914, p. 22.

2. Sur ce caractère primitif, qui survit longtemps dans l'art grec, Deonna, *Rev. des ét. grecques*, 1910, p. 398 ; id., *L'archéologie*, II, p. 113.

3. Cf. sur Cumes, Gabrici, *Cuma, Sua importanza nell' antichità*. Bollet. d'Arte, IV, 1910, p. 105 sq. ; id., *Vasi greci archaici della necropoli di Cuma*, Röm. Mitt., 1912, p. 124 sq ; id., *Mon. antichi*, XXII, 1913, Cuma, parte prima, dalle origini ai principii del secolo VI av. Chr. ; Cantarelli, *Arcana Cumana. Un disco oracolare Cumano*, Ausonia, VI, 1911, p. 1 sq. ; Perrot, *Hist. de l'art*, X, p. 318, note 1.

4. *Compte rendu du Musée*, 1912, p. 27, 30.

5. Sur ce type de sarcophage grec en forme de naos, *Dict. des ant.* s. v. *Sasurcophagus*. 1058 sq.

6. Divers objets romains provenant d'Avenches, au Musée, *Compte-rendu du Musée*, 1910; *Arch. Anzeig.*, 1911, p. 312 ; 1913, p. 308.

Digitized by Google

mairement décrite, avec le reste de la trouvaille, dans *Antiqua*, 1884, n. 6, p. 85, pl. IX ; *Exposition nationale*, 1896, *Catal. du groupe 25*, *Art ancien*, p. 14, n. 223 ; *Société auxiliaire du Musée de Genève*, *Compte rendu pour 1913* (paru en 1914), p. 9, fig. 1 ; *Musée d'Art et d'Hist. Compte-rendu pour 1913* (1914), p. 27, 30, 34, fig.

Miroir à relief. — 6884. Provenance : Civita Castellana ; diam. du disque, 0,10 ; haut. totale 0,235 (fig. 14) ; *Musée d'Art et d'Hist. Compte-rendu pour 1913* (1914), p. 26, 29, fig.

Les miroirs étrusques à reliefs sont beaucoup moins nombreux que ceux qui sont ornés de gravures, et l'on n'en connaît guère qu'une centaine[1] ; encore faut-il distinguer parmi eux les miroirs à boîte, des miroirs pourvus d'un manche, fort peu abondants[2]. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le miroir acheté en 1913 par le Musée de Genève, à un ouvrier italien de passage dans cette ville. Celui-ci l'aurait découvert, à l'en croire, en 1910, dans une tombe de Civita Castellana, avec divers vases à figures rouges tardifs qui auraient été acquis à Rome.

L'intérêt typologique de ce monument, sa belle patine verte, sa bonne conservation, en font une pièce intéressante de cette série.

Le manche affecte la forme habituelle d'une tête animale, chevaline.

Le revers du disque, c'est-à-dire la partie concave ou l'on ne se mirait pas, montre un groupe de trois personnages fondu en relief. A droite, Hermès, reconnaissable à son pétase et au caducée qu'il tient dans la main gauche, et désigné par son nom étrusque de Turuns[3], pose la main droite sur l'épaule de son voisin. Celui-ci tient dans la main gauche le foudre, flèche terminée du côté opposé à la pointe par un fleuron en forme de fleur de lys[4] : c'est Zeus, dont le nom étrusque est inscrit, Tinia[5]. Enfin, à gauche, un personnage nu, assis, Apollon, Aplun[6]. Une guirlande de lierre incisé court tout autour du disque[7].

---

1. *Dict. des ant.*, s. v. *Speculum*, p. 1427, note 15, référ. ; Martha, *Art étrusque*, p 542-3, note 5, référ.

2. *Dict. des ant.*, *l. c.*, note 17, référ.

3. CWVΔVT·

4. Sur cette forme, qui apparaît avec des variantes diverses sur les miroirs étrusques, Jacobsthal, *Der Blitz in der orientalisch. und griech. Kunst*, p. 20, surtout n° 29, pl. I. — L'identification de la flèche et de la fleur, tous deux symboles du feu céleste, est fréquente. En Inde, Kamin, le dieu de l'amour, porte cinq flèches, dont chacune d'elles, bien que dure comme le diamant, est une fleur. De Milloué, *Les religions de l'Inde*, p. 226 ; Joret, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen-âge*, II, p. 528 ; Saintyves, *Les Vierges mères et les naissances miraculeuses*. Cf. mon article *A propos de la main votive d'Avenches*, Indicateur d'antiquités suisses, 1914 ; Reinach, *Cultes, mythes et religions*, III, p. 73.

5. AIWIT·

6. Peu distinct : ΛΛΛYN·

7. A propos des inscriptions de ce miroir, rappelons ici la petite plaque de

Digitized by Google

Terres cuites[1]. — 5 statuettes néolithiques, en terre cuite, de Cucuteni,

Fig. 14. — Miroir étrusque à reliefs, de Cività Castellana.

plomb de notre Musée, avec inscription étrusque. Ancienne collection de la Ville, n° 221.

1. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 407.

Digitized by Google

Roumanie. Dépôt de M. E. Pittard. N° 6812. Haut. 0,135. Stéatopyges[1]. *Musée d'Art et d'Hist.*, *Compte-rendu pour 1913* (1914), p. 28.

Figurines archaïques de Praesos, VIIe siècle. Legs Moulin. Elles proviennent de la collection de Demargne, décédé en 1912, qui avait dirigé diverses fouilles en Crète[2]. Les terres cuites découvertes par lui à Praesos ont été publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*[3]. Le musée de Genève possède les suivantes :

N° 5925. Femme nue, bras collés au corps, perruque à étages. Sur ce type : *American journal of archaeology*, V, 1901, p. 386, pl.; *Annual of the Brit. School at Athens*, VIII, 1903, Forster; Poulsen, *Der Orient und die frühgriech. Kunst*, p. 144-5, 148.

N° 5928-9. 2 plaques estampées avec buste de Kouros de profil. Chevelure à godrons.

N° 5927. Tête à calathos. Ve siècle.

N° 5926. Tête masculine casquée. VIe siècle.

Poteries, vases à reliefs provenant de tombes découvertes à Genève. Don Kundig. *Société auxiliaire du Musée. Compte rendu pour 1913* (paru 1914), p. 10.

*
* *

Argenterie. — Trésor découvert aux Fins d'Annecy, en 1912, endroit qui a déjà livré de nombreuses antiquités romaines, entre autres le trésor d'argenterie de la même époque également conservé au Musée de Genève[4]. IIIe siècle. *Musée d'Art et d'Hist. Compte rendu pour 1913* (1914), p. 27, 30 ; M. Leroux, *Revue savoisienne*, 1914, p. 165.

Différents objets étaient réunis sous une tuile :

---

1. Sur la stéatopygie des figurines primitives, convention esthétique, et non point, comme le croient certains préhistoriens, imitation d'un trait ethnique, cf. mes travaux, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 239 sq. ; *Rev. des ét. grecques*, 1910, p. 395-7, référ. ; *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, 1913, I, p. 551-2 ; discussion dans *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1913, II, p. 696, 843 ; 1914, I, p. 171 : *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 317. De son côté, M. Meringer montre qu'il s'agit bien d'une convention artistique, et non point d'une copie de la réalité, dans son intéressante étude *Einige primäre Gefühle des Menschen*, III, *Das fette Weib als Ideal in den Darstellungen des Paleolithikums*, Wörter und Sachen, 1913, p. 151 sq. Figurines stéatopyges modelées par des populations qui ne présentent nullement en réalité cette hypertrophie. Ex. dans Krause, *In den Wildnissen Brasiliens*, 1911, pl. 8, fig. *a-c*.

2. *Rev. arch.*, 1912, I, p. 149.

3. *Bull. de corresp. hellén.*, 1902, p. 570.

4. Ci-dessus, p. 315. Sur les Fins d'Annecy, consulter le récent ouvrage de MM. Marteaux et Le Roux, *Boutae*, 1913.

Digitized by Google

N° 6788-90. Trois épingles de toilette, surmontées d'un hermès, d'une pomme de pin, d'un gland.

N° 6791. Statuette d'Aphrodite retenant la draperie sur le bas du corps, de la main gauche.

N° 6792. Satyrisque assis, levant une coupe dans la main droite.

N° 6793. Bague d'argent, avec l'inscription VITA.

N° 6794. Bague avec tête masculine gravée.

N° 6798. Monnaie de bronze de Tibère.

N° 6795. Monnaie d'argent de Marc Aurèle.

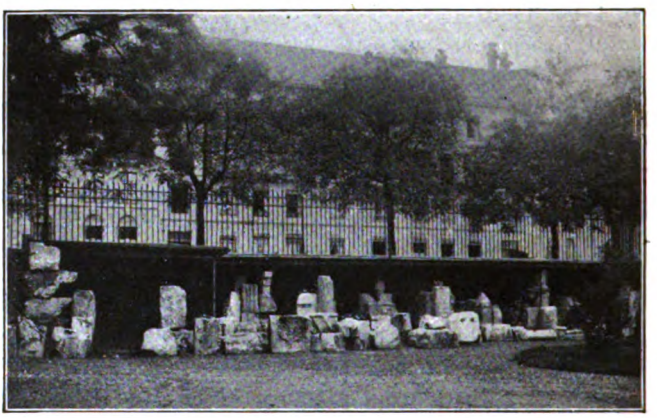

Fig. 15. — Collections épigraphiques.

N° 6796. Monnaie de cuivre argenté de Maximin.

N° 6797. Monnaie de cuivre argenté de Gordien III.

N° 6787. La pièce capitale de cette trouvaille est une patère en argent. L'ornementation, fondue en relief, raconte le triomphe d'Auguste à Actium. Au centre, une monnaie au type d'Auguste, entourée de l'inscription OCTAVIVS CAESAR. Tout autour, les exploits mythiques d'Apollon : Apollon et Poseidon travaillant à la construction des murs de Troie ; Apollon luttant contre les géants ; contre le serpent Python ; Apollon près d'un temple, celui d'Actium [1], etc. Entre ces scènes, la légende ACTIVS. Enfin, un serpent se déroule autour du bord de la patère.

Nous ne donnons ici que de brèves indications : ce trésor sera prochainement publié par M. Cartier, directeur général du Musée, et l'on voudra bien se référer à ce travail.

1. Sur le sanctuaire d'Apollon découvert à Actium, *Gaz. arch.*, 1886, p. 236 sq.; sur les Kouroi de cette provenance, Deonna, *Apollons archaïques*, p. 127 sq.

Digitized by Google

⁂

Collections épigraphiques. — Les collections du Musée épigraphique, jadis conservées sous un auvent dans une cour de l'Université (fig. 15), au jardin des Bastions, ont été en 1913 transférées au Musée d'Art et d'Histoire, où elles trouvent une place plus digne de leur intérêt sous le portique de la cour centrale[1]. *Musée d'Art et d'Hist. Compte-rendu pour 1913* (1914), p. 8. On sait que le catalogue des inscriptions a été publié il y a quelques années[2]. Quelques inscriptions nouvelles, Schulthess, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, p. 32 sq. pl. ; dédicace *Deo Invicto*, Cumont, *Les mystères de Mithra* (3), p. 55, 68. Consulter mon mémoire sur *Le musée épigraphique*, Nos anciens et leurs œuvres, Genève, 1915 (pour paraître), où l'on trouvera d'autres détails et références.

⁂

Collections privées. — *Collection Duval.* Étudiée à nouveau par M. Nicole[3], avec les adjonctions bibliographiques signalées dans *Rev. arch.*, 1908, II, p. 173, note 1 ; cf. 1910, II, p. 404. Ajoutons toutefois :

N° 1911-3. Apollon citharède, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1909, I, p. 199, fig.

N° 1914. Eros bandant l'arc, Reinach, *Répert.*, III, p. 127, 1.

N° 1918. Enfant à l'oie, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1909, I, p. 195.

N° 1919. Torse viril, *Répert.*, IV, 372, 5.

P. 31, a. Cybèle assise, *Répert.*, III, p. 83, 5.

Reliefs dits Campana, cités par Rohden-Winnefeld, *op. l.*, p. 91 (cf. *Arch. Anz.*, 1895, p. 54), qui n'ont pu les voir[4].

M. E. Duval, qui vient de mourir, a eu la généreuse pensée de léguer sa collection au musée de Genève, où elle sera bientôt exposée. *Journal de Genève*, 18 juin 1914 ; portrait de Duval, par H. van Muyden, au musée, *Die Schweiz*, 1913, p. 49, fig.

Collection H. Darier. Nicole, *op. l.*, p. 25, statue d'Amazone ; Gauckler, *Le sanctuaire syrien du Janicule*, 1912, p. 309 sq. pl.

Genève, février-juillet 1914.

W. Deonna.

---

1. *Compte rendu du Musée*, 1912, p. 10 sq. ; Doumergue, *op. l.*, p. 269.

2. Dunant, *Catalogue raisonné* ... ; cf. *Rev. arch.*, 1909, II, p. 169 ; 1910, II, p. 402, note 3, référ. ; *ibid.*, 1867, 16, p. 153 sq. ; 1893, XXII, p. 117 sq. Quelques inscriptions ont été discutées par Lundstrom, *Eranos*, IX, 1909, p. 129.

3. *Op. l.*, p. 26 sq. — Sur divers antiques rapportés de Saint-Pétersbourg, vers 1813, par un Duval, Rigaud, *op. l.*, (2), p. 332-3 (Faune de la villa Hadriana 1784 ; relief avec bacchanale ; bronze d'Horus, etc.).

4. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 404. Sur des marbres Campana qui auraient passé dans la collection Duval, *Rev. arch.*, 1905, 4, p. 344.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 1er JANVIER 1915

(*avancée au* 30 *décembre* 1914).

M. Emile Chatelain, président, annonce la mort de M. Charles Joret, membre libre de l'Académie, et retrace brièvement sa vie et ses travaux.

M. Emile Chatelain, président sortant, et M. Edouard Chavannes, président pour 1915, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie procède à la continuation de la nomination des commissions de prix. Sont élus :

Commission du prix Bordin (moyen âge et Renaissance) : MM. Paul Meyer, Schlumberger, Emile Picot, Maurice Prou.

Commission du prix extraordinaire Bordin (études orientales) : MM. Heuzey, Senart, Clermont-Ganneau et Barth.

Commission du prix Saintour (études orientales) : MM. Heuzey, Senart, Cordier et Scheil.

M. Edouard Cuq termine la lecture de son mémoire intitulé : *Une statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale*, où il étudie un passage du *Curiosum urbis Romae* relatif au dénombrement des *insulae* et des *domus* dans les quatorze régions de Rome à l'époque de Constantin.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1915

M. Maurice Prou donne lecture de la liste des ouvrages qui concourront cette année au prix Gobert.

L'Académie décide que la question des élections pour le remplacement de MM. Perrot et Viollet, membres ordinaires, décédés, sera posée de nouveau dans six mois.

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport sur les travaux des commissions de publication pendant l'année 1914.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1915

M. J.-B. Chabot fait une communication sur l'histoire des recherches épigraphiques faites à Palmyre au cours des deux derniers siècles. Il s'étend surtout sur les résultats de la mission confiée par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* aux RR. PP. Jaussen et Savignac, de l'Ecole biblique de Jérusalem. Cette mission, après un séjour d'un mois au milieu des ruines, a rapporté plus de 200 estampages, une centaine de photographies et de nombreux relevés. Malheureusement, tous ces documents rapportés à Jérusalem au début de la guerre y sont demeurés, exposés au pillage et à la destruction.

M. Paul Fournier étudie un ouvrage inédit d'un évêque italien partisan de la réforme de Grégoire VII. Bonizo de Sutri. Cet ouvrage est intitulé *Liber de*

Digitized by Google

vita christiana. M. Fournier s'efforce de déterminer l'état d'esprit où se trouvait Bonizo lorsqu'il publia cet ouvrage, pendant les premières années du pontificat d'Urbain II. Il montre que Bonizo, comme plusieurs autres membres du clergé, voyait avec déplaisir les tendances plutôt modérées qui étaient celles d'Urbain II, et il explique ainsi le mécontentement qui se révèle dans divers passages du *Liber de vita christiana.*

SÉANCE DU 22 JANVIER 1915

M. le Dr Capitan montre et commente des vues photographiques de la cathédrale de Reims, les unes exécutées par lui-même le 30 décembre dernier, les autres prises par M. l'abbé Thinot. On doit signaler surtout celles qui indiquent la destruction des statues du porche de la tour du Nord et celles qui représentent l'espèce de fosse énorme que la destruction de la charpente a formée sur la partie supérieure des voûtes du chœur et de l'abside mises à nu.

M. Cagnat commence la lecture d'un mémoire sur les prestations que la ville de Rome exigeait des provinces africaines sous l'Empire. Il montre quelle était l'intensité de la production de ces provinces en blé et en huile.

M. Paul Monceaux communique une série d'inscriptions chrétiennes, épitaphes d'évêque ou de prêtre, récemment découvertes dans les ruines d'une église à Mdaourouch, l'ancienne Madaure ou Madauros, au sud-est de Constantine, entre Bône et Tébessa.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1915

M. Pottier donne lecture d'une lettre de M. Cumont, associé étranger de l'Académie.

L'Académie décide à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu de procéder actuellement au remplacement de M. Charles Joret, membre libre, décédé.

M. Paul Fournier donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. le duc de La Trémoille, son prédécesseur à l'Académie.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1915

M. Cagnat lit un mémoire sur les fournitures de blé et d'huile que les provinces africaines devaient livrer à Rome à l'époque impériale. Il étudie les procédés administratifs employés pour faire parvenir ces livraisons jusqu'à Ostie, surtout l'organisation des associations d'armateurs chargées de ce service.

M. Glotz fait une communication sur le droit des gens dans l'antiquité grecque. Celle-ci a connu un droit des gens qui rappelle à bien des égards celui des temps modernes et qui avait pour sanctions la vindicte divine et l'opinion publique des nations. Il trouva réunies les conditions politiques et morales qui étaient nécessaires à son développement : la pluralité des cités et l'unité de civilisation. Au dessous de ce « droit commun aux Grecs » il existait un « droit commun aux hommes », plus rudimentaire et qui convenait aux relations des Grecs avec les peuples qu'ils appelaient barbares. La conquête de

Digitized by Google

l'Asie par Alexandre, en abattant les barrières qui séparaient la Grèce de l'Orient, ne laissa subsister que le droit des gens humain. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

M. Edmond Pottier donne lecture de son rapport sur les travaux des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome au cours de l'année 1914.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1915

M. Emile Picot donne lecture d'un rapport de la commission du prix de La Grange, qui a décerné ce prix à M. Gédéon Huet pour sa publication des *Chansons de Gautier de Dargies* et pour l'ensemble de ses publications antérieures relatives à l'ancienne poésie française.

M. Ernest Babelon annonce que la commission du prix Allier de Hauteroche a décerné ce prix à M. Changarnier, conservateur du Musée de Beaune, pour l'ensemble de ses œuvres.

M. Edouard Cuq fait une seconde lecture de son mémoire intitulé : « Une statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale ». — MM. Cagnat et Jullian présentent quelques observations.

M. René Cagnat fait une seconde lecture de son mémoire sur l'organisation de l'annone africaine.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1915

M. Salomon Reinach annonce, au nom de la commission du prix du baron de Joest, que ce prix est décerné à M. Raphaël Petrucci, professeur à l'Université de Bruxelles, pour ses ouvrages sur l'art chinois.

M. Gustave Glotz continue sa communication sur le droit des gens et le droit de la guerre dans l'antiquité grecque. — MM. Bouché-Leclercq, Cuq, Haussoullier et Alfred Croiset présentent quelques observations.

Après un comité secret, M. Chavannes, président, donne lecture de la résolution suivante :

« Comme conséquence de sa déclaration du 23 octobre 1914, l'Académie a décidé de rayer de l'Annuaire son associé et ses quatre correspondants qui ont signé l'*Appel aux nations civilisées* ».

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1915

M. Maxime Collignon donne lecture d'une note sur une statue drapée de jeune homme provenant d'Epidaure. Elle offre cet intérêt que la draperie reproduit exactement celle de la statue d'Eschine, conservée au Musée de Naples, tandis que la chevelure, coupée par devant à la mode romaine du Ier siècle a. C. et de l'époque d'Auguste, rappelle pour l'exécution celle des têtes athlétiques du Ve et du IVe siècle. La statue date sans doute de la fin du Ier siècle a. C., époque où, suivant le témoignage des inscriptions, les statues votives et honorifiques sont très fréquentes à Epidaure. Elle constitue un nouveau témoignage de l'esprit conservateur qui règne à cette date dans les écoles de la Grèce continentale. — M. Heuzey présente quelques observations.

Digitized by Google

M. Etienne Michon fait une communication sur l'Apollon de Cherchel. — MM. Salomon Reinach, Collignon et Cagnat présentent quelques observations.

SEANCE DU 5 MARS 1915

M. Edouard Chavannes, président, annonce le malheur qui vient de frapper M. Maspero, secrétaire perpétuel, en la personne de son plus jeune fils, M. Jean Maspero, tué à l'ennemi le 18 février dernier.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, une note intitulée : *L'église du prêtre Alexandre*. C'est un chapitre détaché du rapport sur les fouilles de Bulla Regia dirigées par M. Carton. Il y décrit les découvertes faites dans les deux sacristies d'un grand édifice chrétien attenant aux murs de la ville.

Le P. Scheil fait une communication sur une tablette cunéiforme inédite, contenant un document d'espèce unique. Il s'agit de la libération juridique d'un fils donné en gage par son père, aux temps de Neriglissor, roi de Babylone (558 a. C.). — MM. Haussoullier et Cuq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 12 MARS 1915

M. Henri Cordier annonce, au nom de la commission du prix ordinaire, que ce prix n'est pas décerné cette année.

M. Henry Cochin lit une note concernant le personnage mystérieux que Pétrarque appelait « Socrate », et qui était son ami et confident le plus intime. On sait aujourd'hui qu'il était flamand et musicien de grand talent. M. Cochin a retrouvé à Florence un de ses écrits. Socrate s'appelait « Ludovicus Sanctus » et il était originaire de Beringhen ; son histoire offre beaucoup d'intérêt au point de vue des relations artistiques entre la France et l'Italie au XIVe siècle.

M. Charles Diehl lit un mémoire sur une Vie de saint de l'époque des empereurs iconoclastes. Dans les empereurs iconoclastes, très diversement jugés, on a vu tour à tour des libres penseurs, des rationalistes, des protestants avant la Réforme, des défenseurs de l'état laïque contre la suprématie de l'Eglise, et, inversement, des princes très pieux, des croyants sincères, désireux de rendre au christianisme sa pureté primitive. Au vrai, ils ne sont guère connus que par leurs adversaires qui ont fait d'eux les plus cruels des tyrans. Pourtant de l'étude attentive de certains textes, tels que la *Vie de saint Etienne le jeune*, ressort une image plus flatteuse de ces princes, et M. Diehl montre, à l'aide de ce document, que l'empereur Constantin V y apparaît capable, plus qu'on ne pourrait le croire, de patience et de mansuétude, et que les pratiques de sa politique religieuse, que l'on a représentées comme impitoyables, ne diffèrent en rien de celles des souverains les plus orthodoxes de Byzance.

M. René Cagnat donne lecture d'une étude sur les mines et carrières de l'Afrique romaine. Il établit la liste des mines de plomb argentifère et de fer qui paraissent avoir été exploitées à l'époque de l'Empire, ainsi que celle des carrières de marbre et d'onyx qu'on a retrouvées. L'administration de l'une d'entre elles et son histoire sont assez bien connues, grâce à un grand nombre

Digitized by Google

d'inscriptions gravées sur des blocs de marbre laissés sur place. M. Cagnat insiste sur cette carrière, celle de Chemtou en Tunisie.

SÉANCE DU 19 MARS 1915

M. Salomon Reinach entretient l'Académie de la statue colossale en marbre récemment trouvée à Cyrène. Elle ne représente pas, comme on l'avait dit, Alexandre d'après Lysippe, mais un Dioscure sous la figure d'Alexandre, et elle est de style polyclétéen. Sa valeur consiste surtout dans ses dimensions colossales et dans son état de conservation.

M. Henri Cordier annonce que la commission du prix Stanislas Julien a décerné le prix à M. Maurice Courant, pour sa *Grammaire de la langue chinoise parlée*.

M. Cagnat continue la lecture de son mémoire sur les mines et les carrières de l'Afrique romaine.

M. Léon Dorez étudie trois documents concernant l'histoire des œuvres et de l'entourage de Michel-Ange : 1° une lettre d'Antonio Mini écrite à son maître pendant le séjour qu'il faisait en France pour essayer de vendre le tableau de la *Léda* à François Ier ; 2° une lettre adressée, peu après la mort de Michel-Ange, à son neveu Leonardo Buonarroti, par la veuve d'Urbino, le fidèle serviteur du grand artiste ; 3° un acte de Marguerite d'Autriche récemment publié et qui jette sans nul doute une nouvelle lumière sur la biographie d'un ancien compagnon d'études de Michel-Ange, le sculpteur florentin Pietro Torrigiano, pendant son séjour en Angleterre.

SÉANCE DU 26 MARS 1915

Le P. Scheil annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est distribué de la manière suivante : 800 fr. à M. Jacques Riston, pour son ouvrage : *Contribution à l'histoire de la vigne dans la région lorraine*; 400 fr. aux Revues intitulées *Le pays lorrain* et la *Revue lorraine illustrée*.

M. Emile Chatelain communique une note sur les deux éditions des *Amours* de Ronsard, avec le commentaire de Muret, datées du 24 mai 1553. La Bibliothèque de l'Institut possède un exemplaire qui porte cette date et offre à première vue l'apparence du volume sorti des presses de la veuve Maurice de la Porte. Mais, dans les détails typographiques, on y remarque de nombreuses différences ; dans les passages grecs cités par Muret, on a évité les ligatures fondues pour les lettres doubles ou triples. L'initiale de chaque sonnet ne fait reculer devant elle que deux vers, au lieu de trois. L'*Erratum* indique treize fautes à corriger, comme dans l'édition authentique, mais onze de ces fautes n'existent pas dans le volume. En somme, il semble avoir été réimprimé dans le même atelier, mais après l'expiration du privilège qui avait cessé le 18 mai 1559. On devrait attribuer cette contrefaçon soit aux héritiers de Maurice de la Porte (1558-1560), soit au libraire Gabriel Buon, acheteur du fonds vers 1560.

M. Gustave Schlumberger lit une note où M. L. Bréhier montre que les

Digitized by Google

sculptures des parties hautes de la cathédrale de Reims constituaient l'illustration des textes liturgiques récités à la cérémonie du sacre des rois de France. Ainsi les grandes statues du baptême de Clovis, au centre de la Galerie des Rois, correspondent à la prose que le chœur chantait pendant les onctions; la Galerie des 56 rois reproduit les effigies des rois de France qui ont été sacrés avec l'huile de la sainte ampoule; ce chiffre coïncide avec le nombre des rois depuis Clovis jusqu'à Louis X. — MM. Prou, Valois et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach essaie d'interpréter une sculpture en pierre de Néris-les-Bains conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Il y voit un ex-voto pour la guérison d'un enfant, sur l'épaule duquel une cavale sacrée, personnification de la source bienfaisante, pose sa jambe antérieure gauche. La divinité qui conduit la cavale est la compagne du dieu local Nérios; elle s'appelle Néria et a été assimilée à Vénus dans un autre groupe de pierre trouvé à Néris. — MM. Prou, Thomas, Pottier, Jullian et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1915

(*avancée au* 31 *mars*).

Le R. P. Scheil présente une tablette babylonienne qui remonte à 2.000 ans environ a. C. Elle contient une prière au dieu Samach. Par un contrat en forme, le fidèle s'engage à donner à la divinité une somme équivalente à trois bœufs, si celle-ci lui rend sa protection qu'il a depuis longtemps perdue.

M. Paul Monceaux lit un mémoire sur les origines du culte des saints. — MM. Jullian et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1915

M. Raymond Lantier fait une communication sur le théâtre romain de Mérida (Espagne). Construit en l'an 16, ce théâtre a été récemment déblayé par M. Ramon Melida. Il présente un plan régulier. Il comprend trois séries de gradins auxquels on accède par des escaliers extérieurs, et un couloir bâti dans la maçonnerie qui supporte l'*ima cavea*. Le mur du fond de la scène est effondré, mais on a pu recueillir de nombreux fragments décoratifs qui témoignent de la richesse de l'ornementation de cette partie de l'édifice. Détruite par un incendie, la scène fut reconstruite par Hadrien en 135 p. C. Le théâtre, ruiné par les invasions maures du IIIe siècle, fut restauré par Constantin au commencement du IVe siècle. Il fut sans doute abandonné vers le Ve siècle, mais il est difficile de fixer une date précise.

M. Paul Monceaux continue la lecture de son mémoire sur les origines du culte des saints. — MM. Salomon Reinach, Clermont-Ganneau, Maspero et Alfred Croiset présentent quelques observations.

M. Antoine Thomas étudie un verbe rare en ancien français, qui figure dans l'ancien poème de *Floire et Blanchefleur* au présent de l'indicatif, sous la forme *seneke*. Il rappelle d'abord l'erreur énorme d'un philologue allemand célèbre, Emmanuel Bekker, qui a cru qu'il s'agissait du philosophe Sénèque. Puis il

Digitized by Google

montre que l'interprétation adoptée par un éditeur plus récent, qui coupe le mot en trois et imprime : *s'en eke*, supposant l'existence en ancien français d'un verbe *eker*, apparenté au breton *hega* « tourmente », n'est pas admissible. Il faut reconnaître là une forme populaire du verbe latin *significare*, « signifier », avec le sens de « présager, soupçonner ». Le sens est encore très vivant dans les patois de la Bourgogne et de la Franche-Comté, où l'on prononce *senéger*, *senoger*, *senoiger*, etc. En Normandie et dans l'île de Guernesey, on prononce *senéker* ou *snéker*, mais le sens est un peu différent ; de là *snékeu*, qualificatif d'un homme prudent, qu'un philologue allemand contemporain a prétendu tirer de l'anglais *sneak* « ramper ».

SÉANCE DU 16 AVRIL 1915

M. Camille Jullian annonce, au nom de la commission des Antiquités de la France, que la première médaille a été décernée à M. Michel Clerc pour son ouvrage intitulé : *Aquae Sextiae* (Histoire d'Aix-en-Provence à l'époque romaine) ; — la seconde médaille, à M. Bémont, pour son *Recueil d'actes relatifs à l'administration de la Guyenne au* XIIIe *siècle* ; — la troisième médaille, à M. Marx, pour son édition des *Gesta Alamannorum ducum*. — 1re mention : M. Rambaud, *L'assistance publique à Poitiers* ; — 2e mention : M. Pasquier, *Un favori de Louis XI, Boffile de Juge* ; — 3e mention : M. l'abbé Duine, *Origines bretonnes*.

M. Henri Cordier annonce, au nom de la commission du prix extraordinaire Bordin, qu'un prix de 2.000 francs a été décerné à M. Bell, directeur de la Medersa de Tlemcen, pour ses ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Tlemcen, et qu'un autre prix de 1.000 francs a été attribué à M. Grosset pour son *Histoire de la musique indienne*.

M. Henri Cordier annonce ensuite que la commission du prix Saintour a décerné un prix de 2.000 francs à M. Marçais, pour son *Histoire de la Berbérie, du* XIe *au* XIVe *siècle*, et un autre prix de 1.000 francs à M. Bouvat, pour son ouvrage sur *Les Barmécides*.

M. Camille Jullian lit un mémoire sur les origines des Germains. — MM. Salomon Reinach et Louis Leger présentent quelques observations.

M. Watkin lit une note relative à l'influence française sur l'orthographe galloise au moyen âge. — M. Antoine Thomas présente quelques observations.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ROBERT HERTZ (1881-1915)

Ancien élève de l'École normale, agrégé de l'Université, Robert Hertz, sous-lieutenant de réserve, est mort au champ d'honneur, à la tête de sa section, le 13 avril 1915. Hertz était un savant éminent, dont les mémoires de sociologie et d'histoire religieuse resteront parmi les meilleurs de leur genre (*La représentation collective de la mort*, extr. de l'*Année sociologique*, 1907; *La prééminence de la main droite*, extr. de la *Rev. philos.*, déc. 1909; *Saint Besse, étude d'un culte alpestre*, extr. de la *Rev. de l'hist. des relig.*, 1913). Il a publié aussi beaucoup de courts articles et de notices dans *L'Année sociologique*. M. Durkheim, le fondateur de cette publication et le chef du groupe dont elle est l'organe, tenait Robert Hertz en très haute estime. Ce sentiment, que nous partageons tous, aggrave la douleur que nous cause sa fin, aussi glorieuse que prématurée. S. R.

Sub ascia.

Le travail d'ensemble le plus complet sur la mystérieuse formule des inscriptions funéraires gallo-romaines *sub ascia dedicavit* est actuellement celui de Dom Leclercq dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*. Malgré le rapprochement avec l'inscription grecque de Nîmes (Kaibel-Lebègue, n. 2508) : νεοδμήτῳ ἐπὶ τύμβῳ, l'énigme subsiste et des solutions très différentes sont en conflit. Déjà Spon, en 1673, avait cité à ce propos le texte des XII Tables : *Rogum ascia ne polito*. M. Jullian y est revenu au cours d'un article sur l'époque de Latène (*Journal des Savants*, 1915, p. 22-23). « Depuis les époques de la pierre polie et du bronze jusqu'à l'arrivée de Jules César, les aspirations monumentales des Gaulois et de leurs ancêtres s'exprimaient par la pierre brute et par le bois. A part quelques façades de murailles, d'ailleurs de date assez tardive, et peut-être imitées des Grecs, tombeaux, autels, pierres de souvenir se dressaient à peu près tels que la nature avait fait les blocs... comme si une loi mystérieuse avait interdit pendant plus d'un millénaire la mutilation ou le ravalement du rocher original... équivalent de la fameuse prescription des Douze Tables (X, 2, Girard) : *Rogum ascia ne polito*. Cette prescription doit remonter au droit primitif italo-celtique. Et il est impossible de ne pas en rapprocher la présence ou la mention de l'*ascia* sur les tombes gauloises, encore que le rapport entre les deux choses ne puisse être nettement défini. » Je crois, pour ma part, que la formule en question traduit, tant bien que mal, une

Digitized by Google

formule celtique plus développée et ne sera comprise que lorsqu'on aura retrouvé un exemple du texte original[1].

S. R.

Le vase de Voronèje.

Le fameux *vase des Scythes*, du tumulus de Koul-Oba (*Rép. des reliefs*, III, p. 498), vient de trouver un pendant, très bien publié et commenté par M. Rostovzev. Il s'agit d'un admirable petit vase en argent doré, orné de reliefs (haut.

Fig. 1 — Vase de Voronèje.

0m,11 ; diam., 0,10), qui, découvert en 1910-11 dans un kourgan près de Voronège, au cours des fouilles de M. N.-E. Makarenko, a été offert à l'empereur Nicolas II, qui l'a conservé quelque temps à Livadia et l'a remis ensuite à la

1. Je note, à titre de curiosité, que la formule *sub ascia* a occupé, dans la *Revue archéologique* (1857, p. 691), le célèbre faussaire Vrain-Lucas, se disant « généalogiste de Châteaudun » (celui qui vendit au mathématicien Chasles, l'*Immortel* d'Alphonse Daudet, un laissez-passer délivré par Ponce Pilate à Jésus). Il a publié, au sujet de l'*ascia*, une lettre signée *Fr. L.*, datée de 1759, à laquelle il trouve « beaucoup d'intérêt au point de vue philologique et philosophique », mais qui n'est qu'une lourde ineptie, sans doute de sa façon.

Digitized by Google

Commission impériale à Pétrograd[1]. Ce vase était placé, dans la tombe, à côté de la tête d'un guerrier, sans doute un chef. Les sujets représentés sont plus faciles à décrire qu'à interpréter ; nous les qualifierons de « scènes de la vie des Scythes », en faisant observer que ces scènes ont pour théâtre la steppe, avec

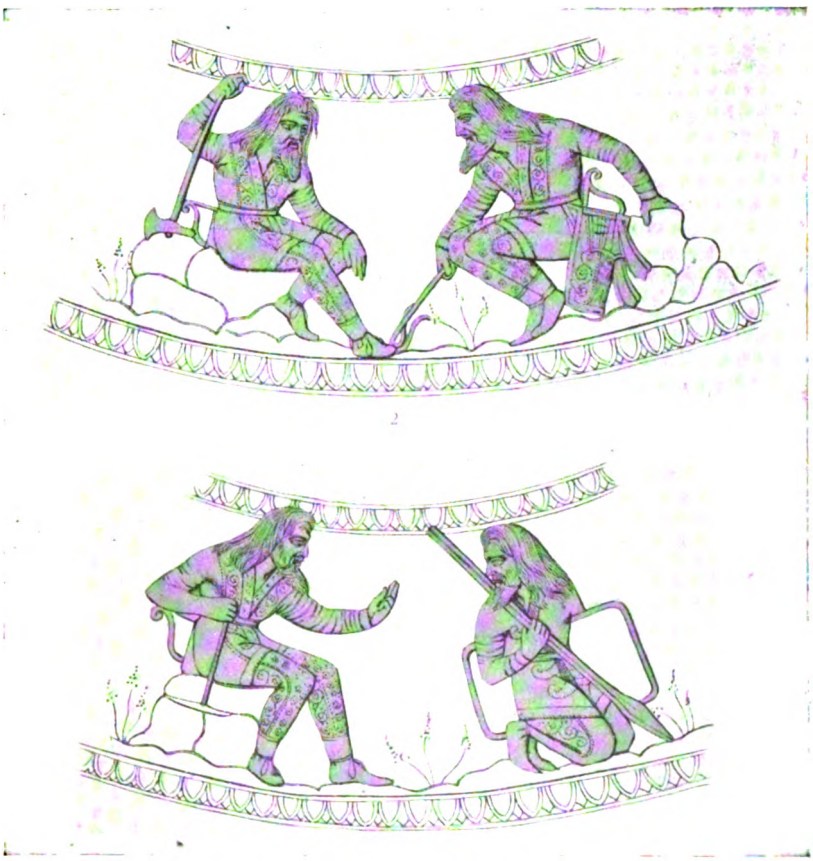

Fig. 2. — Vase de Voronèje.

des pierres servant de sièges et une maigre végétation. L'un des Scythes est imberbe; serait-ce le jeune prince que l'on instruit ?

S. R.

1. Les autres objets de la même tombe ont été publiés et commentés par M. Rostovzev (épée, pierre à repasser, ceinture en or, poisson en or, bague, bracelet en fer couvert d'or, nasal de cheval).

Digitized by Google

La Vénus de l'Ariana.

On m'a dit que Réveillod, le fondateur de la collection de l'Ariana à Genève, attachait un prix particulier à la belle tête en marbre de Vénus que je reproduis ici sous deux aspects, d'après des photographies obligeamment communiquées par M. Cartier. Le seul renseignement que l'on possède sur ce marbre est qu'il a été acquis en Espagne; j'ignore dans quelle partie de la péninsule et cela importe peu.

Bernoulli, dans son indispensable *Aphrodite*, qui n'est plus du tout à la hauteur de la science, mais qu'on n'a pas refaite encore, indique seulement deux

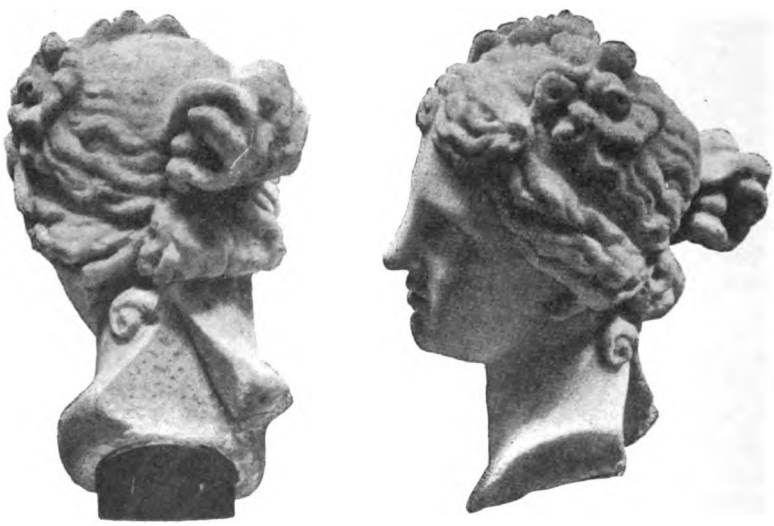

Fig. 1. — La Vénus de l'Ariana.

répliques de la tête de la Vénus de Médicis : l'une autrefois chez Milani à Rome (inédite et disparue), l'autre, en bronze, à la Glyptothèque de Munich. Cette dernière copie, dans le catalogue de la Glyptothèque revisé par M. Wolters, est qualifiée de moderne (n. 445). La tête de l'Ariana, dérivant du même original, est-elle antique? L'état irréprochable de la conservation est un premier argument qui nous invite à la méfiance. D'autres se dégagent de l'œuvre même, d'une recherche exagérée du moëlleux et de l'effet, surtout dans le traitement de la chevelure. Enfin, j'ai vainement cherché, à la surface du marbre, un de ces indices rassurants que sont les incrustations calcaires, surtout quand elles sont placées là où on aimerait autant n'en pas voir. Pourtant, je dois avouer qu'à plusieurs reprises, et à plusieurs années d'intervalle, ma première impression, à l'aspect de ce beau morceau, a été favorable; c'est aux δευτέραι φροντίδες que je me fie maintenant. En tous les cas, ce marbre vaut d'être publié ici, ne

Digitized by Google

fût-ce qu'à cause de sa qualité artistique, qui n'est pas médiocre, et de sa notoriété locale : voilà qui est fait[1].

S. R.

L'égyptologie allemande.

Rendant compte, dans l'*Athenaeum* du 24 avril 1915 (p. 386-387), d'un intéressant volume du jeune égyptologue anglais Aylward M. Blackman (*The rock tombs of Meir = Cusae*), un anonyme, qui semble être un vieux maître, écrit ces lignes bonnes à retenir : « Le seul défaut de ce volume est la tendance de l'auteur à se soumettre aux méthodes allemandes de transcription et d'orthographe. Avec le temps, M. Blackman découvrira, comme l'ont fait quelques-uns de ses aînés, que cela aussi n'est qu'une des intrigues germaniques destinées à assurer à leurs initiateurs la suprématie dans toutes les sphères d'activité intellectuelle, comme en politique. » Je n'entre pas dans le vif de la question, faute de compétence; mais l'observation elle-même, bien qu'inspirée par les circonstances, est certainement exacte. Il y a, dans la science allemande, un esprit de domination, d'intimidation, d'annexion, que j'ai souvent signalé ici même et dont les savants de la génération de 1860, plus imbus d'humanisme et d'humanité, étaient, en général, exempts. Ce n'est pas seulement sur l'échiquier politique que les peuples non allemands, après les horribles convulsions de l'heure présente, devront faire valoir et maintenir leurs droits, sans accepter d'autre tutelle que celle de la vérité et de la raison.

S. R.

Encore les Odes de Salomon.

Reprenant cette question au point où l'a laissée M. Rendel Harris (cf. *Rev. arch.*, 1914, II, p. 141), M. Preserved Smith essaie de montrer que les *Odes* en question sont l'œuvre d'un disciple éphésien de Jean le Baptiste, peut-être Apollos, et qu'elles circulaient avant l'an 55, date où S. Paul y ferait de claires allusions. Ainsi s'explique, par exemple, que les *Odes* s'occupent beaucoup du baptême et ignorent complètement l'eucharistie. Le « Jésus historique » n'y est pas moins ignoré, alors qu'il y a des allusions vagues au Messie crucifié, dont la conception, déjà familière à Platon, serait pré-chrétienne. Sur ce dernier point, M. Preserved Smith accepte entièrement ma thèse; il écrit (p. 194) : « Je suis convaincu que le dogme d'un Messie crucifié était courant avant notre ère. Le Juste souffrant et persécuté apparaît d'abord clairement, à titre d'idéal, dans la période perse de l'histoire juive (Isaïe, LIII, 4 sq.). Le Psaume XXII est, suivant Briggs, « une description plus vive des souffrances du Christ sur la croix que celle d'aucun Évangéliste » [ridicule exagération]. Kittel a démontré (*Die Psalmen*, 1914, p. 84, 92)[2] que le verset 17 : « Ils ont percé mes mains et mes

1. Il n'est pas impossible que cette tête ait appartenu, dans la première moitié du XVIIIe siècle, au sculpteur français Michel, qui travaillait en Espagne; elle figurerait, complétée en buste, dans le portrait de Michel par Ranc, à l'Académie de Saint-Ferdinand (*Gazette des Beaux-Arts*, 1913, I, p. 345).

2. Je croyais avoir démontré cela longtemps avant Kittel; mais va pour Kittel, si cela fait plaisir à M. P. Smith.

Digitized by Google

pieds », cité comme préfigurant la crucifixion de Jésus par Irénée, Justin, Augustin, Calvin, Bossuet et beaucoup d'autres, se rapporte vraiment à ce genre de supplice ». — Il y a des idées intéressantes, dans ce mémoire, sur la coexistence de l'école du Baptiste (messianique, mais ignorant le nom du Messie) avec l'école paulinienne; le point de contact des deux écoles paraît peut-être dans l'histoire d'Apollos (*Actes*, XVIII, 25).

S. R.

Conjurato descendens Dacus ab Histro.

Ce vers est des *Géorgiques*, II, 497. Dans l'excellente édition de ce poème que vient de publier M. Lejay, on lit, à ce sujet, une note (trop longue?) sur les Daces; j'en transcris la fin : « *Conjurato* s'entend d'une coalition des peuples du Danube, spécialement des Gètes avec les Daces, de sorte que *Histro* est pris à la fois au sens propre et au figuré pour désigner les peuples qui habitent ses rives. Cependant Servius rapporte une interprétation moins contournée [?] d'Aufidius Modestus, contemporain de Plutarque : « du Danube par lequel ils ont prêté serment. » Les Daces auraient eu coutume, chaque fois qu'ils partaient en expédition, de boire de l'eau du fleuve en jurant de ne pas rentrer autrement que victorieux. » Voici le texte de Servius (Thilo, III, p. 266), que M. Lejay a eu raison de ne pas transcrire, mais qui est intéressant d'un bout à l'autre : *Aufidius Modestus legisse se affirmabat, hunc morem esse Dacorum ut cum ad bella profisciscerentur, non prius rem capesserent quam de Histro certum modum haurientes ore in modum sacri vini, jurarent, non se ad patriae sedes regressuros nisi hostibus caesis ; et idcirco Vergilium familiari sibi hippallage usum dixisse Histrum conjuratum, apud quem Daci conjurare solent.* Remarquez ce détail : les Daces puisent avec leur bouche de l'eau du Danube, suivant un certain rituel (*certum modum*), comme s'il s'agissait de vin sacré (*in modum sacri vini*). La mention de ce vin sacré, ne pouvant être une interpolation chrétienne, donne à réfléchir. L'usage lui-même, comme l'a remarqué Conington (je croyais, bien à tort, l'avoir remarqué tout seul), est confirmé par Claudien, *Bell. Get.*, v. 81-2, qui dit d'Alaric, chef goth né en Dacie et imbu des traditions de ce pays :

... patrii numen juraverat Histri
Non nisi calcatis loricam ponere Rostris.

Dans son commentaire de Claudien, Artaud renvoie à Florus, II, 4, où les Gaulois font serment de ne pas délier leurs baudriers avant d'avoir escaladé le Capitole; il y a beaucoup d'exemples, tant anciens que modernes, de serments analogues[1]. Mais celui des Daces est le plus curieux, car il est accompagné d'une sorte de communion, l'absorption d'une eau sacrée, de la substance du dieu dont ils croient descendre (*patrius Hister*; cf. le nom gaulois *Rhenogenos* et les ordalies gauloises avec l'eau du Rhin).

1. Par exemple, l'anecdote touchant l'archiduchesse Isabelle, fille de Philippe II, qui aurait fait vœu de ne pas changer de chemise avant la prise d'Ostende, qu'assiégait son époux ; d'où le nom donné aux chevaux d'une certaine robe.

Digitized by Google

Pourtant, tout en admettant que le renseignement donné par Aufidius soit exact et même précieux, je crois qu'il s'est trompé dans l'application qu'il en a fait, car nous avons, du vers de Virgile, une exégèse autrement ancienne et autorisée, celle de Stace son imitateur, qui écrit (*Theb.*, I, 20) : *Conjurato dejectos vertice Dacos*, ce qui signifie : « les Daces, rejetés de leurs montagnes où ils conjuraient contre Rome. » Ici, ce n'est plus de la vallée du Danube qu'il est question, mais des montagnes où Trajan dut poursuivre les Daces et où Florus place avec raison le noyau de leur force (IV, 12) : *Daci montibus inhaerent*. Donc, je me rallie à l'explication « plus contournée », en l'espèce la plus simple, que je trouve d'ailleurs dans mon vieil ami très maculé le Virgile de Sommer : « l'Ister conjuré, les peuples voisins de l'Ister ligués avec le Dace. »

S. R.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

G. E. Rizzo. *Storia dell' arte greca*, Turin. *Unione Tipografico-editrice torinese.* Gr. in-8. Trois fascicules parus, 256 p. avec planches et nombreuses photogravures dans le texte (1913-1914). — Cette histoire de l'art grec due à M. Rizzo, professeur à l'Université de Turin, déjà connu par de nombreuses études sur l'antiquité classique, en particulier sur la céramique, fait partie d'un vaste ensemble, *Storia dell' arte classica e italiana* où prendra place aussi l'histoire de l'art italien ; M. Toesca, professeur à l'Institut des Études Supérieures de Florence, s'est chargé des fascicules relatifs à l'art du Moyen Age et des Temps Modernes dans la péninsule. C'est une laborieuse entreprise qui, en cinq volumes d'environ 700 pages chacun, avec plus de 2.000 figures et de nombreuses planches, combinera en partie et sous une forme abrégée les sujets de l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité* de Perrot et de l'*Histoire de l'Art depuis les Temps Chrétiens* d'André Michel ; mais par son programme on voit qu'elle s'adresse spécialement aux Italiens et aux étudiants des grandes universités. C'est une œuvre patriotique, en même temps que scientifique, et les auteurs n'ont pas dissimulé leur intention de doter leur pays d'un ouvrage qui affranchirait leurs lecteurs de la servitude des manuels rédigés à l'étranger, spécialement en Allemagne. M. Rizzo écrivait en 1913 cette phrase de son Introduction, qui paraîtra plus significative encore à l'heure actuelle : « Il est bon que l'Italie ait ses livres à elle, et de cela il n'est pas besoin ou il ne convient pas de dire les raisons ». Ces raisons, nous n'avons pas de peine à les deviner ; elles sont plus claires et plus impérieuses que jamais, et c'est pour nous une raison nouvelle d'accueillir avec une grande sympathie cette tentative.

L'Italie aura donc son *Histoire de l'Art classique* qui promet d'être très bonne, si l'on en juge par les fascicules parus sur l'antiquité. L'Introduction expose comment l'auteur comprend une histoire générale de l'art grec. Son ambition est haute. Il ne suffit pas de faire connaître les monuments ; il faut en dégager le sens, découvrir les lois des phénomènes artistiques, définir les styles et en expliquer l'évolution ; il y a une philosophie de l'art dont on ne peut pas se désintéresser. La tâche est encore plus ardue pour celui qui s'occupe de l'antiquité que pour l'historien de l'art moderne, car les documents sont plus rares ou plus mutilés. Pourtant la méthode d'enquête, inaugurée par l'œuvre géniale de Winckelmann, se perfectionne chaque jour et on peut l'appliquer avec goût et intelligence. Les Prolégomènes qui suivent l'Introduction déterminent les différentes parties de la science archéologique et énumèrent les instruments mis à la disposition des travailleurs : ouvrages généraux, études didactiques et esthétiques, théories sur les origines ; textes recueillis dans les auteurs anciens, les inscriptions, les papyrus ; recueils de monuments, collections de photographies, etc. Il faut remarquer aussi que l'étude des monuments d'art ne peut

Digitized by Google

pas se séparer des notions sur la vie antique, sur la religion et les mœurs : de là une nouvelle bibliographie à établir. Les ouvrages essentiels — mais non tous les ouvrages — sont cités ; nous aurions aimé y trouver trois revues françaises qui rendent de bons services pour la partie antique : la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, la *Revue des Études anciennes*.

La période antique étudiée par M. Rizzo ne dépasse pas encore l'époque du style géométrique en Grèce ; elle comprend ce qu'on appelle le préhellénique, avec l'âge néolithique et énéolithique dans les pays grecs, la civilisation des Cyclades, l'art crétois et mycénien. La matière est maintenant des plus connues et nous possédons en France de bons résumés sur le sujet, comme les *Civilisations Préhelléniques* de R. Dussaud. On le trouvera très méthodiquement exposé et richement illustré dans la *Storia dell' arte greca*. Les relations avec l'Égypte et les rapports avec la civilisation homérique ont donné lieu à d'intéressantes et personnelles réflexions. Le court paragraphe sur la haute antiquité asiatique m'a paru plus rapide et plus superficiel, comme si ce domaine était moins familier à l'auteur ; j'ai essayé d'exposer les éléments du problème dans un article de la *Revue de Paris* (mars 1902) et dans le tome XIII des *Mémoires de la Délégation en Perse* (p. 86-94). Mais c'est, de toutes les façons, un brillant début d'ouvrage et la *Storia* marquera, croyons-nous, une date dans l'histoire de l'érudition en Italie.

E. Pottier.

F. Parkes Weber. *Aspects of Death in art and epigram*. Londres, Fisher Unwin, 1914. In-8, xxviii-461 p., avec 123 illustrations. — C'est l'ouvrage d'un amateur instruit et un peu brouillon, qui le publie pour la troisième fois très revu et augmenté (d'abord dans le *Numismatic Chronicle*, 1909-10, puis dans un tirage à part fort remanié). L'auteur n'a pas prétendu épuiser le sujet de l'iconographie de la mort, ni mettre en œuvre l'immense littérature qu'a suscitée la redoutable libératrice ; mais il a essayé de caractériser les attitudes diverses de l'esprit humain en présence de ce phénomène et de montrer comment l'idée de la mort, depuis l'antiquité grecque, a affecté les vivants. L'ouvrage comprend quatre parties : 1° Une introduction générale ; 2° Une analyse des aspects de la mort, qui précise en même temps les rubriques sous lesquelles peuvent être classées les œuvres d'art qui la concernent ; 3° Les médailles et monnaies ; 4° Les pierres gravées, bagues, bijoux, etc. Disons tout de suite que nombre des œuvres d'art décrites et figurées n'ont qu'un rapport lointain avec le sujet, p. ex. un bronze d'Eleusis avec Triptolème et un porc sur une torche, pièce *crue* relative aux mystères d'Eleusis, lesquels sont une préparation consolante à la mort (p. 225). Que viennent faire aussi les monnaies de Sélinonte, avec le dieu fluvial sacrifiant à Esculape (p. 223) ? Ce sont « des monnaies grecques illustrant une attitude médicale et hygiénique envers la mort qu'on peut prévenir ». Je note, en passant, bien des pierres gravées suspectes, reproduites d'après King, une médiocre source. Parmi les textes anciens, dont un classement philosophique aurait été utile et instructif, il m'en revient que l'auteur n'a pas cités, malgré leur beauté, par exemple ces lignes de Lucain (IV, 580) :

Digitized by Google

Mors, utinam pavidos vitae subducere nolles,
Sed virtus te sola daret !...

J'aurais bien d'autres remarques à faire [1], mais veux me contenter d'exprimer encore un regret : le style est trop discursif, ressemble trop à celui d'une causerie à bâtons rompus. Cela dit, je rends hommage à la diligence de l'auteur, à l'étendue et à la variété de ses lectures, à son désir de rendre service. Sur les parties du sujet qui ne me sont pas familières, j'ai beaucoup appris en le lisant.

S. R.

J.-G. Frazer. *The Golden Bough.* Tome XII. *Bibliography and general index.* Londres, Macmillan, 1915. In-8, 536 p. — Ce volume, qui termine la troisième édition du *Rameau d'or* — un rameau qui est devenu une forêt — contient une liste complète des ouvrages cités dans les onze volumes qui précèdent. Tâche herculéenne qui s'ajoute à une tâche herculéenne et la parachève ! La liste bibliographique, qui est une véritable bibliographie de l'ethnographie et du folklore, compte 144 pages ; puis vient un index général, sur deux colonnes, qui en remplit près de 400. Tant de conscience, complément de tant de science, désarme l'éloge, qui languit devant des mérites si éminents.

Finis adest magni, post tempora longa, laboris :
In Frazerum immortale decus precor inde redundet !

S. R[2].

M. L. Pillet. *Le Palais de Darius Ier à Suse, Ve siècle av. J.-C.* Paris, Geuthner, 1914. In-8, 107 p., avec nombreuses illustrations hors texte et dans le texte. — Le palais de Darius Ier à Suse a été découvert en 1908 par M. de Morgan ; depuis, on y a pratiqué des fouilles très étendues qui sont loin d'être achevées encore. M. Pillet a fait une étude très détaillée de cet édifice et en a exécuté non seulement des relevés, mais une restauration. La charmante brochure que nous annonçons devait servir de livret explicatif aux visiteurs du Salon des artistes français de 1914, où les beaux lavis de M. Pillet étaient exposés ; très richement et très bien illustrée, elle restera, même après la publication d'un ouvrage scientifique que l'on annonce, un *vade-mecum* commode pour les archéologues qui s'intéressent aux grands édifices de la Perse ancienne. L'identification du palais, sur laquelle on était déjà d'accord, a été définitivement confirmée, pendant la campagne de 1911-1912, par la découverte, au centre même de la construction, d'une tablette en argile

1. P. 23, *currit imago* n'a jamais été de Virgile ; lire *ibit* (*Aen.*, IV, 653). — P. 187, *Marcet sine adversario virtus* est de Sénèque. — P. 207, l'*Histoire naturelle* n'est pas de « Pliny the Younger ». — P. 343, à propos de *Balnea*, *tina*, *Venus*, etc., citer *Bull. hell.*, 1882, p. 354. — P. 395, un auteur anglais pourrait savoir que la figurine d'Eudamidas, autrefois publiée par Longpérier, a passé dans la collection Wyndham Cook.

2. Un article d'ensemble où la critique a sa part, sur le chef-d'œuvre de M. Frazer, a été publié par M. Farnell dans le *Quarterly Review*, avril 1915.

Digitized by Google

où Darius parle de l'édification de sa demeure et énumère les matériaux employés. Il est probable que le palais de Suse, comme celui de Persépolis, fut brûlé par Alexandre en 323. « Les édifices qui apparaissent sur le tell du Palais ou de l'Apadâna se composent de deux masses principales contiguës et communiquant entre elles, mais ayant chacune leur constitution propre qui correspond à des besoins différents. Au S. O., l'habitation, palais de Darius Ier; au N. E., la grande salle hypostyle, salle du trône ou Apadâna, restaurée ou reconstruite par Artaxerxès II Mnémon. Leurs superficies respectives sont de 20675 m. c. pour la partie centrale du palais dégagé par les fouilles et de 10435 m. c. pour l'Apadâna... De l'ensemble du palais, 110 salles ont pu être retrouvées, tant grandes que petites, toujours beaucoup plus longues que larges. Dans le nombre plusieurs étaient subdivisées en pièces secondaires. » On voudrait pouvoir continuer ces extraits; à la différence de la plupart des architectes, M. Pillet écrit correctement et compose avec méthode; je n'ai que du bien à dire de son travail [1].

S. R.

A. Jardé. *La Grèce antique et la vie grecque*. Paris, Delagrave, 1915. In-8, 295 p. avec 84 figures. — Ancien membre de l'École d'Athènes, où il a fait de bonne besogne, l'auteur sait ce dont il parle et, même en ne donnant que l'essentiel ou moins, laisse entrevoir qu'il en sait plus qu'il ne dit. Son manuel est divisé en sept parties, subdivisées elles-mêmes : géographie, histoire, littérature, art, religion, vie publique, vie privée. Il y a des index très complets, sur le modèle de ceux de *Minerva*, et une bibliographie d' « ouvrages à consulter. » Je ne sais trop à qui elle s'adresse, car on y trouve sur le même plan des ouvrages tout à fait élémentaires et de grandes collections coûteuses, nécessairement inaccessibles aux étudiants et souvent même à leurs maîtres; il eût fallu distinguer. Je constate que le seul ouvrage anglais cité (avec un millésimé inexact, car cette compilation est bien antérieure à 1878) est le *Dictionary of geography* de Smith; tous les autres ouvrages étrangers sont en allemand. Ce n'est pas juste, car il y a aujourd'hui quantité d'excellents livres anglais et italiens sur la Grèce, qui sont mieux écrits et plus lisibles que les livres allemands, alors même qu'ils en dérivent ou s'en inspirent. L'exécution matérielle de ce petit volume laisse malheureusement à désirer; les gravures sont généralement mauvaises; quelques-unes reproduisent les vieux cuivres de Millin, qui ont vraiment droit à la retraite. P. 117 et 119, des dessins poussés au noir d'après le Diadumène de Délos et l'Hermès d'Olympie sont remarquables par la suppression du sexe; comme dit Juvénal (III, 97), *vacua et plana omnia dicas infra ventriculum*. Mieux vaut la classique et élégante feuille de vigne que cette impitoyable mutilation. P. 162, je ne sais où a été copié le dessin représentant une course de chars « d'après une peinture de vase »; mais l'original doit être

1. Une réserve, toutefois : ne jamais citer un livre biblique d'après la traduction de Le Maistre de Sacy (p. 74), mais recourir à celle de Reuss.

Digitized by Google

fantaisiste, car il y a là un cheval au *galop volant*, comme les Grecs, depuis l'époque mycénienne, n'en ont jamais figuré.

S. R.

G. Dottin. *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique.* 2e éd. revue et augmentée. Paris, Champion, 1915. In-8, XVI-524 p. — Excellent livre, très soigneusement revisé par un des hommes connaissant le mieux l'antiquité celtique et ayant le droit d'avoir une opinion, tant en matière de philologie que sur les questions archéologiques et historiques. Depuis la 1re édition (1906) ont paru de très importants ouvrages de MM. Jullian, Espérandieu, Déchelette, sans compter beaucoup de monographies et d'articles que M. Dottin a lus en juge éclairé. Sans modifier son plan, qui était très bon, il a remanié le texte, ajouté nombre de détails, rajeuni et enrichi sa bibliographie. Je me permets de suggérer que sa troisième édition soit imprimée sur papier plus mince et que la place ainsi gagnée soit occupée par une centaine de pages de clichés — cartes et plans, fac-similés d'inscriptions celtiques, silhouettes de monuments, monnaies, etc. Le musée de Saint-Germain, avec les dizaines de milliers de photographies et de dessins que j'y ai classés depuis 1886, serait heureux de contribuer à cet utile complément d'une œuvre éminemment utile, qui ne fait pas double emploi avec celle de Déchelette, mais doit se trouver, avec elle, dans toutes les mains[1].

S. R.

Julien Feuvrier. I. *Les enceintes et défenses préhistoriques et anhistoriques* (sic) *de la région de Dôle*, avec 1 carte, 3 pl. et 34 fig. — II. *Les monuments gaulois du Musée de Dôle*, avec 6 fig. — III. *Comment on peut trouver de la poterie néolithique dans un milieu paléolithique.* — De ces trois brochures, extraites du compte-rendu du neuvième congrès préhistorique de France (Lons-le-Saulnier, 1913), la première, résultat de longues et consciencieuses recherches, est la plus intéressante; il y a là un excellent travail de statistique archéologique, comprenant les enceintes, défenses et mottes, avec des plans soigneusement levés et un bon index. La seconde brochure concerne trois tables en calcaire ornées de gravures en demi-relief que l'auteur veut expliquer par la mythologie gauloise; je ne puis les considérer comme antiques, ne fût-ce qu'à cause du type des coqs dont aucune sculpture gallo-romaine, à ma connaissance, n'offre l'équivalent. La troisième brochure démontre, par une expérience personnelle de l'auteur, qu'au cours même de fouilles bien conduites on peut confondre des milieux archéologiques superpo-

1. P. 307, note, je ne crois plus que l'enfant placé à droite de « Vesta » sur l'autel de Mavilly soit un Apollon enfant; cf. *Cultes*, t. III, p. 191-207. — P. 323, note, l. 2, il fallait nommer Mowat et non Michaelis, qui a simplement adopté l'opinion de Mowat (trop oublié), en la citant d'ailleurs comme il convenait. — Un certain nombre de références à des travaux archéologiques antérieurs à 1900 seraient à supprimer là où un renvoi à Déchelette suffit et vaut mieux (voir p. ex. p. 421).

Digitized by Google

sés, mais non nettement délimités. Dans la discussion qui a suivi cette communication, le baron de Loë a réitéré sa conviction que la poterie apparaît, en Belgique, dès l'Aurignacien inférieur; il dit avoir trouvé lui-même cinq petits fragments céramiques dans l'Aurignacien moyen de Spy.

S. R.

Julian Zuazo y Palacios. *La villa de Montealegre y su Cerro de los Santos. Arqueologia e Historia.* Madrid, Fuentenebro, 1915. In-8, 222 p., avec 8 pl. — Cet ouvrage, publié avec une préface de M. D. Rodrigo Amador de los Rios, est la mise au net des notes d'un amateur instruit, qui a recueilli un peu partout des renseignements sur Montealegre et le célèbre emplacement dit *Cerro de los Santos*, depuis l'époque préhistorique jusqu'en 1909. Il n'y faut chercher ni érudition ni vues originales, mais un exposé bref et généralement correct de faits connus. Aux p. 47-59 on trouve une bibliographie des trouvailles du Cerro, où nombre de titres d'articles espagnols seront nouveaux pour les archéologues. A partir de la p. 88, on passe aux temps visigothiques et arabes; à la p. 166, on lit les règlements municipaux de Montealegre, promulgués en 1623. La plupart des planches reproduisent les sculptures du Cerro, en pierre, bronze ou terre cuite; la céramique figurée sur la pl. I appartient à la collection de l'auteur.

S. R.

F. Haverfield. *The Romanization of Roman Britain.* 3e éd., revue et augmentée, avec 27 gravures. In-8, 90 p. Oxford, Clarendon Press, 1915. — Il suffit de signaler cette troisième édition d'un bon mémoire, rapidement devenu classique, dont le succès prouve qu'il répondait à un besoin de la science. Je traduis quelques lignes relatives à la religion (p. 69) : « Si nous essayons de classer les cultes celtiques dont nous trouvons des traces en Bretagne, il faut noter d'abord l'absence de toute hiérarchie des grands dieux. D'Esus, Taranis et Teutatès, quelquefois qualifiés de Trinité celtique, il n'y a pas le moindre vestige (la suite en note). Teutatès se trouve une fois, peut-être deux fois, identifié à Mars ; les autres font défaut. Un autel de Chester (*CIL.*, VII, 168) porte, dit-on, IOM TANARO. Mais la lecture est incertaine ; même si elle était exacte, Tanarus ne serait pas — quoiqu'en pense M. Holmes, *Ancient Britain*, p. 279 — le même que Taranis. » M. Haverfield aurait peut-être pu conclure, sans excès de hardiesse, que la fameuse Trinité celtique est une chimère, fondée sur un passage mal commenté de Lucain[1]. — Parmi les gravures données par M. Haverfield, il n'y a pas de statuettes de bronze; on voudrait posséder une liste bien classée de celles qui ont été authentiquement découvertes dans la Bretagne romaine et une carte de leur distribution.

S. R.

1. M. Dottin, dans la deuxième édition de son excellent *Manuel* (1915, p. 311), écrit avec raison : « Le culte d'Esus, Taranis et Teutatès semble être localisé chez quelques peuplades gauloises ».

Digitized by Google

A. de Ridder. *Les bronzes antiques du Louvre.* Tome II. Les Instruments. Paris, Leroux, 1915. In-4, 269 p., avec 60 planches en phototypie. — Suite et fin d'un excellent catalogue illustré, qui comptera parmi les meilleurs et les plus sobres (ce qui commence à devenir un mérite, aujourd'hui que les catalogues raisonnés eux-mêmes tendent à prendre des proportions un peu inquiétantes). La disposition des matières, analogue à celle du *Catalogue Gréau*, est très bonne ; les tables et index satisferont à tous les besoins, et même au-delà. Pour les casques et jambières de gladiateurs trouvés à Herculanum (1108, 1142), autrefois chez Joséphine à la Malmaison, puis chez Pourtalès et au musée de Saint-Germain (qui en conserve des moulages), M. de R. aurait pu indiquer que l'acquisition en a été faite par Napoléon III à l'intention du Musée naissant de Saint-Germain. L'impératrice Eugénie, venue pour visiter ce Musée en juillet 1914 — elle ne l'avait pas vue depuis 1868 — m'a demandé dès l'abord où était l'armure de gladiateur achetée par Napoléon III ; cet achat avait fait quelque bruit, puisque l'impératrice s'en souvenait au seuil de sa quatre-vingt-dixième année. — Il manque trois renvois au *Répertoire de la statuaire* (2690 = II, 58, 1 ; 2936 = II, 560, 5 ; 3730 = III, 224, 13). Mais, en général, la bibliographie est à la hauteur du reste, c'est-à-dire précise et complète sans excès.

S. R.

Bryson Burroughs. Durr Friedley, W. M. Milliken. *The Benjamin Altman Collection.* New-York, Metropolitan Museum, 1914. In-8, xv-153 p., avec gravures hors texte. — Le guide illustré de cette merveilleuse collection, léguée au Musée métropolitain en 1913, n'a pas tardé à paraître ; il est, de tous points, à la hauteur des exigences scientifique de notre temps. Laissant de côté les chefs-d'œuvres postérieurs à la Renaissance, j'énumère ceux qui rentrent dans le cadre de notre *Revue*. N. 26. *Francia*. Portrait de Fréd. Gonzague (autrefois chez le prince Napoléon). — N. 30. *Giorgione*. Portrait d'homme. Authenticité reconnue par Berenson et Bode (autrefois chez W. Savage Landor). — N. 31. *Titien*. Fil. Archinto, archevêque de Milan. — N. 32. *A. Dürer*. Vierge et enfant avec sainte Anne (autrefois dans la coll. Couriss près d'Odessa). — N. 33. *Holbein*. Portrait de Margaret Wyatt, Lady Lee (de 1539). — N. 34. *B. van Orley*. Vierge et Enfant avec anges (autrefois chez J. Emden à Hambourg). — N. 35. *Holbein*. Lady Rich. — N. 36. *Hans Maler zu Schwaz*. Portrait d'Ulrich Fugger, daté 1525. — N. 37. *B. Montagna*. S. Bibiane (autrefois chez Hainauer). — N. 38. *A. Mantegna*. Sainte Famille (autrefois chez Weber). — N. 39. *Antonello de Messine*. Portrait de jeune homme. — N. 40. *Fra Angelico*. Crucifixion (autrefois chez le marquis de Gouvello). — N. 41. *A. del Verrocchio*. Vierge et Enfant (autrefois chez Butler). — N. 42. *Botticelli*. Dernière communion de S. Jérôme (autrefois chez le marquis Farinola au palais Capponi à Florence ; petit tableau qui a été offert à bien des musées, mais à un prix qui les effraya tous). — N. 43. *Seb. Mainardi*. Vierge et enfants avec saints (autrefois chez Lazzaroni à Paris). — N. 44. *C. Tura* (?) Portrait de Borso d'Este. — N. 45. *Filippino Lippi* (?) Vierge et Enfant avec S. Joseph et un ange (autrefois dans la coll. Couriss près d'Odessa). — N. 46. *D. Bouts*. Portrait d'homme

Digitized by Google

(autrefois chez Oppenheim à Cologne; pourquoi le catalogue ne le dit-il pas? Ce tableau avait été fourni à Oppenhein, avec deux autres portraits, par Bourgeois; il passa ensuite chez Kleinberger). — N. 47 et 49. *H. Memling*. Thomas Portinari et sa femme (chefs d'œuvre de provenance inconnue, autrefois chez Léop. Goldschmidt à Paris, vendus par les riches héritiers français de cet amateur qui n'ont rien donné aux Musées Nationaux, alors que Léop. Goldschmidt a fait des libéralités posthumes au Musée Staedel). — N. 48. *H. Memling*. Mariage de sainte Catherine (merveilleux tableau acquis par ledit Goldschmidt et vendu en Amérique par lesdits héritiers de ce Crésus). — N. 50. *H. Memling* (?) Portrait de vieillard. Même origine que le n. 46. — N. 51. *G. David*. Jésus prenant congé de sa mère. — Parmi les admirables œuvres d'art, orfèvrerie, cristaux, porcelaines, sculptures, tapisseries, je signalerai un buste de jeune homme par *T. Riemenschneider* (n. 58), une Charité de *Jac. Sansovino* (n. 60), une Vierge de *Lucca della Robbia* (n. 61), un S. Jean-Baptiste enfant de *Mino* (n. 62).

S. R.

F. de Mély. *Les Primitifs et leurs signatures. Les Miniaturistes*. Paris, Geuthner, 1913. Gr. in-4°, XVI-424 p., avec 39 pl. hors texte et 315 fig. dans le texte. Tiré à 400 ex. Prix : 125 francs. — Ce beau volume, très richement, bien qu'inégalement illustré[1], soulève tant de questions litigieuses qu'on pourrait, à l'étudier et à le discuter, noircir beaucoup de papier sans l'espoir d'arriver à un accord. Les lecteurs de la *Revue* connaissent assez le savant auteur et ses doctrines pour qu'il soit superflu de les présenter. Indiquons donc rapidement le contenu d'un ouvrage qui est, à beaucoup d'égards, la synthèse des recherches poursuivies depuis longtemps par M. de Mély dans le domaine des signatures de miniaturistes. Il est d'autant plus nécessaire de dire ce que contient ce gros livre — beaucoup trop gros, imprimé sur papier trop lourd, d'un maniement incommode — que l'auteur n'en a nullement pris la peine. On attendait une préface marquant nettement sa position, le but poursuivi, la thèse et l'antithèse; on attendait un tableau chronologique des articles et communications de M. de Mély relatifs aux mêmes sujets, avec renvois aux pages du volume où il en est question à nouveau ; on attendait surtout une table des matières. Non seulement M. de M. n'a pas composé de table des matières, mais il a intitulé ainsi ... un index alphabétique! Assurément, il faut le remercier de cet index, mais on peut faire un index de n'importe quoi; en revanche, pour dresser une table des matières, il faut chercher et mettre en évidence le fil conducteur d'une exposition, montrer comment les idées s'enchaînent et légitimer, s'il y a lieu, les digressions. Si M. de M. s'était soumis à ce travail nécessaire avant de faire imprimer son livre, il l'eût sans doute quelque peu remanié pour le rendre plus clair et en améliorer l'ordonnance; mais l'absence

1. Quelques planches hors texte reproduisent des miniatures trop connues. La dernière, reproduisant un très mauvais tableau moderne, est pire qu'inutile. Le tirage de beaucoup de zincs dans le texte laisse infiniment à désirer.

Digitized by Google

complète d'une table des matières est ici presque une confession : disons, sans ambages, que ce livre n'est pas composé et que le plan, s'il a existé dans le cerveau de l'auteur, n'est pas révélé par la mise en œuvre de ses matériaux.

I. *Préface.* — « Au moment où s'ouvrit l'Exposition des Primitifs français (1904), aucun savant ne supposait que les artistes du Moyen âge avaient pu signer leurs œuvres ». Cette affirmation mérite-t-elle créance ? Qu'est-ce donc — pour nous en tenir aux miniaturistes — que le *Dictionnaire des miniaturistes et copistes*, publié en 3 vol. à Londres, de 1887 à 1889, par J. W. Bradley ? Ce répertoire contient un grand nombre de noms de miniaturistes qui ont signé. — L. Delisle avait écrit en 1866 : « On peut supposer que si les copistes étaient autorisés par les libraires à signer leurs œuvres, il était interdit aux enlumineurs d'ajouter la moindre note aux livres qu'ils étaient chargés de décorer ». Cette hypothèse n'était pas heureuse, mais je ne comprends pas comment M. de M. peut la qualifier d'*axiome* (p. VII, XI). — Il y a des notices intéressantes dans l'historique des idées touchant l'humilité et l'impersonnalité des artistes du moyen âge (p. XI); je crois d'ailleurs que M. de M. se trompe en prétendant découvrir l'origine de ce préjugé dans un article anonyme du *Journal de Paris*, 15 juillet 1837. M. de M. n'a nullement montré que cet article ait fait sensation, ni qu'il ait été souvent cité.

II. *La tradition* (p. 1-30). Depuis 817 jusqu'en 1260, M. de M. signale quelques miniaturistes qui ont signé. A la p. 7, il parle du ms. Cotton (Titus D. 27) où une crucifixion est signée *Aelfvinus*. Il ajoute que « d'autre part, le scribe nous apprend qu'il s'appelait *Aelsinus* ». Aucune référence. Or, Aelfvinus, dûment cité par Bradley (que M. de M. ne nomme presque jamais), est *peut-être* le miniaturiste de *Cott. Tit. D.* 27 ; mais le nom d'Aelsinus paraît sur un tout autre ms., *Cott. Nero D.* 27 — P. 9, fac similé incomplètement transcrit. — P. 21, M. de M. croit lire une signature d'artiste, *Fortin*, sur une feuille de la *Bible moralisée* ; on peut rester sceptique. — Les pages suivantes, bien que fort intéressantes (couronne d'épines, calvaire), n'ont rien à voir avec le sujet ; on dirait des feuillets d'un ouvrage différent égarés dans celui-ci.

III. *Les corporations laïques* (p. 31-92). — Au cours de ce chapitre, M. de M. acquiert la « certitude scientifique » que des milliers d'artistes, inscrits dans les registres des corporations, « ne furent jamais condamnés à l'anonymat légal. » Exemples de signatures de 1280 à 1399. L'enlumineur Honoré, sous Philippe le Bel (p. 36 sq.), aurait eu pour marque un oiseau et un lapin (p. 46). — P. 67, transcription, sans indication de source, du texte final d'un missel de La Haye ; ce texte latin est inintelligible (*illuminandi* pour *illuminari* ?) Un des graves défauts de ce livre est l'irrégularité, l'arbitraire dans les références. — P. 74 : « Dans la bande qui se trouve au bas de la *Crucifixion* d'un *livre de chœur* de la Bibliothèque d'Aix en Provence, on peut retrouver, à travers les caractères pseudo coufiques, un nom : NALLAC, bien vraisemblablement le nom de l'artiste ». A en juger par le fac-similé (p. 82), ce *Nallac* est bien douteux ; ici comme ailleurs, M. de M. isole des signes qu'il croit déchiffrer et néglige ceux qui les entourent ; cela est trop hardi pour mon goût. — P. 76 et suiv., statuts de peintres et tailleurs d'images. Comme le

Digitized by Google

seul point intéressant est l'obligation faite aux artistes, dès la première partie du xve siècle, de *marquer* leurs images, tous ces textes reproduits *in extenso* sont inutiles. M. de M. conclut (p. 80) : « Loin donc qu'il fût *interdit* aux miniaturistes de signer leurs ouvrages, nous apprenons qu'ils étaient tenus, sous peine d'amende, de les marquer. » Cela est agaçant. M. de M. sait très bien que personne n'a jamais allégué une *défense de signer* faite aux imagiers du moyen âge ; il sait aussi que *signer* et *marquer* ne sont pas la même chose. Assurément, comme le dit avec raison l'auteur, une *marque* est souvent une signature abrégée, dissimulée sous un jeu de mots ou une image, etc. ; mais une marque (croix, étoile, fleuron) peut aussi n'être qu'une marque. — P. 82, M. de M. reproduit une signature de Malouel précédée de l'image de la lune ; il prétend expliquer cela parce que *lune* en flamand se dirait *mane*. Je laisse aux savants hollandais le soin d'apprécier. — P. 83, détails instructifs sur la *Virga aurea* du frère Hepburne d'Écosse, où sont reproduits 72 alphabets cryptographiques en usage au moyen âge ; mais on voudrait connaître les sources d'Hepburne qui paraît tomber du ciel.

IV. *Les maîtres miniaturistes* (p. 93-394). — C'est la partie la plus considérable de l'ouvrage ; elle comprend la description d'un grand nombre de mss. à miniatures du xve siècle et des premières années du xvie, où l'auteur a reconnu ou cru reconnaître des signatures, ou dont les signatures ont été déchiffrées par ses prédécesseurs. On peut dire, d'une manière générale, que les signatures se répartissent en deux groupes. L'un est celui des signatures incontestables et incontestées ; l'autre est celui des signatures dissimulées par différents artifices, parfois extraites de tout un ensemble de caractères sans signification apparente, parfois déduites de marques supposées *parlantes*, etc. Pour le second groupe, dont M. de M. a fait sa spécialité et auquel il a libéralement sacrifié les trésors d'une ingéniosité souvent inquiétante, la preuve d'une lecture ne peut être faite que par la découverte d'un document en clair qui la confirme ; il faut attendre de l'avenir que les preuves de ce genre se multiplient. — P. 93, *Astigie fonte perunctus* fait allusion au baptême ; la traduction « pénétré des sources d'Astygis » est bizarre. — P. 95 sq. Long chapitre, quelque peu confus, mais intéressant, sur les *Très riches Heures* de Chantilly et leurs auteurs. Sur les bordures des vêtements de quelques miniatures l'auteur lit « une sorte de *strygilles* » (*sic*) qui serait la marque de Henri Bellechose (p. 105, 111) Je voudrais, dans ce chapitre comme ailleurs, pouvoir extraire du texte même la formule d'une opinion nette ; mais j'y renonce, la rédaction est trop fuyante. — P. 117, 122, le Zodiaque des *Très riches Heures* rapproché du groupe des Grâces de Sienne. — P. 125, question de l'album de Bergame dans ses rapports avec le ms. de Chantilly. — P. 140, influences siennoises sur les miniaturistes du duc de Berry. Conclusion (p. 154) : les frères de Limbourg ont pu diriger la fabrication des *Très riches Heures* ; mais ils ont eu des collaborateurs, parmi lesquels des Italiens. — P. 156 sq., le livre d'heures Branicki-Croy. — P. 182 sq., le rétable de Boulbon et le peintre Chugoinot (?) — P. 198 sq., le *Roman d'Alexandre*, avec la signature d'*Ugo de Vosor* dans le coupet d'une tente (voir aux additions, p. 396, où l'auteur paraît renoncer

Digitized by Google

à sa lecture). — P. 219, *les Miracles de Notre-Dame*, avec la prétendue signature *Kazymir in Raczyi*. A la même p., l'auteur nous dit que Sodoma s'appelait *Razzi*, vieille lecture abandonnée, car cet artiste s'appelait *Bazzi*. — P. 227 sq., miniatures de Fouquet et de son école. — P. 230, prétendue signature *Romano Plumes* sur un feuillet du t. II de l'*Antiquité des Juifs*. — P. 242, bonne réfutation de la théorie gratuite qui attribue à Jean Hennecart les volets de S. Bertin. — P. 245. Ici une citation de Bradley, mais M. de M. l'a mal interprétée, puisqu'il parle, d'après lui, de la « Bibliothèque Solgerschen » de Nuremberg. — P. 256 sq., Livre d'heures de Philippe de Clèves chez le duc d'Arenberg à Bruxelles. — P. 264 sq., le bréviaire Grimani, avec beaucoup d'observations ingénieuses. — P. 271, l'idée que O. G., dans la signature d'un tableau de Mabuse, pourrait signifier *opus gessit*, est de celles qui, même atténuées par un *peut-être*, n'ont pas le droit de s'exprimer par écrit[1]. — P. 284, spécimen des « signatures » que l'auteur déchiffre sur des orfrois ; on se demande quel eût été l'état d'esprit d'un artiste qui aurait ainsi, à plaisir, dissimulé son identité. M. de M. a l'air de croire un peu à la loi de l'« anonymat forcé » qu'il réfute longuement, bien qu'elle n'ait été affirmée par personne ; il suppose que les artistes signent leurs œuvres, mais en se cachant, comme en contravention. Un des mots de l'orfroi de la dalmatique du pape dans la miniature de la Procession de la Vierge (Grimani) se lit « EVOHE ». M. de M. écrit sans broncher : « Cet *Evohe* bachique ne nous fait-il pas souvenir, mais avec plus de poésie certes, de cette suscription si souvent rencontrée à la fin des mss. français du xve siècle : L'œuvre est terminée. Qu'on donne à l'artiste une coupe de vin et une jolie pucelle. » *Ludere lector eat* ; il l'aura bien mérité lui aussi.

J'ajoute, obligé d'être bref, que M. de M. a également étudié en grand détail les mss. du groupe de Bourdichon et de Godefroy le Batave ; entre temps, il nous a procuré la connaissance de quelques œuvres admirables, notamment des *Heures de la Princesse de Croy* appartenant au duc d'Arenberg, dont l'auteur serait un certain *Jean de Rome* qui a signé sur le galon d'un bonnet (p. 352). Un Jan van Roome ou Jan de Ron est d'ailleurs connu ; on l'appelait aussi, en 1513, Jan van Brussel (voir pourtant Wurzbach, II, p. 80, qui identifie cet artiste à Gossart).

Quelque verdict que la science doive porter sur les crypto-signatures, il y a deux faits que les critiques équitables reconnaîtront toujours avec gratitude. Non seulement M. de Mély a photographié lui-même et fait connaître un grand nombre de documents importants, de détails inédits, mais, par l'agitation qu'il a suscitée autour de sa thèse, il a fait un devoir aux futurs éditeurs de miniatures d'y regarder de plus près. On ne souffrira plus qu'ils passent sous silence des caractères ou des symboles sans intérêt à leurs yeux, qu'ils s'abstiennent timidement de les commenter et même de les transcrire. M. de Mély aura introduit, dans cet ordre d'études, plus de rigueur et de bonne foi.

S. R.

---

1. Ce tableau est signé IENNI GOSSART OG MABUS, ce qui n'a rien de mystérieux. OG doit signifier *ook gezegd* (all. *auch gesagt*), équivalent exact de « autrement dit », comme dans ce document de 1510 (*ap.* Wurzbach, II, p 80) : « Jean van Roome, autrement dit Jean de Bruxelles ».

Digitized by Google

Allan Marquand. *Luca della Robbia.* Princeton, Londres et Oxford, 1914. In-4°, xxxix-286 p., avec nombreuses illustrations. — Ce catalogue raisonné de l'œuvre de Lucca, qui doit être suivi de deux autres volumes consacrés aux autres artistes de la même famille, est un travail de première importance, rempli de documents nouveaux et aussi d'idées nouvelles sur des documents déjà publiés. L'auteur y travaille depuis vingt ans; on peut dire qu'il a parcouru tous les Musées, toutes les collections privées des deux mondes à la recherche de sculptures de Della Robbia. Une familiarité intime avec le style comme avec les procédés techniques de ces artistes lui a permis de restreindre toujours, d'éliminer souvent la part d'incertitude que comportent les attributions au chef de l'école et à ses très habiles successeurs. Les illustrations, tant dans le texte que hors texte, sont excellentes; la bibliographie de chaque sculpture est irréprochable. Il n'entrait pas dans le dessein de l'auteur d'apprécier, d'une manière générale, la place qu'occupe dans l'histoire de l'art cet artiste charmant, bien qu'un peu borné dans ses conceptions et ses moyens, que l'on peut rapprocher, à cet égard comme à d'autres, de Giovanni Bellini et de Pietro Perugino; élève de Ghiberti plutôt que de Donatello, il n'a pas l'envergure de ces deux maîtres de génie, mais il est peut-être l'interprète le plus exquis, sans excepter Raphaël, du type à la fois virginal et maternel de la Madone. On peut lire à ce sujet, dans la *Nation* du 10 juin (p. 648-651), un long et excellent article de ce remarquable polygraphe américain, Frank Jewett Mather, qui a pris rang parmi les meilleurs *essayistes* de notre temps et dont les petits mémoires, déjà nombreux, mériteraient d'être réunis. — Le très estimable ouvrage de Miss Maud Cruttwell sur les Della Robbia énumérait 38 œuvres de Luca; M. Marquand en a décrit 62[1]. Il est intéressant de constater que plusieurs, parmi les meilleures, ont franchi l'Atlantique. Luca est en honneur dans le Nouveau Monde; mais grâce au musée de Cluny et au musée Jacquemart-André (car le Louvre n'a guère de Luca authentique), cet artiste délicat peut être aussi étudié chez nous et apprécié à sa très haute valeur.

S. R.

G. Gabrieli et **A. Silvagni.** *Elenco alfabetico delle publicazioni periodiche esistenti nelle Biblioteche di Roma.* Rome, Pontificio Instituto Biblico, 1914. In-8, xv-406 p. — Cet instrument de travail ne rendra pas de services qu'à Rome. Il est, en effet, très commode d'avoir sous la main une liste d'environ 6 000 périodiques, classés par ordre alphabétique, avec l'indication de l'année initiale et des index, quand il en a été publié. A Rome, où les bibliothèques sont trop nombreuses et d'une richesse très inégale, il sera désormais indispensable de consulter ce livre avant de se décider à chercher tel ou tel périodique sur les rayons de tel ou tel dépôt ; non seulement on est averti que tel périodique est dans tel dépôt, mais des lacunes éventuelles de la série. Je

1. Les n°s 63-127 sont des œuvres d'atelier (n° 67, Louvre, Vierge et six anges; n° 68, ancienne collection Courajod [*ubi nunc?*]: n° 78, médaillon de la collection Thiers; n° 80, Louvre, Vierge, Enfant et Anges; n° 110, Louvre, médaillon).

Digitized by Google

remarque que la *Revue archéologique* n'est complète qu'à la bibliothèque Victor-Emmanuel, à l'École française et à l'École américaine; la *Revue épigraphique* n'existe que jusqu'en 1890 (a paru jusqu'en 1909); l''Εφημερὶς ἀρχαιολογική n'est complète qu'à l'Institut germanique; l'Ὅμηρος, que j'ai la chance de posséder (Smyrne, 1873-1878), n'est nulle part. Il n'y a pas moins de onze bibliothèques pourvues de la série entière de la *Civiltà cattolica* (depuis 1850); je ne crois pas qu'il y en ait un seul exemplaire accessible à Paris. Quand le monde sera devenu un peu plus civilisé, on développera, sur ce terrain comme sur d'autres, les échanges internationaux.

S. R.

L. Halphen. *L'histoire de France depuis cent ans*. Paris, Colin, 1914. In-8, 216 p. — Petit livre, mais témoignant de vastes connaissances et d'un jugement mûri par des travaux difficiles. L'auteur étudie successivement : 1° le réveil de la curiosité historique au début du XIXe siècle; 2° l'histoire dite philosophique; 3° l'histoire pittoresque; 4° la « chasse aux documents »; 5° le retour à l'histoire synthétique; 6° la renaissance des études d'histoire ancienne; 7° le règne de la critique; 8° l'état actuel. Assurément, dans un tableau aussi vaste, ceux qui en ont étudié quelques coins pourraient chercher chicane à l'auteur. Ainsi l'acquisition de la collection Campana par Napoléon III (p. 135) n'a rien, absolument rien à voir avec le goût de l'empereur pour l'histoire de la Gaule au temps de César; j'ai raconté cette affaire ici même en grand détail. — P. 134, ni Heuzey, ni Perrot n'ont recueilli, dans leurs voyages, de « spécimens curieux de l'art grec primitif. » — P. 158, ce ne sont pas seulement les scandales *du XVIIIe siècle* qui ont occupé M. Funck-Brentano, puisqu'il a écrit des livres sur le *Masque de fer* et sur l'*Affaire des poisons*, qui sont du XVIIe. — Ayant beaucoup lu Amédée Thierry, et le relisant encore, je m'afflige de ne même pas trouver son nom à l'index; on aura beau me dire qu'il écrivait en chroniqueur, non en historien, et qu'il ne savait pas discuter la valeur des textes; je voudrais que l'histoire de tous les temps eût été racontée par des chroniqueurs aussi aimables que celui-là. Les érudits oublient un peu trop que si le premier devoir de l'historien est de dire la vérité, le second, à peine moins impérieux, est de ne pas ennuyer le lecteur.

S. R.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

Relatives à l'Antiquité romaine.

Janvier-Juin.

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1914.

P. 321 et suiv. Buckler et Robinson. A Sardes. Inscription relative à un citoyen de Sardes, nommé Menogenes, qui fit partie d'une ambassade envoyée par la ville à Auguste pour le féliciter de la prise de la toge virile par Gaius César (5 av. J.-C.). Elle contient : 1° une lettre d'Auguste aux gens de Sardes ; 2° deux lettres adressées aux mêmes par le président du Conseil d'Asie ; 3° deux décrets de ce conseil ; 4° trois décrets du sénat de Sardes ; 5° deux décrets des gérontes de la ville ; 6° deux décrets du sénat et du peuple.

Lettre d'Auguste :

1)

Αυτοκρατωρ Καισαρ Θεου υιο(ς) Σεβα(σ)τος αρχιερευς δημαρχικης εξουσιας ιθ'
και Σαρδιανων αρχουσι βουλη: δημωι χαιρειν·οι πρεσβεις υμων Ιολλας τε Μητροδωρου
Μηνογενης Ισιδωρου του Μηνογενους συνετυχον εν Ρωμη μοι και το παρ' υμων
ψηφισμα απεδοσαν δι' ου τα τε δοξαντα υμειν περι υμων δηλουντες και συνηδεσθε επι τη: τε
λειωσει του πρεσβυτερου μου των παιδων. Επαινω ουν υμας φιλοτειμουμενους ανθ' ων ευεργε-
τησθε υπ' εμου ευχαριστους ατους εις τε εμε και τους εμους παντας ενδεικνυσθαι · ερρωσθε.

Intitulé :

Το κοινον
των επι της Ασιας
Ελληνων και ο δημος ο Σαρδι-

Digitized by Google

ανων και η γερουσια ετιμησαν Μηνογε-
νην Ισιδωρου του Μηνογενους τοις υπογεγραμμενοις ·
Εισανγειλαντων Μητροδωρου Κονωνος και Κλεινιου και Μουσαιου και
Διονυσιου στρατηγων ·
επει Γαιος Ιουλιος Καισαρ ο πρεσβυτατος των του Σεβαστου παιδων την
ευκταιοτατην
εκ περιπορφυρου λαμπραν τω παντι κο(σ)μω ανειληφε τηβεννον ηδονται τε
παντες
ανθρωποι συνδιεγειρομενας ορωντες τω Σεβαστω τας υπερ των παιδων ευχας
η τε η-
μετερα πολις επι τη τοσαυτη ευτυχια την ημετεραν την εκ παιδος ανδρα
τελουσα[ν]
αυτον ιεραν εκρινεν ειναι εν η κατ' ενιαυτον εν λαμπραις (ε)σθησιν στεφανη-
φορειν απαντας [θυ]-
σιας τε παρισταν(αι) τοις θεοις τους κατ' ενιαυτον στρατηγους και κατευχας
ποιεισθαι δια των
ιεροκηρυκων υπερ της σωτηριας αυτου, συνκαθιερωσαι τε αγαλμα αυτου τω
του πατρος εν-
ιδρυοντας ναωι εν η τε ευανγελισθη η πολις ημερα και το ψηφισμα εκυρωθη
και ταυτην στε-
φ(αν)ηφορησαι την ημεραν και θυσιας τοις θεοις εκπρεπεστατος επιτελεσαι
πρεσβηαν τε
υπερ τουτων στειλαι την αφιξομενην εις Ρωμην και συνχαρησομενην αυτωι τε
ναι τωι Σε-
[β]αστωι δεδοχθαι τη βουλη και τωι δημωι εξαποσταλληναι πρεσβεις εκ των
αριστων αν-
δρων τους ασπασομενους τε παρα της πολεως και αναδωσοντας αυτωι τουδε
του δο-
γματος το αντιγραφον εσφραγισμενον τη δημοσια σφραγιδι διαλεξομενους τε
τωι Σε-
βαστωι περι των κοινη συμφεροντων τη τε Ασιαι και τηι πολει και ηρεθησαν
πρεσβεις Ιολλας Μητροδωρο[υ]
και Μηνογενη(ς) Ισιδωρου του Μηνογ(ε)νους

THE AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, 1914.

P. 421 et suiv. Harry Langford Wilson et Ralph Van Deman Magoffin. Inscriptions latines de l'Université John Hopkin.

P. 425. Près la voie Salaria, à Rome.

Digitized by Google

2)

Ecce sub hoc tituló sita sunt Sótéridis ossa ;
Consúmpta inmiti morte sepulta iacet.
Nóndum bis ternós aetas compleuerat annos
Cum iussast nigri Ditis inire domum.
Mater quós nátae débébat trádere lúctús
Trádidit hós mátri náta repente suáe.

P. 433. Rome.

3)

NON · SPLENDOR · NON · DIVITIÆ
SED · ANIMI · CORPORISQVE
HIC · DATVR · TRANQVILLITAS

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE, XIII.

P. 79 et suiv. Clédat. Inscriptions du temple de Zeus Casius à Peluse.

4)

σεΒΑCΤΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ CΥνπανΤΟC ΑΥΤΟΥ Οικοϒ ΔΙΙ ΚΑCΙΩ Μεγαλω
ΡΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΚΑΙ [redacted] ΟC ΚΑCΙΟC ΔΙαποΛΛΩΝΙΟΥΤ ·
ΑΥΤΟΙC ΠΑΝΤΑΚΟ[redacted]ΥΝΟΡΟCΗΚ[redacted]ΜΩΜΑΤΙ[redacted]
ΤΟΥ

L'auteur rapporte le texte à Hadrien parce qu'il a rencontré sur un autre bloc dans le même temple le fragment :

5)

τΟΥ ΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΥ
ΕΠΙ ΤΙΤΟΥ ΦΛΑΥΙΟΥ ΤΙΤιανου

Flavius Titianus était préfet d'Égypte en 126 et dans les années suivantes.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1914.

P. 32 et suiv. O. Schulthess. Inscriptions de Suisse.

P. 32. A Genève.

6)

MAIAE
Q · SERVILIVS
SEVERVS
ITEM · AEDEM
ET · PORTICVS
ex · VOTO · D

ATTI DEL REALE ISTITUTO VENETO, 1913-1914.

P. Rasi. Sur l'inscription d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88); s'occupe spécialement de la métrique.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1914, LXIV.

P. 96 et suiv. Inscriptions du Maroc. Déjà publiées et insérées au *Corpus*.

P. 236 et suiv. Fidel Fita. Inscriptions de Merida et de Séville.

P. 238. A Séville.

7)

AE · AVG · COL · ROM*ulensis*
EX · ARG · P · CVI

P. 276 et suiv. V. Molina. Inscriptions funéraires de Cadix.

P. 306. Fidel Fita. A. Talaván.

Digitized by Google

8)

MVNIDI EBE
ROBRIGAE ·
TOVDOPALA
NDAICAE M
MIA BOVTIIA

Munidi = *monti* (?); Eberobriga, nom ancien de Talaván ; Toudopalandaica, épithète de la divinité.

P. 534. Fidel Fita. Nouvelles inscriptions d'Italica.

9)

PRO SALVTE HADRIANI AVG
ET SABINAE AVGVSTAE N
SILVANO PANTHEO AVTARCES
SABINAE AVG N LIB
EX VOTO

P. 624. Romero de Torres. A Alcandete.

10)

ACILIA Q LIB FELICVLA
IPOLCOBVLCVLENSIS
ANN XXXXV
PIA IN SVOS HSESTLL

Ipolcolbucula — nom de ville — peut-être Locubin, voisin d'Alcandete.

L. 4 : *h*(*ic*) *s*(*ita*) *e*(*st*). *S*(*it*) *t*(*ibi*) *t*(*erra*) *l*(*evis*).

P. 628. Fidel Fita. A La Guardia.

11)

D M S A
BEBIA FAVSTINVL
ILVBARIENSIA
AN LVII
HSESTTL

Faustinula était d'*Ilubaria* ou *Ilubarium*.

Id., 1914, LXV.

P. 131. Romero de Torres. A Cordoue.

12)

C · C · OLYNTHIVS
ACCONIS · F
VXAMESIS
AN · XXX · PIVS
IN · SVIS · HIC
SITVS · EST · S · T · T · L

Autres funéraires de Porcuna et de Torredonjimeno.

P. 239. Angel de Arco. A Tarragone.

13)

AVG·
ɔ NEPOTI
L · COS
orna ⅴ · TRIVMPHAL

P. 242. Dédicace à M. Fabius Paulinus déjà connu par le n° 4269 du *Corpus* (t. II).

P. 579. Fidel Fita. Albuniel de Cambil.

14)

P CLODIO
P · F · SECVNDO
IIVIR D · D
MVNICIPI
VIRGILIENSIS
HONORE ACCEPTO
IMPENSAM REMISIT

Id., 1915, LXVI.

P. 5 et suiv. Romero de Torres. Inscriptions de Jimena et de Menjibar.

Digitized by Google

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, 1915.

Janvier.

P. XXI. J. Martin. A Thala.

15) DEAE CAELESTI AVG · SACRVM
L · SEPTIMI · SEVERI · PII · PERTINACIS
l · SEPTIMI · SEVERI [redacted] CAES BIS COS
SENIORES · SVMPT · PVB · FECERVNT

P. XXII. Cagnat. Borne milliaire de la route de Tripoli à Gharian en Tripolitaine (Caracalla).

P. XXIII et suiv. Héron de Villefosse. Corrections apportées au n° 37 de l'*Ann. épigr.*, 1898 (lire au début : *sex* CAECILIO), et au n° 250 de l'*Ann. épigr.*, 1914 (lire à la 7e l. : [*leg. pr. pr.*] *provinciae*).

Février.

P. XXXIV. L. Poinssot. Inscriptions de Dougga.

P. XLI. Cagnat. A Lambèse.

16) TI IVLIO PO*l*
LIENO AVSPI
CI LEGA*t* AVGVSTI
PR PR C · V · COS ·
PRAESIDI RA
RISSIMO
Q · ANCHARIVS
FELIX A MILITIS

Ti Julius Pollienus Auspex est donc un légat de Numidie, non un *consularis*.

Mars.

P. VIII et suiv. Merlin. Inscriptions de *Thuburbo Majus*.

P. VII.

17) CAELESTI ·
AVG · SACR ·
T · IVNIVS · VIC
TOR · F · S · P · P ·

P. VIII.

18) ø DOMINAE ø CAELESTI ø AVG ø GENIO
ø T · TITISENVS · SALVTARIS · SVA · PECVNIA · FE*cit* . . . . .
· DEC*reto* · ORDINIS · ANNO · DAPNI · LVPI · ET · L · MEMM*i*
· FELICE · DE S ·

L. 4. [*duumvirorum*, *perficiente*..] *Felice de s*(*uo*).

P. IX.

19) CAEIO · MATR*i et*
CONSERVATRICI
CIVIVM ET CIVI
TATIS

L. 1 *Cae*[*l*]*o* ?

P. X.

20) N V M I N I ·
L A R V M ·
A V G · S A C R ·
P R I M V S · A V G ·
V E R N · D I S P ·

Digitized by Google

REGIONIS · THV
BVRB · MAIVS ·
ET · CANOPITN ·
s·p·P·IDEMQ·DEDIC·

P. XI.

21) HERCVLI ·
AVG ·· SACR ·
SAGARI · QVI ·
THVB · MAIVS ·
MORANTVR ·
S · P · F . D · D ·

P. XII.

22)
FRVGIFERO AVG *sac* ·
PRO · SALVTE · IMP CAES · T · AELI · HADRIANI ANTONI*ni aug* · *pii*
L · DECIANVS · M · FIL · ARN · EXTRICATVS · PRAEF · I · D . . . . . .
SACERD · CER · AN · CLXXIII · NOMINE · SVO · ET · IVL*iae* . . . . . *uxo*
RIS ET DECIANOR · EXTRICATI · MANILIANI · HONORATI FILI*orum*... *omni*
NIBVS · ORNAMENTIS · S · P · F · D · D · IDEMQ · DEDICAVI*t*

P. XIII.

(23 C · ARRIO ·
QVIRINA · LON
GINO · C · P · C · ARRI ·
HONORATI · CONSV
LARIS · MEMORIAE ·
VIRI · ET · OSCIAE · PV
BLIANAE · C · F · FILIO
L · MAGNIVS · SA
TVRNINVS · SE
DIANVS · IVNI
OR · PATRONO ·
AMANTISSIMO ·
D · D · D · D ·

Corriger d'après ce texte le n° 112 de *l'Ann. épigr.*, 1898, où il faut lire [*O*]*scia* au lieu de *Seia*. Le père du personnage fut consul vers l'époque de Sévère Alexandre.

P. XIX et suiv. Delattre. Epitaphes de Carthage.

Avril.

P. VII et suiv. Merlin. Inscriptions du Capitole de *Thuburbo Majus*.

P. VII.

24) IOVI OPTIMO
MAXIMO
PRO SALVTE · IMP · CAES · M · AVRELI ·
ANTONINI · AVG · ARMENIACI · ME
5 DICI · PARTHICI · MAXIMI GERMANICI
TOTIVSQVE DIVINAE DOMVS EIVS
C · OCTAVIVS · BLANDVS · SVO · ET ·
C · OCTAVI BLANDI · AEMILIANI · ET ·
M · OCTAVI · BENIVOLI · AEMILI
10 ANI · FILIORVM · SVORVM · NOMI
NE · DONVM DEDIT ·
D · D ·

Digitized by Google

P. VIII.

25) *d*EO MERC*u*
RIO · SACRVM
GAVIA · MAR
TIALIS VM
l. *s.*

P. XIX et suiv. Cagnat. Inscription de Lambèse. Environs du Capitole.

P. XIX.

26) *C* · PRASTINA
MESSALINVS
*C*VM · SVIS · CONSE
*C*RAVIT · PISCINM
AESCVLAPIO
ET HYGIAE

Le légat C. Prastina Messalinus gouverneur de Numidie en 144-146.

Id.

27)

M ø AEMILIO
MACRO
DINARCHO
M ø AEMILI
MACRI
LEG ø *N*G · PR
PR · FILIO
STRATORES

Date : 172-174.

P. XX.

28) D E O I N
V I C T O
M I T H R A E
S A C
M · V A L · M A
X I M I A N V S
LEG · AVG · PR · PR

Date : Sous Commode.

P. XXI.

29) D E A E
SANCTAE
FORTVNAE
REDVCI
M AVREL
DECIMVS
V P P P N

Date : 284-285.

Id.

30) DIIS SALVTARI
BVS ESCOLAPIO
ET HYGIAE QVO
RVM OPE ADVER
SAE VALETVDINES
PROPELLVNTVR DOM
TIVS ZENOFILVS V C
CONS SEXFASCALIS
P N SACRVM RELI
GIONIS SVAE IVX
TA EOS INDICI
VM DEDIT ø
C V R F I L I O

Date : 320.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1913-1914.

P. 202 (cf. 151). A Duzerville.

31) IMP · CAES · M
ANTONIO
GORDIANO
PIO FELICI
AVG PONT
MAX TRIBV
NICIE PO*tes*
TAT*is* III

Digitized by Google

RESP
HIPP
T

L. 11. Lire : $\bar{I}$ = *mille passus*.

P. 203. Dans le douar Drahmena.

32) IOVI AVG
SACRVM

CVLTORES
IOVI
DE SVO FEC
ERVNT ET DE*d*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1914.

P. 105. R. Cagnat et R. Lautier. A Mérida.

33) IMPER
AES THE*atri* ?
QVIC
OS FVE
LVSITAN*iae*

CONSTANTINVS
*co*LONIAE
*statu me*LIORI QVAM FVERAT
*r*ARISSIMO COMITE

Ibid. Même provenance.

34) L · ANTONIVS
PRIMVS CORNICE*n*
*t*ARRACONENSIS MAN
CORNICI

Ibid. Même provenance.

35) Q ACVTIVS FAIENANVS
LEG · PRO PR

Légat de Lusitanie jusqu'ici inconnu.

P. 141-142. J. Formigé. A Venasque, fragments.

P. 160. Du même. A Die, funéraires.

P. 163-166. V. Chapot. Sur le n° 8399 du *C. I. L.*, X.

P. 172-178. A. Blanchet. Inscriptions funéraires de Limoges mentionnées dans la correspondance manuscrite de Mabillon (*C. I. L.*, XIII, n° 1406 et 1414 et trois inédites).

P. 199. Pallu de Lessert, d'après le *Réveil de Constantine*. A. Taoura.

36) ------ - ---
COS · III · P · P
*ant*ONINI · FILIS DIV
COCCEIVS SEVERIANVS HONORI*nus*

Il s'agit d'un personnage mentionné par Apulée et par une inscription de Carthage.

BULLETTINO DELL' ASSOCIAZIONE ARCHEOLOGICA ROMANA, 1914.

P. 289 et suiv. Antonielli. Etude sur les inscriptions relatives aux vigiles de Rome. Durée du service.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1913.

P. 436. Héron de Villefosse. A Tebourba.

Digitized by Google

37) AELIAE CELSINILLAE
CONSVLARI FEMINAE
PATRONAE PERPETVAE
MATRI CELSINIANI CON
SVLARIS VIRIS CVRATORIS
SVI VNIVERSVS ORDO SPLEN
DIDISSIMAE COL VIII THVB

L. 7. *col(oniae) Octavanorum Thub(urbo).*

ID., 1914.

P. 483. Monceaux et Merlin. Dans une basilique de Sbéitla (Tunisie).

38)

☩

IN NOMINE PATRIS ET FI
LI ET SPS SC · AMEN
VITALIS PRSB VI*xi in pace*
DI ANNIS XXXVIII RE*qvi*esco *ho*?
DIE HIC POSITVS PLA*cida in*
PACE RESERBOR PVLBERI
SPES MICI MVLTA MANET NA*m te*
VENTVRVM SPERO DNM QVI CVNCTA
CREASTI TIBI VT CINERE*s* ISTOS
SVSCITES IPSE POTENS HEC EST
SPECIOSIOR SOLE ET SVPER OMNEM
S*t*ELLARVM DISPOSITIONEM
LVCI CONPARATA INBENITVR PRIOR
DVM SIT VNA OMNIVM POTENS ET
IN SE PERMANENS OMNIA INNO
DANS NATVS ANNO XXVIII
REGIS GESIRIC PRIDIE IDVS
SEPTEMBRES

L. 6 : *reservor pulveri*; l. 7 : *mici* = *mihi*; l. 16. Date : 12 septembre 456.

P. 505. Mispoulet. Observations sur le diplôme militaire CII du *Corpus*. Il l'attribue à un légionnaire de la légion II Adjutrix.

P. 583. Cagnat-Bosco. A Constantine.

39)

π ιουλιον γεμινιον
μαρκιαNON
πρεσβευTHN CEBAσ
των ANTI CTPATHΓOν
υπαTON · H · BOYAH · KAι
ο δηMOC · AΔPAHNΩν
δια σEOYHPOY · KAι
ΩHΔOYC · Λ
BΔOY · ΠPEσ
βευτΩN · EYEPΓETη
θεντEC · YΠ AYTOY
ανεΘεσαν

Cf. *C. I. L.*, VIII, 7051 et 7052.

P. 597. Héron de Villefosse. A Henchir-Souhilia (Tunisie).

40) *mercu*RIO SOBRIO AVG . . . . . *sacrum pro salu*TE IMP CAES · L SEPTIMI · SE*ueri pii pertinacis aug. . . et imp. caes.* M · AVRELI · ANTONINI · AVG · ET · I*uliae domnae aug. piae. . . . . totius*QVE DOMVS DIVINAE · SACERDO*tes dei mercuri* . . . . . TEM*plu*M *uetustate* CORRVPTVM . . . . . *refece*RV*nt item*QVE DEDIC*auerunt*. . . . . M . . . MEBII FECERV*nt* . . . . . .

Digitized by Google

P. 599. Id.

41)

. . . . . STATVAE · DONATVS *honore*
. . . . . MASAGNVS HABET KARTHAGINIS V*mbram*
. . . *post* OBITVM REFERVNT SIC MEMBRA DE*cora*
. . . . . IMA FRIGIDOS IMITANTVR MARMO*ra uultus*
5 . . . . . EGO DISCIPVLVS PRIMIS IMITATVS . . . .
. . . . . TVS INDE HAEC MIHI CLOE. . . . .
. . . . . NIE . . . . . .
. . . . DELOCVMERI/ . . . . . .
CVM FREMERET LECTA PRIM. . . . . .
10 COMMERVI NAM PRIMITIAS ET FORTIA *facta*
*ob*RVERAM NVDVS PROSTERNENS CORP*us in* . . . .
*heu! ph*OEBE TIBI DIVA QVEAM REPVTARE QV*erelam*
*qu*OT RAPTOS LETO IVVENES QVOT STAMINA *rupta*
. . RVA MEAE NIMIVM DVRAE TORSERE SO*rores*
15 . . . IDA NAM LETO TRADVNT INGLORIA T . . . . .
*dec*RETA ET CELERES RAPIVNT MIHI MVN*us et aeuum*
. . . . . HEV NIMIVM FELIX SI MVNERE IN IP*so*
*perculsu*S PVLCHRAM PETEREM PER VVL*nera mortem*
hic GENETRIX COMNEXA SINV HIC CORP*us inane*
20 *et di*CET TITVLO NOMEN PER SAECVL*a saxum*
*vi*XIT AN XXVI MEN V DIES X . . .

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, 1914.

P. 13 et suiv. C. L. Cheesman. A. Gerasa.

42)

PRO SALVTE
IMP · CAES · *n* · TRAIAN
HADRIANI · AVG · P · P
DEANIAE · AVG ·
EQVITES · SING · EIVS · QVI
HIBERNATI · SVNT · ANTIOCH*i*
AE · AD · CHRYSORHOAN QVAE
ET GERASA HIERA ET ASYLO*s* ET AV
TONOMOS QVORVM CVRM AGIT
M · CAI · VENETVS VIATOR 7 LEGVM
CEDONICAE · TVRMAE · V*iii*
FLAVI IIII STATILI ROMA*ni*
VAL · BASSI · CANI · AVGVST*ini*
IX PATERNI · VIPI · FESTI
VIPI VICTORIS VIPI AGRIPPINI
V · S · L · M
HONORIS ET PIETATIS CAVSA

L. 10 : *M. Ca*[*l*](*purnius*) ; l. 14 et 15 : *U*[*l*]*pi*.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1914.

P 267-286. L. A. Constans. Inscriptions de Gightis (Tunisie). Lectures nouvelles des textes déjà

Digitized by Google

connus. Quelques inédites.

P. 269. Forum.

43)

M IVLIO C · F · PVTEOLANo
OB MVLTA IN REM PVB Meri
ta quod legATIONEM VRBicAM
..... cAVSA BIS GRA
TViter susceptam sVSTInVIt
AC FELICITER aDMINISTrauit
cuM ORDO STATVAM Decreuisset
iSQVE HONORE CONtentus
pecVNIAM REIP REmisisset
popuLVS DE SVO posuit
D D

P. 279. Même provenance.

44)

.... memMIO C F QVIR
MessIO PACATO
flaM PP OMNIB
HONORIB IN PA
TRIA SVA FVNCTO
OPTIMO PATRONO
fVLLONES DOMVS
ꝏ EIVS ꝏ

P. 272. Même provenance. Déjà publiée, mais d'une façon incomplète.

45)

q. seruaeus q. f. quir.
MACER ADLECIVS
INQVINQDECA
DIVOHADRIANO
LVPAM AEREAM
QVAMADORNAMEN
tVM MINICIPII
PROMISERAT CVM
roMVLO ETREMODE
dit IDEMQ · DEDIC

P. 357 et suiv. G. Schneider-Graziosi. Sur l'inscription de Claudius Callistus dans le cimetière de Domitille (*C. I. L.*, VI, n° 31965).

P. 383 et suiv. L. A. Constans. Sur l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.* 1914, n° 279.

MONUMENTI ANTICHI DELLE REALE ACCADEMIA DEI LINCEI, XXIII, 1915.

P. 5 et suiv. Paribeni et Romanelli. Inscriptions de l'Anatolie méridionale.

P. 18. A. Adalia.

46)

pROc — praefectum alae I cannene
FATIVM · PROC · AVG · ARGENTAriarum
p ANNONICARVm
NIC · PER LVCIVM DECIMIVM APRONIANVM LEgatVM
Λ · ΥΙΟΝ — Λ · ΚΡΕΠΕΡΗΙΟν Λ ΥΙΟΝ ΣΕΡΓΙΑ
ΝΟΝ — ΠΑΥΛΟΝ ΕΠΑΡΧΟΝ ΣΠΕΙΡΗΣ Α ΟΝΘΑΙ
ΚΒΕ — ΙΚΗΣ ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΝ ΛΕΓΙΩΝΟΣ Β ΒΟΗΘΟΥ
επιτΡΟΠΟΥ — ΕΠΑΡΧΟΝ ΕΙΛΗΣ Α ΚΑΝΝΑΦΑΤΙΩΝ ΕΠΙΤΡΟ
ΠΟΝ ΤΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΡΓΥΡΟΡΥΚΩΝ ΠΑΝΝΟΝΙΚΩΝ
Ν ΔΙΑ ΛΟΥΚΙΟΥ ΔΕΚΙΜΙΟΥ ΑΠΡΩΝΙΑΝΟΥ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ

Digitized by Google

P. 22. Même provenance.

47)

L · ANCHARIVS · L · F ·
AEM · CAPITO · MISSICIVS
EX · LEG · III · CYRENAICAE
EX TESTAMENTO ARBIT
RIO HEREDVM H S E

P. 36. Même provenance.

48) [Γαι]ον Λικινιον
Μουκιανον
πρεσβευτην Νερω
νος Κλαυδιου Καισα
ρος Σεβαστου Γε[ρ]
[μανικου αν]τιστ
[ρατηγον] . . .

P. 126. A Side.

49) Μ ΟΥΛΠΙΟΝ
ΑΡΡΙΑΝΟΝ
ΕΤΩΝ Γ
Μ ΟΥΛΠΙΟΣ
ΛΟΓΓΟΣ ΧΡ
ΣΠΕΙΡΗΣ Δ
ΡΕΤΩΝ
ΥΙΟΝ ΕΑΥΤΟΥ
ΕΝΘΑΔΕ
ΕΤΕΘΕΤΟ

L. 5 : χιλίαρχος.

P. 149. Dans les environs du village de Mogiar.

50)

ΘΕΩ ΜΕΓΑΛΩ ΚΑΙ ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΩ ΚΑΣΑ (sic)
ΡΙ ΚΑΙ ΔΗΜΩ ΚΕΠΡΗΛΩΝ ΝΕΩΝ ΙΝΓΕΥΟΕ ΙΣΕΡΘΥΣΤΟΥΣ
ΤΕΣΣΑΡΕΣ ΚΙΩΝΕΣ και ΣΤΡΩΤΟΥΣ ΚΑΙ ΤΗΝ ΘΥΡΑΝ ΣΙ
ΔΗΡΑΝ ΚΑΙ ΤΟΝ ΕΙΚΟΝΑ ΚΑΙ ΤΡΙΣΚΡΑΤΗΡΕΣ ΚΑΙ ΡΑΝΤΗ
ΡΑΣ Κ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΑΝΕΣΤΗΣΕ ΚΑΙ ΛΕΜΙΤΙ ΤΗ ΔΟΥ
ΛΗ ΠΡΟΕΣΘΗΚΕ ΔΗΝΑΡΙΑ ΕΙΚΟΣΙ ΤΕΣΣΑΡΑ

L. 2. Nom de la localité antique : δῆμος Κεπρήλων νέων. — Ινγευοε = Ἰνγέ[νο]υο[ς] ? ἱερ[ο]θύ[της].

L. 5. ραχτων = ρας [ἐ]κ τῶν.

P. 168, n° 116. A Adanda.

51)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΠΟΥΒΛΙΩ ΛΙΚΙΝΝΙΩ
ΓΑΛΛΙΗΝΩ ΕΥΣΕΒΕΙ ΣΕΒΑΣΤΩ
ΕΠΙ Α ΥΟΚΩΝΙΟΥ ΖΗΝΩΝΟΣ ΤΟΥ ΔΙΑΣΗΜΟΤΑΤΟΥ
ΗΓΕΜΟΝΟΣ ΕΠΙ ΠΑΙΔΕΙΑΣ ΤΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙ ΣΩΤΗΡΟΣ
ΤΟ ΕΡΓΟΝ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ Η ΠΟΛΙΣ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ
ΠΡΟΝΟΙΑ ΚΑΙ ΠΡΟΣΤΑΣΙΑ Μ ΑΥΡ ΤΑΡΙΑΝΟΥ ΤΑΜΜΑΝΙΟΣ
ΤΟΥ ΑΞΙΟΛΟΤΩΤΑΤΟΥ ΛΟΓΙΣΤΟΥ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΟΥ ΤΗΣ ΙΔΙΑΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ

L. 4 : ἐπὶ παιδείας = *a studiis.*

P. 127. A Jotapa.

Digitized by Google

52)
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩ ΓΕΡΜΑΝΙ
ΚΩ ΔΑΚΙΚΩ ΤΩ ΚΥΡΙΩ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗ ΤΟΥ ΚΟΣ
ΜΟΥ ΙΩΤΑΠΕΙΤΩΝ Ο ΔΗΜΟΣ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕ
ΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΔΑΚΙΚΟΥ ΑΦΙΕΡΩΣΕΝ

P. 214. A Trebenna.

53)
ΤΕΡΕΝΤΙ
ΟΝ ΜΑΡΚΙ
ΑΝΟΝ ΤΟΝ
ΔΙΑΣΗΜΟΤΑ
ΤΟΝ ΗΓΕΜΟ
ΝΑ ΦΙΛΑΝΘΡΩ
ΤΟΝ ΠΑΝΤΑΣ ΥΠΕΡ
ΒΑΛΛΟΜΕΝΟΝ ΤΟΝ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΕΑΥ
ΤΟΥ ΚΑΙ ΤΗΣ ΠΑΤΡΙ
ΔΟΣ ΤΗΣ ΛΑΜΠΡΑΣ
ΤΡΕΒΕΝΝΑΤΩΝ ΚΟ
ΛΩΝΕΙΑΣ ΤΟΡΚΟΥΑΤΟΣ
Ο ΡΗΤΩΡ ΑΠΟ ΛΥΚΙΑΡΚΙΑ
ΠΑΡΑ ΤΗ ΘΕΩ

L. 14 : Λυκιαρ[χ]ία(ς).

NEAPOLIS, 1914

P. 199 et suiv., p. 303 et suiv. Della Corte. Identification des différentes maisons de Pompéi et de leurs propriétaires d'après les inscriptions qui y ont été trouvées, particulièrement les graffites.

P. 342 et suiv. Inscriptions chrétiennes de Tauriana.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1914 (XI).

P. 68. G. Mancini. A Grotta ferrata. Cippe de l'*Aqua Julia*.

54)
IVL
IMP · CAESAR
DIVI · F · AVGVSTVS
EX S · C ·
CCXXCI
P · CCXL

Cf. une inscription pareille *C. I. L.*, XIV, 4278.

P. 69 et suiv. G. Calza, A Ostie. Dans les matériaux d'une fontaine sur le *decumanus*.

55)
M · A V R E*lio*
SC
p a n T O M I *no temporis sui*
P R I M O · I N C
p R O B A T O · A
E X P R O V I N C
MORTEM · PATR *decu*
R I O N I C I V I T A T*is*
E T D A M A S C E N*orum*
ORDO AVGV · S*talium*
PROPTER MEMO
ET PROPTER PLENAM
OMNIBVS PARITER

P. 72. Auprès des quatre petits temples.

Digitized by Google

56)
Q · ASINIO · Q · FIL
TROM
MARCELLO
COS · PRAETORI · Q · AVGVS
CVRIONI · SALIO · PALAT
TRIB · MIL · LEG · III · AVGVST
X · VIRO PATR · COL
DECVR · DECRETO
PVBLICE

Il y a deux Q. Asinius Marcellus, l'un aurait été, pense-t-on, consul suffect en 96, l'autre figure sur une marque de brique de 123 (*C. I. L.*, XV, 330).

P. 76. Della Corte. A Pompéi.

Graffites.

57) *a*) L · POPIDIVM · SECVNDVM · F
AED · V · B · O · V · F · TREBI · VALENS · DORMIS

b) POPIDIVM · L · F · AMPLIATVM · ÆD
VALENS · FAC · ET · ILLE · TE · FECIT · INFAN

L. 2. *Infan*[*tio scripsit*].

c) TREBI · SVRGE · FAC
AED · LOLLIVM · FVSCVM
ADVLESCENTEM · PROBVM

P. 81. Giglioli. A Vintimille.

58)
M · F · FAL
BASSVS
praef · COH · PR · ANTIOCH
praef COH · PR · BRITTONV
praef · ALAE MOESIC
proc · IMP · CAES · TRAI
HADRIANI · AVG · AD
XXXX GALL · ITEM AD
CENSVM AGEND · PONTO
BITHYNIAE · EPISTRA
TEG · PELVSIO ITEM
THEBAIDIS · PROC ·
PROVINCIAE · IVDAE
AE · T · P · I

P. 100. Pasqui. A Ostie. Sur la place des Corporations.

59)
NAVICVL ET NEGOTIANTES
KARALITANI

P. 101. Mancini. A Tivoli.

60) L · CORNELIO
PVSIONI
ANNIO · MESSALLAE
COS VII VIR EPVL
PROCOS
CORNELIA SABINA H · C

Personnage, contemporain de Tibère? Connu déjà par le *C. I. L.*, VI, 31706.

P. 106. Della Corte. A. Pompéi.

Digitized by Google

61)
a)

D · LVCRÉTI · SATRI
VALENTIS · FLÁMINIS · NERÓNIS · CAÉSARIS · AVG · F · PERPETVI · GLAD · PAR · XX · ET D · LVCRETI · VALENTIS · FILI
GLAD · PAR · X · PVGN · POMPEIS · EX · A · D · NONIS · APR · VÉNÁTIO · ET · VÉLA · ERVNT

L. 1 : Dans le D initial on lit les lettres POLY.

Cf. *C. I. L.*, IV, 1185 et 3484.

b)

DEDICATIONE
OPERIS·TABVLARVM·GN·ALLEI·NIGIDI MAJ·POMPEIS·IDIBVS·IVNIS
POMPA · VENATIO · ATHLETAE VÉLA · ERVNT
NIGRA · N

L. 1 : Dans l'O de DEDICATIONE on lit le mot OCELLA.

L'*opus tabularum*, à propos de la dédicace duquel les jeux devaient être donnés est peut-être la salle des archives publiques. Ocella est le nom de celui qui a écrit le programme. L. 4. *Nigra va(le)*.

P. 107. Autre graffite.

Digitized by Google

62)

C · IVLIVM POLYBIVM
AEDVASPP

LANTERNARI · TENE
SCALAM

Le *lanternarius* était un auxiliaire de celui qui traçait les programmes électoraux ou autres pendant la nuit.

P. 195. Mancini. A. Palestrina.

63)

C · SAVFEIO · C · F
SABINI
C · ORCEVIO · M · F
CENSORES
HASCE ARAS
ΓROBAVERONT
IVNO · ΓALOSCA
RIA

Cf. *Ann. épigr.*, 1914, 72.

P. 284. G. Calza. A Ostie; sur la place des Corporations.

64)

phare
bateau bateau
*nauic*VLARI SYLLECTI*ni*

Sullectum est une ville de Byzacène.

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1914 (XX).

P. 51 et suiv. Acquisitions nouvelles du musée chrétien du Latran.

P. 65 et suiv. R. Kanzler. Fouilles dans le cimetière de SS. Marcellin et Pierre sur la voie Labicane.

ID., 1915 (XXI).

P. 5 et suiv. Marucchi. Observations sur les mêmes fouilles.

P. 13 et suiv. S. Schneider-Graziosi. Note sur la nouvelle salle du Musée chrétien du Latran où l'on a rassemblé toutes les inscriptions provenant des cimetières juifs de Rome. Recueil de celles de ces inscriptions qui proviennent de la Via Portuensis.

P. 57 et suiv. O. Marucchi. Inscriptions trouvées en 1914-1915 dans le cimetière des SS. Marcellin et Pierre.

P. 58.

65)

F V R I I I A N V A R I
A F R I C A N O
L A T O
B · M

(Colombe)

VS · ET · MOE · DVLA
FILIO · AGNO · IN · MA · CV

P. 76. P. Romanelli. Inscription chrétienne sur tombe en mosaïque trouvée à 15 kilom. de Tripoli.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ ΤΗΣ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ, 1913

P. 83 et suiv. A. Philadelpheus. Inscriptions de Nicopolis.

Digitized by Google

P. 90. Inscription latine très mutilée et incompréhensible, sur la frise d'un temple.

P. 97. Inscriptions funéraires.

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1913.

P. 781. J. Bosco. Fragment d'inscription honorifique (*Ann. épigr.*, 1914, n° 281).

P. 794. E. Choisnet. Inscription de Lambèse (Dédicace à Septime Sévère).

P. 795 et suiv. Vel. Inscriptions de Taoura. Dédicaces impériales mutilées ; épitaphes.

66) D M S
AELIVS MAR
TIALIS FL P P
PIVS VIXIT
ANNIS LXXV
AELIVS ROGA
TIANVS OM
NIBVS HONO
RIBVS FVNC
TVS PIVS VI
XIT AN LXXIII
SACERDOTE
IOVIS
AELIVS MAR
TIALIS VETER
ANVS AVG
ET PATRI

On attendrait à la dernière ligne : *patri* et *fratri posuit*.

P. 803 et suiv. Maguelonne. Inscriptions diverses, déjà reproduites dans l'*Ann. épigr.*

REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS, 1915.

P. 23 et suiv. Ramón Melida. Fragments d'inscriptions du théâtre de Merida.

REVUE AFRICAINE, 1914.

P. 330 et suiv. Carcopino. Inscriptions d'Algérie dont les plus importantes ont déjà été reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1914 n°s 241, 242, 243, 247.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1914, II.

P. 1 et suiv. P. Pâris. Le *mithraeum* de Mérida. Inscriptions publiées (*Ann. épigr.*, 1905, n°s 24-26) ; quelques textes nouvellement découverts.

P. 5. Sur la plinthe d'une statue de Mithra.

67) INVICTO SACRVM · C · CVRIVS
AVITVS · ACCI · HEDYCHRO · PA
ΔΗΜΗΤΡΙΟC ЄΠΟЄΙ

L. 2 : *Acci[o] Hedychro pa(tre)*.

P. 10. Sur l'écaille de tortue d'une lyre, à côté d'une statue de Mercure.

68) ANNO COL CLXXX
INVICTO DEO MITHRAE
SACR
G ACCIVS HEDYCHRVS
A L P

Digitized by Google

L. 5 : *a(nimo l(ibens) p(osuit)*.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1915.

P. 34. R. Cagnat. A Djemila.

69)

MARTI · AVG · ET
GENIO · COLONIAE
SACR
T · FLAVIVS · QVIR · BREVCVS
VETERANVS · ACCEPTARVS
MILITAVIT IN ALA · I PANRA
DEC · ET · PRINCEPS · AN · XXVI
FLAMEN · COLON · PERPETVVS
S · P · P

L. 5 : *veteranus acceptarius*, de *accepta*, lot de terre attribué à un militaire congédié. — L. 6 : in *ala I Pannoniorum* (ligature).

P. 70. C. Jullian. Inscriptions de Trêves, d'après des photographies du commandant Espérandieu.

70)

LENO · MARTI
ET ANCAMNÆ
OPTATIVS
VERVS DEVAS
EX VOTO
POSVIT

71)

IN · H · D · MARTI
ET · ANCAMNAE
C · SEROTINIVS
IVSTVS · EX · VOTO
POSVIT

72)

IN · H · D · D
DEO · INTARABO
BITTIVS · BENIGNI
VS · ACCEPTVS · RES
TITVIT

REVUE ÉPIGRAPHIQUE.

P. 237 et suiv. Rat et Bayet. Fastes des *Curatores uiarum* (suite).

REVUE TUNISIENNE, 1914.

P. 56 et suiv., p. 156 et suiv., p. 264 et suiv., p. 369 et suiv., p. 451 et suiv. Delattre. Inscriptions de Damous-el-Karita (Carthage).

P. 273 et suiv., p. 378 et suiv. L. Poinssot. Inscriptions funéraires de Dougga.

ID., 1915.

P. 110 et suiv., p. 157 et suiv. L. Poinssot. Inscriptions funéraires de Dougga.

P. 162. A Henchir-bou-Ismaïl, près Dougga.

73)

DIS EST SACRATVS MANIBVS
HIC TVMVLVS
QVI TEGIT OSSA PIAE
C[illegible]AE NVMISIAE
MARCELL*in*AE QVINTI
[illegible]O[illegible]RIS
QVORVM QVOT SIC SVNT
CONIVNCTA SEPVLCRA
TESTANTVR QVAM CONCOR
DES EXEGERINT AEVOM
QVOS NEC MORS POTVIT
SEIVNGERE LONGE
CRVDELIS QVAE SOLA POTEST
DISIVGERE AMANTES

P. 169 et suiv. Delattre. Inscriptions de Damous-el-Karita.

Digitized by Google

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

CLINTON WALKER KEYES. THE RISE OF THE EQUITES. Princeton. 1915.

Dissertation inaugurale où l'auteur étudie les différentes inscriptions du IIIe siècle qui nous apprennent comment l'ordre équestre arriva à remplacer l'ordre sénatorial dans le gouvernement civil et militaire des provinces.

ET DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO, III, fasc. 24 et 25.

Articles principaux : *Hispana* (*legio*), *Hispani* (alae, cohortes) par Vaglieri; surtout *Hispania* (non achevé encore).

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES

DU TOME I DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Sur deux monuments gallo-romains, par J. Déchelette 1
Coupe attique signée d'Anaklès, par Morin-Jean. 4
Les funérailles d'Alaric, par Salomon Reinach 13
A propos d'une statuette en bronze d'Athéna-Niké, par B. Filow . . . 20
Une nouvelle figure du dieu au maillet, par H. Hubert 26
Statue drapée de jeune homme provenant d'Épidaure, par Max Collignon. 40
Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare (*suite*), par Léon Joulin. 45
Archéologie thrace (*suite*), par Georges Seure 71
Essai sur la mythologie figurée et l'histoire profane dans la peinture italienne de la Renaissance, par Salomon Reinach 94
Variétés : Les masques quaternaires, par W. Deonna. 172
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 177
Nouvelles archéologiques et correspondance : Jean Maspéro. L. Bertholon. L'abbé Vigouroux. Alfred Jacob. Kyriakos Mylonas. Clou Stephanos. James Irving Manatt. — Fouilles américaines à Corinthe. — Une statue d'Alexandre le Grand. — Rapport sur la marche du service du Musée d'Alexandrie en 1913. Le temple de Pnéphérôs à Théadelphie. — La Collection Davis. — Les Collections Huybrigts. — L'Epître aux Hébreux. — Folk-lore. — La puissance des manuels 178
Bibliographies : Ouvrages de MM. R. Sabbadini, T. Borenius, E. J. Rapson, Ulysse Chevalier, A.-J.-B. Wace et M.-S. Thompson, Paul Peters. . . 190
Tombes romaines près de Saint-Germain-en-Laye, par B. Champion . . 197
L'Abbé Migne : l'homme et l'œuvre, par F. de Mély 203
Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare (*suite et fin*), par Léon Joulin 259
Catalogues et collections d'incunables, par Seymour de Ricci 283
Variétés : Au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, par W. Deonna . . . 303
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 326
Nouvelles archéologiques et correspondance : Robert Hertz. — « Sub ascia ». — Le vase de Voronèje. — La Vénus de l'Ariana. — L'égyptologie allemande. — Encore les Odes de Salomon. — « Conjurato descendens Dacus ab Histro » 333
Bibliographies : Ouvrages de MM. G. E. Rizzo, F. Parkes Weber, J.-G. Frazer, M.-L. Pillet, A. Jardé, G. Dottin, Julien Fruvrier, Julian Zuazo y Palacios, F. Haverfield, A. de Ridder, Bryson Burroughs, Durr Friedley, W. M. Milliken, F. de Mély, Allan Marquand, G. Gabrieli et A. Silvagni, L. Halphen, ... 340
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 353

Digitized by Google

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 353

CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 353

CHAMPION (B.). — Tombes romaines près de Saint-Germain-en-Laye. 197

COLLIGNON (Max). — Statue drapée de jeune homme provenant d'Épidaure 40

DÉCHELETTE (J.). — Sur deux monuments gallo-romains 1

FILOW (B.). — A propos d'une statuette en bronze d'Athéna-Niké. . 20

HUBERT (H.). — Une nouvelle figure du dieu au maillet 26

JOULIN (Léon). — Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare (*suite et fin*) 45-259

MORIN-JEAN. — Coupe attique signée d'Anaklès 4

MÉLY (F. DE). — L'Abbé Migne : l'homme et l'œuvre. 203

REINACH (Salomon). — Les funérailles d'Alaric. 13

REINACH (Salomon). — Essai sur la mythologie figurée et l'histoire profane dans la peinture italienne de la Renaissance. 94

RICCI (Seymour DE). — Catalogues et collections d'incunables . . . 283

SEURE (Georges). — Archéologie thrace (*suite*). 45

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

64745.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 082991058

Digitized by Google

Digitized by Google